



HAL
open science

LIGNES DE FRONT : L'ART ET LA MANIERE DE PROTEGER LA NATURE

Sylvain Guyot

► **To cite this version:**

Sylvain Guyot. LIGNES DE FRONT : L'ART ET LA MANIERE DE PROTEGER LA NATURE .
Géographie. Université de Limoges, 2015. tel-01242033

HAL Id: tel-01242033

<https://hal.science/tel-01242033>

Submitted on 11 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Limoges

École Doctorale Sociétés et Organisations (ED 526)

UMR 6042 CNRS GEOLAB

HDR de l'Université de Limoges

Discipline / Spécialité : Géographie

Présentée et soutenue par

Sylvain Guyot

Le 15 octobre 2015

LIGNES DE FRONT

L'ART ET LA MANIERE DE PROTEGER LA NATURE

Volume 1 : Position et projet scientifique

Chargée d'habilitation : Myriam Houssay-Holzschuch, Pr Université de Grenoble Alpes

JURY :

Rapporteurs

Mme Anne-Laure Amilhat-Szary, Pr Université de Grenoble Alpes

M. Christian Kull, Pr Université de Lausanne

M. Hervé Régnault, Pr Université de Rennes 2

Examineurs

M. Paul Arnould, Professeur Emérite, ENS de Lyon

Mme Nathalie Bernardie-Tahir, Pr Université de Limoges

Pour Héloïse et Joaquim



Pertuis d'Antioche, mai 2015

Remerciements

J'exprime toute ma gratitude à Myriam Houssay-Holzschuch pour m'avoir accompagné tout au long de cette belle aventure intellectuelle de la HDR.

A Cologne en août 2012, je t'ai demandé Myriam de me suivre dans ce travail. Tu me disais qu'il fallait au moins trois ans – et au moins un CRCT !- pour boucler ce travail d'écriture, à partir du moment où l'on commençait à en parler sérieusement. Nous y voilà... ! Nous avons ensuite posé à l'écrit les bases de ce travail lors de notre première rencontre synchronisée au Cap en mars 2013. A Grenoble, en février 2014, nous avons commencé à travailler sur le plan. Puis les rendez-vous « Skype » réguliers ont ponctué des échanges stimulants sur la base de relectures d'une grande qualité. Merci Myriam de m'avoir indiqué les bonnes voies à suivre tout en respectant mon chemin. Je t'ai beaucoup sollicitée et tu as toujours été présente, en respectant avec beaucoup de douceur les délais stakhanovistes que je m'étais moi-même imposés. Tu as véritablement veillé sur ce travail. Tu as éveillé mes raisonnements. Et *last but not least* tu as réveillé mon goût pour une recherche au long cours faite de rigueur et de créativité.

Ma profonde reconnaissance va ensuite à Fabien Cerbelaud pour avoir échafaudé et réalisé avec une grande rigueur toutes les cartes originales de ce travail.

Tes qualités de patience, de ténacité, d'efficacité et de créativité ont été très précieuses à ce travail. Je me suis senti soutenu par ton investissement régulier et sans faille. Ton travail est la preuve que cette aventure n'est pas qu'un exercice solitaire mais une vraie entreprise collective. Merci pour la curiosité et la confiance que tu as apportées à certaines de mes demandes parfois démesurées. *Well done bafana !*

Mes pensées et mes plus vifs remerciements vont aussi aux membres de mon jury d'HDR, Anne-Laure Amilhat-Szary, Nathalie Bernardie-Tahir, Christian Kull, Hervé Régnauld et Paul Arnould. C'est agréable d'être entouré dans ce moment par des collègues de grande valeur humaine et scientifique. Il s'agit pour moi d'un privilège.

Au sein de ce joli quintette : merci à Nathalie pour ces bons moments partagés de direction de recherche, merci à Anne-Laure pour une relecture par anticipation qui m'a permis de parfaire mon manuscrit et merci aussi pour tout le reste, merci à Paul pour ta bienveillance à mon égard depuis tant d'années, merci à Hervé pour ces discussions autour de l'art et la géographie, enfin merci Christian d'avoir accepté de participer à l'aventure malgré l'éloignement.

Au sein de l'UMR GEOLAB et du Département de Géographie à Limoges, mes pensées vont bien sur à tous les collègues pour m'avoir donné du temps depuis début 2014. Il aurait été bien difficile d'écrire ce mémoire en ayant la charge de responsabilités administratives. Je vous en suis très reconnaissant.

Merci aux collègues de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines (en particulier à tous les personnels administratifs et techniques) et à Philippe Allée, son directeur, pour m'avoir permis de réaliser ce travail dans les meilleures conditions organisationnelles possibles. Merci à la FLSH de m'avoir accueilli en 2007, c'était la meilleure chose qui puisse m'arriver.

Au sein du laboratoire, je souhaite tirer mon chapeau à Frédéric Richard pour toutes ses qualités scientifiques, humaines et de direction. C'est à toi que je dois l'obtention de mon CRCT, indispensable pour écrire cette HDR. Merci aussi pour avoir mis en œuvre cette belle dynamique collective, dont je rêvais en arrivant à Limoges en 2007.

Une petite équipe s'est chargée de relire ce travail. Leur disponibilité, leur aide et leurs contributions (scientifiques, linguistiques, etc.) m'ont beaucoup aidé. Un grand merci :

Je pense à mes parents bien sur, à ma maman pour sa lecture aiguisée et à mon papa pour son intérêt pour la démarche scientifique.

Je pense à mes doctorant(e)s : Andres Rees C. à Lyon, Gabrielle Saumon, Josselin Guyot-Téphany et Simon Maraud à Limoges. Vous êtes une super équipe et c'est un vrai plaisir de travailler avec vous en France ou sur le terrain. Vous êtes une bonne partie de la raison d'être de cette HDR !

Je pense à mes compagnons de vagues : Julien Dellier, et Frédéric Landy.

Julien, je souhaite te remercier de me supporter au quotidien, dans le bureau, en mission et plus généralement dans notre collaboration de recherche au long cours. Frédéric, merci pour la qualité de tes relectures, et de nos rencontres et discussions. *Just cool guys.*

Je pense aussi à Pauline Guinard et Anne Volvey, pour l'art mais aussi pour la manière !

Je pense à la bande des quatre : Xavier Arnauld de Sartre, Samuel Depraz, Stéphane Héritier et Lionel Laslaz. La rédaction synchronisée de nos HDR (au moins pour les trois premiers) ne nous a pas toujours donné le temps de nous relire intégralement et mutuellement, mais ce n'est que partie remise. Les codirections communes de doctorants m'apportent beaucoup.

Merci à Emilie Chevalier pour tous ses mails qui m'ont permis d'avancer sur les dimensions maritimes du front écologique global.

Merci à l'ensemble du collectif de l'ANR UNPEC pour les discussions sur les fronts écologiques et l'hybridation. Une pensée particulière pour Estienne Rodary qui m'a mis sur la voie de l'environnementalité et pour Nadia Belaïdi pour ces rencontres et ces missions autour des fronts écologiques.

Merci à Maano Ramutsindela de nous avoir si gentiment reçus au Cap.

Je suis reconnaissant à tous les collègues du CNU 23e section (mandat 2012-2015) d'avoir accepté que je démissionne pour la 4ème année de mon mandat de titulaire afin de me concentrer sur l'écriture de mon HDR, merci à mon suppléant Frédéric Fortunel qui a pris ma place.

Je songe aussi à mes étudiants (du L1 au M2, de géographie et de droit de l'environnement) qui m'ont toujours permis grâce à leurs questions et à leurs remarques de me remettre en question.

Je n'oublierai pas non plus toutes ces rencontres faites sur mes différents terrains d'étude depuis toutes ces années. Sur le terrain artistique, merci à Jean-François Demeure.

Je pense en plus à tous les collègues qui m'ont soutenu et aidé dans mon travail scientifique depuis 1998 à Paris, Grenoble ou ailleurs. Ils se reconnaîtront.

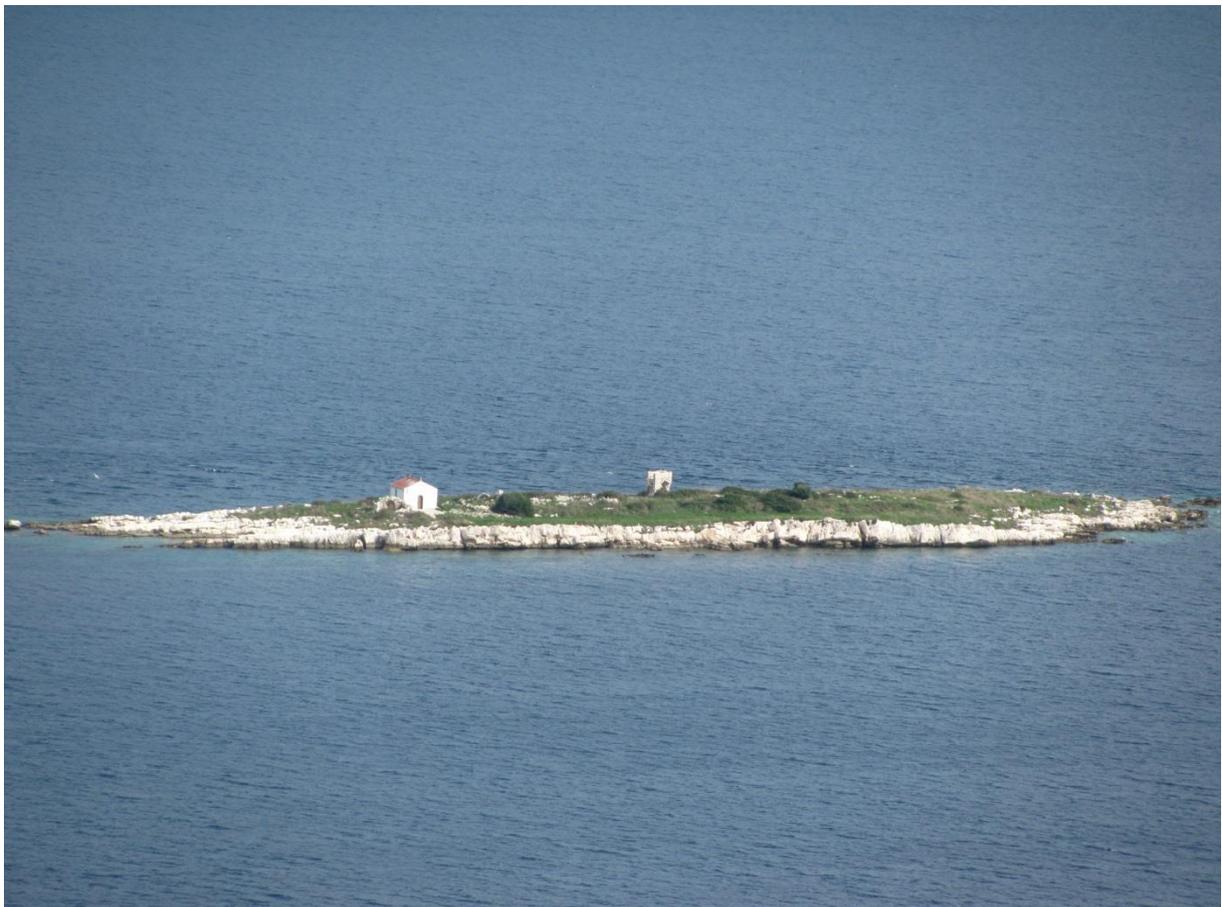
Enfin, je pense très fort à tous mes proches, famille et ami(e)s qui m'ont accompagné et soutenu depuis le début. Cet entourage de grande qualité est une chose tellement précieuse.

Je pense à mes amis et amies proches ou lointains géographiquement (Rosemonde, Etienne, Philippe, Juliana, Judite, Jacques, Joëlle, Katon, Denis, Cyrille, Béatrice, Reverb'Air friends, David, Régis, Aude, Yann, Xavier, Ana, Jean, Alexandra, Claire, Yogani, Isabel, Pedro, Jamie etc., j'en oublie forcément)

Je remercie Béatrice ma femme pour son soutien infailible et sa douce présence. Merci aussi à mes parents et beaux-parents, ma sœur, mon beau-frère, mon neveu et tous les autres membres de ma famille qui se reconnaîtront.

Je tiens à dédier ce travail à mes enfants Héloïse et Joaquim qui m'ont permis de réaliser cette HDR en respectant des horaires de bureau ! *Well done kids !*

Ce travail a été écrit en écoutant les musiciens suivants, je les en remercie : Erik Truffaz Quartet (El Tiempo de la Revolucion), Abdullah Ibrahim (various), Avishai Cohen (Almah & Continuo), Brad Mehldau (various), Hugh Masekela (various), Otsoak (Munduan), Emile Parisien & Vincent Peirani (Belle Epoque), Wolfgang Haffner, Chuck Loeb, Dominic Miller & Lars Danielsson (Round Silence).



Ilot d'Asteris, entre Céphalonie et Ithaque. Cliché : Sylvain Guyot, 2014

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »
disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Sommaire

PROLOGUE.....	9
PAUSE REFLEXIVE A. DEVENIR GEOGRAPHE DE TERRAIN, DANS DES PAYS POST-AUTORITAIRES DE L'AUTRE HEMISPHERE.....	13
INTRODUCTION GENERALE.....	27
CHAPITRE I. LES FRONTS ECOLOGIQUES, UNE PROPOSITION THEORIQUE	39
PAUSE REFLEXIVE B. MISE AU POINT REFLEXIVE SUR LA CONSTRUCTION DU FRONT ECOLOGIQUE.....	143
CHAPITRE II. LES FRONTS ECOLOGIQUES, UNE AMBITION COMPARATISTE : AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE, CHILI	189
PAUSE REFLEXIVE C. L'ART, UNE EXPRESSION GEOGRAPHIQUE.....	337
CHAPITRE III. LA MISE EN ART DES FRONTS ECOLOGIQUES	351
CONCLUSION GENERALE	421
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	429
TABLE DES MATIERES	461
TABLES DES FIGURES	465
TABLE DES TABLEAUX.....	473
TABLE DES ENCADRES.....	475
TABLE DES CEUVRES	477
ANNEXES	478

« De l'utilisation des pauses réflexives ... »



Scène de « Maudite Aphrodite », film de Woody Allen.

Source : <http://shangols.canalblog.com/archives/2006/06/11/2064011.html>, accédé le 11/05/2015.

Cette habilitation à diriger des recherches est structurée selon deux niveaux de lecture - un niveau de proposition scientifique et un niveau de retour réflexif sur ma pratique de recherche – matérialisés par une distinction entre des « chapitres » et des « pauses réflexives » intercalaires. Ces deux manières de présenter ma recherche sont pensées comme complémentaires. A la différence d'autres HDR, j'ai préféré distinguer de manière formelle les résultats de ma recherche de leur éclairage réflexif, même si ces deux dimensions sont consubstantielles d'une dynamique de recherche, la dimension réflexive étant – hélas- souvent passée sous silence au nom d'un certain *scientisme*.

Cette habilitation à diriger des recherches se compose donc de trois chapitres (en plus de l'introduction et de la conclusion) et de trois pauses réflexives (en plus de ce prologue). Les chapitres, dans leur construction et leur dynamique, ont été conçus pour être lus éventuellement de manière autonome des pauses réflexives. Néanmoins, en intercalant les pauses réflexives entre les chapitres, je fais le pari qu'ils peuvent, au contraire, venir éclairer le contenu des chapitres et leur donner une autre dimension.

Cette habilitation est donc structurée comme une pièce de théâtre en trois actes, et les trois pauses réflexives intercalaires viendront aider à prendre la distance réflexive nécessaire pour comprendre d'où viennent les choses et où elles vont. Les chapitres sont numérotés (I, II, III) et les pauses réflexives sont affublées d'une lettre (A, B, C).

Je commencerai volontairement cette habilitation par une première pause réflexive pour mettre en place la scène et les décors : « Pause Réflexive A : devenir géographe de terrain dans des pays post-autoritaires de l'autre hémisphère ». Puis, cette pause réflexive sera suivie de l'introduction « académique » de ce travail sur « l'art et la manière de protéger la nature ». Cette introduction précédera le premier chapitre sur « les fronts écologiques, une proposition théorique ». Suivra alors une seconde pause réflexive chargée de revenir sur la construction du concept de front écologique : « Pause Réflexive B : Mise au point réflexive sur la construction du front écologique ».

Un second chapitre présentera ensuite une proposition de comparaison entre l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili à travers le concept de front écologique : « Les fronts écologiques, une ambition comparatiste ». Suivra une troisième et dernière pause réflexive qui présentera le choix de l'art comme nouvel intérêt à la fois personnel et professionnel avec un retour artistique sur les trois pays comparés : « Pause Réflexive C : l'art, une expression géographique ».

En écho à cette pause réflexive et aux deux premiers chapitres, le troisième et dernier chapitre consistera en une proposition de recherche sur « la mise en art des fronts écologiques ».

Bonne lecture.



Sylvain Guyot, 2015 : « 1976, South Africa », Acrylique et collages sur carton (photos : Google images)

Pause réflexive A. Devenir géographe de terrain, dans des pays post-autoritaires de l'autre hémisphère...

La première pause réflexive de cette habilitation à diriger des recherches est l'occasion pour moi de tenter d'éclairer les ressorts de ma passion pour la géographie et pourquoi j'en suis venu à travailler dans l'hémisphère sud dans des pays que je qualifie de « post-autoritaires » (Afrique du Sud, Argentine, Chili).

Si la distinction entre régime autoritaire et régime totalitaire est avérée (Linz 2007), elle n'est pas forcément simple à résumer en quelques lignes. Il y a des débats sur la catégorisation de tel ou tel régime (URSS staliniste, Allemagne nazie etc.) dans la première ou la seconde catégorie, en fonction par exemple du contexte historique (avènement, chute). L'Afrique du Sud de l'apartheid, l'Argentine de la junte militaire et le Chili de Pinochet sont des régimes autoritaires (Sidicaro 1983, Sigal 1984) mais possèdent certaines caractéristiques qui pourraient les faire tendre vers le totalitarisme. Les trois pays se retrouvent *a minima* dans une définition générale du régime autoritaire comme régime politique qui par divers moyens (propagande, encadrement de la population, répression) cherche la soumission et l'obéissance de la société. Ce régime peut être autocratique, va avec une absence de pluralisme, un entremêlement des trois pouvoirs, une faiblesse voire une absence des contre-pouvoirs, une absence de légitimité et du principe de souveraineté nationale et la restriction des libertés individuelles. Le régime totalitaire va plus loin dans la soumission, veut convaincre la population du bien-fondé d'une idéologie et cherche à la contrôler dans son ensemble, quitte à pratiquer des crimes contre l'humanité. De ce point de vue-là, l'apartheid est proche d'un totalitarisme racial et le régime de Pinochet proche d'un totalitarisme économique néo-libéral. Cependant, dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, la tenue régulière d'élections réservées aux Blancs et la présence très active d'une députée de l'opposition (Helen Suzman, Progressive Party) plaide plutôt pour un régime autoritaire, au moins du point de vue de la minorité blanche. De même au Chili, près de la moitié de la population soutient la dictature de Pinochet (44% de « oui » au référendum du 5 octobre 1988 pour le maintien au pouvoir du dictateur). Ce résultat plaide plutôt pour un régime autoritaire qui ne considère pas toutes les strates de la population de la même manière en fonction de leur positionnement économique-politique. C'est peut-être en Argentine que la dictature militaire a le moins bénéficié des relais de la société civile, ce qui explique sans-doute sa faible longévité (sept ans). De plus, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili contemporains n'en sont pas au même point de la gestion de leurs héritages autoritaires, comme je montrerai dans le chapitre 2 de cette HDR.

J'aimerais insister en particulier sur deux notions qui, à mon avis, caractérisent bien mes motivations : l'exploration et le bouleversement ; l'exploration dès le plus jeune âge des lieux et des pays, et l'intérêt pour les bouleversements, en particulier historiques et politiques, de ces mêmes lieux et pays. Pour moi ces deux notions spatio-temporelles relèvent de deux étapes de mon parcours de géographe : d'abord découvrir pour connaître, et ensuite comprendre que les choses ne sont pas figées. La première étape commence dès l'enfance puis à l'adolescence avec l'expérience de l'ailleurs et de l'intérêt pour l'autre, alors que la deuxième étape me semble plutôt

appartenir à l'âge adulte avec l'expérience du temps qui passe. Avec le temps, le goût pour l'exploration finit-il par s'estomper ? D'autres formes d'exploration prennent sans doute le pas, familiales, littéraires, artistiques. Tout comme l'intérêt pour la compréhension des bouleversements peut se transformer en étude de changements moins spectaculaires, plus progressifs mais tout aussi profonds.

Si j'en reviens aux définitions du dictionnaire, par exemple le Larousse en ligne, je trouve pour « exploration » au moins quatre acceptions intéressantes : « 1/Action d'explorer une contrée, un lieu, de les parcourir en les étudiant ; 2/ Examen approfondi d'une question ; 3/Militaire : synonyme ancien de découverte. 4/Mines : synonyme rare de prospection (en particulier pour le pétrole). » La première acception correspond parfaitement ma vision de la géographie, et en particulier mon rêve d'enfance : l'exploration de l'autre hémisphère, celui où les saisons sont inversées, où le soleil est au nord et où l'horizon austral mène toujours aux rivages antarctiques. La seconde acception correspond à la posture du chercheur que je suis devenu. Et les troisième et quatrième acceptions sont intéressantes car elles renvoient très bien à la notion de « front » que je vais explorer tout au long de mon habilitation, et ce n'est probablement pas un hasard. Ce goût pour l'exploration me conduit à m'intéresser à tous les acteurs qui font de la conquête un mode privilégié de territorialisation.

Cette exploration débute par la conquête d'espaces de nature car cette dernière apparaît à première vue comme pacifique et détachée des contingences humaines. En réalité, c'est tout le contraire, et c'est un objet d'étude qui s'est imposé à moi. Ainsi, de l'exploration naît le front, et donc ce n'est pas surprenant qu'un géographe de l'exploration devienne un géographe du front. L'idée de prospection est aussi pertinente à raccrocher à la démarche de l'artiste in situ qui cherche des lieux de création et peut les trouver au détour de la nature.

Dans le Larousse en ligne, pour « bouleversement » je trouve deux significations intéressantes : « 1/Action de bouleverser (mettre en complet désordre un lieu, des choses ; modifier totalement quelque chose, en faire disparaître l'organisation ; troubler profondément quelqu'un, lui causer une émotion violente) : état qui en résulte ; 2/Profonde perturbation ; trouble violent. » Ces deux sens renvoient aux pays post-autoritaires que j'ai choisi d'étudier. Leurs séquences autoritaires (colonisation et apartheid en Afrique du Sud, colonisation et dictatures militaires en Argentine et au Chili) ont bouleversé les espaces et les habitants dans un triple sens de mise en désordre puis de disparition de l'organisation des sociétés autochtones préexistantes et d'atteintes (physiques et morales) aux personnes, lié aux exactions diverses et aux disparitions. Inversement, on peut questionner la notion de bouleversement au prisme du passage au « post-autoritaire ». De quelle nature sont les bouleversements qui ont permis l'établissement de démocraties dans ces trois pays dans les années 1980 et 1990 ? L'exploration des lieux, des territoires et de leurs transformations peut alors permettre de comprendre la nature réelle des bouleversements par rapport à la prégnance de l'inertie des héritages (Gervais-Lambony 2003a, Houssay-Holzschuch 2010).

Pour résumer, c'est donc d'abord le goût pour l'exploration qui m'a conduit dans l'hémisphère sud, et en Afrique du Sud puis au Chili et en Argentine, et c'est ensuite la découverte de ces territoires et des sociétés qui m'ont amené à m'intéresser à leurs « bouleversements ».

Je vais revenir sur ces passions d'explorations de manière narrative : d'abord l'enfance, l'adolescence, puis le choix de l'exploration sud-africaine. Je vais alors tenter d'approcher pourquoi j'ai été fasciné par ces sociétés et territoires « bouleversés », depuis le fait de vivre « en direct » une partie de l'histoire puis de m'y confronter lors de séjours de recherche.

A.1. Explorations, entre quête et conquête

L'exploration du Sud est très liée à la notion d'exotisme. N'est exotique que ce qui est suffisamment éloigné – matériellement et symboliquement – de notre quotidien, tout en restant mesuré, acceptable, pas radicalement différent de nos habitudes et valeurs les plus fondamentales. « Le sauvage n'est exotique que quand c'est un bon sauvage » (Staszak 2008, pp. 11–12). L'exotisme provient donc d'un jugement de valeurs. Ainsi, il ne s'agit pas de différences objectives entre des lieux et des peuples, mais d'altérité : un groupe dominant se constitue comme « endogroupe », et construit un « exogroupe » dominé, en pointant du doigt les différences – réelles ou imaginaires – motifs de discrimination potentielle (Staszak 2008, pp. 9–10).

Ainsi, mon désir d'exploration est ancien et lointain, et relève probablement au départ d'un certain goût juvénile pour l'exotisme. Il se construit pendant l'enfance, il s'affermi pendant l'adolescence pour se concrétiser ensuite pendant mes années d'études à l'université. Ma recherche en géographie, est-elle alors une quête ou une conquête ? La quête est « l'action de chercher » alors que la conquête est « l'action de conquérir quelque chose (maîtriser, dominer quelque chose) » (dictionnaire Larousse en ligne). Je suis donc un géographe blanc du Nord. Je suis allé dans les pays du Sud. Au départ, mes motivations sont proches de celles des acteurs que j'étudie, je suis dans la « conquête ». Cependant, au fur et à mesure de mes voyages, je me pose des questions et je commence à critiquer et à remettre en cause ce que j'y vois et ce que l'on peut me dire (Hancock 2007, Rose 1993). J'entre alors dans la quête adulte, tout en sortant de ce sentiment juvénile de conquête exotique. Ainsi, je pense qu'il faut que je discerne dans mon parcours de géographe ce qui relève de :

- la « quête de la conquête » (ma recherche sur les acteurs « conquérants »), bien illustrée par mon travail sur les fronts écologiques,
- de la « conquête de la quête » (l'envie pour moi de maîtriser un champ de recherche que j'ai participé à co-construire) bien symbolisée par ce passage par l'HDR,
- de la conquête des territoires explorés, éventuellement matérialisée par un marquage personnel, artistique (le besoin de réflexivité sur mon appropriation personnelle de tous ces lieux visités).

A.1.1. Une construction de l'enfance

Je ne peux pas dire que je fasse partie d'une famille très casanière. Les voyages, petits, moyens jusqu'à dix ans puis plus grands après dix ans faisaient partie des habitudes familiales mais presque toujours associés à des rencontres avec des proches (amis, famille) à retrouver. Il s'agissait de bouger pour découvrir ou redécouvrir des endroits mais surtout pour y passer du temps avec les autres. L'ailleurs mais aussi l'autre. De mémoire, plusieurs lieux ont bercé mes étés

pendant mon enfance : les rivages et les montagnes corses, en particulier la plage de Pinarello, son île et sa tour génoise, la Provence intérieure autour du pays d'Aix-en-Provence et de Sainte Victoire, la Bretagne, les Alpes du Sud - le Lauzet, près du Monétier les Bains ou Allos - sans parler des cures à la Bourboule dans le Massif du Sancy. Sans tomber dans l'exégèse d'une enfance somme toute heureuse et très privilégiée, je peux dire que c'est aussi et surtout le voyage intérieur dans ma chambre qui a forgé mon désir d'exploration, sans oublier bien sûr l'influence très positive de quelques instituteurs et professeurs d'histoire-géographie. Géographe de terrain et géographe de cabinet ne sont pas forcément deux postures inconciliables, j'en veux pour preuve la rédaction de cette HDR au troisième niveau d'une maison du Puy-Lannaud, ancien village du quartier des Ponticauds à Limoges, France.

Ce voyage intérieur, je l'ai réalisé grâce à deux outils principaux : un petit atlas de poche qui m'avait été offert (à six ou sept ans ?) et des séries de listings informatiques vierges qui me permettaient de dessiner des routes à l'infini, parfois ponctuées de villes. Ce voyage imaginaire sur la côte Est australienne (par exemple) je l'ai vécu avec cet atlas et ces piles de feuilles qui se déroulaient devant moi sans limites, me permettant de matérialiser les distances, même si la notion d'échelle restait pour moi quelque chose de purement fantaisiste. Puis il y eut les cartes Michelin et le dessin de ces cartes Michelin à grand renfort de feutre rouge pour les nationales et de feutre jaune pour les départementales, pas toujours très réalistes ni bien artistiques. La carte IGN au 25/000^e est restée pour moi une citadelle interdite jusqu'à une fameuse randonnée sur l'île de Port-Cros à l'âge de huit ou neuf ans où j'ai découvert les courbes de niveaux et j'ai trouvé cela très pratique. Je venais d'explorer la troisième dimension !

C'est donc pendant l'enfance que j'ai commencé à m'intéresser à la géographie et c'est pendant la préadolescence puis l'adolescence que la passion pour les explorations « sur le terrain » s'est installée, à deux échelles et grâce à deux canaux différents : la famille et les mouvements de jeunes.

A.1.2. Une passion de l'adolescence

A partir de l'âge de dix ans la famille m'a permis de découvrir l'Afrique australe. A partir de l'âge de douze ans, les mouvements de jeunes m'ont permis de connaître de nombreux coins de France – et en particulier du grand sud-ouest- méconnus par ma famille.

J'ai donc eu la chance grâce à mes parents de pouvoir partir très loin deux années de suite, l'été de mes dix ans (en 1986) et l'été de mes onze ans (en 1987). En 1986, je suis allé dans le sud du Malawi et au Zimbabwe et en 1987 dans les îles Mascareignes (Maurice et Réunion). Des cousins franco-mauriciens du côté maternel s'étaient établis depuis des générations à Maurice et plus récemment en Afrique australe et d'autres cousins du côté paternel, à l'île de la Réunion. Ces deux voyages dans l'hémisphère sud ont été déterminants dans le façonnement de la géographie que j'ai été amenée à faire plus tard, pour plusieurs raisons que je vais essayer d'évoquer maintenant.

Je pense que j'ai été frappé par la « nature » en particulier au Malawi et au Zimbabwe. La découverte du sud du lac Malawi reste pour moi un moment intense de rencontre avec un environnement exceptionnel (rivages granitiques, poissons multicolores, savanes, animaux « sauvages »...). Je me suis retrouvé dans une voiture au cœur du parc national de Liwonde, chargé à plus de 60 km/h par un éléphant rancunier. J'ai pu comprendre certaines choses sur la manière d'appréhender cette nature, qui nous était présentée comme sauvagement romantique... J'ai aussi été très marqué par les gens qui j'ai pu y rencontrer : un accueil par ma famille franco-mauricienne digne des meilleurs écrits de Karen Blixen, et des interactions fort bienveillantes avec les Malawites et les Zimbabwéens, bien que réalisées dans le cadre des relations de domination existant entre des Blancs privilégiés et leurs employés. Ainsi, comment doit réagir un enfant blanc de dix ans quand il peut appeler à table avec l'aide d'une clochette des « serviteurs » (sic) noirs pour qu'ils lui amènent une bouteille de Sprite ou de Fanta ? Je suis fort reconnaissant à ma mère de m'avoir empêché de tomber dans ce piège des petits rituels mesquins de domination du quotidien, effectués par habitude par mes hôtes, des gens au final très sensibles et bien charitables. Ai-je vraiment fait là – sans le savoir - ma première expérience de la colonialité ?

Je pense avoir entendu parler de l'Afrique du Sud pour la première fois au Malawi car les enfants de mes hôtes y faisaient leurs études. J'en avais d'un côté l'image donnée par mes parents boycottant les oranges Outspan¹ à cause de l'apartheid et de l'autre l'image donnée par mes hôtes qui vantaient les mérites d'un pays civilisé où l'on pouvait réaliser de « bonnes études » et de « bonnes affaires ». Ce sont les lectures d'André Brink à l'âge de quinze ans (« Une saison blanche et sèche », pour commencer) qui m'ont permis de comprendre que ces deux images étaient justes et cohabitaient au sein d'un territoire totalement fragmenté mettant une partie de la population totalement au service de l'autre.

J'ai retenu aussi de ces grands voyages que l'exploration était une forme de privilège et pouvait vite être associée à une volonté d'appropriation exclusive par quelques personnes, comme dans cette villégiature sur l'île au Cerfs à l'île Maurice qui faisait fonction d'enclave touristique huppée. C'est peut-être l'île de la Réunion qui m'a semblée la moins fragmentée du point de vue de la jouissance des espaces. Tous les beaux endroits de l'île me semblaient également fréquentés (peut-être à tort ?) par les créoles et leurs belles marmites de riz que par les zoreilles ou les touristes en tenues *outdoor*. Peut-être était-ce une chance d'explorer l'île avec ma marraine zoreille à l'époque mariée avec un Réunionnais ?

Entre les îles et l'Afrique Australe mon cœur balançait et j'ai choisi l'Afrique du Sud pour mes recherches...mais plus par concours de circonstances que par réminiscence préadolescente. Et

¹ « La vérité étant toujours dans les mots, il faut se souvenir que outspan est l'anglicisation du mot afrikaans uitspan (uit = sortie, extérieur ; spannen = étendre). Dans l'anglais d'Afrique du Sud, to outspan, signifie dételé des chevaux ou des bœufs ou, comme substantif, l'espace de la ferme, le lieu de l'étape, où l'on pratique cette activité. Le vocable outspan connote à la fois une idée de force et d'occupation de l'espace. » <http://blogs.mediapart.fr/edition/ce-que-parler-veut-dire/article/061213/les-oranges-outspan>, accédé le 10/04/2015.

entre-temps, c'est surtout la France qui m'a fait vibrer ainsi que quelques incursions en Europe de l'Est, toute juste sortie du joug communiste.

A partir de l'âge de douze ans et jusqu'à l'âge de vingt-trois ans je suis allé tous les étés camper dans plusieurs coins de France et d'Europe avec différents mouvements de jeunesse, ce qui est plutôt une bonne chose pour un jeune niçois (qui a donc *a priori* une vision un peu déformée de la France) : Tarn, Puy de Dôme, Landes, Aveyron, Morbihan etc. L'*exploration* (sic) était au programme : trois jours sans animateurs, avec une carte IGN, quelques affaires et un peu d'argent, et il fallait se débrouiller pour trouver son chemin et solliciter des lieux pour dormir. Belle exploration à l'échelle du 1/25000^{ème} à la rencontre de paysages et de gens inoubliables et exceptionnels. Parfois, il fallait même ramener des éléments tangibles ramassés sur les lieux traversés à mettre en commun au retour.

Deux voyages en Hongrie en 1991 (puis à nouveau en 1995 pour y donner des cours de français) et en ex-Allemagne de l'Est en 1992 m'ont permis d'explorer pour la première fois, sans ma famille, la géographie du « post » (soviétique) et ce qu'elle produisait sur les lieux et les gens. Ces deux voyages ont été très formateurs, car âgé de quinze et seize ans, j'avais déjà plus de discernement pour observer de manière un peu plus critique les effets...des bouleversements politiques sur les espaces et leurs habitants. Ma famille d'accueil à Jena refusait ainsi catégoriquement – au moins dans le discours - le « post ». Anciens membres du parti communiste est-allemand, ayant vécu au Vietnam, professeurs de français et de russe, ils critiquaient tous les signes matérialistes qui pouvaient venir de l'ouest. En pratique, ils utilisaient leurs privilèges passés (fonciers, financiers, réseaux) pour s'insérer le mieux possible dans la nouvelle société de l'Allemagne réunifiée. J'ai aussi un souvenir très marquant de la Hongrie qui à la même époque semblait beaucoup plus à l'aise dans le « post » que des pays voisins, comme la Roumanie.

A.1.3. La première exploration sud-africaine

C'est justement durant l'été 1995, lors d'une session d'un mois en Hongrie pour y donner des cours de français à des lycéens à peine plus jeunes que moi, que j'ai décidé d'organiser pour l'été 1996 un séjour en Afrique du Sud. Je venais d'achever la lecture d'*Un Turbulent Silence* d'André Brink (1983), roman sur l'amitié entre deux enfants blanc et noir qui deviennent respectivement maître et esclave dans la région du petit Karoo. L'année d'avant, en classe de terminale (avril 1994), mon professeur d'anglais avait remarquablement bien traité l'élection de Mandela et les changements en cours en Afrique du Sud. Elle avait dit que l'on vivait un bouleversement historique. Je le concevais mais je n'arrivais pas à en avoir encore pleine conscience, il me manquait probablement le contact avec l'exploration physique du pays. C'est donc dans une chambre de l'internat du lycée de Domaszék que j'ai décidé de franchir le pas.

Ce choix de voyager en Afrique du Sud, outre le contexte favorable des changements politiques sur place, a été motivé par deux opportunités. J'avais des amis à Aix-en-Provence qui partaient faire leur coopération universitaire au Cap et me donnaient l'opportunité d'un premier point de chute. De plus, un de mes cousins du Zimbabwe avait construit un petit voilier en bois qui

était au mouillage à Richards Bay (KwaZulu-Natal) et m'offrait ainsi la possibilité d'un second point de chute.

Je suis donc parti le 31 juillet 1996 avec ma cousine de l'île de la Réunion (qui nous a rejoints directement au Cap depuis St Denis) et ma sœur. Nos amis du Cap nous avaient proposé de garder la maison du directeur de l'Alliance Française (du Cap) en vacances en France pendant le mois d'août. Mon premier contact avec la terre sud-africaine fut donc, outre la vision aérienne des townships des Cape Flats dès que l'avion était sorti des nuages, cette maison de Rugby Road juste en-dessous de la Montagne de la Table, en plein cœur du quartier hyper privilégié d'Orangezicht, avec une vue imprenable sur la baie de la Table, le CBD et le port du Cap. Je ne pensais pas forcément à l'époque que je finirai par écrire plusieurs articles sur « l'entre soi blanc et aisé » dans la péninsule du Cap (Guyot *et al.* 2014, Guyot *et al.* 2015). Ma motivation principale pendant cette première exploration était de découvrir la diversité des paysages sud-africains, et de certaines périphéries reculées, à la manière d'un explorateur, beaucoup plus que de comprendre les détails des bouleversements en cours, dans les grandes métropoles en particulier (qui me faisaient probablement un peu peur). Pourtant, beaucoup de lieux traversés, de rencontres et de discussions ont permis à cette première exploration de devenir fondatrice de ce qui allait devenir un terrain de près de 20 ans et de 15 voyages. Mais après ce premier séjour, je n'avais encore ni la maturité, ni le bagage nécessaire de lectures pour réaliser encore pleinement la richesse de ce premier contact avec l'Afrique du Sud. Cela est venu au fur et à mesure des voyages, des discussions et des lectures.

Nous sommes donc allés au Cap de Bonne-Espérance en traversant le township coloured d'Ocean View (je pensais vraiment qu'il y avait là-bas un point de vue sur l'océan !). Un township près de ce cap mythique ? Une partie de ma représentation romantique de cette pointe sud-ouest de l'Afrique battue par les vents s'est alors écroulée. Nous sommes ensuite montés dans le nord-ouest du pays dans le Namaqualand découvrir le désert et la localité perdue de Port Nolloth (port langoustier et diamantaire). Notre rencontre avec les habitants du Richtersveld (à Kuboes) a été très importante pour moi pour comprendre la diversité des conditions rurales et culturelles dans le pays. De quoi pouvaient vivre ces personnes loin de tout, au cœur de ce désert pierreux et poussiéreux ? De retour au Cap, un concert au Manenberg Café (localisé à l'époque dans le CBD) m'a ouvert au jazz Cape Coloured, un moment fort mais qui résonnera surtout en moi par la suite. Puis, nous sommes allés dans le Petit Karoo. Merci à André Brink. Là, j'avais besoin de voir de visu les paysages décrits dans « Un Turbulent Silence » et qui m'avaient tant marqués. Le passage du col de montagne du Swartzberg à près de 1600m d'altitude, sous la neige, m'a permis de réaliser la fascination des Blancs pour le froid et la rudesse de ce pays pouvant évoquer la vieille Europe. La rencontre avec le sosie d'Eugène Terreblanche à Prince-Albert (grand Karoo) et la nuit passée sur les rives du Gamkapoort Dam (lac de retenue) avec un groupe d'Afrikaners, en mal d'isolement et de tranquillité, a été très intéressante pour comprendre le cœur de l'imaginaire territorial de ces personnes. Ciel étoilé inoubliable, *braai* et *folk songs* boers à la veillée, omelette d'autruche au petit-déjeuner, sans oublier ma première expérience avec le *rooibos tea*. La suite du voyage nous a mené à Graaf Reinet où j'ai immédiatement compris la logique du modèle

de la ville d'apartheid, vu d'en haut². Une institutrice blanche travaillant dans les townships nous a hébergés : intéressant d'entendre un premier point de vue véritable sur les changements en cours. La traversée du Transkei en bus Greyhound entre Port Elizabeth et Durban via East London a été pour moi une sorte de révélation sur les contrastes territoriaux de ce pays. Et cet Allemand monté à la station-service *Shell Ultra Petrol Station* de Mthatha qui me parlait d'un paradis littoral subtropical à Coffee Bay et à Port St Johns... Il fallait que je retourne l'explorer... ce paradis-là. Un paradis « protégé » par la misère d'un ancien bantoustan ? Encore une rencontre et une discussion qui ont ensuite fait leur chemin (Guyot 2009a, Guyot & Dellier 2009).

Arrivés à Durban puis à Richards Bay, changement d'ambiance avec le neveu de « notre cousin au bateau », ingénieur à Alusaf, usine d'aluminium montée par le groupe français Pechiney. Zone industrialo-portuaire, lagune subtropicale. Coincés quelques jours là-bas dans le bateau sous la pluie, j'ai réalisé que l'Afrique du Sud était aussi une grosse usine avec de la pollution. Je ne pensais pas que j'allais y retourner deux ans après pour y faire ma maîtrise, puis ensuite m'y établir pour ma thèse (Guyot *et al.* 2001, Guyot 2003). Puis départ en 4X4 vers la frontière mozambicaine, par la plage à marée basse sur les rivages de l'Océan Indien (c'était possible moyennant le paiement d'un permis et à condition de rouler dans la zone de l'estran). St Lucia, Cap Vidal, Sodwana Bay, nuit à Mabibi (six ans après je publiais un article dans le *Geographical Journal* sur cet endroit (Guyot 2002) et traversée des zones rurales africaines jusqu'à Manguzi. Une exploration inoubliable et qui m'a vraiment donné envie par la suite de travailler sur Kosi Bay en thèse (Guyot 2003, Guyot 2005).

Le séjour s'est terminé par une découverte du Drakenberg et du Sani Pass, en randonnée, à la frontière avec le Lesotho. Ce premier contact avec l'escarpement du Drakensberg a été un moment important de ma rencontre avec le terrain sud-africain avec ce petit pays enclavé, qui questionne tout un chacun sur une carte de l'Afrique Australe. Retour en avion, escale à Johannesburg, l'apartheid vu du ciel et de nuit, un moment violent et fondamental pour moi.

A.1.4. La seconde exploration et le premier voyage de recherche en Afrique du Sud

Dès la rentrée de septembre 1996, en troisième année de licence, je proposais à mes enseignants de rendre comme dossier de recherche - dans le cadre de leur cours - un essai sur le Cap. J'ai même pris contact avec l'IFAS et Philippe Gervais-Lambony (qui en était à l'époque le directeur scientifique) pour obtenir plusieurs liasses de documents que Bruno Guillaume et Marie-Odile Blanc m'ont fait parvenir. C'est sur leurs conseils et après avoir contacté Benoît Antheaume (ami de mes amis coopérants que j'étais allé rejoindre au Cap), que j'ai décidé de partir faire ma maîtrise en Afrique du Sud, non sans décevoir quelque peu la super équipe de paléo-environnementalistes et de géo-archéologues de l'Université de Provence, Christophe Morhange en premier. Ce dernier ne m'en a pas trop tenu rigueur, car l'année après la maîtrise en Afrique du Sud, il me préparait avec passion et détermination à l'agrégation que j'ai obtenue en juillet 1999.

² <https://echogeo.revues.org/12037>, accédé le 09/06/2015

Je suis donc parti faire mes premières recherches à Richards Bay, sur les contradictions entre développement industriel et développement urbain, entre début janvier et fin mars 1998, alors que les autres étudiants de ma promotion partaient au Mali ou au Bénin. En tant que français, je ne voulais pas aller travailler dans pays qui avait été colonisé par la France. J'avais envie d'arriver dans un endroit où je ne serai pas « reconnu » à l'avance, même si (avant que je n'ouvre la bouche...) on me prenait facilement en Afrique du Sud pour un jeune boer. Finalement, j'ai opté pour des pays (Afrique du Sud, Argentine, Chili) qui ont été colonisés par les « autres » (Britanniques, Espagnols). Mais il ne fallait pas oublier que j'appartenais tout de même à une métropole coloniale d'envergure et qu'en voulant aller étudier ce qu'avaient laissé les voisins... je devais me poser quelques questions sur ma capacité à dépasser mes propres préjugés ou ma « bien-pensance universaliste à la française ».

Avant le départ, en octobre 1997, j'ai eu la chance de rencontrer la plupart des écrivains sud-africains du moment à un festival de littérature sud-africaine à la Cité du Livre d'Aix-en-Provence (« Les Écritures Croisées »), et j'ai pu discuter un peu avec André Brink dont j'étais en train de dévorer tous les livres. Il a eu l'air amusé de mon séjour prochain à Richards Bay, nouvelle « frontière » de la géographie industrielle afrikaner. Autre rencontre capitale pour moi à ce festival littéraire, Elisabeth Deliry-Antheaume - qui me donna rendez-vous pour le mois de mars 1998 à Johannesburg pour rencontrer Benoît Antheaume, son mari – et les murs peints, avec des artistes sud-africains qui avaient fait le déplacement à Aix-en-Provence pour peindre les murs de la Cité du Livre. En réalité, j'ai choisi Richards Bay pour mon premier terrain car les grandes métropoles étaient « prises » par de brillants doctorants (dont Myriam Houssay, Philippe Guillaume, etc.), et aussi grâce au plan « bateau », donc logement gratuit pour l'étudiant de maîtrise que j'étais.

Je suis passé par Johannesburg et Yeoville où il était parfois difficile de s'endormir la nuit à cause des coups de feu. L'arrivée à Richards Bay a été complètement surréaliste. Je retrouvais le voilier dans lequel j'avais dormi un an et demi plus tôt. La grosse valise rectangulaire n'était pas de mise sur un voilier mais malgré tout, ma présence a été tolérée voire bien accueillie par les voisins marins en escale dans leurs tours du monde respectifs. Il est même arrivé que je me retrouve le lundi soir pour le traditionnel *braai* avec pas moins d'une vingtaine de français, vieux loups de mer et ex-taulards reconvertis. Si on y rajoute les réseaux Péchiney et la rencontre avec deux autres étudiants de maîtrise de l'île de la Réunion (Fabrice Folio et Marie-Annick Lamy), par moments l'exploration du bout du monde s'est vite transformée en club francophone... Mais, entre-temps, j'ai tout de même pu connaître l'existence de l'Université du Zululand, dans laquelle s'est ensuite déroulée ma coopération service national (2000-2002). Ce premier cheminement de géographe a été intéressant mais incomplet dans son appréhension de ce terrain en pleine mutation politique. Ainsi, j'ai dû attendre la soutenance pour réaliser que j'aurai pu quand même rencontrer les élus post-apartheid. Je suis reconnaissant à Elisabeth Dorier (ma directrice de maîtrise à Aix-en-Provence) de cette suggestion *in fine* qui m'a fait passer le cap de la géographie politique.

Ce premier terrain de recherche se composait d'une part de quête et d'une autre part de conquête. En effet, la compréhension du fonctionnement des espaces et des acteurs de Richards Bay

relevait totalement de la quête investigatrice. En revanche, mon espace de vie (le voilier et le ZYC - Zululand Yacht Club) et mes espaces de découverte (Drakensberg, Côte Sauvage, le Cap etc.) commençaient à relever d'une certaine forme de conquête, d'une appropriation douce mais certaine d'un pays et d'une nature éblouissante dans laquelle j'avais envie de retourner. C'est d'ailleurs cette nature (protégée, ou pouvant/devant l'être, rurale ou bien urbaine) qui va finalement s'imposer comme objet de mes recherches. Certains diront que ce choix relève d'une pratique hédoniste de la géographie afin de joindre l'utile à l'agréable. Je pense en particulier à certains collègues qui connaissent mon habitude quotidienne, sur le terrain, d'immersion dans l'eau salée des océans, même gelée et avec des requins. Je pense qu'il s'agit plutôt d'un choix lié à la question cruciale des privilèges associés à l'appropriation des espaces de nature protégée. Pourquoi la beauté de la nature, la grandeur des paysages et la diversité des aménités sont-elles le fruit de logiques de contrôle exclusif et de domination ? Pourquoi le capital environnemental³ n'est-il pas donné à tout le monde ? Et surtout pourquoi est-il refusé à certains et pas à d'autres ? Conscient de faire partie de ces privilégiés, détenteur d'un fort capital environnemental depuis ma naissance, j'avais envie de comprendre ce qui se cachait derrière ces stratégies de « pouvoir environnemental » et de conquête de la nature. L'exploration des derniers espaces de nature sur terre ramène à des logiques de « castes », sous fond de bien-pensance environnementale et d'exploits sportifs. Je reviendrai là-dessus dans la pause réflexive « B ».

Mais au-delà de cette entrée de recherche dédiée aux espaces de pleine nature, c'est surtout la prise de conscience et la maturation des « bouleversements » politiques qui m'ont permis de donner du sens à ma quête de jeune chercheur, de la consistance à mes désirs d'appropriation et une envie du dépassement du terrain sud-africain vers l'Amérique du Sud.

A.2. Des explorations de terrain pour comprendre les bouleversements post- autoritaires

A.2.1. Vivre et penser le « post-autoritaire »

Ce désir d'exploration du monde s'est concrétisé pour moi dans les années 1990, dans le contexte historique si particulier de la fin du XXème siècle, marqué par des transformations géopolitiques et géoéconomiques d'importance : chute du mur de Berlin et du rideau de fer, délitement de l'URSS, fin de l'apartheid etc. Lors de mes deux premiers voyages en Afrique du Sud, j'avais conscience de ces changements sans toutefois complètement les intégrer dans mes questionnements. C'est plus tard, au moment du passage au XXIème siècle, lors de mon séjour de thèse puis de mes premiers voyages en Amérique du Sud (2002 et 2003), que j'ai réalisé l'importance des dix années qui venaient de s'écouler, en cherchant à retrouver des événements qui auraient pu m'échapper. Avec le recul des années, en enseignant chaque année à de nouvelles générations d'étudiants nées bien après 1990 (1997 pour la rentrée 2015 !), je prends conscience

³ Voir les recherches en cours de l'équipe Capital Environnemental à laquelle j'appartiens à Limoges au sein de l'UMR 6042 CNRS GEOLAB et en particulier le colloque à venir en novembre 2015. L'appel est consultable ici : <http://recherche.flsh.unilim.fr/geolab/2014/12/08/appel-a-contribution-colloque-capital-environnemental/>, accédé le 14/04/2015.

d'avoir vécu pendant mon adolescence des bouleversements historiques majeurs qui me font appartenir à une génération « post ». Les parallèles post-autoritaires entre l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili apparaissent alors clairement. En 1983, la guerre des Malouines met fin à la dictature militaire argentine. En 1989, le général Pinochet se retire du pouvoir chilien après avoir perdu son référendum. En 1990, Mandela est libéré de prison puis est élu président de la République en 1994. Si le cas de l'Argentine est un peu particulier, pour l'Afrique du Sud et le Chili, la chute du rideau de fer a permis d'initier dans ces deux pays des transitions vers la démocratie, car ces régimes autoritaires se retrouvaient alors privés du soutien habituel des opposants à une URSS en pleine déliquescence. Mon second voyage au Chili en 2003 m'a permis de rencontrer plusieurs personnes ayant vécu la dictature dans la clandestinité, essayant aujourd'hui de vivre avec ces souvenirs, et tentant de transformer une société encore très compartimentée.

En 2004, lors d'un voyage au Cambodge, et réfléchissant entre deux ossuaires khmers rouges à mes projets de recherche pour les concours de recrutement du CNRS, traiter de manière comparative la question de la territorialisation de l'environnement dans un contexte post-autoritaire me semblait une bonne piste à explorer. Pour moi, intégrer la réflexion politique tant dans ses dimensions géographiques qu'historiques, allait donner un autre sens à mes explorations. En creusant les appartenances politiques, j'étais curieux du passé des acteurs étudiés pendant les périodes autoritaires, et je m'appropriai les lieux en fonction de leur signification politique, historique et culturelle, beaucoup plus que simplement paysagère. En ayant intégré le bouleversement dans ma quête, naissait alors en moi l'empathie vis-à-vis de mes « conquêtes » (appropriations territoriales, acteurs, amitiés etc.). Et à l'image du livre de Gillian Slovo (fille de Joe Slovo⁴)- *Red Dust*⁵ (*Poussière rouge*)- j'ai cherché à comprendre les logiques des « bourreaux » et des « victimes » dans le contexte politique, historique et culturel de leur énonciation. A ce propos, le colloque organisé le 15 mai 2002 au Sénat, sous la présidence de Robert Badinter⁶, sur les comparaisons des expériences des commissions « vérité et réconciliation » en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili était d'une qualité exceptionnelle. J'ai pu y rencontrer André Brink pour la

⁴ Secrétaire général du Parti Communiste sud-africain entre 1984 et 1991. Il a joué un rôle central dans les négociations de la période de transition puis il a été le tout premier ministre du logement de la présidence Mandela.

⁵ « En 1995, l'Afrique du Sud tente de se remettre de l'apartheid. Il faut régler les comptes du passé pour construire l'avenir. Tel est le rôle de la Commission Vérité et Réconciliation. Les audiences se succèdent et confrontent les victimes aux bourreaux. Dans la chaleur poussiéreuse de Smitsrivier, Sarah, jeune et brillant procureur, cherche à y voir clair. Mais le droit suffit-il à la quête de la vérité ? Et LA vérité existe-t-elle ? Au-delà des causes politiques, il y a les individus avec leurs failles et leurs contradictions, leurs petites lâchetés et leurs grands sentiments... ». (Slovo 2001)

⁶ « Un troisième colloque présidé par M. Robert Badinter, ancien Président du conseil constitutionnel, a été mis en place par le Comité, à Paris, au Sénat, le 15 mai 2002, sur le rôle de la Commission Vérité et Réconciliation. M. Denzil Potgieter, Président du Comité d'Amnistie fera le bilan de cette expérience unique conduite par Mgr Desmond Tutu et des témoignages seront présentés par le Legal Resources Centre d'Afrique du Sud et les écrivains Gillian Slovo et André Brink. » http://www.lalettrediplomatique.fr/contribution_detail.php?id=17&idrub=52&idrubprod=234, accédé le 14/04/2015.

seconde fois (qui avait l'air content que j'aie survécu à l'enfer de Richards Bay !) et Gilian Slovo pour la première fois. J'ai réalisé lors de cette après-midi d'échanges que l'Afrique du Sud était plus avancée en termes de réconciliation que l'Argentine et le Chili, mais que se posait la question de la justice et de la peine face aux frustrations accumulées par les victimes. Une décennie plus tard, le Chili est encore à la traîne malgré quelques initiatives bien engagées⁷. Les ex-notables de la dictature chilienne et du régime d'apartheid continuent de couler des jours paisibles dans des conditions de vie souvent supérieures à la moyenne. Je pense aussi à l'élection à la présidence chilienne de Sebastian Piñera (2010-2014), homme d'affaire chilien ayant fait sa fortune grâce à la dictature de Pinochet. En Argentine, les procès des généraux et des exactions commises pendant la dictature militaire se sont déroulés ces dernières années.

En intégrant ces bouleversements dans mes recherches, dès la thèse, j'ai essayé de travailler la notion d'instrumentalisation politique. Pour moi, la territorialisation de la nature était forcément synonyme de conflits et de stratégies de domination. Dès lors, mes explorations prenaient une toute autre dimension, car il s'agissait d'aller explorer le for intérieur de « mes » acteurs, leurs « espaces et recoins cachés ». Je fais ici référence à une approche réflexive de la méthodologie de terrain que j'ai présentée lors du colloque d'Arras sur les « bricolages du terrain » (Guyot 2008). En réalisant cette opération, j'ai eu l'impression de conquérir certains non-dits de ces territoires. Et par-là même je me les appropriais pour le « meilleur et pour le pire », partagé entre attirance et rejet. Est-ce pour cette raison qu'en Afrique du Sud, comme Argentine et au Chili, j'ai été amené à changer plusieurs fois de terrain ?

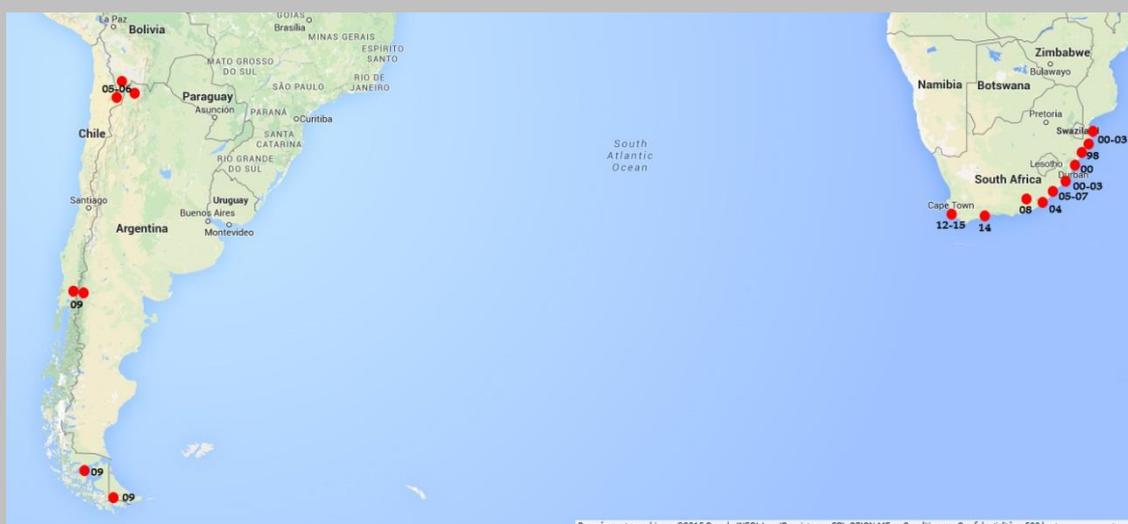
A.2.2. Le « multi-terrains » au service de la connaissance fine des transformations politiques

Je touche là quelque chose d'important dans ma manière d'être à la géographie. Ma volonté de ne pas rester en place, d'aller à la découverte d'un autre pays (Afrique du Sud, puis Chili et Argentine) puis de changer de terrain au sein d'un même pays relève de cet « équilibre » entre désir d'exploration et compréhension ubiquiste des bouleversements (tableau 1). Comme si j'allais chercher ailleurs les réponses aux questions que je m'étais posées à un autre endroit... En 2004, j'ai opéré un glissement de thématique, dans le cadre d'un programme CORUS coordonné par Frédéric Giraut, pour aborder la question de la néotoponymie en Afrique du Sud. Cette nouvelle entrée m'a confirmé dans mon désir de comprendre le processus de reconstruction des territorialités brisées par des années de régimes coloniaux et d'apartheid (Guyot & Seethal 2007, Giraut *et al.* 2008).

⁷ <http://blogs.rue89.nouvelobs.com/alma-latina/2013/10/10/chili-le-juge-guzman-raconte-son-enquete-sur-pinochet-231301>, accédé le 14/04/2015.

Tableau 1 : Terrains, partenariats et questionnements de recherche (1998-2015)

Etapes de la recherche	Afrique du Sud	Argentine	Chili	Partenariats institutionnels et collaborations
Initiation à la recherche : terrains de maîtrise et DEA	1997-1998 : Contradictions et enjeux du développement à Richards Bay 1999-2000 : Les enjeux environnementaux dans la question urbaine sud-africaine avec l'exemple de Durban			Université de Provence puis IRD [E. Dorier, direction ; B. Antheaume et J.-P. Ferrier codirection pour le DEA]
Formation à la recherche : terrains de thèse	2000-2003 : La territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone)		2002 et 2003 : premiers voyages au Chili.	Université de Nanterre, IRD et université du Zoulouland (Afrique du Sud) [A. Dubresson et B. Antheaume, codirection ; E. Deliry-Antheaume, F. Giraut, Y. Govender, M. Houssay-Holzschuch, M. Jury, A. Mthembu, B. Rey, S. Hessel sur le terrain]
Maturation de la recherche : terrains de post-doctorat	Entre 2003 et 2006 : co-écriture de plusieurs articles de synthèse sur les questions de nature et de néotoponymie avec M. Houssay-Holzschuch et F. Giraut. 2004 : Néotoponymie en Afrique du Sud : le cas d'East London 2005 : Les ONG environnementales à la conquête de la Wild Coast	2005 : premier voyage en Argentine 2005-2006 : Le tourisme transfrontalier et la protection de la nature dans les Andes Centrales : San Pedro de Atacama, Tilcara et Uyuni (Chili, Argentine et Bolivie)		Université de Grenoble 1 & 2 et IRD, université de Fort Hare (Afrique du Sud) [F. Giraut, M. Houssay-Holzschuch, C. Seethal, F. Gebrati, S. Hessel et L. Mniki sur le terrain] Université Arturo Prat (Iquique, Chili) [A.-L. Amilhat-Szary, S. Gonzalez et B. Obry-Guyot sur le terrain]
Recherche professionnelle : terrains pendant la Maîtrise de Conférences	2007-2008 : Front écologique de la Wild Coast 2008 : La fabrique de la nature à Hogsback 2009 : colloque « fronts écologiques » à Limoges 2012-2015 : ANR UNPEC, protection de la nature et ségrégation socio-culturelle au Cap. 2014... : La mise en art d'un front écologique : Eden to Addo Initiative (Plettenberg Bay)	2009 : Protection de la nature et populations autochtones dans les parcs nationaux frontaliers de Puyehue (Chili) et Nahuel Huapi (Argentine) 2009 : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili), têtes de pont antarctiques.		Université de Limoges [J. Dellier, M. Houssay-Holzschuch, A.-L. Amilhat-Szary, R. Miniconi] ANR, Université de Nanterre, Université de Limoges [N. Belaidi, A. Caillot, J. Dellier, F. Landy]



Mes terrains sud-africains sont tous littoraux à l'exception d'Hogsback et de la partie intérieure du corridor Eden to Addo. Ce tropisme littoral de la thèse s'est donc confirmé. En Argentine et au Chili, mes terrains sont tous montagnards, ce qui confirme leur origine « grenobloise », à l'exception d'Ushuaia et de Punta Arenas liés à mon tropisme antarctique.

Comme en témoignent les publications associées à ces différents terrains, ma recherche s'est rarement faite de manière solitaire mais de manière collective, ce qui explique aussi en partie le foisonnement des terrains, lié à la rencontre de plusieurs projets de recherches.

Ce travail d'HDR est d'ailleurs une tentative pour synthétiser et restructurer l'ensemble de ces déplacements et de ces rencontres. Finalement, je peux assumer -tout en le regrettant- de ne pas avoir approfondi le même terrain pendant vingt ans mais d'avoir conçu un terrain « réticulaire » dans l'espace et dans le temps, tout en restant dans le cadre de trois pays bien définis. Maintenant que j'ai affiné mes grilles de lectures méthodologiques et mes outils conceptuels, j'aurai envie de retourner dans plusieurs de ces endroits pour confirmer ou infirmer mes premières conclusions, et surtout les mettre à jour... car les bouleversements s'observent sur le temps long, probablement sur plusieurs générations. Ce retour sur les terrains anciens peut s'effectuer par un autre voyage ou par un déplacement « imaginaire » rendu possible par l'art. Je reviendrai là-dessus dans la pause réflexive « C ». Car, en réutilisant de manière artistique tout mon corpus cartographique de thèse, c'est bien d'une forme de retour sur expérience dont il s'agit. Une autre manière de dépeindre l'exploration et de comprendre les bouleversements de sociétés émergentes et attachantes.

Introduction générale

Avertissement de lecture : Cette introduction générale présente le cadre d'ensemble de mon travail d'habilitation. Elle est complémentaire - mais non redondante - des trois introductions de chapitres (I, II et III). Ainsi, le lecteur souhaitant des éléments d'introduction plus précis sur le concept de front écologique, la démarche comparative Afrique du Sud, Argentine et Chili et la mise en art des fronts écologiques les trouvera au début de chacun des chapitres correspondants.

Ce travail d'habilitation à diriger des recherches a pour ambition de proposer une lecture territoriale des rapports de pouvoir entre les sociétés par rapport à la nature. Cette vision politique des appropriations socio-spatiales de la nature est résolument postcoloniale car elle repose sur des circulations conceptuelles croisées Sud-Nord, Sud-Sud et Nord-Sud. Ainsi, je propose dans ce mémoire une formulation approfondie du concept de front écologique, conçu à partir de séjours de terrains répétés dans un pays du Sud, l'Afrique du Sud, défini par plusieurs auteurs comme une « post-colonie de peuplement⁸ » (Giraut & Vacchiani-Marcuzzo 2012, Pearson 2002). Cependant, le concept de front écologique a pu s'appliquer à de nombreux pays, du Nord comme du Sud, grâce à une réappropriation collective, dont le *workshop* de Limoges de mai 2009⁹ constitue la première étape. De plus, j'utilise ce concept à des fins comparatives Sud-Sud en l'appliquant à l'Afrique du Sud, à l'Argentine et au Chili, qui sont deux autres postcolonies de peuplement aux temporalités politiques et aux logiques de métissage différenciées. A la fin de ce travail, je propose de réinterroger les appropriations socio-spatiales de la nature à travers le prisme artistique *in situ* qui a essentiellement émergé dans les pays du Nord à partir des années 1960. En mettant en regard un concept né au Sud et des pratiques artistiques territorialisées venues du Nord, je souhaite effectuer de nouvelles comparaisons entre Sud et Nord (Afrique du Sud, France et Etats-Unis essentiellement) pour montrer la mondialisation des réappropriations esthétiques des espaces périphériques.

Cette introduction se propose d'éclairer le contenu de ce mémoire et d'éclaircir plusieurs points lexicaux, sociétaux, problématiques, méthodologiques et relatifs aux objectifs d'ensemble de ce travail.

1. Une mise au point sur le champ lexical

Mon objet de recherche comporte plusieurs pièges lexicaux. Si je n'ai pas la prétention de tous les éviter, je vais tenter ici de les expliciter.

D'un point de vue lexical, je parle de « nature », comme en témoigne mon titre d'HDR « *l'art et la manière de protéger la nature* », mais aussi d'écologie quand j'énonce le concept de « front

⁸ Traduction de « post-settler society ».

⁹ <http://calenda.org/195052>, accédé le 12/05/2015. Workshop qui s'est tenu avec des chercheurs du Nord comme du Sud.

écologique ». En m'appuyant sur la théorie de l'environnementalité, je mobilise aussi une référence directe à l'environnement. Enfin, dans le troisième chapitre sur la mise en art de la nature, je ne peux pas faire l'impasse sur le concept de paysage. J'aurai pu consacrer de nombreuses pages à la clarification de mon usage de ces différents termes qui ne sont bien sûr pas équivalents. Ceci n'est pas mon objectif principal dans cette habilitation car de telles réflexions ont déjà été menées par ailleurs (Berque 2000, Descola 2005, Larrère 2009, Latour 2004). Je ne suis toutefois pas dupe de la construction complexe et abondamment discutée de ces champs lexicaux. De ce fait, j'aimerais justifier ici que je n'emploie pas tel ou tel terme au hasard ou uniquement par facilité synonymique.

Je travaille essentiellement dans ce mémoire sur des appropriations socio-spatiales postcoloniales néanmoins basées sur une vision essentiellement occidental-centrée de la nature, même si des recherches récentes menées en relation avec mes doctorants (Maraud 2014) me conduisent à considérer d'autres visions de la nature (autochtones et par le bas en particulier). Le sous-processus de front écologique autochtone présenté en fin de chapitre I représente ainsi une opportunité de tester le concept en lien avec d'autres cosmovisions existantes. Quand je parle de nature, je dois donc distinguer mon propre entendement de la définition, celui produit par la communauté des géographes (Arnould & Glon 2005) ou des sociologues (Viard 2012) et la vision mobilisée par les acteurs des différents fronts écologiques que j'étudie. Cette distinction rend complexe un positionnement épistémologique dans le champ de la philosophie de la nature, car pour moi, la nature est une entrée thématique pour faire de la géographie, et non le contraire. Ainsi, je me sens très proche de la définition de nature donnée par Descola (2005) qui varie en fonction de quatre grandes ontologies (naturalisme, animisme, totémisme, analogisme) présentes sur terre. Cette définition reconnaît à la fois le caractère fallacieux d'une nature sauvage qui serait indépendante des sujets humains (type *wilderness* anglophone) tout en restituant les significations plurielles de la nature dans le fonctionnement des différentes sociétés et replaçant donc son caractère central. La grille de lecture proposée par Descola est utile dans une démarche de déconstruction des appropriations de la nature, telle que j'entends la mener. Les Larrère (2009) plaident pour un bon usage « écocentré » de la nature fondé sur la science. J'adhère à leurs propositions sur la fin de l'extériorité de l'homme à la nature et sur une absence d'équilibre de celle-ci devant être regardée plutôt au travers de son évolution constante. Leurs propos permettent de créer des liens entre le champ lexical de la nature et celui de l'écologie. En particulier, ils appréhendent la nature au prisme de sa diversité « comme une hiérarchie de systèmes avec des niveaux d'organisation qui constituent des entités réelles, et pas seulement des configurations contingentes. Ces niveaux sont constitués par des propriétés émergentes qui, sans interrompre la continuité des processus, les organisent et leur donnent sens. » C'est en suivant cette logique que j'ai préféré parler de « front écologique » pour désigner les (re)conquêtes territoriales réalisées au nom de la nature. En effet, les fronts écologiques sont des entités réelles constituées par des propriétés émergentes (ou pionnières). *Stricto-sensu*, le concept de front écologique devrait correspondre à des dynamiques spatiales réservées aux espèces animales et végétales (comme les invasions biologiques), or je l'utilise à propos de dynamiques socio-spatiales réalisées à des fins politiques ou économiques. Le terme de « front écologiste » serait donc

sémantiquement plus juste, au regard de la différence existant entre l'écologie (science des écosystèmes) et l'écologisme (militantisme orienté vers la protection de ces écosystèmes). Toutefois, j'ai choisi le terme « écologique » d'abord en relation avec la *political ecology* qui est un des champs disciplinaires dans lequel je souhaite ancrer épistémologiquement ce concept. De plus, « écologique » fait aussi référence dans le langage courant à un usage ou une pratique respectueuse de la nature (ou de l'environnement) et le préfixe « éco » est souvent utilisé pour signifier ce parti-pris (éco-lodge, éco-village, éco-tourisme etc.). Donc l'idée qu'une appropriation spatiale soit respectueuse de la nature correspond bien à l'idée d'un front écologique. Le choix du terme « éco-front » avait d'ailleurs été retenu lors du *workshop* de Limoges en 2009. En anglais, le front écologique devient *eco-frontier*, ce qui permet d'englober à la fois les idées d'écologie et d'écologisme. Si le terme *ecologism* existe en anglais, c'est plus le mot *environmentalism* qui est utilisé pour désigner le militantisme politique lié à la protection de la nature et de l'environnement. Ce mot apparaît dans les années 1960, plus chargé de sens politique que « nature » car intégrant les relations systémiques entre les sociétés et leur environnement, et en particulier les menaces que font peser sur lui le complexe industriel. J'emploie assez peu le terme d'environnement dans ce travail car le concept de front écologique ne regroupe pas toutes les luttes / conquêtes environnementales, en particulier celles ne donnant pas lieu à une appropriation spatiale bien marquée. En revanche, je relie le front écologique à une théorie de l'environnementalité (Agrawal 2005b, Fletcher 2010, Luke 2000, Rutherford 2007) dérivée de la gouvernementalité foucauldienne (Foucault 1978) et de l'environnementalisme (Duban 2000). Cependant, pour montrer que le terme d'environnementalité est dérivé de l'anglais, j'utilise aussi largement le mot français « d'éco-gouvernementalité ».

J'ai longtemps parlé de front écologique sans faire référence au paysage (Guyot 2011b) car je pensais qu'une entrée dans le concept de paysage ne s'improvisait pas compte-tenu de sa consistance théorique et opérationnelle (Berque 1990, Blanc & Lolive 2008, Sgard *et al.* 2010, Sgard 2010). Néanmoins, en m'intéressant à la mise en art des fronts écologiques, le paysage s'impose alors comme un outil indispensable pour comprendre certaines formes d'appropriation *in situ* et à distance de la nature. Berque pose le paysage comme un processus d'appropriation élitiste et de valorisation de l'environnement, et non comme une réalité partagée.

« Donc, à partir de l'environnement, – sa matière première qui, elle, n'a pas changé –, le paysage advient à la réalité au IV^e siècle, en Chine du Sud. Mais pas pour tout le monde ! Pour une frange étroite de la société chinoise, les mandarins lettrés. Pour ceux-ci, le paysage existe, mais pour les autres, et pour longtemps encore, il n'existe pas. [...] Ainsi, l'environnement n'est pas beau en lui-même. Pour qu'il le devienne, et devienne ainsi paysage, il faut le « faire beau » (*wei mei*). [...] En effet, comme bien plus tard le confirmera Cézanne¹⁰, pour les ploucs, ceux qui travaillent la terre au lieu de la contempler, le paysage n'existe pas. »¹¹

¹⁰ « Avec des paysans, tenez, j'ai douté parfois qu'ils sachent ce que c'est qu'un paysage, un arbre, oui. Ça vous paraît bizarre. J'ai fait des promenades parfois, j'ai accompagné derrière sa charrette un fermier qui allait vendre ses pommes de terre au marché. Il n'avait jamais vu Sainte-Victoire ». Propos recueilli par Joachim Gasquet, Cézanne, Fougères, Encre marine, 2002 (1921), p. 262-263.

¹¹ <http://ecoumene.blogspot.fr/2013/05/sujet-et-paysage-berque.html>, accédé le 12/05/2015.

Ce que décrit Berque ici est proche des logiques de domination et de discrimination souvent associées au front écologique. Le fait que les paysans n'auraient pas conscience du paysage est très révélateur de l'élitisme réducteur des « inventeurs » du paysage, alors même que par leur travail de la terre ils ont participé à le façonner. De même, pour créer un front écologique, il faut des acteurs qui aient une vision contemplative de la nature et qui souhaitent la protéger, soit directement, soit indirectement. Ces acteurs, la plupart du temps exogènes à l'espace considéré estiment souvent que les populations locales ou autochtones n'ont pas cette capacité à apprécier la nature et donc sont dénués de la volonté de la protéger. Cette attitude de domination, souvent exercée dans le cadre colonial, est en train de laisser la place aujourd'hui à des processus de protection « par le bas » mais qui sont souvent l'objet d'instrumentalisations diverses. Pour le paysage, il en est de même avec l'avènement du concept de paysage participatif lié aux logiques de l'habiter (Blanc & Lolive 2013, Blatrix 2012).

Historiquement, entre le milieu du XIX^{ème} siècle et les années 1920, la naissance du front écologique est souvent associée à la transformation de la nature en paysage, par le biais des artistes-peintres ou des photographes (Regnauld *et al.* 2012). La logique patrimoniale de front écologique est donc liée à cette fabrique du paysage qui est contrôlée par un petit nombre d'individus souhaitant s'en réserver l'usage (Guyot *et al.* 2015). La création du paysage est un des processus sous-tendant la mise en place de fronts écologiques dans les espaces périphériques pour lesquels la nature revêt une dimension monumentale pouvant être contemplée à partir d'une tête de pont (voir chapitre III). Berque montre aussi que l'invention du paysage n'est pas occidental-centrée mais sino-centrée. Il serait possible de retravailler le concept de front écologique en diversifiant les visions et appropriations paysagères de la nature qui le sous-tendent et tisser des ponts avec les différentes ontologies de Descola.

Il n'y a donc pas de confusions ou de contradictions dans ma pensée entre nature, front écologique, environnementalité et paysage. Ce sont des concepts qui sont associés entre eux dans des relations de causalité et de complémentarité.

2. Contextualisation sociétale de l'objet de recherche

Mon objet de recherche sur les fronts écologiques repose sur le principe que la plupart des appropriations spatiales passées et contemporaines de la nature relèvent de formes de dominations politique, sociale et économique fortement territorialisées (Héritier *et al.* 2009). Le contexte sud-africain m'a aidé à formaliser cette hypothèse de recherche postcoloniale où l'analyse politique critique des instrumentalisations pouvait parfois l'emporter sur la réflexion empirique sur la pertinence des différents modes de gestion de la nature. Je tiens cependant à affirmer clairement ici que l'objectif de ma recherche n'est pas de proposer une typologie des différentes formes de protection de la nature et de leur éventuelle efficacité à protéger des écosystèmes en péril, mais de comprendre quels sont les enjeux politiques, sociaux, économiques et territoriaux sous-tendus par ces différentes formes de protection. Il s'agit donc d'une *political ecology* où le politique l'emporte sans doute sur l'écologie (Walker 2005, 2006, 2007), car je suis

avant tout un géographe du politique. Je revendique donc pleinement cet objet de recherches à « rebrousse-poil » qui ne fait pas de moi un ennemi de la nature au nom d'un certain « humanisme » – ce n'est pas du tout cela qui est en cause – mais plutôt un observateur critique d'une nature souvent instrumentalisée et manipulée. Je serai le premier à me féliciter de processus de fronts écologiques dont l'objectif serait de protéger la nature pour un usage collectif et durable... conçu sans-arrières pensées raciales, foncières ou politiques. Le front écologique idéal issu d'un militantisme par le bas apparemment désintéressé est d'ailleurs très intéressant à déconstruire pour comprendre le lien réel d'une société à sa nature. En effet, la protection de la nature n'est pas post-politique, et n'appartient pas à une ère où un certain consensus éthique dominerait les enjeux politiques (Swyngedouw 2010) comme certains réseaux d'acteurs internationaux voudraient nous le faire croire (IUCN, WWF, UNESCO, Etats etc.). La protection de la nature est éminemment « policée », à la manière de Rancière (Chambers 2011, Pasquier 2004, Purcell 2014) et relève donc de stratégies de contrôle global et de domination politico-économique. Cette domination est intellectuelle et concerne aussi la production de la connaissance.

La « Southern Theory¹² » (Comaroff & Comaroff 2012, Connell 2007) s'inscrit comme une alternative possible à la domination académique du Sud par le Nord, coupable de pillage de données sans aucune contreparties, de verrouillage conceptuel, voire d'un complexe de supériorité théorique. Cette proposition est intéressante car elle « réhabilite » les intellectuels et les concepts élaborés au Sud. Pour autant, je ne peux pas me faire passer pour un chercheur du Sud ! En revanche, je peux essayer d'élaborer un concept à partir d'un terrain localisé au Sud avec la collaboration et l'assentiment des collègues du Sud¹³. Le front écologique est né dans ce contexte de partage intellectuel (Blásquez-Martínez 2009, Guyot & Mniki 2008, Guyot & Dellier 2009, Kepe 2009). L'autre difficulté serait de tomber dans le piège du « tout postcolonial » et d'élaborer une grille de lecture qui ne serait valable qu'au Sud, et pas dans n'importe quel Sud, celui des postcolonies de peuplement... La capacité du concept de front écologique à dépasser le cas sud-africain est le pari de cette habilitation à diriger des recherches : un concept à but comparatif et disposant d'une capacité heuristique de relecture des problématiques à la fois du Sud et du Nord.

¹² “Southern Theory presents the case for a radical re-thinking of social science and its relationships to knowledge, power and democracy on a world scale. Mainstream social science pictures the world as understood by the educated and affluent in Europe and North America. From Weber and Keynes to Friedman and Foucault, theorists from the global North dominate the imagination of social scientists, and the reading lists of students, all over the world. For most of modern history, the majority world has served social science only as a data mine. Yet the global South does produce knowledge and understanding of society. Through vivid accounts of critics and theorists, Raewyn Connell shows how social theory from the world periphery has power and relevance for understanding our changing world from al-Afghani at the dawn of modern social science, to Raul Prebisch in industrialising America, Ali Shariati in revolutionary Iran, Paulin Hountondji in post-colonial Benin, Veena Das and Ashis Nandy in contemporary India, and many others.”

<https://www.allenandunwin.com/default.aspx?page=305&book=9781741753578>, accédé le 12/05/2015.

¹³ Voir pause réflexive B sur les tensions Nord-Sud qui sont apparues lors du workshop de Limoges sur les fronts écologiques en mai 2009.

Si la mondialisation des enjeux écologiques et de protection de la nature offre un ensemble de dynamiques propres à valider la capacité d'éclairage planétaire des fronts écologiques, il reste à ne pas simplifier les enjeux locaux et nationaux et à les replacer dans leurs contextes politiques respectifs. La proposition d'une grille de lecture des fronts écologiques sous forme de générations pourra remplir cet objectif.

3. Identification disciplinaire de la problématique de recherche : continuités et inflexions

La problématique de recherche de cette habilitation est le produit d'une réflexion de recherche qui a commencé pendant la thèse et qui s'est poursuivie pendant mes années de post-doctorat et de maîtrise de conférence. Il est intéressant de noter que mon sujet de thèse sur « la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du KwaZulu-Natal en Afrique du Sud » (Guyot 2003) - avec une méthodologie très orientée sur les jeux d'acteurs- s'est construit de manière très empirique sans aucune volonté première de rattachement à telle ou telle école de la géographie ou d'identification à une sous-discipline. Je suis parti de l'idée que l'environnement (défini en tant que nature à protéger ou comme espace menacé par des rejets industriels) était source de conflits multiscalaires portés par des acteurs. J'ai montré que ces conflits étaient instrumentalisés au nom de stratégies territoriales individuelles et collectives éminemment politiques. J'ai fait dans cette thèse de la géographie politique de l'environnement à la manière de Monsieur Jourdain, en me basant sur une méthodologie socio-anthropologique.

En effet, au début des années 2000 en France, ce champ de la géographie n'est pas encore structuré. Ma thèse est une des premières en géographie portant spécifiquement sur les conflits environnementaux¹⁴. Celle de Lecourt (2003) traitait plus précisément des conflits d'aménagement. Au début des années 2000¹⁵, plusieurs thèses¹⁶ ont porté sur les relations entre nature, acteurs et territoires – principalement au sein d'espaces naturels protégés - et mentionnaient parfois la question des conflits environnementaux sans toutefois en faire un élément structurant de leur problématique ou de leur méthodologie (André 2002, Chartier 2002,

¹⁴ Conflit qui a pour cause une problématique environnementale. Il existe deux types de conflits environnementaux : 1/ « Conflit environnemental d'amont » : c'est la nature qui est objet du conflit, en tant qu'espace naturel chargé de représentations (idéologiques, politiques, historiques) et objet de convoitises (extraction ou protection). Les anglophones parlent de *green issues*. 2/ « Conflit environnemental d'aval » : c'est la production culturelle et anthropique de l'environnement qui est objet du conflit, en tant qu'espace humanisé (par exemple, industriel ou urbain) représentant une menace environnementale (les externalités négatives) pour l'espace naturel ou pour l'espace humanisé lui-même. Les anglophones parlent de *brown issues*. Dans les deux cas, on s'intéresse à l'espace sur lequel se déroule le conflit, aux représentations et aux stratégies des acteurs, et à l'instrumentalisation de l'environnement dans le cadre de conflits et de rivalités territoriales plus larges.

¹⁵ Dans les années 1990, doit aussi être citée la thèse de Grenier (1996) publiée quatre ans plus tard (Grenier 2000).

¹⁶ Liste non exhaustive.

Depraz 2005b, Héritier 2002, Laslaz 2005, Milian 2004, Rodary 2001¹⁷). Grâce à cette dizaine de thèses soutenues entre 2001 et 2005 va se structurer en France un nouveau champ au sein de la géographie française appelé « géographie politique de l'environnement » et officialisé par la parution d'un article de référence en 2007 dans la revue *l'Espace Politique* (Chartier & Rodary 2007). La revue pluridisciplinaire « *Ecologie et Politique* » fondée en 1992 par Jean-Paul Deléage (historien de l'écologie et militant) va d'ailleurs permettre à plusieurs de ces géographes d'être représentés au sein du comité de rédaction. A cette époque d'autres géographes – souvent plus confirmés - mènent déjà leurs recherches sur des thématiques associant les questions de nature, de territoires et d'acteurs (Arnauld & Simon 2007, Blanc-Pamard & Rakoto-Ramiarantsoa 2000, Blanc-Pamard *et al.* 2006, Cormier-Salem & Boutrais 2005, Rodary & Castellanet 2003, Rossi 2000¹⁸), d'autres vont y venir (Albaladejo & Arnauld de Sartre 2005, Benhammou 2007, Giraut *et al.* 2005). Pour ma part, j'ai fait évoluer le titre de ma thèse lors sa publication en 2006 pour y inclure le terme de « politique » : « Rivages Zoulous : l'environnement au service du politique en Afrique du Sud » (Guyot 2006b). A la même époque, l'ATI « Aires protégées » (2004-2006), menée par l'IRD (Aubertin & Rodary 2008) puis le colloque de Chambéry de 2009 « Espaces protégés, acceptation sociale et conflits environnementaux » (Laslaz *et al.* 2014) vont représenter des moments importants pour la structuration collective de cette géographie politique de la nature ouverte sur la pluridisciplinarité. Ce sont des géographies qui s'intéressent aux dimensions et aux usages politiques de la nature protégée, plus qu'à celles de l'environnement *per se*.

La plupart des géographes français s'intéressant à ces problématiques possèdent une connaissance la littérature anglophone et vont s'identifier de plus en plus à un courant fédérateur de la géographie anglophone qui est la *political ecology*. Pour ma part, j'ai découvert cette sous-discipline en 2004 avec la sortie de la première édition du manuel de Robbins réédité en 2012 (Robbins 2012). La *political ecology* est un champ plutôt assez large dont les caractéristiques sont liées au primat de l'approche par le terrain, à une surreprésentation des problématiques liées aux pays du Sud et à leur comparaison, à l'importance des acteurs du bas et de leurs stratégies face aux processus de domination, et à l'éclairage des instrumentalisation politiques multiscalaires associées aux questions écologiques (comme la conservation de la nature, l'agriculture de subsistance, la dépossession foncière etc.). Le premier article traduit en français sur la question va sensiblement dans le même sens.

« La *political ecology* analyse essentiellement le pouvoir et les luttes pour le pouvoir en matière de gestion de l'environnement, ce qui rend nécessaire de se concentrer sur les divers acteurs du secteur de l'environnement et les intérêts qu'ils défendent, ainsi que sur les discours établissant le mode de compréhension en vigueur des thèmes et des problèmes concernés. Par ailleurs, cette approche implique d'analyser comment les atteintes contre l'environnement ainsi que les mesures tendant à le sauvegarder comportent des modes de répartition spécifiques des bénéfices et des coûts entre

¹⁷ Xavier Arnauld de Sartre rejoindra vite ce groupe après une thèse soutenue à Toulouse en 2003 sur les « territorialités contradictoires des jeunes ruraux amazoniens : mobilités paysannes ou sédentarités professionnelles »

¹⁸ Liste non-exhaustive

divers groupes sociaux. La *political ecology* fait aussi de la production de savoir sur l'environnement un objet d'analyse. » (Benjaminsen & Svarstad 2009, pp. 3–4)

Plusieurs articles théoriques sur la *political ecology* publiés dans la revue *Progress in Human Geography* ainsi que plusieurs ouvrages de référence (Springate-Baginski & Blaikie 2013, Zimmerer & Bassett 2012) ont permis de structurer les débats sur le champ théorique de cette sous-discipline au sein de la géographie anglophone. Un premier ensemble d'articles écrits par Walker a discuté de la part relative de l'écologie, de la politique et des politiques dans les recherches menées au nom de *political ecology* (Walker 2005, 2006, 2007). Un second ensemble écrit par Neumann a permis de formaliser les liens théoriques et disciplinaires de la *political ecology* au sein de la géographie, en particulier en relation avec les concepts d'échelle (*scale*), de région et de paysage (*landscape*) (Neumann 2009, 2010, 2011). Dans le même temps va se formaliser une « political ecology à la française », label revendiqué et porté essentiellement par Gautier du Cirad¹⁹ et Arnauld de Sartre du CNRS qui ont tous les deux publié des ouvrages de référence sur la question ces dernières années (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, Gautier 2012). Gautier a coordonné un numéro spécial de revue (*Echogéo*) sur la question sans toutefois attirer les géographes français travaillant sur la géographie politique des espaces naturels protégés (Bassett & Gautier 2014).

Pour part, je me revendique de la *political ecology* même si je pense qu'une partie de mon travail relève aussi du champ des *environmental politics* qui procède plutôt d'une analyse par le haut des relations politiques (Carter 2007). Faut-il absolument vouloir fabriquer un champ disciplinaire de « political ecology à la française » sachant que le terme français « d'écologie politique » est un faux-ami et conduit vers une autre réalité sémantique liée aux logiques politiques et électorales de l'écologisme politique au sein de la démocratie française ? La géographie politique de l'environnement me semble être un terme plus intelligible au sein de la communauté géographique francophone ce qui n'empêche pas d'utiliser la *political ecology* pour se définir au sein de la communauté géographique anglophone. Dans les deux cas, il me semble intéressant de travailler à construire des concepts qui puissent être utiles à ce champ en émergence en France tout en ayant la possibilité de les faire circuler au sein du monde anglophone et dans les pays du Sud.

Le conflit environnemental utilisé en thèse n'est pas un concept mais plutôt une entrée méthodologique (pas spécifique à la géographie, car très orienté vers la socio-anthropologie) pour rentrer au cœur de problématiques inhérentes à la *political ecology*. Si cette approche « conflits » a continué à animer mon travail de recherche après la thèse, elle n'était pas suffisante pour monter en généralité. Il me fallait donc réfléchir à un concept géographique qui rende compte spatialement de cette dimension conflictuelle de l'environnement et permette d'interpréter des processus de territorialisation réalisés au nom de la nature. Le front écologique est un concept qui permet l'insertion des conflits dans un processus dynamique de nature idéologique et territoriale, l'identification d'une généalogie interprétative des grands contextes conflictuels liés aux espaces naturels et la possibilité de saisir pleinement les dimensions multiscalaires des conflits. Le concept

¹⁹ <http://ur-bsef.cirad.fr/actualites/1-approche-political-ecology>, accédé le 13/05/2015.

de front écologique est pensé pour sortir de l'analyse monographique et spécifique de chaque conflit et tenter de généraliser et permettre des comparaisons, ce qui sera l'objet des deux premiers chapitres de cet ouvrage.

4. Partis-pris méthodologiques

Ces recherches sur les fronts écologiques, dont la synthèse et la mise en perspective sont présentées dans ce mémoire, se basent sur un ensemble d'opérations méthodologiques dont j'aimerais préciser les grands traits maintenant (certains points seront approfondis dans la pause réflexive B). L'approche qualitative de terrain est fondamentale et constitue une grande part de mon questionnement méthodologique. Elle se doit d'être complétée par un ratissage très large de la bibliographie²⁰ dans les langues maîtrisées par le chercheur (français, anglais et espagnol²¹ ici) et par une recherche des autres types de données existantes (statistiques, cartographiques). J'insisterai aussi sur l'importance prise par l'utilisation des données d'internet dans la réalisation de cette HDR (*web-based methodology*) et symbolique d'une révolution des pratiques de recherche depuis le début des années 2000.

Pour moi, l'importance du terrain se situe aussi en amont et en aval de celui-ci.

En amont, il y a l'étape primordiale du choix du terrain et de la constitution des questionnements. Le choix de terrains comme l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili ne sont pas anodins même si ma première connexion avec ces pays est souvent due à des réseaux amicaux ou familiaux. Par exemple, l'Afrique du Sud de la seconde moitié des années 1990 quand j'y commence mes recherches est un terrain « poly-post » : post-autoritaire, post-moderne, postcolonial, post-apartheid. Ces quatre « post » ne rendent pas forcément simple la compréhension des acteurs et des processus. Pourtant, il faudrait rajouter un cinquième « post », celui du « post-silence » où l'ensemble de la population apprécie qu'on lui donne enfin la parole, à l'image de la commission vérité et réconciliation. L'expérience du terrain en Afrique du Sud que propose Houssay-Holzschuch est aussi celle de la distance géographique et culturelle qui finit par devenir une proximité attachante pour le chercheur qui a osé s'aventurer là où il ne fallait pas aller (Houssay-Holzschuch 2008, 2010). Les ressorts qui font que l'on retourne sur un terrain font partie intégrante de la stratégie méthodologique. En Afrique du Sud, il est par exemple très facile d'accéder à la parole franche de l'acteur, et à tout un ensemble de données chiffrées et cartographiques (d'ailleurs libres de droits). Une telle fertilité incite en général le chercheur à revenir, ce qui lui permet d'observer les changements sur le temps long. En Argentine et au Chili pour leur part, le contact avec les acteurs est d'autant plus facile qu'il est informel.

²⁰ J'ai dû ruser pour obtenir les fichiers PDF de plus des 2/3 des articles non-francophones présents dans ma bibliographie et qui faisaient partie de bouquets bibliographiques non accessibles depuis mon université. Il faut remercier ici les étudiants et les collègues basés dans une université étrangère (Suède, Canada etc.) qui ont pu y avoir accès et me les envoyer !

²¹ Je n'ai pas forcément eu accès à tous les articles désirés en langue espagnole, dont les revues se retrouvent parfois exclues des bouquets commerciaux.

Pendant le terrain doit aussi se gérer le fameux *snowball effect* qui permet de rencontrer entre trois et quatre fois plus d'acteurs que prévu. En effet, à distance, certains acteurs sont visibles, d'autres le sont moins en fonction de leur empreinte virtuelle sur internet et de leur capacité de connexion. Le terrain ce n'est pas qu'un ensemble d'entretiens dans des bureaux climatisés ou chez les gens. C'est aussi un ensemble de hasards et de bricolages qui échappent complètement à la prétendue rationalité scientifique rédigée dans les projets scientifiques. Je fais référence ici à un texte que j'ai présenté au colloque d'Arras en 2008²² et qui essaye de présenter de manière réflexive la réalité d'une pratique de terrain conditionnée par les aléas et les vulnérabilités imposés par les acteurs à étudier. Il s'intitule « Une méthodologie de terrain 'avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements'... » (Guyot 2008). Même si je l'ai écrit il y a sept ans, il reste d'actualité pour parler de cette réalité complexe qu'est le terrain.

En aval du terrain se pose la question de sa cyclicité, du retour régulier sur place et de la poursuite de l'enquête sous d'autres formes. J'ai toujours essayé de proposer un retour aux acteurs rencontrés par le biais d'une dissémination des publications²³. Qu'elle se fasse en direct ou par mail, elle suscite souvent des réactions, plus en Afrique du Sud qu'en Argentine et au Chili au vu de ma modeste expérience latino-américaine.

Je propose dans cette HDR un chapitre comparatif²⁴ sur ces trois pays en lien avec le concept de front écologique. C'est une comparaison *a posteriori* réalisée à partir des résultats de l'application d'une même grille de lecture conceptuelle. Je n'ai jamais envisagé ma méthodologie de terrain en Amérique du Sud à partir d'une grille de lecture comparative formalisée. La comparaison s'est faite au fur et à mesure des rencontres et des lieux traversés. Maintenant que j'ai formalisé cette comparaison dans le chapitre II, le prochain terrain se nourrira forcément de ces nouveaux apports méthodologiques. Au sein de l'ANR UNPEC (Parc nationaux urbains dans les métropoles émergentes de Rio, du Cap, de Nairobi et de Mumbai), la démarche comparative était prévue en amont des terrains, et le collectif s'est aperçu de la difficulté de l'appliquer de manière standardisée aux quatre études de cas.

Une autre spécificité importante de ma méthodologie est la collecte de données non académiques proposées par internet et qui relèvent du domaine de l'opinion (presse, sites d'ONG, de partis politiques etc.) et des représentations (textuelles et photographiques par le biais des moteurs de recherche). Leurs biais résident dans leur absence de représentativité « universelle » par exemple du moteur de recherche « images » de Google (voir pause réflexive B). Néanmoins, ces images donnent une bonne vision des représentations proposées (et produites par) aux/les acteurs connectés.

²² A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie.

²³ Par exemple je suis revenu sur mon terrain de thèse en octobre 2004 avec une centaine de copies de l'ouvrage de synthèse d'une centaine de pages que j'avais tiré en anglais de mon doctorat. Je l'ai offert aux acteurs rencontrés et je l'ai déposé dans l'ensemble des bibliothèques municipales et universitaires des endroits dans lesquels j'avais travaillé [http://ukzn.worldcat.org/title/zulu-shores-preserved-environments-reserved-territories-from-richards-bay-to-kosi-bay/oclc/896767150&referer=brief_results]. Un des acteurs, furieux de ce que j'avais écrit, a préféré le brûler... Mais ce n'était pas un sud-africain, mais un états-unien expatrié.

²⁴ Les références méthodologiques sur la comparaison sont détaillées en début de chapitre II.

Dans le chapitre III je développe des aspects méthodologiques complémentaires appliqués à mon programme de recherche. J'insiste ici sur ma volonté d'ouvrir mes recherches sur des pays du Nord afin de tester l'essoufflement actuel – ou non - de la dichotomie Nord-Sud en particulier dans le cadre d'espaces périphériques et de postcolonies de peuplement.

5. Objectifs de ce mémoire d'habilitation

Au fur et à mesure de l'avancée de ma réflexion sur ce que devait être cette habilitation à diriger des recherches, mes objectifs d'écriture se sont affinés et hiérarchisés, grâce aux conseils avisés de Myriam Houssay-Holzschuch, ma marraine d'habilitation. Il fallait que ce travail réponde à plusieurs exigences : réflexivité, mise en perspective du travail de recherche accompli depuis la thèse et projet scientifique.

L'exigence réflexive est matérialisée par les trois pauses réflexives qui permettent au lecteur de comprendre mon cheminement, mes bifurcations et l'origine de mes intuitions de recherche. Il est possible d'aller très loin dans la psychanalyse réflexive mais j'ai fixé certaines limites à cet exercice pour ne pas sombrer dans une égo-géographie trop impudique.

L'exigence de mise en perspective du travail de recherche accompli depuis la thèse est visible dans les deux premiers chapitres. Je ne pensais pas au départ que cette mise en perspective m'occuperait tant. J'ai utilisé l'opportunité de cette habilitation pour approfondir et détailler dans le chapitre I le concept de front écologique, chose que je n'avais pas pu faire dans les articles publiés à ce sujet auparavant (Guyot 2009b, 2011b, Guyot & Dellier 2009). J'ai eu envie de proposer une grille de lecture détaillée et de la relier aux débats sur l'environnementalité qui traversent actuellement « la political ecology à la française » (Arnauld de Sartre *et al.* 2014). Ainsi posée, ma proposition théorique sur les fronts écologiques peut contribuer aux débats actuels sur l'instrumentalisation de la nature dans le monde. Elle peut aussi intéresser des historiens de l'environnement, dont les articles m'ont d'ailleurs été très utiles pour construire et valider le contenu des différentes générations de fronts écologiques.

La démarche comparative entre l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili du point de vue des fronts écologiques va à mon avis plus loin qu'une simple mise en perspective des recherches effectuées après la thèse. J'ai toujours eu ce souhait comparatif entre tous mes terrains mais sans jamais prendre le temps de le mettre en œuvre. Cette habilitation m'a donné la possibilité de proposer cette comparaison tout en testant dans ces trois pays la pertinence du concept de front écologique. Une comparaison entre plusieurs terrains de pays distincts et une comparaison entre les pays dans leur ensemble n'est pas la même chose. J'ai souhaité ici insister sur l'évolution comparée des politiques environnementales et leur production associée de fronts écologiques dans chacun des trois pays. Si le chapitre I est une version augmentée et mise à jour d'une recherche déjà reconnue, le chapitre II est totalement inédit et propose une comparaison originale.

L'exigence du projet scientifique est visible dans le troisième et dernier chapitre sur la « mise en art des fronts écologiques ». Ce projet ressemble plutôt à un programme de recherches que j'ai travaillé progressivement ces dernières années en parallèle de mes autres activités de recherche. Je souhaiterais pouvoir l'appuyer sur une ligne de financement reconnue pour le développer plus amplement dans le futur. C'est une proposition de recherche qui s'inscrit dans la continuité du reste de mon travail avec le parti-pris de garder le concept de front écologique comme élément central de la réflexion. En revanche, l'approche sur les fronts écologiques est renouvelée car je m'intéresse à leur mise en art. Cette dernière peut-elle être un facteur de création de fronts écologiques ou bien représente-t-elle une raison supplémentaire de leur instrumentalisation actuelle ? Je vais utiliser l'activité artistique in situ et la catégorie des artistes « acteurs » pour tenter d'interpréter les nouvelles appropriations de la nature qui se jouent à la lisière des fronts écologiques. Vouloir associer ainsi deux champs disciplinaires (*political ecology* et art & géographie), certes de plus en plus visibles en France, mais encore marginaux au regard de la géographie francophone *main stream*, représente une prise de risque, mais que je trouve stimulante pour dynamiser mes futures années de recherche. Restant fidèle à mon ancrage de géographe politique de l'environnement, l'entrée « mise en art » peut permettre de rafraîchir les questionnements et d'engager le travail de terrain sous une nouvelle perspective, qui n'empêchera pas les conflits, mais permettra de faire bouger les lignes de front.

Chapitre I. Les fronts écologiques, une proposition théorique



La Barre et le Dôme des Ecrins, vus depuis le Grand Area (Briançonnais). Cliché : Sylhain Guyot, 2013.

I.1. Introduction

Selon une acception occidentale ancienne, solidement enracinée mais très discutée²⁵ de cette notion, la nature consiste en l'ensemble fixiste des choses perçues, visibles, en tant que milieu physique où vit l'homme (Descola 2005). La nature représente de fait ce qui est inné et spontané par opposition à ce qui est acquis par la coutume, la vie en société et la civilisation. Géographiquement, la nature désigne alors un espace qui échappe aux acquis de l'humanité. Les Anglophones traduisent cet espace de nature sauvage magnifiée par le terme *wilderness* qui correspond avant tout à une représentation culturelle de la nature spécifique aux postcolonies de peuplement anglophones. Cette définition permet ainsi de poser l'opposition tenace qui existe entre nature et culture. Pourtant, les découvertes et les recherches scientifiques prouvent que les milieux naturels sont l'objet de processus dynamiques et qu'ils se modifient constamment depuis plusieurs millénaires en interaction avec l'action des sociétés. Les changements contemporains globaux, largement imputés à l'Homme, tendent d'ailleurs à réduire considérablement la superficie de la wilderness. Aujourd'hui, c'est plus la représentation communément admise d'une nature en péril qui l'emporte dans les milieux militants que l'objectivation scientifique de son évolution à travers les siècles.

La nature n'a jamais laissé indifférent les sociétés (Descola 2005, Glacken 1976, Ingold 2012, Latour 2004). En occident, objet de fascination, de menaces mais aussi de ressources à la période médiévale, la nature devient objet d'émotion esthétique depuis le XVIIIe siècle, sans toutefois que les perceptions anciennes s'effacent totalement. On est plutôt dans un empilement de représentations évolutives et contradictoires (Smith 2008) s'inscrivant dans une série graduée de couples dialectiques : anthropisée/non-anthropisée ; domestique/sauvage ; corrompue/utile et pure /nuisible. Ces oppositions et cette gradation impliquent que l'espace de nature devienne un objet de convoitises dès le XIXe siècle aboutissant à l'accélération de sa dégradation mais aussi, fait nouveau, à sa protection, et à la création de vastes espaces naturels protégés.

Lors d'une mission en Afrique du sud, sur la Côte Sauvage, a germé l'idée de façonner un nouveau concept – le front écologique - qui puisse à la fois décrire la complexité, dans le temps et dans l'espace, des productions territoriales de la nature, et servir de cadre interprétatif pour saisir les enjeux contemporains de contrôle politique de la protection de l'environnement. Si le terrain sud-africain a bien sûr influencé la production de ce concept, son ambition est à la fois globale et comparatiste. Le front écologique s'enracine toutefois au cœur de l'ontologie naturaliste occidentale décrite dans les paragraphes suivants.

²⁵ Voir par exemple (Larrère 2009) et son entretien dans le quotidien « ReporTerre », <http://www.reporterre.net/Etre-ecologiste-c-est-faire-avec>, accédé le 09/02/2015.

L'énonciation de ce concept est une opportunité théorique pour la géographie politique de l'environnement (ou *political ecology*) pour mieux se saisir des dimensions spatiales multiscalaires contenues dans les projets de protection de la nature rarement envisagés dans leur globalité comme un processus de [re]conquête territoriale, et de domination ou de réappropriation culturelle, réalisé au nom de l'écologie. Le front écologique permet alors de réinterroger la rupture épistémologique existant entre nature et culture.

Front écologique, ou *eco-frontier* en anglais, ne sont pas néologismes personnels. C'est leur utilisation comme concept englobant qui est nouvelle. En effet, ce sont des termes qui existaient déjà, utilisés de plusieurs manières par différents acteurs de l'environnement (Guyot 2009a, 2011b) cherchant à rendre compte de l'appropriation d'une nature sans limites (voir figure 1). J'ai tenu compte de cette énonciation émanant directement des acteurs [voir pause réflexive B].

Figure 1 : L'Eco-Frontiers Ranch au cœur dans les montagnes polonaises (Source : www.ecofrontiers.net)



De même, les notions de front pionnier (ou *frontier*) font déjà partie du bagage conceptuel des géographes (Turner 1893) qui les ont eux-mêmes largement empruntés aux militaires et aux stratèges.

Quant au front écologique, il s'agit plutôt d'une proposition théorique qui souhaite penser ensemble l'émergence de la protection de la nature comme enjeu principal planétaire fondamental, les systèmes d'énonciation propres aux acteurs (où, comment et pourquoi produisent-ils des fronts écologiques ?) et des types de processus bien connus de la géographie [la conquête territoriale et l'avancée d'une nouvelle frontière]. Le front écologique n'est donc pas un terme purement « artificiel » qui se plaquerait sur une réalité complexe et déjà abondamment informée par de nombreuses recherches de qualité. Autrement dit, ce n'est pas un terme gratuit qui se contenterait de renommer des processus déjà bien renseignés.

Associer le terme de front et l'adjectif écologique peut ainsi sembler paradoxal tant l'image du front est associée à une conquête militaire et/ou économique, associée à une prédation des ressources. Mais la protection de la nature induit pourtant à sa façon le remplacement d'un ordre socio-spatial par un autre (Héritier *et al.* 2009) associé parfois à un renversement total des usages en vigueur, un contrôle politique parfois brutal allié à une intervention de type militaire ou paramilitaire, et une forme de conquête économique basée sur la science, le tourisme, la récréation et les loisirs. Si le front écologique est un processus de conquête territoriale environnementalement beaucoup plus responsable, par définition, qu'un front pionnier minier ou agricole, il n'en reste pas moins le vecteur d'une stratégie politique de contrôle de l'espace pour servir les intérêts d'un certain nombre d'ayants-droits. Se pose aussi la question de la réalité du changement d'ordre socio-spatial opéré, dans le cas d'un front écologique où l'écologie serait utilisée comme simple faire-valoir pour masquer d'autres formes de conquête moins « nobles ».

Le front écologique constitue aussi un processus dynamique engagé dans différentes formes de temporalités. Je peux ainsi poser de manière concomitante la question de la fragilité des acquis (conquis) territoriaux de la protection de la nature dans certains pays instables tout comme celle de leur ubiquité dans un contexte global en apparence réceptif aux thèses environnementalistes. Le front écologique peut se penser en deux étapes : une étape théorique et une étape opérationnelle.

La première étape théorique examine en trois temps la pertinence de la notion de front au regard des enjeux sur la nature, l'apport du front écologique dans sa participation aux débats sur l'environnementalité et l'écologicalité.

La seconde étape opérationnelle propose de structurer le concept de front écologique autour d'une grille de lecture générationnelle puis d'ouvrir sur une discussion sur sa portée politique.

I.2. Etape théorique

I.2.1. De l'utilisation de la notion de front

Encadré 1 : Définition du front écologique (Guyot & Richard 2009)

Le front écologique renvoie à l'appropriation "écologisante" d'espaces, réels ou imaginaires, dont la valeur écologique et esthétique est très forte. Il peut s'agir indifféremment de paysages grandioses (haute chaîne de montagnes, étendue désertique, campagnes « ancestrales » etc.) ou d'une biodiversité en péril quels que soient l'échelle et/ou le contexte géographiques. Les fronts écologiques répondent néanmoins à quelques critères géographiques bien précis :

- l'appropriation "écologisante" réalisée par des "éco-conquérants" renvoie à un processus de conquête physique et/ou idéologique,
- l'existence d'une tête de pont, d'où est initiée la conquête (métropole, station balnéaire, camp touristique, résidence secondaire etc.),
- parfois une limite ultime, physique ou mentale, difficilement atteignable comme le ciel, les fonds océaniques, le sous-sol, etc.

Les fronts écologiques créent des situations complexes et conflictuelles où différents types d'acteurs mobilisent de multiples registres de légitimité reliés à des utilisations variées des écosystèmes, de la terre et des territoires.

Si l'on reprend la définition du front écologique que j'ai proposée ci-dessus avec Frédéric Richard (Guyot & Richard 2009), on constate qu'elle emprunte beaucoup au corpus théorique des conquêtes militaire et coloniale²⁶, articulé autour des notions reliées de fronts et de frontières. Le front écologique se conçoit toujours en fonction d'un « ennemi » de la nature – l'éco-conquérant se définissant d'ailleurs toujours comme « l'ami » de celle-ci-, qui peut être matérialisé par une utilisation ou un projet d'utilisation non écologique d'un espace : friche, extraction minière, agriculture intensive, urbanisation non contrôlée, grands barrages etc. Le front écologique est consubstantiel d'une logique de front contre front (Guyot 2012b).

Tableau 2 : Des fronts au front écologique (Source : Auteur)

	Front militaire	Frontière/Border	Front de combat	American <i>frontier</i>	Front pionnier
Définition	Frontière contestée entre deux forces combattantes	Espace d'épaisseur variable, de la ligne imaginaire à un espace particulier, séparant ou joignant deux territoires, en particulier deux États souverains	Groupe en rébellion ou association combative en politique ou dans l'humanitaire.	Conquête civilisatrice de l'ouest américain au XIXe siècle	Processus d'appropriation de nouveaux territoires, considérés comme un milieu vierge de toute trace de « civilisation » moderne
Références principales	(Boulangier 2011, Woodward & Jones 2005, Woodward 2005)	(Amilhat-Szary & Giraut 2015, Dalby 2009, Ramutsindela 2014)	(Aubertin 2005, Guyot 2009a)	(Bowman 1931, Redclift 2006, Turner 1893)	(Fraser 2007, Monbeig 1952, Théry 1976)
Traduction spatiale	Linéaire et aréolaire Ligne de front : - en déplacement : guerre de mouvement - statique : guerre de position	Linéaire, aréolaire et réticulaire La frontière peut être ouverte ou fermée, statique ou mobile. Notion de « borderity » [condition réticulaire et inégalitaire de la frontière]	Réticulaire Réseaux d'adhérents d'ONG ou de partis politiques partageant un projet territorial spécifique	Linéaire, aréolaire puis réticulaire <i>fringe of settlement</i> Front de peuplement : appropriation et extraction des ressources, urbanisation etc.	Linéaire, aréolaire puis réticulaire Front d'extraction des ressources et colonisation agricole, puis front de peuplement.
Notions connexes	Mur, clôture, tranchée	Zone tampon	Espace de contestation	Colonisation, invasion	Colonisation, invasion
Portée politique	Conflit politique ou crise géopolitique conduisant à la guerre	Contrôle politique de la circulation des biens et des personnes au service d'un projet territorial spécifique	Forces politiques militant pour des changements radicaux	Extension territoriale de la nation américaine selon le modèle de domination WASP	Objectifs politiques de l'extension des fronts pionniers : réforme agraire, développement économique
Apports pour la construction de la notion de front écologique	- Analogie spatiale des conflits environnementaux - Collusion entre opérations militaires et politiques de protection de la nature	- Analogie entre les limites d'un espace naturel protégé et la frontière en relation avec le contrôle de la circulation des espèces et des hommes (populations locales, visiteurs etc.) -Front écologique comme matérialité de la frontière	- Applicabilité entre ce type d'associations et de nombreuses ONG écologistes, reprenant même parfois une terminologie guerrière (ALF, Green guerilla etc.)	- fondements culturels d'une <i>eco-frontier</i> aux USA à la fin du XIXe siècle avec la création des grands parcs nationaux (grand espaces, nature au service de la nation, domination des Indiens).	- Analogie très forte entre front écologique et front pionnier avec substitution de la dimension extractive par un objectif de protection, avec une idée de peuplement « qualitatif » (scientifiques, autochtones, touristes).

²⁶ Le concept de front écologique se situe clairement dans l'optique de « colonial present » définie par plusieurs auteurs (Gregory 2004) et qui implique que le temps présent des fronts écologiques est marqué dans de nombreux pays par une réalité coloniale renouvelée. Pour l'Afrique du Sud voir (Fraser 2007).

Le tableau 2 ci-dessus examine cinq acceptions principales de ce corpus : front militaire, frontière/border, front de combat, *american frontier* et front pionnier. Chacune est définie, référencée puis traduite spatialement et associée à des notions connexes. Puis, la dernière ligne du tableau 2 précise alors les apports de chacune d'entre elle dans la construction du concept de front écologique.

Chacune de ces notions permet d'éclairer plusieurs aspects majeurs du front écologique.

La rhétorique militaire, avec la notion de front militaire, vient placer la question du conflit au cœur du concept étudié, elle-même étant au cœur de la political ecology [voir chapitre précédent]. L'analogie basée sur une ligne de front militaire en déplacement [qui induit la guerre de mouvement] et d'une ligne de front militaire statique [qui induit la guerre de position] peut être très féconde pour caractériser différentes formes de fronts écologiques aux niveaux de conflictualité variables. En effet, le front écologique peut être en phase d'ouverture (Guyot 2012b), très mobile, et impliquer une conflictualité instable aux lignes de forces assez volatiles, reposant justement sur des projets de limites contestées (par exemple la clôture d'un espace naturel protégé). Ou le front écologique peut être en phase de maturation et de stabilisation, et engendrer une conflictualité institutionnalisée, reposant sur des modes différenciés de partage et de gestion. D'ailleurs, si l'arrêt d'un front militaire peut signifier la fin d'un conflit mais pas forcément la fin d'une guerre, la fermeture d'un front écologique tend aussi à initier ou renouveler d'autres formes de conflits.

La rhétorique militaire n'est pas seulement utile pour provoquer l'analogie avec le front écologique. Elle peut aussi être consubstantielle à ce dernier, en particulier dans le cas d'alliances entre forces armées et protection de la nature, comme le montre (Ellis 1992) au sujet de la collusion durant le régime d'apartheid entre les forces armées sud-africaines et les autorités de conservation de plusieurs parcs frontaliers. La littérature à ce sujet est abondante et montre comment la nature est instrumentalisée à des fins militaires et stratégiques (Coates *et al.* 2011, Havlick 2011, Peluso & Vandergeest 2011, Woodward 1999) comme on le verra dans l'étape opérationnelle de construction du front écologique.

La notion de frontière est aussi importante à considérer dans le front écologique que ce soit ici de manière analogique [la limite de l'espace naturel protégé comme frontière] ou consubstantielle [une frontière internationale comme limite de l'espace naturel protégé]. Un ouvrage récent coordonné par Maano (Ramutsindela 2014) porte justement sur cette question des relations entre la protection de la nature et les frontières (voir l'exemple du Chili, (Guyot & Sepulveda 2014), et un autre ouvrage coordonné par Anne-Laure Amilhat-Szary et Frédéric Giraut sur les borderities m'a donné l'occasion de réfléchir sur le lien entre front écologique et frontière mobile (Amilhat-Szary & Giraut 2015). La circulation des hommes et des espèces au sein des fronts écologiques est capitale et pose en particulier la question de la libre jouissance de la nature et de son ouverture à tous, humains et non-humains. Le lien avec la rhétorique militaire et policière se pose de la même manière ici, autour de la thématique du contrôle de la nature, et de la multiplication des zones tampons autour des espaces naturels protégés (Martino 2001, Neumann 2004, Paudel *et al.* 2007, Shafer 1999). On a aussi considéré que le terme de 'front de combat' caractérisant une association de personnes militant de manière radicale au sein d'un espace de contestation

particulier venait éclairer de manière très pertinente le front écologique. En effet, de nombreuses associations ou ONG écologistes sont à l'origine de l'ouverture de fronts écologiques, que ce soit par le haut (top-down) avec les grosses ONG environnementales « impérialistes » (USA, Royaume-Uni, Suisse etc.) ou par le bas (bottom-up) avec une myriade d'associations de militance socio-environnementales, comme au Brésil ou en France. Elles utilisent d'ailleurs parfois une certaine rhétorique militaire (eco-warriors, eco-guerrilla etc.), ou au contraire pacifique (combat alternatif), pour médiatiser voire exercer leur force de combat. On verra dans l'étape opérationnelle combien les fronts écologiques contemporains se construisent grâce à ce type de mobilisations militantes²⁷.

Les notions très apparentées de frontière (au sens américain) et de front pionnier sont bien sûr au cœur du concept de front écologique. Les dynamiques spatiales de type frontal sont, en géographie, la plupart du temps associées à ces deux notions jumelles déjà très étudiées et très documentées, l'une et l'autre étant, dans des contextes spatio-temporels différents, fortement reliées (Guyot 2011b, Redclift 2006). Des adaptations du concept de frontière ont déjà été tentées dans les postcolonies de peuplement²⁸ (Australie, Afrique du Sud, Canada, Chili etc.) faisant le plus souvent référence à la conquête agricole ou à l'exploitation minière, désignant ainsi l'appropriation de la terre à des fins productives et matérielles (Héritier *et al.* 2009). Dans ces cas, la translation spatiale des fronts semble parfois inéluctable jusqu'à l'épuisement des ressources ou des terres de conquête.

Les dynamiques spatiales de type frontal ont été plus rarement mobilisées pour décrire des processus d'appropriation ou de réappropriation non directement productifs, tels que la protection de la nature, le tourisme ou les loisirs (Apestegey *et al.* 1979, Coy 1986, Guyot 2009a, Guyot & Dellier 2009, Héritier *et al.* 2009, Honey 1999, Monbeig 1952, Prescott 2014, Sacareau 2000, Théry 1976). Pourtant, depuis plusieurs décennies, un grand nombre d'espaces périphériques à faible densité de population font l'objet de processus de conquête ou de reconquête par des acteurs dont les objectifs ne sont pas liés à une extraction ou à une production réalisées à partir de ressources naturelles mais plutôt à une protection de celles-ci. Les fronts écologiques sont donc des manifestations spatiales de processus politiques multiscalaires.

I.2.2. Environnementalité et écologicalité

I.2.2.1 De l'*environmentality*

La (re)découverte et le transfert des notions entre le monde francophone et anglophone suivent des chemins parfois imprévisibles et souvent tortueux. Je me suis intéressé plus récemment à la notion d'*environmentality* pensant, à juste titre, qu'elle pouvait permettre d'éclairer le

²⁷ Le nom et adjectif militant est le participe présent du verbe militer, du latin *militare* « être soldat, faire son service militaire ». D'origine guerrière, le terme est issu de la théologie, puisque, longtemps, l'adjectif militant a qualifié l'Église qui combat ou qui lutte, ou les membres de la milice du Christ.

²⁸ La notion de postcolonie de peuplement permet de manière commode de désigner des pays, souvent vastes et peu peuplés, qui ont été colonisés par des Européens, au détriment des populations autochtones rencontrées et qui restent aujourd'hui largement contrôlés par ces descendants d'Européens.

fonctionnement politique des fronts écologiques. Or c'est un terme qui s'est construit sur la base du transfert et de l'adaptation aux questions environnementales de la notion de *governmentality* / gouvernementalité, et apparaissant dans la littérature presque indistinctement aussi sous les formes *d'eco-governmentality* ou de *green governmentality*. La notion de *governmentality* n'est autre que la traduction de la notion de gouvernementalité inventée par Michel Foucault lors de ses cours au Collège de France dans les années 1970²⁹. Ce dernier a développé cette notion aux côtés d'autres éléments fondateurs de sa pensée comme la biopolitique et le biopouvoir. L'ensemble de la pensée de Foucault dans toute sa complexité n'a été découverte que tardivement par le monde anglophone car les traductions de son œuvre se sont échelonnées entre 1977 (pour *Discipline and punish : the birth of the prison* (Foucault 1975) et 2008 (*The birth of biopolitics*). La plupart des auteurs (Agrawal 2005a, 2005b Fletcher 2010, Luke 1995, 1999, 2000) effectuant ce transfert entre la gouvernementalité de Foucault et l'environnementalité expliquent que le philosophe ne s'intéressait que très peu aux questions environnementales, même si, selon eux, la substance foucauldienne permettrait de poser un nouveau cadre pertinent d'interprétation des problématiques de gouvernance environnementale.

A la différence des anglophones, chez les francophones, les notions d'éco-gouvernementalité et d'environnementalité ne sont utilisées que de manière très marginale (5 résultats sur Google Scholar³⁰ pour éco-gouvernementalité et 27 résultats pour environnementalité³¹). On peut expliquer ce constat par l'apparent éloignement de la pensée foucauldienne des problématiques environnementales, ou encore par la relative indifférence / inaccessibilité de sa pensée pour des chercheurs tournés vers d'autres champs théoriques, ou peut-être par la difficulté des géographes francophones de sortir des barrières disciplinaires pour aller chercher de nouvelles idées du côté de la philosophie, de la sociologie, voir à ce propos l'article de Fall (2005). A l'inverse, la prolifération de la pensée foucauldienne dans le monde anglophone relève parfois d'une vénération un peu exagérée, façonnant parfois une forme de pensée unique. Le format réflexif de la HDR autorisant les confessions, j'assume totalement ici d'avoir découvert Foucault en anglais dans le texte, sous forme de citations traduites et d'analyses réalisées par des collègues anglophones. Ceci est la preuve que la circulation de la pensée ne se fait pas toujours en ligne directe, faute souvent de relais (enseignement, autres publications etc.). Si l'anniversaire des trente ans de la mort du philosophe m'incite à aller découvrir la substance originale de sa pensée³², je m'en tiendrai d'abord à la manière dont la notion d'*environmentality* a été construite en référence aux notions foucauliennes de gouvernementalité et de bio-pouvoir.

²⁹ Voir <http://michel-foucault-archives.org/?Naissance-de-la-biopolitique> pour réécouter tous les cours de Michel Foucault au collège de France.

³⁰ Recherche du 20/05/2015.

³¹ Une recherche du 20/05/2015 sur Google scholar avec les termes anglophones donne 2670 résultats pour « *environmentality* », 356 résultats pour « *eco-governmentality* » et 962 résultats pour « *green governmentality* ».

³² Par l'écoute ou la lecture de ses cours donnés au collège de France.

La gouvernementalité selon Foucault³³ (Lascoumes 2004) implique que les conditions d'un gouvernement rationnel résident dans le façonnement d'une population qui deviendrait un élément consubstantiel du projet gouvernemental en ayant intériorisé un ensemble de normes et de valeurs transmises par le biais des politiques éducatives, sociales, morales etc. La biopolitique, via le biopouvoir, cherche à appliquer une politique de contrôle sur la vie des êtres humains qui habitent un territoire dans le but de protéger leur capacité vitale à adhérer au projet visé par la gouvernementalité. Autrement dit, « la gouvernementalité est ce qui permet d'établir des liens entre savoirs, institutions et subjectivités – liens qui visent à rendre une réalité gouvernable (Arnauld de Sartre *et al.* 2014).

L'éco-gouvernementalité ou l'environnementalité adoptent et adaptent les notions de gouvernementalité et de biopouvoir dans le sens de faire de la protection de la nature un objectif rationnel de gouvernement, en cherchant à contrôler l'ensemble du vivant, et en posant la fragilité et la rareté du non-humain comme principe éducatif essentiel pour des habitants qui seraient alors considérés comme de possibles « agents environnementaux ». L'environnementalité induit selon moi un « régime de gouvernance » composé d'Etats, de collectivités territoriales, d'experts, d'ONG, de militants, de populations locales etc. et qui s'appuyerait sur un dispositif visant *in fine* à la protection de l'environnement.

La notion de « régime de gouvernance » est différente de la notion de « régime politique » habituellement utilisée pour désigner un « ensemble d'institutions, de procédures et de pratiques caractérisant un mode d'organisation et d'exercice du pouvoir » à l'échelle de l'Etat. Elle vient de la notion de « régime urbain » définie dans les années 1980 pour expliquer le fonctionnement des modes de gouvernance urbaine dans les villes états-uniennes (en particulier Atlanta) impliquant des coalitions d'acteurs publics et privés : “An urban regime can be defined as a set of arrangements or relationships (informal as well as formal) by which a community is governed.” (Elkin 1987, Stone 1989, 2006). Les régimes urbains sont les composantes décisionnelle et localisée de réseaux nationaux et internationaux. A l'échelle locale, ces « régimes » sont généralement composés de membres de l'élite venus des secteurs public et privé. Selon Stone (1989, cité par Stoker 1998) et Le Galès (1995), « un régime est un groupe informel mais relativement stable, disposant de ressources institutionnelles qui lui permettent de participer durablement à l'élaboration des grandes décisions. Les membres d'un régime ont généralement une base institutionnelle, c'est-à-dire qu'ils détiennent l'autorité dans un domaine donné. C'est donc un centre de coordination informel sans hiérarchie globale. L'établissement d'un régime viable est la plus haute expression de la gouvernance dans le nouveau système de pouvoir. » Le Galès a montré qu'une telle notion n'était pas transposable telle quelle dans le contexte européen et surtout français. Pour ma part, j'ai utilisé cette notion dans ma thèse pour désigner les arrangements locaux du contrôle territorial en Afrique du Sud (Guyot 2003) assez proches de ceux définis par Stone (1989) pour Atlanta. Je propose ici de réutiliser à une autre échelle et selon une nouvelle perspective cette notion de « régime de gouvernance » pour l'appliquer au champ de l'environnementalité. Je souhaite donc parler de « régime

³³ « La gouvernementalité », cours du 1/2/1978, Dits et écrits, T. III, p. 635-657

d'environmentalité³⁴ » pour désigner l'ensemble des arrangements multiscalaires et des interrelations formelles et informelles entre les acteurs en charge (de manière directe ou indirecte) de la protection de la nature. Les acteurs d'un régime d'environmentalité appartiennent de manière consciente ou inconsciente à un dispositif d'environmentalité dont ils partagent les valeurs. Les discours et les réglementations sont produits par les acteurs d'un régime au sein d'un dispositif. Ce dernier, selon Foucault (1977, p. 299), est un « ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref, du dit, aussi bien que du non-dit [...] Le dispositif lui-même, c'est le réseau que l'on peut établir entre tous ces éléments. » Les acteurs du régime d'environmentalité tirent leur force dans ce dispositif réticulaire et mouvant car « un dispositif ne répond pas à un programme précis, et prend sens au fur et à mesure de son déploiement, pour répondre à [des] problèmes. » (Arnauld de Sartre 2015). Le régime d'environmentalité désigne les acteurs et leurs relations, alors que le dispositif désigne – entre autres – les différents agencements entre les valeurs de la gouvernementalité, développées plus loin.

Une revue de la littérature fait émerger quatre références essentielles écrites entre 1995 et 2010 et qui proposent chacune une lecture foucauldienne de l'environmentalité.

T. Luke, professeur de sciences politiques à Virginia Tech³⁵, propose en 1995 dans son chapitre “On Environmentality : Geo-power and Eco-knowledge in the Discourses of Contemporary Environmentalism” une première lecture de l'environmentalité comme un nouveau mode de gouvernance mondiale, en s'appuyant sur la rhétorique du Worldwatch Institute, qui édite depuis 1974 (dans le contexte du choc pétrolier) un état de la planète en relation avec les questions de gestion globale de l'environnement³⁶. Il pose le savoir écologique (*eco-knowledge*) comme étant l'élément de base constitutif de la *green governmentality* puis de l'*environmentality*. Il revient sur le caractère récent du terme « environnement » (années 1960) qui permet, en se substituant aux termes de nature ou d'écologie, certes de résoudre la question du fossé « nature-culture », mais aussi de permettre l'émergence de l'environmentalisme³⁷. Il indique que la première instrumentalisation politique liée à la posture idéologique de ce dispositif reposerait justement dans la non-définition précise du terme environnement, dont le flou sémantique serait savamment utilisé pour mieux contrôler et s'assurer politiquement de l'adhésion du plus grand nombre aux thèses environnementalistes. Il précise alors que l'étymologie du terme environnement vient « d'environner » ce qui dénote un sens premier très proche de la rhétorique du contrôle et de l'encerclement : “Its uses even suggests stationing guards around, thronging with hostile intent, or standing watch over some person or place. To environ a site or a subject is to beset,

³⁴ Ce terme est employé par McKee (2006) dans une proposition reliant l'art et l'environnement...

³⁵ <http://www.psci.vt.edu/people/luke-bio.html>, accédé le 14 juin 2014.

³⁶ <http://www.worldwatch.org/>, accédé le 14 juin 2014.

³⁷ Le terme d'« environmentalism » est la version anglophone générique du mot français « écologisme » et désigne la philosophie, l'idéologie et le mouvement social en faveur de la protection de l'environnement. Les environnementalistes regroupent plusieurs sous-groupes différenciés comme les conservationnistes, les préservationnistes, les libéraux etc. Ils peuvent être à la fois les cibles et les initiateurs des régimes d'environmentalité, en fonction de leur place dans la hiérarchie des dominants.

beleaguer, or besiege that place or person.” (Luke 1995, p. 64). Il montre aussi le changement d'échelle que représente le passage à l'idée d'environnement avec la nouvelle prééminence du global sur le national. Ceci est bien illustré par la manière dont le Worldwatch Institute utilise un ensemble de savoirs écologiques pour redessiner la carte du monde des enjeux environnementaux et asseoir un pouvoir d'influence de dimension mondiale :

“By touting the necessity of recalibrating society’s logics of governmentality in new spatial registers at the local and global levels, the geo-power politics of environmentality aim to rewrite the geographies of national stratified space with new mappings of bioregional economies knitted into global ecologies – complete with environmentalized zones of ‘dying forests’, ‘regional desertification’, ‘endangered bays’, or ‘depleted farmlands’.” (Luke 1995, p. 78)

Cet auteur va produire, à la suite de cet article, plusieurs autres réflexions sur la notion d'environnementalité (Luke 1999, 2000) qui iront dans le même sens.

En 2005, Arun Agrawal, professeur en sciences politiques à l'Université du Michigan³⁸, publie un article qui s'imposera comme la référence en matière d'environnementalité : “Environmentality : community, Intimate Government, and the Making of Environmental Subjects in Kumaon, India. », voir la recension de Robbins (2006). Il explique dans cet article comment un régime d'environnementalité peut produire des « sujets environnementaux » qui finissent par incarner ce que Foucault a pu désigner comme des sujets impliqués « par le bas » dans le projet de gouvernementalité. A travers l'exemple de Kumaon en Inde, Agrawal montre comment des communautés forestières sont devenues parties prenantes de la conservation de la ressource forestière grâce au transfert de la gestion de la forêt de l'Etat à la communauté locale et à la création de « conseils forestiers » reposant sur la participation active des habitants. Même si l'auteur explique que tous les habitants de tous les villages forestiers ne sont pas devenus des sujets environnementaux, ceux qui le sont devenus le doivent en partie au bon fonctionnement du régime d'environnementalité incarné par l'Etat et les agences de conservation forestière. Il introduit à ce propos la notion de « gouvernement intime » (*intimate government*) pour caractériser le processus de gouvernance à distance mené par l'Etat par le biais de la création des conseils forestiers (Agrawal 2005a, p. 178).

Stéphanie Rutherford, professeure assistante de géographie à l'université de Trent³⁹, publie en 2007 un article de synthèse intitulé “Green governmentality : insights and opportunities in the study of nature’s rule”. Elle montre quels sont les intérêts et les limites pour les géographes d'utiliser la notion d'éco-gouvernementalité. Elle explique comment l'éco-gouvernementalité construit les vérités au sujet de l'environnement et comment elles sont utilisées pour gouverner (Rutherford 2007, p. 295). Selon elle, le régime d'éco-gouvernementalité actuel est mondialisé et se caractérise par la collusion entre les organisations internationales, les Etats et les ONG environnementales. Ce régime est connecté avec la pensée foucauldienne de trois manières : les analyses sur le pouvoir, la biopolitique et la formation des sujets (environnementaux). Son

³⁸ <http://www.snre.umich.edu/profile/aranagra>, accédé le 14 juin 2014.

³⁹ <http://www.trentu.ca/ers/faculty.php#rutherford>, accédé le 14 juin 2014.

interprétation des analyses sur le pouvoir rejoignent les constats de Luke sur l'*eco-knowledge* et insiste sur l'idée foucauldienne que les individus sont les véhicules du pouvoir et non son point d'application. Selon elle, la biopolitique s'intéressant à l'ensemble des êtres vivants devient une « écopolitique » qui implique alors que la science écologique "become fundamental to the production of regimes of governmentality that create the conditions of possibility to speak about nature as something in desperate need of governing by particularly located experts." (Rutherford 2007, p. 298). Puis, sur la création des agents environnementaux, elle montre le rôle joué par les ONG environnementales - "many environmental organizations provide tips on how to be a better environmental citizen in manageable and easy steps, such as turning off lights, composting, fixing leaky faucets and using cloth bags for shopping" - tout en critiquant l'inconséquence des acteurs du « haut » pourtant partie-prenante du régime d'éco-gouvernementalité. "The responsibility for the environment is shifted onto the population, and citizens are called to take up the mantle of saving the environment in attractively simplistic ways." (Rutherford 2007, p. 299). Son article se termine par une critique de l'éco-gouvernementalité et appelle à une analyse plus fine des échelles et des divisions d'acteurs au sein du régime d'environnementalité et à une plus grande intégration de la notion d'espace qui est consubstantielle de celle de pouvoir.

Enfin, en 2010, Robert Fletcher, anthropologue à l'Université de la Paix au Costa Rica⁴⁰, fait progresser la notion d'environnementalité dans un article intitulé : "Neoliberal Environmentality: Towards a Poststructuralist Political Ecology of the Conservation Debate". Il introduit la notion de conservation de la nature néolibérale⁴¹, la met en regard de la notion de gouvernementalité néolibérale définie par (Foucault 1978) pour introduire l'existence d'un « sous-dispositif » néolibéral d'environnementalité, dont les objectifs tiendraient en une financiarisation à outrance de la gestion de nature. Il montre que cette orientation du dispositif d'environnementalité est concomitante d'autres valeurs ou sous-dispositifs – largement inspirées par Foucault (tableau 3) - qui lui sont parfois reliées (Fletcher 2010, p. 177).

Tableau 3 : Différents aspects de la gouvernementalité (source : Fletcher (2010))

<i>Key Terms</i>	
Governmentality	Generic mode of 'conducting subjects' conduct'
Biopower	Exercise of power in the interest of nurturing and sustaining 'life'
Discipline	Governance through encouraging internalisation of norms and values
Sovereignty	Governance through top-down creation and enforcement of regulations
Neoliberalism	Governance through manipulation of external incentive structures
Truth (art of government)	Governance in accordance with particular conception of the nature and order of the universe

Source: Foucault 2003, 2007, 2008

⁴⁰ <https://www.upeace.org/academic/faculty/resident/robert-fletcher>, accédé le 14 juin 2014.

⁴¹ Basée sur 5 piliers : la création de marchés pour l'échange et la consommation des ressources naturelles, la privatisation du contrôle de ces ressources, la marchandisation de la nature, le retrait du contrôle étatique sur les marchés et la décentralisation de la gestion de la nature à des collectivités ou à des ONG (Fletcher 2010, p. 172). Un article récent d'(Adams *et al.* 2014) revient sur le contexte néolibéral d'extension des espaces naturels protégés : "This neoliberal market-based framing of biodiversity was tied closely to a new expansive intent in UK conservation."

- L'environnementalité « disciplinaire » est très proche des préconisations d'Agrawal (2005a) et fonctionne comme une « logique qui consiste à faire internaliser des normes et des valeurs par les acteurs, au travers de l'éducation environnementale en particulier » (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, p. 38).

- L'environnementalité de « souveraineté » est de type *fortress conservation* (courant national-autoritaire proche de l'écologicalité), selon « une logique qui consiste à exercer la souveraineté dans un espace au travers du zonage » (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, p. 38).

- L'environnementalité de « vérité » reprend les arguments présentés par Luke (1995) et Rutherford (2007) sur la production des idéologies de protection de la nature par les ONG environnementales selon une « logique qui consiste à suivre des préconisations morales ou éthiques référées par rapport à une vérité » (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, p. 38).

Fletcher conclut son article en proposant que les chercheurs se réclamant de la *political ecology* puissent concevoir et éventuellement faire appliquer une autre variante du dispositif d'environnementalité qui soit basé sur l'écologie de la libération (Peet & Watts 1996) dont l'objectif serait de diminuer les inégalités socio-spatiales inhérentes à la conservation de la nature (néolibérale en particulier).

Il faut donc parler de régimes d'environnementalité au pluriel. Ils se déploient de manière distincte en fonction des types de valeurs des différentes orientations discutées plus haut (discipline, souveraineté, vérité, néolibéralisme, libération) et en fonction des échelles de circulation du pouvoir (top-down et bottom-up).

L'environnementalité me semble être au cœur du concept de front écologique. Je fais l'hypothèse que les différents régimes d'environnementalité participent à la production des fronts écologiques sous-tendus par telle ou telle valeur propre aux différents « sous-dispositifs » en jeu. Autrement dit, les fronts écologiques correspondent aux processus territoriaux initiés par les différents régimes d'environnementalité. Ceci vient confirmer la définition d'un front écologique comme l'association territoriale entre un pouvoir et une idéologie environmentaliste, qui serait l'application plus ou moins aboutie de vérités scientifiques. A la suite de Fletcher (2010), je pense que plusieurs régimes d'environnementalité peuvent coexister et s'opposer, au même titre que plusieurs fronts écologiques concomitants ne résultent pas forcément de la même logique. Une telle hypothèse permet de concevoir que les fronts écologiques peuvent être autant des créations top-down, initiées par les leaders des régimes d'environnementalité, comme les grandes ONG environnementales et les Etats, que des créations *bottom-up* façonnées par les sujets environnementaux, comme telle communauté écologiste ou tel groupe autochtone. Se pose aussi la question de la puissance d'un régime d'environnementalité par rapport à d'autres formes de pouvoir concurrentes et donc implique une réflexion sur ses modes de conditionnement et de légitimation. Ceci confirme aussi qu'un front écologique - pour être accepté par la population riveraine - doit être en partie porté par celle-ci⁴².

⁴² Condition nécessaire mais non suffisante.

On peut réutiliser à profit la grille de lecture proposée par Fletcher (2010, p. 177) pour construire l'opérationnalité du concept de front écologique, en opérant des croisements possibles entre environnementalité de vérité, de souveraineté, de discipline, néolibérale et de libération. Pour chacune de ces catégories se pose la question de la temporalité, des acteurs et des échelles. On constate qu'il existe aussi des rapprochements sémantiques à faire entre les termes de cette grille de lecture post-foucauldienne et les différentes notions présentées en début de chapitre. En effet, les différents types de fronts et de frontières présentés incarnent différentes formes de territorialités qui puisent leurs fondements dans ces idées de souveraineté, discipline, libération etc. Dans le front militaire et la frontière, on va retrouver les idées de souveraineté (territoriale⁴³), de discipline (militaire/policière) et de libération (d'un territoire opprimé). Dans le front de combat percole l'idée de la vérité militante à imposer coûte que coûte. Enfin, dans le front pionnier s'organisent des idées autour de la souveraineté, de la discipline et du néo-libéralisme.

Les notions de gouvernementalité et de territorialité sont, à mon avis, deux facettes complémentaires de la géographie politique actuelle. Leur croisement peut s'avérer fécond comme l'explique (Rutherford 2007, p. 303) : "power is enacted somewhere – not just as metaphor but a spatial reality. Power works through institutions, governments, corporations and bodies that are material and particularly located." Mais leur interrelation doit se construire pour pouvoir être intelligible et opérationnelle. Un autre élément clef de ce rapprochement à réaliser entre le monde foucauldien de la gouvernementalité et la géographie politique réside dans la question de l'échelle, comme le défend aussi Rutherford plus loin :

"A scalar analysis will also prove (and indeed has proven) to be particularly helpful in attenuating some of the difficulties with the governmentality literature. Applying scale to notions of rule means that we can see the ways in which the body, the household, the region, the nation, and the globe are imbricated and mutually constituted by and through the operation of governmentality."

L'applicabilité de la notion d'environnementalité comme « fondement politique » du concept de front écologique implique de considérer la question de la temporalité de l'émergence de la notion d'environnement. En effet, parler de régime d'environnementalité pour le front écologique avant les années 1960 relèverait de l'anachronisme. Pourtant, lors de l'étape opérationnelle, je constate qu'il est parfois pertinent d'utiliser une partie du contenu de la notion d'environnementalité pour des périodes antérieures, on utilisera alors le terme de « proto-environnementalité ». Si les différentes formes d'environnementalité décrites par la littérature se retrouvent dans différentes

⁴³ J'encourage la discussion autour la critique d'Arthur Vuattoux sur la place du territoire dans la pensée de Foucault : « En effet, bien que la question du territoire comme processus d'organisation politique de l'espace semble se poser de façon essentielle dans la gouvernementalité moderne, elle paraît se réduire pour Foucault à une donnée naturelle, un objet privilégié de l'art du Prince (notamment dans le corpus machiavélien). Alors que le problème du Prince est de garantir la sûreté du territoire, celui du gouvernement est lié pour Foucault à la gestion des populations, et seulement secondairement au territoire, lequel n'apparaît plus comme un territoire politique (celui du souverain) mais comme une donnée naturelle. » (Vuattoux 2011)

génération de fronts écologiques, elles n'en constituent bien sûr pas le déterminant politique unique.

I.2.2.2 De l'écologicalité

Une autre notion, l'écologicalité (ecologicality), m'a semblé utile à mobiliser et à considérer pour caractériser ces périodes antérieures à l'émergence « officielle » de l'environnementalité. Encore peu développée dans la littérature, la définition qu'en donne ses précurseurs me semble pourtant féconde (DiStefano 2008, Mazel 1997). Ils construisent l'écologicalité comme l'émergence d'une identité écologique nationaliste. (Mazel 1997, pp. 134–135) en fait une sous-catégorie de l'environnementalité : “the processes by which environmentalism, in all its various manifestations – the love of nature, wilderness adventure, ecological awareness, and so on – has helped discipline the modern national subject” et (DiStefano 2008, p. 4) va plus loin en y ajoutant la question de l'appartenance et de l'usage de la terre :

“I extend his sense of land policy and concepts of land use as a discourse of subjectivity by highlighting a conversation occurring across disciplines so that I may trace the turn of the century roots of a politically articulated and federally endorsed eco-identity of the nation and the citizen. In doing so, my argument extends this idea of ecologicality to show how an environmentally-centered disciplining of national subjectivity incorporates more than the traditionally recognized categories of environmentalism.”

L'écologicalité, ainsi définie, fait partie intégrante du projet sous-tendant certains fronts écologiques et apparaît tout à fait complémentaire de la notion d'environnementalité. Comment rendre alors opérationnel le concept de front écologique, théoriquement situé au croisement d'une géographie des fronts de conquête territoriale et d'une proposition socio-politique sur l'environnementalité ?

I.3. Etape opérationnelle

Les fronts écologiques sont – en partie - déterminés par des un ou plusieurs dispositifs d'environnementalité « pilotés » par des régimes d'acteurs différenciés. Spatialement, ils se diffusent à partir d'une tête de pont (gateway), qui peut être contiguë ou réticulaire au front en question, et produisent donc des territoires en partie liés et contrôlés par certains des acteurs du régime d'environnementalité. Les fronts écologiques induisent donc des périmètres territoriaux plus ou moins institutionnalisés en fonction des différents contextes rencontrés et évolutions réalisées.

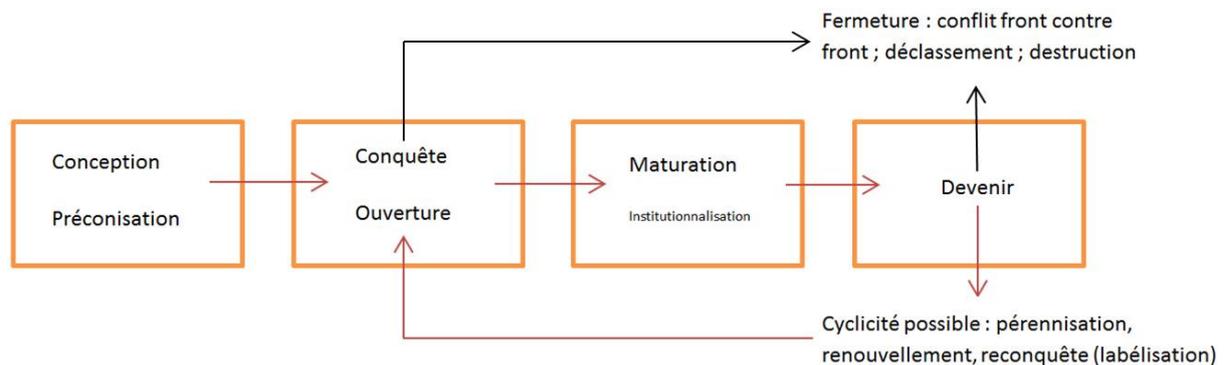
I.3.1. Dynamiques spatio-temporelles d'un front écologique

Malgré les propositions de certains auteurs (Belaidi 2011, Héritier *et al.* 2009) de distinguer le front écologique (comme concept général) de l'éco-front (processus spatial), il me semble pour moi difficile de séparer les contextes spatio-temporels et idéologiques d'énonciation des fronts écologiques de leur « construction » sur le terrain. Le schéma ci-dessous (figure 2) montre que

tout front écologique est marqué par une étape dite de conception ou de préconisation, qui est à la fois consubstantielle du contexte d'énonciation et phase amont indispensable de toute mise en place sur le terrain. Pour distinguer le contexte du processus, j'utiliserai donc d'abord le terme de « génération » puis celui de « mise en place » d'un front écologique.

Figure 2 : Les différentes étapes du front écologique (Source : Auteur)

Légende : la flèche rouge indique une dynamique favorable au front écologique et la flèche noire une dynamique défavorable.



I.3.1.1 Un front écologique en quatre étapes

D'un point de vue spatio-temporel, le processus de front écologique est donc composé de quatre étapes parfois confondues : une phase de conception ou de préconisation, une phase de conquête ou d'ouverture du front, une phase de maturation et d'institutionnalisation, puis une phase de devenir.

La phase de conception ou de préconisation du front écologique est associée à un processus d'énonciation scientifique (apports de recherches sur la construction de la biodiversité comme objet scientifique) et politique (conventions et traités internationaux, réflexion stratégique d'un Etat). La conception s'arrime aussi des stratégies sociale (volonté pour un groupe de s'organiser et de se mobiliser au nom de la nature) et économique (étude sur les retombées touristiques potentielles de la création d'une aire protégée). Cette phase permet en général de définir la spatialité du front écologique et de positionner les acteurs en présence. Il arrive que le front écologique en reste à cette phase et s'incarne uniquement comme une virtualité ou une potentialité. L'ensemble des jeux d'acteurs relatifs à cette phase de conception et de préconisation se cristallise au sein de lieux qui décrivent une géographie du contrôle (à distance) de la nature centrée dans les quartiers généraux des grandes ONG environnementales ou dans certaines administrations supranationales ou étatiques. Ce sont les « bases-arrière » des fronts écologiques. Le front écologique se pense toujours contre une situation antérieure jugée non satisfaisante. Les fronts écologiques et les logiques de conflits (environnementaux) sont donc consubstantiels. Le front écologique peut être générateur d'un conflit en induisant sur le terrain une logique du front contre front ou, au contraire, répondre à un conflit existant, parfois en l'envenimant, parfois en le solutionnant.

La phase de conquête ou d'ouverture du front correspond concrètement à l'appropriation pionnière de la nature sur le terrain par des éco-conquérants (encadré 2), pour en faire une aire protégée, un lieu de vie alternatif, une destination écotouristique etc. Le front écologique implique alors des processus de remplacement de logiques non soutenables par des logiques (pseudo-)écologistes. Cette phase d'ouverture permet la matérialisation sur le terrain du front écologique et répond ainsi à plusieurs intentionnalités distinctes de la part des éco-conquérants : idéal de protection, laboratoire scientifique, logiques de pouvoir, lutte contre une autre logique frontale (mine, barrage, agriculture etc.), occupation et appropriation liée à l'esthétique, accessibilité renouvelée sur des espaces marginalisés etc.

Encadré 2 : Les éco-conquérants de la société monde (Source : (Guyot 2011b)

- Eco-tourists are the common tourists attracted by nature tourism.
- Hedonists seek pleasure through multiple uses of nature, either in a passive or active way.
- Eco-sportsmen enjoy practising outdoor sports (rock climbing, kayaking, hiking, alpinism, etc.) in beautiful landscapes or pristine environments.
- Eco-enthusiasts are the environmentalists venerating the 'all organic'. In a way, they are eco-fashion victims.
- Eco-religious and eco-prophets associate a fascination with nature with divine revelation. They are the 'new syncretic animists'.
- Eco-businessmen profit from ecological appropriations.

Ces différentes intentionnalités produisent des matérialités distinctes de fronts écologiques entre des sanctuaires de nature, des réserves scientifiques, des espaces stratégiques, des espaces du post-conflit, des colonies écologistes etc. Ces différentes logiques sont associées à des systèmes d'acteurs bien particuliers, nourris par les rivalités, les alliances et les compromis (Guyot 2006b). Ces systèmes d'acteurs se cristallisent au sein d'un lieu décisif (isolé ou réticulaire) : la tête de pont. Les têtes de pont se connectent en réseau avec les bases arrière et s'imposent comme des lieux stratégiques d'observation des jeux d'acteurs.

La phase de maturation du front écologique est en général une phase d'institutionnalisation où le caractère pionnier cède sa place à un processus normatif et à une volonté de légitimation auprès de tous les acteurs. Cette phase est souvent la mieux étudiée par la littérature sur les espaces naturels protégés.

Enfin, se pose la question du devenir du front écologique, et de sa possible cyclicité (Guyot 2012b). Plusieurs dynamiques opposées peuvent se produire : soit un processus de fermeture lié à la concurrence exacerbée d'activités extractives ou d'un développement mortifère du secteur touristique (situation du parc national des Galápagos), soit une pérennisation du front écologique par le biais d'un processus de renouvellement (changement de statut, labélisation internationale) ou par la réaffirmation de nouvelles valeurs écologistes.

I.3.1.2 « Moments » et environnementalités des fronts écologiques

Je peux donc distinguer trois « moments » dans les fronts écologiques : « l'amont », « l'action » et « l'aval » qui regroupent chacun des systèmes d'acteurs et de valeurs différentes, en lien avec différents dispositifs d'environnementalité.

La phase amont distingue donc l'ensemble des processus de recherche et de mobilisation préalables à l'éventuelle ouverture d'un front écologique. Ce sont les scientifiques (naturalistes etc.) et les militants (écologistes etc.) qui sont au centre du système d'acteurs. Les uns produisent des connaissances scientifiques intangibles sur la richesse et le fonctionnement de certains milieux naturels et les autres participent au recensement de cette biodiversité, de manière souvent partielle et partielle (voir les travaux en cours de Dunesme), et militent pour sa préservation. Ils construisent ensemble une valeur de vérité écologique, comme la « priorisation » (Milian & Rodary 2010), qui servira de référence incontestée aux processus de (re)conquête territoriale réalisés au nom de la nature. Les militants sont parfois reliés aux scientifiques par une valeur de discipline qui induit une intériorisation peu critique des résultats publiés. Au sein de cette phase amont on trouve des associations locales, nationales (des trois pays concernés) et des ONG environnementales internationales, des scientifiques (recherches sur la connectivité, la biodiversité, les écorégions etc.), les experts de l'UNESCO, du MEA, mais aussi des acteurs privés ayant une « vision écologiste ». Cette phase amont est une phase de préconisation qui ne sera pas forcément suivie des faits, mais qui induit une hiérarchisation spatiale des futurs fronts écologiques.

Le déclenchement de l'ouverture d'un front écologique – phase active – induit un processus de territorialisation, implique un système d'acteurs centré sur des grands organismes publics (internationaux, nationaux, régionaux) et privés (ONG, Fondations etc.) ayant le pouvoir, le droit et les moyens de (re)conquérir un territoire au nom de la protection de la nature, et mobilisant des valeurs de souveraineté et de néolibéralisme. Dans le cas d'une ouverture d'un front écologique par le bas (autochtone par exemple), la valeur de libération est aussi mise en jeu. Plusieurs sous-processus de la génération globale sont souvent mobilisés pour donner de la consistance et de la légitimité au front écologique. Ainsi l'éco-tourisme apparaît très souvent comme un sous-processus presque permanent d'accompagnement et de légitimation de tous les processus. Des liens de plus en plus ténus existent aussi entre les processus relevant d'acteurs publics (UNESCO, parcs transfrontaliers) et d'acteurs privés (BINGO, services écosystémiques, green grabbing, retour à la nature).

La cyclicité ou non d'un front écologique se résume dans sa capacité à se renouveler dans le temps et dans l'espace. Ce renouvellement s'effectue souvent grâce à l'irruption d'un « nouveau » sous-processus venant repositionner les enjeux écologiques et politiques et reconfigurer les systèmes d'acteurs, souvent sur la base d'une nouvelle définition de la valeur « vérité » (nouvelles échelles, spatialités, systèmes de gestion etc.). Le changement de statut (parc national), de label (patrimoine mondial UNESCO), d'échelle (parc transfrontalier) et d'usage (services écosystémiques ou lieu de vie alternatif) permet au front écologique de s'inscrire dans des cycles de durabilité spatio-temporelle. Il arrive aussi qu'un front écologique se ferme faute de gestion

appropriée ou de défense de son périmètre territorial (parcs de papiers, changement de nature du front, par exemple extractif), quitte à renaître quelques années plus tard.

Ces étapes se retrouvent de manière plus ou moins complète dans les différents projets et réalisations de fronts écologiques dans le monde. Certains projets très récents en sont à la première étape, d'autres font face à la question de leur pérennisation. Parfois, la dynamique interne à chaque front est peu lisible. C'est pourquoi, je me propose de resituer ces processus dans un temps long pour montrer quelles sont les différentes logiques générationnelles qui vont présider à chacune des étapes, afin de montrer dans le chapitre suivant (comparaison des fronts écologiques en Afrique du Sud, Chili et Argentine) l'articulation entre les étapes spatio-temporelles du front écologique et leurs logiques générationnelles.

I.3.2. Dynamiques générationnelles

Historiquement, les fronts écologiques émergent en même temps que les débuts de la protection de la nature, et évoluent selon trois générations (impériale, géopolitique et globale) qui en se succédant dans le temps, tendent aussi à se chevaucher et à ré-émerger. Ce sont des étapes qui peuvent être aussi cumulatives par endroits, en particulier au sein des pays pionniers de la génération impériale.

Je propose d'abord d'analyser ce cadre spatio-temporel visant à différencier trois grandes générations de fronts écologiques, dont chacune se nourrit d'éléments importants de contextualisation historique, politique et territoriale. Chacune de ces générations est façonnée par un ou plusieurs régimes de proto-environnementalité ou d'environnementalité, et peut être cartographiée. Je discuterai ensuite des implications politiques des régimes d'environnementalité associés aux fronts écologiques.

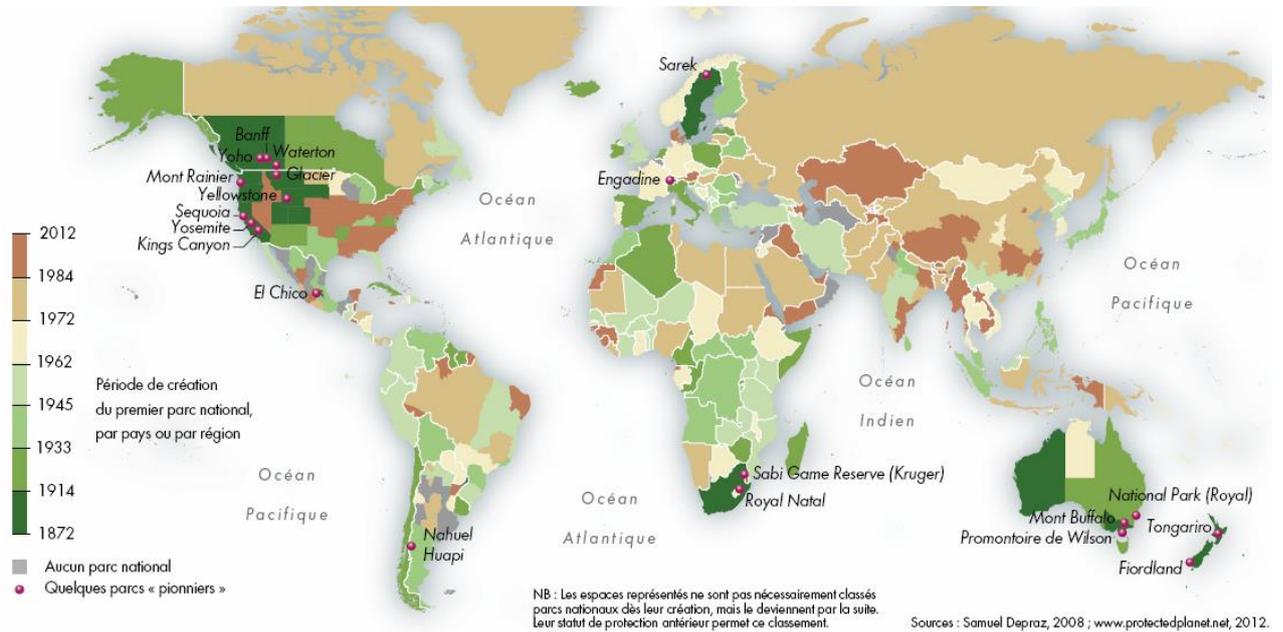
Le tableau 4 permet de comprendre le schéma générationnel général et ses liens avec les grandes notions passées en revue dans la première partie.

Tableau 4 : Trois générations de fronts écologiques (Source : Auteur)

Génération	Temporalité	Diffusion spatiale	Bases arrière (BA) & têtes de pont (TP)	Régimes d'environnementalité	Valeurs	Idéologies de la nature	Notions écologiques	Notions géographiques
Impériale	Depuis le siècle des Lumières ; Culmine entre 1850 et 1900	Territoires et colonies UK et USA	BA - Clubs d'explorateurs, sociétés de géographie, premières ONG (Londres, San Francisco) TP - Pietermaritzburg (AFS), Wellington (NZ) etc.	Proto-environnementalité, écologicalité, régimes impérialiste et colonialiste associés à une fraction de la société civile, construction nationale aux USA, Canada et Suède	Vérité, souveraineté	Romantisme Préservation (autochtoniste ou radicale) ; conservation (patrimoniale ou ressourcisme)	<i>Impérialisme écologique, processus spécifiques [acclimatation]</i> <i>Voir Crosby2004</i>	<i>American frontier</i> Front militaire Front de combat
Géopolitique	Depuis le début du XXe siècle : culmine entre 1930 et 1960	Extension au sein des territoires précédents et vers leurs périphéries ; Etats pionniers en Europe (Suède)	BA – Londres, Washington TP – en fonction des pays : Bariloche, Pretoria, etc.	Proto-environnementalité, écologicalité, régimes nationalistes associés à une militarisation de la conservation de la nature	Souveraineté, discipline	Conservation de la nature : forte diffusion du parc national	Enclave et biostasisme, climax. Mise sous cloche.	Front militaire, frontière, front pionnier, <i>green belts, buffer zones</i>
Globale	Depuis les années 1960 ; culmine à partir de 1992	Diffusion mondialisée	BA - Gland, Londres, Washington etc. TP - en fonction des pays.	Environnementalité mondialisée, importance de l'échelle globale, ONG environnementales, experts, Etats, territoires décentralisés	Vérité, discipline, néo-libéralisme, libération	Eco-politique, écologie profonde, Justice environnementale, patrimoine naturel, éco-marketing, etc.	Circulations, écotones, lutte contre les <i>alien plants</i> .	Front de combat, front pionnier, parc transfrontalier, réseaux environnementaux etc.

La première génération de front écologique est qualifiée 'd'impériale'. Elle accorde une place déterminante à la valeur de vérité scientifique basée sur l'impérialisme écologique (Crosby 2004). D'un point de vue spatio-temporel, cette première génération fait référence aux premières grandes tentatives de protection de la nature rencontrées dès la fin du XIXème siècle aux Etats Unis et au sein des empires coloniaux européens, dont l'empire colonial britannique en particulier (figures 3 à 5). La seconde génération de front écologique est qualifiée de 'géopolitique'. Elle concerne une vague de création d'espaces naturels protégés associés à un processus de sécurisation du territoire national [frontalier]. La troisième génération est qualifiée de 'globale'. Elle englobe l'ensemble des initiatives de [re]conquête territoriale initiées au nom de la défense de l'environnement et de la biodiversité. Pour chacune des générations je vais justifier du choix de la catégorie, présenter le contexte d'ouverture du front, et prendre des exemples représentatifs.

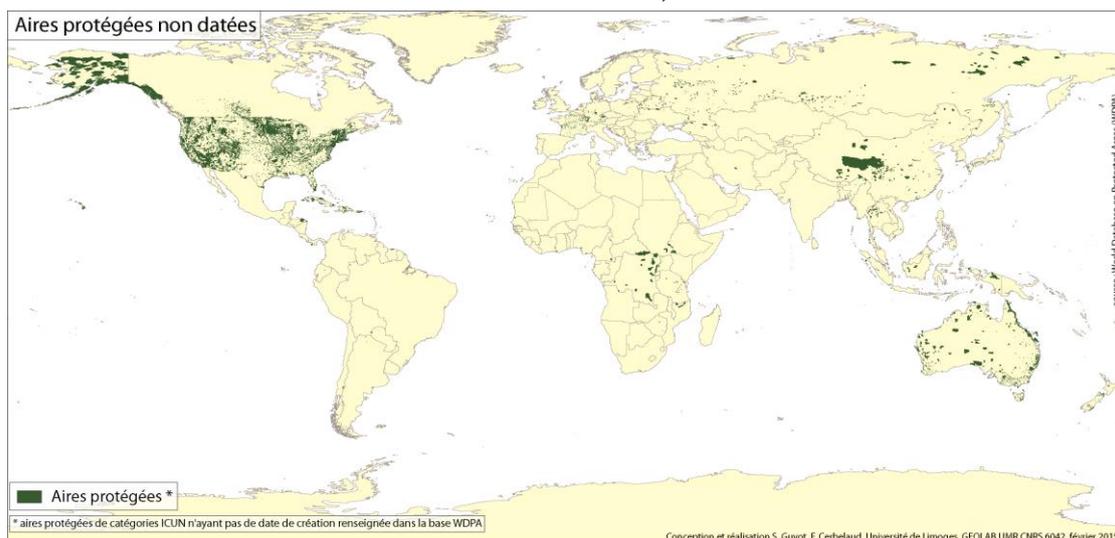
Figure 3 : La création des premiers parcs nationaux (Source : Laslaz *et al.* (2012))



I.3.3. La génération impériale⁴⁴

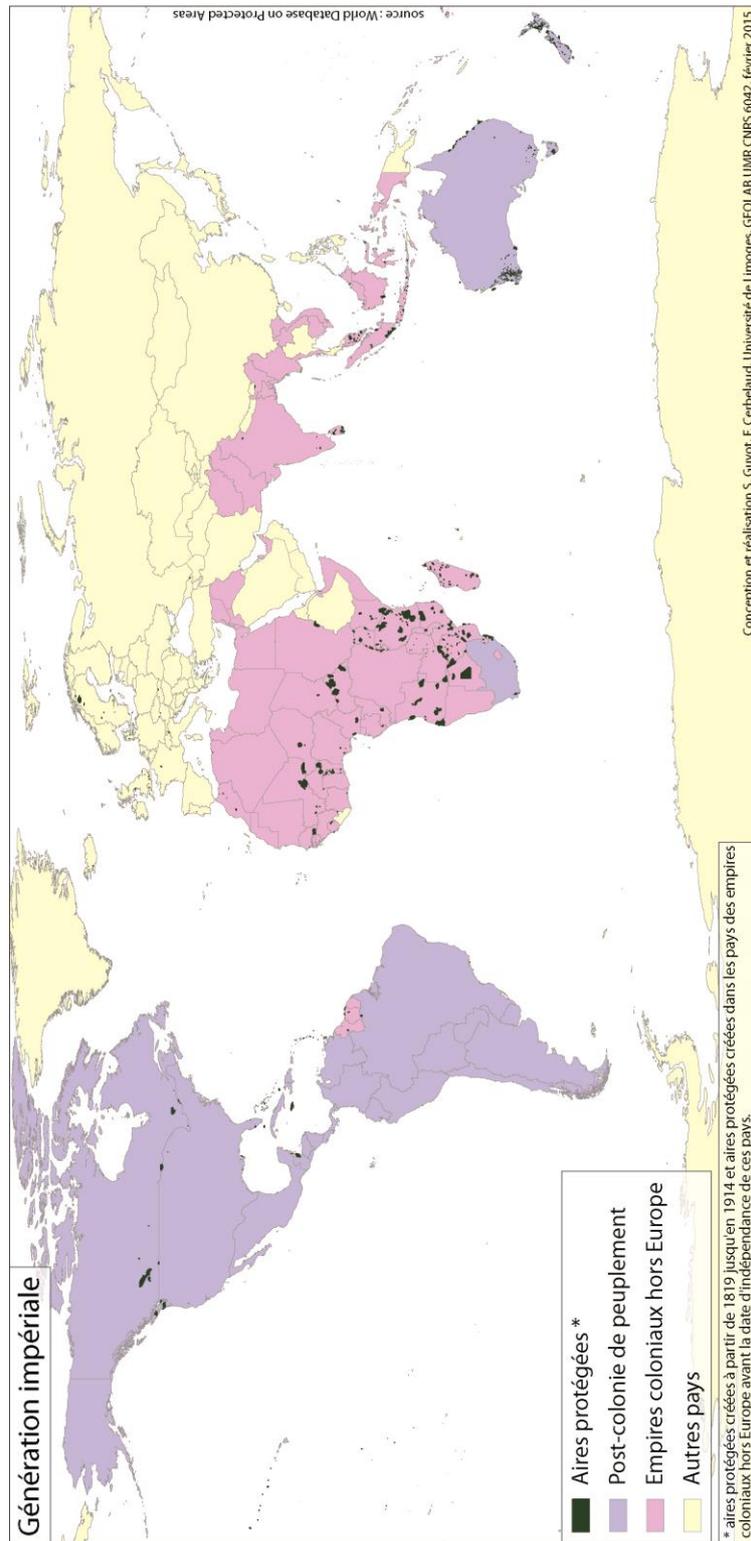
Lors de la réalisation des cartes relatives aux trois générations, un ensemble d'aires protégées n'étaient pas datées – pour des raisons que j'ignore -dans la base de données utilisée, en voici la carte.

Aires protégées non-datées d'après la base de données utilisée dans cette HDR (WPA et Protected Planet)



⁴⁴ Deux livres fondamentaux regroupent l'ensemble des textes de référence sur les liens entre les colonies de peuplement (avec une importance donnée à l'Empire Britannique) et les questions écologiques et environnementales : « Ecology & Empire », coordonné par (Griffiths & Robin 1997); et « Environment & Empire », coordonné par (Beinart & Hughes 2007)

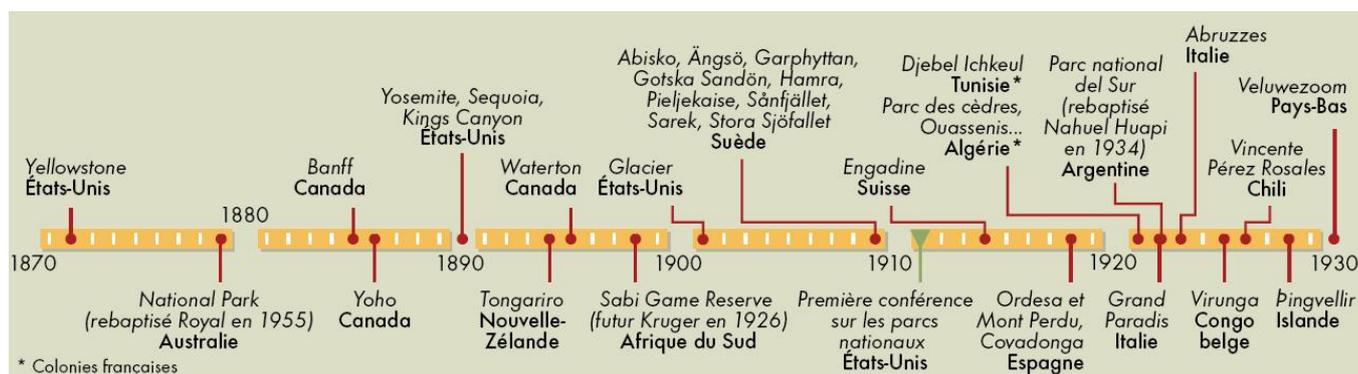
Figure 4 : Les espaces naturels protégés créés durant la génération impériale de fronts écologiques⁴⁵ (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



⁴⁵ L'utilisation du seuil chronologique de 1914 pour faire cette carte insère *de facto* plusieurs pays qui ne relèvent par de la génération impériale *per se* mais dont les modes de colonisation territoriale interne liés à la progression des fronts écologiques peuvent s'apparenter aux logiques de la génération impériale.

Légende : Le front écologique impérial naît dans les postcolonies de peuplement anglophones (USA, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) au nom de la protection d'un patrimoine paysager national, et se diffuse aussi en Afrique (Afrique du Sud, Zimbabwe, Kenya, Tanzanie etc.), au nom de la protection d'une grande faune sauvage. La Suède fait figure de pays pionnier en Europe pour l'époque (voir figure 5).

Figure 5 : Les parcs nationaux pionniers (Source : (Laslaz *et al.* 2012)



I.3.3.1 Le contexte historique et territorial

Encadré 3 : Retour sur le tournant esthétique de la nature (Source : Guyot (2011a))

La période moderne, de la Renaissance aux Lumières, est une époque de grandes découvertes, d'émergences artistiques et littéraires exceptionnelles et d'une rationalisation de l'étude des différents éléments naturels. Cette transformation de regard sur la nature est le résultat de deux processus qui s'affirment pendant le siècle des Lumières.

Le premier processus est d'ordre scientifique.

Au XVIII^e siècle sous l'impulsion des encyclopédistes qui dressent l'inventaire scrupuleux de ce qui nous entoure, de grands voyages fondateurs permettent de s'ouvrir à d'autres formes de nature et à d'autres peuples - l'expédition de Bougainville entre 1766 et 1769 ou encore le travail accompli par le géographe allemand Alexandre Von Humboldt entre 1799 et 1804 - facilitant ainsi une avancée majeure sur la connaissance des différentes espèces animales et végétales, annonciatrice des travaux de Darwin (1809-1882). Le fait de mieux comprendre la nature, d'anticiper un certain nombre de ses réactions et de la modifier de plus en plus profondément va permettre une transformation du regard. La nature n'est plus subie et maudite mais devient l'objet d'une relation plus rationnelle, plus scientifique ouvrant la voie à une utilisation technique des ressources naturelles, à une maîtrise des aléas. De fait, la nature reste un monde dangereux, non plus relié dans les représentations à une ignorance peuplée de monstres cruels mais à un monde où les phénomènes naturels ont leur propre dynamique dont il faut savoir se prémunir. Ceci préfigure une vision anthropocentrique et pragmatique de l'utilisation de la nature (ressourcisme).

Le second processus est plutôt d'ordre esthétique et va coïncider avec le romantisme. Ce courant de pensée apparu au XVIII^e siècle est complémentaire de ces avancées scientifiques. En effet, la rationalisation permet donc de comprendre la nature et de mieux l'accepter. L'acceptation est un premier pas vers le sentiment puis vers l'exaltation. Une nouvelle forme d'attachement sentimental à la nature apparaît donc, nourrie d'esthétisme. On voit très bien cela dans une oeuvre de Jean-Jacques

Rousseau « Rêveries du promeneur solitaire ». Pour Rousseau, le bonheur de l'homme est lié à son ancien état de nature : c'est la définition du bon sauvage. Il regrette les progrès scientifiques et technologiques qui ont corrompu les hommes. Au final, il pense que le fossé grandissant entre nature et culture est néfaste à l'homme. C'est l'homme naturel qui est paré de toutes les vertus. Il explore ainsi une troisième voie, où l'homme non civilisé s'épanouit dans une nature bienveillante, préfigurant de fait une protection de la nature dont le gardien légitime serait un homme non perverti par la civilisation (préservationnisme autochtoniste), le tout inséré dans une dynamique spirituelle forte, principalement d'essence déiste. Rousseau est un précurseur du mouvement artistique romantique (en peinture, musique et littérature) qui s'épanouit au cœur de la révolution industrielle, au XIXe siècle. En effet les romantiques exaltent la nature et en font une source d'inspiration et de détente pour une élite urbaine et intellectuelle centrée sur l'individu. Cette nature devient alors un objet esthétique au service de la contemplation, du plaisir et du loisir de quelques initiés. La diffusion du romantisme dans le monde anglophone et les postcolonies de peuplement donne naissance aux mouvements de protection de la nature. En effet, le romantisme préfigure une protection de la nature exclusive, au service d'une révérence philosophique néo-malthusienne (préservationnisme radical), ou – le plus souvent - d'un projet territorial défini contre les autochtones (conservationnisme).

La montée en puissance du paradigme de protection de la nature au cours du XIXe siècle s'explique également par une prise de conscience des effets négatifs de la révolution industrielle et agricole. L'insalubrité des villes, la destruction de ressources naturelles importantes (comme la forêt américaine) ainsi que la dégradation des paysages ruraux en Angleterre confirme la théorie de Malthus (1766-1834) selon laquelle la démographie serait trop pesante sur les ressources. Le deuxième facteur concerne les empires coloniaux, où l'europanisation forcée des paysages (acclimatation) et l'appauvrissement de la faune sauvage par les chasses coloniale et autochtone commencent à être décriés. Enfin, le troisième facteur est lié à la montée en puissance du tourisme (les *touring club*) qui se positionne de manière paradoxale par rapport à la nature. Ainsi de manière concomitante, le tourisme se développe en harmonie avec la vision romantique de la nature en profitant des changements de représentations affectant surtout les espaces montagnards et littoraux, mais il participe aussi de la destruction de cette nature. Pourtant, une fois protégée, cette dernière devient une nouvelle ressource touristique, mais réservée à une élite.

L'adjectif 'impérial' fait d'abord référence aux territoires de l'empire colonial britannique qui ont servi de catalyseurs à la protection de la nature tout au long du XIXème siècle. Au-delà, la génération impériale regroupe l'ensemble des grands empires coloniaux européens jusqu'à l'indépendance de leurs colonies (entre 1940 et 1970 environ) et l'ensemble des postcolonies de peuplement, telles que définies au début de ce chapitre (voir carte). La fascination pour la wilderness (nature sauvage) est très présente dans les représentations associées à la colonisation britannique, en particulier dans les grandes postcolonies de peuplement et en Afrique. Deux types de wilderness se dégagent, l'un lié à la faune sauvage (mis d'abord en place dans une logique d'encadrement de la chasse) et surtout présent au sein des empires coloniaux – modèle de la réserves de faune-, en Afrique ou en Asie, et un autre lié aux grands paysages emblématiques – modèle des premiers parcs nationaux - et surtout présent au sein des postcolonies de peuplement⁴⁶. Les réserves forestières sont transversales à ces deux types de *wilderness*. La partie suivante reviendra sur l'articulation entre génération impériale, géopolitique et globale au sein des pays décolonisés des grands empires européens.

Je reviens maintenant sur les grands pays pionniers de la conservation de la nature que sont les postcolonies de peuplement. La mise en pratique de politiques de protection de la nature, en

⁴⁶ Certains pays, comme l'Afrique du Sud (voir chapitre suivant) vont regrouper ces deux types. Ceci s'explique par son double statut de colonie britannique africaine et de colonie de peuplement.

particulier à travers la figure emblématique du parc national, sera surtout du ressort des nouvelles élites bourgeoises appartenant aux nouvelles nations indépendantes, les Etats-Unis et le Canada en tête. Néanmoins, ces deux pays étant très vastes et seulement partiellement découverts lors de leurs indépendances (1788 pour les Etats-Unis et 1867 pour le Canada), ils seront le théâtre de processus de colonisation interne, connus sous le nom de *frontiers*. C'est d'abord en relation avec le désastre écologique provoqué par l'ouverture de ces fronts « turnériens » que va grandir dans ces pays un sentiment naturaliste (Guyot 2011b). Ce sont ensuite les Etats fédéraux qui vont officialiser la création des premiers grands parcs nationaux (Yellowstone aux Etats-Unis en 1876 et Banf et Yoho au Canada en 1885 et 1886) au service de la réconciliation nationale de pays qui se pensent comme des empires, et qui ont dû affronter la division interne (Guerre de Sécession, conflits au Canada sur la question québécoise). Enfin, les premières expériences de conservation de la nature marquent aussi le triomphe territorial des Blancs sur une nature historiquement appropriée et utilisée par les groupes amérindiens. Les cas de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont un peu différents dans le sens où la création des premiers parcs intervient avant l'indépendance (statut de dominion) de ces pays vis-à-vis de la couronne britannique : Royal National Park en 1879 et indépendance de l'Australie en 1901 ; Tongariro National Park en 1894 et indépendance de la Nouvelle-Zélande en 1907. Cette phase de création intervient dans un contexte historique d'affirmation du nationalisme, et de son incarnation à travers la valorisation du patrimoine naturel, ce qui est une préfiguration de l'écologicalité. En Afrique du Sud, autre grand pays pionnier de la conservation de la nature, la réserve naturelle de St Lucia est créée en 1895 et la réserve faunique de Sabi (futur parc Kruger) en 1898, mais il faut attendre 1926 pour officialiser la création du premier parc national sud-africain, le parc Kruger, scellant officiellement la réconciliation 'nationale' entre Blancs anglophones et Afrikaners, seize ans après la création de l'Etat sud-africain (Giraut *et al.* 2005). Spatialement, ces fronts écologiques « impériaux » regroupent l'ensemble des espaces naturels protégés cartographiés en vert foncé sur la carte ci-dessus. Le détail des parcs nationaux pionniers est visible dans la figure 5. En Europe, seule la Suède se détache au sein de cette première génération de fronts écologiques, avec la création du parc de Sarek et de 8 autres parcs en 1909. Ceci s'explique par son processus de colonisation interne de la Laponie et de la nécessité de protéger une partie de ses ressources naturelles, en partie pour cause de ressourcisme (protection d'une ressource en vue d'une extraction différée, en général sur le temps long), en partie pour ancrer la nation dans une perspective naturaliste nordique renouvelée (Maraud 2013). Le rattachement de la Suède aux logiques des postcolonies de peuplement en lien avec la protection pionnière de la Laponie est défendu par plusieurs auteurs (Green 2009, Mels 1999).

Ces fronts écologiques 'impériaux' permettent initialement à des territoires anciennement contenus dans le grand empire colonial britannique (à l'exception de la Suède) de s'affirmer en tant que nouvelles nations. Ils sont associés à des régimes de proto-environnementalité voire d'écologicalité regroupant des penseurs (auteurs), des scientifiques (naturalistes), des gestionnaires de la nature (forestiers), les premières associations de défense de la nature et des hommes politiques (création des parcs naturels nord-américains, australiens, néo-zélandais, sud-africains).

Cette première logique de création ne s'arrête pas avec la fin de l'empire colonial britannique. On peut lui attribuer la politique de création d'espaces naturels protégés au sein de l'empire colonial français (avec la création dès 1921 de parcs en Algérie et en Tunisie) ou belge (réserves de faune du roi Léopold II), ou encore certaines logiques impérialistes de protection de la nature contenue dans la troisième génération de fronts écologiques dite « globale ». En effet, si les générations se succèdent, elles ne s'annulent pas pour autant et font souvent l'objet de combinaisons entre elles. Cette première génération de fronts écologiques se nourrit d'un ensemble d'avancées scientifiques, littéraires et artistiques, reliées au naturalisme et au romantisme.

I.3.3.2 La genèse d'un régime de proto-environnementalité

Les pionniers du romantisme américain font émerger un préservationnisme autochtoniste bio-centré qui sera très vite critiqué par des scientifiques et des hommes politiques états-uniens influents. Figure pionnière du préservationnisme autochtoniste déiste, Ralph Waldo Emerson (1803-1882) publie son premier livre "Nature" en septembre 1836. Selon lui, la nature conduit l'homme vers Dieu. Il pose les bases du transcendantalisme proche de l'idéalisme allemand de Kant fortement influencé par les philosophies orientales et grecques (Yvard-Djahansouz 2009). Il se base sur des utopies comme la communion avec la nature, le végétarisme ou encore le pacifisme. Henry Thoreau (1817-1862) est son principal disciple. Son livre le plus représentatif est *Walden* qui pose une réflexion pour une vie simple dans les bois loin des affres de la technologie. Auteurs engagés, ils ont une vision très positive des populations autochtones, considérées plutôt comme des « naturels », qui se devaient donc d'être protégées, au même titre que la nature dont ils faisaient partie. Ils ont donc vivement dénoncé les massacres perpétrés sur les tribus indiennes. Le sociologue Redclift, dans son ouvrage de référence intitulé « *Frontiers, histories of civil societies and nature* (2006) » justifie d'ailleurs pleinement - à travers une analyse de la pensée et des actions de Thoreau- le lien historique et théorique à opérer entre l'ouverture de la *frontier* américaine, destructrice, et la naissance synchrone d'un front écologique protecteur.

"Thoreau's admiration for nature is matched by his own resource-fullness and pride in what he can do. These values have passed into the cultural cortex of societies founded upon a frontier myth and celebrated for generations by the descendants of immigrants. Much of the impulse behind environmentalism today can be attributed to this vision, and to its re-awakening in every new generation. Thoreau's pond was not a geographical frontier, and it lay close to a frontier of the mind, a metaphor for the human condition in its most elemental form, which continues to resonate today." (Redclift 2006, p. 4)

La *frontier of the mind* de Thoreau va participer à la création d'une « vérité préservationniste » en matière écologiste⁴⁷. Cette vérité va participer à l'émergence d'une proto-environnementalité, d'abord aux Etats-Unis, puis dans le monde (Fletcher 2010, p. 177). Cependant, au cœur du XIXe siècle, la pensée de Thoreau ou d'Emerson sera loin de faire l'unanimité. Des débats conflictuels

⁴⁷ Cette « *frontier of the mind* » est encore aujourd'hui mobilisée comme une référence importante du corpus militant international.

vont agiter les Etats-Unis sur la manière d'appliquer la protection de la *wilderness* : rejet ou non de la dimension territoriale, économique, acceptation ou non de la dimension autochtone ? La nature doit-elle être pensée selon un paradigme préservationniste ? Autrement dit, doit-elle être sanctuarisée, c'est-à-dire non-fréquentée et non-aménagée par l'Homme, pour ne garder que des liens de révérence à distance, matérialisés par des expressions artistiques, culturelles, religieuses ou philosophiques ? Ou bien, la nature doit-elle être pensée par un paradigme conservationniste ? Autrement dit, doit-elle être protégée et aménagée par l'Homme, au nom d'un projet politique pour contrôler et réguler la distribution des espèces, permettre l'observation touristique et la pratique d'activités récréatives de nature, ou même servir de réserve foncière ressourciste ?

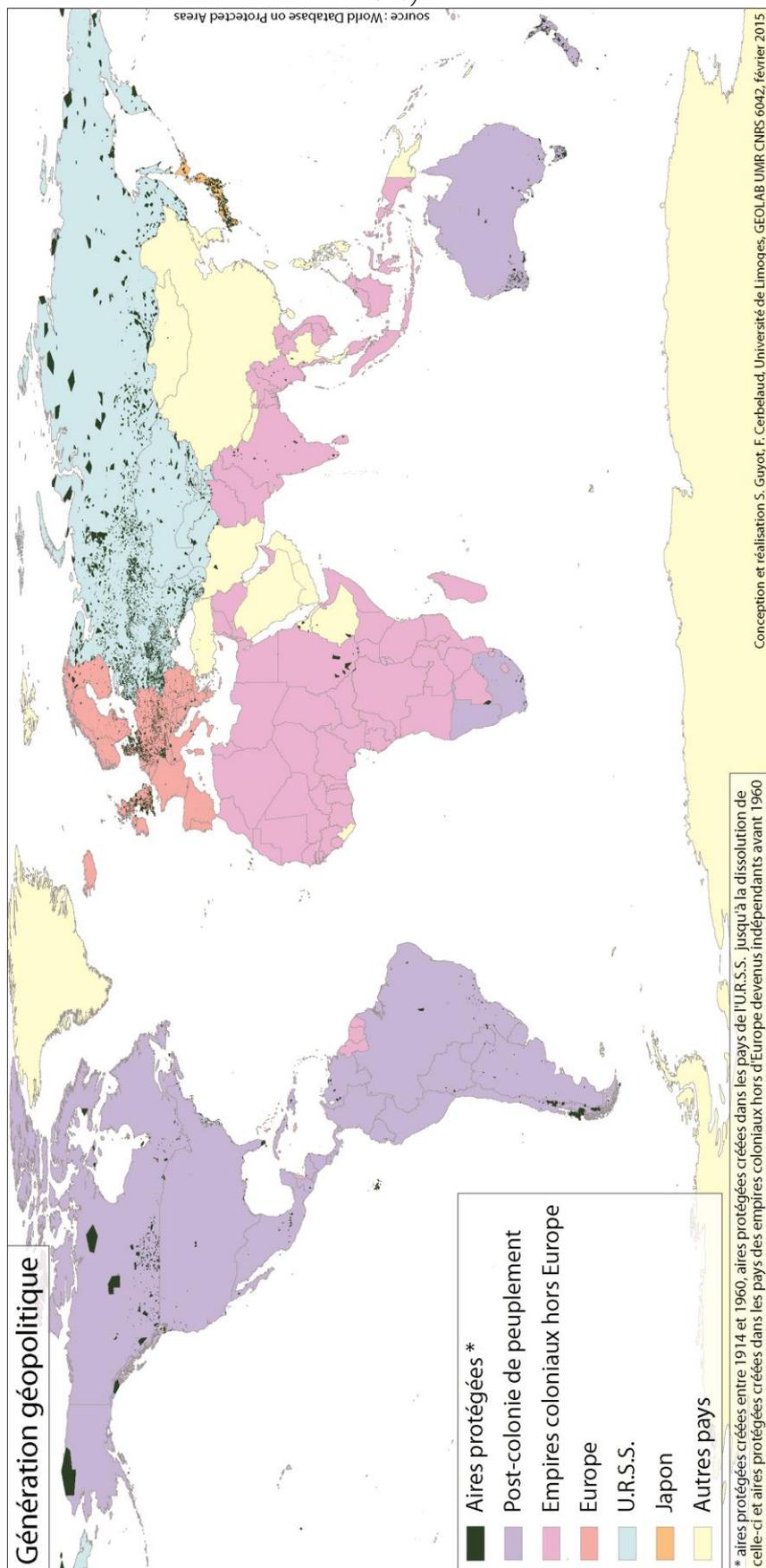
Un romantisme développementaliste et exclusif l'emporte à l'échelle fédérale et étatique avec Gifford Pinchot (1865-1946) qui fait émerger le conservationnisme puis, par ricochet, la politique des forêts nationales. En parallèle, à l'échelle de la société civile, c'est un romantisme élitiste et anti-autochtone qui va s'enraciner au cœur des représentations individuelles états-uniennes avec John Muir (1838-1914) en fondant le préservationnisme radical. Les parcs nationaux américains vont représenter une sorte de synthèse pragmatique des deux courants. Les Américains ont d'ailleurs une formule intéressante pour résumer ces différences de conceptions :

“The conservationists focused on the proper use of nature, whereas the preservationists sought the protection of nature from use. Put another way, conservation sought to regulate human use while preservation sought to eliminate human impact altogether.” (Akamani 2006)

Le régime de proto-environnementalité états-unien remonte ainsi au dernier quart du XIXe siècle. Sa construction s'incarne dans l'ensemble des débats et des négociations qui ont agité les milieux naturalistes (philosophes, artistes, militants, scientifiques) et les milieux politiques (fédéraux et étatiques). Yvard-Djahansouz, dans son ouvrage « *Histoire du mouvement écologique américain* (2010) », présente de manière détaillée l'ensemble de ces débats (p 52 à 61). On peut retenir que le régime de proto-environnementalité aux Etats-Unis s'est construit autour de la politique d'affectation et de gestion des terres fédérales (très nombreuses dans l'ouest des Etats-Unis à l'inclusion des périmètres autochtones) et sur la base du conflit entre conservationnistes et préservationnistes, qui a conduit à la création d'une ONG comme le Sierra Club [par Muir en 1892]. Les enjeux de contrôle foncier et de domination culturelle étaient trop grands pour que les autochtones deviennent des sujets environnementaux reconnus au sein de ce régime de proto-environnementalité. En revanche, ce sont les WASP qui ont été définis comme sujets environnementaux prioritaires, au service de la construction d'une nature nationale ethno-centrée. Ce régime de quasi-écologicalité pose directement la question de la « souveraineté » ethnique et territoriale en matière de protection de la nature.

I.3.4. La génération géopolitique

Figure 6 : Les espaces naturels protégés créés durant la génération géopolitique des fronts écologiques, entre la fin de la première guerre mondiale et 1960 (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



La génération géopolitique⁴⁸ (figure 6) s'inscrit dans le prolongement du contexte décrit pour la génération impériale. Les principaux objectifs de cette génération reposent sur l'instrumentalisation nationaliste de nouveaux territoires de nature à des fins de sécurisation défensive, de contrôle stratégique et de construction identitaire, culturelle et/ou scientifique. L'espace naturel protégé peut alors se transformer en une extension de la frontière d'Etat, en annexe [para]-militaire et/ou en sanctuaire d'une construction nationaliste. Ces différents objectifs induisent des agencements territoriaux différents en fonction des contextes géographiques :

- Les grandes postcolonies de peuplement (ayant -ou non- connu la génération impériale) comme dans les Amériques, l'Afrique du Sud, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande vont produire des fronts écologiques pour sécuriser et contrôler leurs vastes étendues territoriales (Alaska, grand nord canadien, zones frontalières d'Amérique Latine, Patagonie andine, zones frontalières internes et externes sud-africaines⁴⁹, tout en essayant d'en soustraire certains groupes autochtones (Depraz & Héritier 2012, Héritier & Laslaz 2008) ou de les assimiler dans la fabrique nationale. Les dispositifs d'environnementalité mobilisés dans ces pays sont essentiellement basés sur des valeurs de souveraineté.

- En Europe, la situation est plus complexe car les logiques géopolitiques ne recouvrent pas l'ensemble des logiques de créations d'espaces naturels protégés entre la fin de la première guerre mondiale et les années 1960. Certains pays apparaissent plus emblématiques que d'autres : Pologne, Tchécoslovaquie (Slovaquie) et Yougoslavie (Slovénie) (Gauchon 2008) pour la sécurisation territoriale et le contrôle frontalier et l'Allemagne ou la Hongrie pour le symbole culturel et identitaire (Depraz 2005a, 2005b, 2007, 2008). Les dispositifs d'environnementalité mobilisés dans ces pays sont essentiellement basés sur des valeurs de vérité et de souveraineté.

Le cas particulier de l'URSS - comme exemple plus ou moins avorté de sanctuarisation scientifique (Cole 2008, Josephson *et al.* 2013, Stahl 1985, Weiner 1988) - et du Japon comme symbole nationaliste seront explicités de manière indépendante. Les dispositifs d'environnementalité mobilisés apparaissent alors beaucoup plus variés.

- Dans le reste du monde, bon nombre de pays nouvellement indépendants vont utiliser la protection de la nature au service des nouveaux Etats, ce qui va impliquer un large débordement chronologique de la génération géopolitique au-delà des années 1960. Pour le cas particulier Israélien, le parc national de Zippori est représentatif d'un front écologique géopolitique tardif⁵⁰

⁴⁸ L'utilisation géopolitique de la nature remonte à la période romaine (Dion 1947).

⁴⁹ Voir chapitre suivant la comparaison entre Afrique du Sud, Chili et Argentine.

⁵⁰ "Israel's national parks were first established in the mid-1950s. In 1956, Teddy Kollek, director-general of the Prime Minister's office and later mayor of Jerusalem, established a committee comprising former military officers and archeologists whose objective was to promote local and international tourism within the young state of Israel. Drawing on their military and academic expertise, committee members aspired to establish a network of parks and tourist attractions primarily in restored archeological sites, including the

(années 1960). Il est érigé en symbole de l'identité nationale israélienne tout en étant aussi représentatif de multiples récits faisant référence à la diversité régionale culturelle et religieuse : juive, chrétienne, palestinienne etc. (Alon-Mozes & Maya 2015).

I.3.4.1 La « nationalisation » des grands espaces naturels dans les postcolonies de peuplement

Dans les postcolonies de peuplement, le passage de la génération impériale à la génération géopolitique s'effectue généralement en fonction d'au moins un ou plusieurs critères contextuels renvoyant tous à la valeur de souveraineté :

- après les indépendances, pour les colonies de peuplement non-indépendantes qui étaient contrôlés par les grands empires coloniaux lors de la création de leurs premiers espaces naturels protégés : Australie, 1901 ; Nouvelle-Zélande, 1907 ; Afrique du Sud, 1910.

- après la création d'une loi-cadre sur les parcs nationaux et l'établissement d'organismes ad-hoc de gestion des aires protégés : Australie, 1891 ; Suède, 1909 ; Etats-Unis, 1916 ; Afrique du Sud, 1926 ; Canada, 1930 ; Argentine, 1935 etc. ;

- après la création de parcs frontaliers symboles de la sécurisation territoriale nationale : parc National Glacier aux Etats-Unis en 1910 ; parc national Waterton Lakes au Canada en 1911 ; parc de Vadvetjåkka en Suède en 1920 ; parc national Vicente Pérez Rosales au Chili en 1926, parc national Kruger en Afrique du Sud en 1926 ; parcs nationaux d'Iguazu et de Nahuel Huapi en Argentine en 1934 ; parc national d'Iguaçu au Brésil en 1939 etc.

- après la création de parcs nationaux situés dans les marges encore peu appropriées des territoires nationaux : parc national de Denali en Alaska en 1917 ; parc national Wood Buffalo dans le grand nord canadien en 1922 ; parc national d'Arthur Pass dans les montagnes de l'île du sud de Nouvelle-Zélande en 1929 ; parc national Kalahari Gemsbok en 1931 ; Australie demander à SH ; parc national Archipelago Juan Fernandez au large du Chili en 1935 ; parc national Perito Moreno en Patagonie argentine en 1937 ; parc national des Galapagos en 1959 etc.

Le traitement des populations autochtones reste sensiblement le même au sein des générations impériale et géopolitique dans les postcolonies de peuplement, c'est-à-dire basé sur l'exclusion politique et l'expulsion foncière⁵¹.

construction of swimming facilities. Thus, thirteen national parks were founded prior to the passing of a law for the establishment of two regulatory authorities—The Nature Reserve Authority and the National Park Authority—in 1963.” (Alon-Mozes & Maya 2015, p. 5)

⁵¹ De ce point de vue là, la Suède peut être aussi rattachée - en partie seulement - aux logiques des postcolonies de peuplement comme le souligne (Green 2009, p. 56): “Even if there is no general resistance from the local Sami towards already established national parks and nature reserves in the area today, many

Tous ces éléments d'un contrôle territorial « nationalisé » de la nature sont fortement liés à la rhétorique et à l'action militaire. Un passage de l'article 'The eco-frontier paradigm' (Guyot 2011b), basé sur l'analyse de plusieurs contributions, dont celle du sud-africain T. Kepe illustre de manière pertinente ce propos.

“Kepe (2009) elaborates on the analogy between a frontier war and an eco-conquest. He refers to (Neumann 2004) who ‘argues that aggressive, and often violent, conservation policies in many parts of Africa and elsewhere, including the infamous shoot-on-sight orders for poachers in protected areas, are possibly indirectly motivated by the common language used in biodiversity conservation’. Neumann believes that ‘the war metaphors, such as environmental security, environmental crisis, and war for biodiversity used to characterise environmental problems and solutions, have the effect of justifying and sanitising hard-line behaviour, mostly against the poor, in the name of conservation’. Following the same metaphoric logic, Kepe continues, ‘Some selfconfessed eco-centrists, such as Dave Foreman, drawing from Soulé and Wilcox, make a call to conservationists to ‘Defend strict protected areas as the most valuable weapon in our conservation arsenal’ (Foreman 2006).”

De plus, d'autres références sur le sujet montrent comment des réserves naturelles sont employées pour mener des opérations de défense (Coates *et al.* 2011, Peluso & Vandergeest 2011, Woodward 1999) et, alternativement, comment des anciennes zones militaires sont aujourd'hui reconverties en réserves naturelles (Havlick 2011). Je peux également me référer à la coopération entre les espaces naturels protégés et les bases militaires le long des frontières internationales. La notion de zone-tampon sert ainsi à délimiter une portion de nature au service d'un projet politique dans le cadre des tensions frontalières internationales. Ainsi, en Bolivie, la réserve nationale de faune Eduardo Avaroa est conçue en premier lieu comme zone-tampon en 1974, pendant une période de fortes tensions diplomatiques avec le Chili et l'Argentine. Eduardo Avaroa était par ailleurs l'un des chefs de la résistance civile à l'invasion chilienne lors de la bataille de Topáter durant la guerre du Pacifique (1879-1884). De même, situés sur les marges frontalières, certains parcs sud-africains et namibiens ont occupé une fonction géopolitique de premier ordre, à une échelle subcontinentale, dans les conflits qui embrasent l'Afrique australe entre les années 1970 et 1990, lorsque la Guerre froide s'invite dans la sous-région (Guyot 2006a). Ils fonctionnent à la fois comme des no man's land et des glacis militaires qui permettent un contrôle étroit d'une ligne de front de guerre. Ainsi certaines parties du parc du Kruger ou encore la réserve de Ndumo ont été utilisées dans les années 1980 comme bases militaires d'entraînement et de soutien arrière à la RENAMO, guérilla mozambicaine droitiste s'opposant au FRELIMO, guérilla indépendantiste marxiste. L'alliance entre la South African Defense Force (l'armée blanche sud-africaine) et les agents de l'Agence de conservation des parcs naturels du

of them will stress the point that the protected areas were established without Sami consent and have since then been managed by the Government without real Sami influence. This is often expressed as an example of the colonial structure still at work in the relation between the Sami and the State today.” Souvent les Sami ne savaient même pas qu'ils étaient sur le territoire d'un espace naturel protégé.

bantoustan KwaZulu, entraînés comme force paramilitaire, témoigne de la collusion entre militaires et conservationnistes (Ellis 1992, Guyot 2006a). Parallèlement, divers trafics se développent dans les parcs frontaliers, notamment le trafic de l'ivoire qui enrichit alors les mouvements armés soutenus par le régime de Pretoria ainsi que des intérêts militaires sud-africains (Ellis 1992). Ce dévoiement est facilité par le caractère traditionnellement paramilitaire de la protection de la nature en Afrique du Sud. Il renforce la perception répressive et violente que peuvent en avoir les populations riveraines en butte aux rangers depuis la création de ces territoires protégés. En Europe, le contexte de mise en place de la génération géopolitique sera beaucoup plus tourné vers le naturalisme nationaliste et culturaliste.

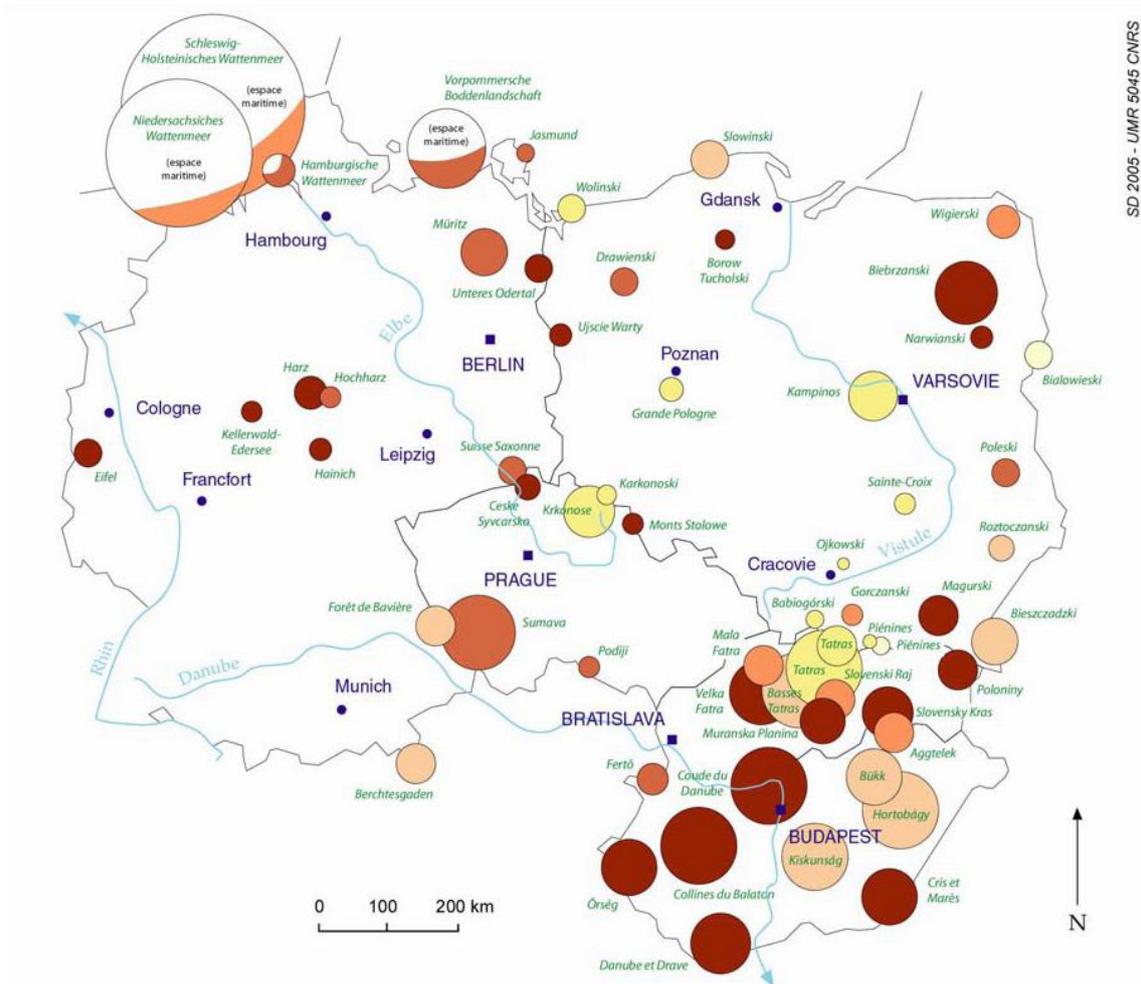
I.3.4.2 Une génération géopolitique entre identités (culturelles) et frontières en Europe (centrale et orientale)

A l'exception de la création du cas particulier suédois et de quelques espaces naturels protégés de montagne créés en Espagne (Parc national du Mont Perdu en 1918) ou en Italie avant la période fasciste⁵², les premiers parcs européens sont établis en Europe Médiane, en lien avec l'affirmation des nouvelles nations et des nouveaux découpages territoriaux issus de la première guerre mondiale.

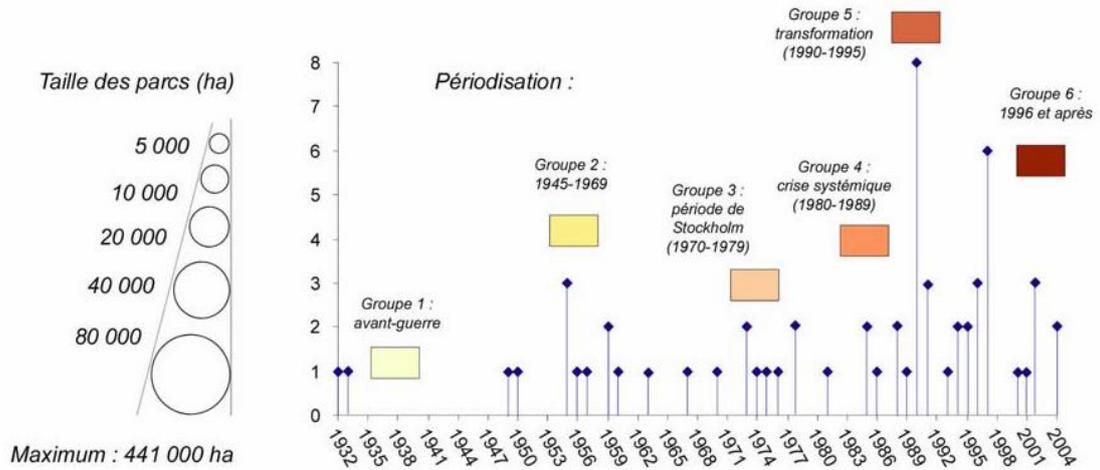
Des parcs nationaux sont instaurés dès 1932 en Pologne ou 1924 en Slovénie (Yougoslavie) qui font clairement écho aux objectifs de la génération géopolitique des fronts écologiques. En Pologne, le petit parc de Bialowieski est créé en 1921, trois ans après l'armistice, à partir d'un ancien domaine de chasse royal puis impérial, et devenu parc national en 1932 (Depraz 2005b, p. 358). En 1945, lors du changement de tracé de la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, le parc national se sépare en deux parcs frontaliers distincts et devient emblématique des relations entre gestion frontalière et instrumentalisation de la nature aux confins de l'Europe (Marin 2011, Wieckowski 2010). Le parc national de « Grande Pologne » (*Wielkopolski Park Narodowy*) est établi en 1957 au cœur du pays et symbolise la grandeur d'une extension territoriale révolue (figure 7).

⁵² Parc national du Grand Paradis en 1922 (Graf von Hardenberg 2014) - en relation avec le militantisme des clubs alpins (comme le cas du projet de parc national de la Béarde en France en 1913).

Figure 7 : Espace-temps des parcs nationaux d'Europe Médiane (Source : (Depraz 2005b)



LEGENDE :



L'exemple de l'établissement en 1924 du parc national de la montagne Triglav (2864 m) en Yougoslavie (Slovénie) répond aussi à une logique géopolitique nationaliste identitaire et frontalière très claire comme le montre Gauchon.

« Le parc national du Triglav valait à la fois prise de possession sur la partie des alpes juliennes échue à la Yougoslavie, et revendication implicite sur la partie qui lui avait échappé. [...] L'appartenance du Triglav à l'espace slovène constitue donc, jusqu'à l'issue de la deuxième guerre mondiale, une revendication politique et nationale : le Triglav est un enjeu fort. [...] Pendant la guerre, la silhouette du Triglav devient le signe de reconnaissance du Front de libération slovène créé en 1941. » (Gauchon 2008, pp. 103–108)

Du côté des perdants de la Grande Guerre, la « Hongrie et l'Allemagne font montre d'une création assez paradoxale de parcs nationaux dans un contexte physique fortement marqué par l'empreinte anthropique, lorsqu'il n'est pas, en Hongrie par exemple, fortement « anthropogénique », c'est-à-dire issu d'un patient travail d'aménagement par les sociétés rurales. » (Depraz 2005b, p. 424). En effet, les représentations pionnières de la nature précédant la génération impériale de fronts écologiques émanent principalement d'Allemagne : mouvement préromantique du *Sturm und Drang*⁵³ ; notion de *Wildnis*, la nature sauvage, d'où découle le terme anglais de *wilderness*. Pourtant, c'est l'infusion de ces valeurs et de ces notions au sein d'une idée et d'une identité culturelle allemande de la terre à travers les concepts de *Volksgeist* (l'esprit d'un peuple) et de la *Heimat* (l'attachement identitaire à un lieu de vie, à ses racines) qui vont apparaître déterminantes dans la conception du front écologique allemand de la première moitié du XXe siècle.

Depraz plus loin démontre alors que « la nature prend un sens concret, elle s'humanise en rappelant le paysage aimé de son lieu de naissance ou de sa patrie. La nature n'est plus sauvage, elle devient paysage culturel (*Kulturlandschaft*), un paysage aimé et idéalisé par le souvenir. En somme, le romantisme allemand a certes fourni une intellectualisation de l'idée de nature, mais cette nature a été reprise et incorporée dans un discours identitaire de la nation allemande. Ce que magnifie alors le romantisme tardif allemand n'est pas tellement la nature en soi, mais bien une nature socialisée qui représente l'esprit d'un peuple. »

L'Allemagne va donc protéger prioritairement des paysages culturels. C'est une vision géopolitique intériorisée (dans le sens géographique et psychologique) et identitaire qui va prévaloir durant les premières décennies de création d'espaces naturels protégés en Allemagne avec l'établissement des *Naturdenkmäler* (monuments naturels) et des *Naturparken*⁵⁴ (parcs de nature), avec l'exemple pionnier de la réserve des landes de Lunebourg (1921). La

⁵³ « Les philosophies de la nature de GOETHE et de SCHILLER ont fait de cette dernière une manifestation de la transcendance sur terre, une création divine qui mérite le respect et l'admiration à la fois (Ehrfurcht). La nature intacte et sauvage est un témoignage de la création, c'est une nature originelle (Urnatur) à valeur quasi-édénique. La contemplation de cette nature permet par conséquent une communion avec le sacré et un retour compulsif à l'âge d'or. » (Depraz 2005b, p. 425)

⁵⁴ « L'objectif d'un parc de nature n'est ainsi aucunement naturaliste ou radical : la nature, en son sein, est un cadre esthétique et harmonieux à préserver en l'état, autant en raison de ses aménités externes – valeur identitaire et testimoniale – que de ses caractéristiques propres. » (Depraz 2005b, p. 427)

notion d'écologicalité, définie infra, pourrait convenir pour caractériser la finalité du front écologique germanique.

En Hongrie domine aussi une vision culturelle et identitaire de la nature à travers l'incarnation nationaliste de la *puszta* (plaine hongroise localisée entre Danube et Tisza composée de sables, de marécages, de steppes, figure 8), véritable archétype de la nation hongroise.

« Le régime socialiste a, pour une bonne partie, laissé se diffuser cette approche culturelle et identitaire de la nature en Hongrie. Le milieu du vingtième siècle est ainsi marqué par une abondante production artistique à visée folkloriste, magnifiant la simplicité de la vie rurale et les traditions de vie dans la Grande Plaine hongroise. Il n'y a donc pas encore place pour de grandes structures de protection de la nature d'inspiration naturaliste ou radicale en Hongrie socialiste ; seuls des arboretums, des forêts dites originelles, des lacs et des cavernes sont protégés ponctuellement, l'ensemble représentant 2200 ha en tout en 1956. » (Depraz 2005b, p. 430)

Figure 8 : L'Ópusztaszer Heritage Park⁵⁵ en Hongrie et sa célèbre peinture murale de la Rotunda valorise la grandeur de la *puszta* (Source : Wiki Commons)



⁵⁵ Ópusztaszer Heritage Park : <http://www.opusztaszer.hu/home>, accédé le 23/01/2005.

Le contexte soviétique se distingue nettement de celui de ses pays satellites.

I.3.4.3 Un front écologique pionnier à visée scientifique en URSS (1919-1990)

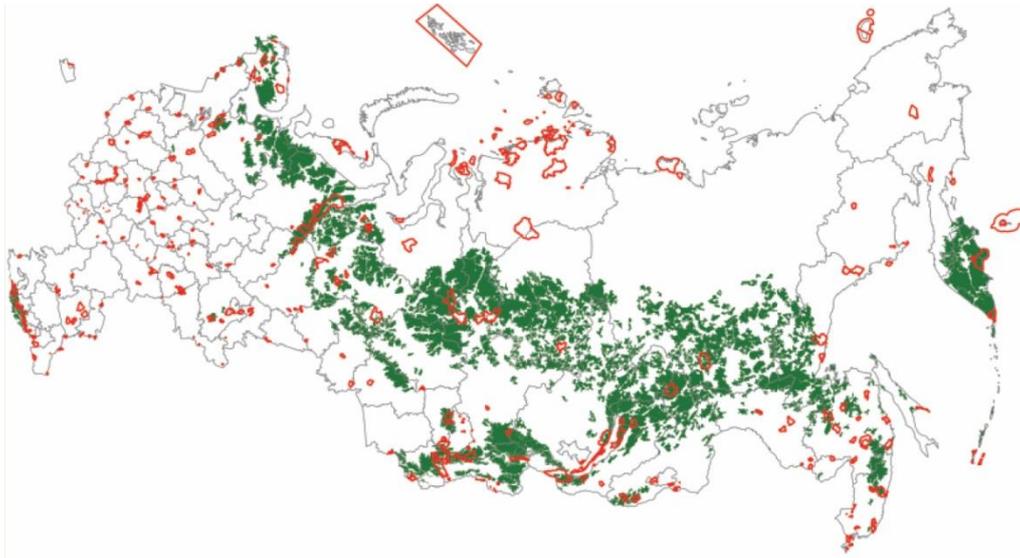
Pays par excellence de fronts pionniers, la Russie tsariste puis l'URSS n'ont que très peu investi dans le front écologique pour s'appropriier et contrôler leur territoire. Malgré tout, il faut noter l'implication forte de la Société Impériale Russe de Géographie dans la création pionnière en décembre 1916 d'une vaste zone de protection des populations de zibelines dans la région du Baïkal.

« Les premières années du régime soviétique se caractérisent par une victoire apparente des tenants d'une conservation de la nature, avec la création de réserves naturelles dont le nombre passe de 24 en 1925 à 61 en 1929, pour une surface de 3,9 millions d'hectares. Sous la houlette du Commissariat à l'éducation, ces réserves participent à une mobilisation de la population autour d'une image magnifiée de la nature, incarnée par la Société panrusse de protection de la nature (1924). La période voit cependant des débats importants sur la relation entre idéologie communiste et environnement, en raison de la rareté des textes du canon marxiste sur le sujet et des impératifs de développement du nouveau régime. Une tension de plus en plus claire apparaît entre les spécialistes issus de l'époque tsariste, qui défendent le conservationnisme, et une génération plus jeune d'experts, qui prennent position pour le droit à l'exploitation des ressources naturelles du pays au service de la construction communiste.⁵⁶ »

Les décennies qui suivront seront plutôt pauvres en initiatives de protection – la priorité étant donnée aux fronts extractifs et à l'industrialisation du pays- à l'exception notable de la création des *zapovedniks*, qui sont des sanctuaires de nature créés à des fins plutôt scientifiques (Cole 2008, Danilia 2001, Josephson *et al.* 2013, Stahl 1985, Weiner 1988), voir figure 9.

Figure 9 : localisation des *zapovedniks* (en rouge) en relation avec la couverture de forêts primaires (en vert) (Krever *et al.* 2009)

⁵⁶ Etienne Forestier-Peyrat (2014), <http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-histoire-environnementale.html>, accédé le 23/01/2015.



Ces sanctuaires étaient dédiés aux scientifiques soviétiques chargés d'étudier en détails les processus écologiques et biologiques à l'œuvre. Leur fonctionnement régulier dépendra du bon vouloir de l'administration centrale. Les *zapovedniks* ont donc souffert de défaillances régulières durant la période stalinienne. Fin 1990, il y avait environ 160 *zapovedniks* en URSS. Ils représentent la volonté de l'URSS de maintenir un niveau élevé en sciences naturelles dans le cadre de la guerre froide. Néanmoins, le bilan de l'URSS en matière de front écologique est plutôt à la destruction généralisée de la faune et de la flore. La situation a sensiblement changé depuis la chute du régime et l'arrimage rapide du pays à la génération globale de fronts écologiques. (Cole 2008, p. 50) parle de « renouveau de la protection depuis 1990 ».

I.3.4.4 Un front écologique géopolitique nationaliste au Japon (1919-1945)

Au Japon, les antécédents et les contextes d'élaboration des fronts écologiques sont tout à fait originaux. Jusqu'à la période de forte industrialisation, d'occidentalisation et d'acculturation incarnée par la dynastie Meiji (1868-1911), il n'y a pas vraiment de séparation nette entre l'homme et la nature. La société traditionnelle japonaise vénère la nature en multipliant les prières pour obtenir sa bienveillance. En effet, tant la topographie japonaise (îles montagneuses) que la répétition d'événements naturels paroxysmiques (éruptions volcaniques, séismes, tsunami etc.) ne permettent pas un contrôle infailible de l'homme sur la nature et expliquent la multiplication de sanctuaires dédiés à une nature qui fascine autant qu'elle est crainte. D'ailleurs, les premières formes d'hybridation religieuse entre le culte initial japonais et l'arrivée du bouddhisme depuis la Chine ont produit dès le VI^{ème} siècle le *Sangaku Shinke*, littéralement « la religion de la montagne », au sein de laquelle la nature est « maîtresse » et les hommes « serviteurs » (Oyadomari 1989, p. 23). Le paysage agraire produit par les sociétés paysannes japonaises, le *satoyama*, est très représentatif de cette relation homme-nature (Berque 1980). Il correspond à un espace de transition, géré de manière équilibrée, entre les zones de cultures habitées et des espaces sauvages difficilement accessibles (montagnes pentues, forêts denses). "In a physical sense, satoyama is the semi-managed, semi-cultivated area of woodland, shrubland and grassland surrounding human settlements, generally rural ones." (Knight 2010, p. 423). Si le concept de *satoyama* apparaît dans des

textes anciens dès 1759, pour désigner « les paysages montagneux localisés à proximité des villages », il est surtout le fruit d'une réappropriation tardive, dans les années 1960 par Tsunahide Shidei, un écologue forestier, qui a montré que *satoyama* viendrait en fait de *yamasato*, signifiant « le village localisé à proximité des montagnes » (Knight 2010, p. 423). Les estampes du XVII^{ème} siècle sont de beaux témoignages picturaux de cet équilibre paysager entre les Japonais et la nature. De même, la création des jardins japonais, dans des palais localisés en ville, basés sur la miniaturisation du paysage (la trilogie *bonsai*, *bonkei* et *suiseki*⁵⁷) sont un exemple supplémentaire de cette relation de médiance entre l'homme et la nature (Berque 1986, 1990).

C'est l'occidentalisation du Japon, dès la période Meiji (1868-1911), puis les graves atteintes à cet équilibre homme-nature, culminant dans les années 1960-1970, qui vont être – paradoxalement - à l'origine de la succession des deux générations de fronts écologiques, la première géopolitique, et la seconde globale en phase avec les débats internationaux des années 1970. Les deux grandes lois de protection de la nature datent d'ailleurs de ces deux périodes : “As a result, at the end of both eras, two nature conservation laws--the Law for the Preservation of Historic, Scenic, and Natural Monuments, and the Nature Conservation Law--were promulgated in 1919 and 1972, respectively.” (Oyadomari 1989, p. 25). La génération géopolitique de fronts écologiques au Japon trouve donc ses origines à la fin de période Meiji. Elle est influencée, en partie, par des intellectuels convertis au « naturalisme culturel à l'allemande » (Oyadomari 1989, p. 25). Mais c'est surtout la consécration de la nature nipponne comme symbole nationaliste qui va accélérer la création d'espaces naturels protégés, à la fois comme icônes nationales, comme facteur de développement du tourisme international et comme outil de contrôle du cœur et des marges de l'archipel japonais :

“The preservation of historic, scenic, and natural monuments means the preservation of our country, and the spirit of preservation of country means loving our nation⁵⁸. Under this ethos, historic and natural monuments began to be designated. [...] The Preservation Law of 1919 was fled in with the concept of Kokutai (national polity) to promote nationalism and to strengthen the emperor's absolutism.” (Oyadomari 1989, pp. 25–26).

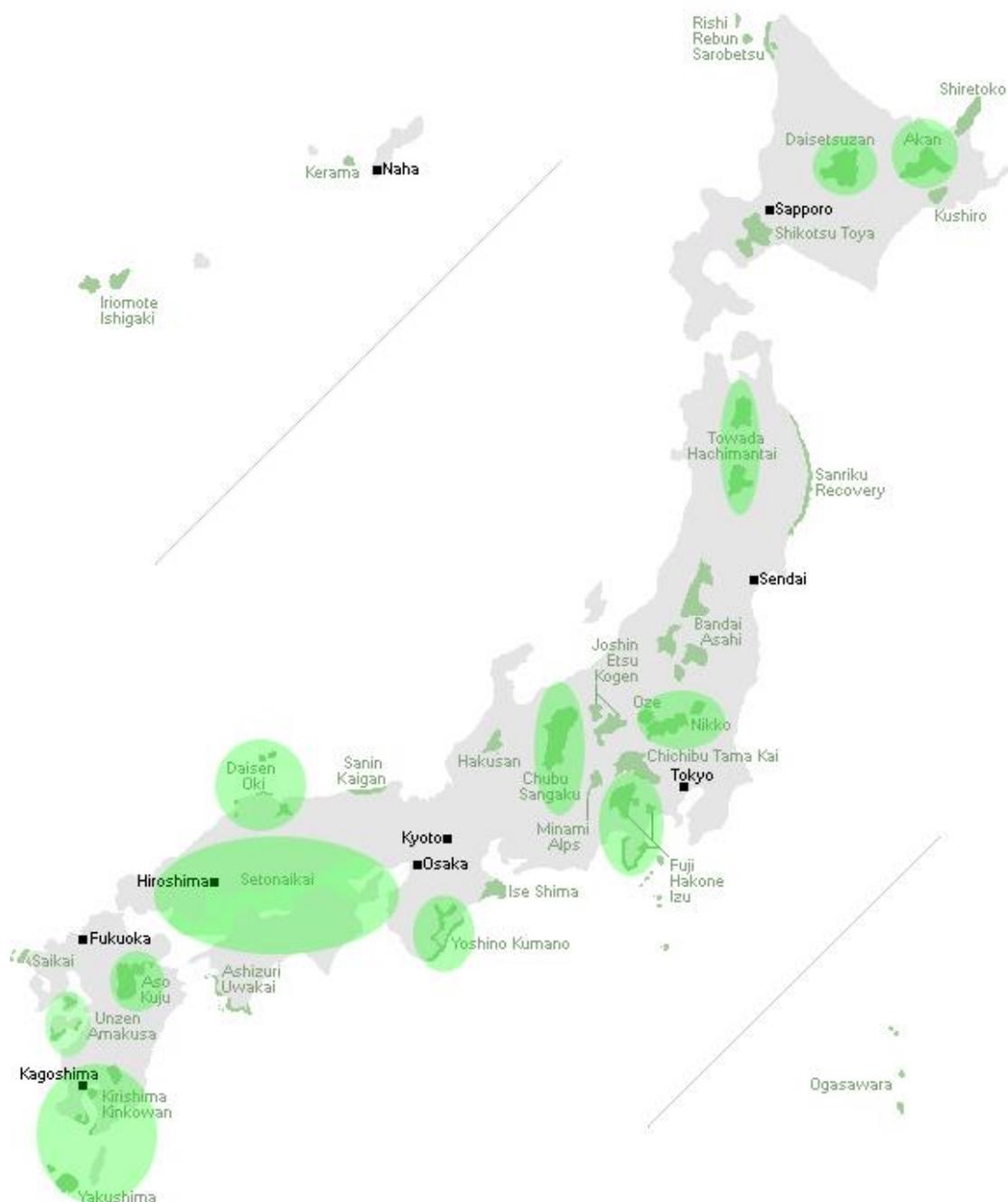
Ce dispositif d'environnementalité est clairement incarné par un régime composé par l'élite du pays proche de l'Empereur⁵⁹ (royalistes, loyalistes, intellectuels nationalistes etc.) et dûment représenté par l'Association pour la Préservation de de l'Histoire, des Panoramas et des Monuments Naturels. Le système des parcs nationaux est alors officiellement établi en 1931.

⁵⁷ “This was the art of reducing nature. Using rocks, sand, and trees, various natural landscapes (e.g., mountains, rivers, and beaches) were developed. The reduced landscapes were further adorned by a Bonsai (dwarf tree), Bonkei (miniature landscape or a tray garden), and Suiseki (stonescape). All these developments arose from the same idea—an attempt to bring nature into living space by reducing it artificially.” (Oyadomari 1989, p. 24)

⁵⁸ Cité depuis “Uchida, E. 1934. Shiseki meisho tennen kinenbutsu hozonho kaisetsu II (Interpretation of the Law for the Preservation of Historic, Scenic, and Natural Monuments). Shiseki Meisho Tennenkinenbutsu 9(10):834-839.”

⁵⁹ Dans le cas du Japon, je ne parle pas de génération impériale car le front écologique dans les années 1930 ne s'est pas diffusé au-delà de l'archipel principal.

Figure 10 : Les parcs nationaux pionniers du Japon établis entre 1934 et 1936 (Source : Auteur ; d'après : <http://www.japan-guide.com/e/e2325.html>, accédé le 27/01/2015)



Légende : “After much study and survey, twelve areas were designated national parks between 1934 and 1936. The first three national parks, Setonaikai (i.e., the Inland Sea), Unzen, and Kirishima, were designated in March 1934. In December of the same year, five more national parks, Aso, Nikko, Chubusangaku (i.e., the Japan Alps), and Akan and Daisetuzan in Hokkaido, were designated. Two years later, four parks (Towada, Fuji-Hakone, Yoshino-Kumano, and Daisen) were designated.” (Ministry of Environment (Japan 2014)

La figure 10 localise les parcs nationaux pionniers créés entre 1934 et 1936. Ils sont localisés sur les marges nord et sud de l'archipel (Akan, Yakushima), protègent des systèmes insulaires fragiles (Setonaikai et Daisen Oki) et des montagnes sacrées dans le cœur de l'Empire, comme le parc de Fuji-Hakone. Le ministère de l'environnement nippon, en charge de la gestion des parcs nationaux, insiste justement dans ses documents officiels sur le fait que les parcs japonais ne sont pas basés sur le même concept que dans les postcolonies de peuplement et sont une résultante des liens forts entre l'homme et la nature en y intégrant une proportion importante de terrains privés :

“The Japanese Natural park system differs considerably from those in the United States and Australia. It was easy for America and Australia with vast virgin territories to allocate thousands of hectares of uninhabited forest as government-owned park land. On the other hand, Japan is small and densely populated with a long history of private land ownership. Moreover, Japan could only survive by using most of its land for housing or farming. Because of these reasons, the Japanese government had to create natural parks not necessarily where it owned land but where it recognized the need to preserve nature.” (Ministry of Environment Japan 2014, p. 2).

Le particularisme japonais semble se confirmer en matière de fronts écologiques et mériterait d'être approfondi. C'est dans un tout autre contexte géopolitique que se mettent en place les fronts écologiques des pays du Sud anciennement colonisés.

I.3.4.5 Génération géopolitique et indépendances dans les pays décolonisés

Dans cette dernière sous-partie, il est question des pays qui ont établi leurs premiers espaces naturels protégés lors de la génération impériale, en raison de leur appartenance à un grand empire colonial (britannique, français, portugais etc.). Lors de leurs indépendances – plus ou moins tardives – ils vont poursuivre une politique de fronts écologiques, parfois en continuité avec la génération précédente, parfois en rupture, au service des nouvelles nations indépendantes créées. Le continent « phare » de cette catégorie de pays est l'Afrique, décolonisée entre 1950 et 1975. Mais d'autres grands pays viennent à l'esprit, comme l'Indonésie, décolonisée en 1945, ou l'Inde, décolonisée en 1947. Compte-tenu de ces dates de décolonisation souvent tardives de ces pays en regard des débuts des générations géopolitiques dans les autres pays (20 à 60 ans plus tard), et de l'apparition de nouveaux pays indépendants souvent peu favorables – dans un premier temps du moins – à la protection de la nature, la génération globale (ONG internationales) va avoir tendance à s'inviter dans les dynamiques de fronts écologiques des nouveaux Etats, souvent en remplacement pur et simple du paradigme impérial (Rodary 2008). Je vais prendre des exemples décrivant plusieurs situations distinctes : L'Inde, le Kenya et le Congo (RDC).

I.3.4.5.1. L'Inde

La situation indienne est tout à fait représentative d'une absence presque totale de génération géopolitique de fronts écologiques – à la différence du Sri Lanka (Jazeel 2005, 2013) - et du passage de la génération impériale à la génération globale par une phase de transition relativement

peu effective en matière de sens commun donné à la protection de la nature. En tant que colonie britannique, L'Inde participe à la génération impériale des fronts écologiques mais de manière relativement peu active. Si les forêts sont protégées dès 1857, à travers la création de l'IFS (*Imperial Forest Service*⁶⁰), par le biais des *reserved forests* et des *protected forests*, certes un peu moins fermées, c'est essentiellement pour confisquer des terres aux dépens de tribus locales réfractaires à la colonisation⁶¹. Seule la 3^{ème} catégorie (*village/panchata forest*) restait bien communal. :

“Indeed, the first Reserved Forest in India was established here in Hoshangabad district after the colonial government had confiscated the Bori forest from a local tribal leader of the revolt against the British in 1857. This illustrates the close connections between the creation of protected territories and expanding state control in the colonial era.” (Véron & Fehr 2011, p. 285).

Le premier projet d'espace naturel protégé date de 1905 avec la proposition de réserve forestière de Kaziranga dans l'Etat d'Assam. Il faut attendre 1936 pour l'établissement du premier parc national indien, celui d'Hailey (renommé Ramganga en 1954 puis Corbett en 1956), localisé en zone subhimalayenne dans l'actuel Etat d'Uttarakhand. Jusqu'à l'indépendance de l'Inde en 1947, un seul autre parc national sera créé en 1940, celui de Mudumalai localisé dans l'Etat du Tamil Nadu, dédié à la protection du tigre du Bengale. Cette timidité du front écologique impérial s'explique par la persistance d'une forte pratique de la chasse par les élites coloniales dans les réserves forestières. Ces chasses « élitistes » vont persister après l'indépendance comme le souligne (Rangarajan 2003, p. 192) : “The India of the early 1950s had important continuities in attitude and lifestyle of the elite. Hunting continued to be both a privilege and a pastime for officials, princes and the landed classes as it had earlier in the century.” Entre 1947 et 1965, 7 parcs nationaux ou « sanctuaires de faune sauvage » (possédant un degré de protection inférieur à celui des parcs nationaux) vont être créés, et mis au service des rajahs qui y pratiquaient une chasse raisonnée, à l'inverse - selon eux - de l'abattage intempestif mené par les paysans sur leurs terres (Guha 2003, p. 148). A partir de 1965, date de l'accession au pouvoir par Indira Gandhi, la donne va changer considérablement. “Indira Gandhi was perhaps symbolic of a new generation of Indians. They related to nature not through the barrel of a gun but with binoculars and field guides. [...] These romantic overtones have perhaps to do with a city-dweller's idealisation of the world of pastures forests and hills.” (Rangarajan 2003, pp. 194–195). Elle va être à l'initiative d'un véritable front écologique d'inspiration romantique, rapidement relayé et soutenu par des acteurs internationaux comme les ONG internationales (WWF-India créé en 1969). “Conservation succeeds only when the people adopt the movement as their own encouraging and supporting government action. Voluntary organization can and should do much more to stimulate public awareness.⁶²” En 1972 est établi le Wildlife Protection Act, en 1973 débute le Project Tiger (figure 11) et de nombreux parcs nationaux sont

⁶⁰ Transformé aujourd'hui en “*Indian Forest Service*” (Véron & Fehr 2011, p. 285).

⁶¹ Une exception : les *van panchayat* étudiés par le foucaldien et ostromien Arun Agrawal, dont la survie a été arrachée de haute lutte aux Anglais par les paysans de l'actuel Uttarakhand (communication personnelle de F. Landy).

⁶² http://www.wwf.org/who_we_are/history/wwf_india_at_a_glance/, accédé le 28/01/2015.

créés dans les années 1970 et 1980, et ce malgré la montée des protestations paysannes de l'époque⁶³.

Figure 11 : Indira Gandhi et sa passion des tigres (Source : http://www.wwf.org/who_we_are/history/wwf_india_at_a_glance/, accédé le 28/01/2015) & Logo de l'opération « Tiger » (Source : Wiki Commons)



“In 1970, the Indian Wildlife Board drafted the National Wildlife Policy which highlighted the major threats to wildlife species and habitats in the country, such as hunting, poaching, habitat alteration or destruction, forest fire, introduction of exotic species and commercial exploitation of forest resources. This catalysed the enactment of the Wildlife (Protection) Act in 1972, which emphasized the need for creating PAs devoid of anthropogenic pressures such as livestock grazing, anthropogenic fires, land holdings and so on. This act classified the protection status into three categories, namely National Parks, Wildlife Sanctuaries and Closed Areas. Prior to 1972 there were only five National Parks and 64 Wildlife Sanctuaries in India, but within the next three decades these numbers increased almost ten times to 102 National Parks and 515 Wildlife Sanctuaries.” (Kannan et al. 2013, p. 1160)

L'Inde est donc passée presque directement de la génération impériale à la génération globale, même si l'action d'Indira Gandhi peut être vue comme une manière pour la nation indienne de se réapproprié une nature jusque-là confisquée. La situation au Kenya est fort différente de celle de l'Inde en raison de l'attrait plus ancien de la faune sauvage africain auprès des conservationnistes.

I.3.4.5.2. Le Kenya

Le Kenya, jusqu'à son indépendance en 1963, est sous le contrôle de l'Empire colonial britannique, d'abord en tant que région du British East Africa Protectorate, à partir de 1896, puis comme colonie à partir de 1920. Le front écologique impérial débute dès la fin du XIX^{ème} avec la

⁶³ Mouvement de Chipko : <https://www.iisd.org/50comm/commdb/desc/d07.htm>, accède le 04/02/2015.

création précoce de réserves de faune (*game reserves*) par les Britanniques (Chongwa 2012, Matheka, 2008a, 2008b). Une administration du protectorat dédiée à la gestion de la faune est établie en 1901 qui avalise des usages peu contraignants pour les colons blancs comme les pratiques de chasse sportive. “The British wanted protected lands so that they could continue their big-game hunting safaris while the locals acted as guides, porters, and servants.” (Chongwa 2012, p. 40). La délimitation des réserves de faune se fait alors largement aux dépens des terres et des pratiques autochtones, comme le montre la mise en place en 1910 de la *Northern* et *Southern Game Reserve* : “Measuring about 10,000 and 14,000 square miles respectively, these reserves covered areas occupied by pastoral communities. But the multiple land use permitted in these game reserves engendered human-wildlife conflict, which featured prominently in Africans’ complaints to the 1933–34 Land Commission.” (Matheka 2008a, p. 621). Le retard pris par le Kenya dans le processus de création de parcs nationaux (1945 : *National Parks Ordinance*) est imputable à plusieurs causes comme la multiplication des conflits entre faune sauvage et populations autochtones - dans un contexte d’insécurité foncière - ou la volonté de la majorité des colons Blancs de poursuivre des modes de gestion relativement peu contraignants en matière de protection exclusive de la faune. Le Kenya apparaît donc en décalage avec d’autres pays de la génération impériale comme l’Afrique du Sud (1926) et avec les préconisations de la conférence internationale de Londres de 1933 (Conférence pour la protection de la faune et de la flore en Afrique). “Neither the Kenyan administration nor the imperial government appears to have been enthusiastic about setting aside land for wildlife conservation in perpetuity, as the national park ideal required. This reluctance contrasted with the views of local conservationists, many of them members of the Society for the Preservation of the Fauna of the Empire.” (Matheka 2008a, p. 622). C’est donc à la fin de la seconde guerre mondiale que les premières réserves nationales et parcs nationaux apparaissent au Kenya : Parc National de Nairobi en 1946, Tsavo West & East en 1948, Mount Kenya en 1949, Marsabit National Reserve en 1949 et Masai Mara National Reserve en 1961. Les autorités coloniales se sont tardivement préoccupées d’intéresser les populations autochtones à la conservation de la nature (intéressement économique et foncier), et de faciliter leur prise de conscience de l’importance écologique de la protection de la faune sauvage comme le souligne (Matheka 2008a, p. 624) :

“Promotion of African support for wildlife conservation had started in 1948 when part of the revenue from tourism in the newly established national reserves was given to LNCs [Masai Local Native Council (LNC)] to fund projects of local benefit. But by the late 1950s, the looming prospect of decolonisation made African involvement in the conservation programme all the more urgent. The possibility of African majority rule caused conservationists to agitate for a policy to facilitate direct African involvement in wildlife management. In April 1958, Denis Saphiro, a game warden in Kajiado District, declared: ‘I am convinced that with the present political trends in the Colony it is very necessary indeed, and a matter of considerable urgency, to start straight away in training the African to regard wild life as an important economic asset. In other words the policy should be directed towards making the wild life of the Colony an African vested interest. It matters little how game preservation is achieved as long as it does in fact occur. Without something along those lines, should self-government ever come, the game would suffer the same fate that has overtaken it in the southern Sudan.’”

Cette déclaration est riche d'enseignements, en particulier sur la perception très répandue à l'époque au Kenya dans les milieux de la conservation que les Africains n'ont ni considération, ni savoir faire en matière de protection de la faune sauvage. Derrière l'idée de former les autochtones à la conservation se cachent des relents colonialistes qui ne seront pas démentis par la forte implication des ONG environnementales anglophones dans le Kenya indépendant.

Lors de l'indépendance du Kenya en 1963, ce ne sont pas spécifiquement ces efforts « d'acculturation conservacionniste » qui vont permettre au pays de rentrer dans une nouvelle génération de fronts écologiques. La continuité des politiques de conservation de la nature dans le contexte du Kenya indépendant s'explique surtout par un double processus de nationalisation et d'internationalisation du front écologique. La nationalisation du front écologique est une composante de l'acculturation conservacionniste aux contextes nationaux. De ce point de vue-là, le Kenya rentre dans les années 1960 dans une génération hybride, entre dimension géopolitique et dimension globale. L'internationalisation de la conservation de la nature, dans les pays du Sud en particulier, bien décrite dans le contexte des indépendances africaines par (Rodary 2008) et dans le contexte kenyan par Lopes (2005) et Matheka (2008b) s'explique par une volonté des élites conservacionnistes internationales de garder le contrôle des parcs et des réserves face à un risque majeur de déréliction des espaces naturels protégés. La création du WWF relève en partie de cet argument⁶⁴, celle de l'IUCN dans une moindre mesure. Les réseaux tissés entre ces nouvelles ONG internationales et les ONG locales (Kenyan Wildlife Society) vont permettre de garantir au nouvel Etat de disposer d'un régime d'environnementalité force d'expertise et de proposition. La nationalisation de la conservation de la nature passe alors par l'instrumentalisation par le Kenya indépendant de sa faune sauvage et de ses périmètres protégés au service d'un contrôle étatique fort sur son territoire (Lopes 2005). Ainsi le parti victorieux de l'indépendance (KANU) regroupe les ethnies majoritaires (Kikuyu) largement dépossédées d'un point de vue foncier par la colonisation. Il prône une politique territoriale autoritaire et élitiste à travers la création centralisée et non-participative de nouveaux parcs et réserves nationales, comme le confirme le premier discours du président Jomo Kenyatta, le 18 septembre 1963, cité par Kipng'etich (2012).

“The natural resources of this country—its wildlife, which offers such an attraction to visitors from **all over the world**, the beautiful places in which these animals live, the mighty forests which guard the water catchment areas so vital to the survival of man and beast—are a priceless heritage for the future. The Government of Kenya, fully realising the value of its natural resources, pledges itself to conserve them for posterity with all the means at its disposal. We, therefore, invite **other nations** and lovers of nature **throughout the world** to assist us in honouring this solemn pledge.”

En outre, ce discours valide l'internationalisation de la politique de conservation de la nature au Kenya. Malgré l'Indépendance, ce pays se place dans une perspective internationale. Ceci se lit

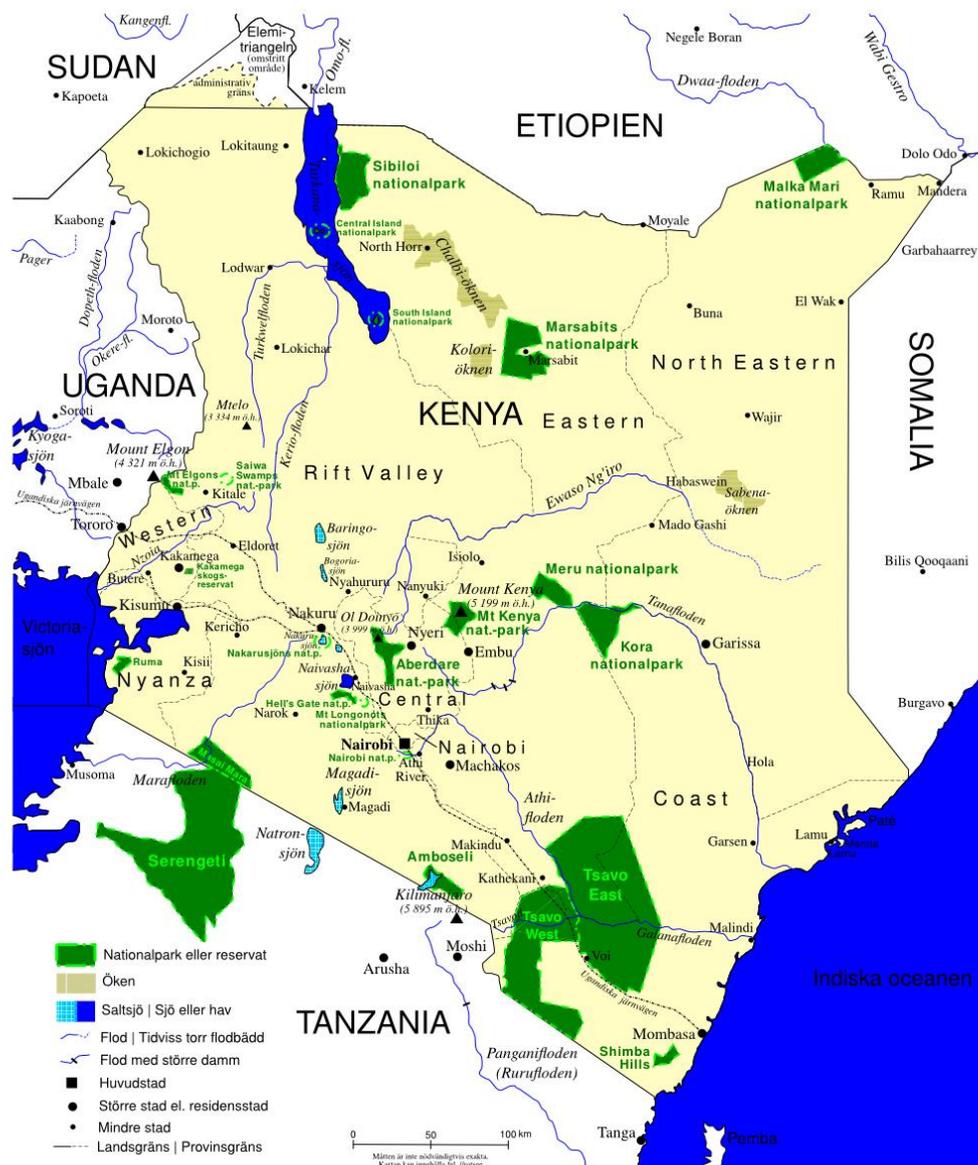
⁶⁴ Le WWF a été fondé le 29 avril 1961 par les britanniques Julian Huxley, Peter Markham Scott, Guy Mountfort et Max Nicholson.

encore aujourd'hui dans la mission officielle du KWS (Kenyan Wildlife Service), qui est de protéger la biodiversité du Kenya au profit de toute l'humanité.

Le Kenya indépendant est à l'origine des créations (figure 12) dans les années 1960-1970 du parc national Meru en 1966, du Mount Elgon en 1968, frontalier avec l'Ouganda, du Sibiloi en 1973, quasi-frontalier avec l'Ethiopie, du Saiwa Swamp en 1974, quasi-frontalier avec l'Ouganda et du parc national d'Amboseli en 1973, frontalier avec la Tanzanie et localisé en territoire masai. Les logiques de localisation sont différentes de celles de la génération impériale. Le contrôle frontalier du territoire national et l'appropriation de terres n'appartenant pas à l'ethnie dominante apparaissent comme des logiques privilégiées.

Figure 12 : Les parcs nationaux du Kenya (Source :

http://www.vidiani.com/maps/maps_of_africa/maps_of_kenya/detailed_national_parks_map_of_kenya.jpg, accédé le 30/01/2015)



Les premières années de l'indépendance, le KANU s'oppose au KADU qui regroupe les ethnies dominées – dont les Masai– rassemblées autour du concept de *majimboism* (régionalisme ethnique). Ces derniers, un peu plus favorisés par les Britanniques au sein de la politique coloniale du « diviser pour mieux régner », sont favorables à une gestion locale de la faune sauvage. Malgré le soutien des ONG, ils vont tout de même avoir des difficultés à faire valoir leurs usages traditionnels auprès des nouvelles autorités.

“One important problem in the early 1960s was the political differences between KANU and KADU. Although both parties supported conservation in principle, KADU used its status as the official opposition to frustrate government conservation efforts in Maasailand, Samburu District and the Coast Province. Citing the persistence of colonial legislation, KADU members of parliament not only criticised wildlife conservation policies in parliament but also urged their followers to oppose them locally.” (Matheka 2008a, p. 631)

Le parc national d'Amboseli va ainsi être créé en 1973 contre l'avis des populations locales masai.

Un autre élément important de l'hybridation géopolitique / globale du front écologique va être la mise en tourisme systématique des parcs et des réserves au Kenya avec la large diffusion internationale du concept de safari.

I.3.4.5.3. Le Congo (RDC)

A la suite des expéditions de Stanley dans les années 1870 et de la parution de son ouvrage « À travers le continent mystérieux », le Congo est convoité par le roi de Belgique, Léopold II. Au début des années 1880, Stanley va commencer à mettre en valeur une partie de ce territoire pour le compte du souverain belge. Le partage colonial de l'Afrique à Berlin fin 1884 confirme les prétentions belges sur le contrôle du bassin du fleuve Congo. D'abord établie comme colonie personnelle de Léopold II, le Congo devient officiellement une colonie belge en 1908 et fait alors partie intégrante de l'Empire colonial belge. L'exceptionnelle nature du Congo, regroupe une grande variété d'écosystèmes, comme le souligne (Inogwabini 2014, p. 101) : “including nearly half the African rainforests, forest-savannah ecotones, savannahs, afro-mountainous forests, large and small lakes, rivers and swampy forests.” La mise en place de la génération impériale de fronts écologiques va être relativement précoce au Congo. Dès 1889, Léopold II crée la première réserve naturelle africaine « Albert », renommée et à nouveau délimitée en 1925 pour créer le parc national de Virunga (figure 13), un des premiers parcs nationaux africains établis, et localisé de fait à la frontière de l'Empire colonial britannique dans des zones de montagne à l'incroyable biodiversité. D'autres parcs vont être créés par la suite, Garamba en 1938, Upemba en 1939 et Tshuapa en 1956 (figure 13). Cette appropriation impériale de la nature va se faire au service de l'élite coloniale dans le cadre d'une politique foncière spoliatrice pour les populations africaines résidentes : “The royal decree of 1 August 1906 [...] injected the notion of empty land, which meant unused land. All empty lands became the property of the Crown (Musafiri, 2008). This decree enforced the ascendancy of the state over communities. This situation was maintained throughout the colonial period by the decree of 11 April 1949, which governed land tenure until 2002 (Inogwabini 2014, p.

102).” L’indépendance du Congo en 1960, puis la création du Zaïre par le dictateur Mobutu (1971-1997), vont induire le passage de la génération impériale à la génération géopolitique. C’est la loi foncière *Bakajika* de 1968 qui va consacrer ce changement de contexte, même si elle ne va pas impliquer de changements majeurs en termes de domination foncière des populations locales par les nouvelles élites nationales comme le précise (Inogwabini 2014, p. 103)) : “Ironically, the Bakajika law confirmed that ‘the soil and anything beneath it belong to the state’; the 11 April 1949 decree remained unabrogated, maintaining land denial for communities. It is against this background that all DRC’s protected areas created in 1960 – 1995 were born.” Ainsi, sont créés en 1970 le parc national de Kahuzi-Biega dans l’est du pays, près du lac Kivu, pour protéger des populations de gorilles de montagne, le parc national de Kundelungu au sud du parc national existant d’Upemba et le parc national de la Maïko au nord-est du pays pour protéger l’okapi et le gorille des plaines. Plusieurs réserves de faunes sont aussi établies. L’Unesco labélise dès les années 1980 plusieurs espaces naturels protégés, ce qui montre – comme pour le Kenya – la capacité du Zaïre à rentrer dans la génération globale : parc national des Virunga, parc national de Kahuzi-Biega, parc national de la Garamba, parc national de la Salonga, réserve de faune à okapis. Pourtant, toutes ces aires protégées sont aujourd’hui inscrites sur la liste du patrimoine mondial en péril. En effet, à partir des années de guerre dans l’est du pays (décennies 1990 et 2000), qui est « la » région emblématique de la protection de la nature au Zaïre, le front écologique va se transformer en front militaire⁶⁵ avec comme corollaire un sous-investissement dans la gestion de parcs nationaux devenus de véritables bases-arrières de réfugiés, paramilitaires et braconniers en tous genres (encadré 4). Ce contexte guerrier a comme conséquence l’ingérence écologique de plusieurs ONG environnementales et OIG⁶⁶ dans le secteur, et fait basculer le Congo dans une génération globale de survie, au prix d’une lutte front contre front faisant de nombreuses victimes humaines et animales.

“After the official end of the 1996 war, confrontations between park wardens and rebellious factions continued in forests of the eastern DRC, including in protected areas. The price to preserve biodiversity was high; between 1996 and 2003, 80 park staff were killed in Virunga alone and gorillas were slaughtered in Virunga [...]” (Inogwabini 2014, p. 104)

⁶⁵ “Following the 1994 war in Rwanda, thousands of refugees crossed to DRC aided by international agencies. The refugees settled in different camps along the eastern border of DRC for several months before the first invasion of DRC by an international coalition led by the regular Rwandan Army, which destroyed refugee camps and sent millions of people into the forest to seek refuge. Four protected areas suffered from their proximity to the Rwandan border; refugee camps provided space for more than two million refugees between July 1994 and October 1997. An indication of the effects of the war is shown by the fact that the four World Heritage Sites in DRC were included in the category of World Heritage Sites in Danger by 2002.” (Inogwabini 2014, p. 104)

⁶⁶ “Biodiversity conservation resources came from bilateral and multilateral international donors such as the UNF, UNESCO, FAO, EU and GTZ. International conservation NGOs such as the Wildlife Conservation Society, Gillman Investment, African Wildlife Foundation, Zoological Society of Milwaukee, Zoological Society of Frankfurt, and World Wide Fund for Nature also contributed.” (Inogwabini 2014, p. 105)

Encadré 4 : Le bassin du Congo face aux guerres et à l'extraction minière (Source : Laslaz *et al.* (2012))

Les exploitations illégales de forêts et de ressources minières (or, étain, coltan) dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) sont au cœur de la stratégie de conquête territoriale des milices paramilitaires rebelles. Ce contrôle, éminemment stratégique, permet de leur assurer financement et armement. De grosses entreprises multinationales, certains pays frontaliers (Rwanda) et des fonctionnaires peu scrupuleux jouent un rôle d'intermédiaires dans l'achat et le transport de ces matières premières. Par exemple, c'est notamment en prélevant des taxes sur leur transport que les milices du Nord et du Sud-Kivu s'enrichissent. Les paramilitaires ont pour objectif principal de maîtriser les zones riches en ressources naturelles et de relocaliser les populations locales dans des camps de PDI (personnes déplacées à l'intérieur du territoire). De plus, les quartiers généraux des différentes forces rebelles sont dépendants d'un approvisionnement permanent en viande de brousse, largement prélevée dans les parcs naturels contigus. Ce prélèvement induit une diminution drastique des populations locales de grands mammifères (jusqu'à 80 %) comme les gorilles, les chimpanzés, ou encore les éléphants. La plus grande partie des populations de gorilles qui survivent encore pourrait s'éteindre localement dès 2020-2025. Les gardes forestiers, dont l'objectif est de freiner toute forme de prélèvement dans les parcs, représentent alors une cible de choix pour les milices.

La plupart des espaces protégés de la région sont localisés dans des « zones contrôlées par les rebelles » ou « sous forte influence rebelle », ce qui empêche souvent les gardes d'y accéder. Ces employés ne sont pas suffisamment nombreux et pas assez formés pour reprendre le contrôle d'espaces naturels devenus de véritables sanctuaires de l'illécite. Par exemple, dans le seul parc national du Virunga, 190 gardes forestiers ont été tués au cours des quinze dernières années, ce qui est beaucoup plus que les pertes enregistrées par la Monuc (Mission ONU Congo), la force des Nations unies censée pacifier la sous-région. Si elle parvenait à mettre un terme à l'extraction illégale de ressources au profit des milices rebelles, la MONUC marquerait des points aux yeux de la communauté internationale et des Congolais. Elle gagnerait en efficacité en prenant le contrôle des postes frontaliers, en coopérant davantage avec les pays voisins. Elle pourrait également s'appuyer sur les initiatives existantes de conservation transnationale de la grande faune sauvage au sein de périmètres protégés transfrontaliers, les parcs nationaux des Virunga en République démocratique du Congo et de Rwenzori en Ouganda. Les prélèvements de bois et de gorilles ont été limités dans certaines zones de ces deux parcs. Néanmoins, au sein de ces espaces protégés, les enjeux financiers et militaires sont tels qu'il est difficile de pérenniser et de généraliser une telle réussite.

Figure 13 : Les espaces naturels protégés au Congo et dans les pays voisins (Source : Laslaz *et al.* (2012))



Le Congo est assez représentatif d'une forme de déréliction de la génération géopolitique par les conflits armés, peu favorable aux populations locales mais toujours stratégique pour des organisations internationales engagés dans un front écologique de « survie ». La génération globale a s'imposer comme une réponse internationale plus ou moins organisée (régime d'environnementalité mondialisé) face à certains contextes nationaux perçus comme peu efficaces en matière de protection de la nature, comme c'est le cas dans la plupart des pays du Sud

I.3.5. La génération globale

La génération globale peut se définir en premier lieu par la prégnance des nouveaux acteurs globaux de la conservation de nature dans les processus de conception et de mise en place des fronts écologiques. ONG (IUCN, WWF, CI etc.) ou OIG (UNEP, UNESCO etc.), ces acteurs globaux vont devenir dominants dans la structuration territoriale et politique des processus de protection de la nature à partir des années 1960.

Réticulaire et multiscalaire, cette génération de fronts écologiques induit une conquête territoriale 'au nom de la nature' exponentielle si on en croît l'explosion de la superficie des nouveaux espaces protégés créés après 1960 (figures 14 et 15). Entre 1960 et 1990, comme l'ont montré les exemples précédents – ainsi que les exemples à venir de l'Afrique du Sud, de l'Argentine et du Chili, de nombreuses formes d'hybridation existent entre génération géopolitique et globale, ce qui vient valider l'idée que ces générations ne sont pas des catégories figées.

Figure 14 : le tournant quantitatif de la protection (Source : Laslaz *et al.* (2012))

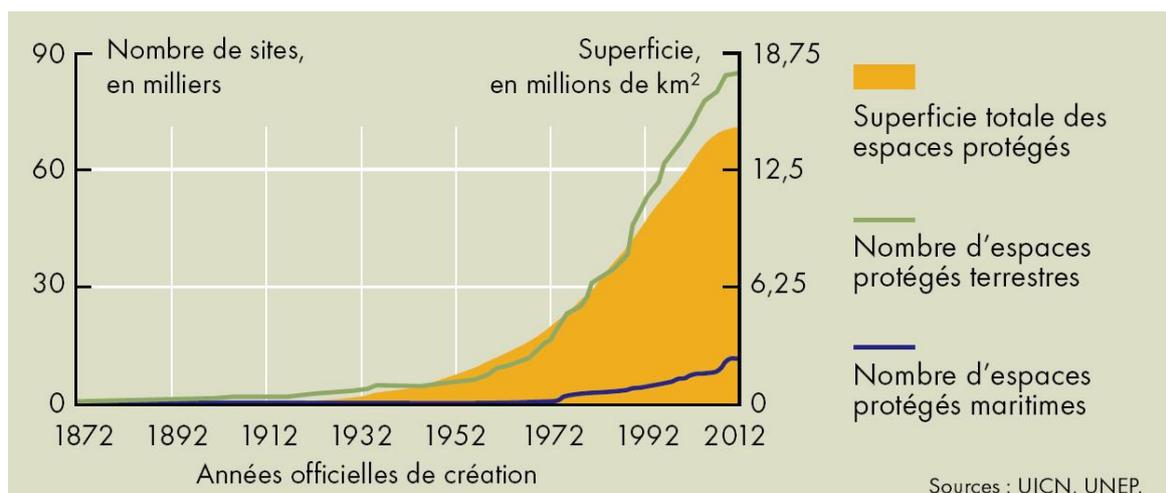
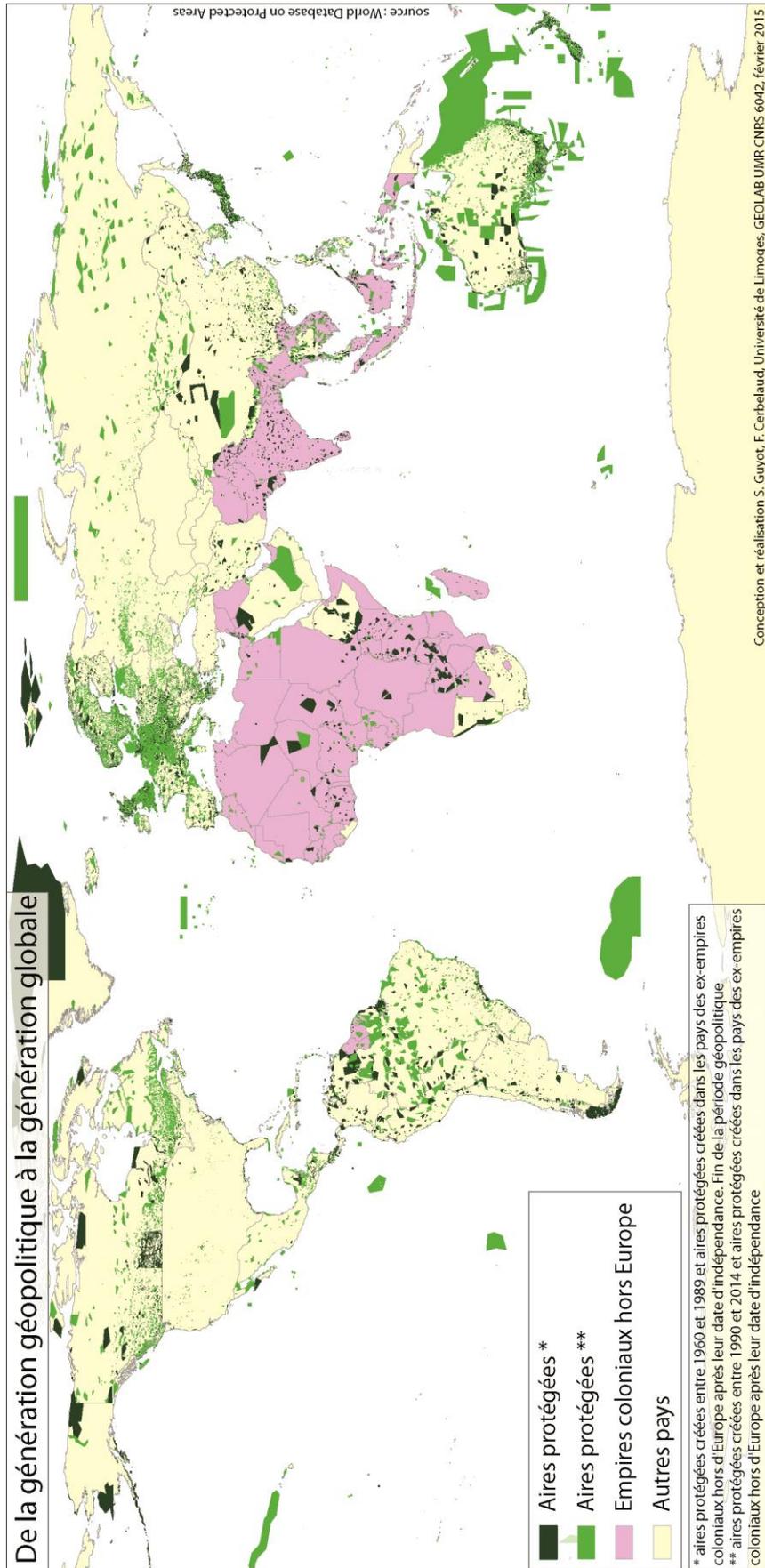


Figure 15 : Les espaces naturels protégés créés durant la génération globale des fronts écologiques
 (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



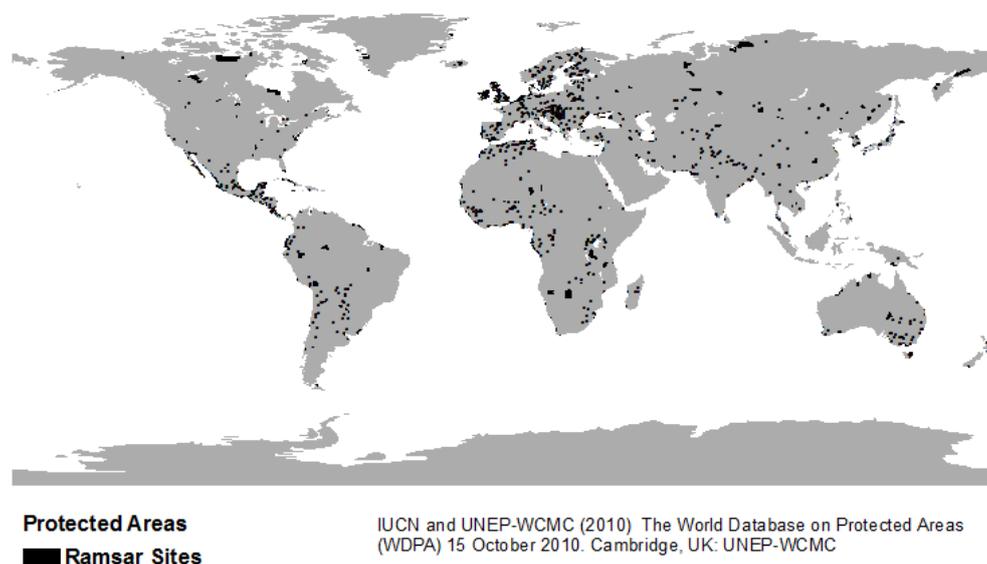
La phase 1 (1960-1989) de la génération globale de fronts écologiques est marquée par une ubiquité généralisée et mondialisée des créations d'espaces naturels protégés, avec un renforcement des périmètres dans les pays appartenant aux deux générations précédentes (Alaska, Canada, Amérique Latine), création de la « banane verte » de l'Éthiopie à l'Afrique du Sud, généralisation de la protection en Australie, Nouvelle Zélande et Scandinavie (Groenland, Spitzberg), émergence de l'Europe et de certains pays d'Asie (Inde, Chine etc.) et en URSS.

La phase 2 (1990-2014) de la génération globale de fronts écologiques est marquée par un renforcement de la protection dans certains pays (Brésil, Australie, Canada, certains pays d'Europe scandinave et occidentale) ce qui montre la plus grande réceptivité de certains pays aux dispositifs d'environnementalités. Au contraire, on note un certain arrêt de la protection aux États-Unis, en raison de la moins grande priorité donnée à la nature dans les politiques nationales, et dans la plupart des pays d'Afrique, en raison des crises des ajustements structurels (à l'exception du Gabon, de l'Égypte ou de l'Afrique du Sud).

Les superficies protégées à la plupart des pays du monde croissent de manière exponentielle à partir du début des années 1970 (voir carte ci-dessous, teintes marron clair et foncé sur la carte), en particulier en Europe, en Asie et en Amazonie et Papouasie-Nouvelle Guinée. Ce processus « chapeau » est réalisé par des agences de conservation de la nature nationales mais aussi provinciales ou régionales, et respectent les préconisations sur les espèces et les espaces prioritaires à conserver édictées par les grandes ONG internationales. Le système de classification normalisé retenu est celui de l'IUCN. Dans ces nouveaux espaces protégés tentent de se mettre en pratique de nouveaux principes de conservation de la nature « pour et par les populations », remplaçant la « conservation contre les populations » (Rodary & Castellanet 2003).

Cette troisième génération de fronts écologiques naît d'une critique des effets délétères produits par les deux premières, que ce soit la mise sous cloche de la nature et l'appauvrissement paradoxal de la biodiversité, le contrôle nationaliste et militaire des espaces naturels protégés, l'exclusion des populations locales et autochtones, l'insuffisance quantitative et qualitative de la protection dans le monde et l'absence de vision globale des enjeux. Pourtant, cette génération ne remplace pas systématiquement les logiques passées mais tend parfois à les combiner ou à les travestir au sein de nouveaux agencements multiscalaires.

Figure 16 : les sites RAMSAR protégés dans le monde (Source : UNEP, trouvé sur http://s3.amazonaws.com/biodiversityatoz/production/map_images/30/original.png?1287668632, accédé le 04/02/2015)



Cette dernière génération de fronts écologiques apparaît donc au tournant des années 1960-1990. Elle est bien représentée par la montée en puissance de grosses ONG environnementales comme l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ou le WWF, ou par la mise en place de grands traités, comme les accords RAMSAR de 1971 sur les zones humides⁶⁷ (figure 16), ou la convention pour la diversité biologique⁶⁸ à Rio en 1992, qui s'appuient sur les héritages des deux générations précédentes pour préconiser une mise en réseau mondialisée des enjeux de protection de la biodiversité (terme créé en 1988), terme qui remplace celui de nature pour la qualifier et la quantifier. Elle s'appuie aussi sur l'émergence de multiples courants de militantisme environnemental, comme la biologie de la conservation, qui se ramifient au niveau des individus. En apparence moins politique et plus technique (voire technocratique) que les précédentes, cette génération semble plus en phase avec les problèmes environnementaux globaux et avec les dynamiques socio-économiques en proposant une diversité de réponses, des plus consensuelles aux plus radicales (Swyngedouw 2010). Cette génération est associée au triomphe consensuel du discours écologiste sur le nécessaire « sauvetage » de la planète. La génération globale de fronts écologiques peut être associée à une nouvelle épistémè⁶⁹, la modernisation écologique. Cette dernière se définit comme la contemporanéité entre l'émergence d'une sensibilité environnementale, la crainte de l'épuisement des ressources naturelles et la volonté de résoudre

⁶⁷ <http://www.ramsar.org/>, accédé le 04/02/2015.

⁶⁸ <http://www.cbd.int/>, accédé le 20/12/2014. Décisions prises en relation avec la création et la gestion des espaces naturels protégés, voir <http://www.cbd.int/protected/decisions/default.shtml>, accédé le 20/12/2014.

⁶⁹ « L'épistémè est le cadre dans lequel des énoncés peuvent être tenus pour vrai par l'ensemble des acteurs participant à définir la pensée et la politique d'une époque : scientifiques, mais aussi politiques, élites diverses. » (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, p. 33).

les crises liées aux biens naturels. Si les deux générations précédentes de fronts écologiques sont directement associées à des formes de modernité « classique » tendant à opposer l'homme et la nature, la génération globale participe d'une réflexion renouvelée sur les rapports entre l'environnement et la société.

Quels sont les différents sous-processus contenus dans cette troisième génération ? Comment les interpréter au regard des différents dispositifs d'environmentalité ?

Le tableau 5, page suivante, précise les différents grands sous-processus internes au front écologique global, classés selon leur caractère top-down (ONG internationales, organisations internationales, Etats etc.) ou bottom-up (habitants, sociétés civiles locales etc.) dominant d'émergence, puis par ordre général d'apparition. Ces sous-processus tendent à produire de nouveaux fronts écologiques, se soldant parfois – ou pas- par la création de nouveaux espaces naturels protégés.

Tableau 5 : les différents sous-processus de fronts écologiques de la génération globale (Source : Auteur)

Sous-processus	Temporalité	Régimes d'environnemental- tali-té	Valeurs	Sujets environnementaux	Spatialités	Enjeux
TOP-DOWN						
[1] Front écologique UNESCO	UNESCO Patrimoine mondial naturel de l'humanité : 1972 UNESCO, réserves de biosphère: 1976 Paysage culturel de l'humanité : 1992	Organisations internationales (Unesco), experts, Etats, territoires décentralisés	Vérité, souverain eté	Société civile nationale et communautés locales à travers les programmes de participation	Ensemble des pays de la planète	Création du paysage culturel pour éviter la césure nature/culture et reconnaître l'empreinte civilisationnelle sur le façonnement des paysages
[2] Fronts écologiques transfrontaliers	USA/Can. (1932), Amérique Centrale (1979), Afrique Australe (1997)	ONG, Organisations régionales, Etats	Souverain eté, néolibéral isme, libération	Société civile des pays concernés et communautés locales à travers les programmes de participation	Pays ou territoires ayant participé à la seconde génération de fronts écologiques	Permettre la connectivité écologique des espèces et favoriser le tourisme de nature transfrontalier. Problèmes de souveraineté et de gestion frontalière.
[3] Préconisation des fronts écologiques par la priorisation (BINGO)	Hotspots : définition 1988, application 1989 WWF Global 2000 : 1997	BINGO ⁷⁰ , organisations internationales, experts, associations écologistes, Etats etc.	Vérité, discipline	Société civile internationale et communautés locales à travers les programmes d'éducation à l'environnement	Croisement espèces et espaces : écorégions, points chauds etc.	Démarche internationale de protection des zones de forte biodiversité et d'endémisme
[4] Services écosystémiques ⁷¹	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (MEA) : 2005	Organisations internationales (UNEP, UNDP), BINGO, ONG, Etats, territoires décentralisés	Vérité, néolibéral isme	Utilisateurs et bénéficiaires des services écosystémiques	Ensemble de la planète	Problèmes posés par l'évaluation monétaire et la question du multi- usage des ressources
[5] Les fronts du <i>green grabbing</i> ou fronts écologiques privés ?	Début du XXIème siècle	Organisations internationales, réseaux économiques, propriétaires terriens	Vérité, néolibéral isme	Entrepreneurs, ONG, propriétaires terriens	Ensemble de la planète	Accaparement foncier à des fins conservationnistes
BOTTOM-UP						
[6] Eco-tourisme	Développement des activités et du tourisme de nature : années 1960	Médias, BINGO, associations locales	Vérité, néolibéral isme	Création d'une société monde <i>ecologically aware</i>	Amériques, Europe, Océanie	Consommation du front écologique, et les contradictions que cela pose.
[7] Fronts écologiques de retour à la nature	Militantisme occidental : années 1960,	Association locales et groupements citoyens	Vérité, libération	Rétroaction positive de la part des nouveaux sujets environnementaux de 3ème génération (fusion régime-sujets)	Amérique du Nord et du Sud, Europe, Russie, Océanie, essentiellement	Permettre la création de fronts écologiques induits par la base et à forte dimension culturaliste
[8] Fronts écologiques autochtones	Retour du mythe de l'indien écologique : années 1980	communautés autochtones, territoires décentralisés et ONG	libération		Amériques (Amazonie), Afrique, Océanie, Asie	

⁷⁰ Désigne les 'Business-friendly international NGO' or 'Big international NGO'.

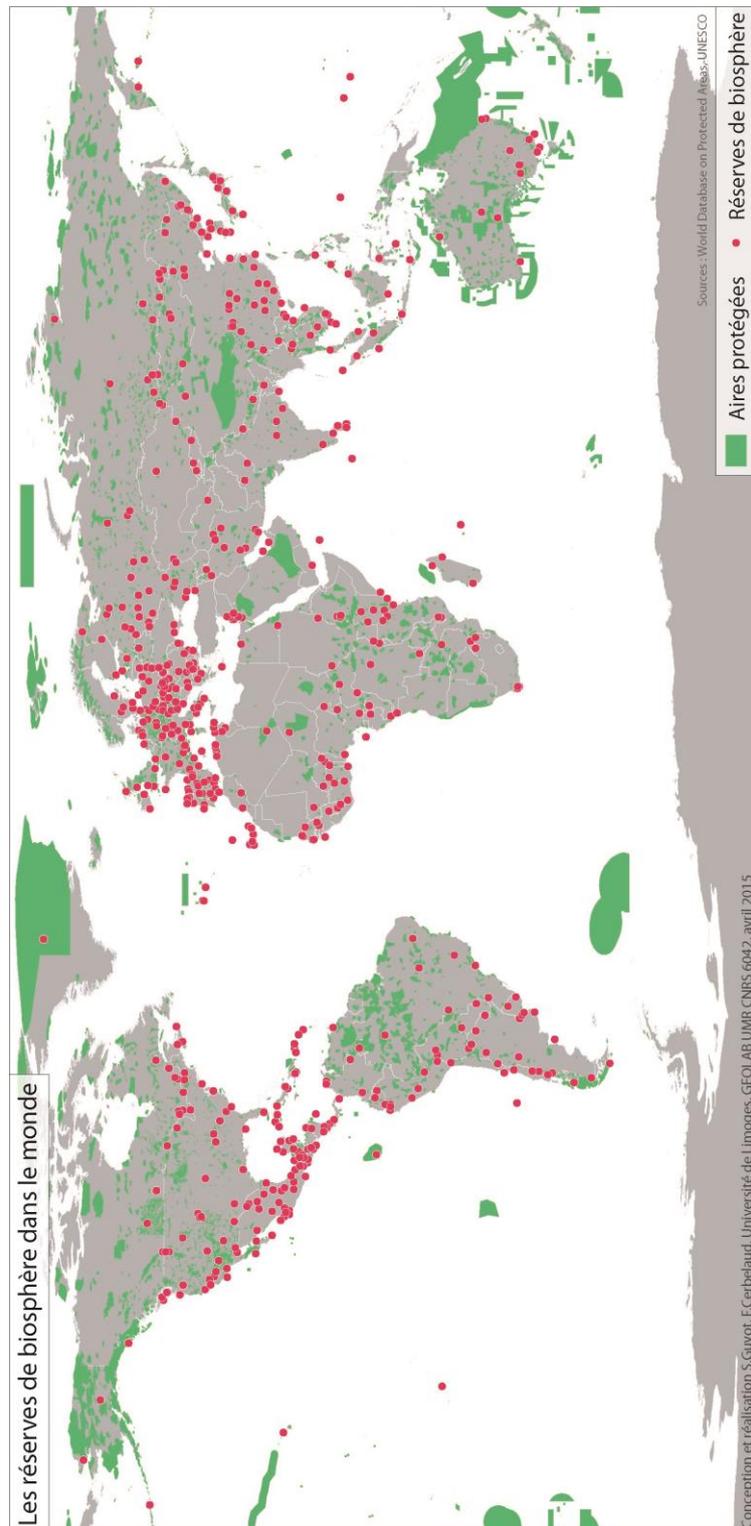
⁷¹ Les services écosystémiques peuvent servir de justification à l'ouverture de nouveaux fronts écologiques. Ils peuvent aussi parfois justifier l'amorçage de fronts, voir chapitre 2.

I.3.5.1 Les sous-processus globaux top-down

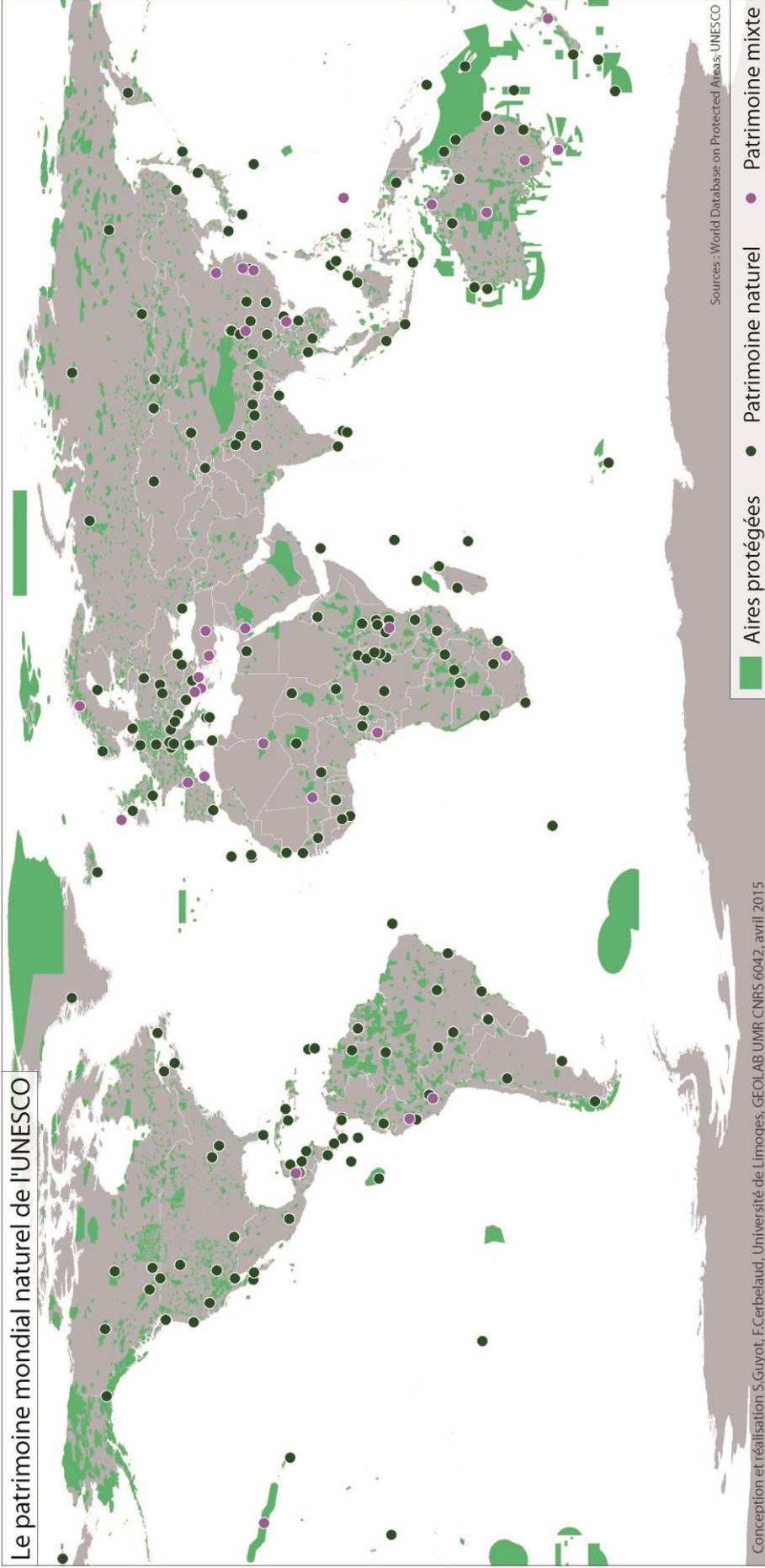
Les processus top-down de la génération globale de fronts écologiques produisent des nouveaux espaces de nature protégées, de manière virtuelle (préconisation) ou réelle (territorialisation), selon des mécanismes fortement réticulaires et mondialisés. J'ai cherché ici à les différencier en cinq sous-processus, pour plus de clarté dans l'analyse, et afin d'y déceler des évolutions, à la fois chronologiques et idéologiques : le front écologique UNESCO avec la patrimonialisation de la nature, le front des BINGO, la connectivité écologique transfrontalière, les services écosystémiques et le *green grabbing* ou la privatisation du front écologique. En réalité ces cinq sous-processus sont intimement reliés dans le temps et dans l'espace, et s'emboîtent ou se recoupent même parfois de manière multiscalaire. En effet, ces cinq sous-processus recouvrent différentes stratégies de territorialisation réticulaire au nom de la protection de la biodiversité et recourent différentes sous-époques et différentes modes. Il est intéressant de constater comment ont évolué les valeurs mises en œuvre par les dispositifs d'environnementalité au sein de ces 5 sous-processus, en particulier le remplacement de la souveraineté par le néo-libéralisme.

I.3.5.1.1. [Sous-processus 1] Le front écologique UNESCO

Figure 17 (et page suivante) : Réserves de biosphère UNESCO et patrimoines mondiaux et espaces naturels protégés dans le monde (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Le patrimoine mondial naturel de l'UNESCO



Conception et réalisation S.Guyot, F.Cerbelaud, Université de Limoges, GEOLAB UMR CNRS 6042, avril 2015

Les réserves de biosphère se localisent en priorité dans des zones peuplées afin d'associer les populations locales et les différents acteurs des territoires aux processus de conservation de la nature.

L'UNESCO, organisation internationale d'importance, se met à intervenir dès le début des années 1970 (programme Man and Biosphere : figure 17) pour associer les dynamiques de protection de la nature à la reconnaissance d'un patrimoine naturel mondialisé et à la participation des populations riveraines. Deux projets majeurs de fronts écologiques sont alors portés par l'Unesco, les réserves de biosphère (pensées en 1971 lancées en 1976 et « améliorées » en 1995 (Price 1996), et les patrimoines mondiaux naturels de l'humanité en 1972 complétés en 1992 par le lancement des paysages culturels. Si les réserves de biosphère (voir figure 17) sont caractéristiques de fronts écologiques ex-nihilo basés sur l'adéquation spatiale entre une zone de cœur « sanctuarisée », une zone-tampon et une zone de transition, les patrimoines mondiaux (naturels et paysages culturels, voir carte en ligne <http://whc.unesco.org/fr/list/>) correspondent souvent à un processus de re-labélisation d'espaces naturels protégés ou de paysages remarquables déjà existants. Il s'agit donc d'une forme de reconquête écologique, à une autre échelle, d'espaces protégés nécessitant parfois cette reconnaissance internationale pour être pérennisés ou bien servir comme vecteurs de stratégies touristiques. Elle permet d'insérer la notion de patrimoine au cœur des enjeux de conquête territoriale au nom de la nature (Benhamou 2010, Cormier-Salem & Boutrais 2005, Marcotte & Bourdeau 2010). Le statut de 'paysage culturel de l'humanité' permet d'associer les dimensions naturelles et culturelles au service de la protection d'espaces et de populations qui n'étaient alors ni éligibles au patrimoine culturel, ni éligibles au patrimoine naturel.

Le patrimoine mondial de l'humanité de Laponia dans le nord de la Suède aurait pu être éligible au statut de paysage culturel mais le processus d'inscription a débuté en 1987, quelques années avant la création de cette nouvelle forme de labellisation. En 1996, Laponia est donc déclaré patrimoine mondial de l'humanité au double titre de la nature et de la culture. C'est donc une forme mixte de patrimoine mondial, naturel et culturel. Cette double reconnaissance permet d'abord de contenter les défenseurs de la plus grande région de supposée *wilderness* de la Suède, abritant déjà plusieurs parcs nationaux et des réserves naturelles (les parcs Muddus, Sarek, Padjelanta et Stora Sjöfallet, et les réserves Sjaunja and Stubba) en pérennisant – tout en étendant spatialement - les périmètres de protection déjà en place (figures 18 et 19), et en leur donnant une dimension internationale, face aux logiques de fronts forestiers et hydro-électriques (Maraud 2013).

Figure 18 : localisation du patrimoine mondial de l'humanité Laponia en Suède (Source : google maps et auteur)



Figure 19 : Le périmètre territorial de Laponia incluant plusieurs espaces naturels protégés (Source : (Green 2009, p. 39)



C'est un bon exemple de cyclicité du front écologique, consacrant le passage de la génération géopolitique à la génération globale. Néanmoins, la reconnaissance culturelle induite par le patrimoine mondial de l'humanité permet aussi de donner certaines satisfactions aux populations

autochtones Sami⁷² en leur reconnaissant des territorialités spécifiques et, à la suite d'une longue mobilisation de leur part entre 1996 et 2011, en les intégrant aux processus de gestion (Green 2009, Wall Reinius 2009), le *Laponia process*, comme le précise Maraud .

« La gestion [s'] est donc restructurée avec le Laponiatjuottjudus, qui correspond à l'administration de Laponia, dont le siège est à Jokkmokk. Cette nouvelle gestion est basée sur la participation locale et la responsabilité de chacun des acteurs concernés dans le bon fonctionnement de site. Tjuottjodit signifie en Sami Lule « prendre soin », l'organisme est donc clair sur sa mission, « prendre de soin de Laponia » (Laponia, 2011). Il s'agit d'un plan de gestion triennal, la Laponiatjuottjudus gère le Laponia jusqu'en Décembre 2014, et ce n'est pour le moment qu'une période d'essai, il n'est donc pas garanti que ce système soit reconduit en 2014. » (Maraud 2013, p. 88)

Le sous-processus *top-down* de front écologique « UNESCO » finit donc par se combiner au sous-processus *bottom-up* de front écologique « autochtone ». Mais ces hybridations entre logiques mondiales et logiques locales et entre nature et culture ne sont pas exemptes ni de difficultés, ni de conflits de représentations, en particulier face à des Sami dont l'objectif n'est pas d'être un peuple autochtone muséifié. Un processus d'hybridation des valeurs est en cours au sein d'un dispositif d'environnementalité complexe : la vérité patrimoniale de l'UNESCO se met au service d'une souveraineté renouvelée pour la Laponie suédoise dans laquelle le processus de libération autochtone cherche à légitimer.

I.3.5.1.2. [Sous-processus 2] Fronts écologiques transfrontaliers

L'idée que la conservation de la nature puisse « traverser » les frontières politiques est d'abord influencée par des théories écologiques basées sur la notion de connectivité, c'est-à-dire la possibilité de connecter les écosystèmes de plusieurs aires protégées plutôt que de les enfermer sous une cloche inamovible. La figure spatiale de la connectivité est réticulaire et prend la forme du corridor de biodiversité. Dans le cas des aires protégées frontalières, il s'agit plutôt de favoriser la contiguïté territoriale et la continuité écosystémique en faisant tomber les clôtures et en favorisant l'uniformisation des modes de gestion, de part et d'autre de la frontière.

Le besoin d'interconnecter, voire de fusionner, des aires protégées frontalières répond ensuite à des logiques politiques. Dans le cas d'une frontière conflictuelle, ou qui témoigne d'un héritage historique conflictuel voire guerrier, la volonté de créer un espace naturel protégé transfrontalier peut témoigner d'une volonté de pacification et de coopération transfrontalière. Dans le cas d'une frontière non conflictuelle, il peut s'agir de rapprocher des territoires pour leur donner une meilleure visibilité internationale. Les logiques deviennent vite économiques, surtout dans un contexte de développement touristique important.

⁷² « Seuls les Sami éleveurs de rennes font partie du comité de gestion. Ce n'est donc qu'une petite partie de la population sami qui a obtenu satisfaction. Les non-éleveurs sont contents que les Sami gèrent ce site mais beaucoup ne comprennent pas pourquoi le parlement sami n'est pas impliqué. » (Simon Maraud, communication personnelle).

Ces logiques transfrontalières appartiennent pleinement à la génération géopolitique des fronts écologiques car elle relève du dépassement de la nation et de l'internationalisation des enjeux, avec un rôle particulièrement fort joué par les ONG, parfois à leur profit, ou au profit d'un Etat dominant, comme en Afrique du Sud.

Ces nouveaux fronts écologiques émergent - à l'exception près du Canada et des Etats-Unis - au début des années 1990. Ils tendent à dépasser les frontières d'une protection de la nature qui avait été mise au service de la guerre (voir les 4 double-pages consacrées à sujet dans (Laslaz *et al.* 2012), avec par exemple la création de la Peace Park Foundation en Afrique du Sud en 1997 dont l'objectif est de créer de vastes parcs transfrontaliers 'pour la paix' (Giraut *et al.* 2005). Si les parcs transfrontaliers appartiennent bien effectivement à une génération de fronts écologiques globaux en raison de leur adoption par des ONG internationales et des organisations géopolitiques régionales, ils relèvent toujours d'une génération que je pourrai qualifier de post-géopolitique, où les questions de sécurité environnementale et de souveraineté transnationale (domination des agences de conservation de la nature d'un pays sur un autre, comme dans le cas de l'Afrique du Sud) sont stratégiques. Outils territoriaux au service d'une approche néolibérale de la conservation de la nature (Duffy 2007, Fletcher 2010), les parcs transfrontaliers sont, en théorie, au service des communautés locales au travers du développement de projets touristiques intégrés. Le régime d'environnementalité régissant ces parcs, associant organisations régionales, ONG environnementales, Etats et agences de conservation de la nature, a donc prévu de s'assurer du soutien de ces populations définies alors comme sujets environnementaux. En réalité, des auteurs comme Neumann ou Duffy montrent le caractère peu opérationnel voire contestable d'un tel processus.

"The economic justification for peace parks is closely linked to the use of rural communities as "partners" to give the schemes local legitimacy. In line with theories of global governance, which include devolving responsibility away from national governments, local communities are named as key actors and stakeholders in peace park initiatives. Supporters of peace parks, which have been intimately bound up with notions of community conservation, see communities as vitally important actors in ensuring that the schemes are socially as well as environmentally sustainable. However, as Neumann (2000) argues, demands from local communities for the power to control, use, and access environmental resources are not the same as plans for local participation in externally driven conservation schemes and commitments to sharing benefits locally. Local participation is far from politically neutral and has often helped the dominant economic, political, and social groups within communities further their interests at the expense of others. Furthermore, presenting communities as single units with common interests that support peace parks is a clear oversimplification. Local communities affected by or involved in peace park schemes are organizationally complex, contain many different interest groups, and are stratified by age, gender, income, and so on.[...] Peace parks are highly political interventions, far from the neutral conservation strategies that their supporters might imagine them to be. The advocates' scientific justifications, promotion of tourism as a financially sustainable practice, and the use of communities as partners or stakeholders are not neutral practices." (Duffy 2007)

La dimension post-(géo)politique des parcs transfrontaliers est donc clairement remise en question ici sur la base d'un non-consensus des populations locales. L'encadré 5 (Amérique Centrale) prend à rebrousse-poil les conclusions africaines pour illustrer une *success-story* du front écologique transfrontalier, le parc de la *Amistad* entre le Panama et le Costa-Rica.

Encadré 5 : Un front écologique transfrontalier en Amérique Centrale (Source : (Laslaz *et al.* 2012)



Les politiques de conservation de la nature ont émergé à la fin des années 1950 mais n'ont été effectives que beaucoup plus tardivement. Par exemple, en 1985, le Costa Rica renforce son dispositif en donnant au parc international La Amistad un véritable statut d'espace protégé. De son côté, le Panamá accorde entre 1980 et 1988 un statut spécial à la majorité de ses parcs naturels. En 2007, l'IUCN recense 557 espaces protégés en Amérique centrale. Parmi eux, 124 appartiennent à la catégorie des parcs nationaux. Dans les années 1990 apparaissent de nouvelles initiatives transnationales et internationales : la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD), le Conseil centraméricain des zones protégées ou encore le Plan environnemental pour l'Amérique centrale (PARCA). Toutes ces organisations érigent cette région en véritable « laboratoire » des territoires de la protection de la nature. Deux dispositifs spatiaux ont émergé de ce foisonnement institutionnel : les corridors biologiques et les espaces protégés transfrontaliers. Le corridor biologique mésoaméricain (CBM) est instauré en 1997. Il est conçu comme un système de planification territoriale permettant la connexion d'espaces naturels protégés « dans le cadre d'un régime spécial prévoyant l'organisation et le regroupement des zones centrales, tampons, polyvalentes et de corridor [...] en vue de promouvoir des investissements dans la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles » disent les statuts. Chaque pays a établi

ses propres sections de corridor à partir des espaces naturels existants, de nouveaux zonages et de créations de couloirs de liaison. Ces derniers ont été choisis pour leur potentiel forestier. Le CBM couvre 321 103 km², dont 48,7 % d'espaces protégés, 3,9 % proposés pour la protection et 47,4 % de corridors. Parmi les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre concrète du corridor biologique sur le terrain (poids de l'agriculture et de la sylviculture, tenure foncière privée, périurbanisation, etc.), la question des zones frontalières et de la mise en cohérence des pratiques nationales est fondamentale.

Par conséquent, des comités bi ou tri-nationaux de conservation ont été établis. Des alliances traditionnelles existent à Selva Maya, dans le Golfe du Honduras (TRIGOH), et autour du parc international La Amistad entre le Costa Rica et le Panamá. Ce dernier, inauguré en 1979, s'enrichit du soutien du WWF et de l'Unesco en 1982, avant d'être reconnu patrimoine de l'humanité en 1990. Sa commission de gestion binationale fonctionne au ralenti depuis 2003. Les contraintes des deux pays et leurs ressources financières insuffisantes obligent les autorités du parc à déléguer le financement de certains programmes d'actions à l'ONG The Nature Conservancy. De fait, la réalité de la gestion d'un corridor biologique implique une bonne coordination des différents acteurs et une hiérarchisation des usages des écosystèmes.

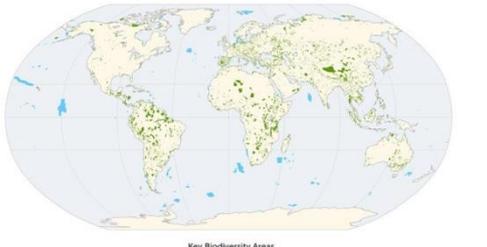
I.3.5.1.3. [Sous-processus 3] Préconisation des fronts écologiques par la priorisation (BINGO)

Une des formes de dispositif d'environnementalité ayant acquis le plus de pouvoir à l'échelle internationale durant ces dernières décennies repose sur ce que les géographes Milian et Rodary (2010) nomment « priorisation » dans un article de référence sur la question :

« Ces dernières années, un savoir mondialisé sur l'état de la biodiversité s'est consolidé sous l'impulsion des grandes ONG de conservation. Celles-ci proposent des méthodes de sélection des zones à conserver en priorité, qui sont concurrentes et souvent conflictuelles, divergent entre elles, et dans lesquelles l'affichage d'une science globale sur la biodiversité cache des enjeux institutionnels qui risquent de peser lourdement sur l'avenir des politiques de conservation de la biodiversité. » (Milian & Rodary 2010, pp. 33–34)

La priorisation est donc l'application spatiale, à l'échelle mondiale, d'une certaine valeur de vérité scientifique, divergente en fonction des ONG et de leurs intérêts politiques et financiers bien compris. L'autre avantage de la priorisation est de faire table rase du passé et de faire de ces ONG des acteurs majeurs et scientifiquement légitimes de la prospective mondiale en matière d'ouverture de nouveaux fronts écologiques. La figure 20 présente la plupart des dispositifs de priorisation, et à la suite de Milian et Rodary, je me propose de développer les deux méthodes les plus médiatisées et discutées, les *hotspots* et les *Global 200*.

Figure 20 (page suivante): Différents dispositifs environnementaux de priorisation écologique, vus par différentes ONG environnementales (Source : Auteur et <http://www.biodiversitya-z.org/>, accédé le 06/20/2015)

Dispositifs environnementaux [classés par ordre de création]	Acteurs	Critères
<p>1988 – Centre of plants diversity</p>  <p>Centres of Plant Diversity</p>	IUCN - WWF	<ul style="list-style-type: none"> - richesse en espèces - importance de l'endémisme - utilité génétique - diversité des habitats - proportion significative d'espèces adaptées aux conditions édaphiques - menace ou risque de menace de destruction - > 1000 espèces de plantes dont 10% d'endémiques
<p>1988 – Megadiverse Countries</p>  <p>Megadiverse Countries</p>	Conservation International	<p>“world’s top biodiversity-rich countries.”</p> <ul style="list-style-type: none"> > 5000 des plantes endémiques au monde - avoir des écosystèmes marins d'importance - richesse de la biodiversité
<p>2002 – Last of the Wild</p>  <p>Last of the Wild</p>	Wildlife Conservation Society - (CIESIN), Columbia University.	<p>10% des espaces les plus sauvages de la planète : “Within the terrestrial ecoregions (biomes), the ‘10% wildest areas’ were identified based on the map of human footprint. Of these, the 10 largest contiguous areas within each biome were identified as the ‘last of the Wild’ sites. For some biomes these are over 100,000km2 whereas for others they are as small as 5km2.”⁷³</p>
<p>2002- High-Biodiversity Wilderness Areas</p>  <p>High Biodiversity Wilderness Areas</p>	Conservation International	<p>24 espaces sauvages ≥ à 10000 km² basés sur les écorégions avec une densité de population ≤5 hab/km² et qui dispose encore de 70% de son intégrité naturelle historique (d’il y a 500 ans)</p>
<p>2004 – Key Biodiversity Areas</p>  <p>Key Biodiversity Areas Terrestrial Marine</p>	IUCN, BirdLife International, Plantlife International, Conservation International, etc.	<p>Dispositif générique regroupant Important Bird and Biodiversity Areas (IBAs); Important Plant Areas (IPAs); Important Sites for Freshwater Biodiversity; Alliance for Zero Extinction (AZE) sites. Préconisations de la Convention sur la diversité biologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - critères de vulnérabilité et de caractère irremplaçable

⁷³ <http://www.biodiversitya-z.org/content/last-of-the-wild>, accédé le 24/11/2014.

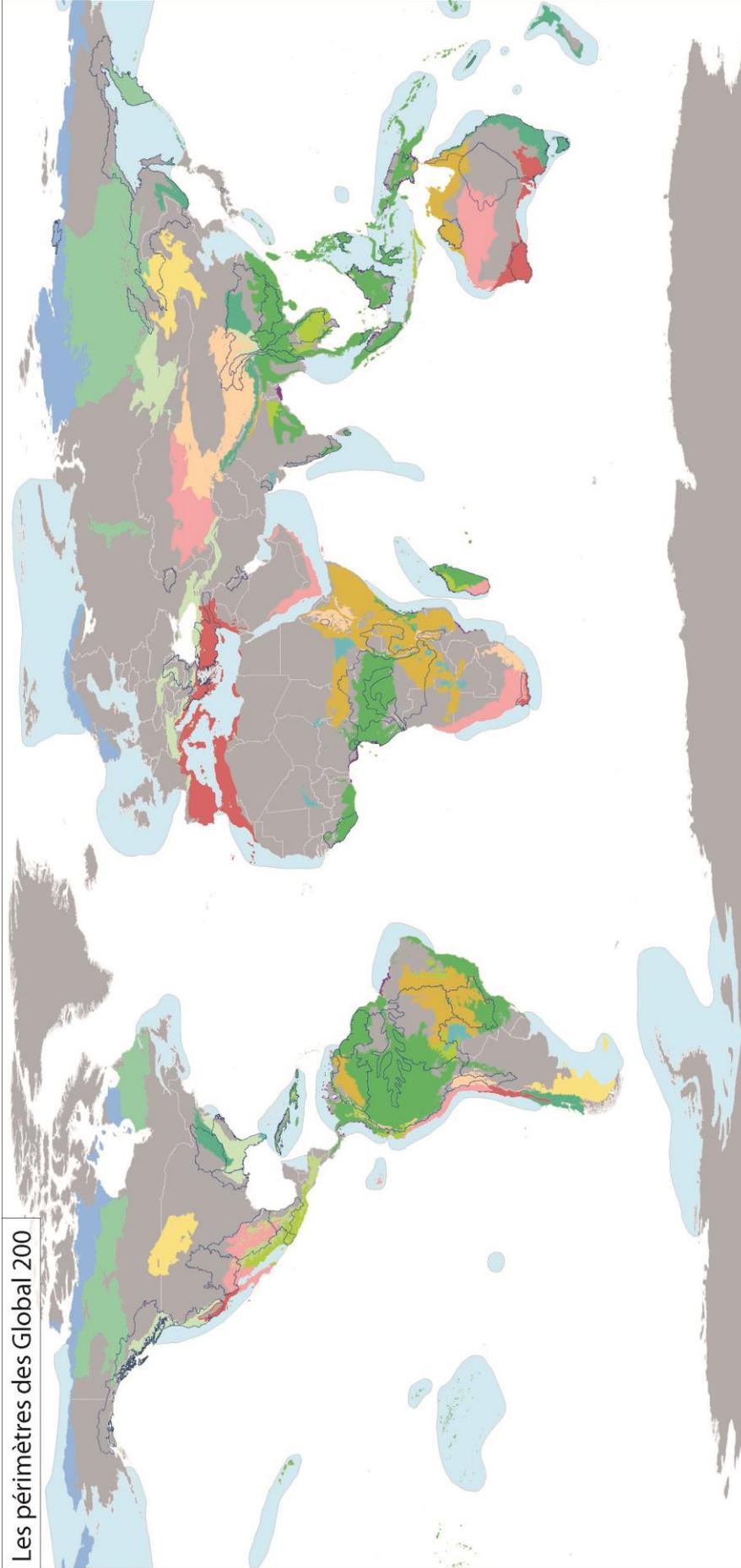
Les Hot Spots de la biodiversité édictés par Conservation International en 1989 (Myers *et al.* 2000) et le programme Global 200 du WWF en 1997 (figure 21), avec l'apparition de la notion d'écorégion (voir l'article d'Olson & Dinerstein (2002), sont deux dispositifs majeurs de préconisation de fronts écologiques. Le premier désigne des zones à forte biodiversité menacées par les activités anthropiques et devant être protégées en priorité, alors que le second est un catalogue des écorégions les plus représentatives de formes de biodiversité exceptionnelles. Comme l'indique le tableau 6 ci-après et les cartes ci-dessus, parfois plusieurs écorégions sont contenues dans un seul hotspot. Je constate aussi qu'une grande partie des nouveaux espaces naturels protégés se localise au sein de ces deux méthodes de priorisation de fronts écologiques mondialisés. Ils montrent comment des grandes ONG tentent d'imposer leur vérité écologique aux autres acteurs (autres ONG, Etats, agences de conservation etc.) à travers une discipline normative très précise et en général fondée sur des recherches scientifiques reconnues, comme la biologie de la conservation, bien que souvent alimentées par des chercheurs affiliés aux ONG (Milian & Rodary 2010).

Tableau 6 : Comparaison entre Hot-spots et Global 200 (Source : Auteur)

	BINGO et date d'émergence	Critères	Traduction spatiale	Importance mondiale
Hot-spots	Conservation International 1989 d'après la définition de Norman Myers en 1988	Zone qui contient au moins 1500 espèces de plantes vasculaires endémiques et qui a perdu au moins 70 % de sa végétation primaire (idée de mise en péril anthropique).	Zones prioritaires de protection de la biodiversité de tailles différenciées	35 zones représentant 2.3% de la surface terrestre et près de la moitié des espèces endémiques du monde.
Global 200	World Wildlife Fund en 1997	<ul style="list-style-type: none"> - La richesse en espèces - Le caractère endémique des espèces - Le caractère unique des taxons les plus évolués - L'existence d'une situation particulière - La rareté du type d'habitat associé 	Concept d'écorégion	238 écorégions <ul style="list-style-type: none"> - 142 sont des écorégions terrestres. - 53 sont des écorégions d'eau douce. - 43 sont des écorégions marines.

Figure 21 (pages suivantes) : Global 200, Hotspots et aires protégées (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)

Les périmètres des Global 200

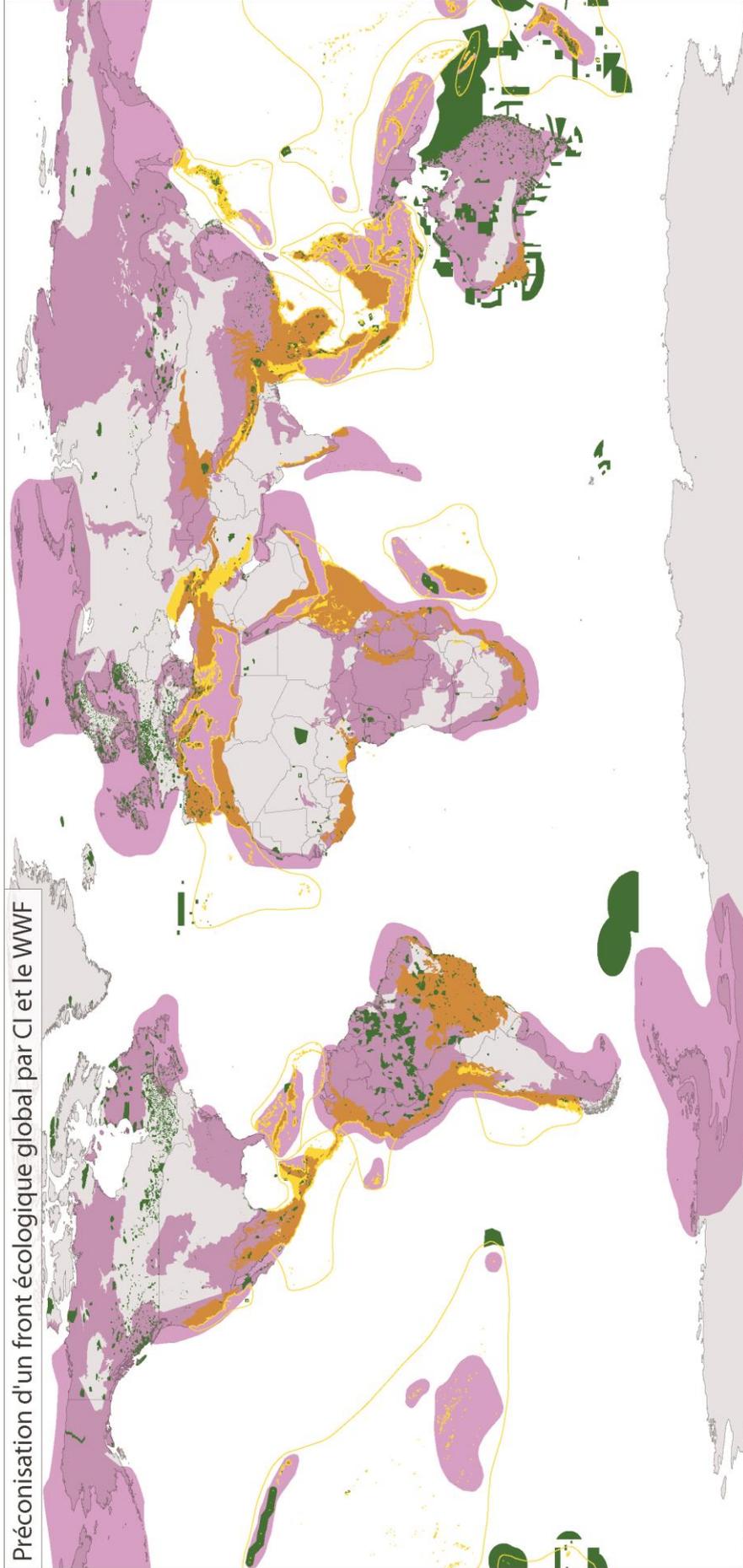


Source : WWF

Conception et réalisation S.Guyot, F.Cerbelaud, Université de Limoges, GEOLAB UMR CNRS 6042, avril 2015

- Forêts boréales et taïga
- Forêts de conifères tempérées
- Forêts de conifères tropicales et subtropicales
- Forêts de feuillus et forêts mixtes tempérées
- Forêts de feuillus humides tropicales et subtropicales
- Forêts de feuillus sèches tropicales et subtropicales
- Forêts, bois et maquis méditerranéens
- Mangroves
- Prairies et brousses d'altitude
- Prairies et savanes inondables
- Prairies, savanes et brousses tempérées
- Prairies, savanes et brousses tropicales et subtropicales
- Toundra
- Déserts et brousses xériques
- Eau douce
- Marine

Préconisation d'un front écologique global par CI et le WWF



Sources : WWF, Conservation International, World Database on Protected Area

Conception et réalisation S.Guyot, F.Cerbelaud, Université de Limoges, GEOLAB UMR 6042, avril 2015

- Aires protégées créées depuis 1997
- Zonage Hotspot
- Limite maritime du zonage Hotspot
- Global 200
- Superposition Hotspot/Global 200

La superposition spatiale entre Hotspots et Global 200 laisse apparaître de vastes zones peu couvertes par les espaces naturels protégés (Espaces marins en général, prairies de la Patagonie argentine, taïga sibérienne, Afrique du Nord méditerranéenne, toundra et taïga du grand nord canadien, steppes d'Asie Centrale) et d'autres zones déjà plutôt bien dotées (forêt amazonienne, Massif Himalayen, Toundra norvégienne etc.). On note aussi que beaucoup d'espaces naturels protégés existants ne se sont pas corrélés avec ces zonages de biodiversité exceptionnelle car leur processus de création renvoie à une valorisation d'aspects paysagers, patrimoniaux et esthétiques. Les fronts écologiques du futur se localiseront donc –prioritairement- dans ces zones (en orange sur la carte) de superposition entre Hotspots et Global 200 qui correspondent aux espaces aujourd'hui les plus convoités écologiquement : espaces marins⁷⁴, zones de fort endémisme et forêts tropicales. Il se trouve que ce sont aussi des espaces convoités pour d'autres usages (miniers, agricoles etc.) ce qui renvoie au débat sur les services écosystémiques, voir sous-processus n°4.

L'encadré 6 reprend certaines des logiques internes préconisées par ces ONG pour « sélectionner » et « découper » ces nouveaux espaces de nature à protéger. La connectivité écologique par la création de corridors de biodiversité est au cœur de ces logiques réticulaires. Les notions d'endémisme et de réservoirs de biodiversité ont permis de discriminer la plupart des espaces éligibles (forêts humides, écosystèmes méditerranéens, semi-déserts etc.).

Encadré 6 : Front écologique 'global', BINGO et frontières de la nature (Source : (Guyot 2015))

Contemporary strategies of global control over nature carried out by international NGOs are highly influential. Environmental BINGOS may currently be the most powerful stakeholders responsible for valuating, designing and demarcating spaces of nature worldwide in the form of reticular eco-frontiers. Such organisations create categories of valuable nature and distinguish between exceptional and ordinary forms of nature. These borders are mobile and exist in two dimensions. The first logic is linear. In fact, the exceptionality of this designed form of nature is reassessed on a regular basis in consideration of changing natural management and human pressures. Consequently, designed areas will then evolve. The second logic is reticular. Borders of exceptional forms of nature are determined at BINGO headquarters based in the US or in Switzerland and typically ignore national borders or regional boundaries on the field. Examples of such vast networks of high-value biodiversity areas include the 'biodiversity hotspots' created by the US-based environmental BINGO 'Conservation International' and the 'Global 200 ecoregions' created by the WWF. What thus distinguishes these spaces is not delimitations of specific areas of locally or regionally bounded nature but reticular 'high biodiversity spaces' drawn by these powerful networks.

Hotspots are not the only features that are devised for assessing global conservation priorities. BirdLife International, for instance, has identified 218 'Endemic Bird Areas' (EBAs), each of which provides a habitat for two or more bird species found nowhere else in the world. The World Wildlife Fund-US has developed the 'Global 200 Ecoregions' system for selecting priority Ecoregions for conservation within 14 terrestrial, three freshwater, and four marine habitat areas. These areas are chosen based on degrees of species richness, endemism, taxonomic uniqueness, unusual ecological or evolutionary phenomena, and global rarity. All hotspots contain at least one Global 200 Ecoregion, and all but three contain at least one EBA; 60 per cent of the Global 200 terrestrial Ecoregions and 78 per cent of the EBAs overlap with

⁷⁴ Projets de sanctuaires marins de Pew en Polynésie, voir <http://www.pewtrusts.org/fr/projects/global-ocean-legacy-french-polynesia>, accédé le 07/11/2014. Voir aussi le rapport « NOAA's Office of National Marine Sanctuaries, « Regional Strategy Pacific Islands 2012-2015 ».

hotspots (Conservation International, 2013). As stated by Conservation International, BINGOs share similar logics and values. Spatial overlaps between biodiversity hotspots, eco-regions and endemic bird areas are unequivocal. This introduces even more uncertainty to the process of defining nature borders for multi-stakeholders, as stated by Conservation International (2013):

“Delineating hotspots is by no means an exact science. It requires that a line – that might be easily discernible or rather vague on the ground – must be drawn to represent a transition between two habitats. The map of Ecoregions developed by the World Wildlife Fund-U.S. is now the most widely used system for such bioregional classification. In order to facilitate analysis, interoperability, and collaboration, we have therefore gone to considerable lengths to ensure that both the boundaries of the hotspots (and those of the high biodiversity wilderness areas) correspond directly to those of the World Wildlife Fund-U.S. Ecoregions.”

As stated by Conservation International (2013), hotspot analysis is undergoing constant evolution. There are two ways in which hotspots and their boundaries can change over time:

“The first is a real effect. Threats and their impacts change, meaning that some places may become more threatened while others may recover. The second is that our knowledge of biodiversity, threats, and costs is continually improving. Over the last few years these data have become better compiled. Now, several years after the publication of the previous reassessment of the hotspots strategy, it was time to revisit the hotspots themselves. The aims of the Hotspots Revisited analysis was not to rework the entire hotspots concept; rather, it was to revisit the status of the existing hotspots, refine their boundaries, update the information associated with them and, most importantly, consider a number of potential new hotspots. Consequently, the criteria for what qualifies as a hotspot remained unchanged.”

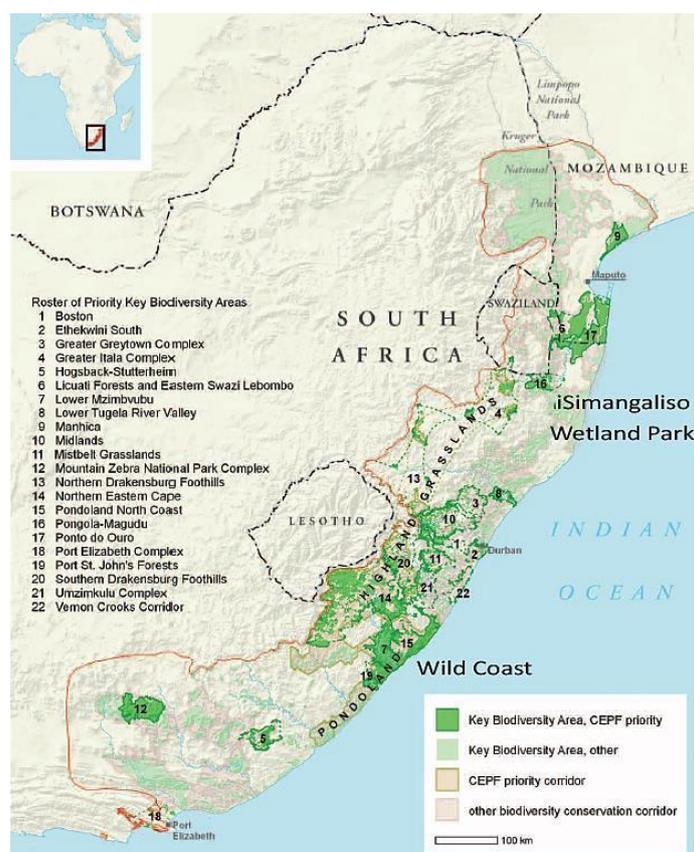
The linear border that surrounds each hotspot is clearly the product of reticular modes of classification that are created and controlled from locations far from the field.

Pour illustrer l'applicabilité sur le terrain de la priorisation des fronts écologiques préconisés par les Hotspots et les Global 200, deux exemples sud-africains peuvent être convoqués : le parc national d'iSimangaliso (ex-Greater St Lucia Wetland Park) et la Wild Coast en Afrique du Sud (figure 22).

Ces deux espaces sont inclus dans le *hot spot* de la biodiversité Maputaland-Albany HS⁷⁵ reconnu par Conservation International (CI), et dans l'écorégion Global 200 « Montane Grasslands and Shrublands' » Dans le premier cas, c'est une autorité nationale qui contrôle un parc naturel au sein duquel les ONG environnementales affiliées à CI et au WWF ne jouent qu'un rôle secondaire. Dans le second cas, le projet de création du parc national du Pondoland ayant échoué, c'est donc un réseau d'ONG internationales et nationales qui contrôle la progression du front écologique face aux tentatives d'extraction minière des dunes de Xolobeni, sur la partie nord de la Wild Coast (Guyot 2009a, Guyot & Dellier 2009).

⁷⁵ Voir le descriptif du *hot spot* ici : http://www.cepf.net/Documents/CEPF_MPA_ENG_R2.pdf, accédé le 19 juin 2014.

Figure 22 : Pondoland-Albany Hotspot de la biodiversité. Source : CEPF.



Dans le cas d'iSimangaliso Wetland Park, l'objectif pour le gouvernement sud-africain était de prouver à la population locale rurale qu'un parc naturel pouvait impulser du développement local post-apartheid⁷⁶ et favoriser une amélioration des conditions de vie. Son but était de pouvoir capter leurs votes et retourner électoralement au profit de l'African National Congress une région qui votait majoritairement pour le parti traditionnaliste zoulou de l'Inkatha Freedom Party (Guyot 2006b). Ce résultat a été atteint si on tient compte à la fois de l'amélioration évidente de la fourniture en certains services de base et des résultats des différentes élections nationales et locales (2014 pour les dernières en date). Les communautés rurales riveraines du parc ont donc été considérées comme des nouveaux sujets environnementaux au service d'un projet électoral porté par un régime d'environnementalité composé d'abord du gouvernement puis des agences de conservation de la nature et de certaines ONG. En revanche, les habitants vivant à l'intérieur des limites du parc (exemple de KwaDapha à Kosi Bay) sont impliqués dans une recrudescence de conflits environnementaux et ne se sentent considérés ni par l'autorité nationale du parc ni par la nouvelle municipalité (Guyot 2005, Hansen 2013).

Dans le cas de la Wild Coast, le régime d'environnementalité est composé d'un ensemble ONG environnementales, reliées aux BINGO par des réseaux associatifs ou privés, comme le WWF Afrique du Sud qui est naturellement associé depuis les origines au WWF-International, ou la

⁷⁶ <http://agln.aspeninstitute.org/projects/rural-enterprise-programme>, accédé le 23 juin 2014.

Wildlife Environmental Society of South Africa (WESSA) qui gère des projets d'éducation à l'environnement en commun avec Conservation International et le WWF. Malgré quelques influences entre les cercles environnementalistes blancs et certains ministres, le gouvernement sud-africain semble encore hésiter sur la stratégie de développement de cette portion du littoral sud-africain entre exploitation minière, construction d'une autoroute et projets écotouristiques. De même, les habitants ne s'insèrent que très partiellement dans le schéma de 'sujets environnementaux', tant ils sont pris en tenaille entre les différents projets portés par des acteurs extérieurs à leur territoire. Les conflits environnementaux et les luttes politiques sont encore d'actualité.

Dans les deux cas cependant, le statut international d'*hotspot* permet aux représentants du régime d'environnementalité de légitimer leurs discours et de justifier des actions de protection de la nature. Les ONG environnementales nationales servent alors de relais aux BINGO en leur permettant de tenter de concrétiser leurs préconisations. Mais les contextes politiques, sociaux et économiques locaux et nationaux ne permettent pas aux ONG d'accomplir totalement leurs projets de protection de la biodiversité. Dans d'autres pays du Sud, aux systèmes étatiques et à la société civile moins développés qu'en Afrique du Sud, les BINGO peuvent avoir tendance à dominer plus franchement le processus de passage de la carte des Hotspots ou des Global 200 aux mesures de contrôle territorial sur le terrain (Carr *et al.* 2013). Les problématiques de priorisation peuvent aussi être considérées selon une approche diachronique (Milian & Rodary 2010) et peuvent être appliquées à la mise en place de fronts écologiques « historiques », selon des méthodes de proto-priorisation – essentiellement naturalistes-, comme aux îles Galápagos, qui fait partie du hotspot « *Eastern Tropical Pacific Seascape* » (figure 23).

Figure 23 : Eastern Tropical Pacific Seascape hotspot (Source: <http://www.conservation.org/where/pages/eastern-tropical-pacific-seascape.aspx>, accédé le 06/02/2015)



L'ouverture d'un front écologique aux îles Galápagos (équatoriennes depuis 1832) doit beaucoup aux influences et collusions entre les préconisations des scientifiques et celles des grandes ONG environnementales internationales. Cet archipel est un véritable laboratoire de la priorisation écologique. La première exploration scientifique pionnière remonte aux cinq semaines passées par Darwin dans l'archipel en 1835. Révélatrice de la théorie de l'évolution, cette expédition va être aussi fondatrice de l'imagerie du front écologique galapagueño, avec la médiatisation de dessins de tortues géantes et d'iguanes (figure 24).

Figure 24 : Photos d'iguanes et de tortues géantes aux Galápagos (cliché : Josselin Guyot-Téphany 2014)



A partir de 1872, dans le sillage de Darwin, une expédition scientifique d'envergure organisée par Agassiz va ouvrir l'archipel à de nombreuses autres missions scientifiques jusqu'à la seconde guerre mondiale. C'est durant ces années exploratoires que vont surgir les prémices d'un dispositif d'environnementalité galapagueño basé sur une vérité scientifique renouvelée de l'endémisme naturel. Ainsi, en 1924, est publié l'ouvrage du naturaliste William Beebe « *Galapagos : world's end* » qui va attirer de nombreux colons européens aux Galápagos dans la première moitié du XXe siècle, en quête d'exotisme naturaliste, comme le montre l'installation de quelques familles allemandes sur l'île de Floreana⁷⁷. Ces colonies d'éco-conquérants vont contribuer à médiatiser l'image édénique de l'archipel (Hennessy & McCleary 2011) en Europe et en Amérique du Nord (figure 25).

⁷⁷ « Les colons européens (robinsons des Galapagos) n'ont jamais ouvertement réclamé la création d'une réserve ou d'un parc aux Galapagos, même s'ils ont en partie soutenu les conservationnistes après la création du Parc National des Galapagos. Ils voulaient plutôt vivre dans l'isolement. » (Josselin Guyot-Téphany, communication personnelle).

Figure 25 : Les Galápagos, un paysage édénique ? (Cliché : Josselin Guyot-Téphany 2013)



En 1936, la conception du front écologique s'accélère : un premier décret de création de réserve nationale est édicté sous la pression des scientifiques et des éco-conquêteurs. Avec le déclenchement de la seconde guerre mondiale, il ne sera jamais appliqué. Les Galápagos sont alors, à cette période, dans le contexte d'une génération impériale « alternative » de fronts écologiques (impérialisme scientifique et colonies européennes), une proto-génération globale en réalité.

“In the 1930s, leaders from the American Committee for International Wild Life, the Carnegie Institution, the British Museum, and the California Academy of Sciences began to express concern about the future of the islands. This initial concern led the government of Ecuador to adopt Executive Decree 607 in 1934, protecting key species, regulating collections, and controlling visiting yachts. A 1936 US Tariff Act and Customs Order backed this law by mandating confiscation of all Galapagos fauna taken in violation of Ecuadorian law. Victor Wolfgang von Hagen led an expedition to Galapagos in 1935 to mark the centenary of the Beagle's visit and erected a bust of Darwin on San Cristobal. One of von Hagen's objectives was to establish a scientific research station and to mobilize scientists in Ecuador, the US, and Europe to conserve Galapagos. In 1936, through Supreme Decree 31, the Ecuadorian government declared the Galapagos Islands a national reserve and established a national Scientific Commission to design strategies for the conservation of the islands.” (Oxford et al. 2009)

En effet, la conquête et l'ouverture de ce front écologique s'opèrent lors d'une subtile transition entre « impérialisme scientifique » et génération globale, avec une montée en puissance du pouvoir d'influence local et national des ONG environnementales internationales. En 1959, la création du Parc National Galápagos (et fixation des limites sur 97 % des terres émergées, voir

figure 26), du Service du Parc National Galápagos (entité en charge de la gestion du PNG) et de la fondation Charles Darwin, acteur majeur de la génération globale aux Galápagos, en tant qu'institution « conseil » du gouvernement équatorien pour la conservation de la nature, sont révélatrices de l'entrée dans cette génération globale, comme le montrent Oxford et al.:

“In the late 1950s, a formidable lineup of scientists and conservationists set to work with the government of Ecuador to turn around the situation in Galapagos. The team included Julian Huxley of UNESCO, Peter Scott of the World Wildlife Fund (WWF), Victor Van Straelen and Marguerite Caram of IUCN, Dillon Ripley and Jean Delacour of the International Council for Bird Preservation, Harold Coolidge of the IUCN Commission on National Parks, Misael Acosta-Solis of the Central University of Quito, Kai Curry-Lindahl of the Nordic Museum, and Jean Dorst of the Paris Natural History Museum. On June 15, 1959, the Ecuadorian government passed a new law making all of the Galapagos Islands a national park, except for those areas owned by existing colonists. The new law also banned the capture of species, such as iguanas and tortoises, and made the port captains the authority for implementing the new rules.” (Oxford et al. 2009)

Figure 26 : Les espaces protégés des îles Galápagos (Source : Laslaz *et al.* 2012)



Grenier (2000, p. 202) fait d'ailleurs un parallèle intéressant entre la « naturalisation globale » des Galápagos et celle de l'Antarctique.

« Si les naturalistes ont réussi à obtenir un continent, l'archipel suivra : ils utilisent le traité de l'Antarctique pour montrer leur influence internationale au gouvernement équatorien. Car l'Antarctique est l'exemple d'un espace dont la conservation, à vocation scientifique et gérée par des naturalistes, est garantie par la communauté internationale. Si les naturalistes ne peuvent « geler » tout à fait de la même façon les Galápagos - territoire peuplé appartenant à un État -, ce traité symbolise leurs conceptions de la conservation comme leurs prétentions à être les « légataires universels » de l'archipel. »

La maturation du front écologique galapagueño va alors être marquée par un triple processus de reconnaissance écologique opéré à l'échelle globale, comme le souligne Guyot-Téphany.

« - Consolidation du PNG comme aire protégée et territoire mondial pour les ONG et OIG : le contrôle du territoire et des ressources naturelles est assez défaillant au début, mais s'accroît progressivement dans le temps et, malgré les conflits récurrents entre les institutions de la conservation et l'État et la population d'autre part, ces derniers acceptent le territoire du parc et les restrictions.

- Labellisation et patrimonialisation des Galápagos : 1978, les Galápagos sont l'un des quatre premiers sites naturels à intégrer la liste des sites du patrimoine mondial de l'Humanité ; 1984 : inscription des Galápagos à la réserve Man and Biosphere ; 1986 : création de la Réserve de Ressources Marines

- Développement touristique fulgurant : la construction du mythe de l'espace vierge est issue du naturalisme, mais a aussi et surtout été repris par les entreprises touristiques pour le développement du tourisme de nature.⁷⁸ »

A contrecourant chronologique de beaucoup d'autres exemples internationaux – en particulier dans les pays du Sud-, le devenir du front écologique des Galápagos, et de sa possible fermeture, va dépendre de la réussite de son insertion dans une logique tardive de génération géopolitique. La LOREG (loi spéciale des Galápagos) de 1998 va mettre en tension les échelles nationale, globale, régionale et locale dans la résolution des contradictions entre développement socio-économique et volonté de pérennisation du front écologique galapagueño.

“The Special Law was approved and became part of Ecuador's Constitution in 1998. It lays out legal framework over which many aspects of island life are to be regulated, including regional planning, inspection and quarantine measures, fisheries management, residency and migration, tourism, agriculture, and waste management. While the law places restrictions on rights Ecuadorians would have on the mainland (restrictions on migration, import of goods, where people live, the kind of pets they have, etc.) it offers certain rights not available to non-residents (various subsidies, access to tourism and fishing rights, etc.). The Special Law has been under revision since

⁷⁸ Communication personnelle.

Ecuador adopted a new Constitution in 2008.”
(http://www.galapagos.org/about_galapagos/governance/, accédé le 05/02/2015).

Le parc national des Galápagos a été déclassé en 2010 au rang de patrimoine mondial de l'humanité en péril. La fondation Charles Darwin est en difficultés financières. De plus, le gouvernement équatorien actuel a bloqué la réforme de la loi spéciale de 1998. Localement les logiques de front contre front sont légion : front d'urbanisation, front touristique, front migratoire... Est-ce un prélude à une fermeture du front écologique et selon quelles modalités en fonction des différentes îles ?

I.3.5.1.4. [Sous-processus 4] Le front des services écosystémiques

Les services écosystémiques⁷⁹ rendus sont un élément important de cette dernière génération de fronts écologiques. Ils s'imposent au début des années 2000 avec la publication du rapport du Millenium Ecosystem Assessment⁸⁰ pour qualifier l'état de la biodiversité. Cette notion de services écosystémiques permet de repenser le front écologique en fonction des services rendus par les écosystèmes à la société, et selon une échelle de valeur financière qui doit permettre leur hiérarchisation spatiale en termes de protection (Naidoo *et al.* 2008). Costanza *et al.* (1998, p. 253) définissent les services écosystémiques comme :

« Les biens (comme la nourriture) et les services (comme l'assimilation des déchets) écosystémiques représentent les bénéfices que les hommes tirent, directement ou indirectement, des fonctions des écosystèmes. [...] Comme les services écosystémiques ne sont pas entièrement capturés dans des marchés commerciaux ou quantifiés de manière adéquate et comparable avec les services économiques et les capitaux naturels, il leur est souvent donné un trop faible poids dans les décisions politiques. »

A la suite d'Arnauld de Sartre *et al.* (2014, p. 36), dire que « les services écosystémiques permettent de penser un rapprochement –hiérarchisé – entre les hommes et la nature [implique que] la notion de services écosystémiques est caractéristique de la modernité écologique [...et s'impose] comme un dispositif de gouvernementalité ». En réalité, les services écosystémiques transcendent plusieurs dispositifs d'environnementalités.

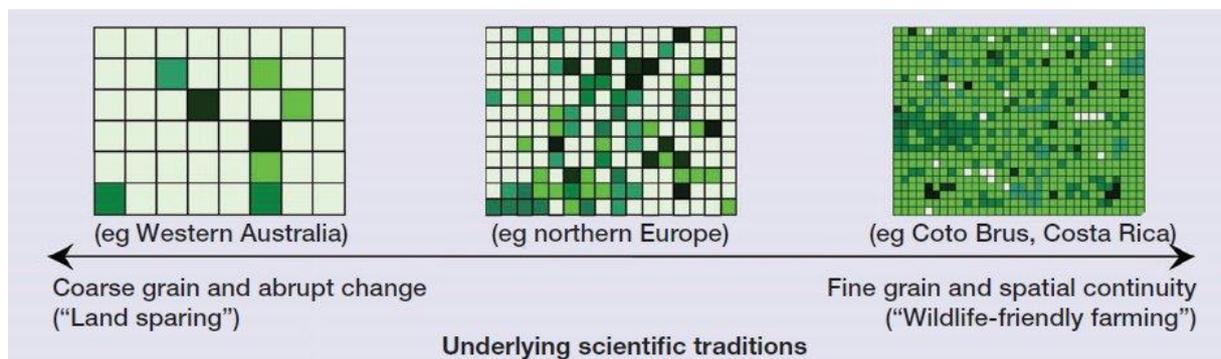
Je peux insister ici sur les deux conceptions principales de fronts écologiques produites par ce débat autour des services écosystémiques. Il s'agit du *land sparing* et du *land sharing*, notions

⁷⁹ L'ouvrage d'Arnauld de Sartre et al., 2014, *Political ecology des services écosystémiques* est une excellente synthèse critique sur la question.

⁸⁰ Ce rapport propose 4 scénarios pour la prise en compte de l'environnement dans l'action : « Global Orchestration », une société mondialement connectée dans laquelle la croissance économique prime ; « Order from Strength », un monde fragmenté dans lequel la préservation de la sécurité nationale passe au premier plan ; « Adapting Mosaic », un monde décentralisé et hétérogène, une mosaïque de stratégies locales de gestion des écosystèmes ; « Technogarden » : un monde jardiné ; une nature entièrement humanisée par la technique mise au service de l'environnement. Voir Carpenter S.R., 2005, Millenium Ecosystem Assessment (Program) Scenarios working group, 2005. Ecosystems and human well-being : scenarios : findings of the Scenarios Working Group, Millennium Ecosystem Assessment, Washington, DC, Island Press, The Millennium Ecosystem Assessment series, 560 p.

évaluées par Green *et al.* (2005) dans un article séminal de *Science*, et reprises dans un débat scientifique consistant, abondé par les travaux d'HDR de Xavier Arnauld de Sartre. La première conception⁸¹ (*sparing*) correspond à la mise en place, à l'échelle planétaire, d'un système binaire de zones fortement exploitées, d'un point de vue agricole par exemple, et de zones de protection intensive de la nature, ces dernières produisant les nécessaires services écosystémiques permettant contrebalancer les externalités négatives des premières (figures 27 et 28). Ce dispositif d'environnementalité, d'inspiration néo-libérale, est piloté de manière conjointe par des grands groupes agro-alimentaires comme Monsanto et par des BINGO comme WWF ou Conservation International, ayant des intérêts convergents (Arnauld de Sartre, 2014, communication orale) et appliqué dans des pays comme l'Argentine ou le Gabon. La seconde conception⁸² (*sharing*), appelé aussi *Wildlife friendly farming*, repose sur l'autonomisation de territoires à une échelle locale et régionale, avec un « maintien d'îlots d'habitats naturels, une culture extensive des habitats des espèces animales, une minimisation des intrants. » (Arnauld de Sartre 2015).

Figure 27 : Diagrammes spatiaux (1/2) montrant les différences entre *land sparing* et *land sharing* (Source : <http://ecologyforacrowdedplanet.wordpress.com/tag/land-sharing-vs-land-sparing/>, accédé le 07/11/2014)

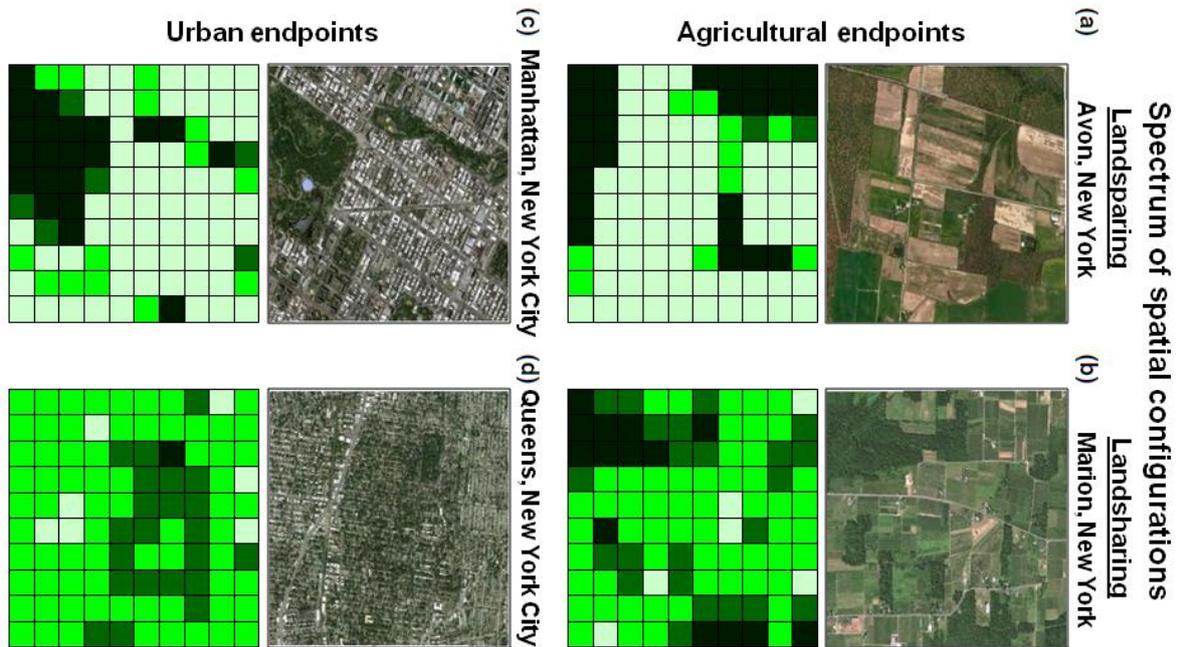


L'Australie Occidentale est plus proche d'un modèle de land sparing (forte différenciation de l'utilisation des sols entre exploitation et protection, et parcelles de grande taille ; services écosystémiques rendus sous forme de compensation d'un espace vers un autre) alors que le Costa Rica se rapproche plutôt d'un modèle de land sharing (faible différenciation de l'utilisation des sols en agro-agriculture et parcelles de petite taille ; services écosystémiques rendus intégrés dans la dynamique productive).

⁸¹ Elle renvoie au scénario « Technogarden » du MEA.

⁸² Elle renvoie au scénario « Adapting Mosaic » du MEA.

Figure 28 : Diagrammes spatiaux (2/2) montrant les différences entre *land sparing* et *land sharing* (Source : <http://ecologyforacrowdedplanet.wordpress.com/tag/land-sharing-vs-land-sparing/>, accédé le 07/11/2014)



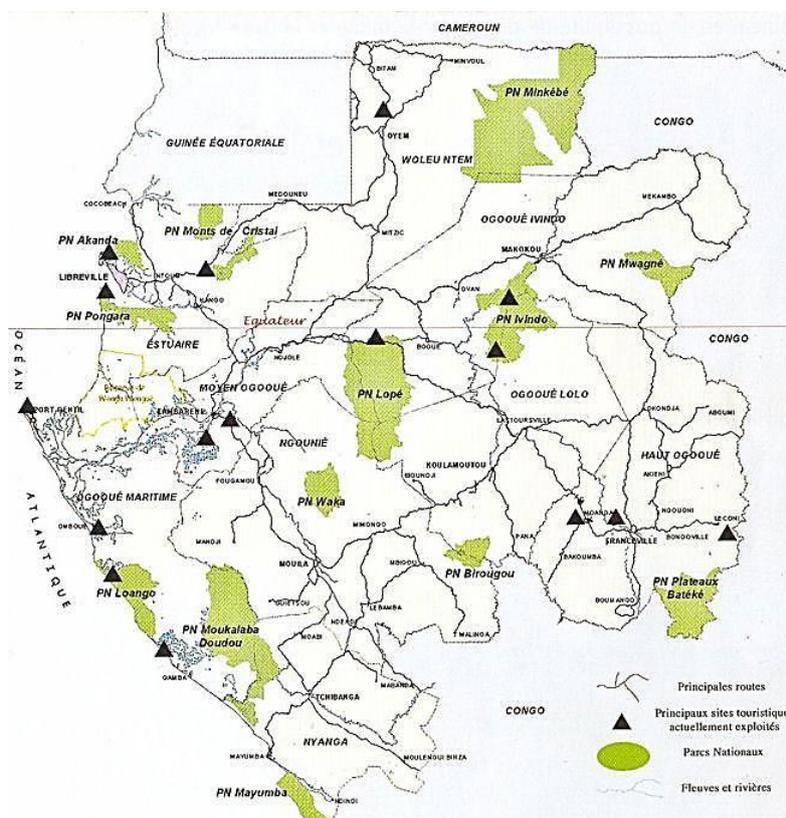
Exemples de *land sparing* versus *land sharing* aux USA, en milieu rural et urbain. Même remarques que plus haut sur les différentes manières de concevoir les services écosystémiques.

Le *land-sharing* se rapprocherait de ce que je pourrais appeler un front éco-agricole, représentatif d'un dispositif d'environnementalité basé sur des valeurs de vérité, de discipline mais aussi de libération (voir Fletcher, 2010), et très présent au Brésil (Arnauld de Sartre *et al.* 2014). De manière certes un peu résumée, le *land sparing* renvoie très directement au prochain sous-processus de « *green grabbing* » alors que le *land sharing* semble se corréliser avec certains sous-processus *bottom-up* de fronts écologiques⁸³. Bonin & Rodary (2012) montrent comment les services écosystémiques peuvent être aussi un moyen de justifier l'ouverture de nouveaux fronts écologiques avec, en particulier la création de nouvelles aires protégées⁸⁴.

⁸³ Pour de plus amples développements sur la question, je renvoie à l'HDR en cours de préparation de Xavier Arnauld de Sartre.

⁸⁴ « Le concept de services écosystémiques permet en ce sens d'intéresser un plus grand nombre d'acteurs et de sensibiliser plus facilement les politiques aux problématiques liées aux aires protégées. [...] La création du parc Monts de Cristal, au Gabon, projet soutenu par la Wildlife Conservation Society (WCS) illustre ce phénomène, [ou encore l'exemple] d'une aire protégée visant la protection de forêts au Congo. Cette aire protégée était originellement basée sur la conservation de la diversité biologique. La meilleure compréhension du rôle des forêts dans le stockage du carbone a créé un argument supplémentaire pour la création de l'aire protégée. En termes de gestion, cela crée de nouvelles opportunités de financement. Alors que le Congo ne voyait pas les forêts comme un enjeu stratégique national, les gouvernements se sont rendus compte depuis 2003-2004 qu'il y avait un intérêt à une bonne gestion de ces forêts. » (Bonin & Rodary 2012, p. 6)

Figure 29 : Les parcs nationaux gabonais (Source : http://pdgfrance.vefblog.net/montre_photo.php?photo=photos_gros/2011/03/pdgfrance130088731107_gros.jpg, accédé le 06/02/2015)



Dans le cas du Gabon, Arnauld de Sartre et son équipe reviennent de manière critique, dans leur livre de référence sur les services écosystémiques, sur l'importance de la prise en compte des services écosystémiques dans les politiques de conservation de la nature. Le front écologique gabonais s'est ouvert très récemment, en 2007, avec la création de 13 parcs nationaux (figure 29) et la mise en place de l'ANPN (Agence Nationale des Parcs Nationaux), suite à la déclaration solennelle du président Omar Bongo⁸⁵ au Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 indiquant la volonté du Gabon de se mettre en conformité avec les grands objectifs internationaux du développement durable, en particulier avec la recommandation de Convention pour la Diversité Biologique de protéger 10% d'un territoire national. Le travail de certaines grandes ONG environnementales sur le terrain gabonais depuis plusieurs décennies a rendu réalisable la promesse présidentielle de création massive et rapide d'espaces naturels protégés, comme la Wildlife Conservation Society – WCS et le World Wildlife Fund – WWF. Dans cette logique, Lee White, gabonais d'origine britannique, directeur de WCS-Gabon pendant quinze ans a été nommé à la tête de l'ANPN en 2009⁸⁶. Le Gabon est donc caractéristique d'une génération

⁸⁵ Politique continuée par son fils : voir <http://www.unep.org/ourplanet/2014/nov/en/article1.asp>, accédé le 06/02/2015.

⁸⁶ <http://gabonreview.com/blog/lee-white-un-scientifique-a-la-tete-des-parcs-nationaux/>, accédé le 06/02/2015.

globale récente de fronts écologiques, à ceci près que le président de cette république réputée autoritaire, a souhaité garder le contrôle du processus du début à la fin, allant jusqu'à le mettre en scène⁸⁷ à la manière des anciens monarques, et à ignorer les autres services de son administration (environnement, forêt etc.). Les parcs nationaux se sont vite imposés dans l'imaginaire gabonais comme étant la « chose » du président et comme un dispositif échappant partiellement à la population du pays, comme le soulignent Xavier Arnauld de Sartre *et al.* :

« Les liens entre l'Agence nationale des parcs nationaux et les Organisations non gouvernementales sont simples et clairs. La compétence des ONG en matière, principalement, de biologie de la conservation et de sciences de l'éducation vient en appui de la souveraineté nationale sur un territoire. Le fait que l'État gabonais n'assure pas la totalité de sa politique de conservation et qu'il recoure à un petit cercle d'ONG produit cependant, auprès d'une partie de la population gabonaise au moins, à un mouvement de rejet de la politique des parcs nationaux. [...] Le très faible développement de l'écotourisme explique une partie des rejets des parcs nationaux, et risque de provoquer de nouvelles désillusions. En effet, le « géotourisme » a été l'argument central de création des parcs nationaux, celui sur lequel le modèle économique des parcs nationaux était alors fondé. En 2012, tout le monde s'accorde à constater l'échec de ce modèle : au parc de la Lopé, qui est souvent cité comme le parc offrant le plus grand potentiel géotouristique, on a compté, en 2011, 700 entrées payantes dans le parc. Or la plupart de ces entrées sont le fait d'expatriés vivant au Gabon, et pas de touristes venus de l'étranger. » (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, pp. 151–153)

L'hypothèse défendue dans leur ouvrage est que l'adoption par les Etats d'une politique de paiement des services écosystémiques pourra être un argument central de réaffirmation d'une politique nationale, au moins à l'échelle internationale. Dans le cas du Gabon, les auteurs montrent que l'application d'une telle politique pourrait, à terme, permettre de renationaliser certains enjeux de la conservation, en montrant ainsi aux habitants que c'est l'Etat qui est aux manettes et non plus des ONG extérieures. Ces processus sont exemplifiés par l'initiation d'un processus rémunéré « d'empêchement de la déforestation » du parc national des Monts de Cristal, localisé de part et d'autre du bassin versant de la rivière Mbé. « Il ne s'agit pas, par ce mécanisme de PSE, de payer le parc national pour implémenter une nouvelle politique, mais juste de lui permettre de continuer à agir comme il le faisait déjà. En fait, cela s'insère dans une stratégie de diversification et de sécurisation des sources de financement du parc national (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, p. 158). Le paiement des services écosystémiques va-t-il amener le front écologique gabonais à rentrer dans la génération géopolitique ? Rien n'est moins sûr tant que les parcs ne servent qu'à instrumentaliser des politiques nationales aux effets surtout internationaux. Il faudrait alors que les valeurs de discipline et souveraineté remplacent celles de néo-libéralisme actuellement dominantes au sein du dispositif d'environnementalité gabonais.

⁸⁷ L'histoire de la mise en protection de ces espaces telle que racontée par l'ANPN est assez révélatrice de cette logique : http://www.gabon-nature.com/pdf/Dossier_de_presse.pdf (Arnauld de Sartre *et al.* 2014, p. 148).

I.3.5.1.5. [Sous-processus 5] Les fronts du « *green grabbing* » ou fronts écologiques privés ?

Les fronts écologiques initiés par les processus de « *green grabbing* » sont ainsi parfois contenus dans les autres sous-processus passés en revue précédemment, mais ils s'imposent comme une catégorie plus large et plus engagée d'analyse et de débat relayée par la revue « *The Journal of Peasant Studies* », incluant en particulier toutes les stratégies privées d'accaparement foncier réalisées au nom de la protection de la nature. La notion de « *green grabbing* » a été popularisée par un journaliste du *Guardian*, John Vidal, en 2008 puis reprise par plusieurs chercheurs en 2012 (Fairhead, Leach & Scoones) pour désigner l'appropriation de la terre et des ressources à des fins environnementales dans un article de référence « Green Grabbing: a new appropriation of nature ? ». Cette notion recouvre l'ensemble des appropriations foncières « écologiques » réalisées au service d'un objectif financier ou commercial (séquestration du carbone, agro-carburants etc.). Elle est très reliée à la question de la valorisation des services écosystémiques. Le *green grabbing* inclut une première stratégie de la part des grands groupes et des grandes ONG pour récupérer du foncier au nom de la lutte contre certains grands périls planétaires, et une seconde stratégie, effectuée à un niveau plus individuel, pour acheter des terres comme placement environnemental ou reconvertir des terres en zone de protection pour profiter d'allègements d'impôts (système d'*ecological easements*, comme aux USA⁸⁸) ou de bénéficier d'une nouvelle légitimité foncière. La première stratégie se situe clairement dans l'*economy of repair*, notion proposée par Fairhead. "The economy of repair has been smuggled in within the rubric of 'sustainability', but its logic is clear: that unsustainable use 'here' can be repaired by sustainable practices 'there', with one nature subordinated to the other. [...] Nature serves both – and thus acquires value; some would say its 'true', full value." (Fairhead *et al.* 2012, p. 242). La seconde stratégie relève de nouvelles pratiques privées d'accumulation foncière réalisées au nom de la protection de la nature, et masquant des intérêts parfois philanthropiques mais le plus souvent financiers ou ressourcistes (voir l'article de Sullivan (2013), *Banking nature*). Ces deux types de stratégies induisent toutefois certains processus d'aliénation socio-spatiale. "While grabbing for green ends does not always the wholesale alienation of land from existing claimants, it does involve the restructuring of rules and authority over the access, use and management of resources, in related labour relations, and in human-ecological relationships, that may have profoundly alienating effects." (Fairhead *et al.* 2012, p. 239).

La thèse en cours de préparation d'Andres Rees Catalan⁸⁹ sur deux espaces naturels protégés de la région de Valdivia (Chili), l'un public, l'autre privé, aborde la question de la collusion entre grands groupes miniers et ONG environnementales. Depuis 2013, The Nature Conservancy (ONG environnementale) bénéficie d'un soutien financier de 20,4 millions de dollars sur trois ans, pour la gestion de la réserve côtière valdivienne, de la part de BHP Billiton (grand groupe

⁸⁸ Voir <http://www.landtrustalliance.org/>, accédé le 1^{er} juillet 2014.

⁸⁹ Thèse codirigée par Samuel Depraz, Michel Mietton, Yanni Gunnel et moi-même.

minier international, présent au nord du Chili⁹⁰. Ce soutien financier semble valider la notion d'*economy of repair*. Catalan mène actuellement des entretiens pour tenter de comprendre les motivations d'un tel rapprochement. Cette réserve est constitutive d'un front écologique au cœur de l'écorégion de la forêt valdivienne préconisée par les Global 200 du WWF⁹¹. La gestion de la réserve est actuellement évaluée par l'ONG Conservation International, en tant que partie constitutive d'un *hot spot* de la biodiversité.

Holmes (2014)⁹² propose une autre illustration de la seconde stratégie énoncée plus haut. Il rappelle que dans le contexte néolibéral post-dictatorial chilien la conservation privée de la nature semble représenter une réelle alternative environnementaliste face à une société civile fragmentée.

“[Chilean] biodiversity is under threat. This is not only from weak environmental regulation and from economy which is highly focused on primary products, but also because the political suppression of the Pinochet era has left a weak and fragmented civil society and environmental movement which is unable to provide substantial political pressure in favour of the environment. [...] It could be argued that this, combined with Chile's neoliberal outlook and lax environmental regulation, creates an environment which favours private action for conservation (e.g. private protected areas) rather than civil society or broad political movements as a tool for protecting the environment.”

Selon Holmes (2014), il y a au Chili 315 espaces naturels protégés privés représentant 1 600 000 ha soit 2,12% de la superficie du territoire chilien (à comparer aux 18% du Chili protégés par des ENP publics). Il précise que les dix plus grandes propriétés comptent pour 81% de ce total. Il revient sur les importantes acquisitions foncières de Douglas Tompkins (ancien patron de Northern Face et Esprit) en Patagonie (voir figures 30 à 32).

⁹⁰ Escondida, la plus grosse production de cuivre au monde, en plein désert d'Atacama et au sud de la ville d'Antofagasta ; Spence, également dans le désert d'Atacama dans la commune de Sierra Gorda ; et, Cerro Colorado, 120 km à l'est de la ville d'Iquique.

⁹¹ Ce propos sera développé dans le chapitre suivant.

⁹² Article repris d'une note synthèse du même auteur disponible sur internet et dont j'ai tiré les citations, voir http://povertyandconservation.info/sites/default/files/Holmes%20-%20Private%20protected%20areas%20and%20land%20grabbing%20in%20Southern%20Chile_0.pdf, accédé le 19/02/2015.

Figure 30 : Le parc Pumalín (partie nord et partie sud), Patagonie Chilienne (Source : <http://wadersandwoods.com/images/image746.jpg>, accédé le 1^{er} juillet 2014) & L'imagerie naturaliste de Pumalín, page suivante (Source : http://www.parquepumalin.cl/photo_gallery.htm, accédé le 1^{er} juillet 2014)



La Naturaleza de Pumalín



Figure 31 : page d'accueil du site du parc Pumalín (Source : <http://www.parquepumalin.cl/index.htm>, accédé le 1^{er} juillet 2014)



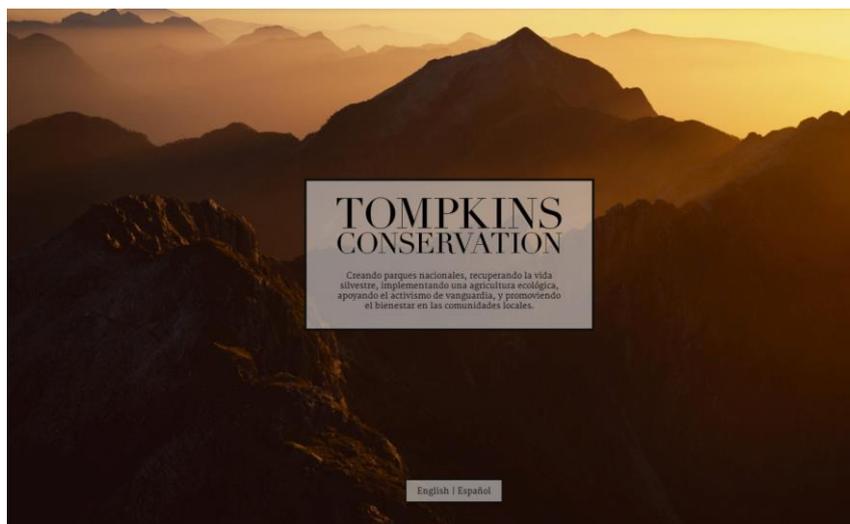
Le parc Pumalín pose un problème de souveraineté nationale pour le Chili car il coupe le Chili en deux parties (Amilhat Szary 2013), et il génère des conflits avec le front d'exploitation hydro-électrique, ou en relation avec les populations locales.

“Finally, Tompkins was accused of coercing small peasant farmers who owned land in the area to sell out, and of not addressing the rights of farmers who had long farmed land he purchased but who lacked legal title. The controversy was such that the Chilean government forced Tompkins to sign an accord in July of 1997, agreeing to greatly limit any further land purchases in Chile, amongst other commitments. As Nelson and Geisse (2001) note, this is highly unusual in a country that prides itself on its respect for law and its friendly conditions for foreign investors, and contrasts greatly with the support given to foreign land purchases for agriculture, forestry, or hydro-electric power generation.” (Holmes 2014)

D. Tompkins, au-delà de « son » parc Pumalín, a été à l'initiative d'un véritable front écologique « privé » à l'échelle de tout le Cône sud (voir carte ci-dessous). Ce dernier sous-processus top-down du front écologique global remet bien sûr en question la hiérarchie du régime d'environnementalité, au profit des éco-mécènes (ou éco-barons, voir(Humes 2009) et des financiers, dans une logique typiquement néo-libérale, avec l'Etat qui peut devenir un sujet environnemental à part entière au service du secteur privé. C'est le cas pour Tompkins qui a proposé à l'Etat argentin de transformer plusieurs de ses propriétés foncières en parc national

comme avec le projet de Monte León National Park en Patagonie Argentine (figure 32). J'y reviendrai dans le chapitre suivant.

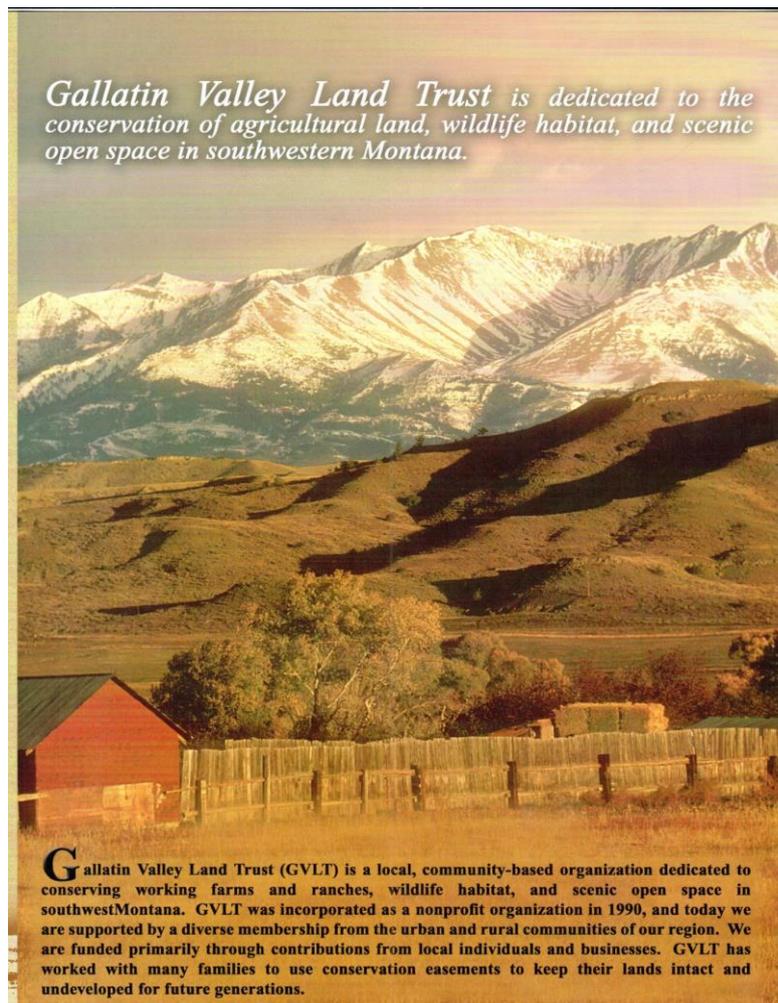
Figure 32 : Le front écologique Tompkins en Argentine et au Chili. Source : http://www.tompkinsconservation.org/all_protected_areas.htm, accédé le 1^{er} juillet 2014



A une autre échelle, les processus de création de *land trusts* (servitudes volontaires de conservation), sont une excellente illustration des dynamiques de fronts écologiques privés. Le principe général du *land trust* est d'inciter un propriétaire terrien de pratiquer le *land sharing*, défini plus haut, et donc de transférer tout ou partie de ses terres de manière permanente en

conservation de la nature. En fonction des pays et des contextes politiques, les avantages fiscaux d'une telle démarche sont plus ou moins importants mais représentent toujours une incitation non-négligeable comme je le montrerai dans le chapitre suivant, en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili. Saumon s'est emparée de cette question, dans le cadre de sa thèse en cours sur les migrations d'aménités dans le Montana (Saumon 2015).

Figure 33 : Image d'un land trust (Source : <http://www.gvlt.org/>, accédé le 20/02/2015)



Elle montre que la démarche de mise en place d'une servitude volontaire de conservation suit plusieurs étapes – avec l'exemple du Gallatin Valley Land Trust⁹³ (figure 33) - en accord avec les différentes phases de construction d'un front écologique (figure 2). L'étape de la « conception » de la servitude écologique est primordiale. Elle comprend plusieurs sous-étapes, telles que la détermination par les propriétaires et l'association du *land trust* de l'opportunité de faire une servitude de conservation, la détermination de couverture des coûts de la servitude et la détermination des termes de la servitude de conservation. L'étape de conquête s'apparente à l'achat des terres ou à leur donation au profit de l'association du *land trust* dans un objectif de bonne gestion des milieux (*stewardship*⁹⁴). Certaines de ces associations sont locales ou régionales, d'autres militent pour un réseau mondial des servitudes écologiques (*The Nature Conservancy*). Puis, l'étape de l'ouverture de la servitude est matérialisée par son approbation et son enregistrement par les autorités administratives du Comté, suivie de près par son institutionnalisation formelle, réalisée lors du premier exercice fiscal. C'est un front écologique très lié à son pouvoir de rémunération indirecte réalisée par divers allègements financiers : « la valeur de la servitude est considérée comme un don et est déductible des impôts fédéraux sur le revenu (federal income tax) ; la servitude peut réduire les impôts liés aux droits de succession (estate tax liability) ; enfin des dépenses liées à la donation sous forme de servitude de conservation peuvent être déductibles. » (Saumon, 2015) En ce sens, les servitudes écologiques renvoient à la rémunération des services écosystémiques, matérialisés ici par une non-déprédation des habitats naturels.

La servitude écologique est réputée s'inscrire sans limite de durée. Les acteurs rencontrés par Saumon dans le Montana précisent bien qu'elles induisent un processus de réappropriation territoriale totalement privé, et ce, malgré la nécessaire approbation du Comté et des organismes fiscaux fédéraux. Ainsi protégées, la jouissance des terres reste l'apanage des propriétaires ou de l'association. Ces servitudes écologiques ne sont pas forcément très contraignantes d'un point de vue écologique car elles n'interdisent pas certains usages agricoles ou prélèvements modérés (chasse, pêche, cueillette etc.). Leur objectif n'est donc pas la préservation de la *wilderness per se* mais la conservation d'un paysage, dans l'idée de sa transmission – sous forme d'héritage- à la descendance ou de sa passation à des nouveaux venus, en soulignant la puissance identitaire de ces lieux de nature.

“The force of place can be gravitational - difficult to describe, impossible to escape. And few places attract like western Montana. We are blessed to call this dramatic, distinct landscape home. The cold, clear waters that course through these valleys feed the needs and thirsts of growing communities and productive farms. Wild, mountain country creeps up to the very edges of our neighborhoods and towns offering adventure and reward for those who follow trails into the untracked landscape. Fertile soils left in the wakes of ancient glaciers and lakes grow the hay and wheat that support generations of working families and feed us all. The wildlife that shares the land with us, fish that haunt the shadow waters, dark forests, bushes heavy with wild berries and native grasses bending in the wind enrich our

⁹³ Gallatin Valley Land Trust, <http://www.gvlt.org/>, accédé le 20/02/2015.

⁹⁴ <http://www.gvlt.org/land-conservation/stewardship/>, accédé le 20/02/2015.

lives and our understanding of the natural connections that sustain us. All of these - from the farmer sinking his hands into dirt to mountain peaks jutting into sky - attract and hold us here as surely as gravity itself.⁹⁵”

Les servitudes écologiques sont donc selon Saumon (2015) un instrument de pouvoir (foncier, économique, symbolique et politique) qui permettent de relire les grands enjeux autour des logiques d'héritage et d'appropriation de l'environnement dans l'Ouest du Montana. Ces fronts écologiques privés permettent ainsi de perpétuer différentes formes de dominations foncières à plusieurs échelles en articulant des logiques *top-down* à des logiques *bottom-up*.

I.3.5.2 Les sous-processus globaux *bottom-up*

Les sous-processus *bottom-up* de la génération globale des fronts écologiques ne sont pas isolés des logiques *top-down* présentées précédemment en raison des interrelations réticulaires entre les différents acteurs, en particulier l'éco-tourisme, ce qui est le propre des dispositifs d'environnementalité. Toutefois, ces sous-processus multiformes induisent d'autres stratégies de reconquête territoriale au nom de l'écologie, parfois plus spontanées, aussi plus volatiles et cherchant, parfois, à dépasser la référence unique à l'ontologie occidentale de la nature.

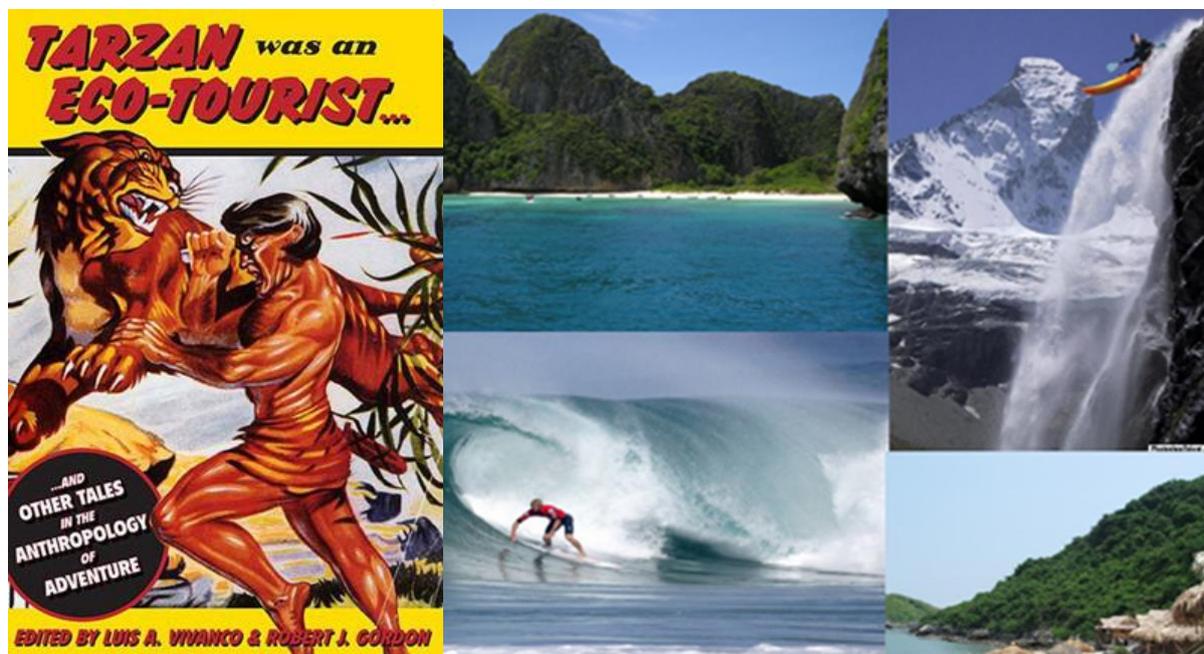
Les fronts écologiques *bottom-up* reposent sur des mobilités humaines temporaires (éco-tourisme), spécifiques (fronts de retour à la nature) ou permanentes (front écologique autochtone). Ils seront détaillés au sein de ces trois catégories.

I.3.5.2.1. [Sous-processus 6] Eco-tourisme

Les processus écotouristiques sont au cœur des stratégies de valorisation des sous-processus évoqués précédemment, et mobilisent particulièrement les valeurs néolibérales et de vérité des dispositifs d'environnementalités. Ils sont toujours associés, soit à une initiative *top-down* (ONG) ou à une initiative *bottom-up* (développement local lié au retour à la nature), voir (Honey 1999). Ils passent en partie par la multiplication des documentaires et magazines consacrés aux espaces de nature dans le monde et à la montée en puissance d'une classe de riches écotouristes partant à la recherche de l'*eco-frontier dream* (voir Vieillard-Baron, 2011 sur l'attraction de la jungle dans les pratiques écotouristiques). Ce processus est générateur d'une imagerie très explicite sur les fronts écologiques sur la jouissance sans limites d'une nature sans frontières, voir figure 34.

⁹⁵ Brochure "*Protect the land Preserve the place*" du FVLT (Five Valleys Land Trust), citée par Saumon (2015).

Figure 34 : Imageries du front écologique (Source : cours de M1 de Sylvain Guyot « Espaces et territoires protégés & <http://www.berghahnbooks.com/covers/VivancoTarzan.jpg>, accédé le 13/02/2015)

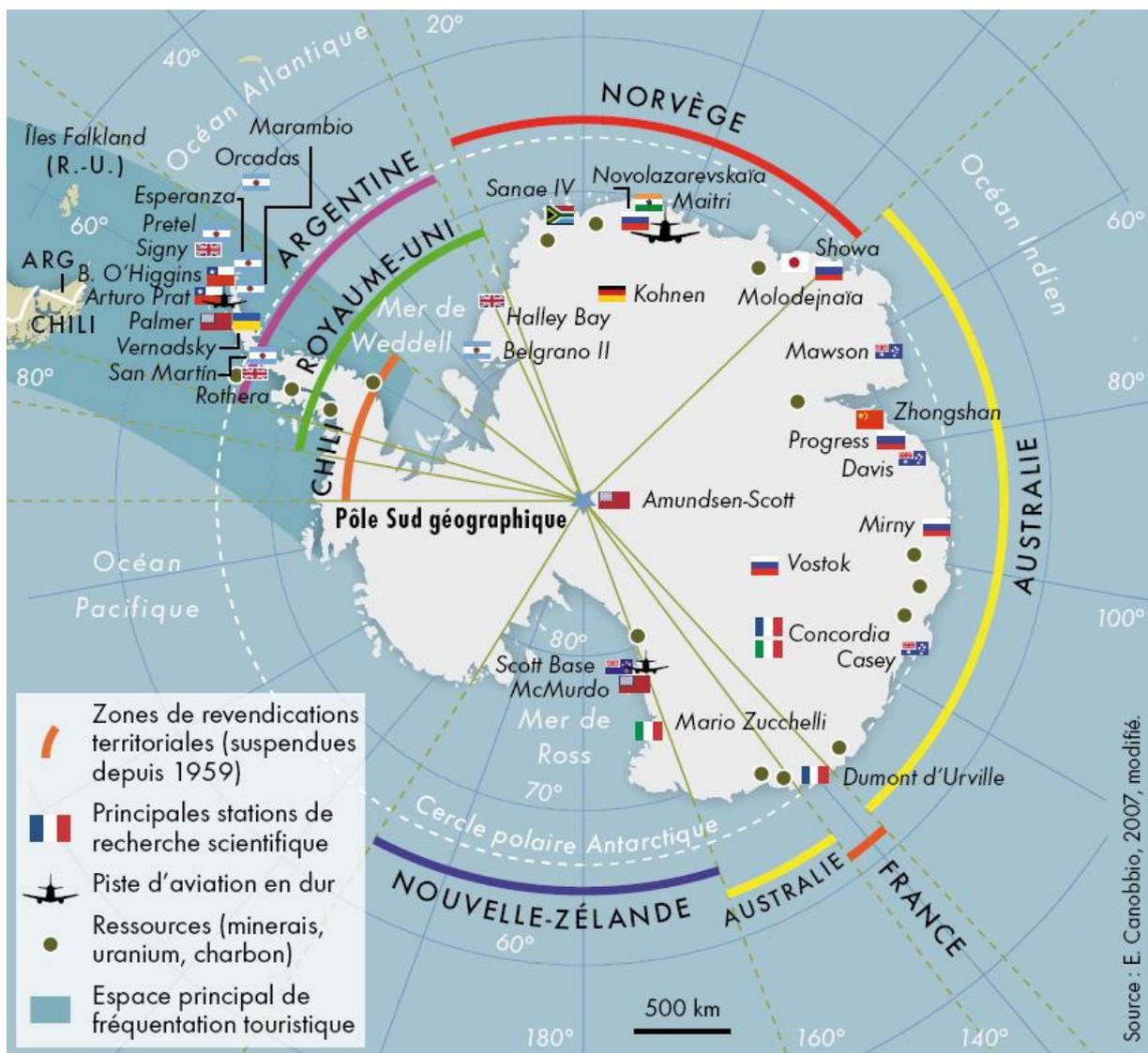


Les écotouristes font partie des éco-conquérants, « véritables *'fashion victims'* de l'écologisation de la société monde ». Si certains écotouristes (antarctiques par exemple) font office de sujets environnementaux sincères, la plupart d'entre eux cherchent à exercer une forme de profit personnalisé sur la nature, plus ou moins directement centré sur sa « consommation » directe.

L'Antarctique est un exemple emblématique de front écologique triplement hybridé : une hybridation entre les logiques des générations géopolitique et globale, une hybridation entre un front écologique stabilisé et consensuel et un double front dynamique (écotourisme et recherche), et une hybridation entre une logique top-down forte et une logique *bottom-up* difficilement contrôlable : écotouristique et scientifique. Cette triple hybridation induit des contradictions fortes. En effet, ce continent protégé au nom de la paix mondiale fait l'objet de multiples appropriations nationales, pour ne pas dire nationalistes, dans le cas de pays comme l'Argentine ou le Chili qui investissent sur l'importance stratégique des têtes de ponts portuaires (Guyot 2012a). De même, ce laboratoire de la préservation exclusive d'un milieu froid océanique comme continental est mis en péril par deux des catégories d'éco-conquérants qui prétendent le défendre : les scientifiques et les écotouristes. C'est la cohésion même d'un dispositif d'environnementalité internationale qui est en cause, tiraillé entre des valeurs de vérité, de souveraineté et de néo-libéralisme.

Dernier continent à avoir été découvert, puis exploré⁹⁶, l'Antarctique est une terre grande comme vingt-deux fois la France (12,5 millions de km²), recouverte d'une épaisse calotte glaciaire, et presque totalement inhabitée de manière permanente. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'Antarctique est un front pionnier original dont l'exploration n'implique pas de processus de colonisation humaine massive, mais induit plutôt une territorialisation politique de papier. Il faut citer l'exception notable de la création précoce de la base argentine Orcadas (Omond House à l'époque), par l'expédition Scotia (1902-1904) de William Speirs Bruce, située sur l'île Laurie des îles Orcades du Sud, en périphérie du continent.

Figure 35 : Géopolitique de l'Antarctique (Source : Laslaz *et al.* (2012))

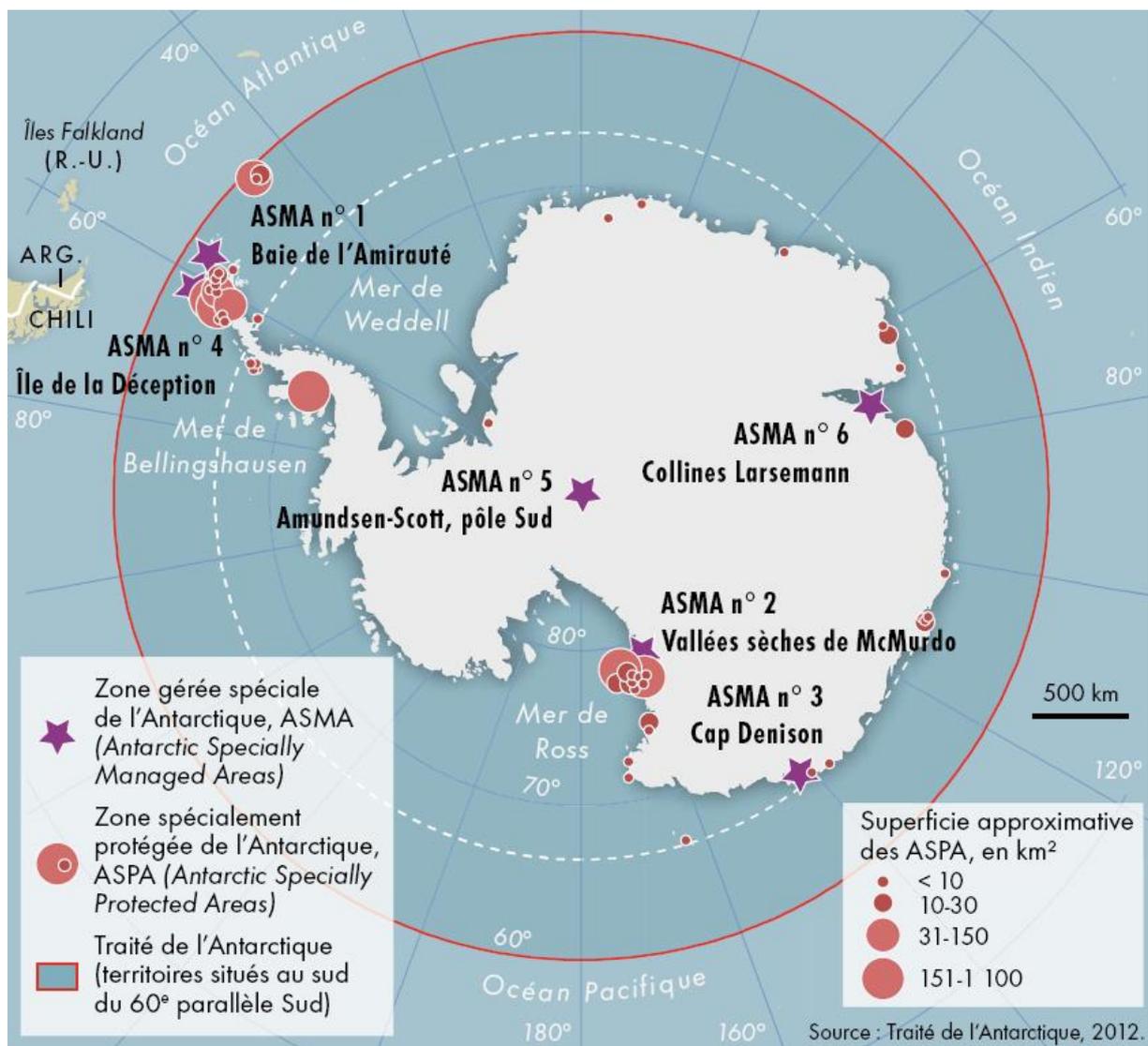


La période de l'après-guerre voit en Antarctique l'établissement d'une frontière dont l'objectif est l'appropriation de fait du territoire, par le biais de l'implantation de bases militaires et scientifiques : Signy, Royaume-Uni, 1947 ; Base General Bernardo O'Higgins, Chili, 1948 ;

⁹⁶ Une partie de ce texte sur l'Antarctique a été écrit par l'auteur et publié dans l'Atlas coordonné par Laslaz, et al., 2012.

Esperanza, Argentine, 1952 ; Mc Murdo, États-Unis, 1955 ; Dumont d'Urville, France, 1956... (figure 35). Depuis 1959, toutes ces revendications territoriales sont gelées. Pour laisser à l'écart de tout conflit ce continent vierge, l'Antarctique est déclaré « continent de paix » par le Traité de Washington. Ratifié par douze États (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Belgique, Chili, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège et URSS), ce Traité de l'Antarctique s'applique à l'ensemble de la zone située au sud du 60e parallèle. Il légitime la recherche scientifique et proscrit toutes les activités militaires, y compris nucléaires, sur le continent. Ainsi, 1959 marque la fin de la conquête de la frontière antarctique de fait, même si de nombreuses bases scientifiques « post-traité » voient le jour dans l'idée de poursuivre l'occupation du terrain pour le compte d'un État (comme la base de Bellinghausen, URSS, 1968). Le traité de l'Antarctique est par la suite amendé par plusieurs conventions sur la protection de la faune et de la flore, mais surtout par le protocole de Madrid qui ajoute en 1991 un volet environnemental au traité, établissant ainsi un moratoire de 50 ans sur l'exploitation des ressources minières. L'Antarctique devient donc un front écologique global dédié à la paix et à la science.

Figure 36 : Le front écologique antarctique (Source : Laslaz *et al.* (2012))



L'Antarctique constitue ainsi la plus grande aire protégée au monde, même si depuis 1991 seulement certaines zones sont effectivement concernées par des statuts de préservation stricte (*Antarctic Specially Protected Areas* ou ASPA, voir figure 36. Les scientifiques doivent d'ailleurs requérir une autorisation spéciale pour y travailler auprès du pays en charge de la réserve. Les années 1990-2000 connaissent, de plus, un grand mouvement de valorisation culturelle du patrimoine historique antarctique, avec la création des *Antarctic Specially Managed Areas* (ASMA), réservées pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel. La fouille et la mise en valeur des sites archéologiques et patrimoniaux antarctiques est du ressort de chaque État, ce qui génère un autre mode d'appropriation nationale des espaces du continent, au service de stratégies géopolitiques. Ces mesures de protection se localisent majoritairement sur la péninsule antarctique et les îles avoisinantes, qui sont d'ailleurs les lieux les plus fréquentés par les écotouristes.

La péninsule antarctique est de fait le territoire le plus accessible : moins de 1 000 km la séparent du cap Horn, tandis qu'il faut 2 600 km depuis la Tasmanie ou la Nouvelle-Zélande et 4 000 km depuis l'Afrique du Sud pour atteindre le « continent blanc ». La péninsule attire d'autant plus les écotouristes qu'elle possède une riche faune (pingouins, manchots empereur, éléphants de mer, baleines...), et ce en raison de températures relativement clémentes : - 5°C en moyenne sur l'année (contre - 50°C dans les parties les plus froides du continent). Enfin, cette zone abrite un nombre important de bases scientifiques, comme la station uruguayenne Artigas, l'argentine Esperanza ou encore la chilienne Frei, qui accueillent volontiers les écotouristes.

Plusieurs dizaines de sites sont régulièrement visités par des bateaux de croisière, parmi lesquels l'île Half Moon ou encore l'île de la Déception. Cette dernière est paradoxalement devenue le lieu le plus visité du continent, alors qu'elle abrite deux ASPA. Des infrastructures quasi permanentes se développent sur les bases scientifiques (école, hôpital, poste, banque...) de la péninsule antarctique, où se chevauchent les revendications territoriales de trois États (Argentine, Chili, Royaume-Uni) matérialisées par leurs portes d'entrée respectives (Ushuaia, Punta Arenas et Stanley-Falkland). Celles-ci sont plus accessibles que les autres et jouent un rôle essentiel dans l'augmentation tant qualitative que quantitative de l'appropriation humaine en Antarctique. Il en résulte que des logiques de conquête présentées comme associées au front écologique (présence militaire, recherche et écotourisme) peuvent apparaître contradictoires, car certaines activités présentent différents niveaux de risques pour l'environnement antarctique. Ainsi, beaucoup de tour-opérateurs écotouristiques antarctiques, souvent critiqués pour leurs stratégies de commercialisation d'une nature « bien commun de l'humanité », rappellent que les activités de recherche ont des impacts environnementaux terrestres très importants sur la *wilderness* antarctique. Pourtant, les derniers naufrages de navires de croisières posent à nouveau clairement la question de la durabilité de la protection de l'Antarctique face à l'accroissement de la demande écotouristique – de la part d'une clientèle aisée et souvent bien connectée dans les réseaux d'ONG environnementales - sur des espaces extrêmement vulnérables, malgré les régulations

mises en place⁹⁷. L'Antarctique est représentatif d'une logique *top-down* marchandisée par le biais de l'éco-tourisme.

I.3.5.2.2. [Sous-processus 7] Le front du retour à la nature

Dans le monde occidental, les années 1960 et 1970 marquent un renforcement sans précédents d'un militantisme écologiste qui s'inscrit dans la lignée idéologique des grands préservationnistes américains comme Emerson, Thoreau, Muir ou Aldo Leopold. De nouveaux courants apparaissent comme l'écologie profonde (Naess), l'hypothèse Gaïa (Lovelock) et cherchent à transformer la vie des militants écologistes sur la base de principes biocentriques. Ce tournant écologiste *bottom-up*, incarné par les célèbres mouvements beatnik⁹⁸ ou hippies⁹⁹ résonne entre autres comme une critique de la société de consommation et de militarisation. Il correspond à une rupture face à la génération géopolitique de fronts écologiques. De nombreuses associations locales sont créées pour accompagner un vaste mouvement de retour à la nature (Halfacree 2007), qui passe par la réappropriation de terres dans les zones rurales et une plus forte demande en espaces naturels protégés. Les premières coopératives écologistes et éco-villages sont créés au sein de ces mouvances¹⁰⁰, et sont souvent accompagnés de dynamiques artistiques, comme le festival de Woodstock qui a lieu en 1969 à Bethel sur les terres du fermier Max Yasgur aux États-Unis, à une soixantaine de kilomètres de Woodstock dans l'État de New York. En France, on pense spontanément au mouvement de mai 1968 puis au mouvement de reconquête du Larzac¹⁰¹, ainsi qu'à l'ensemble des projets alternatifs écologistes localisés dans les Basses-Alpes¹⁰² ou en Ardèche (Hameau des buis¹⁰³). De nombreuses utopies du retour (à la terre et à la nature) vont être portées dans les décennies suivantes et jusqu'à nos jours en Europe (Léger 1979, Mathieu 1998, Tovey 1997), Amérique du Nord (Fortmann & Kusel 1990, Jones *et al.* 2003), et ailleurs. Ce mouvement va préfigurer la néo-ruralisation ainsi que certaines formes de gentrification rurale (voir concept de « greentrification », (Richard 2009) et une certaine écologisation des campagnes (Champagne 2008, Depraz 2007). Ces fronts écologiques d'un autre type sont avant tout fondés sur l'appropriation de périmètres où la vie en harmonie avec la nature pourra être rendue possible. Ils se localisent donc souvent à proximité de fronts écologiques stabilisés, comme des forêts protégées, des parcs ou des réserves naturelles. Ils peuvent parfois aussi correspondre à un désir de protection d'espaces naturels protégés délaissés ou en péril. Le processus de création des éco-villages est représentatif de ce sous-processus de front écologique global *bottom-up*. Internet regorge de sites promouvant des projets et des réalisations d'éco-villages un peu partout dans le

⁹⁷ <http://iaato.org/home>, accédé le 09/20/2015.

⁹⁸ Et en particulier le livre de Jack Kerouac « Sur la route (On the Road) », publié en 1957 (écrit de 1948 à 1956) traduit en français et publié par Gallimard, Folio, 1976.

⁹⁹ Voir René Barjavel, Les Chemins de Katmandou, Hachette, 1969.

¹⁰⁰ Voir l'article de Katja Gaskell <http://www.greenlifestylemag.com.au/features/993/ecovillages-hippy-town-or-way-future>, accédé le 24/10/2014.

¹⁰¹ Voir <http://www.larzac.org/resister/histoire.html>, accédé le 24/10/2014.

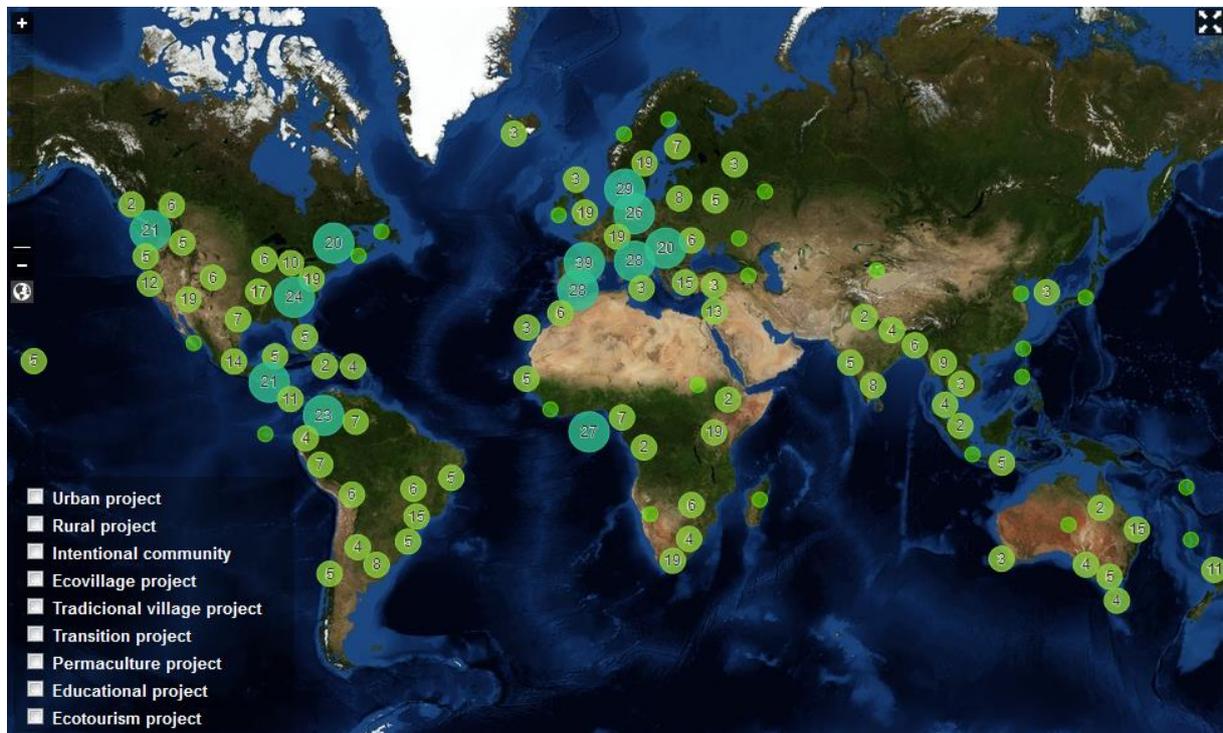
¹⁰² Voir http://www.alpes-de-lumiere.org/fre/index/notre_histoire.html, accédé le 24/10/2014.

¹⁰³ Projet porté par la fille de Pierre Rabhi, <http://www.la-ferme-des-enfants.com/>, accédé le 24/10/2014.

monde. Le *Global Ecovillage Network* (GEN) (<http://gen.ecovillage.org>, accédé le 09/02/2015) présente l'essentiel des réalisations de manière géo-référencée à l'échelle de la planète (figure 37).

Figure 37 : La carte des éco-villages dans le monde d'après le Global Ecovillage Network.

Source : <http://gen.ecovillage.org/en/projects/map>, accédé le 09/02/2015.



Le GEN est une ONG basée en Ecosse¹⁰⁴. Elle se base sur une définition de l'éco-village (présentée dans l'encadré 7) très proche de mon acception du sous-processus de front écologique de « retour à la nature » avec les idées de « régénération de l'environnement naturel », de référence à l'âge d'or rousseauiste et les renvois aux paradigmes globaux sur le développement durable. Une des dernières publications internes de l'ONG s'intitule d'ailleurs « Ecovillages - New Frontiers for Sustainability¹⁰⁵ ».

¹⁰⁴ <http://gen.ecovillage.org/en/page/what-gen>, accédé le 09/02/2015.

¹⁰⁵ <http://gen.ecovillage.org/en/page/publications>, accédé le 09/02/2015.

Encadré 7 : Définition de l'éco-village par le GEN (Source : <http://gen.ecovillage.org/en/article/what-ecovillage>, accédé le 09/02/2015)

An ecovillage is an intentional or traditional community using local participatory processes to holistically integrate ecological, economic, social, and cultural dimensions of sustainability in order to regenerate social and natural environments.

The motivation for ecovillages is the choice and commitment to reverse the gradual disintegration of supportive social/cultural structures and the upsurge of destructive environmental practices on our planet. For millenia, people have lived in communities close to nature, and with supportive social structures. Many of these communities, or "ecovillages", exist to this day and are struggling for survival. Ecovillages are now being created intentionally, so people can once more live in communities that are connected to the Earth in a way that ensures the well-being of all life-forms into the indefinite future. Ecovillages are one solution to the major problems of our time - the planet is experiencing the limits to growth, and our lives are often lacking meaningful content. According to increasing numbers of scientists, we have to learn to live sustainably if we are to survive as a species. The United nations launched its Global Environment Outlook 2000 report, based on reports from UN agencies, 850 individuals and over 30 environmental institutes, concluding that "the present course is unsustainable and postponing action is no longer an option." Ecovillages, by endeavoring for lifestyles which are "successfully continuable into the indefinite future", are living models of sustainability, and examples of how action can be taken immediately. They represent an effective, accessible way to combat the degradation of our social, ecological and spiritual environments. They show us how we can move toward sustainability in the 21st century (Agenda 21). In 1998, ecovillages were first officially named among the United Nations' top 100 listing of Best Practices, as excellent models of sustainable living.

Cette organisation se base sur une typologie de créations de lieux de vie durables, et d'actions multiformes, dont la création d'éco-villages *per se* ne représente d'un aspect parmi d'autres formes d'actions écologistes orientées selon une philosophie de réconciliation nord-sud. L'ONG est basée en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique Latine, en Asie-Océanie et en Afrique¹⁰⁶, et le nombre de projets se répartit partout avec une certaine surreprésentation de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

En France, certains éco-villages sont référencés au sein de cet ONG internationale d'autres non. D'autres organisations existent¹⁰⁷ comme *Ecovillage France* (<http://www.ecovillage-france.com>, accédé le 09/02/2015), et des projets individuels fleurissent, surtout dans le sud et le sud-est de la France¹⁰⁸. Beaucoup de ces éco-villages construisent des projets en relation avec l'art, cet aspect sera développé dans le chapitre 3.

Les valeurs utilisées relèvent de la « vérité », avec des références faites aux origines de la pensée écologiste (Thoreau ou Rousseau) et, fait nouveau par rapport aux autres processus analysés, de la libération. L'initiative 'par le bas' de reconquérir un territoire au nom de valeurs écologistes intériorisées et personnalisées relève d'une forme de libération par rapport aux contraintes du monde moderne, même si chacun de ces projets finit par relever de formes d'hybridation entre

¹⁰⁶ <http://gen.ecovillage.org/en/page/global-network>, accédé le 09/02/2015.

¹⁰⁷ Les site Web du réseau français des éco-villages ne semblent plus mis à jour, <http://www.rama.1901.org/ev/>, accédé le 09/02/2015 & <http://rfev.free.fr/#quezaco>, accédé le 09/02/2015.

¹⁰⁸ <http://eva.coop/>, <http://ecovillagestecamelle.fr/>, accédé le 09/02/2015.

nature et culture, et tradition et modernité. En Russie, l'exemple de l'éco-village Grishino en Russie¹⁰⁹ est très révélateur de l'instrumentalisation de ces valeurs (figure 38).

Figure 38 : Présentation de l'éco-village de Grishino en Russie (source : Grishino).



We live in Ecovillage Grishino, located in the North-West region of Russia in a historical village called Grishino (about 300 km north-east from St. Petersburg). Our ecovillage is located at the confluence of two rivers – the Vazhinka and the Muzhala. Here we have been living and building our community since 1993.

We came here from many different places, mostly from cities. We live close to the earth and try to create harmonious relations between each other and with Nature. Each one of us has different world conceptions, but we are learning to understand each other and to create our community together.

We live in Grishino all year round. There are several traditional, Russian-style, common and private houses. We eat vegetables grown in our own gardens. We pick wild herbs and make tea, especially Rose-Bay tea.

Our ecovillage is surrounded by forest, where we pick berries and mushrooms for food. Also there are wild birds and animals, such as beaver, moose, bear, hare, fox, wolves, mountain lion, and many others.

Today our forest is in danger because of logging done by industrial forest companies. To prevent forest devastation we are starting different projects, including: a tree-planting camp, designing arboretum, and developing eco-friendly forest management in our region.

We intend to revive the traditions of our ancestors – the folk culture and art. We learn songs and dances, woodcraft, ceramics, and village architecture. Our dream is to create a family school for our children. Each summer we host different types of seminars related to spiritual life, handicrafts, etc. Work and spiritual practices in our community are the best ways to merge with the Spirit of Nature.

We are developing an ecological tourism project here in Grishino. We are inviting families and individuals to visit us and spend time in the wild and beautiful nature of the North. You are always welcome to Grishino!

¹⁰⁹ <http://gen.ecovillage.org/en/ecovillage-grishino>, accédé le 09/02/2015.

Cet éco-village renvoie à une préservation « à la manière de H.D. Thoreau » fondée sur un retour à la nature, mais dans une optique beaucoup plus communautarisée.

I.3.5.2.3. [Sous-processus 8] Front écologique autochtone

Ce dernier sous-processus est très souvent lié au précédent. On peut regrouper l'ensemble des initiatives de *community-based nature conservation* ayant été couronnées de succès et impliquant soit des communautés locales soit des communautés autochtones (Guyot 2011b).

Le meilleur exemple de grand pays ayant initié un processus remarquable de créations *bottom-up* de fronts écologiques est le Brésil. Ce pays, malgré la création durant la génération géopolitique de quelques parcs très renommés (Iguaçu en 1939) ou symboliques d'un certain nationalisme brésilien de la *frontière* (Brasilia en 1961), n'a véritablement débuté son effort massif de protection de la nature qu'après la dictature militaire (1985) et sous l'impulsion d'ONG environnementales nationales et internationales. L'entrée du Brésil dans la génération globale se fait alors selon le paradigme original *socioambiental* (socio-environnemental), induisant de nombreuses créations de réserves naturelles par le bas. Les deux processus emblématiques de ce paradigme sont le mouvement socio-environnemental des *seringueiros* de Chico Mendès dans la seconde moitié des années 1980 avec la création des réserves extractivistes (Aubertin 1995), et le mouvement de création de réserves naturelles autochtones dans les années 1990 et 2000 (Fontaine 2006), voir figures 39 et 40.

Figure 39 : Cartes des réserves extractivistes au Brésil (Source : <http://www.mundovestibular.com.br/articulos/6327/1/Reservas-Extrativistas/Paacutegina1.html>, accédé le 04/02/2015)

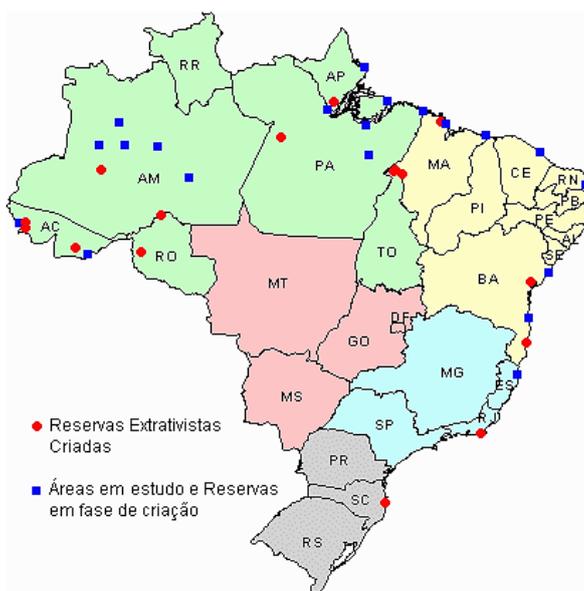
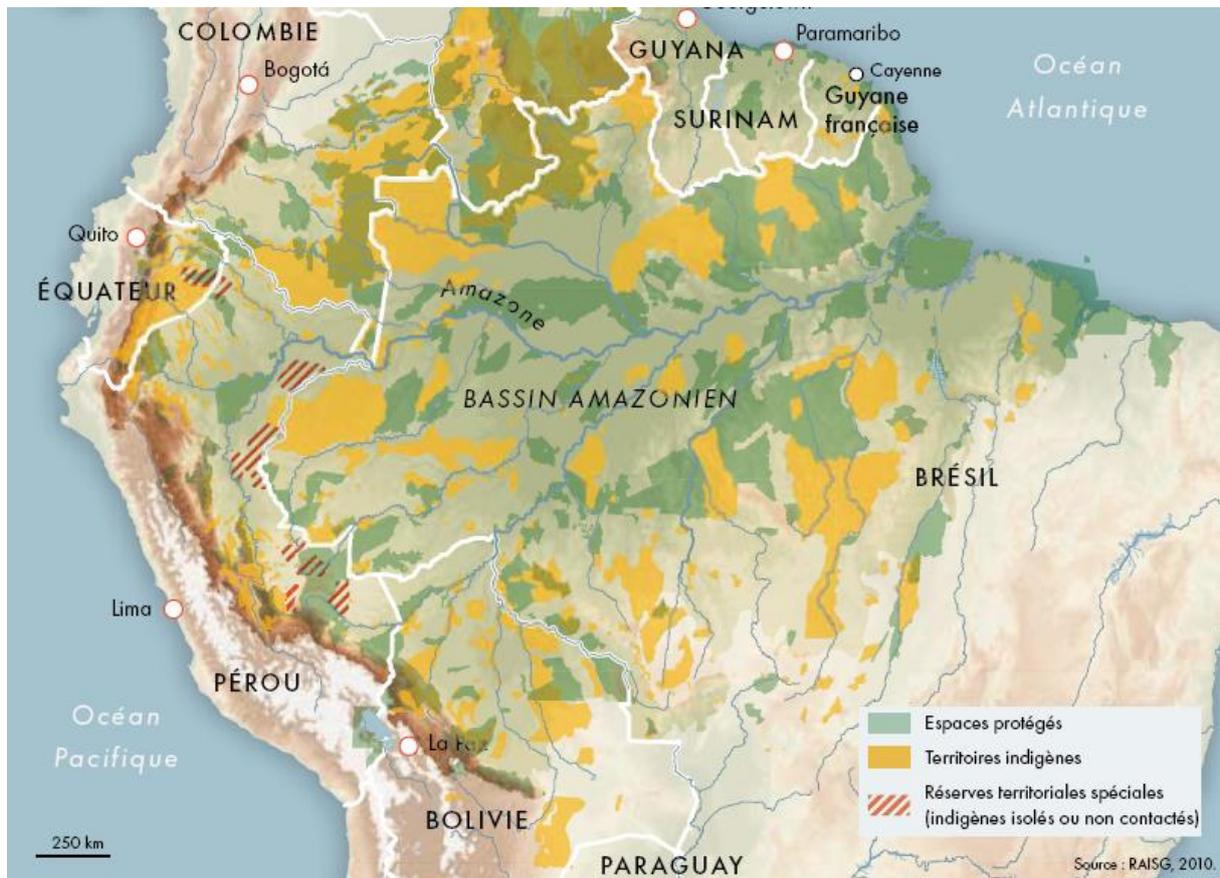


Figure 40 : Carte des réserves naturelles autochtones au Brésil (Source : Laslaz *et al.* (2012))



Mittermeier *et al.* (2005, pp. 602–603) reviennent sur ces deux processus importants :

“The state of Acre was the birthplace of the extractive reserve—a consequence of the rubber-tappers’ movement led by Chico Mendes. This type of reserve first arose in 1987, not as a protected area but as an instrument for securing rights to land use, attending particularly to communities suffering encroachment and the destruction of their forests through highway construction and cattle ranching in the southwest Amazon. The concept, promoted nationally and internationally by Mary Allegretti (later to hold important positions with the Ministry of the Environment), captured popular imagination as a way to combine the Amazonian people’s needs with the protection and sustainable use of the resources on which their livelihoods depend. [...] Key to state level protection in Amazonia was the sustainable development reserve concept, pioneered by Jose Marcio Ayres in Mamirau’a in the early 1990s. This innovative approach, underpinned by an intense and prolonged program of research involving and supporting local communities, showed that conservation could be linked with appropriate local-scale development and led to a host of new conservation initiatives. The result is major commitment from several Amazonian states just since 2002. Particularly noteworthy examples include the state of Amapá, where protected areas and indigenous reserves now cover an astonishing 65% of the state.”

L'exemple brésilien - et en particulier celui de l'Etat d'Amapá présenté ci-dessus - montre bien que le front écologique peut être associé à une dynamique socio-environnementale dont

l'appropriation territoriale coïncide avec les attentes des populations rurales et autochtones¹¹⁰ selon des valeurs de libération, pour revendiquer et légitimer un certain nombre de droits sociaux et territoriaux (Fontaine 2006, Stabinsky & Brush 1996).

Ces fronts écologiques autochtones permettent aussi une utilisation du lien à la nature comme facteur d'autonomisation et de spécification pour des communautés indigènes comme le montre la recherche de (Maraud 2014) sur les Cris et la création de l'éco-village d'Oujé-Bougoumou dans le nord du Québec, résumée dans la figure 41.

Figure 41 : L'Aanischaukamikw, à Oujé-Bougoumou, reprenant les formes des habitats traditionnels (cliché : Simon Maraud, 2014)

« Il est possible de comparer Oujé-Bougoumou à une éco-communauté, elle regroupe les dimensions environnementales, sociales, économiques et culturelles nécessaires pour en faire un bon exemple de développement durable. D'ailleurs, en 1995, l'ONU lui a décerné le prix « We the Peoples » dans la catégorie Etablissements humains pour la construction de son village (Oujé-Bougoumou, 2014). Cette communauté durable est le fruit d'un mélange entre vie traditionnelle crie et vie moderne québécoise, c'est l'illustration parfaite de l'hybridation du développement de la société crie au sein de la Baie James. » (Maraud 2014)



¹¹⁰ Une certaine militance de gauche défend de la sorte les populations les moins dotées par la modernité et instrumentalise le front écologique (communication personnelle de Xavier Arnauld de Sartre).

I.3.6. L'hybridation des fronts écologiques, une piste à creuser

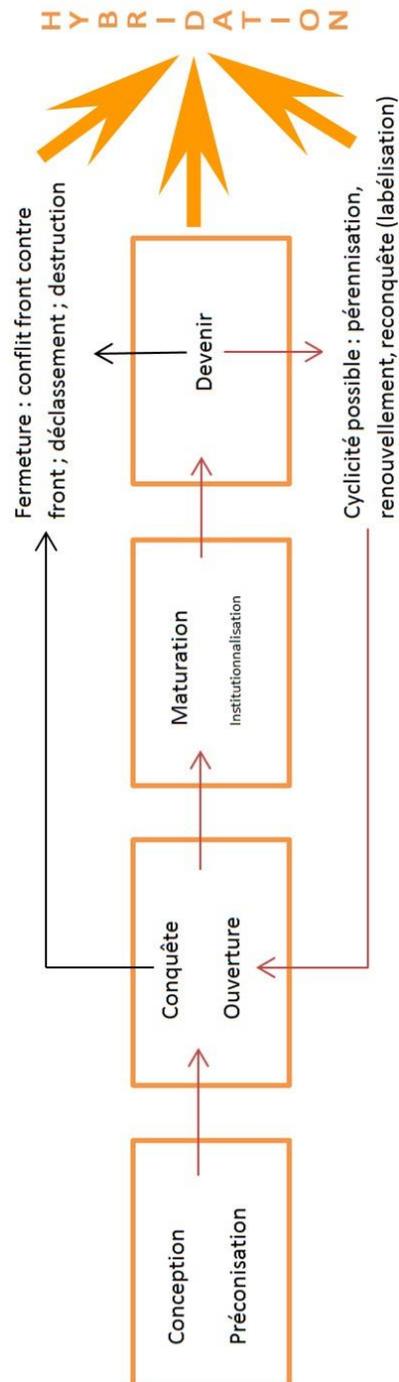
Au sein des différents cycles de fronts écologiques relevés, la tendance à l'hybridation est manifeste. L'hybridation est définie ici comme un croisement, un mélange et une assimilation entre plusieurs logiques parfois opposées (Zimmer 1998, 2004).

Il s'agit d'abord d'une hybridation entre les différentes logiques générationnelles. La succession de plusieurs générations (impériale, géopolitique, globale) à l'échelle d'un front écologique localisé, ou à l'échelle d'un pays tout entier, ne se fait pas toujours par un remplacement de logiques mais parfois par un empilement, une accumulation voire une assimilation de ces différentes logiques entre elles. Particulièrement, il est assez frappant de voir comment les générations géopolitiques et globale recyclent certains des fondamentaux de la génération impériale, comme la tentation d'une gouvernance multinationale de la nature, ou son instrumentalisation au service d'un projet culturel et/ou politique et d'un marquage du territoire (exemples du Canada, de l'Afrique du Sud, du Kenya etc.).

Il s'agit ensuite d'une hybridation entre les différents sous-processus contenus dans la génération globale. Les logiques UNESCO peuvent fonctionner en interaction avec les logiques autochtones. Les logiques de privatisation s'accordent souvent de la priorisation réalisée par les grandes ONG environnementales. Les logiques écotouristiques s'associent presque tout le temps avec un autre sous-processus. Il en est souvent de même pour les logiques de services écosystémiques. Peuvent donc être distingués des sous-processus simples et des sous-processus combinés.

Enfin, il s'agit d'une hybridation entre les différents fronts en présence. Le front écologique ne s'impose pas toujours à la place d'autres logiques frontales, et doit parfois composer. C'est le cas des villes où l'hybridation entre front écologique et front d'urbanisation permet une pérennisation de la protection, comme au Cap en Afrique du Sud. C'est le cas aussi de l'hybridation entre front touristique et front écologique, ou de l'hybridation entre front écologique et front agricole (permaculture) dans le cas des éco-villages, ou encore de l'hybridation entre front écologique et front minier, impliquant un transfert important de ressources des compagnies minières vers les ONG environnementales, nécessaire pour des agences de conservation souvent démunies comme au Chili. Je peux d'ailleurs faire l'hypothèse que l'hybridation est une troisième voie existant dans le processus des cycles de fronts écologiques entre fermeture et pérennisation strictes, aspects que je développerai à la fin du chapitre 2 (voir figure 42). Je vais mener cette réflexion sur l'hybridation entre front écologique et l'art-in-situ dans le dernier chapitre.

Figure 42 : Cyclicité des fronts écologiques et hybridation (Source : Auteur)
 NB : la flèche rouge indique une dynamique favorable au front écologique et la flèche noire une dynamique défavorable.



I.4. Environnementalités politiques ou post-politiques ?

Ce front écologique 'global' est synchrone du tournant environnementaliste international qui a débuté à la fin des années 1960. Cette génération de front écologique aurait pu d'ailleurs s'appeler 'front environnemental global'. C'est vraiment à partir de cette génération que l'on peut parler de l'émergence de dispositifs d'environnementalité mondialisés. Ils regroupent en régimes d'environnementalité les acteurs mobilisés dans les sept sous-processus (décrits plus haut) : les organismes internationaux, les Etats, les régions (ou provinces), les BINGO, les associations environnementales, les acteurs économiques et certains citoyens plus ou moins engagés. Ce régime est loin d'être monolithique, car il est traversé par des lignes idéologiques qui restent encore vivaces par exemple sur la réelle intégration des populations locales, mais tend à s'organiser en réseau et selon des dispositifs multiscalaires pour produire la future carte mondiale de la nature protégée. L'environnementalité est fondée sur la valeur de vérité induite par la pensée écologiste dominante et avérée de la raréfaction de la biodiversité et le danger environnemental planétaire. Cette pensée presque unique est coproduite par les scientifiques et les experts, les philosophes et les organisations internationales. Les autres valeurs partagées par certains régimes d'environnementalité reposent sur la discipline, avec le nécessaire recours massif à l'éducation à l'environnement – comme mode de culpabilisation des masses - et la participation à la gestion des ressources ; la souveraineté qui se pose à l'échelle mondialisée et pose la question de la montée du pouvoir des lobbies environnementaux face aux organisations politiques régionales et aux Etats ; et le néo-libéralisme, avec l'imposition d'un système de valeurs marchandes sur les écosystèmes. A la suite de Fletcher (2010), on peut invoquer le nécessaire recours à une valeur de 'libération' pour tenter de faire de l'environnementalité globale un processus de réduction des inégalités sociales, mais peu de processus au sein du front écologique global l'intègrent (sauf certains fronts *bottom-up* par exemple).

A ce stade de la réflexion, on peut légitimement se demander si cette grille de lecture sur les dispositifs et régimes d'environnementalité (ou d'éco-gouvernementalité) et la fabrication conjointe de sujets environnementaux relève d'une interprétation politique des fronts écologiques globaux. Le consensus idéologique et scientifique autour du péril écologique s'impose comme une valeur de vérité universelle et correspond à la phase de 'conception' du front écologique. La communication de ce concept au travers l'action des grands médias, des grandes conférences internationales, et des programmes d'éducation à l'environnement relève de la transmission disciplinaire de ce consensus écologique. Elle correspond à la phase de 'légitimation et de mise en place du front écologique'. La souveraineté du régime d'environnementalité global repose donc sur une base intellectuelle légitime et peu contestée en apparence par la plupart des acteurs politiques internationaux ou nationaux, ce qui correspond à la phase d'acceptation du front écologique. Ces constats relèvent de la thèse récente de Swyngedouw (2010) mettant l'accent sur la condition post-politique de l'environnementalisme contemporain. Cette reconnaissance

universelle et consensuelle d'une vérité environnementale tend à gommer, en apparence, les enjeux politiques qu'elle génère pourtant. A mon sens, le régime d'environnementalité global contemporain instrumentalise sa propre condition post-politique pour tenter de désamorcer ou de régler des conflits pouvant entraver son bon fonctionnement. La définition de sujets environnementaux est un des éléments clefs de cette instrumentalisation. En effet, la possibilité de formater des parties-prenantes pouvant être des maillons forts de la mise en place de fronts écologiques globaux relève de la volonté de créer les conditions post-politiques du succès de l'environnementalisme contemporain.

Les exemples que j'ai développés au sein des différents processus du front écologique global montrent plutôt une bonne résistance des conflits environnementaux qui ont tous une substance politique très forte. Les dispositifs d'environnementalité contemporains font l'objet de multiples formes de contestation. Il est nécessaire d'approfondir ces enjeux en montrant la dimension profondément politique des fronts écologiques où les relations de domination semblent toujours l'emporter. La post-politisation de l'environnementalisme contemporain est, à mon avis, une stratégie portée par les grands régimes d'environnementalité pour tenter de gommer l'émergence d'un nouveau système de valeurs fondé sur l'écologie de la libération et de la justice environnementale.

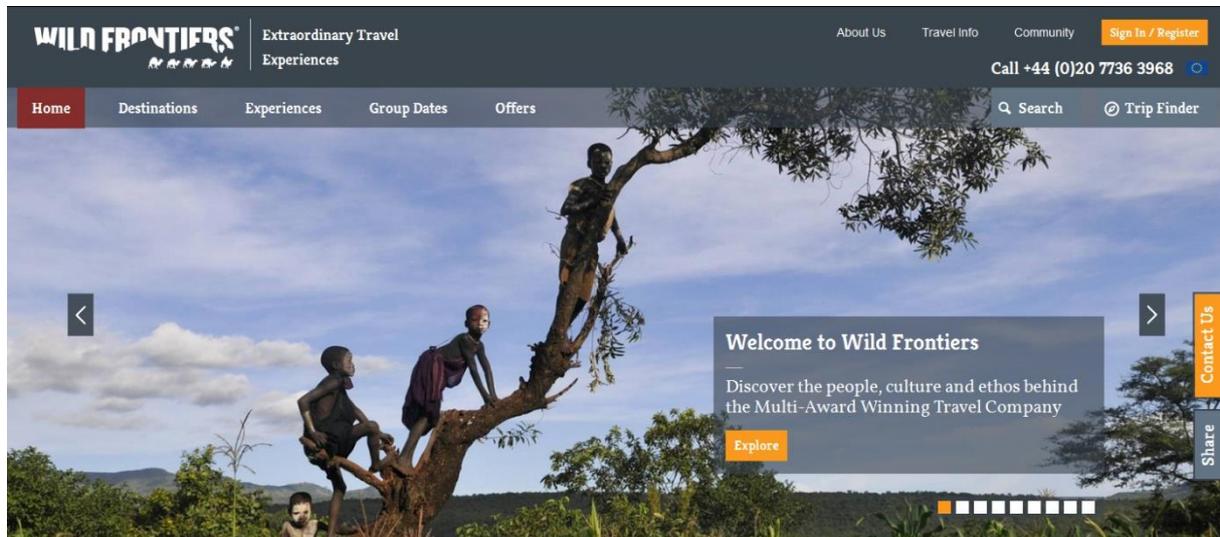
Pause réflexive B. Mise au point réflexive sur la construction du front écologique

Les pionniers des fronts écologiques ont meilleure presse que des chefs de guerre et arrivent pourtant parfois à contrôler ou influencer de beaucoup plus vastes territoires. (Sylvain Guyot, essayant de débiter son HDR un après-midi de mars 2014).

La notion de front écologique a surgi d'un ensemble d'observations et de rencontres de terrain qui m'ont convaincu que la nature faisait l'objet d'une véritable conquête territoriale, allant au-delà du constat apparemment neutre et consensuel sur la nécessaire augmentation de la surface d'espaces protégés dans le monde. Le contexte postcolonial d'élaboration de la notion n'est pas non plus étranger à son contenu. L'Afrique du Sud comme l'Amérique du Sud ont en commun de posséder de vastes espaces qui font l'objet de stratégies d'appropriations diverses, et peuvent chacun incarner une certaine narration de la *frontière sauvage*¹¹¹ (figure 43) dans un contexte perpétuellement renouvelé de recherche de l'exotisme (Voir Bourdeau & Lebreton 2013, Hancock 2007) matérialisée par de grands espaces de nature spectaculaire, peu densément peuplés et faiblement anthropisés. Admettre qu'un front de conquête peut se faire au nom de la protection de la nature, c'est admettre que la protection de la nature n'est ni un processus anodin, ni un processus dépourvu d'enjeux humains, politiques et territoriaux. La nature est toujours protégée au nom d'un projet émanant d'idéologies portées par des humains. Faire croire que la nature pourrait être un objet déconnecté de l'humanité, et donc du social ou du politique est totalement fallacieux. Mais justement, le front écologique permet de comprendre les tenants et les aboutissants de ces appropriations territoriales où la nature semble promise à une protection prioritaire au sein d'une logique en apparence au service des écosystèmes sur le long terme. Les débats actuels sur la valorisation foncière et financière de la nature et des services écologiques rendus renforcent d'ailleurs la matérialité d'un processus de protection qui pouvait apparaître jusque-là comme étant immatériel et désintéressé.

¹¹¹ Le terme poétique et suggestif de « frontière sauvage » préconise par une vision exploratrice et esthétique des espaces (voir pause réflexive n°1) qui seront ensuite travaillés intellectuellement comme « fronts écologiques ».

Figure 43 : « Wild Frontiers¹¹² », tour-operator spécialisé dans la quête de l'exotisme exprime dans son site WEB une certaine narration de la *frontière sauvage* (Source : http://www.wildfrontierstravel.com/en_EU/, accédé le 25 juin 2014)



Community



Wild Tribe - join the club! Blogs, photos and videos from around the world

Be the First

Our style of travel is all about exploration and nothing excites us more than opening up new routes to genuine travellers. We keep abreast of new destinations and are often the first to return to places that have vanished from the tourist map. We were the first back into **Pakistan** after 9/11, the first to return to **Kashmir** after a decade of tourist isolation, and amongst the first to run a commercial travel trip to **Afghanistan** for almost 30 years. Since then we have helped bring **Iran**, **Colombia** and **Georgia** back into the tourist fold, specialising in groundbreaking reconnaissance trips and imaginative expeditions.

¹¹² The Wild Frontier est aussi le nom donné à la *frontière* US lors de la rencontre entre colons et Indiens. Voir Osborn, William M. *The Wild Frontier: Atrocities during the American-Indian War from Jamestown Colony to Wounded Knee*. New York: Random House, 2000.

La photo ci-dessus associe une vision de la nature sauvage (arbres tropicaux) à des enfants aux visages peints. On est là au cœur de la représentation enfantine et foncièrement belle du bon sauvage associé à une nature luxuriante. Telle est l'invitation au voyage proposée par ce tour opérateur socialement responsable...Le lien avec les « communautés » s'énonce sous la forme de la « tribu sauvage », et il est possible d'aller « vivre » avec eux...Cette entreprise touristique s'inscrit dans une optique pionnière, en essayant d'être toujours la première à conquérir ou reconquérir les lieux sauvages et reculés de la planète. On est vraiment là au cœur du front écologique global post-rousseauiste...

Dans cette seconde pause réflexive, je vais d'abord rendre compte de la manière dont mon intuition sur les fronts écologiques s'est peu à peu forgée, à travers quels espaces et quelles rencontres. Je montre ensuite comment certains acteurs utilisaient déjà cette terminologie depuis longtemps. Puis je propose un développement sur la réflexion collective critique – interne et externe à mon cercle de recherche - qui a permis de donner un sens commun et conceptuel à la notion de front écologique, l'affranchissant ainsi de son identification très sud-africaine.

B.1. Intuitions

Une intuition conceptuelle se nourrit de la confrontation de plusieurs terrains et de l'observation d'un panel varié d'acteurs, jusqu'à atteindre la formulation d'un terme permettant à la fois de regrouper et d'éclairer toutes ces situations. En effet, j'ai eu la chance de parcourir plusieurs terrains chargés d'une esthétique paysagère de la *frontière sauvage*. Les contextes avaient beau être différents (Afrique du Sud, Argentine, Chili), les sensations de l'observateur-explorateur de ces *frontières sauvages* restaient les mêmes, une envie de plénitude et une soif de découverte. Puis, la rencontre avec les acteurs (habitants, protecteurs de la nature, élus etc.) m'a vite indiqué que cette *frontière* était un territoire doté d'un fonctionnement et de logiques propres. Néanmoins, les discours et les pratiques de ces acteurs rencontrés laissaient penser que le territoire semblait infini, et que le futur de ces *frontières sauvages* était encore loin d'être écrit. Chemin faisant, je pratiquais - sans le savoir - une auto-sociologie, à la manière de l'anthropologie psychanalytique de Michel Boccara¹¹³, créatrice de nouvelles grilles de lectures.

« Le point de vue de l'auto-sociologie est de partir du sujet observant comme centre de l'observation du réel. Toute œuvre est auto-sociologique dans la mesure où elle suppose une perception, une activité, une pensée qui ne peuvent s'abstraire des rapports sociaux du sujet qui les met en œuvre et qui doivent, pour être valides, dépasser la position personnelle et intérieure, adopter des points de vue contradictoires, des points de vue qui viennent contredire l'expérience intime du penseur. »

Le front écologique s'est alors vite imposé comme une grille de lecture permettant de donner du sens à la pratique personnelle de ces espaces hors du commun, à commencer par la pratique de nouveaux de terrains en Afrique du Sud après ma thèse.

¹¹³ Voir <http://www.ed-rp.ed.univ-paris-diderot.fr/spip.php?article40>, accédé le 4 juillet 2014.

B.1.1. L'apport de nouveaux terrains en Afrique du Sud

Mon ouverture à d'autres terrains / acteurs sud-africains m'a permis d'avancer dans la compréhension des processus de contrôle de la nature par un ensemble d'acteurs aux stratégies parfois concordantes mais aux motivations souvent décalées. Dans ma thèse je me suis surtout intéressé aux acteurs politiques, dans un contexte de gestion d'espaces naturels protégés hérités de la colonisation et de l'apartheid, et donc la notion de territoire (post-apartheid) me semblait suffisante pour comprendre les enjeux posés par les conflits environnementaux étudiés. En abordant le terrain de la Wild Coast (figure 44), je changeais de temporalité en travaillant sur un espace naturel qui n'était pas protégé (à quelques exceptions près) et sur un terrain surtout investi par la société civile blanche et les ONG environnementales. Ce nouveau cadre rendait important l'utilisation de la notion de réseau, et posait des questions de prospective sur un espace de faible densité¹¹⁴ qui échappait encore aux grands modes de contrôle territoriaux nationaux et internationaux. En 2006, j'avais d'ailleurs proposé un projet de recherche au CNRS posant la notion de réseau comme complémentaire de celle de territoire comme cadre théorique pour interpréter les enjeux de contrôle de ces ONG sur la Wild Coast. C'est la pratique de terrain qui m'a permis d'avancer vers la notion de front et en particulier la rencontre avec des militants de ces ONG environnementales, certains s'appropriant la Wild Coast à distance et d'autres la revendiquant par une installation résidente. C'est donc à la croisée des réseaux et des territoires que s'est conçue cette notion de front écologique.

Ma première intuition à propos du front écologique reposait sur l'existence de liens entre des idéologies écologistes mondialisées, des espaces naturels protégés ou à protéger et une appropriation territoriale spécifique de ces espaces, dépassant le simple idéal de protection. En effet, il ne me semblait pas anodin que l'on retrouve sur toutes ces *frontières sauvages* les mêmes ONG avec le même genre de discours (sur la dégradation accélérée de l'environnement par les populations locales, par exemple) de la part de leurs représentants soucieux d'occuper le terrain avec leur 'vérité', masquant souvent des pratiques d'appropriation de l'espace. Cela revient à l'idée que la création de territoires de nature pourrait bénéficier à un réseau multi scalaire mondialisé d'acteurs écologistes et *para-écologistes*¹¹⁵, au service d'un ensemble de stratégies individuelles et collectives de contrôle politique (Guyot 2003), foncier, économique et social. L'idée de front cherche à rendre compte d'un processus de conquête ou de reconquête territoriale, intégrant la notion de conflit. Les acteurs du front écologique sont certes engagés dans une lutte pour la protection des espaces naturels. Mais cette lutte, nourrie par des idéologies spécifiques, revendiquée par des objectifs universels et relativement consensuels, légitimée par des actions de

¹¹⁴ Si l'ex-bantoustan du Transkei présente de fortes densités rurales, sa partie littorale est beaucoup plus faiblement peuplée.

¹¹⁵ Les para-écologistes sont des passeurs entre scientifiques et acteurs locaux. A ce titre, ils jouent un rôle important dans la structuration des régimes d'environnementalité. "A para-ecologist is a specialist with extensive local knowledge and being trained largely on-the-job in one or more fields of ecological science. He or she is mutually communicating with the local and scientific communities, contributing to both scientific research and local development." http://www.paraecologist.org/index.php?title=Main_Page, accédé le 4 juillet 2014.

médiation (participative, touristique, artistique etc.), peut être instrumentalisée au service d'enjeux culturels, économiques, politiques. Ainsi, l'idée même du front n'est pas anodine.

Figure 44 : *1st beach* à Port St Johns, l'image de la *frontière sauvage* (Cliché : Julien Dellier, 2008)



C'est lors de mon dernier séjour sur la Wild Coast, en novembre 2007, qu'a germé dans mon esprit cette notion de front écologique. C'est un espace naturel littoral encore peu impacté par le développement mondialisé, et ce pour plusieurs raisons. Ancienne réserve bantoue pendant la colonisation, et partie intégrante du bantoustan pseudo-indépendant du Transkei durant l'apartheid, cette région est une des plus rurales et des plus pauvres d'Afrique du Sud mais aussi une de celle dont la valeur esthétique est la plus forte, en tant que retombée littorale subtropicale des montagnes du Drakensberg¹¹⁶. La Wild Coast offre un linéaire côtier fait d'alternance de plages sauvages et de falaises abruptes. Le littoral de l'ancien Transkei, en partie exclu du territoire sud-africain durant la colonisation et pendant l'apartheid, en raison de son statut de réserve africaine puis de bantoustan, constitue aujourd'hui un nouveau front pionnier pour la conservation de la nature, et la mise en tourisme. Beaucoup d'acteurs environnementalistes sud-africains définissaient d'ailleurs la Wild Coast comme « the new conservationist frontier » (ONG Wilderness Foundation South Africa¹¹⁷). Le front de conservation est donc une expression employée par certains acteurs¹¹⁸, ce qui permet de valider dans les représentations de quelques environnementalistes le lien perceptif existant entre « front » et « nature ». La Wild Coast est donc un espace nouvellement convoité pour une certaine frange de la minorité blanche sud-africaine et internationale, et aussi bien par des touristes souhaitant sortir des sentiers battus. Le front écologique semble ici indissociable de sa capacité d'attraction touristique.

¹¹⁶ Reportage audio à écouter sur la Wild Coast [Living on earth]: <http://www.loe.org/shows/segments.html?programID=04-P13-00029&segmentID=1>, accédé le 24 juin 2014.

¹¹⁷ Citation sur page ancienne retirée de son site web.

¹¹⁸ 6030 résultats pour « conservation frontier », 1030 résultats pour « frente de conservación », 162 pour « front de conservation », sur le moteur de recherche Google. Voir seconde partie du pause réflexive.

Je me suis rendu sur la Wild Coast, d'abord en villégiature (en 1998, 2000, 2001), au *Lodge*, superbe chambre d'hôte tenue par Catherine Montfajon (journaliste française¹¹⁹) à *2nd beach* à Port St Johns (figure 45). Ces premiers séjours comme touriste m'ont permis de ressentir l'ambiance pionnière des lieux, sorte de paradis perdu dans la forêt subtropicale littorale, et fréquentée par des communautés hippies en quête d'équilibre « cannabiste¹²⁰ » avec la nature. Il est d'ailleurs intéressant de noter cette corrélation quasi-parfaite entre ces *frontières sauvages* et les « paradis perdus », fréquentés par des voyageurs en mal d'évasion totale. Les auberges de jeunesse '*roots*' sont un bon marqueur de l'appropriation touristique internationale de ces *frontières*.

Figure 45 : La vue depuis *the Lodge* à 2nd Beach, Port St Johns (Source : <http://www.lodgeonthebeach.co.za/gallery>, accédé le 25 juin 2014)



Ensuite je me suis rendu sur la Wild Coast pour mes recherches (en 2005 et 2007) sur l'action des ONG environnementales. Ces dernières militaient de manière concomitante pour la création d'un parc national associé à un fort développement de l'écotourisme (figure 45), pour l'abandon d'un projet d'autoroute littorale, et contre les projets d'extraction minière dans la zone nord de la Wild Coast. Cette problématique fait d'ailleurs directement écho à celle de mon terrain de thèse au sein du parc naturel d'Isimangeliso (Guyot 2003). Un des temps forts de l'observation participante de ce terrain a été la randonnée écotouristique organisée par l'ONG « Sustaining the Wild Coast »

¹¹⁹ Voir <http://www.c-royan.com/les-gens-d-ici/personnalites/arts-culture/arts-culture/entry-2196-monfajon-catherine.html>, accédé le 4 juillet 2014.

¹²⁰ La dagga, ou cannabis local, pousse en pleine terre à Port St Johns, et il suffirait de se baisser pour le ramasser.

durant cinq jours et quatre nuits et qui m'a permis, en compagnie de mon ancien co-directeur de thèse (Benoît Antheaume) et son épouse (Elisabeth Deliry-Antheaume), de prendre conscience des enjeux environnementaux et territoriaux de cette *frontière sauvage* et de rencontrer des habitants, des leaders locaux et d'autres écotouristes (figure 46). Ces quelques jours furent passionnants dans un contexte tendu où certains membres de la coalition locale en faveur de l'extraction minière venaient juste de commettre plusieurs règlements de compte¹²¹ à l'encontre des habitants bénéficiant de la manne écotouristique. Les compagnies minières ont ainsi réussi à monter une partie des habitants contre les autres, allant jusqu'à engendrer des formes de violences représentatives de la déstabilisation économique et environnementale de ce territoire.

Figure 46 : Sylvain Guyot, Benoît Antheaume et Spring, notre guide, à la conquête de l'itinéraire écotouristique du nord de la Wild Coast (Cliché : Elisabeth Déliiry-Antheaume, 2007)



C'est lors de mon dernier séjour de recherche là-bas en 2007 que j'ai rencontré John Costello (figure 47), un Blanc anglophone, résident et figure locale de Port St Johns¹²². Mon observation sur ce personnage est allée un peu au-delà du commentaire pourtant assez succulent du rédacteur du guide du routard (encadré 8).

¹²¹ <http://swc.org.za/page/23.html>, accédé le 4 juillet 2014.

¹²² Port St Johns, alias Hermès, était une enclave blanche pendant la colonisation et l'apartheid, jusqu'à son intégration officielle dans le bantoustan indépendant du Transkei en 1976.

Encadré 8 : *Les aventuriers de Port St John's* (Source : Olivier Page, rédacteur du Guide du Routard 'Afrique du Sud', 2004, [http://www.routard.com/mag_reportage/47/afrique du sud dix ans apres.htm?page=10](http://www.routard.com/mag_reportage/47/afrique_du_sud_dix_ans_apres.htm?page=10))

« À l'Outspan Inn, je fais la connaissance de **John Costello**. Non ce n'est pas le pizzaiolo local ni le cousin d'Elvis, mais un baron irlandais dont la famille (une des plus vieilles d'Irlande) est installée depuis six générations au Transkei. John ressemble à l'acteur Harrison Ford. Jovial, énergique, cet aventurier bien élevé me tend sa carte de visite. Je lis : « Hunting & fishing journalist ». John a plein de cordes à son arc : il exerce le métier d'agent touristique, mais il est aussi guide de randonnée et de brousse, chasseur, plongeur, pêcheur, marin, écrivain et photographe. Cela ne l'empêche pas d'être un fervent défenseur de la nature, et, par donquichottisme, il s'occupe du sauvetage en mer. Il parle couramment le xhosa. Ce « Xhosa blanc » a une poigne d'acier et un cœur d'or ! « Mes employés ne travaillent pas pour moi, mais avec moi. ».

Figure 47 : John Costello avec mon collègue Eric Rouvellac, sur le terrain (Cliché : Julien Dellier, 2009)

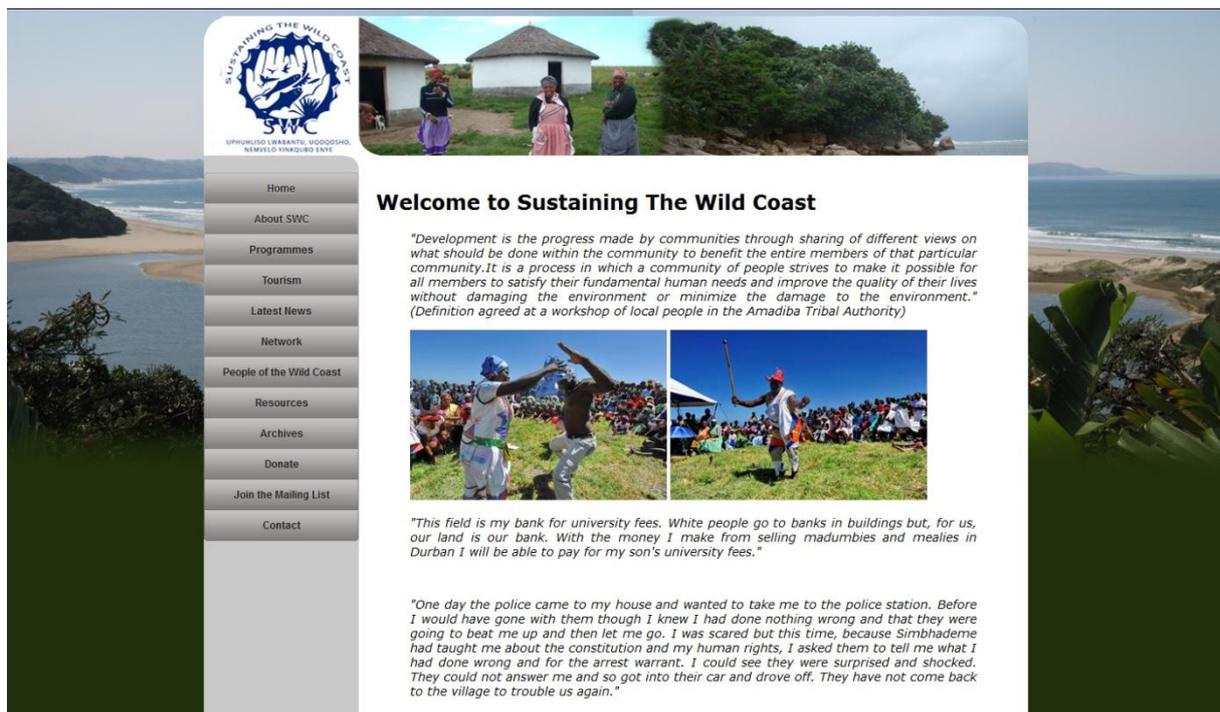


Protecteur de la nature, sauveteur en mer, sportif invétéré, amateur de danses tribales, passionné d'armes à feu, colonialiste revendiqué¹²³, photographe, historien à ses heures et connaisseur en vins, John Costello est un personnage aussi dérangeant que fascinant. Il peut, dans la même journée, clamer que les Africains ruraux sont responsables des dégradations environnementales en Afrique du Sud mais que le SIDA est « heureusement » un bon régulateur démographique de

¹²³ C'est John Costello lui-même qui m'a déclaré le 18/11/2007 qu'il était « *a bit of an old colonialist* ».

leur nombre, et aller sauver de la noyade des enfants africains jouant sur les plages dangereuses de Port St Johns. Il milite pour une nature débarrassée des *alien plants* mais pouvant accueillir les visiteurs en randonnée ou à VTT. Il s'est fait connaître localement pour avoir refusé l'injonction du gouvernement sud-africain en 1976 stipulant le départ de tous les Blancs de l'enclave d'Hermès (Port St Johns), en restant sur place, ce qui lui vaut aujourd'hui de se retrouver au centre de conflits de réclamation foncière (*land claims*). Un soir, il m'a avoué être un « *eco-frontiersman* », en lutte pour la protection des plus beaux sites littoraux d'Afrique du Sud (au sein d'un réseau d'ONG nationales et internationales) tout en cherchant à préserver son pré-carré et son influence locale. La figure de John Costello n'est pas si caricaturale en Afrique du Sud. Cathy Kay, pionnière de la défense de l'ensemble de la Wild Coast (proto-mouvement *Save the Wild Coast* devenu aujourd'hui *Sustaining the Wild Coast*¹²⁴ voir figure 48) est une figure au féminin proche de celle de John. Le front écologique est souvent défendu par des personnages charismatiques, très bien insérés dans des réseaux nationaux et internationaux, tout en défendant un attachement viscéral à leur identité territoriale.

Figure 48 : Site Web *Sustaining the Wild Coast* (Source: <http://www.swc.org.za/>, accédé le 25 juin 2014)



¹²⁴ <http://www.swc.org.za/>, accédé le 24 juin 2014.

En rupture avec l'ancien réseau "Save the Wild Coast", l'actuel "Sustaining the Wild Coast" met immédiatement en avant sur sa page web le lien avec les populations locales, pour ne pas être taxé d'agir uniquement en fonction d'intérêts écologiques racialisés. Les membres de ce réseau (surtout des Blancs) rejettent néanmoins que les habitants de ces villages puissent s'ouvrir à la modernité. Leur narration principale repose sur la préservation de leur culture « ancestrale » qui serait en cohérence avec la protection des écosystèmes endémiques locaux.

Je me suis dit qu'il fallait partir de ces rencontres, discours et représentations émanant du terrain pour construire une réflexion plus théorique sur ce lien entre l'idée de front et d'écologie. Est-ce un épiphénomène sud-africain représentatif d'une sorte d'écologisme post-apartheid ? Ou au contraire est-ce un processus mondial qui permet à un certain nombre d'acteurs en réseaux d'accroître leur contrôle sur des territoires, avec la bénédiction des Etats (réseaux d'espaces naturels protégés) et des grandes organisations internationales (BINGO etc.) ? Et comment interpréter les multiples réponses locales à ces processus sachant que les espaces réellement vides d'hommes se font rares ?

B.1.2. L'apport de plusieurs voyages

Au-delà de la Wild Coast sud-africaine, plusieurs voyages marquants ont aussi beaucoup influencé ma réflexion sur cette question de l'appropriation territoriale faite au nom de la nature. En 2001, grâce à la rencontre en Afrique du Sud, d'Anne-Laure Amilhat-Szary, spécialiste du Chili, je me suis rendu dès juillet 2002 en Amérique du Sud. Entre 2002 et 2009, plusieurs voyages sud-américains m'ont permis d'observer hors contexte sud-africain des phénomènes comparables. D'ailleurs, dès 2005 j'ai eu la possibilité de travailler, dans le cadre d'une recherche postdoctorale au Chili et en Argentine, les questions de tourisme de nature transfrontalier (Amilhat-Szary & Guyot 2009, Guyot 2012b), qui m'a permis ensuite de varier les terrains en Patagonie (Miniconi & Guyot 2010) et en Terre de Feu (Guyot 2013).

Trois voyages au cœur de *frontières sauvages* m'ont aussi profondément marqué, l'un réalisé aux îles San Blas au Panama en juillet-août 2005, l'autre en Bolivie (région du sud-Lipez) en juillet-août 2006 et le dernier au Chili (île de Chiloé) et en Argentine (Bariloche) en janvier-février 2009 (figures 49 à 55). Ces trois voyages m'ont permis de découvrir des espaces à haute valeur environnementale, à faible densité de population, et à fort potentiel de convoitise extérieure. L'intérêt de protection éco-systémique de ces espaces nourrit souvent un processus actif de mise en tourisme qui pose la question de la fragilité intrinsèque des fronts écologiques. Chaque cas présente une temporalité différente de front écologique.

Figure 49 : Réserve nationale de faune andine Eduardo Avaroa (Source : Google Maps)

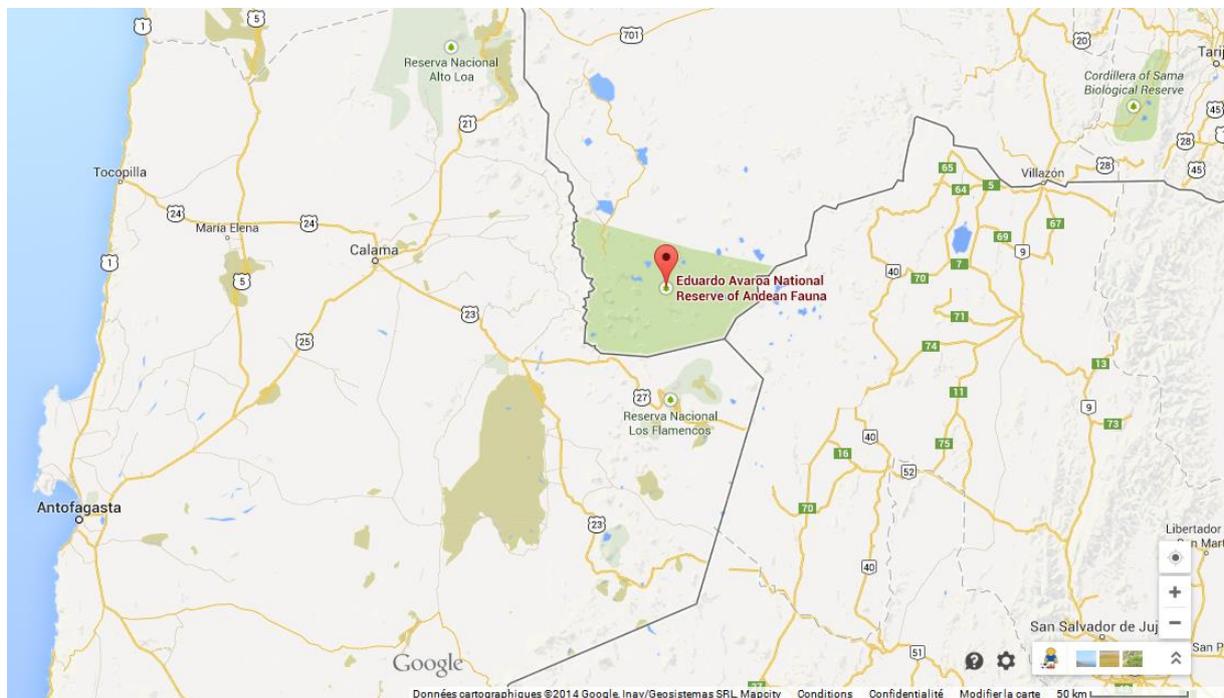


Figure 50 : Réserve nationale de faune andine Eduardo Avaroa : avec la *Laguna Verde* au premier plan et, au fond, le volcan Licancabur (5900m), frontalier avec le Chili, couvert de mines antipersonnel dans les années 1970-1980 (Cliché : Sylvain Guyot, 2006)



Le Lipez en Bolivie montre l'évolution d'un front écologique amorcé pour des raisons géopolitiques dans les années 1970. Il est matérialisé par la création de la réserve nationale de faune Eduardo Avaroa dans la zone des lagunes altiplaniques des Andes Centrales (entre 4200 et 5400 m) frontalière avec le Chili. Ce front écologique est confronté au développement contemporain important d'un front touristique écologiquement agressif, et ce malgré l'importance et la qualité de la collaboration entre ONG environnementales, autorité nationale de conservation et communautés autochtones. Ce dernier cas m'a servi de point d'accroche pour formaliser la seconde génération « géopolitique » de fronts écologiques.

Figure 51 : Les îles San Blas, au Panama (Source : Google Maps)

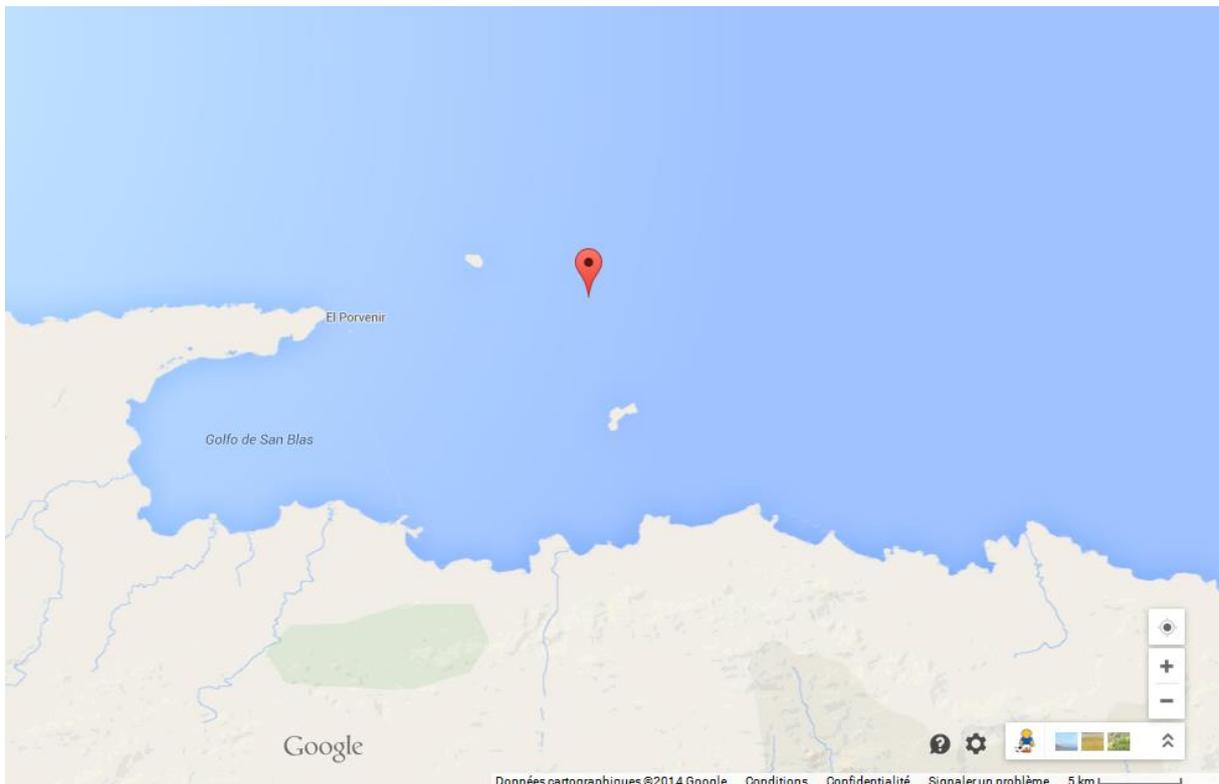
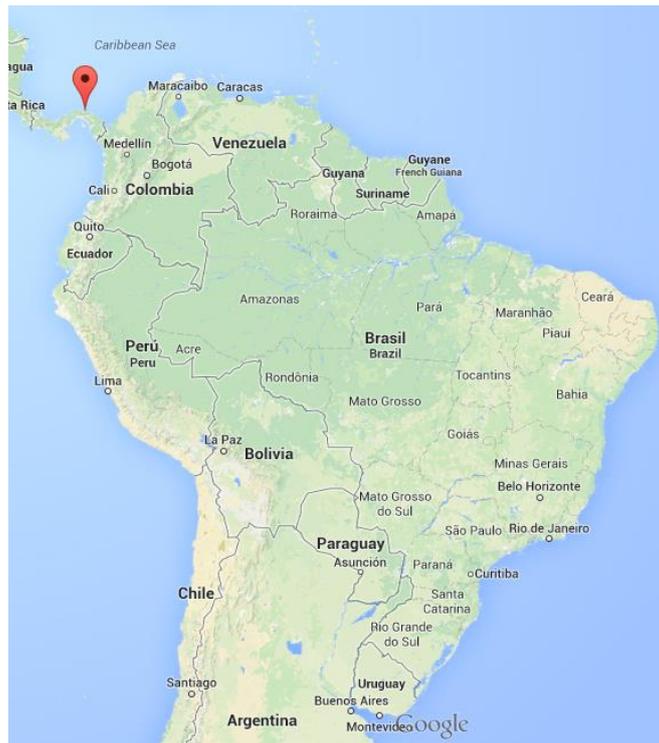


Figure 52 : Cabotage à Kuna Yala (Cliché : Jamie Mitchell, 2005)



Le cas des îles San Blas est représentatif de la volonté d'utiliser la protection d'écosystèmes tropicaux humides comme outil supplémentaire de consolidation de la forte autonomie d'une province autochtone du Panama (Comarca de Kuna Yala), comme en témoigne la création en 1987 de la réserve forestière de Nargana qui occupe 31% de la surface de la partie continentale de la province. Dans le même temps, la province autonome est passée d'une tolérance à une acceptation puis à une facilitation de l'écotourisme, effectuée dans sa phase pionnière par voilier (entre les îles villages et les îles à coco de l'archipel) et réalisée maintenant par la route (nouveau lien entre Panama City et les dépendances continentales du Kuna Yala). Cet écotourisme tend à mettre les ressources naturelles archipélagiques sous pression, en particulier maritimes (Hoehn & Thapa 2009, Martínez Mauri 2008) et montre ainsi ses limites écologiques.

Figure 53 : Chiloé, Chili (Source : Google Maps)

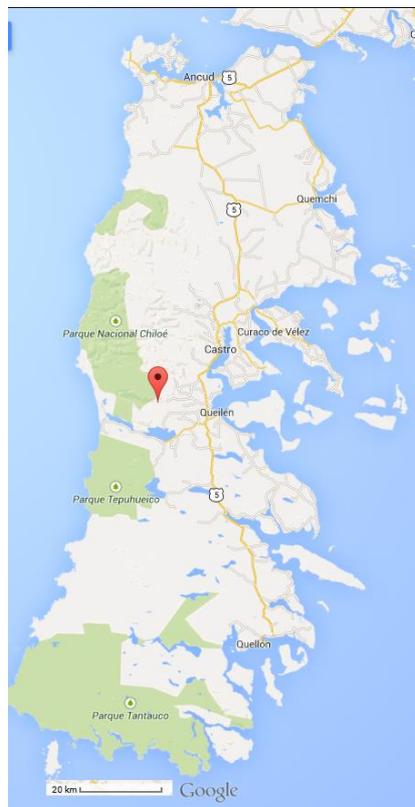


Figure 54 : Le parc national de Cucao sur la côte occidentale de Chiloé (Cliché : Sylvain Guyot, 2009)



Un autre voyage effectué en 2009 au Chili m'a permis de réaliser que la protection de la nature peut servir les intérêts de grands propriétaires fonciers comme l'ex-Président chilien Piñera sur l'île de Chiloé (parc privé de Tantauco au sud de l'île) (Holmes 2014, Ovalle & Eastman 2007). La privatisation de la nature au service d'objectifs fonciers et ressourcistes est ainsi au cœur de la formulation de la troisième génération globale de fronts écologiques.

Figure 55 : Lac Frey (1750m) au-dessus de Cerro Catedral (Bariloche, Parc National Nahuel Huapi) (Cliché : Sylvain Guyot, 2009)



En Argentine, au sein du parc national de montagne Nahuel Huapi se pose aussi la question de la cogestion d'un front écologique par les autochtones Mapuche (Miniconi & Guyot 2010), non loin des milliers d'hectares possédés par la famille Benetton (Agosto & Briones 2007, Galafassi 2012).

Ces différents voyages m'ont permis d'ancrer la notion de front écologique au sein d'une pluralité d'espaces et de milieux naturels – surtout montagnards et littoraux-, en constatant à chaque fois que la volonté de contrôle territorial au nom de la nature induisait d'autres formes d'appropriations parfois...contre-nature, pour reprendre le titre du livre d'un géographe français spécialiste des Galápagos (Grenier 2000).

B.2. Le front écologique, une terminologie existante associée à un ensemble de représentations

Autour de la notion de front écologique gravite un ensemble de termes qui sont déjà utilisés par différents acteurs selon plusieurs significations qui renforcent mon intuition de départ. J'ai choisi ces termes dans plusieurs langues (anglais, français, espagnol), en joignant l'idée de front aux notions de conservation, de wilderness etc. qui correspondent le mieux à l'idée que je me fais de l'appropriation des fronts écologiques. Cette partie est à la fois une remise à jour et un complément de la base de données réalisée pour la rédaction de l'article publié en 2011 dans GEOPOLITICS (Guyot 2011b).

B.2.1. Les fronts écologiques dans les moteurs de recherche virtuels : l'exemple de GOOGLE

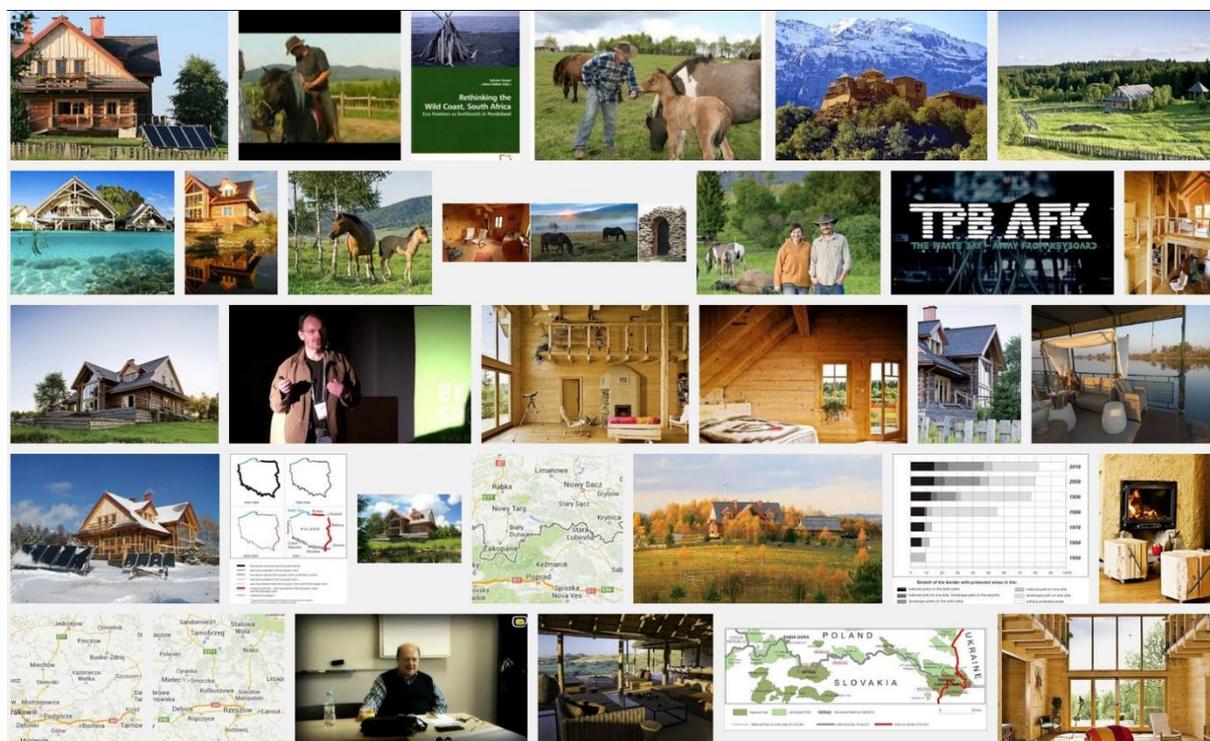
Le Tableau 7 indique le nombre d'occurrences de chacun de ces termes au sein du moteur de recherche de *Google*.

Tableau 7 : une recherche *Google* sur les « fronts et la nature » en plusieurs langues.

Termes en français : front écologique [12300], front de conservation [162], éco-conquérant [246]
Termes en espagnol: frente ecológico [7160], frente de conservación [827]
Termes en anglais: eco-frontiers [14100], conservation frontier [6030], eco-settlers [279], wilderness frontier [223000]

Quelle est l'imagerie produite par le moteur de recherche pour certains de ces termes (*eco-frontiers*, *conservation frontier*, *wilderness frontier* et *frente ecológico*), puis quelles sont les grandes catégories d'acteurs qui mobilisent cette terminologie ? Je n'ai pas retenu de terme en français car ma production scientifique récente sur les fronts écologiques vient quelque peu « polluer » l'imagerie de *Google*.

Figure 56 : Imagerie *Google* pour « *eco-frontier* » (Source : Google)



Des paysages montagnards apparaissent clairement au cœur de cette imagerie, reliés à des bâtisses en bois, et à des personnages pouvant faire penser à des « éco-cow boys ».

Figure 57 : imagerie Google pour « *conservation frontier* » (Source : Google)



Un ensemble d'espèces menacées apparaissent au cœur de cette imagerie, reliée à des groupes d'éco-conquêteurs, plutôt jeunes et sportifs. Les lieux semblent exotiques et appartiennent probablement à ces 'frontières sauvages'.

Figure 58 : Imagerie Google pour « *wilderness frontier* » (Source: Google)



On voit apparaître dans cette imagerie des lieux mythiques de la wilderness dans le monde, plutôt montagnards, et ancrés dans une histoire pionnière (Tasmanie, Alaska etc.). Ces images sont proches des représentations pionnières de la génération impériale de fronts écologiques.

Figure 59 : Imagerie Google pour « *frente ecológico* » [langue espagnole] (Source : Google)



Ici, c'est l'imagerie du front de combat écologique qui est représentée avec nombre de photos qui suggèrent des luttes militantes en relation avec des causes écologiques. Il est intéressant de noter que les idéologies et les représentations du front écologique varient en fonction de l'univers linguistique sélectionné, plus centré sur l'idée de « front » comme synonyme de lutte (socio-environnementale) dans les pays d'Amérique Latine, et sur la notion de « frontière » comme espace de conquête dans les pays Anglophones.

Je me pose d'abord la question de l'utilisation, de la revendication et du sens de ces notions pour les acteurs qui les ont inventées et formulées depuis une vingtaine d'années. Je constate qu'ils renvoient de manière permanente à des représentations liées à une « certaine vision de la nature ». Ces représentations (essentiellement psycho-mentales et spatiales) sont importantes à décrypter car ce sont elles qui motivent, et parfois déterminent le choix des mots et impliquent donc, de facto, un corpus d'actions et d'opinions politiques et militantes.

B.2.2. Les acteurs de l'utilisation du terme de front écologique

Si l'on regarde plus en détails les sites web contenant cette terminologie, il y a en jeu – à l'exception de la sphère scientifique et technologique stricto-sensu- trois groupes d'acteurs principaux (A1 à A3) :

A1/ Les fondations, ONG et associations issues de la société civile et œuvrant directement ou indirectement pour la protection de la nature.

A2/ Des groupes ou des individus prônant, sous une forme ou sous une autre, un retour à la nature.

A3/ Les professionnels de l'éco-tourisme

Les espaces d'actions de ces parties prenantes sont essentiellement périphériques : zones frontalières, massifs montagneux et littoraux. Leur échelle d'action est, pour certains, globale, et pour d'autres, se cantonne aux niveaux nationaux, régionaux ou locaux. De même, la structuration des réseaux associés à ces acteurs est tantôt locale, nationale ou internationale. Néanmoins, les acteurs qui revendiquent le plus vigoureusement l'utilisation des fronts écologiques tendent plutôt à se connecter mondialement, ce qui donne une indication du niveau intense de globalisation de ces discours et pratiques (Guyot 2009a).

Depuis que j'ai fait cette première recherche internet entre 2009 et 2011, de nouveaux acteurs répertoriés sur le web semblent s'être appropriés cette terminologie, et appartiennent toujours à ces trois groupes principaux. L'imagerie et les éléments de langage de ces différents sites sont importants à considérer pour comprendre les représentations en jeu. En voici quelques exemples sous forme de figures commentées.

Figure 60 : l'ONG 'Frontier' propose des échanges internationaux dédiés à des étudiants souhaitant réaliser un stage dans le domaine de la conservation de la nature (Source : <http://www.goverseas.com/frontier-reviews>, accédé le 24 juin 2014)



FRONTIER Programs and Reviews

A world of possibilities awaits you with Frontier. You could be spending memorable days scuba diving off the brilliant white sand beaches of Fiji or discovering Madagascar on a conservation project with lemurs and chameleons.

Frontier has over 300 projects in 50 countries throughout Africa, South America, Europe and Australasia, giving you unlimited adventures and excursions in beautiful locations. With 25 years experience in managing volunteering and adventure travel projects, we can find you the perfect project whatever you want to achieve.

You can contribute to positive change in the future of marginalised communities with one of Frontier's development projects. Teach a class of neglected children in under-funded village schools, before adventuring through forests spotting bush babies and flying foxes, or scuba dive and take part in marine conservation in a protected marine eco park.

Go on a Frontier project and discover an adventure beyond your wildest dreams!

La figure 60 utilise l'image de deux plongeurs avec masques et grille d'observation au milieu d'une mer tropicale pour donner envie à des étudiants de rejoindre un de leurs programmes alliant développement local et conservation de la nature. Il est bien précisé que le stage auprès des populations démunies n'est qu'un « préalable » aux aventures au cœur de la nature sauvage, de quoi se donner bonne conscience avant de découvrir des trésors de la biodiversité.

Figure 61 : L'ONG environnementale 'Rainforest Action Network' aide un front de conservation écologique autochtone (Source : <http://www.ran.org/es/node/2580>, accédé le 24 juin 2014)



La figure 61 propose de faire le lien entre la protection de la forêt et les populations autochtones qui y résident. Selon l'ONG, protéger un arpent de terre c'est redonner du pouvoir aux communautés forestières, dans une rhétorique proche de la préservation autochtoniste.

Figure 62 : Article émanant du blog de l'association des propriétaires terriens états-uniens (Source : <http://www.privatelandownernetwork.org/plnBlog/post.aspx?id=62>, accédé le 24 juin 2014)

[Blog Home](#) > Private Lands, the New Conservation Frontier

Private Lands, the New Conservation Frontier

Private landowners on America's working land - farm, ranch, or forest - are changing. They have new needs and we need a new approach to help them. By: Amos S. Eno
Posted on: 04/04/2011 Updated: 04/05/2011



As the great grand-nephew of Gifford Pinchot, father of the US Forest Service, I'm acutely aware that Pinchot's vision of a conservationist is embodied in the rancher, the farmer, and the private forester stewarding and renewing the bounty of his or her land. Today, at the University of Idaho, I will be making a presentation on my favorite topic: the need to "check our conservation compass, reorient, and shift from a public to private land conservation investment portfolio."

You can attend the seminar virtually by downloading my [University of Idaho presentation](#), which includes text of the speech as well as illustrations from my powerpoint, or read our [press release](#).

A Radical Change is Coming

I believe that the federal government, despite its history of creating a system of parks and nature reserves admired around the world, needs to radically change its focus to achieve conservation. The feds are broke and states are broke. Agencies have a \$25 billion backlog of operations and maintenance funding, and for the past several years Forest Service expenditures to fight wildfires have dwarfed their management and research budget!

Meanwhile our 13 million or so private landowners are on average 60 years of age or older, and their combined ranches, farms and private forests represent 70% of the US lower 48 states' landscape. We face the greatest turnover of land in U.S. history within the next two decades.

L'arrière-petit neveu de Pinchot (pionnier de la conservation de la nature aux USA au XIXème siècle) fait l'apologie de la conservation de la nature sur les terres privées pour prendre le relais d'une conservation fédérale en grande difficulté financière. Selon lui, la nouvelle frontière de la conservation se localise sur ces terrains privés.

Figure 63 : Réseau social des éco-villages durables (Source : <http://www.sustainableecovillages.net/index.php>, accédé le 24 juin 2014)

The screenshot shows the profile of a user named Leeza on the Sustainable Eco Villages social network. The profile includes a profile picture, a headline 'community seeker', and an 'About Me' section. The 'About Me' section describes her as an eco-settler who wants to make the world a better place to live and is looking for co-creators for an ecological settlement. There is also a section titled 'My Ideas and Dreams about Eco-Village Living' which discusses the Ringing Cedars of Russia series of books and the concept of creating a way of life that brings joy to all.

Sustainable Eco Villages
social network

HOME FRONT PAGES ABOUT CONTACT US Welcome to **Sustainable Eco Villages** | [Join Now!](#) | [Log Out](#)

My Profile Members Mail Friends Videos Events Groups Blogs Photos Chat Forum

My Photos My Pics My Videos My Blog Edit Profile Widgets

Online IM Online New I Viewed Viewed Me

Leeza [Back to Results](#)

Age: 36
Location: **Redding, California, United States**
User Type: **I am Serious about moving to an Eco Village**
Last Activity: 10-05-14

★ [Add to Favorites](#)

Mail Interest Postcard Chat Photos

Headline

community seeker

About Me

Greetings fellow eco-settlers,
I am someone who wishes to make the world a better place to live. My family and I feel that the best way to do that is to participate in the co-creation of an ecological, spiritual multi-family settlement. We are familiar with off-the-grid sustainable living and also with the logistical aspects of running a non-profit organization.

My Ideas and Dreams about Eco-Village Living

I and my family are looking to co-create a kins domain that is based on the ideology of the Ringing Cedars of Russia series of books, by Vladimir Megre. The information offered addresses, with beautiful simplicity, social, environmental and spiritual issues humanity faces today. It is done through the creation of an image. Images are powerful living energies. The art of imagery has been used throughout our history, first by our for bearers, in the creation of their joyous lifes and then by the controlling forces, to subject whole civilizations. The art of imagery can also be used to co-create a way of life that "brings joy to all from its contemplation".
We are looking for other co-creators to join our efforts. We are also open to joining a settlement that is already forming.

Search

Look For:

- I am living in an Eco Village
- I am Serious about moving to an Eco Village
- I am Curious about the Idea
- I am an Eco Village
- Other Organisation

Keyword

Member Status

All Members

[Save this search as](#)

[Saved Searches](#)

Ce réseau social d'un genre particulier présente le profil de Leeza, âgée de 36 ans, qui semble très motivée pour rejoindre un éco-village. Elle se place dans la mouvance de Ringing Cedars of Russia et s'adresse à d'autres eco-settlers qui seraient intéressés par sa demande.

Figure 64 : Site de la société internationale d'éco-tourisme (Source : <https://www.ecotourism.org/community-ecotourism-frontiers-global-development>, accédé le 24 juin 2014)

The image shows a screenshot of the website for The International Ecotourism Society (TIES). The header features the TIES logo, which is a stylized green fan-like shape, and the text 'THE INTERNATIONAL ecotourism SOCIETY'. To the right of the logo is the tagline 'Uniting Conservation, Communities and Sustainable Travel'. Below the header is a navigation menu with links: 'About | Find Members | Programs | Resources | Get Involved | News | Membership | For Members'. A breadcrumb trail reads: 'Home > About > TIES Overview > Our Story > Ecotourism Then and Now > Community Ecotourism on the Frontiers of Global Development'. The main content area has a left sidebar titled 'About TIES' with a list of links: 'TIES Overview', 'Our Mission', 'Our Members and Partners', 'Our Leadership', 'Project Summaries', 'Annual Reports', 'Our Story', 'Ecotourism Then and Now', 'Ecotourism Society Launched in 1990 to Assist Parks', 'Business Pioneers Forge Green Tourism Models', and 'Community Ecotourism on the Frontiers of Global Development' (highlighted with a green arrow). The main content area has a large green title 'Community Ecotourism on the Frontiers of Global Development'. Below the title is a paragraph: 'This article is published as part of our special series Ecotourism Then and Now, commemorating the 20th anniversary of The International Ecotourism Society (TIES), through a joint effort by TIES and Megan Epler Wood, author of this article and founder of TIES.' This is followed by a sub-section 'Part 1 - Ecotourism Then' with two paragraphs of text discussing the history of ecotourism in the 1990s.

Ce texte permet de faire le lien entre la terminologie des fronts écologiques et des fronts de développement économique. En effet, l'éco-tourisme participe activement à la marchandisation actuelle de la nature tout en plaidant pour une juste répartition des bénéfices auprès des populations locales.

Le tableau 8 permet alors de classer les cinq exemples présentés et de catégoriser leur posture en relation avec l'utilisation du terme de "front écologique".

Tableau 8 : acteurs et postures du front écologique (Source : Auteur)

Exemple	Type d'acteur	Posture liée au front écologique
1- ONG Frontiers	A1- ONG environnementale d'éducation à l'environnement	Appropriation « éducative » de la nature
2- Rainforest Action Network	A1 - ONG environnementale et autochtoniste	Préservation autochtoniste
3- Association des propriétaires terriens USA	A2 - Défense de privilèges fonciers	Conservation de la nature privée
4- Réseau social des éco-villages durables	A2 – Communauté alternative	Préservation radicale et retour à la nature
5- ONG International Ecotourism Society	A3 – ONG écotouristique	Appropriation « écotouristique » de la nature

Ces cinq exemples sont représentatifs d'une utilisation parfois très ciblée du terme de front écologique mais qui reste en phase avec la signification que j'ai donné *a posteriori* au concept. Il est donc intéressant de constater que le concept de front écologique n'est pas un terme "hors-sol" qui s'imposerait de manière artificielle pour penser une réalité précise, mais un terme construit et employé par les groupes d'acteurs manœuvrant pour produire leurs propres fronts écologiques. Une recherche complémentaire consisterait à demander de manière plus qualitative aux acteurs concernés, la signification précise qu'ils donneraient au terme de front écologique, permettant d'aller plus loin que le travail "impressionniste" réalisé à partir de sources internet.

Pour résumer, l'utilisation et l'instrumentalisation de cette terminologie des fronts écologiques participent de deux actions principales : l'éco-conquête (objectifs environnementaux et fonciers/financiers) et le militantisme écologique. L'ensemble de ces exemples ont influé la formalisation de la troisième génération globale de fronts écologiques (voir chapitre 1). Ce sont donc des termes aux contours politiques et géographiques très marqués.

B.3. Le front écologique : l'émergence d'un nouveau concept

B.3.1. Quelques principes fondateurs

A la suite de ces observations et rencontres de terrain et de ces recherches sur internet, mon intuition de recherche sur les fronts écologiques tend donc à reposer sur un ensemble de principes.

Le front écologique induit la conquête d'une nouvelle frontière, motivée par une certaine fascination pour la *wilderness*. Idéologiquement, il s'agit donc d'un « contre front » qui remet totalement en question les modes d'exploitation de la nature propres aux fronts pionniers « classiques ». Le front écologique est donc un processus de conquête ou de reconquête territoriale dont le plus petit dénominateur commun repose sur un certain degré de protection des écosystèmes. Le front écologique est une notion multi-scalaire et emboîtée, et peut s'envisager en permanence aux échelles mondiale, nationale et locale. C'est aussi un processus temporel fondé sur une alternance d'ouverture et de fermeture, au gré des contextes politiques, économiques et sociaux. Il est donc un bon révélateur des dynamiques écologistes contemporaines.

A l'aune de ces principes, la fascination, la protection et l'appropriation identitaire de la nature sauvage permettent à des idéologies philosophiques de nourrir des processus géographiques de territorialisation ou de reterritorialisation.

En 2008/2009, j'ai souhaité porter à la discussion et éventuellement valider l'ensemble de ces intuitions sur l'existence d'un processus de front écologique autour de deux projets concrets. Le premier projet était de nature collective et consistait à réunir un workshop autour de la notion (appel à contributions envoyé en 2008, colloque tenu fin mai 2009). Le second projet était de nature plus individuelle et consistait à un publier un premier article sur la question en l'appliquant au cas de la Wild Coast (Guyot 2009a).

L'encadré suivant reprend en français le premier texte - commenté *a posteriori* - que j'ai rédigé au printemps 2008 pour l'appel à contributions dans le cadre du workshop de Limoges sur les fronts écologiques co-organisé avec Julien Dellier, maître de conférences à l'Université de Limoges. Il intègre les principes édictés précédemment et propose à un collectif de se les approprier de manière empirique ou théorique, afin de construire un concept valide.

Encadré 9 : Appel à communication [**commenté *a posteriori* en gras**], workshop « front écologiques », Limoges 27-30 mai 2009¹²⁵ (Source : Auteur)

La notion de « front écologique » ou d'éco-front (traduction française d'eco-frontier) renvoie à un type d'espace, réel ou imaginaire, dont la valeur écologique et esthétique est très forte. Ces ressources écologiques sont convoitées, appropriées voire conquises par des acteurs extérieurs à l'espace considéré. Différentes appropriations écologiques conduisent donc à différentes formes de fronts écologiques centrés sur la quête de la « wilderness » (difficilement traduisible par « nature sauvage » mais renvoie à la conservation de la nature), du paysage (patrimonialisation et mise en tourisme) ou du sacré (quête du spirituel dans la nature).

Ce premier paragraphe est directement issu de mon imprégnation des différents terrains présentés dans cette pause réflexive.

La mise en valeur de nouveaux territoires pour l'agriculture ou l'extraction minière renverrait plutôt à la notion jumelle de « front pionnier » (Eloy, Le Tourneau, Théry, 2005). Ces processus pourraient rentrer dans le champ notionnel élargi des fronts écologiques, tant les concurrences et les conflits d'usages liés à ce type d'activités sont inhérents à ce genre d'espaces (Hohl, Tisdell, 1994; Griffiths, Robin, 1997; Dovers, Edgecombe, Guest, 2002; Arnaud de Sartre, 2006 ; Malason, Zeng, Walsh, 2006).

J'ai, depuis, abandonné l'idée d'inclure dans la notion de front écologique tout ce qui pouvait ramener à une forme de front extractif, pour vraiment le circonscrire à une conquête non-extractive de la terre. Sinon ce n'était pas logique.

Les fronts écologiques sont des espace-temps temporaires et transitoires, définissables grâce à des critères géographiques bien précis comme la présence d'une tête de pont ouverte sur une zone isolée à faible densité de population, des limites mouvantes et floues, une appropriation écologique virtuelle ou effective, et une population locale présentant des réactions contrastées. Les fronts écologiques créent des situations complexes où différents types d'acteurs mobilisent de multiples registres de légitimités liés à des utilisations variées des écosystèmes et de la terre. Ces appropriations écologiques tendent à façonner de nouveaux espaces : enclaves de nature pour la conservation, étalement urbain touristique et/ou

¹²⁵ Le détail des références mobilisées dans cet appel à communication n'a pas été fusionné avec la bibliographie de cette HDR mais sont disponibles à cette adresse <http://calenda.org/211682?file=1>, accédé le 21/02/2015.

périurbain, hauts-lieux patrimonialisés voire des non-lieux (friches, no mans land post-extractifs etc.). Comment différencier plusieurs types de frontières écologiques ?

Les fronts écologiques sont des processus de territorialisation et à ce titre ils sont producteurs de nouveaux territoires. Mais cette première proposition était trop vaste et encore mal circonscrite.

Instables, fortement convoités et instrumentalisés, les fronts écologiques sont des espace-temps transitoires et temporaires caractérisés par des interrelations originales entre différentes formes d'appropriations de ressources écologiques, des conflits fonciers, des enjeux territoriaux et des mises en réseau concurrentes. Le front écologique est aussi une représentation mentale de la nature qui souvent ne coïncide pas avec la réalité (Crosby, 1986; Payne, 1996; Aubertin, 2005; Brooks, 2005).

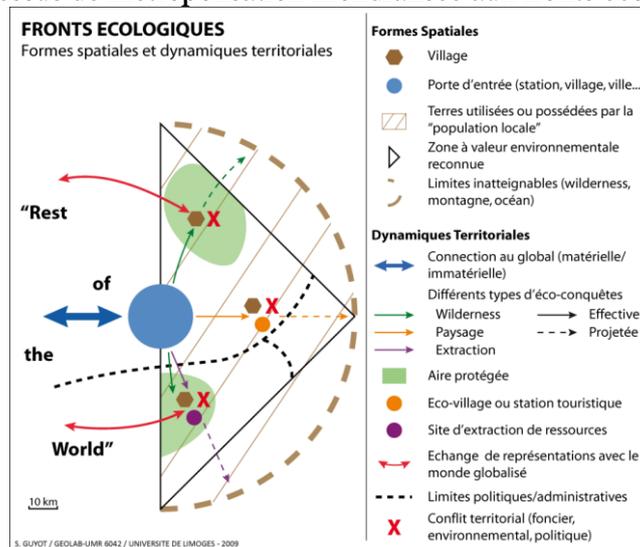
Les dimensions transitoires (espace) et temporaires (temps) du front écologique sont un élément central de la grille générationnelle que j'ai développé par la suite.

Un processus spatial

Les fronts écologiques sont des fronts pionniers dotés de valeurs écologiques spécifiques générant des processus de conquête initiés par des outsiders, « les éco-conquérents ». La notion de valeur écologique peut être symbolisée ou représentée par un paysage grandiose ouvert sur un espace sauvage, vaste et inaccessible comme une haute chaîne de montagnes, une profonde forêt tropicale, un immense désert ou encore un océan. Les fronts écologiques sont caractérisés par une biodiversité en péril et par des « ressources » aussi rares que chères : eau, minéraux, forêt, savoirs locaux etc. Plusieurs processus spatiaux sont reliés à la notion de front écologique :

- une échelle spécifique
- une idée générale de zone floue liée à des dimensions et des limites mal connues et mouvantes
- une tête de pont bien reliée au reste du monde, d'où est initiée la conquête (station balnéaire, camp touristique, résidence secondaire etc.)
- une limite ultime, physique ou mentale, difficilement atteignable comme le ciel, les fonds océaniques, le sous-sol etc.

Il était important pour moi de pouvoir caractériser spatialement le front écologique. Un modèle a même été réalisé (voir ci-dessous, source : Guyot, 2009). Avec le recul je pense que c'est la question de la tête de pont (Gateway) qui se doit d'être encore approfondie, ce qui permettrait de bien relier les processus de métropolisation mondialisée aux fronts écologiques.



Des paramètres temporels spécifiques sont le pendant de ces critères spatiaux. Ainsi, le processus de conquête d'un front écologique est instable et éphémère. Une fois achevé, il produit de nouvelles catégories spatiales (parcs et réserves, urbanisation touristique etc.) qui impriment de nouvelles frontières entre des zones connectées et des zones marginalisées, entre des espaces protégés et des espaces non-protégés et plus généralement entre des territoires nouvellement colonisés et des confins « oubliés ». Ces nouvelles productions spatiales sont fragiles et souvent contestées par des populations locales aux

réactions contrastées (Collinson, 1996; Honey, 1999; Compagnon, Constantin, 2000; Dovers, Edgecombe, Guest, 2002; Hilson, 2002; Ramutsindela, 2004). Les fronts écologiques sont donc temporaires et transitoires et nomadisent à travers le monde jusqu'à atteindre...« l'ultime frontière ».

Le front écologique est à la fois un processus et la production spatiale résultante de ce processus. Ceci rend parfois difficile la lecture d'une résultante spatiale figée, et donc rend nécessaire l'approche diachronique. Tous comme les conflits qui parfois les sous-tendent, les fronts écologiques sont intrinsèquement mouvants dans le temps et dans l'espace.

Des jeux d'acteurs

Les fronts écologiques sont des espaces peu développés, souvent des confins ruraux avec une faible densité de population. Ils sont occupés par des populations souvent pluriséculaires, appelés ici « populations locales », qui ont des méthodes de gestion de l'environnement souvent pragmatiques et ingénieuses (Brush, Stabinski, 1996). La « colonisation » des fronts écologiques est réalisée par des éco-conquérants, venus de l'extérieur et dont les objectifs sont divers et variés : conservation de la nature, patrimonialisation, extraction minière, mise en tourisme etc. (Anderson, Grove, 1987; Collinson, 1996; Compagnon, Constantin, 2000; Bryant, 2002; Hilson, 2002; Ramutsindela, 2003; Guyot, 2006; Guyot, 2007). Cette conquête n'est pas toujours réalisée sur le terrain. Elle peut être virtuelle, contrôlée à distance. D'ailleurs on assiste rarement à l'invasion d'éco-guerriers armés souhaitant prendre le contrôle d'une éco-zone spécifique. Le contrôle à distance par le biais de réseaux puissants est souvent plus efficace qu'une occupation physique des lieux. Tous ces éco-conquérants ont des projets divergents et parfois contradictoires. Leurs motivations réelles sont souvent masquées par de beaux discours généreux sur la nécessité du développement et de la participation des populations locales. En fait, les frontières « raciales » et/ou sociales sont toujours très actives sur les fronts écologiques, surtout dans des contextes post-coloniaux ou post-apartheid¹²⁶ (Cock, Koch, 1991; Rodary, Castellanet, Rossi, 2003; Giraut, Guyot, Houssay-Holzschuch, 2005). Des oppositions entre des populations extérieures blanches, aisées, urbaines et des populations locales non-blanches, pauvres, rurales tendent souvent à s'y affirmer. Les notions de racisme environnemental (Pulido, 2000) et de justice environnementale (Cutter, 1995; Khan, 2002; Turner, Wu, 2002; Ishiyama, 2003) sont pertinentes à utiliser pour interpréter ces ségrégations. La diversité des éco-conquérants et des réponses locales associées implique l'existence de plusieurs types de fronts écologiques.

Ce paragraphe est une forme de préfiguration de l'analyse par les régimes d'environnementalité, et l'importance de mener une recherche engagée.

B.3.2. Les apports du workshop de Limoges de mai 2009

L'organisation de ce workshop reposait sur l'idée qu'un groupe resserré de chercheurs pourrait s'approprier le processus de front écologique, tout en proposant des avancées sur sa portée théorique et empirique (l'Afrique du Sud était le pays invité). A partir d'un texte d'appel en anglais et en français, correspondant à l'état de mes intuitions sur la question au printemps 2008, l'idée était de pouvoir avancer sur la discussion et la co-construction d'un concept tout en ayant pour objectif de publier des articles individuels et collectifs sur la question.

¹²⁶ J'ai beaucoup plus développé ce point dans mes recherches sud-africaines qu'en Argentine ou au Chili.

B.3.2.1. La conception du workshop

Ce workshop s'est déroulé en trois phases¹²⁷ (amont, rencontre, aval) :

- une phase amont consacrée à la sélection des participants et à leur répartition dans quatre groupes thématiques : deux groupes réservés à des propositions sur l'Afrique du Sud : un sur la Wild Coast –Pondoland, l'autre sur les liens nature-culture ; et deux autres groupes sur les questions de wilderness et de reconstructions territoriales. Les entrées thématiques et spatiales pour travailler sur la notion de front écologique étaient variées. Au sein de chaque groupe thématique chaque article devait être lu et discuté par tous les autres participants.

- une phase de rencontre à Limoges, a été fondée sur la présentation orale des communications et une discussion critique sur les tenants et les aboutissants des fronts écologiques. J'ai alors présenté une proposition théorique plus aboutie que l'appel à communication (qui a servi de base à l'article pour Géopolitics).

- enfin, une phase aval réservée à la publication s'est nourrie de cette proposition théorique, intégrant les débats en séance et les discussions de la phase amont. Trois projets étaient visés, un numéro spécial en français de la revue Espace Politique [<http://espacepolitique.revues.org/1419>], un numéro spécial en anglais de la revue Geopolitics, et un ouvrage dédié à la question des fronts écologiques sur la Wild Coast (Guyot & Dellier 2009). Au terme du processus d'évaluation par les revues, 8 articles en français ont été publiés, 2 articles en anglais et 8 chapitres d'ouvrages en anglais, donnant une visibilité commune sur la question des fronts écologiques à 20 chercheurs internationaux. Le numéro spécial dans Geopolitics n'a pas abouti compte-tenu du taux de rejet trop important d'articles. Seuls deux articles du numéro prévu ont finalement été publiés.

Au-delà de ce satisfecit bibliométrique pour un nouveau concept en construction, il faut surtout revenir sur les débats qui ont permis la délicate création d'un langage commun.

B.3.2.2. La construction d'un langage commun

Le défi de cette rencontre était de réunir des chercheurs provenant d'horizons différents. En effet, la moitié des chercheurs invités travaillait sur l'Afrique du Sud alors que l'autre moitié travaillait sur d'autres terrains assez variés (Brésil, Canada, Mexique, Royaume-Uni, Suède, France etc.), croisant des approches différenciées sur les espaces naturels protégés, les migrations d'aménité, les réappropriations rurales ou encore l'éco-critique littéraire.

Malgré un consensus commun sur la portée géographique et politique de la notion de front écologique, trois difficultés principales ont surgi au cours des débats.

La première difficulté est relative à la langue de travail et à la non-parfaite conversion terminologique d'une langue à l'autre, alors même que les débats avaient lieu en anglais.

¹²⁷ Julien Dellier post-doctorant au sein d'un projet de recherche C2R sur la gestion socio-politique de l'environnement en Afrique du Sud a coordonné l'organisation du workshop.

Comment alors forger cette notion de manière équivalente dans les deux langues que sont l'anglais et le français ? Il y a eu une discussion très pertinente sur la logique du passage entre la notion de « *frontier* » à la notion de « front ». Certains ont proposé qu'en anglais l'*eco-frontier*, et en français le front écologique, puissent représenter le contexte historique et géopolitique pionnier de la notion, alors que le processus géographique en lui-même, répétable dans plusieurs espaces et à plusieurs époques serait qualifié d'*eco-front*. L'avantage de cette solution est que le terme « d'éco-front » est commun aux deux langues. L'adoption d'une grille générationnelle des fronts écologiques, après la rencontre, m'a permis de faire l'économie de deux termes pour n'en garder qu'un, l'*eco-frontier* ou le *front écologique*, et permet d'éviter la confusion entre le concept et le processus qui sont en réalité consubstantiels l'un de l'autre. Néanmoins, certains chercheurs du collectif (Héritier, Arnauld de Sartre, Laslaz, Belaïdi) ont préféré conserver la distinction entre les deux (Héritier *et al.* 2009, Belaïdi 2009).

La seconde difficulté vient de l'utilisation de la notion de front (ou *frontier*) habituellement réservée à des processus extractifs pionniers dommageables pour les écosystèmes. Néanmoins, il a été convenu collectivement que le terme de front/*frontier* est chargé d'une idéologie de la conquête territoriale qui correspond bien à l'idée que l'on se fait de l'exploration des *frontières sauvages*. Lui ajouter le préfixe ou le suffixe éco-logique permettait donc de réorienter sa signification vers un processus de reconquête écologiste, *a priori* protecteur de la nature. Mais nous avons choisi de retirer le « front écologique d'extraction » de la première typologie car cela prêtait à confusion pour la réflexion d'ensemble. Un article ultérieur sur les Andes Centrales m'a d'ailleurs permis de poser des liens entre fronts écologiques, miniers et touristiques pour bien poser les analogies mais aussi les divergences ultimes de finalités de ces différents processus (Guyot 2012a).

La troisième difficulté, qui découlait des précédentes, était de réserver ou non la notion de front écologique pour l'appliquer uniquement dans le cadre d'un contexte postcolonial strict ou d'envisager si elle pouvait être utilisée dans d'autres types de contextes. William Beinart¹²⁸, professeur reconnu d'histoire environnementale à Oxford, invité à Limoges, a sévèrement critiqué la notion d'*eco-frontier* sur la base d'arguments historiques (« pourquoi réutiliser un terme trop historiquement connoté dans plusieurs contextes, USA, Afrique du Sud ? ») et sur la base d'arguments politiques (« la conquête d'un espace au nom de l'écologie ne relève pas des processus de colonisation qui sous-tendent la progression déjà bien documentée des frontières »). Les sud-africains noirs présents dans la salle, comme Thembela Kepe¹²⁹, géographe spécialiste des questions foncières, ont immédiatement protesté, rétorquant à William Beinart que l'*eco-frontier* est un processus d'ordre colonial voire néocolonial de conquête foncière au nom de la nature, ayant souvent pour conséquence la remise en cause des droits élémentaires des populations locales. Kepe se pose en chercheur postcolonial, cherchant ainsi à repolitiser les enjeux fonciers induits par la protection

¹²⁸ Rhodes Prof. Of Race Relations, <http://www.africanstudies.ox.ac.uk/professor-william-beinart>, accédé le 4 juillet 2014.

¹²⁹ <http://www.uts.utoronto.ca/geography/thembela-kepe>, accédé le 4 juillet 2014.

de la nature. D'ailleurs sa contribution (*Geopolitics of Conservation and the Making of an Environmental Discourse in a South Africa Countryside*) montre très bien comment la Wild Coast est devenu un front écologique à partir de la période coloniale. D'autres participants, cherchant à éviter de tomber dans « ce piège sud-africain », principal biais – en effet – lié à la naissance de cette nouvelle notion (Héritier *et al.* 2009) ont préféré défendre l'idée du front écologique comme un produit de contextes de domination politique et sociale dépassant la simple référence au colonial. Il faut probablement dépasser la charge historique attachée au terme de colonisation pour questionner la notion de *colonial present* (Fraser 2007, Gregory 2004) et la manière dont la nature reste l'objet d'une appropriation souvent très brutale, d'ailleurs à l'image de l'invasion écologique réalisée par la migration et l'installation d'espèces végétales exogènes au sein d'un biome particulier, comme me le rappelait Xavier Arnauld de Sartre lors d'une discussion à Lyon en juin 2010. De plus, je peux aussi questionner le fait que les régimes d'environnementalité, sous-tendant les fronts écologiques, peuvent ranimer des formes anciennes de colonialisme, par exemple en lien avec les structures et les pouvoirs fonciers en Afrique du Sud (Fraser 2007), ou même induire des dynamiques néocoloniales, au nom de la bonne protection de la biodiversité. Certaines pratiques écotouristiques sont souvent rangées dans cette catégorie. Néanmoins, la notion d'environnementalité avec la création du « sujet environnemental » (voir chapitre précédent) permet aussi d'interroger l'instrumentalisation de l'africanité au service d'une stratégie de gouvernement, c'est-à-dire l'utilisation positive de la résurgence de l'identité culturelle comme facteur d'adhésion à un projet de protection de la nature. C'est un sujet éminemment sensible et complexe, que je me propose d'approfondir dans le chapitre 3 lors des comparaisons entre des pays pouvant être *a priori* influencés par un contexte postcolonial (Afrique du Sud, Argentine, Chili).

B.3.2.3. Les apports substantiels des évaluateurs critiques

Les propositions autour des fronts écologiques ont fait l'objet de nombreux commentaires de la part des évaluateurs critiques. J'ai souhaité en faire la synthèse ici car les bonnes idées viennent souvent d'évaluateurs anonymes qui par conséquent jouent un rôle primordial dans le processus de création scientifique. Deux évaluations en particulier (encadrés 10 & 11) m'ont aidé à aller plus loin dans ma réflexion, celle de l'article envoyé pour publication en français avant le workshop de 2009 et celle de l'article en anglais envoyé pour publication après le workshop et finalement publié en 2011.

Encadré 10 : Evaluation 2008 (**avant le workshop**) de l'article publié [GUYOT S., 2009, « Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) », Cybergegeo, article 471, mis en ligne le 05 octobre 2009. URL: <http://www.cybergegeo.eu/index22651.html>.]

1/ L'auteur commence par une phrase problématique : « l'objectif de cet article est de définir une nouvelle terminologie géographique... ». **Or ce n'est pas l'auteur de l'article qui invente les termes d'éco-frontières, d'éco-conquérants ou de fronts écologiques, mais avant lui, des ONG, des institutions internationales et des Etats. Il ne s'agit donc pas, pour l'auteur, de procéder à des dénominations ex nihilo, mais d'explicitier l'apparition d'un ensemble de néologismes forgés par ces différents acteurs, ayant chacun une posture différente,** engagés dans des processus de normalisation, pour les Etats et les institutions internationales, c'est-à-dire, au sens propre, de construction de normes : la géographie regorge de termes ayant de telles origines, mais l'admet rarement. Il se pose donc une question de nature épistémologique que l'auteur esquisse dans son introduction, mais qu'il pourrait développer, à propos de la construction des objets en géographie, en général, des écofronts en particulier.

2/ "Ce genre de représentations" est un terme inapproprié puisque **les écofronts sont des termes ayant une valeur juridique, ils ne sont plus de simples "représentations" au statut flou** (psychologiques ? sociales ? Voir les travaux de D. Jodelet, C. Guimelli, J.C. Abric, P. Vergès et al), mais de véritables notions ou catégories juridiques, produites dans le cadre de conflits d'intérêts, pour mettre fin à ces conflits : c'est ce qui est désigné sous le terme de "production de normes" dans le premier paragraphe de la synthèse. Le comité indique que l'économie, l'histoire et la sociologie des conventions se sont développées, ces vingt dernières années, sur ces questions de production des normes, de construction de nouveaux objets, de nouvelles notions et catégories pour les désigner et les dénommer. Un exemple réussi de ce type d'approche peut être trouvé dans le travail de Sylvie Tissot, L'Etat et les quartiers, genèse d'une catégorie de l'action publique, 2007, Le Seuil. De façon similaire, la mise au point du droit de l'environnement a nécessité, depuis 40 ans, la construction de nouvelles catégories, de nouveaux objets : c'est la raison pour laquelle le comité souhaiterait que l'auteur explicite la genèse de cette catégorie qu'est l'"écofront", c'est-à-dire qu'il précise notamment les conflits d'intérêt dont cette catégorie est le produit.

Le point 1/ de cette évaluation m'a permis de mener une recherche lexicographique extensive sur l'utilisation de ces termes, sur internet, et d'analyser les groupes d'acteurs utilisant la notion de front écologique. Ainsi le fait d'avoir entendu ou lu ces termes à propos de la Wild Coast n'était donc pas une chose isolée. Bon nombre d'autres ONG ou entreprises se les étaient appropriés avant. Ceci a participé à comprendre l'usage qui est fait d'un terme et en quoi il est relié au processus que l'on souhaite décrire. Cette base de données a été présentée et largement exploitée dans le chapitre 2.

Le point 2/ m'a permis d'entamer une réflexion sur l'impact normatif d'un processus d'appropriation territorial. Quand un front écologique implique le remplacement sur un espace de normes anciennes par un nouveau système normatif, porté par des politiques publiques ou même par des arrangements privés, on peut alors effectuer une réinterprétation juridique du processus. Une collègue juriste de l'environnement (Nadia Belaïdi) s'est d'ailleurs emparée de cette grille de lecture juridique appliquée aux fronts écologiques actuellement discutée au sein de l'ANR UNPEC (Parcs nationaux des métropoles émergentes : Rio, le Cap, Nairobi et Bombay). Ceci prouve *a minima* le caractère pluridisciplinaire de ce concept en gestation.

Encadré 11 : Evaluation 2010 (**après le workshop**) de l'article publié [GUYOT S., 2011-a, "The eco-frontier paradigm: rethinking the links between space, nature and politics", *Geopolitics*, 16 (3), 675-706.]

1/ While I sympathize the basic idea of "eco-frontier", I am not convinced of the explanation of the roots of the concept. The author identifies three roots to this idea (page 1) but I would suggest that the term also seems to originate largely from business sector which is exploiting environmental perspectives in its activities. Yet a number of questions rise on the nature of this category in academic research and on its relations to other categories dealt with in the text. Such questions emerge in this case because these relations are not clearly articulated/defined.

2/ The first part of the introduction on explanations of the concept needs to be much more detailed and use more nuanced and theoretically informed discussion of concepts (e.g. 'eco-conquest', 'natural spaces', 'green domination'). The author(s) should probably start with an example, such as the Forest Frontiers Initiative of the World Resource Institute; use this example to introduce the concept of eco-frontier and define it for the purpose of this paper; provide a very brief note on the concept of frontier (and distinction with borders/borderlands) possibly in a footnote; and then start a new paragraph providing a general discussion of the concept of eco-frontier and details on the three dimensions identified.

3/ The paper does not provide a genealogy of the term 'eco-frontier', and only provides a vague historical reference ('...were initially created by various stakeholders...'; NB: even the idea of stakeholder is questionable here if these were people in Washington DC pushing a territorially-based conservation agenda in 'developing countries'). The reference to 'and even put into practice a set of ideologies' seems a bit odd (incl. from a critical geopolitics perspective since it suggests a sharp divide between discourses/representations and materiality/practices).

4/ More than this, I wish that the justification of the eco-frontier was based on a more open geopolitical discussion on the links between materialism and geopolitics. cf, for example, the notion of "buffer zone", or "zone tampon", which has often been attributed to natural spaces in peripheral situations, on which there is literature indeed.

Ces critiques et suggestions ont été capitales pour monter en généralité dans la construction du concept.

Le premier point s'apparente à un complément de la suggestion émise par Cybergéo en 2009. En effet, bon nombre d'entreprises privées utilisent le terme d'eco-frontier pour vendre des solutions innovantes appartenant au champ du green business. Le second point m'a permis de mobiliser l'exemple très pertinent du *World Resources Institute* (WRI) pour introduire et justifier la pertinence de ma réflexion. Les *last forest frontiers* (reliques de forêts primaires potentiellement appropriables) du WRI sont en effet très représentatives des processus de fronts écologiques globaux contemporains (figures 65 et 66).

Figure 65 : Les « *last forest frontiers* » (source : Guyot, 2011)

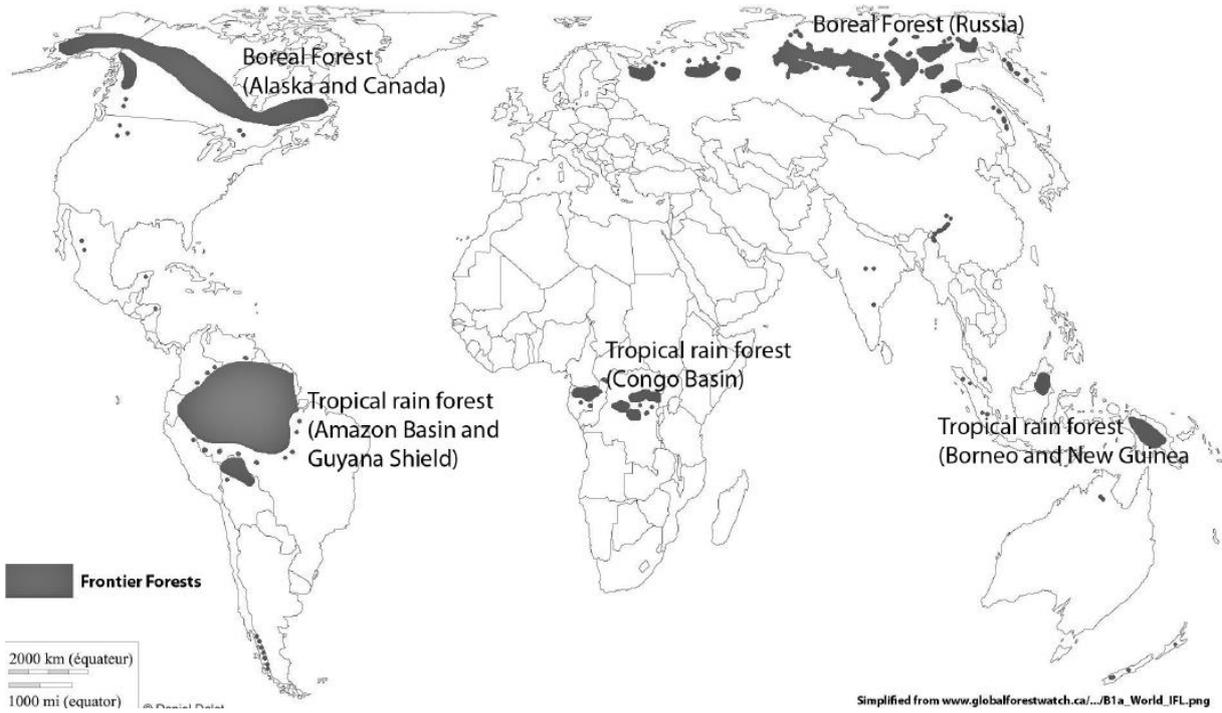


Figure 66 : Les « *last forest frontiers* » en Amérique du Sud (Source : WRI, 1997)



En vert, on trouve les forêts primaires qui ne sont pas ou peu menacées, en rouge celles qui sont très menacées d'exploitation ou de destruction, et en marron les forêts secondaires. En gris, se trouvent les forêts dont l'issue est incertaine. Cette carte est très corrélée avec celle des préconisations du WWF (Global 200) et de CI (Biodiversity Hotspot).

Le troisième point est capital à mes yeux et m'a permis d'analyser les fronts écologiques sur le temps long pour analyser finement la succession des différentes générations et la manière dont elles s'agencent territorialement à plusieurs échelles. Cette remarque m'a permis de bâtir l'élément essentiel de la logique spatio-temporelle des fronts écologiques (voir chapitre 2). Enfin, le dernier point invite à faire le lien entre les fronts écologiques et un ensemble de notions appartenant à la géographie politique. Par exemple, les zones tampons (buffer zones) permettent souvent de matérialiser l'extension d'un front écologique. L'idée de « tampon » invite aussi à penser la question du mélange ou de l'hybridation entre des dynamiques territoriales réalisées au nom de l'écologie et d'autres processus, urbanisation, industrialisation, colonisation agricole etc.

Certaines de ces critiques se sont aussi retrouvées dans les évaluations des autres contributions du colloque.

B.3.2.4. Les dimensions comparatives proposées par le workshop

Le tableau 9 reprend l'ensemble des contributions (hors livre spécifique sur la Wild Coast) envoyées pour publication à la revue *l'Espace Politique* et à la revue *Geopolitics*. Il permet de prendre conscience à la fois de la diversité des approches et de leur pertinence pour venir éclairer et nourrir la notion de front écologique.

Tableau 9 : Les contributions à l'opus sur les fronts écologiques publié par la revue *l'Espace Politique* (Source : <http://espacepolitique.revues.org/1422>, accédé le 2 juillet 2014)

	Eco-Gentrification, Royaume-Uni F. Richard	Fronts écologiques périurbains, Mexique L. Blasquez	Saltus, France X. Poux et al.	Front transfrontalier alpin, Europe L. Laslaz	Front écologique, Canada S. Héritier
Temporalité(s)					
- primo initiation du front	- Début 19 ^{ème} siècle	- Années 1980/90	- Années 1980/90	- Fin 19 ^{ème}	- 19 ^{ème}
- apogée	- Aujourd'hui	- A venir	- A venir	- Aujourd'hui	- Aujourd'hui
- dynamique	- Linéaire	- Cyclique	- Emergente	- Chaotique	- Réactivée
Spatialité					
- porte(s) d'entrée(s)	- Multiples	- Périphérie de Mexico		- Multiples	- Fort Mc Murray
- type d'espace et localisation	- rural/sauvage	- périurbain / semi agricole	- semi-agricole / semi-naturel	- haute-montagne	- grands espaces, semi naturels, « de conquête »
- valeurs (écologique, économique etc.)	- paysages, coût du foncier/patrimoine bâti	-patrimoine culturel, cultural, environnemental (eau)	- réserve foncière et de biodiversité	- paysages, réserve de biodiversité, activités touristiques	- réserve de biodiversité, activités touristiques et extractives
Principales représentations de la nature en présence	- objet de consommation de masse, marqueur social	- objet identitaire, enjeu politique	- nature gérée, catégorie juridique	- sauvage, objet de consommation	- wilderness, ressourcisme
Processus de territorialisations liées aux fronts		Patrimoine mondial (Lac Xochimilco)	- mesures agroenvironnementales diverses	- dispositifs de protection et de mise en réseau (Europarc, Convention Alpine)	- rétrocession foncière aux populations indigènes
Types d'éco-conquérants en présence	Gentrifieurs, actifs ou retraités, touristes	Néo-périurbains, ONG environnementales	- lobbys écologistes, agriculteurs, agro-technocrates	- écologistes, élus, institutions politiques	Multinationales, ONG environnementales
Positionnement et réactions des populations locales	Marginalisées, opportunistes	Evincées, opportunistes	- contestation / adhésion	Neutralité/adhésion passive	Contestation, opportunisme

L'ensemble de ces articles ont été publiés après évaluations critiques et relectures : (Blásquez-Martínez 2009, Guyot & Richard 2009, Héritier 2009, Laslaz 2009, Poux et al. 2009, Richard 2009). Ils valident la notion de front écologique pour rendre compte de situations très diversifiées de conquête territoriale de la nature. Publiés avant l'article théorique en anglais (Guyot 2011b) ces articles ne rendent pas compte du principe générationnel du front écologique. Une relecture a posteriori de ce corpus serait donc possible. Plusieurs articles, dont celui de Blásquez Martínez, rendent bien compte des enjeux du front écologique « global ».

Tableau 10 : les contributions à l'opus sur les eco-frontiers préconisé pour la revue *Géopolitics*
(Source : Auteur)

Article n°	1	2	3	4	5	6
	Geopolitics of Conservation and the Making of an Environmental Discourse in a South African Countryside	Shifting Frontiers of Wildness: Renaissance and Boundary Crossings in the Nature-Culture Game	Conquering "wilderness": The example of the Table Mountain National Park (Cape Town, South Africa)	Place-making in an ecological frontier: The local transformation of Sister Dorothy's Sustainable Development Project, Brazilian Amazonia	Re-thinking Landscape Management Swedish Land Care Arrangements in a European Context	"Civilization goes against nature": the Wilderness at Stake in a Post-apartheid Novel
TIME - primo-initiation of the frontier - apogee - dynamics	- apartheid era 1970's - post-apartheid 2005 (elusive proclamation of the Pondoland National Park) - ecologist's networking	Process of eco-frontier making as the continuation of the extension of the western domination	- apartheid era with different nature reserves - establishment of the park in 1998 Apogee: looking how a national park is being managed	Patrimonialization of an eco-frontier within a (classical) frontier region	Rural landscapes considered as iconic heritage to be preserved.	Wilderness in today South Africa
SPACE - gateway - type of space - values	Wild Coast - Port St Johns - Coastal rural - beautiful landscape and high biodiversity	National parks, and trans-frontier protected areas	- Cape Town, rich suburbs -Unit of conservation without rural population inside;	- Unit of conservation involving rural population	Rural European landscapes (focusing on Scandinavia, France and Romania)	Remote wilderness areas intended to be preserved from human occupation and depreddation
Representations of nature	Classical conservation discourse (nature must be protected from human threats.)	Deep ecologists and preservationists	Double: protection of biodiversity and socio-nationalization of nature	<i>Socio-ambientalism</i>	Scientific procedures reducing the "ideal" landscape to biodiversity objects	Need for awareness on environmental issues in the new South Africa Wilderness both as environmental and racial frontier
Making of new territories	Eco-frontier in progress regarding the National park project	Personalised territories	Integrated metropolitan protected area	Creation of a kind of colonization and territory	Transfer of expertise and scientific conceptions to Western Europe Countries	Wilderness as eco-frontier in Gordimer's novel
Types of eco-conquerors	Conservationist lobbies (national and international NGO's)	White South African	National administration and Unesco	Alliance at different scales between actors of the environmentalist network	Landscapes experts	In the novel, main protagonist is a environmentalist. "Green apartheid?"
Attitude of local people	Opposition against outsiders (international environmental ideas and ethics)	Dominated	Diverse. At the margins of the eco-frontier, being involved by the stakeholders	Rejection and re-appropriation of the initial project	Adaptation (associated with local resistance) under pressure of administrative standards	Clash between development and tradition.

De gauche à droite on trouve les contributions de : Thembela Kepe, Malcolm Draper, Nadia Belaïdi, Xavier Arnauld de Sartre ; Anders Westfält et Rim Makni (elles sont présentées en Annexes).

Au final seuls l'article théorique (Guyot 2011b) et la contribution sur le Brésil (Arnauld de Sartre et al. 2012) ont été publiés à l'issue d'un processus de sélection très sévère, qui tenait à la non mise en cohérence des articles avec l'orientation très géopolitique de la revue et au non-envoi des versions finales des articles [1, 2 & 6]. Néanmoins, l'ensemble des propositions apportait beaucoup à la réflexion collective, en particulier sur l'Afrique du Sud, avec la contribution de Kepe « Geopolitics of Conservation and the Making of an Environmental Discourse in a South Africa Countryside » sur la construction historique du front écologique de la Wild Coast.

A la lecture globale de ces contributions, il est possible d'identifier plusieurs idées récurrentes et transversales. Si certaines d'entre elles étaient implicitement envisagées lors du workshop, d'autres ont été plus inattendues. Les idées envisagées comme terrain de rencontres entre les différents articles gravitent autour de trois éléments structurants du processus de front écologique : la transition, la durabilité et le contrôle. Les auteurs envisagent d'abord le front écologique comme un espace en transition. La transition peut être écologique (notion d'écotone) et paysagère (perspective esthétisante du point de vue) ; démographique (gradient forte-faible densité de population, indigénisation des discours et/ou des habitants, éco-migration spatialement structurante) ; économiques (amplification du secteur touristique et des services par rapport aux

activités productives, sauf dans le cas du « ressourcisme ») et politiques (gradient électoral, maillages et démarcations spécifiques). Les contributions adhèrent toutes au caractère mouvant du front écologique. Ce dernier est donc éphémère par nature car le front de régulation de valeurs et de pratiques écologiques par les acteurs est très mobile. En effet, la persistance et le renouvellement du front écologique dans le temps sont liés à des logiques politiques qui aboutissent à la mise en place d'équilibres dynamiques et instables. Enfin les arguments développés dans les différents articles présentent tous à leur manière les fronts écologiques comme des espaces nés de la rencontre et de la combinaison entre des espaces « vides » et d'autres surchargés, les premiers faisant l'objet d'une velléité de prise de contrôle (à diverses fins) par les acteurs localisés dans les seconds. Ces prises de contrôle (esquissées, en cours, effectives) sont rendues possibles par la mise en œuvre de flux (de populations, d'informations, de capitaux, d'activités, etc.) qui concourent parfois à une forme de rééquilibrage ou de compensation des déséquilibres initiaux.

Parmi les éléments moins attendus mais finalement récurrents à la lecture des articles, la dimension administrative et plus encore juridique des fronts écologiques est apparue comme particulièrement importante. Certains des fronts écologiques explicités sont inscrits au sein d'agencements politiques et administratifs singuliers qui témoignent à la fois d'empilements de structures de pouvoirs héritées et actuelles. Dans ces contextes variés, les stratégies et les interventions éco-conquérantes s'appuient systématiquement sur un matériau juridique, qu'à défaut ils contribuent à générer. Parfois, les structures et dispositifs administratifs, juridiques et réglementaires sont à l'origine de l'intervention des éco-conquérants, producteurs in-situ du front écologique (voir typologie au chapitre précédent). Ils sont alors à l'origine même de l'apparition du front écologique : en garantissant la pérennité du capital environnemental, ils accroissent ainsi sa valeur (économique, sociale, culturelle) et, mécaniquement les convoitises qu'il suscite. Parfois encore, l'implication des éco-conquérants est facilitée soit par la multiplication des dispositifs juridiques (multiplication qui les rend concrètement inopérants), soit par leur absence totale : ils créent dans tous les cas des situations de vide institutionnel très favorables à l'émergence et à l'activation du front écologique. Dans ces dernières situations, c'est au final l'intervention des "envahisseurs" elle-même et/ou la réaction - qu'elle suscite de la part des populations locales ou des pouvoirs publics - qui se traduit par la négociation et la production de nouvelles entités juridiques, souvent justifiées par la protection de la ressource environnementale. Parallèlement à cette dimension juridique, la variété des terrains et des objets géographiques à l'origine des fronts écologiques a permis de mettre en évidence un autre élément inattendu, à savoir qu'ils peuvent être interprétés comme la manifestation locale d'enjeux sociétaux et environnementaux beaucoup plus vastes, parfois globaux. C'est vrai dès lors que la question de la conservation de la biodiversité ou des paysages est au cœur d'apparition et de développement du front. Les tensions locales ne sont dès lors rien d'autre que la cristallisation d'enjeux dont l'ampleur est en fait relative à l'intérêt écologique (local, régional, national, mondial) ou de la valeur patrimoniale (du petit patrimoine vernaculaire ou patrimoine de l'humanité labellisé Unesco) du territoire à l'origine du front. Dans un certain nombre de cas, au-delà de la dimension environnementale du front écologique, les modalités et conséquences de son existence posent indirectement des

questions sociétales fondamentales, relative aux inégalités sociales, aux relations interethniques, à la représentation politique des populations autochtones, au fonctionnement démocratique de nos sociétés ou encore à l'efficacité du système économique en vigueur dans les pays développés. Enfin, last but not least, en se réappropriant une notion à l'origine construite dans un cadre géographique et politique particulier (l'Afrique du Sud), les auteurs l'ont efficacement appliquée à des terrains, des configurations sociales, politiques, environnementales diverses et variées ; ils s'en sont saisis comme d'une grille d'analyse pour interpréter ou réinterpréter des processus sociaux et géographiques très différents les uns des autres. De fait, ils ont ainsi démontré le caractère véritablement opératoire de la notion de front écologique mobilisée en tant que clef de lecture socio-territoriale des enjeux environnementaux.

Au final, les quatre années de réflexion qui ont entouré la tenue de ce workshop sur les fronts écologiques m'ont permis de faire avancer considérablement l'idée de départ. Cela a eu pour conséquence d'enraciner le concept dans plusieurs cercles de recherche, internes et externes.

B.3.3. Le front écologique ou l'enracinement d'un concept

Le concept de front écologique s'enracine petit à petit dans un cercle interne et dans un cercle externe de recherche. Le cercle interne se compose des collègues avec qui je coécrit régulièrement des articles, mes étudiants et les collègues de mon équipe de recherche. Le cercle externe se compose de l'ensemble des autres chercheurs employant le concept de front écologique dans leurs publications. Il a commencé à se déployer lors du workshop à Limoges puis lors de la diffusion du concept au colloque BRIT de 2011 à Genève et à Grenoble.

B.3.3.1. Diffusion interne du « front écologique »

Cette diffusion interne du concept de front écologique induit la création d'un cercle interne de référence à un même socle théorique.

Le tableau 11 présente l'ensemble de mes directions de recherche d'étudiants de M1, M2 et thèse en cours ou effectuées depuis 2008 et en relation avec la thématique des fronts écologiques. Les autres sujets dirigés (géographie électorale, développement territorial etc.) sont présentés dans le premier volume de cette HDR.

Tableau 11 : Directions de recherche et sujets incorporant une approche par les fronts écologiques (Source : auteur, 2014)

année	Master 1	Master 2	Thèses en codirection
2008/2009		Renaud Miniconi « Conflits territoriaux et coopérations environnementales en territoire Mapuche: l'exemple du Parc National Nahuel Huapi (Argentine). »	
2009/2010		Guenaëlle Charmont « Approche juridique et territoriale d'un parc transfrontalier de la paix à la frontière Equateur-Pérou, Cordillera del Condor »	
2010/2011			
2011/2012	Anthony Caillot « Parcs nationaux métropolitains à Stockholm, Suède »		
2012/2013	Simon Maraud : « La Laponie : acteurs, enjeux et territoire dans la gestion environnementale suédoise »	Antony Caillot « Les espaces agricoles sur la péninsule du Cap en Afrique du Sud : acteurs, gestions et interconnexions avec le Parc National de la Montagne de la Table et l'aire métropolitaine »	
2013/2014	Mintoo Ngoulelema : « Le parc national urbain de Libreville (Gabon) »	Simon Maraud « Eyou Istchee Baie James (Québec, Canada) : le partage controversé d'un territoire en construction »	- Gabrielle Saumon, « Mobilités et écritures de la nature dans le Pacific Northwest » (co-direction N. Bernardie-Tahir et F. Richard) - Josselin Guyot-Téphany, « Capital environnemental et enjeux territoriaux dans les îles Galapagos » (codirection N. Bernardie-Tahir)
2014/2015	Florent Simon : « Cassis, une enclave à hauts-revenus dans le parc national émergent des Calanques »		- Andres Rees Catalan « Expériences participatives et intégration des populations autochtones dans la gestion des espaces naturels protégés : le Parc National Alerce Costero et la Réserve Côtière Valdivienne (Chili) » (codirection réalisée avec Michel Mietton, Y. Gunnell et Samuel Depraz) - Simon Maraud – depuis 09/2014, « Autochtones et protection de la nature en Laponie suédoise (Sami) et à la baie James Québec (Cri) » (codirection S. Héritier, N. Bernardie-Tahir)
2015/2016			

J'ai la chance de diriger et d'avoir dirigé des étudiants motivés par l'autre et l'ailleurs et souhaitant comprendre « l'autre côté du miroir » des thématiques environnementales. Leurs terrains (Amérique du Sud, du Nord, Suède et Afrique) tout comme les problématiques étudiées sont variées et assez représentatives des différents processus internes au front écologique global (voir chapitre 2). Le rôle joué par les ONG, les dimensions patrimoniales et transfrontalières, les questions autochtones et la problématique du *green grabbing* sont au cœur des préoccupations de ces travaux de recherches d'étudiants. Plusieurs de ces étudiants se sont tournés vers moi après avoir suivi mon enseignement de L3 à Limoges intitulé « La nature : concepts, idéologies, représentations et gestion » [24 h, semestre 5].

« L'enracinement du front écologique » dans ces recherches d'étudiants se fait la plupart du temps après lecture de plusieurs articles sur la question puis uniquement sur adhésion personnelle pleine et entière au concept. Le front écologique est en général mobilisé en parallèle d'autres notions clefs comme le capital environnemental (Josselin Guyot-Téphany et Gabrielle Saumon), les

migrations d'aménité (Gabrielle Saumon) ou encore l'autochtonie (Simon Maraud et Andres Rees Catalan). Le front écologique permet aux étudiants de transposer les questions de protection de la nature en processus politiques et territoriaux ayant des temporalités et des spatialités propres.

Toutes les discussions scientifiques réalisées avec ces étudiants et plus largement au sein du collectif de recherche GEOLAB (équipe capital environnemental) ont été précieuses pour préciser, valider et ouvrir les problématiques liées à la question des fronts écologiques. Cette collaboration induit aujourd'hui de stimulants prolongements avec l'obtention en 2014 d'une ANR ORA tripartite (USA, UK, France) et l'utilisation de la notion de front écologique, adossée à celle de capital environnemental, pour analyser les processus actuels de gentrification rurale dans les trois pays. Au sein du collectif UNPEC, par ailleurs, la notion a fini par être adoptée par les différents participants comme grille de lecture utile pour comprendre les relations dynamiques existant entre la ville, ses habitants et des parcs nationaux urbains (voir chapitre 3). Enfin, les discussions au sein de groupes de recherches informels ont aussi été passionnantes, comme avec S. Héritier, X. A. de Sartre, S. Depraz, L. Laslaz, B. Sepulveda, F. Landy, A.-L. Amilhat-Szary etc. D'ailleurs, ce sont ces auteurs qui font le plus référence au front écologique au sein du cercle interne, parfois sous forme de projets de co-écriture.

B.3.3.2. Diffusion externe du « front écologique »

Le concept de front écologique s'est aussi enraciné dans les débats scientifiques de manière externe. Lors d'un colloque international (BRIT XI – Border Regions in Transition), tenu à Genève et à Grenoble¹³⁰, en septembre 2011, j'ai organisé trois sessions sur les fronts écologiques (encadré 12), une sur les « représentations, symboles et utopies », une sur les « interrelations entre frontières et nature » et une autre sur « l'écologisation contemporaine du monde ».

¹³⁰ <https://sites.google.com/a/iepg.fr/xith-brit-conference/home>, site du colloque, accédé le 2 juillet 2014.

Encadré 12 : les trois sessions « fronts écologiques » au colloque BRIT XI (Source : Auteur)

**Session 20. The mobile nature of Eco-frontiers / La dimension mobile des fronts écologiques
(1 - Representations, symbols and utopias)**

Chair : Sylvain GUYOT, Université de Limoges

- o Sylvain GUYOT, Université de Limoges, UMR 6042 GEOLAB CNRS: *Introductory presentation: The paradigm of ecological frontier.*
- o Samuel DEPRAZ, Université de Lyon (Jean Moulin – Lyon 3), Laboratoire « Environnement, ville, Société » - UMR 5600 du CNRS: *Les frontières immatérielles des espaces naturels protégés.*
- o Julien DELLIER & Frédéric RICHARD, UMR 6042 CNRS GEOLAB, Université de Limoges: *Migrations, environnement et recompositions sociales de Millevaches en Limousin: Front écologique ou enclave des utopies ?*

**Session 26. The mobile nature of Eco-frontiers / La dimension mobile des fronts écologiques
(2- Bordering nature and naturalising the border)**

Chair: Maano RAMUTSINDELA, University of Cape Town

- o Marek WIECKOWSKI, Institute of Geography and Spatial Organization (IGiPZ), Polish Academy of Sciences: *Eco-frontier in European Union's periphery borderlands.*
- o Julia ELLIS BURNET, School of Environmental Science, University of Nova Gorica: *Impasse or Passage: Landscape Barriers in Borderlands.*
- o Juliet FALL, Université de Genève, *Making the world: Black lists, fixed borders and mobile aliens*

**Session 37. The mobile nature of Eco-frontiers / La dimension mobile des fronts écologiques
(3 - The current ecologization of the world)**

Chair: Samuel DEPRAZ, Université Lyon III - Jean Moulin

- o Mari MIYAMOTO, Slavic Research Center, Hokkaido University: *Redefinition of the Cultural Borders in the Sphere of Environmental Conservation.*
- o Jarmo KORTELAJINEN, University of Eastern Finland: *The European Green Belt: reshaping boundaries and environmental governance.*
- o Nadia BELAIDI, UMR Prodig: *Atteindre la justice environnementale par les aires transfrontalières. Réflexions à partir du Kavango-Zambezi Transfrontier Conservation area (Afrique australe).*
- o Gregor TORKAR, Laboratory for Environmental Research, University of Nova Gorica, Romina RODELA, Wageningen University and Research Centre: *Landscape Complexity in Borderlands: Landscape Complexity in Borderlands: A Case Study from Prekmurje (Eastern Slovenia).*

Ces sessions ont donné lieu à des débats intéressants permettant de connecter les *borders studies* aux questions d'écologisation du monde. Certaines communications ont utilisé la session sur les fronts écologiques sans se raccrocher explicitement au concept, d'autres y ont trouvé un intérêt conceptuel, comme Marek Wieckowski, de l'Académie des Sciences de Pologne, proposant des liens entre les fronts écologiques et les frontières en Europe Centrale, ou Samuel Depraz travaillant sur l'immatérialité des frontières des espaces naturels protégés en Allemagne et donc sur la diffusion de marqueurs et de valeurs écologiques sur le mode d'un front écologique dépassant le cadre strict du parc naturel. Cette conférence m'a aussi permis de publier un chapitre chez Palgrave-Macmillan sur les relations entre frontière mobile et fronts écologiques questionnant les notions de *borderities* et d'*environmentalities* (Guyot, 2014 in Amilhat-Szary & Giraut, 2014).

Au-delà de cette conférence, le concept de front écologique (eco-frontier) a aussi donné lieu à des citations dans des articles ou des ouvrages recensés ci-dessous (à l'exception des publications

issues du cercle interne et de mes travaux personnels ultérieurs). L'ensemble des publications du cercle interne se retrouvent ainsi potentiellement citées (encadré 13).

Encadré 13 : Recherche Google Scholar¹³¹ effectuée le 2 juillet 2014¹³² sur la base des mots clefs suivants : « *front écologique* », « *fronts écologiques* », « *eco-frontier* », « *eco-frontiers* », « *eco-front* », « *eco-fronts* », « *eco-frontera(s)* », « *eco-fronteira(s)* » (Source : Google Scholar)

[1] Afeissa Hicham-Stéphane, 2009, « Nouveaux fronts écologiques », *Multitudes* 1/ 2009 (n° 36), p. 151-154 URL : www.cairn.info/revue-multitudes-2009-1-page-151.htm. **[Cet article a été publié juste après la mise en ligne de l'appel à communication pour le workshop et nous cite expressément. On notera que le workshop ne s'était pas encore tenu que nos fronts écologiques étaient déjà démodés au point d'en créer des nouveaux !]** (Afeissa 2009)

[2] Bailoni M., « Aménager un espace idéalisé : identité et conflits dans la campagne anglaise », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 52 / 3-4 | 2012, mis en ligne le 31 décembre 2012, URL : <http://rge.revues.org/3739> **[Citation des travaux de F. Richard sur le front écologique rural britannique]** (Bailoni 2012)

[3] Barraud Régis, Périgord Michel, 2013, « L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? », *L'Espace géographique* 3/ 2013 (Tome 42), p. 254-269 **[Réflexion théorique tout à fait intéressante et mettant en perspective le concept de front écologique]**. (Barraud & Périgord 2013)

[4] BELAIDI, N. 2015. Théorie du droit et front écologique : apport à la (re)définition de la justice environnementale. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, 10.4000/developpementdurable.10806. **[Une approche juridique des fronts écologiques nourrie par le terrain sud-africain.]**

[5] CHECA ARTASU, Martín Manuel. Gentrificación y cultura: algunas reflexiones. *Biblio 3W. Revista Bibliográfica de Geografía y Ciencias Sociales*. [En línea]. Barcelona: Universidad de Barcelona, 15 de marzo de 2011, Vol. XV, n° 914. <http://www.ub.es/geocrit/b3w-914.htm> **[Citation des travaux de F. Richard]** (Checa-Artasu 2011)

[6] Claire Couly, Xavier Arnauld de Sartre, 2012, « Populations locales et unités de conservation : de l'exclusion à une inclusion incomplète (le cas de la Forêt nationale du Tapajós, Amazonie brésilienne) », *Confins* [Online], 15 | 2012, posto online em 23 Junho 2012, URL : <http://confins.revues.org/7595> ; DOI : 10.4000/confins.7595 **[Le premier auteur ne fait pas partie du cercle interne, alors que c'est le cas pour le second qui a ainsi joué le rôle de « passeur »]** (Couly & Arnauld de Sartre 2012)

[7] Dressler Wolfram H. (2011) First to third nature: the rise of capitalist conservation on Palawan Island, the Philippines, *The Journal of Peasant Studies*, 38:3, 533-557 **[L'auteur emploie le terme d'eco-frontier dans le même sens que nous, sans citation explicite]** (Dressler 2011)

[8] Giampiccoli A., Hayward Kalis J., 2012, Community based tourism and local culture: the case of the AmaMpondo, *PASOS*, Vol.10, n°1, pp 173-188. **[L'auteur nous avait contactés rapidement après la mise en ligne de l'ouvrage de Guyot et Dellier, 2009 sur la Wild Coast]**. (Giampiccoli & Kalis 2012a)

[9] Giampiccoli A., Hayward Kalis J., 2012, Tourism, Food, and Culture: Community-Based Tourism, Local Food, and Community Development in Mpondoland, *Culture, Agriculture, Food and*

¹³¹ Ceci est un retour sur la diffusion d'un concept pour apprécier son positionnement dans le champ disciplinaire en particulier pour voir où il se diffuse. Ceci crée un réseau de diffusion scientifique.

¹³² Partiellement remise à jour en mai 2015.

Environment, Volume 34, Issue 2, pages 101–123, December 2012 **[idem que 7]** (Giampiccoli & Kalis 2012b)

[10] Guibert M., Jean Y.(dir.), 2011 : Dynamique des espaces ruraux dans le monde, Editions Armand Colin, 2011, 407 p. **[Citation du travail de Blásquez Martínez sur les fronts écologiques périurbains de Mexico]**. (Jean & Guibert 2011)

[11] Guimond L., Simard M., 2010, Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside: Representations of various actors, Journal of Rural Studies, Volume 26, Issue 4, October 2010, Pages 449–464 **[Citation des travaux de F. Richard]**. (Guimond & Simard 2010)

[12] Hajdu, Flora and Jacobson, Klara and Salomonsson, Lennart and Friman, Eva (2012). “But tractors can’t fly”. International journal of transdisciplinary research. 6:1, 24-64 **[Citation du livre sur la Wild Coast.]** (Hajdu *et al.* 2012)

[13] Hamann M., and Tuinder V., 2012, Introducing the Eastern Cape: A quick guide to its history, diversity and future challenges, Report, Stockholm Resilience Centre, 41 p. **[citation du livre sur la Wild Coast]** (Hamman & Tuinder 2012)

[14] Jacobson, Klara (2013). From Betterment to Bt maize. Diss. (sammanfattning/summary) Uppsala : Sveriges lantbruksuniv., Acta Universitatis agriculturae Sueciae, 1652-6880 ; 2013:28 **[même remarque que pour 11]** (Jacobson 2013)

[15] Kepe T. and Ntsebeza L. (eds.), 2011, Rural Resistance in South Africa: the Mpondo revolts after fifty years, Brill, Leiden, 246 p. **[citation du livre sur la Wild Coast.]** (Kepe & Ntsebeza 2011)

[16] Michaud M., 2012, Le Big Five : Les animaux entre réification et glorification, Séminaire Anthropologie des systèmes de représentations (Corps, santé, nature) de Michèle Cros, Master 1 d’Anthropologie - 2012 - 2013 **[dossier réalisé dans le cadre d’un séminaire de Master]**.

[17] Mullaney E.G., (2014) Geopolitical Maize: Peasant Seeds, Everyday Practices, and Food Security in Mexico, Geopolitics, 19:2, 406-430 **[citation de l’article de Geopolitics, Guyot, 2011]** (Mullaney 2014)

[18] Payen A., 2012, TOURISME COMMUNAUTAIRE DANS LES SUDS : QUELLE IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES DANS LES AIRES PROTEGEES ? Cas du Parc National de Loango, Gabon, MASTER PROFESSIONNEL «TOURISME» (2^{ème} année), Université de Paris 1, 104 p. **[plusieurs références à des articles en français sur les fronts écologiques.]** (Payen 2012)

[19] Payn V., 2012, 'Ilima', 'Izithebe' and the 'Green Revolution' A complex agro-ecological approach to understanding agriculture in Pondoland and what this means for sustainability through the creation of 'Living Landscapes', Master of Philosophy in Sustainable Development Planning and Management at the University of Stellenbosch, 208 p. **[L’auteur est un des acteurs rencontrés sur la Wild Coast, responsable de l’ONG environnementale ‘Sustaining the Wild Coast’. C’est un retour intéressant de balancier entre recherche et terrain]**. (Payn 2012)

[20] Wieckowski M., 2013, « Eco-frontier in the mountainous borderlands of Central Europe », Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine [En ligne], 101-2 | 2013, mis en ligne le 01 novembre 2013. URL : <http://rga.revues.org/2107> ; DOI : 10.4000/rga.2107 **[Un des rares articles mettant le concept au cœur de l’article]**. (Wieckowski 2013)

[21] Wieckowski, M., 2014, Overlapping Political and Ecological Borders on the Polish Borderlands In Ramutsindela, M. (ed) Cartographies of Nature: How Nature Conservation Animates Borders, pp.219-238. New Castle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing **[Utilisation du front écologique dans ce chapitre]** (Wieckowski 2014)

Sur ces 21 références trouvées sur *Google scholar* constituant le cercle externe (articles, mémoires de master, rapports etc.), 12 sont en anglais. De plus, il ressort de cette liste de publications trois éléments importants : une importance des citations associées au terrain de la Wild Coast (Pondoland, voir Guyot & Dellier 2009), à un article de Frédéric (Richard 2009) sur le front écologique rural britannique, et à la référence théorique au concept de front écologique (Guyot 2009a, Guyot 2011b). Ce « cercle externe » de citations, à de rares exceptions près (Barraud & Périgord 2013) ne propose pas d'avancées conceptuelles majeures mais utilise plutôt le concept comme une catégorie opérationnelle pour caractériser un terrain particulier.

B.4. Conclusion

Cette pause réflexive a présenté une méthodologie d'élaboration d'un nouveau concept en géographie bien que réutilisant une terminologie déjà existante et chargée de représentations précises.

Cette méthodologie se compose de quatre étapes, distinctes bien qu'intimement interreliées :

1/ Le cheminement personnel, fondé sur des terrains, des voyages, des rencontres et l'émergence d'une intuition de recherche.

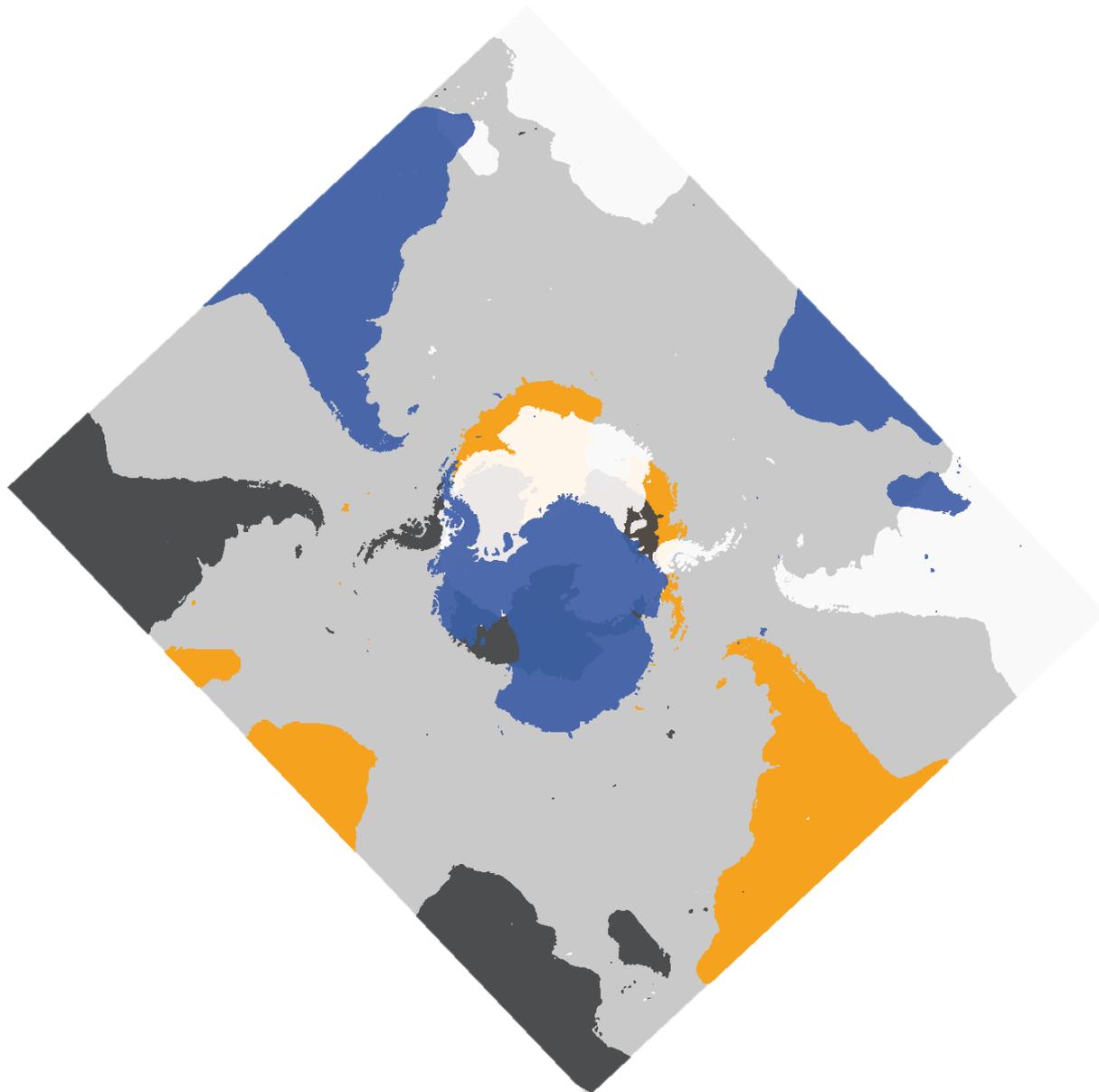
2/ L'élaboration individuelle et la discussion collective de l'intuition de recherche à l'aide d'un workshop dédié et de plusieurs publications.

3/ La diffusion et la discussion au sein d'un cercle interne (de recherche) fondé sur la rencontre régulière de collègues en relation avec des projets de co-écriture, sur des discussions au sein de l'équipe de recherche « capital environnemental » et sur la direction d'étudiants en master et en thèse.

4/ La diffusion et la discussion au sein d'un cercle externe (de recherche) matérialisé par des conférences et des citations au sein de publications.

Après la phase de présentation du concept (chapitre 2), le retour réflexif sur l'élaboration de ce concept (ce pause réflexive), il est maintenant temps de l'appliquer à l'Afrique du Sud, au Chili et à l'Argentine à l'aide d'une grille comparative.

Chapitre II. Les fronts écologiques, une ambition comparatiste : Afrique du Sud, Argentine, Chili



Fabien Cerbelaud (2015) « Azimut Sud », composition carto-graphique

II.1. Introduction

Le concept de front écologique, multiscalair par essence, peut s'appliquer à l'échelle des pays. Je fais l'hypothèse qu'il peut rendre opérationnel une comparaison de géographie politique de l'environnement entre l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili. Le front écologique permet d'appliquer à ces trois pays une grille de lecture commune basée sur des temporalités et des processus communs. L'application de ces catégories aux trois pays va permettre de comprendre en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent, du point de vue des problématiques des [re]conquêtes territoriales réalisées au nom de la nature.

Le comparatisme est une démarche scientifique qui provient de la littérature comparée : « point de vue, méthode scientifique consistant à étudier une science d'une manière comparative »¹³³. Comparer est très utile en sciences sociales en général et en géographie en particulier. Elle permet d'établir le poids relatif des spécificités et des éléments communs existant entre plusieurs territoires à la lumière de thématiques ou de processus communs. Mais, plus la comparaison entre deux pays, par exemple, est générale et basée sur des critères vagues, moins elle est objective car trop influencée par les représentations personnelles du touriste, de l'habitant ou de l'élu. En revanche, une comparaison axée sur une grille de lecture problématique commune peut se révéler riche d'enseignements, car elle permet de dépasser la logique verrouillée de la monographie, qui tend à faire du terrain du chercheur « son » centre du monde. Je pense comme Detienne (2000) qu'il est possible de « comparer l'incomparable » car il faut faire œuvre de réflexivité et assumer que l'indice de comparabilité est totalement associé à « notre » propre prisme éducatif et culturel. Vu d'Europe ou de France, beaucoup de chercheurs pensent encore qu'il n'est pas possible de comparer un pays du Nord et un pays du Sud, alors que c'est non seulement possible mais même souhaitable en particulier dans une optique postcoloniale de circulation des concepts et de dépassement de l'exceptionnalisme, en particulier quand on pense à l'Afrique du Sud souvent traitée « à part ». Je rejoins d'ailleurs les analyses faites par Gervais-Lambony (2003b) dans le chapitre introductif d'un ouvrage portant sur la comparaison entre l'Afrique du Sud et l'Inde sur les formes de comparaisons et leurs utilités respectives. Il mentionne trois types de comparaisons : la comparaison possible entre plusieurs études de cas, la comparaison entre des études de cas par rapport à un processus et la comparaison entre deux états différents d'une même réalité spatiale : actuel-passé, réalité-représentation, deux corpus de points de vue divergents. La comparaison permet de comprendre l'agencement entre le particulier et l'universel, mais surtout le pourquoi de ces agencements. Ce sont donc les processus qui doivent guider la comparaison. C'est ce que je propose en appliquant la lecture des processus de construction de fronts écologiques à trois pays distincts. Non seulement, je pense pouvoir mettre en lumière comment ces trois pays se distinguent les uns par rapport aux autres dans leur manière de produire des fronts écologiques mais aussi comment ils participent tout un chacun, à valider

¹³³ <http://www.cnrtl.fr/definition/comparatisme>, accédé le 15/04/2015.

des logiques plus générales, et donc la force heuristique d'un concept ubiquiste. En ce sens, mon choix de méthode comparative renvoie à la catégorie « encompassing » proposée par Robinson (2011, p. 5), traduisible par « englobant ». Ma stratégie de comparaison implique en effet un processus systémique commun (le front écologique) fondé sur une hypothèse de convergence dans sa finalité (dans sa troisième génération, c'est un processus mondialisé qui peut produire les mêmes effets ici et là). De plus, mes hypothèses de causalité rejoignent aussi l'idée proposée par Robinson de différenciation dans la mise en place du processus (variété des contextes historiques, juridiques et fonciers entre les trois pays). Au final, j'admets le postulat que les contextes nationaux se font dépasser par des logiques englobantes et puissantes : “Encompassing approaches thus tend to place the comparison outside of history, either within an abstract theoretical framework, or within a historical analysis that assumes in advance the nature of the ‘whole’ that governs the ‘parts’.” (Robinson 2011, p. 8)

L'Argentine et le Chili, pays frontaliers de la terminaison australe du sous-continent sud-américain pourraient apparaître comme comparables. Ils ont donné lieu à de nombreuses recherches sur leurs interrelations frontalières, politiques et économiques, et leurs arrière-plans historiques se ressemblent. Cependant, leur mise en perspective à la lumière du cas sud-africain peut s'avérer pertinente et semble novatrice. En effet, à ce jour peu de travaux comparatifs en sciences sociales embrassent une comparaison entre les trois pays. La littérature comparative existante en relation avec ces trois pays traite des régimes autoritaires (pour l'Argentine et le Chili voir Sidicaro 1983) de la question des commissions vérité et réconciliation mises en place dans les années 1990 en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili (Espinoza Cuevas *et al.* 2002). Elle traite aussi des aspects juridiques relatifs aux conflits communautaires en Afrique du Sud et au Chili (Gordon 2011), de la mondialisation et des relations bilatérales entre l'Afrique du Sud et l'Argentine (D' Elía & Stancanelli 2012), de l'agriculture fruitière en Afrique du Sud et au Chili (Mashabela & Vink 2008) et des liens militaires pendant la guerre froide entre l'Afrique du Sud et le Chili (Bystrom 2012). Les trois pays ont aussi en commun de posséder chacun une porte d'entrée vers le continent antarctique : Cape Town, Ushuaia et Punta Arenas¹³⁴.

A la suite de Bystrom qui souhaite approfondir la comparaison et les liens entre ces trois pays de l'Atlantique Sud, je pense qu'ils ont beaucoup en commun. Ils partagent une position géographique de terminaison continentale au sein de l'hémisphère sud, qui induit en partie la richesse tout à fait spécifique de leurs milieux naturels (mosaïque bioclimatique presque complète pour les trois pays) et de leur biodiversité. Le tableau 12 indique des niveaux de biodiversité assez contrastés entre les trois pays. Il faut donc le nuancer en ayant à l'esprit les forts taux d'endémisme, en particulier pour le Chili et l'Afrique du Sud. Difficilement quantifiables à l'échelle des pays, ils s'appréhendent plus facilement à l'échelle des écorégions.

¹³⁴ <http://www.circlesofsustainability.org/projects/antarctic-cities/>, accédé le 03/06/2015.

Tableau 12 : Biodiversité totale par pays (Source : World Conservation Monitoring Centre of the United Nations Environment Programme (UNEP-WCMC), 2004. Species Data (unpublished, September 2004), http://rainforests.mongabay.com/03highest_biodiversity.htm, accédé le 18/07/2014)

	Afrique du Sud	Argentine	Chili
Biodiversité totale ¹³⁵	25,052 (n°6)	11,285 (n°23)	6,059
Nombre d'espèces endémiques ¹³⁶	87	134	57
Hotspots	3 -Cape Floral Kingdom, Succulent Karoo, Maputaland-Pondoland-Albany	≤1- Chilean Winter Rainfall Valdivian Forest (petite portion).	≤1- Chilean Winter Rainfall Valdivian Forest (petite portion).

Figure 67 : Taux d'endémisme par écorégions en Afrique du Sud, Argentine et Chili (Source : <http://salcc.databasin.org/maps/new#datasets=87b2386f92a84e30aa91f90be086c73a>, accédé le 22/04/2015)



Ces trois pays sont réputés pour la beauté et la diversité de leurs grands espaces, ainsi que pour la richesse de leur contexte multiculturel fait d'influences européennes et « autochtones », plus ou moins métissés et s'exprimant dans un contexte postcolonial différencié.

Mon parti-pris dans ce chapitre est de ne pas introduire des éléments généraux de comparaison *a priori* mais de partir de mes différentes grilles de lecture du front écologique pour aboutir à un cadre comparatif *a posteriori* relié à la problématique de ce travail. J'applique à l'Afrique du Sud, à l'Argentine et au Chili la grille générationnelle des fronts écologiques, en discutant à la fois de la pertinence de son application à ces contextes spécifiques et de la coexistence temporelle entre plusieurs catégories, en ayant soin de proposer des éléments de comparaison pour chaque génération. Puis, je propose une typologie sur les formes contemporaines de fronts écologiques à

¹³⁵ Nombre total d'espèces de poissons, oiseaux, mammifères, reptiles et plantes vasculaires par pays.

¹³⁶ Source: http://www.iucnredlist.org/about/summary-statistics#Table_8, accédé le 17/04/2015, “only presents figures for the more comprehensively assessed species groups (Mammals, Birds, Amphibians, Sturgeons, FW Crabs, Reef-forming Corals, Conifers, Cycads). Ne comprend pas toutes les espèces, et en particulier les arbustes d'où la sous-représentation du fynbos.

l'œuvre dans ces pays en ayant soin de montrer la part des héritages et des ruptures chronologiques. Enfin, dans un épilogue comparatif je discute des différents enseignements thématiques révélés par cette application du concept aux trois pays.

II.2. L'application de la grille générationnelle aux trois pays

Pour appliquer la grille de lecture générationnelle à l'Afrique du Sud, à l'Argentine et au Chili, j'ai procédé en deux temps. J'ai d'abord tenté de mettre en correspondance, de manière déductive, la grille générale développée au chapitre 2 avec les contextes spatio-temporels des trois pays, puis j'ai affiné, de manière inductive, les contenus et les bornages chronologiques spécifiques aux trois catégories en me basant sur un corpus de lectures spécifiques de nature plutôt historique.

Ces trois pays sont à la fois exemplaires et décalés par rapport à la grille générationnelle générale (tableau 4), ce qui renforce leur valeur heuristique dans cette recherche. Cette exemplarité se manifeste par la bonne correspondance entre la génération impériale et le cas sud-africain, entre la génération géopolitique et les cas argentin et chilien et entre la génération globale et les trois cas qui apparaissent comme de véritables laboratoires de cette dernière génération. L'Argentine et le Chili ne sont pas concernés par la génération impériale car ces deux pays ont été décolonisés bien avant les premières créations d'espaces naturels protégés et n'appartiennent pas à l'Empire Britannique, fer de lance idéologique de cette génération. Néanmoins, dès le début du XX^{ème} siècle, la colonisation interne des territoires nationaux de ces deux pays est marquée par la progression du front écologique, ce qui implique des ressemblances durant cette période entre les générations impériale et géopolitique, en particulier sur le caractère pionnier de la conservation de la nature.

Néanmoins, les trois pays apparaissent en décalage par rapport aux grandes tendances internationales, en particulier en relation avec la durée particulièrement longue de la génération géopolitique essentiellement explicable par la subsistance jusque dans les années 1980 de pouvoirs autoritaires voire dictatoriaux engendrant un certain repli national et/ou frontalier. Autre élément intéressant, ces trois exemples montrent bien le caractère non linéaire du passage d'une génération à une autre avec la coexistence entre plusieurs logiques, et ce, encore aujourd'hui. Ainsi l'Afrique du Sud de la fin du XIX^{ème} siècle semble très représentative de la génération impériale et elle est aussi associée à une montée en puissance précoce de la génération géopolitique. De même, si les trois pays persistent plus longtemps que d'autres dans la génération géopolitique, cela ne les empêche pas d'être concernés dès les années 1960-1970 par les premières dynamiques de la génération globale.

Tableau 13 : Les trois générations de fronts écologiques appliquées à l’Afrique du Sud, à l’Argentine et au Chili (Source : Auteur)

Génération ¹³⁷	Afrique du Sud	Argentine	Chili
Impériale	1895-1910 Colonisation des marges de l’empire britannique en Afrique du Sud Premières créations d’espaces naturels protégés dans la colonie britannique du Natal (<i>game reserves</i> de St Lucia, Hluhluwe) à partir de 1895		
Géopolitique	1910-1994 - Unité politique nationale blanche : création du Parc National Kruger en 1926) ; - Consolidation de l’Union Sud-Africaine en tant que nation blanche au travers d’espèces emblématiques : Addo Elephant Park en 1931, Mountain Zebra NP en 1937, Bontebok NP en 1961, Tembe Elephant Park en 1983 (+ Bantoustans KwaZulu) - Consolidation, marquage et protection de la frontière : création de la réserve faunique de Ndumo en 1924 (Mozambique), Kalahari Gemsbok National Park en 1931 (Botswana et Namibie) - Création de réserves naturelles dans les Bantoustans. - Liens entre ONG internationales et protection au service des Blancs : WWF-Afrique du Sud	1922-1983 - Consolidation, marquage et protection de la frontière (interne et externe) Première création en 1922 du Parc National del Sur, précurseur du PN Nahuel Huapi (1934). PN Iguazú en 1934. - Renforcement de la protection frontalière par la dictature militaire : Baritu NP en 1974, Laguna de los Pozuelos en 1979 (frontières chilienne et bolivienne), RF Los Andes en 1980, Aconcagua PP en 1983, - Ouverture aux problématiques globales : première réserve de biosphère en 1972/1980 : San Guillermo	1908-1989 - Consolidation, marquage et protection de la frontière. Premières réserves nationales, de Malleco en 1908 (frontière interne Araucania-Biobio) et de l’Alto Biobio en 1912 (frontière internationale avec l’Argentine). Création en 1926 du Parc National Vicente Perez Rosales. PN Cabo de Hornos en 1945. Alberto de Agostini 1965. Bernardo O’Higgins 1969. Pas de parcs nationaux entre 1973 et 1982.
Globale	1994-aujourd’hui - Front écologique UNESCO - Fronts écologiques transfrontaliers - Préconisation des fronts écologiques par les BINGO - Services écosystémiques - Les fronts du green grabbing ou la conservation privée ? - Eco-tourisme - Fronts écologiques de retour à la nature - Front écologique autochtone	1983-aujourd’hui	1989-aujourd’hui

II.3. Le front écologique impérial : le privilège de l’Afrique du Sud

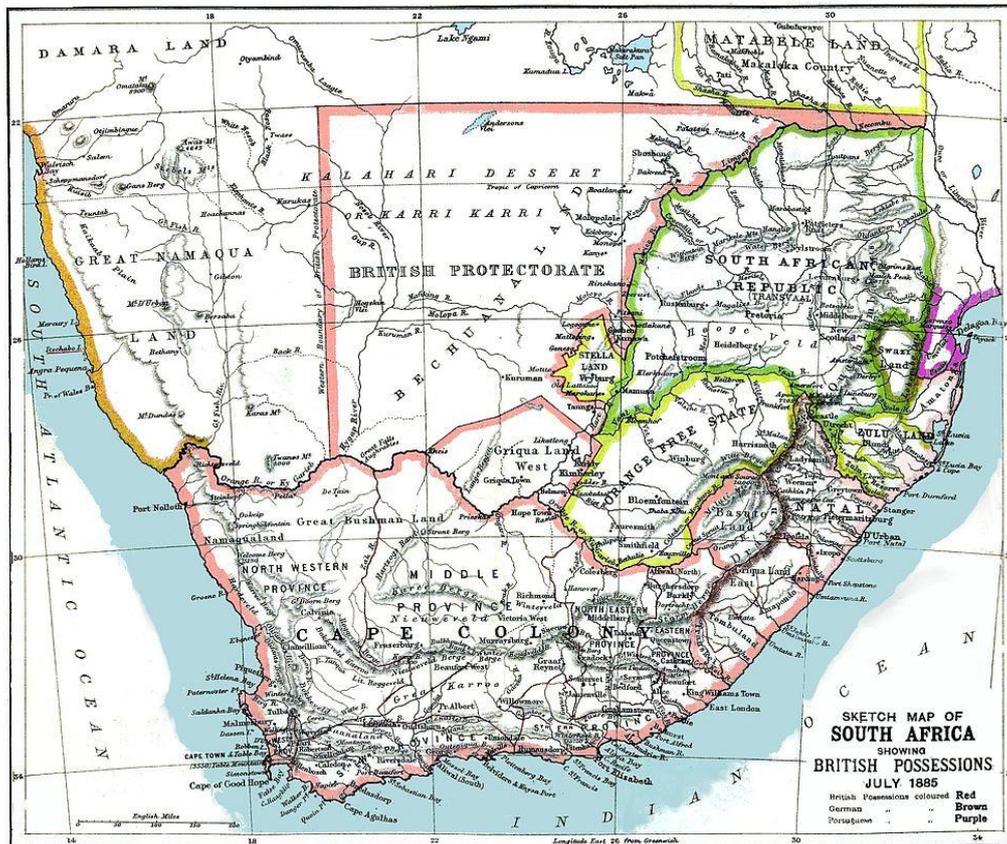
L’Afrique du Sud est un pays clef au sein de la génération impériale de fronts écologiques. Avant la création de l’Union Sud-africaine en 1910, le pays est divisé en 1885 en plusieurs territoires (voir figure 68), de statuts différents : deux colonies britanniques (le Cap et le Natal), trois Etats boers « indépendants » (Stellaland, Orange Free State, South African Republic – Transvaal), et des réserves indigènes (Zoulouland, Griqualand, Tongaland) qui sont la résultante de l’histoire complexe du pays¹³⁸ qui a mis en tension deux groupes coloniaux européens (Britanniques et

¹³⁷ Caractère non contractuel du bornage chronologique car phases de transitions, et superposition possibles de plusieurs logiques. La génération géopolitique débute et termine à des dates différentes pour les trois pays en fonction de leurs contextes réciproques.

¹³⁸ Deux conquêtes distinctes de la *frontier* sont effectuées par les Blancs : le grand Trek des Boers réalisé entre 1835 et 1840, symbolisant à la fois la fuite face à la colonisation britannique et la conquête de

Boers) avec les populations autochtones (Khoisan) et Africaines présentes sur le territoire (Xhosa, Zoulous etc.). Le contexte politique d'émergence de la génération impériale du front écologique en Afrique du Sud se déroule sous fond de lutte territoriale entre les Britanniques et les Boers.

Figure 68 : Carte de l'Afrique du Sud coloniale en 1885 (Source : Wiki Commons)



Les Britanniques, au sein des colonies du Cap et du Natal, créent des aires protégées en phase avec les principes pionniers de conservation impériale de l'époque. Le régime de proto-environnementalité est constitué essentiellement des autorités coloniales, de passionnés de chasse, de naturalistes et d'une partie de la haute société aristocratique coloniale (les *lords*). Les valeurs de ce dispositif sont la vérité et la souveraineté. La valeur de souveraineté s'illustre clairement par l'instrumentalisation de la protection de la nature, et de la faune sauvage en particulier, pour contrôler les périphéries de la colonie, au cœur des zones de population africaine.

nouvelles colonies à l'intérieur du pays ; les *frontier wars* récurrentes en 1779 et 1879 visant le contrôle des territoires Xhosa par les colons britanniques.

« Le point de départ de la gestion sud-africaine de la nature est l'animal. Gênant et convoité en même temps, on veut l'enfermer dans des réserves. Il est ainsi exclu de l'espace productif européen. En même temps, il est institué comme objet de loisir, via la chasse sportive. Celle-ci est un privilège britannique et une marque de supériorité : la recherche et l'exposition du trophée incarnent le triomphe de l'Anglo-Saxon face à la sauvagerie africaine. Elle s'oppose aux pratiques des autres populations sud-africaines, celle des Africains pour qui le gibier est un élément de subsistance et celle des Afrikaners, pour qui le produit de la chasse est une ressource commercialisable. La délimitation de réserves de chasse en Afrique du Sud ne recouvre pas que des fonctions cynégétiques et esthétiques. Elle participe d'une mutation économique majeure des campagnes sud-africaines. Les populations locales, privées de l'accès à des ressources de gibier essentielles dans l'économie traditionnelle, sont poussées à aller travailler dans les mines. La géographie de ces réserves est un élément supplémentaire pour expliquer ces conséquences sur les populations : il s'agit d'un ensemble d'isolats au sein de l'espace rural qui jouxtent de fortes concentrations de populations africaines. » (Giraut et al. 2005)

Figure 69 : Réserves indigènes versus réserves naturelles (Native reserves vs nature reserves) au KwaZulu-Natal (Source : Giraut et al. 2005)

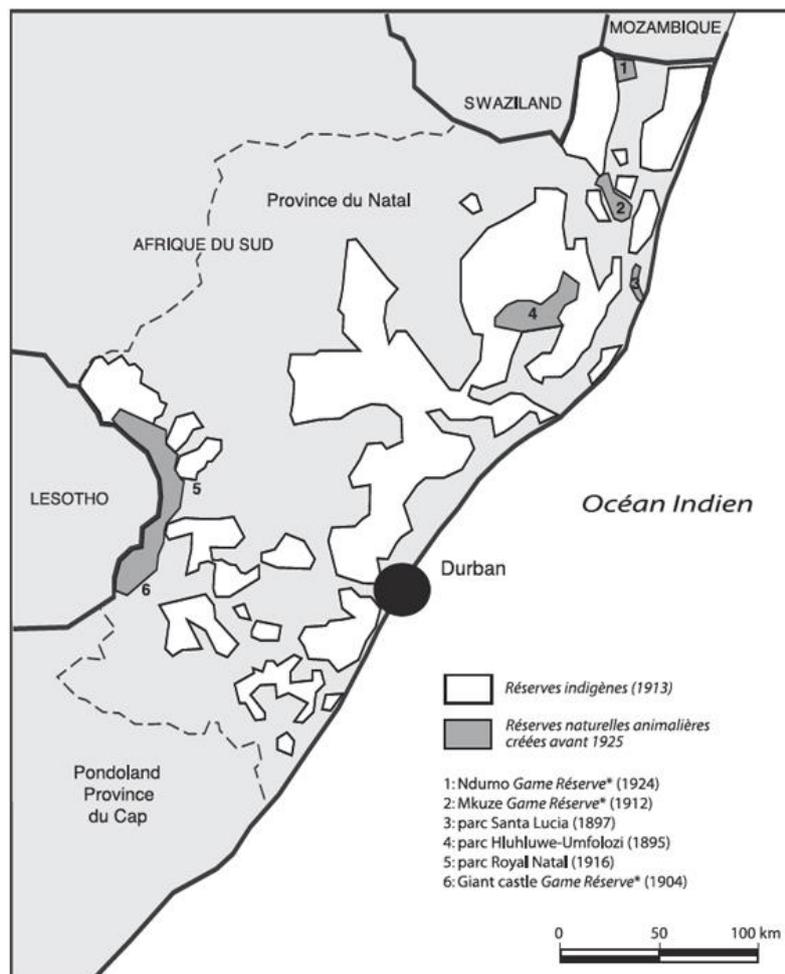


Figure 2. – Un conflit de réserves : « nature » contre « native » (KwaZulu – Natal, Afrique du Sud).

Les espaces naturels protégés sont ainsi basés sur la protection d'une nature sauvage (*wilderness*) dont sont a priori exclues les populations africaines (natives¹³⁹). Ce dispositif de « frontières raciales » sépare les réserves indigènes (Native vs Nature Reserves – le terme est le même pour les espaces assignés aux indigènes et ceux dévolus à la nature) du domaine approprié par les colons (Terres de la couronne : Crown Land). Ce dispositif est mis en place au fur et à mesure de la conquête de l'espace bantou et est l'un des moyens du contrôle colonial. Il commencera à être théorisé au milieu du XIXe siècle par Theophilus Shepstone dans la Colonie du Natal avec le location system, et sera en quelque sorte standardisé et étendu à l'ensemble de l'Afrique du Sud en 1913 avec le Native Land Act¹⁴⁰. Le partage très inégal des terres connaît alors une traduction territoriale duale. Aux colons, un vaste domaine organisé en provinces et disposant d'institutions municipales qui intègrent la grande majorité de l'espace sud-africain et notamment les villes et la quasi-totalité des terres les plus fertiles ou disposant de ressources minières ; aux indigènes, un archipel de réserves densément peuplées où règnent la propriété collective et les autorités tribales (Giraut et al. 2005). Dans cette nouvelle géographie, les parcs et réserves naturelles sont des enclaves de nature. Ils sont soustraits à l'espace des Africains pour offrir à la colonie de peuplement blanche des espaces de loisir.

La valeur de vérité implique l'imposition de conceptions particulières de la nature mise en jeu dans ces politiques de création d'espaces naturels protégés. Ces conceptions ont valeur de vérité car elles sont portées par un régime d'environnementalité associé aux plus hautes sphères du pouvoir colonial. Ce sont des conceptions qui font la part belle aux représentations coloniales et à certains postulats scientifiques naturalistes.

Dans l'Afrique du Sud de la fin du XIXème siècle cette valeur de vérité est double et répond à une double acception de l'idée de nature sauvage (*wilderness*) :

- [1] une *wilderness* incarnée par la grande faune sauvage (*wildlife* : *big five*¹⁴¹) et protégée par le biais de réserves animalières (*game reserves*), à l'image du reste de l'Afrique coloniale britannique,
- [2] un autre type de *wilderness* incarné par la présence de grands paysages littoraux ou de montagnes grandioses et fragiles, protégé par le biais de réserves naturelles et de parcs nationaux, à l'image de l'Amérique du Nord et de l'Australie.

L'Afrique du Sud est une colonie importante de peuplement européen, localisée dans la partie australe de l'Afrique et caractérisée à la fois par des milieux bioclimatiques typiques de l'Afrique coloniale (savanes, semi-déserts) et d'autres beaucoup plus atypiques (méditerranéen, montagnard etc.). Cette protection de la nature est donc à la fois représentative de la volonté de l'Empire colonial britannique de conserver la grande faune caractéristique de la sauvagerie du continent

¹³⁹ Carruthers (2013) nuance ce propos en montrant comment les populations locales africaines jouent un rôle important dans les débuts de la randonnée en montagne dans le Natal National Park.

¹⁴⁰ Loi foncière visant à attribuer à la population blanche 87% des terres sud-africaines. C'est la première loi organique de ségrégation foncière dans le pays.

¹⁴¹ Le lion, le léopard, l'éléphant d'Afrique, le rhinocéros noir et le buffle d'Afrique.

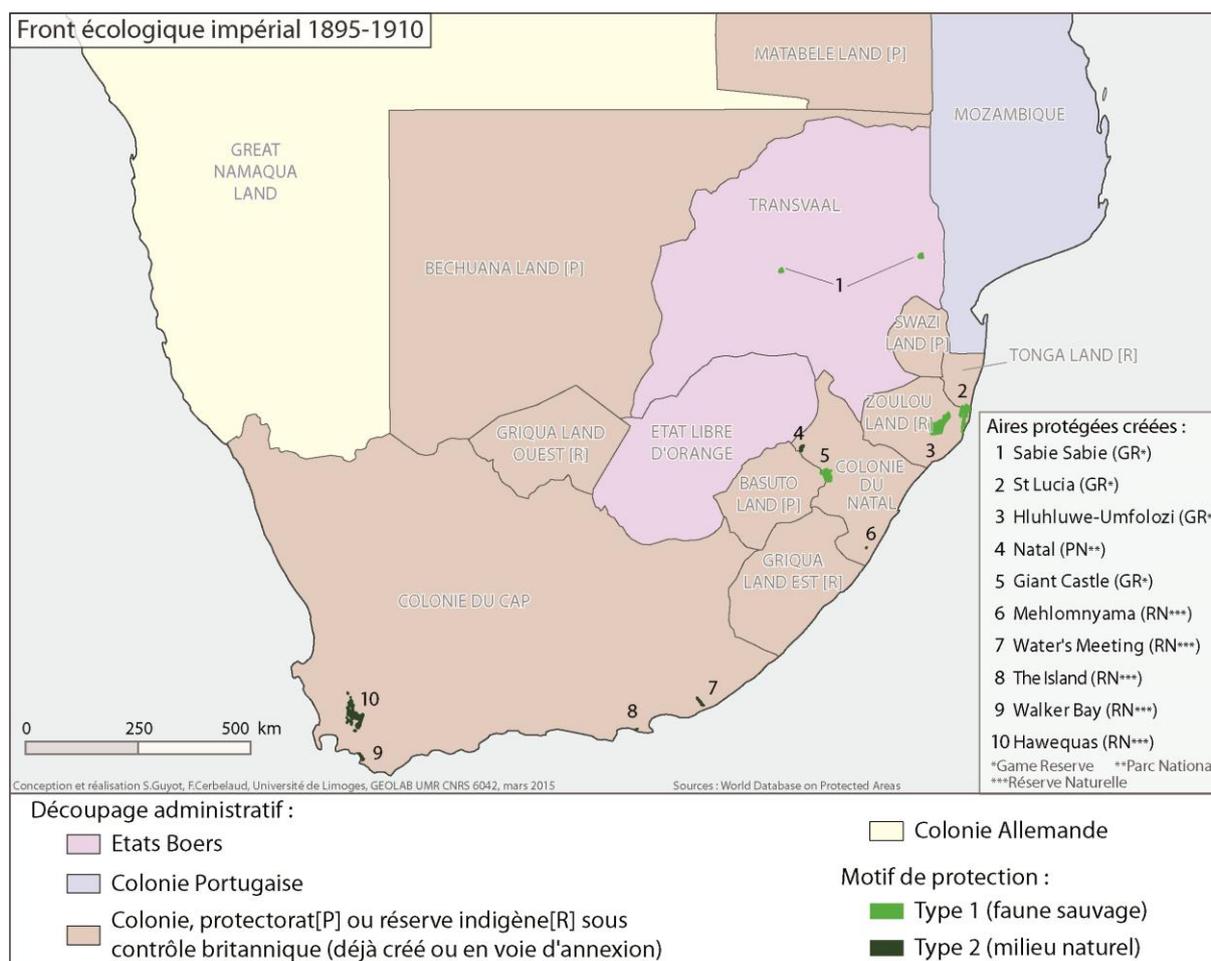
africain et de protéger des grands espaces de nature « vierge », à la manière des Etats-Unis. Ainsi, les premiers espaces naturels protégés créés dans les deux colonies britanniques du Cap et du Natal se partagent en effet entre ces deux logiques (tableau 14). Elles impliquent des pratiques différentes, chasse sportive régulée puis safaris dans le premier cas et activités de plein air (*outdoors*) dans le second. Carruthers (2013) montre - à travers l'exemple du Natal National Park créé en 1906¹⁴² - que cette seconde logique de protection de la nature a été très peu valorisée et aussi très peu étudiée en Afrique du Sud. La conservation de la faune sauvage semble dominer à la fois les débats de l'époque et l'historiographie. Elle l'explique par la domination du grand animal sauvage dans la représentation impériale de la nature africaine. En revanche, la seconde logique de protection basée sur la valorisation des grands milieux naturels, montagnards ou littoraux, renvoie selon elle à la logique qui a présidé à la création des grands parcs nationaux aux Etats-Unis et s'adresse à une clientèle urbaine en quête de grands espaces de nature pour y pratiquer des activités touristiques de plein air. C'est cette seconde logique qui va déterminer en partie la création du parc national du Natal (National Park), dans les montagnes du Drakensberg de la Colonie du Natal, dès 1906 (Carruthers 2013, p. 463). Il est intéressant de constater qu'ici, une colonie s'incarne en tant que Nation au sein d'un ensemble territorial sud-africain culturellement plus que disparate, ce qui va dans le sens des formes d'autonomisation portées par les élites coloniales au sein de nombreux empires outre-mer dans le Monde.

Tableau 14 : Les espaces protégés du front écologique impérial de l'Afrique du Sud coloniale
(Source : Auteur & Protected Planet)

Espace naturel protégé	Date de création	Colonie	Type de <i>wilderness</i>
Walker Bay Nature Reserve	1895	Cape (Hermanus)	[2] Milieu côtier (Océan Atlantique), migration des baleines
Hluhluwe-Umfolozi Game Reserve	1895	Natal (Zoulouland annexé en 1897)	[1] Faune sauvage (<i>Big Five</i>)
St. Lucia Game Reserve	1895	Natal (Zoulouland annexé en 1897)	[1] Faune sauvage (estuaire : hippopotames et crocodiles)
The Island	1896	Cape (Port Elizabeth)	[2] Milieu forestier côtier, oiseaux et singes
Water's Meeting Provincial Nature Reserve	1897	Cape (Port Alfred)	[2] Milieu fluvial et forêt subtropicale
Sabie Sabie Game Reserve	1898	Transvaal	[1] Faune sauvage (<i>Big Five</i>)
Giant Castle Game Reserve	1903	Natal	[1] Faune sauvage (de montagne)
Natal National Park	1906	Natal	[2] Milieu montagnard subtropical (cascades, grottes)
Hawequas Nature Reserve	1906	Cape	[2] Milieu montagnard méditerranéen
Mehlomnyama	1908	Natal	[2] Forêt subtropicale

¹⁴² Ce parc national est créé par W.F. Clayton, le ministre de l'agriculture et des affaires foncières de la colonie du Natal, territoire qui ne sera rattaché à l'Union sud-africaine qu'en 1910. Il faut attendre 1916 pour les terrains soient formellement achetés par le nouvel Etat central.

Figure 70 : Le front écologique impérial en Afrique du Sud (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Se restreindre aux dynamiques de protection de la nature pratiquées dans les colonies britanniques du Cap et du Natal serait lacunaire. Car si ces dernières sont en effet archétypiques du front écologique impérial, elles ne sont pas hégémoniques au sein du territoire sud-africain de la fin du XIXe siècle. En effet, la République d’Afrique du Sud, dirigée par les Boers, et en particulier à cette époque par le président Kruger, va aussi créer un certain nombre de réserves animalières (*game reserves*) sur son territoire, en mobilisant la valeur de souveraineté nationale. Carruthers, dans un article de référence de 1994 intitulé ‘*Dissecting the myth: Paul Kruger and the Kruger National Park*’ démontre très bien deux processus. Elle explique d’abord que les quelques réserves de faune mises en place par le Volksraad (assemblée législative de la République) étaient certes un moyen de régénérer une faune sauvage menacée d’extinction, dans une logique ressourciste, mais servaient surtout des intérêts géopolitiques pour protéger les frontières « républicaines », très vulnérables, dans un contexte renouvelé de guerres contre les Britanniques (*Anglo-Boers wars*) et les populations africaines avoisinantes (Zoulou, Thonga). Un cas illustre bien ce constat : la création en 1889 de la réserve animalière de Pongola (*Game Reserve*), à la frontière entre la république sud-africaine et le Natal-Zoulouland, soit six ans avant les premières réserves naturelles dans les colonies du Cap et du Natal.

“In exploring what purpose such a state game reserve might have served, it seems that political considerations were paramount. Occupation of the small spit of land of seven farms, which included the Pongola Poort and the northern bank of the Pongola River, was strategically important to the Transvaal government because it formed a vital link in the Transvaal's envisaged access to the sea through Tongaland. British policy in the region vacillated between allowing the Transvaal to claim Tongaland, or annexing Tongaland to British Zoulouland, and consequently the Transvaal and Britain vied to obtain control over the region and its African chieftains. State intervention by way of a game reserve was an effective solution to the Transvaal's problem of control, in that an official would reside in the area, resident Africans would be evicted, and trespassers forbidden entry.” (Carruthers 1994, p. 268)

Carruthers montre à quel point la protection de la nature est instrumentale de stratégies géopolitiques internes à l'Afrique du Sud partagée entre différentes influences coloniales et pouvoirs autochtones. Ceci prouve que génération impériale et génération géopolitique de fronts écologiques s'entrecroisent dès la fin du XIX^{ème} siècle compte-tenu des instabilités territoriales sud-africaines. Cette auteure affirme aussi dans cet article que les autorités de cette république Boer, et Paul Kruger en particulier, n'avaient pas spécialement ni l'envie, ni le projet de protéger la *wilderness* pour elle-même, mais plutôt en restreindre l'accès aux populations non-blanches, induisant une sorte de concurrence spatiale pour la ressource faunique entre Boers et Africains. A rebrousse-poil des interprétations données ici ou là, Carruthers prouve ainsi le caractère éminemment paradoxal d'avoir nommé, le premier parc national de l'Union Sud-Africaine en 1926, du nom de Paul Kruger.

“As head of state, Kruger's signature appears on the proclamation of the eastern Transvaal game reserve, some of which, situated between the Crocodile and Sabie Rivers, survives within the Kruger National Park. Equating the small Sabi Game Reserve with the immense area of the modern Kruger National Park - 'On 26 March 1898 the Sabi Game Reserve, now the Kruger National Park, was proclaimed as such' - is also therefore invented tradition rather than historical fact. [...] What future the Transvaal government had in mind for its game reserves was never defined, and apart from their comprising state (not private) land, and that hunting was restricted, there was a great deal of inconsistency. This included the question of whether gamekeepers were needed, whether the reserves were temporary or permanent institutions, and whether hunting should be forbidden in perpetuity or only for a specified number of years.” (Carruthers 1994, p. 270)

Carruthers pointe ici le caractère très embryonnaire de ces premières réserves naturelles créées par les Boers qui ressemblaient à des “parcs de papier” à but essentiellement géopolitique.

“In addition, Transvaal political leaders do not emerge as leading protectors of wildlife. On the contrary, the government had to be prodded into action by political circumstances and by pleas from officials, elected Volksraad members and the public. No contemporary applauds President Kruger for his protectionist proclivities; on the contrary, biographies of that time and indeed his own memoirs stress his physical courage in confronting dangerous wild animals, his prowess at hunting and the national service rendered in taming the landscape in this way. The myth therefore,

does not have its origin in the events of the nineteenth century and its source must be sought elsewhere.” (Carruthers 1994, p. 270)

Le mythe d'un Kruger chantre de la conservation de la nature est donc une reconstruction a posteriori réalisée dans les années 1920-1930.

Ainsi, il y a, à la fin du XIXe siècle, sur le territoire sud-africain, un front écologique appartenant sans conteste à la génération impériale, et un autre, plus « modeste » mais néanmoins significatif, qui appartiendrait plutôt à une temporalité pionnière de la génération géopolitique boer. Alors, à quand dater alors la fin de la génération impériale et le début de la génération géopolitique en Afrique du Sud ? En 1910, lors de la création de l'Union Sud-Africaine, dominion britannique, à la suite des victoires britanniques lors des deux guerres Anglo-boers ? En 1926, lors de la création du Parc national Kruger ? Ou en 1948 lors de l'avènement du régime d'apartheid qui voit triompher la « conservation-forteresse » (*fortress conservation*) ?

J'ai opté pour 1910, car l'ensemble des colonies britanniques, des républiques boers et des réserves indigènes (*natives reserves*) sont incluses à l'intérieur d'un même Etat indépendant au sein du Commonwealth britannique, l'Union Sud-Africaine, et tentent de se définir comme une nation blanche au sud de l'Afrique. Cela ne signifie pas pour autant la fin des objectifs et des méthodes de la génération impériale, en particulier en matière de conservation de la faune sauvage. 1910 est retenue par l'historiographie sud-africaine pour signifier l'indépendance du pays face à la couronne britannique au même titre que l'Australie ou la Nouvelle-Zélande quelques années plus tôt. En réalité, il existe un débat politiquement sensible sur la date de décolonisation officielle de l'Afrique du Sud. Il s'agit de 1910 pour certains et de 1961 (sortie de l'Afrique du Sud du Commonwealth et déclaration de la République d'Afrique du Sud) pour d'autres. Mais c'est probablement 1994 (élection de Nelson Mandela) qui correspond le mieux aux aspirations décolonisatrices de la majorité de la population, même si les politiques de réconciliation ont pu minorer les effets des changements promis par les nouveaux gouvernants africains.

II.4. Le front écologique géopolitique : nature, nationalisme et régimes autoritaires

II.4.1. En Afrique du Sud

La génération géopolitique en Afrique du Sud peut être séparée en trois sous-périodes distinctes : « parc nationaux et unité nationale 1910-1947 » ; « un front écologique d'apartheid fragmenté 1948-1974 » ; et « le front écologique du grand apartheid 1975-1994 ». Chacune d'entre elle correspond à un moment bien particulier dans la construction du nationalisme écologique blanc sud-africain, unifié puis à nouveau séparé en fonction des provinces et des bantoustans nouvellement créés.

II.4.1.1 Parcs nationaux et unité nationale - 1910-1947

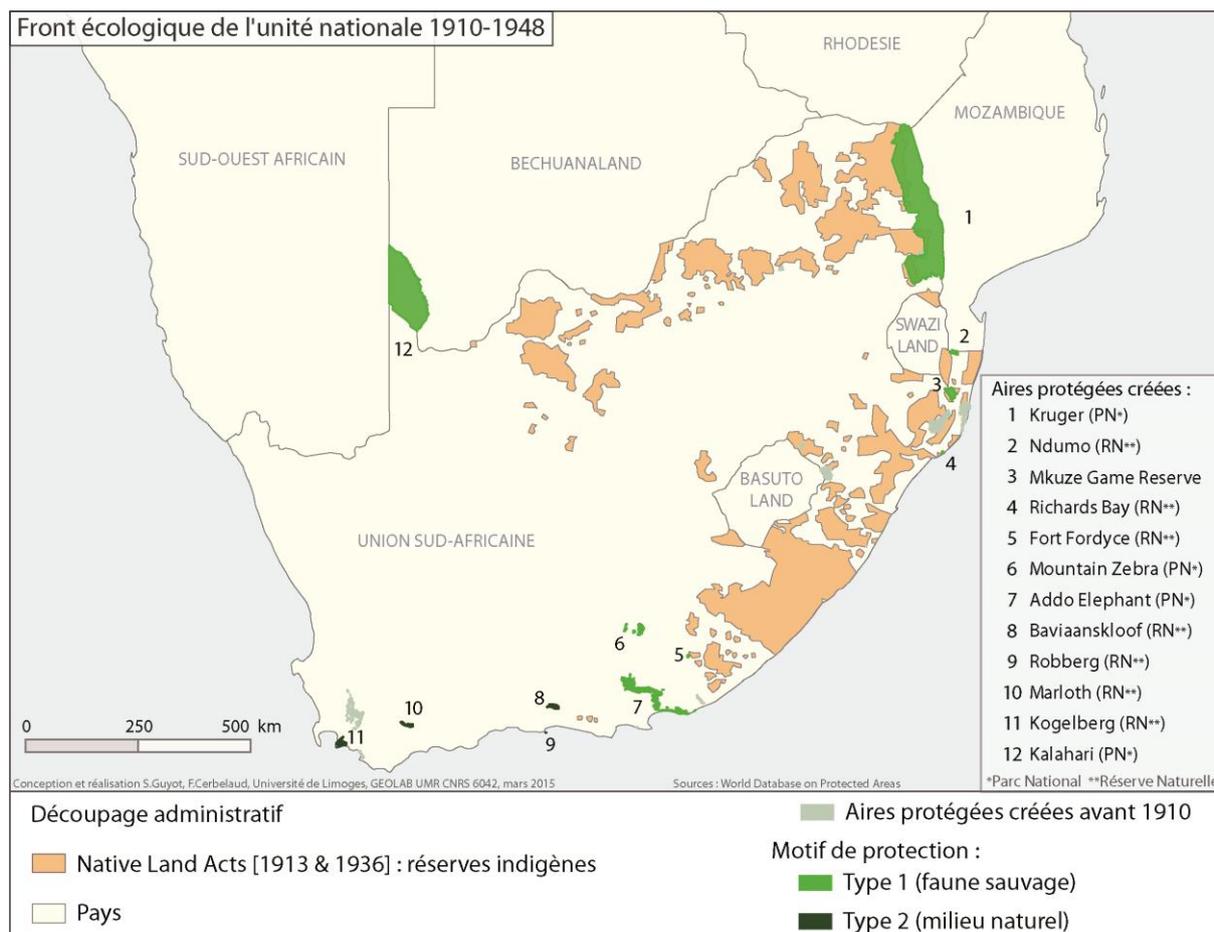
Tableau 15 : Fronts écologiques de l'unité nationale en Afrique du Sud (Source : Auteur & Protected Planet)

Légende : [1] Faune sauvage, [2] Milieu naturel et paysages

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation	Type de wilderness
Mkuze Game Reserve	1912	Réserve faunique	Natal	[1]
Baviaanskloof	1923	Réserve naturelle provinciale	Cape	[2]
Ndumo	1924	Réserve naturelle provinciale	Natal	[1]
Kruger	1926	Parc national	Transvaal	[1]
Kalahari National Park	1931	Parc national	Cape	[1]
Addo Elephant	1931	Parc national	Cape	[1]
Richards Bay	1935	Réserve naturelle provinciale	Natal	[1]
Marloth	1935	Réserve naturelle provinciale	Cape	[2]
Mountain Zebra	1937	Parc national	Cape	[1]
Kogelberg	1937	Réserve naturelle provinciale	Cape	[2]
Robberg	1945	Réserve naturelle provinciale	Cape	[2]
Fort Fordyce	1945	Réserve naturelle provinciale	Cape	[1]

La génération géopolitique du front écologique sud-africain débute avec la création de la réserve animalière Mkuze (*Game Reserve*) en 1912 et par la reconnaissance officielle par le nouvel Etat sud-africain du parc national du Natal (*National Park*) en 1916. Pourtant son appartenance à la seconde logique de protection de la *wilderness* n'en fera pas une priorité nationale, et le parc sera quelque peu oublié dans les décennies suivantes avant que sa gestion ne soit récupérée en 1947 par l'autorité de conservation de la Province du Natal. En effet, la protection et la valorisation touristique de la faune sauvage reste la priorité à la fois des naturalistes et des hommes politiques sud-africains durant la période de l'entre-deux guerres. L'ouverture de deux fronts écologiques majeurs, le parc national Kruger en 1926, les parcs frontaliers et les parcs désignés par des noms d'animaux dans les années 1930, apparaissent comme très représentatifs de cette priorité donnée à la faune et à l'importance des objectifs [géo] politiques.

Figure 71 : Front écologique géopolitique de l'unité nationale (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



La création du parc national Kruger en 1926 est probablement la première décision majeure justifiant le tournant éminemment politique de la nature en Afrique du Sud avant l'apartheid. Carruthers montre très bien comment le choix du nom de Kruger s'est fait à la fois au nom d'une unité nationale blanche (anglophones et afrikaners) cimentée autour de la protection de l'animal sauvage, pour valoriser/légitimer une élite politique boer en pleine expansion, et pour rallier à la cause conservationniste le peuple Afrikaner considéré généralement comme plutôt prédateur de la nature.

“Political circumstances at the time were propitious for a national park, a symbol of cultural unity concentrated around a particular South African asset: wildlife. It was at this time the name of Paul Kruger was invoked. [...]In short, a historical context was being provided for nascent Afrikaner nationalism. Kruger's game reserve could be accommodated into this scheme. [...]Two factors can be advanced to explain why many English-speaking game protectionists (principally 'reformed' sport-hunters) were content to honour Paul Kruger in this way, although the name 'South African National Park' enjoyed considerable support. First, it was an easy ploy to ensure Afrikaner endorsement for the scheme. Second, there was a strong desire at this time to weld English and Afrikaans-speakers – for so long enemies - into a South African 'nation'. A new national flag, new national anthem, loosening of constitutional ties with Britain, and a governmental motto of 'South Africa First' provide direct evidence for this. Honouring a local hero by naming the national park

after him, rather than say, an imperial personage or a geographical region, was thus entirely fitting. [...]In a show of solidarity, the National Parks Act was passed unanimously by both houses of parliament in May and June 1926. The creation of the Kruger National Park was thus not the 'realization of Kruger's dream' nor even moral victory for the forces of 'enlightenment', rather it illuminates the constellation of political, social and economic circumstances prevailing at that time.” (Carruthers 1994, pp. 272–273)

Dans les années 1920-1930, les équilibres démographiques, économiques et intellectuels entre les deux composantes principales de la société sud-africaine blanche de l'époque sont en train de changer. Les Afrikaners gagnent du terrain, et revendiquent le droit d'être mieux intégrés dans la fabrique nationale blanche sud-africaine. Le symbole impérial que représente la faune sauvage se doit aussi de refléter ces nouveaux équilibres nationaux. Ainsi, dans les années 1930, plusieurs parcs nationaux désignés par des noms d'animaux vont être créés dont Addo Elephant en 1931, Kalahari Gemsbok en 1931 et Mountain Zebra 1937. Ils sont très représentatifs de l'importance donnée à une espèce emblématique de faune sauvage, ici endémique d'une région particulière d'Afrique du Sud : l'éléphant d'Addo est le plus austral d'Afrique et correspond à un milieu bioclimatique subméditerranéen, le gemsbok ou oryx est endémique des milieux arides d'Afrique Australe et le zèbre des montagnes (*Equus zebra*) est endémique des montagnes du Cap oriental.

La portée géopolitique réside dans la position frontalière de plusieurs de ces parcs, le parc du Kalahari (frontalier avec le Botswana et le Sud-Ouest africain) et la création – deux ans avant le Kruger - de la réserve animalière Ndumo (*Game Reserve*) en 1924 à la frontière de l'empire colonial Mozambicain¹⁴³, instrumentalisée pour marquer définitivement sur le terrain la frontière séparant le Tongaland britannique (annexé aux réserves indigènes (*natives reserves*) du Zoulouland, territoire devenu britanniques après 1897) du Tongaland portugais¹⁴⁴. Les questions de frontière reviennent de manière récurrente dans les dynamiques d'extension de fronts écologique.

“The tensions and conflicts surrounding these early proposals for transboundary conservation, highlight differences in perceptions of the benefits and risks associated with transfrontier projects, and continuities with the conflicts characterising the GLTP today. In Southern Rhodesia, the plans were embraced by businessmen as a wildlife-based tourism initiative and conservation was justified through its revenue-generating potential. Yet influential players in Rhodesia and Mozambique undermined the proposals as they felt the plan was a risky gamble that could jeopardise cattle ranching. Fears of cattle disease spreading through the transboundary wilderness area put a stop to the initiative, until its revival in the late 1990s. The demise of the early plans was also influenced by Portuguese colonial authorities' interpretation of transboundary conservation as a guise for South African territorial expansion.” (Mavhunga & Spierenburg 2009, p. 715)

¹⁴³ Dans le cas de la frontière sud-est (Maputaland) entre la colonie britannique d'Afrique du Sud et la colonie portugaise du Mozambique, l'arbitrage s'est fait en 1875, sous l'autorité du président français Mac Mahon. La frontière, tracée au cordeau, est une ligne ouest/est suivant le parallèle 26°52' de latitude sud.

¹⁴⁴ L'Afrique du Sud et l'Argentine ont en commun une frontière avec une (post)colonie portugaise.

Cette tentative de créer dans les années 1930 et 1940 un parc transfrontalier à partir du Kruger (la préconisation avant-gardiste de ce qu'est aujourd'hui devenu le parc transfrontalier Limpopo (*Transfrontier Peace Park*) a échoué pour des raisons géopolitiques, en raison de la peur des Portugais de devoir céder des parties de leur territoire aux sud-africains.

Entre 1910 et 1948, il est intéressant de noter la montée en puissance - logique au regard de l'histoire - de la rivalité entre Afrikaners et Anglophones au sujet de la création des espaces naturels protégés, en dépit des alliances constatées. Cette rivalité s'incarne en particulier par la coexistence de deux modes principaux de gestion, un mode basé sur le contrôle biologique et territorial des peuplements d'espèces, plutôt incarné par les gestionnaires afrikaners, et un mode basé sur le laisser-faire « naturel », plutôt incarné par les gestionnaires anglophones, à la manière de la gestion pratiquée dans les réserves d'Afrique Orientale (Carruthers 2008). Cette rivalité va culminer avec l'arrivée au pouvoir du parti national afrikaner en 1948 qui va mettre en place le système d'apartheid. Il n'est pas anodin de constater que c'est au cœur de ces années de changements politiques en Afrique du Sud que va être créée l'autorité de conservation de la nature de la Province du Natal en 1947 le « Natal Parks, Game and Fish Preservation Board ». Cette institution va reprendre la gestion de l'intégralité des espaces naturels protégés du Natal, ce qui est encore le cas aujourd'hui. C'est donc la revanche du front écologique impérial ! En effet, la province du Natal étant contrôlée par les Anglophones, c'est un territoire qui est souvent perçu en Afrique du Sud dans la continuité de la colonie britannique du Natal. L'autorité de gestion des espaces naturels protégés du Natal est d'ailleurs très symbolique de cet héritage colonial impérial. Il suffit de se rendre au camp d'Hilltop dans la réserve faunique de Hluhluwe pour s'en rendre compte. « Out of Africa es-tu là ? » Pour « couronner » le tout, une visite de la famille royale britannique la même année (1947) dans le Natal National Park va provoquer un changement de nom du parc en Royal Natal (*National Park*). “Indeed, calling the NNP ‘Royal’ after 1947 may have been deliberately provocative at a time when the National Party government was calling increasingly for a new Constitution as a Republic.” (Carruthers 2013, p. 482)

II.4.1.2 Un front écologique d'apartheid centré sur les ex-républiques boers 1948-1974

La période du régime nationaliste, entre 1948 et 1974, implique une ‘infusion’ des lois d'apartheid et en particulier de son architecture territoriale et raciale dans l'ensemble du secteur de la protection de la nature (tableau 16). Le régime d'environnementalité, fort dispersé, est constitué de l'Etat sud-africain, de l'autorité nationale de conservation de la nature (*National Parks Board*), des provinces (celles du Natal et du Cap), auquel s'ajouteront, dans les années 1970, les administrations des bantoustans (« autonomes » et « indépendants ») et la société civile blanche de plus en plus impliquée dans les questions de protection de la nature. Il n'y a donc pas superposition du régime d'environnementalité sur le régime d'apartheid. Ce dernier est une composante non exclusive du premier. Néanmoins, les différents acteurs du régime d'environnementalité vont se retrouver sur des valeurs communes comme la souveraineté dans la première période (1948-1974) et la discipline dans la seconde période (1975-1994). En effet, pendant la première période chaque acteur principal du régime d'environnementalité (parcs

nationaux, parcs provinciaux) va chercher à conforter son emprise territoriale, et en particulier le gouvernement nationaliste qui va faire progresser le front écologique au sein de l’Afrikanerland (provinces du Transvaal et du Free State).

“South Africa’s national parks were not areas in which nature reigned supreme, but they were part and parcel of the “volkshuishouding” [literally, “the people’s housekeeping”], a complex word which suggests that they had been integrated into the ethos of the Afrikaner volk [people]. Maake has shown how the “Afrikaner” national anthem, introduced in the mid-1920s (the same time as the Kruger National Park was founded), is not magnanimous, explicitly excluding groups other than Afrikaners from ownership of the landscape.” (Carruthers 2008, p. 214)

L’auteur montre ainsi comment le gouvernement nationaliste va récupérer l’autorité nationale de conservation à son profit (South African National Parks Board).

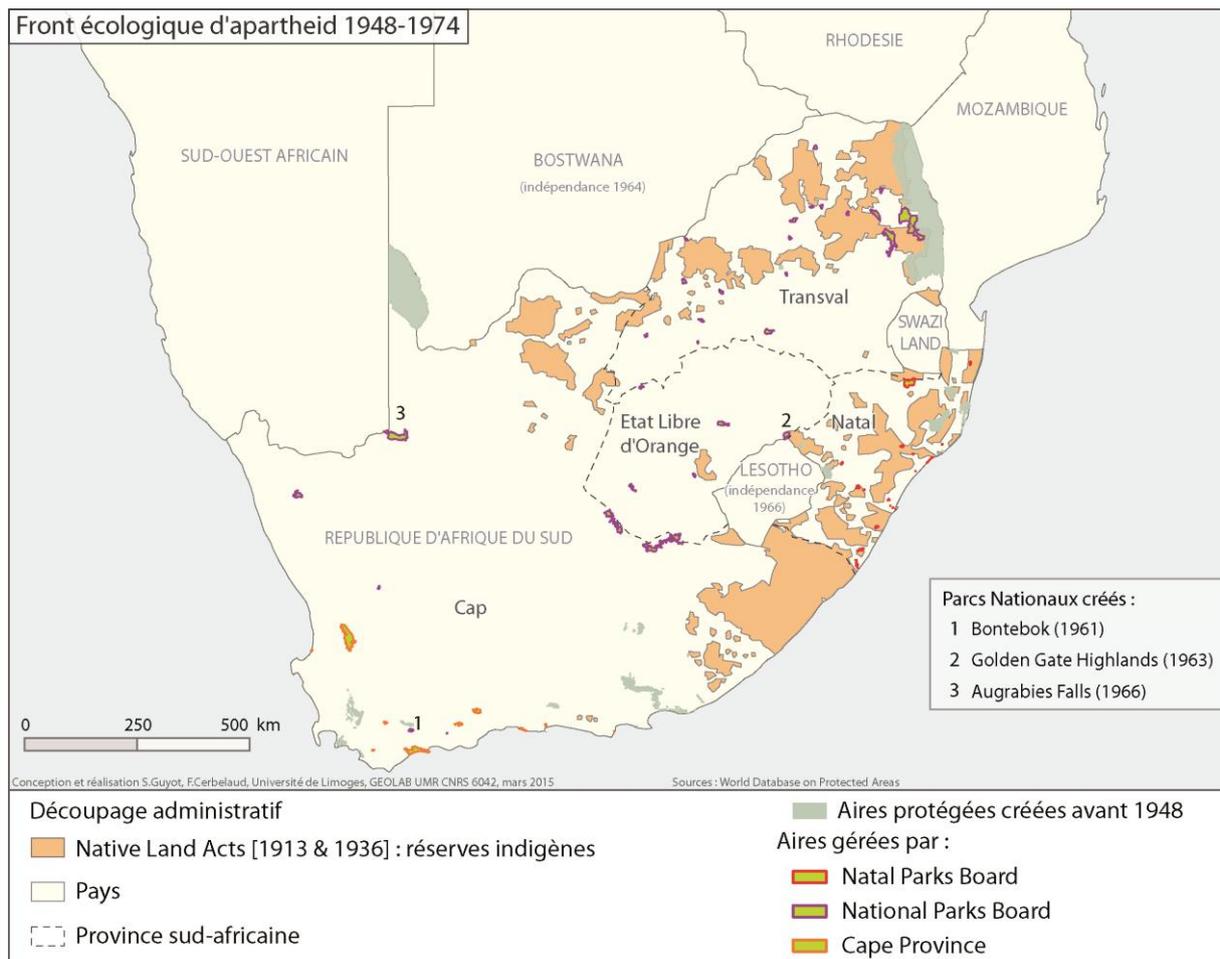
Tableau 16 : Front écologique d'apartheid : une fragmentation géopolitique et un rééquilibrage territorial sur les anciennes républiques boer (Source : Auteur & Protected Planet)

Légende : en rouge : réserves naturelles provinciales gérées par les Natal Parks Board pour la Province du Natal ; en vert : réserves naturelles gérées par la Province du Cap ; en noir : parcs nationaux et réserves naturelles gérées par les National Parks Board ;

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Enseleni	1948	Réserve naturelle provinciale	Natal
Umlalazi	1948	Réserve naturelle provinciale	Natal
Nkandla	1948	Réserve naturelle provinciale	Natal
S.A. Lombard	1949	Réserve naturelle	Transvaal
Oribi Gorge	1950	Réserve naturelle provinciale	Natal
Krantzkloof	1950	Réserve naturelle provinciale	Natal
Coastal Forest Reserve	1952	Réserve naturelle provinciale	Natal
Sileza	1950	Réserve naturelle provinciale	Natal
Hans Merensky	1954	Réserve naturelle	Transvaal
Maricobosveld	1954	Réserve naturelle	Transvaal
Langjan	1954	Réserve naturelle	Transvaal
Barberspan	1954	Réserve naturelle	Transvaal
Percy Fyfe	1954	Réserve naturelle	Transvaal
Rust De Winter	1954	Réserve naturelle	Transvaal
Schoonspruit	1955	Réserve naturelle	Transvaal
Timbavati	1956	Réserve faunique	Transvaal
De Hoop	1956	Réserve naturelle provinciale	Cape
Himeville	1956	Réserve naturelle provinciale	Cape
Vrolijkheid	1959	Réserve naturelle provinciale	Cape
Kuschke	1959	Réserve naturelle	Transvaal
Goukamma	1960	Réserve naturelle provinciale	Cape
Queen Elizabeth Park	1960	Réserve naturelle provinciale	Natal
Bontebok	1961	Parc national	Cape
Salmonsdam	1962	Réserve naturelle provinciale	Cape
Akkerendam	1962	Réserve naturelle	Cape
Leeuwfontein	1962	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Golden Gate Highlands	1963	Parc national	Free State
Kenneth Stainbank	1963	Réserve naturelle provinciale	Natal
Motlatse Canyon	1965	Réserve naturelle	Transvaal
Blyde River	1965	Réserve naturelle	Transvaal
Augrabies Falls	1966	Parc national	Cape
Goegab	1966	Réserve naturelle	Cape
Rustenburg	1967	Réserve naturelle	Transvaal
Moor Park	1967	Réserve naturelle provinciale	Natal

Harold Johnson	1967	Réserve naturelle provinciale	Natal
Werner Frehse	1967	Réserve naturelle	Cape
Manyeleti Réserve faunique	1967	Réserve faunique	Transvaal
Midmar	1968	Réserve naturelle provinciale	Natal
North Park	1968	Réserve naturelle provinciale	Natal
Rocherpan	1968	Réserve naturelle provinciale	Cape
Doreen Clark	1969	Réserve naturelle provinciale	Natal
Wolkberg Caves	1969	Réserve naturelle	Transvaal
Keurboomsvivier	1969	Réserve naturelle provinciale	Cape
Faan Meintjies	1969	Réserve naturelle	Transvaal
Seekoerivier	1969	Réserve naturelle provinciale	Cape
Willem Pretorius	1970	Réserve naturelle	Free State
Gamkaberg	1970	Réserve naturelle provinciale	Cape
Rolfontein	1970	Réserve naturelle	Free State
Entumeni	1970	Réserve naturelle provinciale	Natal
Umtamvuna	1971	Réserve naturelle provinciale	Natal
Oviston	1971	Réserve naturelle	Free State
Kalkfontein Dam	1971	Réserve naturelle	Free State
Cederberg	1971	Réserve naturelle provinciale	Cape
Paardeberg	1972	Réserve naturelle provinciale	Cape
Ithala	1972	Réserve naturelle provinciale	Natal
Tussen Die Riviere	1972	Réserve naturelle	Free State
Klaserie	1972	Réserve naturelle privée	Transvaal
Doorndraai Dam	1973	Réserve naturelle	Transvaal
Nylsvley	1973	Réserve naturelle	Transvaal
Vernon Crookes	1973	Réserve naturelle provinciale	Natal
Wagendrift	1973	Réserve naturelle provinciale	Natal
Suikerbosrand	1974	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Bluff	1974	Réserve naturelle provinciale	Natal
Rustfontein	1974	Réserve naturelle	Free State
Tygerberg	1974	Réserve naturelle provinciale	Cape

Figure 72 : Front écologique géopolitique d'apartheid (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



L'autorité des parcs nationaux (National Parks Board) va se transformer en un outil de contrôle territorial au profit des afrikaners¹⁴⁵ (Carruthers 2008) et les deux anciennes colonies du Natal et du Cap vont conserver la main mise sur leur outil de conservation, devenu provincial. La « nationalisation » de la nature durant le régime d'apartheid au profit de la classe politique dominante passe par une création importante d'espaces naturels protégées dans des zones échappant aux deux types de *wilderness* définis *infra* (faune sauvage et grands paysages), par exemple des lacs artificiels (Doorndraai Dam NR en 1973) ou des zones emblématiques du *veld* (Schoonspruit NR 1955). Les deux provinces de l'Orange Free State et du Transvaal, anciennes républiques boers, ne disposent pas d'autorité de conservation de la nature au niveau provincial *per se*. C'est directement par le niveau national (National Parks Board) que sont gérées les réserves naturelles localisées dans ces deux provinces. Ceci est bien la preuve d'une volonté pour le nouvel

¹⁴⁵ Les postes de fonctionnaires de l'autorité nationale de conservation vont être attribués préférentiellement aux Afrikaners ; la plupart des nouveaux espaces protégés créés (de catégorie réserve naturelle) vont être mis au service des activités de tourisme et de loisirs de cette population, localisés au sein des provinces « boer » comme le Transvaal et le Free State. Quelques parcs nationaux emblématiques seront tout de même créés appartenant aux deux catégories décrites précédemment.

Etat d'apartheid d'initier un front écologique dans ces anciennes républiques boers, et ce directement sous le contrôle de l'Etat nationaliste. Si plusieurs parcs nationaux sont créés dans le pays durant cette période – et en particulier dans le Transvaal et le Free State-, aucun ne l'a été dans la Province du Natal compte-tenu de l'antériorité, de la légitimité et de la résistance des Natal Parks Board dans cette province – héritier du front écologique impérial-, en revanche quelques-uns ont été créés tardivement dans la Province du Cap : Camdeboo en 1976, Karoo en 1979 et West Coast en 1985.

La valeur de souveraineté s'exprime ici par une approche *top-down* très autoritaire de la création et du contrôle des espaces naturels protégés, bien incarnée dans l'expression de Fletcher de « fortress conservation » (la conservation « forteresse ») renvoyant à des pratiques et des techniques quasi paramilitaires (Ellis 1992). Cette souveraineté correspond aussi à l'instrumentalisation de la nature au service du nationalisme « culturel » Afrikaner, et de manière plus large au nationalisme « racial » blanc. La projection territoriale de cette souveraineté passe par l'application de l'apartheid au domaine de la protection de la nature. C'est le cas avec la mise en place des déguerpissements autoritaires (*forced removals*) consignés dans le Surplus People Project et légitimés par question de l'extension des espaces naturels protégés, comme c'est le cas entre 1956 et 1975 dans la zone du lac Bhangazi au service de l'extension du parc de St Lucia (Skelcher, 2003), qui fut un de mes terrains de thèse (Guyot 2003).

“Still, the question remained, why did the government suddenly decide to focus attention on the people from Lake Bhangazi? The government had not designated area surrounding Lokothwayo Mbuyazi for commercial agriculture. Jiakonia Mhlanga, a former resident of Lake Bhangazi, offered a plausible explanation. He said that the government removed them because of a terrorist threat. The government feared that terrorists might land on the nearby shores of the Indian Ocean and use the Lake Bhangazi area as a base for their operations. They feared that guerillas would blend into the African villages along the Indian Ocean (J. Mhlanga, personal interview, June to August 2001).” (Skelcher 2003, p. 775)

Il faut tout de même noter dans ce dernier cas, une certaine connivence entre Pretoria et les Natal Parks Board, l'autorité provinciale de conservation. Cette dernière milite pour une extension du front écologique non parasitée par la présence d'éventuels habitants. En réalité, la vraie raison de ces expulsions aux yeux de l'Etat d'apartheid serait liée, selon Skelcher, à la proximité avec la frontière Mozambicaine et à la recrudescence du risque « terroriste » après l'accession au pouvoir du FRELIMO¹⁴⁶. La dimension géopolitique liée au contrôle des frontières reste donc fortement associée à cette valeur de souveraineté. Ces expulsions de populations (*forced removals*) se font aux dépens de populations africaines pourtant persuadées du caractère très respectueux de leur mode de vie « traditionnel » basé sur l'utilisation équilibrée des ressources naturelles, mais non reconnu par les autorités de conservation. Ces dernières n'intègrent pas ces populations dans leur

¹⁴⁶ Front de libération du Mozambique d'obédience marxiste.

régime de vérité écologique en partie à cause des problématiques foncières et raciales qui polluent l'ensemble du contexte politique durant l'apartheid. Le front écologique d'apartheid est bien un des outils de relocalisation des populations africaines dans les bantoustans, comme le montre (Ramutsindela 2007) pour le cas de la consolidation des limites du parc national du Kruger¹⁴⁷.

¹⁴⁷ “By way of example, the Makuleke were removed from the northern part of the Kruger National Park in 1969 and, a Tsonga-speaking people, they were resettled to Ntlaveni in the former Gazankulu Bantustan under Chief Mhinga.” (Harries, 1987 cité par Ramutsindela (2007, p. 47)

II.4.1.3 Le front écologique fragmenté du grand apartheid 1975-1994

Tableau 17 : Le front écologique du grand apartheid : la montée en puissance des bantoustans dans les créations d'espaces naturels protégés entre 1975 et 1994 (Source : Auteur & Protected Planet)

Légende : **en rouge** : réserves naturelles provinciales gérées par les Natal Parks Board pour la Province du Natal ; **en vert** : réserves naturelles gérées par la Province du Cap ; **en noir** : parcs nationaux et réserves naturelles gérées par les National Parks Board ; **en marron** : réserves naturelles

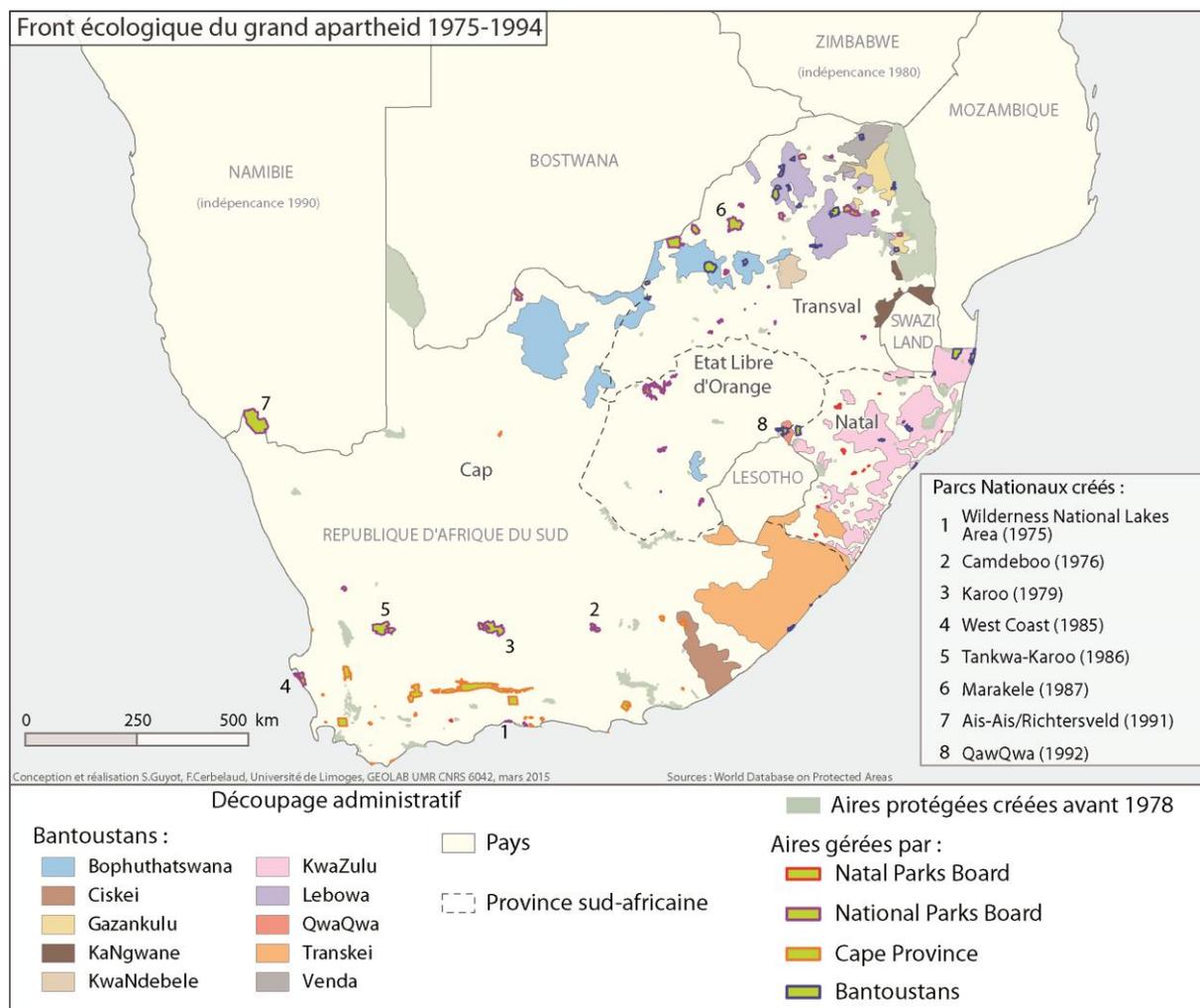
Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Happy Rest	1975	Réserve naturelle	Transvaal
Dwesa-cwebe	1975	Réserve naturelle provinciale	Transkei
Boskop Dam	1975	Réserve naturelle	Transvaal
Bloemhof Dam	1975	Réserve naturelle	Free State
Spioenkop	1975	Réserve naturelle provinciale	Natal
Weenen	1975	Réserve naturelle provinciale	Natal
Chelmsford Dam	1975	Réserve naturelle provinciale	Natal
Coleford	1975	Réserve naturelle provinciale	Natal
Wolwespruit	1975	Réserve naturelle	Transvaal
Alice Glöckner	1975	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Umvoti Vlei	1975	Réserve naturelle provinciale	Natal
Wilderness National Lakes Area	1975	Parc national	Cape
De Mond	1975	Réserve naturelle provinciale	Cape
Camdeboo	1976	Parc national	Cape
Groendal Wilderness Area	1976	Réserve naturelle provinciale	Cape
Lake Eteza	1976	Réserve naturelle provinciale	Natal
Hluleka	1976	Réserve naturelle provinciale	Transkei
Roodeplaat Dam	1977	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Blouberg	1977	Réserve naturelle	Transvaal
Jericho Dam	1977	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Wurasdam	1977	Réserve naturelle	Free State
Cape St Francis	1977	Réserve naturelle provinciale	Cape
Greyton	1977	Réserve naturelle provinciale	Cape
Wolkberg (serala) Wilderness Area	1977	Aire de conservation	Transvaal
Kammanassie	1978	Réserve naturelle provinciale	Cape
Soetdoring	1978	Réserve naturelle	Free State
Thomas Baines	1978	Réserve naturelle provinciale	Cape
Tsolwana	1978	Réserve naturelle	Cape

		provinciale	
Hans Strijdom	1978	Réserve naturelle	Transvaal
Marievale	1978	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Anysberg	1978	Réserve naturelle provinciale	Cape
Groot Swartberg	1978	Réserve naturelle provinciale	Cape
Swartberg East	1978	Réserve naturelle provinciale	Cape
Klein Swartberg	1978	Bassin versant de montagne protégé	Cape
Karoo	1979	Parc national	Cape
Pilansberg	1979	Réserve naturelle provinciale	Bophuthatswana
Elandsbaai	1979	Réserve naturelle provinciale	Cape
Hottentots-holland	1979	Réserve naturelle provinciale	Cape
Commando Drift	1980	Réserve naturelle provinciale	Cape
Karkloof	1980	Réserve naturelle provinciale	Natal
Sandveld	1980	Réserve naturelle	Free State
Gamkapoort	1980	Réserve naturelle provinciale	Cape
Doornkloof	1981	Private Réserve naturelle	Cape
Mount Currie	1981	Réserve naturelle provinciale	Natal
Letaba Ranch	1981	Autre aire de conservation	Gazankulu
Mafikeng	1982	Réserve naturelle provinciale	Bophuthatswana
ABE Bailey	1982	Réserve naturelle provinciale	Transvaal
Witwatersrand Botanical Garden	1982	Jardin botanique	Transvaal
Sinclair	1982	Réserve naturelle provinciale	Cape
Vaalkop Dam	1983	Réserve naturelle	Transvaal
Andover	1983	Réserve faunique	Transvaal
Tembe	1983	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu
Silaka	1984	Réserve naturelle provinciale	Transkei
Driftsands	1983	Réserve naturelle provinciale	Cape
Ysternek	1983	Réserve naturelle provinciale	Cape
Oorlogskloof	1984	Réserve naturelle	Cape
The Swamp	1984	Réserve naturelle provinciale	Natal

Vryheid Mountain	1984	Réserve naturelle provinciale	Natal
Legalameetse	1984	Réserve naturelle	Transvaal
Wiskey Creek	1984	Réserve naturelle provinciale	Cape
Knysna National Lakes Area	1985	Réserve naturelle	Cape
Borakalalo	1984	Réserve naturelle provinciale	Bophuthatswana
West Coast	1985	Parc national	Cape
Grootwinterhoek	1985	Réserve naturelle provinciale	Cape
Caledon	1985	Réserve naturelle	Cape
Modjadji	1985	Réserve naturelle	Lebowa
Masebe	1985	Réserve naturelle	Lebowa
Riverlands	1985	Réserve naturelle provinciale	Cape
Klipfontein Dam	1985	Private Réserve naturelle	Cape
Mpenjati	1985	Réserve naturelle provinciale	Natal
Leswena	1985	Réserve naturelle	Lebowa
Botsolano Game Park	1985	Réserve faunique	Bophuthatswana
Silaka Wildlife Reserve	1985	Réserve naturelle provinciale	Transkei
Tankwa-Karoo	1986	Parc national	Cape
Kapama/madrid Reserve	1986	Conservation area	Transvaal
Lelievlei	1986	Réserve naturelle provinciale	Cape
Skyline	1986	Réserve naturelle provinciale	Natal
Molopo	1987	Réserve naturelle	Transvaal
Sterkfontein Dam	1987	Réserve naturelle	QwaQwa
Amatikulu	1987	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu
Hlatikulu	1987	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu

Marakele	1987	Parc national	Transvaal
Blinkwater	1988	Réserve naturelle provinciale	Natal
Quoin Point	1988	Réserve naturelle provinciale	Cape
Kosi Bay	1989	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu
Atherstone	1990	Réserve naturelle	Transvaal
Blouberg (malebocho)	1991	Réserve naturelle	Lebowa
Ais-Ais/Richtersveld	1991	Parc national	Cape
Ophathe	1991	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu
Entabeni	1992	Réserve naturelle	Transvaal
Qudeni	1992	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu
Madikwe	1992	Réserve naturelle	Transvaal
Wonderkop	1992	Réserve naturelle	Lebowa
QwaQwa	1992	Parc national	QwaQwa
Bosbokrand	1992	Réserve naturelle	Lebowa / Gazankulu
Bewaarkloof Réserve naturelle	1992	Réserve naturelle	Lebowa
Moepel	1992	Réserve naturelle	Lebowa
Witvinger	1993	Réserve naturelle	Lebowa
Matshitsholo	1993	Réserve naturelle provinciale	KwaZulu
Witsand	1993	Réserve naturelle	Cape
Schuinsdraai	1993	Réserve naturelle	Lebowa
Beaulieu	1993	Sanctuaire pour oiseaux	Transvaal
Nwanedi	1994	Réserve naturelle	Venda
Bellevue	1994	Réserve naturelle	Lebowa

Figure 73 : Front écologique géopolitique du grand apartheid (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Durant cette troisième période, la valeur de discipline induit l'internalisation de normes et de valeurs, au niveau d'une partie de la population (Fletcher 2010). Les deux implications principales de l'imposition de la valeur disciplinaire dans le domaine de la protection de la nature dans l'Afrique du Sud du grand apartheid sont l'apparition d'une société civile blanche écologiquement militante et la création d'espaces naturels protégés au sein des bantoustans (Etats fantoches).

Cette société civile « verte et blanche » (*green and white*) montante est constituée par un groupe de sujets environnementaux sachant mobiliser les discours et les actions écologistes au service de leur qualité de vie et de la pérennisation des ségrégations raciales et spatiales. Il a fallu attendre les années 1980 pour voir une fraction minoritaire de cette société civile tournée vers la justice environnementale faire sécession et militer ouvertement pour la fin de l'apartheid. La plus grande majorité de ce groupe a tout même permis à l'Etat d'apartheid de légitimer une partie de sa politique environnementale par le biais des réseaux d'ONG, lui apportant ainsi une forme de reconnaissance inespérée dans ces temps de boycott international.

“Although the National Parks Board and the provincial departments of nature conservation spent the 1950s aligning protected areas with an authoritarian regime and Afrikaner society, the country remained part of the international structures of nature conservation. In a later decade, these connections were to prove very useful as platforms for parading South African achievements at a time when the country was vilified in so many other international forums. In 1948 the International Union for the Protection of Nature was founded and it held its first formal gathering in 1950 to report on The Position of Nature Protection throughout the World in 1950 at which South Africa was only very briefly mentioned. South Africa had a greater profile in 1953, when the Third International Conference on the Protection of the Fauna and Flora of Africa was held in Bukavu in the Belgian Congo.” (Carruthers 2008, p. 230)

Le positionnement de l’Afrique du Sud dans la génération globale des fronts écologiques dès les années 1960-1970 relève de la stratégie du régime d’apartheid de pouvoir valoriser un domaine où l’Afrique du Sud excelle. L’exemple du WWF (World Wildlife Fund) Afrique du Sud, créé par l’homme d’affaires Anton Rupert, est aussi très représentatif de ces liens entre génération géopolitique et génération globale de fronts écologique. Le cas personnel d’Anton Rupert résume parfaitement l’existence de liens formels et informels entre le régime d’apartheid et le régime d’environnementalité, entre acteurs politiques et acteurs issus de la sphère économique privée. L’encadré ci-dessous résume parfaitement cet état de fait.

Encadré 14 : Anton Rupert, entre régime d’environnementalité et régime d’apartheid
(Source : Agriculture & Environnement 2006)

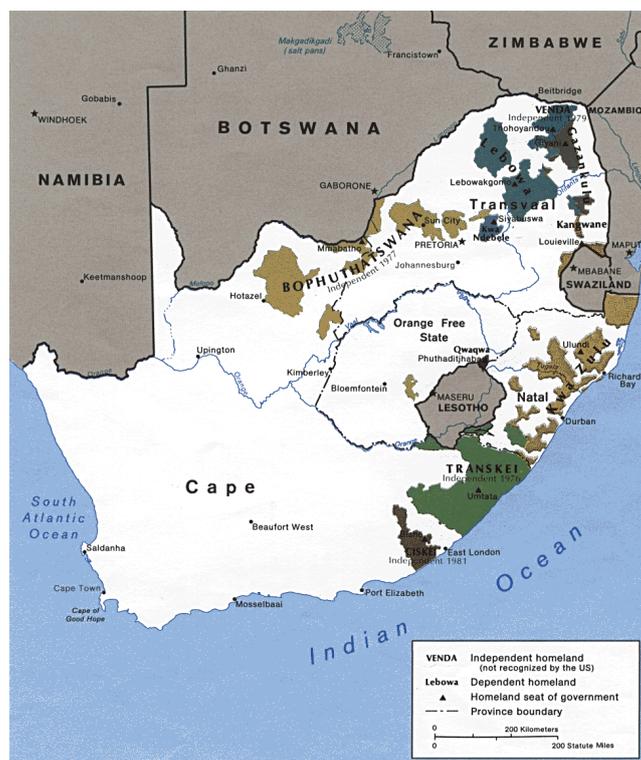
« En 1968, son ami le Prince Bernhard lui demande de créer la section sud-africaine du WWF, qu’il présidera jusqu’en 2003. Anton Rupert a débuté sa carrière dans les années trente en tant que fabricant de cigarettes pour sa petite société, Rembrandt Ltd. Rapidement, celle-ci prend le contrôle de près de 90 % du marché sud-africain de la cigarette, tout en investissant également dans celui des vins et spiritueux. En 1972, Rupert consolide ses activités dans le tabac avec la société canadienne Rothmans. Seize ans plus tard, alors que de nombreux pays décident de boycotter le régime d’apartheid, il s’implante en Suisse et crée le groupe de luxe Richemont. Ce qui lui permet d’acquérir des marques prestigieuses comme Cartier, Montblanc et Alfred Dunhill, ou d’investir dans de nombreuses compagnies financières, minières et industrielles. En 1999, Rupert convertit son holding du tabac en actions de British American Tobacco, le second plus grand cigarettier du monde. Ce qui fait de lui l’un des hommes les plus riches de la planète. Ses activités commerciales dans le luxe et le tabac ne l’empêchent pas de conserver son poste de membre du comité exécutif du WWF International (de 1971 à 1990) et de président du WWF Afrique du Sud. Lors de son décès le 18 janvier 2006, le WWF lui a rendu un vibrant hommage, rappelant son rôle en tant qu’initiateur du Club des 1001, « un fonds fiduciaire très prospère qui a vu mille hommes et femmes de plus de cinquante pays du monde entier contribuer, à hauteur de 10.000 dollars chacun, à créer un fonds de capital de 10 millions de dollars dans le but de couvrir les frais de fonctionnement et les dépenses de conservation du WWF ». Aujourd’hui, l’empire d’Anton Rupert est dirigé par son fils, Johannes, propriétaire de vastes terres en Afrique du Sud, achetées pour être transformées en réserves naturelles. Bien que l’association environnementaliste n’ait jamais contesté l’existence du Club des 1001 (révélée le 1er août 1980 par la revue britannique Private Eye), elle a toujours laissé planer une zone de mystère, renforçant par là son côté énigmatique. De nombreux analystes politiques se sont interrogés au sujet de ce club bien étrange - dont la liste des membres a longtemps été gardée confidentielle -, ainsi que

sur les motivations réelles de ses philanthropes amoureux de la nature et des animaux sauvages, qui sont par ailleurs des acteurs de premier plan du monde de la politique [Anton Rupert était membre du groupe de pression secret Afrikaner Broederbond au service de l'Etat d'apartheid, NDLA] et des affaires. Comment expliquer en effet qu'un homme comme Anton Rupert, qui a « joué un rôle clé dans le développement économique des secteurs commerciaux et industriels sud-africains » - pour reprendre les propos du président sud-africain Thabo Mbeki - ait pu concilier ses affaires à la tête d'entreprises du luxe et son activité de président d'une association qui fait campagne pour réduire « l'empreinte écologique » des citoyens ? »

On voit ici que le secteur des ONG et le monde des affaires s'associent à l'Etat d'apartheid sud-africain pour consolider un régime d'environnementalité basé sur une union des acteurs publics et privés et une fusion des valeurs de souveraineté, de discipline et, fait nouveau, de néo-libéralisme. Le dispositif d'environnementalité sous le régime d'apartheid est mis au service de la consolidation des privilèges des acteurs dominants. Je peux aussi citer l'exemple de la plus ancienne ONG environnementale d'Afrique du Sud, WESSA (*Wildlife and Environmental Society of South Africa*), créée en 1926 et ayant accompagné la création de la plupart des parcs nationaux du pays, se faisant l'apôtre – du moins au départ - d'une vision très sanctuarisée de la protection de la nature (Leonard 2013). Les membres de cette ONG, majoritairement des blancs anglophones, ont aussi tenté d'équilibrer la vision parfois trop politique de la conservation appliquée par la hiérarchie très afrikaner des National Parks Board dans les années 1960 et 1970.

A partir de 1975, les bantoustans (« autonomes » et « indépendants ») du grand apartheid vont pouvoir eux-mêmes créer leurs espaces naturels protégés au sein de leur territoire, comme c'est le cas au Transkei, au KwaZulu, au Lebowa ou au Bophuthatswana (voir figure 74).

Figure 74 : Carte des bantoustans sud-africains (Source : Wiki Commons)



La création des bantoustans, et les initiatives prises par ces derniers de créer des espaces naturels protégés sur leurs territoires sont une autre implication majeure de la valeur disciplinaire (tableau 17). Cette internalisation à l'échelle de ces états de pacotille des valeurs de protection de la nature est tout à fait remarquable. Ainsi, environ une trentaine d'aires protégées sont créées entre 1975 et 1994 dans presque tous les bantoustans sans exception. Certaines réserves naturelles sont directement promulguées dans le cadre juridique d'un bantoustan en particulier, par exemple au KwaZulu sur la base du « KwaZulu Nature Conservation Act » de 1975, alors que d'autres réserves naturelles sont juridiquement rattachées à des textes de lois concernant l'ensemble des territoires « noirs », comme par exemple la référence au « Nature Conservation Act in Black Areas Proclamation » de 1978.

Le cas du bantoustan KwaZulu est particulier car c'est un bantoustan autonome qui a établi sa propre autorité de conservation de la nature. Le KBNR (KwaZulu Bureau of Natural Resources) est une organisation de conservation favorable à la politique générale de l'Inkatha Freedom Party (IFP) et de son leader M.G. Buthelezi. L'intérêt de l'IFP est de faire bénéficier les autorités tribales des revenus de la conservation pour en faire profiter leurs habitants. Le KBNR reconnaît les chefs traditionnels comme les représentants légaux et directs des résidents. Les autorités tribales jugent positivement que les habitants soient dédommagés, et qu'ensuite ils disposent de 25 % des revenus du parc à travers le système de taxe communautaire (*community levy*). En réalité, les gestionnaires et les scientifiques du KBNR sont des Blancs ayant une longue expérience de conservation, sensibles à la politique plutôt collaborationniste du bantoustan menée par M.G. Buthelezi.

Pendant la période de transition entre 1990 et 1994, malgré l'abolition d'une partie des lois d'apartheid, il faut noter que le cadre législatif des bantoustans demeure, et que la presque totalité des aires protégées créées ces années-là, le sont au sein de ces territoires du grand apartheid (tableau 17). Cette accélération du front écologique du grand apartheid résonne comme l'ultime intervention d'un régime discrédité, lié à la presque impossibilité pour le gouvernement de transition d'intervenir directement dans un domaine aussi sensible que celui des questions territoriales et foncières et préférant laisser les administrations des bantoustans achever un travail de conservation de la nature, largement piloté par des experts blancs (figure 75).

Figure 75 : La conservation de la nature au KwaZulu : une illustration de l'héritage de l'*indirect rule* impériale ? (Source : <http://showme.co.za/lifestyle/emerging-from-the-shadows/>, accédé le 17/11/2014)



“Researcher Walther Klinqelhofer (centre) poses in 1980 with staff from the KwaZulu Bureau of Natural Resources. The tusks were recovered from a bull elephant that had been shot by poachers.”

La littérature sur la thématique de la protection de la nature dans le contexte du grand apartheid (en particulier sur cette dernière période), est assez peu fournie mais fait tout de même état de solides contributions sur :

- les relations entre environnement et développement dans les bantoustans (King & Mccusker 2007),
- les questions de foncier et de limites territoriales (Ramutsindela 2007),
- sur le tourisme (Boonzaaier 2012, Strickland-Munro *et al.* 2010)
- ou centrées sur des exemples en particulier comme le parc national du Pilanesberg au Bophuthatswana (Carruthers 2011) ou le parc national du Qwaqwa promulgué par le bantoustan éponyme en 1992 (Slater 2002).

J'ai pour ma part travaillé sur cette problématique au KwaZulu (Guyot 2002, Guyot 2005) et au Transkei avec Julien Dellier (Guyot & Dellier 2009). Ainsi, au sein du bantoustan pseudo-indépendant du Transkei, plusieurs réserves naturelles vont être créées et gérées par des organismes de conservation *ad hoc*. La réserve naturelle littorale de Mkambati est établie en 1977 en lieu et place d'une ancienne léproserie. Dans les années suivantes, trois autres réserves naturelles littorales sont créées : Silaka près de Port St Johns, Hluleka plus au sud et Dwesa-

Cwebe au sud de Coffee Bay (Ntshona *et al.* 2010). Cette dernière fait aussi l'objet d'expulsions de populations.

Dans le bantoustan du KwaZulu, plusieurs nouvelles réserves côtières sont établies au Maputaland : la réserve forestière côtière (*Coastal Forest Reserve*) et la réserve naturelle Kosi Bay (*Nature Reserve*). Ces créations répondent à une logique géopolitique interne à la sphère d'influence zouloue, car les populations du Maputaland sont d'origine Thonga (ethnie proche des populations du sud du Mozambique) et s'opposent depuis longtemps à la féodalité zouloue basée sur les Inkhosi (seigneurs) et Indunas (petits seigneurs). Malgré un système favorable aux populations locales prôné par le KBNR, ces dernières seront quand même expulsées de leurs terres en 1989 pour laisser la place à la réserve naturelle de Kosi Bay, paradis pour pêcheurs blancs (Guyot 2005).

La politique de conservation des bantoustans s'inscrit donc totalement dans la continuité de la politique menée à Pretoria par le gouvernement nationaliste, l'appropriation de la nature dans les Bantoustans se faisant, dans le meilleur des cas, au service d'une pseudo-élite politique noire et d'entrepreneurs blancs, mais surtout au service du développement séparé et de ses contradictions.

La génération géopolitique des fronts écologiques en Afrique du Sud est très fortement reliée à l'évolution des contextes politiques internes sur la période. La protection de la nature est instrumentalisée par les différents gouvernements au pouvoir comme symbole de domination d'un territoire par une minorité de la population. Au sein de cette minorité, Afrikaners et Anglophones essayent de s'affirmer comme étant les plus compétents et les plus efficaces en matière de protection de la nature. Si à l'échelle du monde les héritiers de l'empire colonial britannique ont la réputation d'être des pionniers de la conservation, en Afrique du Sud c'est tout de même un gouvernement boer qui a été le premier à l'origine de la création d'un périmètre protégé.

Malgré un contexte socio-politique très différent, le front écologique en Argentine et au Chili sera aussi très instrumental des politiques territoriales menées au XXème siècle.

II.4.2. En Argentine

D'après (Oyola-Yemaiel 1999), la conquête des grands espaces argentins est comparable à celle des Etats-Unis d'Amérique, dans la mise en tension entre exploitation des ressources naturelles, domination voire extermination des populations autochtones et émergence d'un mouvement de protection de la nature en phase avec le développement d'un tourisme essentiellement montagnard.

“In 1879 the Argentine government launched the Desert Campaign that reached the Nahuel Huapi Lake two years later, having killed or swept the groups of mapuche tribes from the area. The indios were easily defeated, but not the void of desert land that separated the rich Buenos Aires area from the Andean region. The campaign was not followed by a development policy: the original inhabitants were exterminated or dispersed to other regions,

and the land was distributed to the soldiers that fought during the campaign, but the conditions imposed and the lack of support forced them to sell up and thus to leave the area even more desolated.” (Frischknecht 2006, p. 212)

La *Campagne du Désert* (1879-1881) est caractéristique de la conquête de cette *frontière* australe argentine, au sein des espaces du sud de la Pampa et de Patagonie. Les deux fronts principaux de cette conquête « interne » du sud argentin sont ainsi la spoliation foncière des groupes autochtones, en particulier Mapuche, et la consolidation et le contrôle du territoire national face aux prétentions chiliennes sur la Patagonie.

“During the process of nation-building in Argentina and Chile, both countries claimed Patagonia as fundamental: the region's control and occupation were crucial not only for the economic future of each country, but also for defining their political and cultural communities. The first antagonists of these national claims were the numerous and diverse Amerindian tribes (Onas, Yamanes, Tehuelches, Araucanos, and others) that populated the area and fiercely opposed Western intervention. From then on, in the Argentine imagination, Patagonia would always be associated, on the one hand, with war, as a struggle against nature or against a common enemy for control of the area, and on the other hand, with the frustrated fantasy of a Utopia of progress whose success depends on the exploitation and development of the southern region.” (Nouzeilles 1999, pp. 37–38)

La question du remplacement de la *frontière* classique turnérienne par le front écologique est posée dès la fin du XIX^{ème} siècle en la personne de Francisco Moreno et elle est liée à la question de la consolidation des frontières entre l'Argentine et le Chili. Explorateur et naturaliste, Moreno a commencé dès 1873 une série de voyages dans le grand sud Argentin pour y recenser et cartographier les richesses naturelles et archéologiques. Compte tenu de sa grande connaissance des lieux, il sera investi, au tout début du XX^{ème} siècle, par le gouvernement argentin d'une mission de démarcation frontalière pour informer les différends territoriaux entre l'Argentine et le Chili, finalement réglés par un arbitrage de la couronne britannique en 1902. C'est Moreno qui va créer par la suite, en 1923, le premier parc national argentin « parc national du sud » (*Parque Nacional del Sur*) sur une île du lac Nahuel Huapi sur des terres que le gouvernement lui avait cédé en remerciement de ses bons et loyaux services (Oyola-Yemaïel 1999, p. 45). Voici l'argumentaire qu'il développe :

“During my southern excursions...I admired places of exceptional beauty and more than once I commented on the need for the nation to preserve them for the better use of present and future generations, following the example of the United States and other nations that possess great natural parks. [...] Every time I have visited this region [Patagonia] I have said to myself that, once converted into public inalienable property, these lands would shortly become centres of great instrument of human evolution...” Traduit en anglais par Oyola-Yemaïel (1999, p. 49).

Pionnier de la protection de la nature en Argentine, le personnage de Moreno est aussi très symbolique de l'initiation de cette génération d'un front écologique géopolitique. Naturaliste, explorateur mais aussi géographe politique en tant que découpeur de territoires, Moreno est le

premier en Argentine à faire le lien entre la protection de la nature, frontières et consolidation de la souveraineté nationale.

“Natural resources and the docile nature of its natives were the two pillars of Moreno's reinvention of Patagonia. Traces of this struggle for meaning are still present in the tensions between the apocalyptic toponymy left behind by the imperial travelers (Desolation Bay, Desired Port, Hunger Port, and so on), marked by disenchantment and the frustration of imperial desire, and the celebratory, almost chauvinistic names imprinted by Moreno (Argentine Lake, San Martin Lake), which inscribe onto the surface of Patagonian cartography the heroic enterprise of the State advancing into a promising expanse.” (Nouzeilles 1999, p. 39)

Moreno est donc un véritable éco-conquérant. A ce titre, il est le créateur d'un proto-dispositif d'environnementalité basé sur les valeurs de souveraineté (l'expansion de la souveraineté nationale vers la *wilderness* du grand sud) et de vérité (ses analyses en tant que naturaliste font référence au sein de l'*intelligentsia* argentine). Néanmoins, l'infusion des valeurs environnementales dans la société, la sphère politique et le territoire argentins ne sera ni une chose facile ni un processus linéaire compte-tenu des instabilités politiques entre gouvernements civils et militaires et des rivalités entre centralisateurs et fédéralistes¹⁴⁸. Trois sous-périodes peuvent être dégagées au sein de cette génération géopolitique du front écologique argentin. La première (1923-1955) est celle d'un front écologique pionnier marquée par la création de nombreux parcs nationaux frontaliers, instituant la loi de référence sur les parcs nationaux et valorisant le tourisme (en particulier sous le régime de Perón, voir (Scarzanella 2002). La deuxième période (1956-1975) est celle de la fragilité du front écologique liée à l'instabilité politique nationale. La dernière (1976-1983) est celle de la remilitarisation du front écologique associée au pouvoir de la dictature militaire argentine.

¹⁴⁸ Les centralisateurs sont en faveur d'un contrôle de la Nation argentine depuis Buenos Aires alors que les fédéralistes sont en faveur de l'autonomie des Provinces à la manière des Etats-Unis. Aucun des deux camps ne l'a jamais vraiment emporté en Argentine et le pays est donc fédéral mais reste très polarisé sur sa capitale, macrocéphale à l'échelle du pays.

II.4.2.1 Parcs nationaux pionniers et consolidation identitaire du territoire national 1923-1955 : la région pionnière de Bariloche.

Figure 76 : Carte politique de l'Argentine dans les années 1940¹⁴⁹ (Source : Wiki Commons),

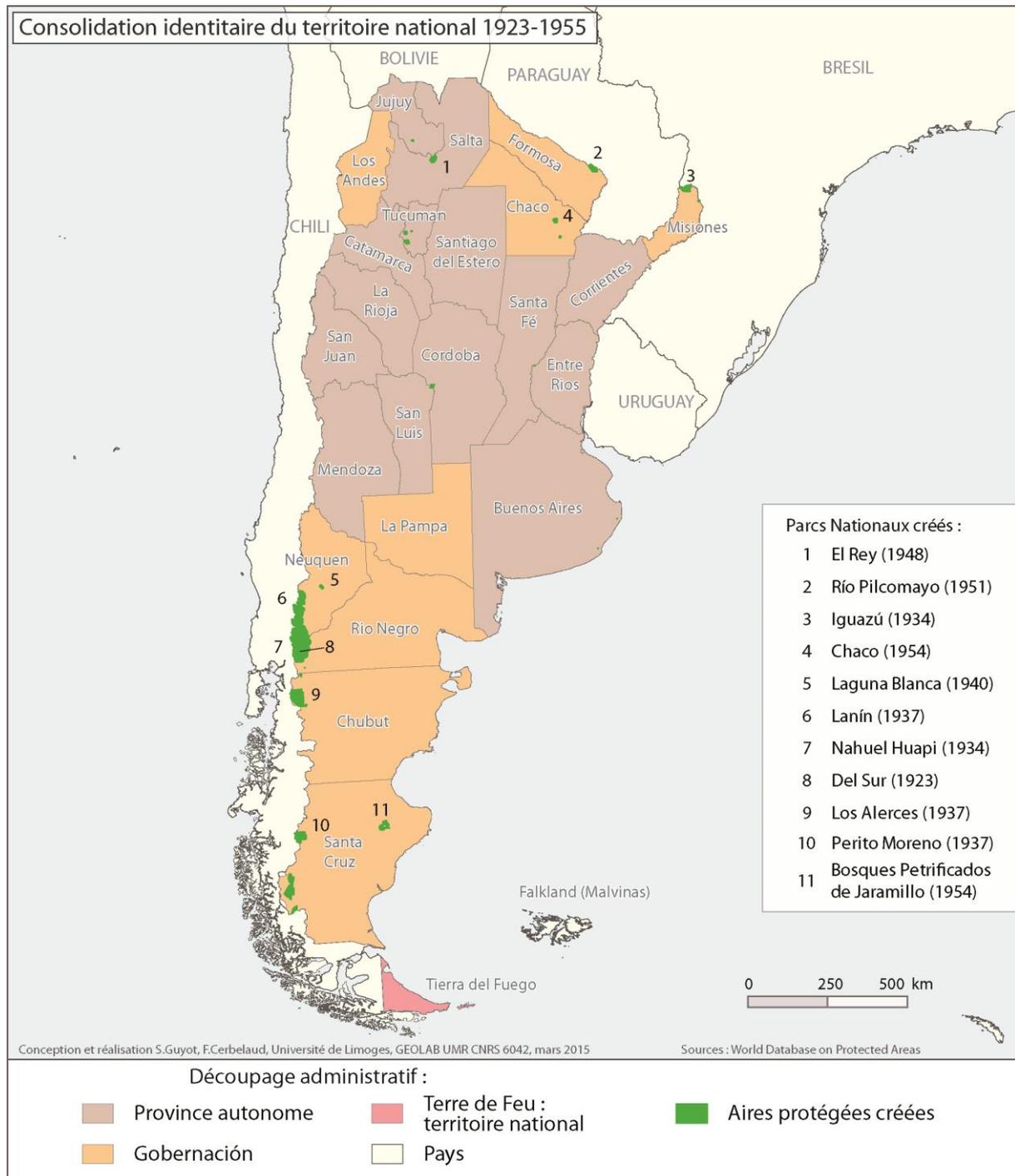


¹⁴⁹ Sur la géographie historique de la formation du territoire argentin, en particulier dans le nord-ouest du pays, voir Benedetti (2005). La question de l'intégration des « gobernaciones » (contrôlées directement depuis Buenos Aires) dans les provinces autonomes est passionnante.

Tableau 18 : Les espaces naturels protégés en Argentine entre 1923 et 1955 (Source : Auteur & Protected Planet) Légende : **En rouge : aires protégées provinciales**

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Parque Nacional del Sur	1923	Parc national	Río Negro
Nahuel Huapi	1934	Parc national	Río Negro et Neuquén (fr Chili)
Iguazu	1934	Parc national	Misiones
Presidencia de la Plaza	1935	Réserve forestière	Chaco
La Florida P.	1936	Parc naturel	
Los Glaciares	1937	Parc national	Santa Cruz (fr Chili)
Lanín	1937	Parc national	Neuquén (fr Chili)
Los Alerces	1937	Parc national	Chubut (fr Chili)
Perito Moreno	1937	Parc national	Santa Cruz (fr Chili)
Laguna Blanca (Neuquén)	1940	Parc national	Neuquén (fr Chili)
Los Sosa	1940	Réserve naturelle	Tucuman
Los Repollos	1941	Réserve forestière	Río Negro
Trevelin	1944	Réserve forestière	Chubut
El Rey	1948	Parc national	Salta (lim Jujuy)
General Belgrano	1948	Réserve forestière	Misiones
General Obligado	1948	Réserve forestière	Chaco
Loma del Medio y Río Azul	1948	Réserve forestière	Chubut
Laguna Salada Grande	1949	Réserve naturelle intégrale	Buenos Aires
Corral de Laguna de Los Padres	1949	Réserve botanique	Buenos Aires
Talar de la Laguna Salada Grande	1949	Réserve forestière	Buenos Aires
Río Pilcomayo	1951	Parc national	Formosa (fr Paraguay)
Santa Ana	1951	Réserve naturelle	Tucuman
Potrero de Yala	1952	Parc provincial	Jujuy
J.D.Perón (Merlo)	1953	Parc provincial	San Luis/Cordoba
Chaco	1954	Parc national	Chaco
Bosques Petrificados	1954	National Monument	Santa Cruz
El Puelo	1955	Réserve forestière	Chubut

Figure 77 : Front écologique géopolitique de consolidation identitaire du territoire national
 (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



L'année 1934 correspond à la création des deux premiers parcs nationaux argentins, très emblématiques, celui de Nahuel Huapi au cœur des Andes Patagoniennes et celui d'Iguazú au niveau des chutes d'eau argentino-brésiliennes (tableau 18), suivi l'année d'après, en 1935, de la naissance de l'organisme public autonome national de protection de la nature, le « service des parcs nationaux » (*Servicio de Parques Nacionales*). Cet organisme a pour objectif de protéger une *wilderness* de type 2, et de réguler – tout en les encourageant – les pratiques touristiques et récréatives (Scarzanella 2002) dans un contexte de développement de l'économie nationale face à la *grande dépression* de 1929, comme le note Valko dans son étude sur la presse internationale de l'époque.

“At the beginning of the twentieth century, the localities of Nahuel Huapi and San Carlos de Bariloche were backed by Germano-Chilean entrepreneurs, and formed a part of a thriving capitalistic emporium that included the first large-scale tourist schemes to market the region as “la suiza chilena y argentina”. Moreover, lands donated in 1903 by Francisco Moreno for a nature reserve had become Parque Nacional Nahuel Huapi. By the 1930s the lake region had developed into a dynamic vacation spot that was regularly promoted on the pages of *El Mundo*. For the newspaper's working-class readers, the advertisements included images of a train, forested terrain, and a list of towns that served as national tourist destinations. It is the railroad that made these locations accessible and permitted members of the urban reading public to imagine interacting with bucolic surroundings unlike their own.” (Valko 2009, p. 79)

Valko montre aussi dans cet article qu'une localité comme San Carlos de Bariloche, localisée au cœur du « nouveau et premier » parc national Nahuel Huapi, à la frontière avec le Chili, n'est associée ni à une représentation paysagère nationale (« la Suisse chilienne et argentine ») ni à une identité nationale argentine propre en raison de son peuplement étranger important composé essentiellement d'Allemands, Suisses et de Chiliens.

“On February 2, 1934 Arlt published an aguafuerte entitled “Chilenizacion de la Patagonia.” In this piece, Arlt [correspondant pour le journal *El Mundo* ndla] wrestled with the issue of nationality, revealing the dearth of Argentine nationals and of state-run institutions in this sector of the homeland. As a district inhabited mostly by foreigners, the reporter's contacts revealed that, for them, Buenos Aires was a nonexistent point of reference. At the core of his report, he observes: *Pueblos formados por extranjeros: alemanes, suizos, ingleses; masas trabajadoras constituidas por chilenos [. . .] han determinado en las poblaciones un olvido de su nacionalidad. Por otra parte, el Estado poco o nada ha hecho en favor de los “pioners” [sic] que se desterraban voluntariamente del mundo civilizado.* While the reporter itemizes the origin of the district's residents using adjectives of nationality like German and Swiss, he also asserts that the populace has “forgotten” their nationality. The author's text implies that residents of a geographic area, recognized as a national territory, are deemed citizens by default. Thus, Arlt's observation further suggests that a region whose inhabitants do not conceive of themselves as Argentine exudes an air of “nationlessness.” (Valko 2009, p. 82)

La création du premier parc national argentin dans cette région n'est donc pas fortuite, il s'agit aussi de « nationaliser » Bariloche. A cet égard, l'action du *Servicio de Parques Nacionales* va être

capitale pour « récupérer » le style européen montagnard de la localité de San Carlos de Bariloche pour le généraliser à l'ensemble du parc national Nahuel Huapi (andinisme, ski, refuges de montagne etc.) et en faire un symbole du patrimoine touristique national, en feignant d'ailleurs d'oublier les nombreux autochtones établis tout autour de San Carlos de Bariloche et même au cœur du parc national (Miniconi & Guyot 2010). La transformation de Bariloche en une destination touristique prisée des habitants de Buenos Aires va aussi permettre de « nationaliser » les représentations paysagères des montagnes du parc Nahuel Huapi, en jouant sur des stratégies d'identification culturelle, à la manière de Mar del Plata pour le littoral argentin.

“Once the railroad arrived in Bariloche in 1934, the Argentine National Parks Commission actively promoted development in the region, including a regional architectural style. According to Levisman de Clusellas, “this style was spread by the National Parks in their desire to make Bariloche a special city, not like other towns and cities of the country that were laid out on the typical Spanish grid, but rather like one of the quaint mountain towns that were the pride of Switzerland and the Tyrol” (14). As a result, the National Parks Commission would sponsor the design and construction of the hotel Llao-Llao in 1939 [voir figure 78], a symbol of the region’s architecture, and a fusion of local and European inspired styles. Thus, the spirit of “colonization illusion and fantasy” that motivated upper-class legislators, businessmen, and architects would transform Bariloche into an elite tourist destination and bring about a strong connection between Bariloche and Buenos Aires (Bandieri, Historia 316). In this case, upper-class residents of the metropolis could reaffirm their civility and superiority by creating the illusion of a regional building style designed by an Argentine architect who resorted to a European model.” (Valko 2009, p. 89)

Figure 78 : L'hôtel de Llao-Llao dans les années 2000 (Source : Miniconi & Guyot 2010)



Bustillo - le premier directeur des *Servicios de Parques Nacionales* – va aussi dans le sens de cette interprétation dans son ouvrage de 1968 “*El despertar de Bariloche*”:

“I did not know much about the specific subject [the National Park], but I had a concept of regional needs and I was especially persuaded of the necessity to make a nation and to occupy a frontier...” (Bustillo 1968, traduit par Frischknecht, 2006, p. 215).

D'autres villes des Andes argentines vont être reconnaissantes des efforts réalisés par l'organisme des parcs nationaux pour les développer au rang de stations touristiques montagnardes mondialement réputées. “The administration created whole communities to support nature based tourism which became the economic base in isolated regions. Today, Bariloche, San Martin de los Andes, El Bolson and El Calafate are independent municipalities that owe their existence to the early efforts of the National Park Service.[...] These works of infrastructure were aimed to affirm sovereignty of the Republic by consolidating frontier territories¹⁵⁰.” Oyola-Yemaiel (2000, p.69 & 77)

Le front écologique initié par l'Etat argentin entre 1934 et 1955 va conduire à la création de parcs nationaux qui seront aussi tous reliés à une « tête de pont » spécifique, officiellement dédiée à la fonction touristique et permettant de matérialiser la présence du contrôle étatique de deux manières : au sein de territoires provinciaux non encore autonomes (front écologique géopolitique interne) et localisés à proximité de frontières internationales conflictuelles (front écologique géopolitique externe).

Le contrôle géopolitique interne est marqué par la localisation de ces parcs nationaux dans des provinces argentines non-encore autonomes et dépendantes directement de l'Etat central (voir figure 76), appelées les *gubernaciones*. C'est le cas pour les parcs situés dans les *gubernaciones* (dates d'autonomie entre parenthèses) de Misiones (1953), Neuquén (1955), Rio Negro (1955), Chubut (1955), Santa Cruz (1956), et Formosa (1955). Au sein de ces territoires, l'organisme de protection de la nature devra faire face à de nombreux conflits, venant des populations autochtones (Mapuche, Guarani) lésées par le passé, et des grands propriétaires terriens favorables à l'autonomie provinciale.

“The establishment of national parks is a lengthy process that involves, among other things, conflicts of interest between various parties interested in the land and in its economic uses. During the early period of the Park Service, these stakeholders included influential landowners who held large tracts near the proposed parks. Others were homesteaders hoping to settle in rich areas or citizens' groups interested in the creation of autonomous provinces. The later were worried that the most valuable lands were being kept under federal control and only the marginal lands were to be passed on as provinces.” (Oyola-Yemaiel 1999, p. 73)

¹⁵⁰ Ceci rejoint l'analyse de Wilson: “The invention of Patagonia as a place is an excellent example of how nature is part of culture, in the sense that every experience of the natural world is always mediated and shaped by rhetorical constructs such as photography, narrative, advertising, and aesthetics, and by institutions such as schooling, tourism, science, and the State.” (Wilson, 1992, p. 12)

La progression du front écologique révèle de nombreuses tensions foncières liées à l'opposition entre l'Etat (central) argentin et ses provinces autonomes. C'est à la fin de cette première sous-période – dans les années 1955 sous la présidence de Perón- que ces gobernaciones deviennent des provinces fédérées autonomes, mais les parcs resteront sous contrôle de l'organisme national de protection de la nature. Néanmoins, à partir de ces années-là, certaines provinces pourront créer leurs propres espaces naturels protégés de statut provincial.

Le contrôle externe est matérialisé par la localisation frontalière avec le Chili, avec le Brésil, et avec le Paraguay de l'ensemble des premiers espaces naturels protégés créés entre 1934 et 1951 (tableau 18). On peut noter l'exception du parc national El Rey créé en 1948 dans la Province de Salta mais tout de même limitrophe de sa province rivale de Jujuy. A cette exception près tous ces premiers parcs nationaux cumulent la localisation dans une *gobernación* dépendant de l'Etat et la proximité frontalière. Ce sont donc des fronts écologiques géopolitiques à la fois internes et externes.

II.4.2.2 Instabilité politique et affaiblissement du front écologique 1956-1975

Tableau 19 : Les espaces naturels protégés argentins entre 1956 et 1975 (Source : Auteur & Protected Planet) Légende : **En rouge, les espaces naturels protégés créés par les provinces autonomes.**

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Pampa del Indio	1957	Parc provincial	Chaco
Cerro Colorado	1957	Réserve naturelle culturelle	Cordoba
Punta Lara	1958	Réserve naturelle intégrale	Buenos Aires
Ernesto Tornquist	1958	Parc provincial	Buenos Aires
Isla Botija	1958	Réserve à usages multiples	Buenos Aires
Río Barca Grande	1958	Réserve naturelle	Buenos Aires
Laguna Carri Laufquen Chica	1959	Parc public	Rio Negro
Tierra del Fuego	1960	Parc national	Tierra del Fuego (fr Chili)
Copahue - Caviahue	1962	Parc provincial	Neuquén (fr Chili)
Virá Pitá	1963	Réserve naturelle stricte	Santa Fe
Guasamayo	1963	Parc provincial	La Rioja
Lihué Calel	1964	Réserve naturelle	La Pampa
Cuartel Lago Epuyén	1964	Réserve forestière	Chubut
El Palmar	1966	Parc national	Entre Ríos
Punta Loma	1967	Réserve faunique	Chubut
Parque Luro	1967	Réserve provinciale de faune et de flore	La Pampa
Isla de los Pájaros	1967	Réserve de faune	Chubut
Punta Norte	1967	Réserve faunique	Chubut
Formosa	1968	Réserve naturelle	Formosa
Copo	1968	Réserve naturelle intégrale	Santiago del Estero (lim. Chaco)
Batea Mahuida	1968	Réserve forestière	Neuquen
La Loca	1968	Réserve naturelle stricte	Santa Fe

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
El Rico	1968	Réserve naturelle provinciale	Santa Fe
Punta Delgada	1969	Réserve touristique provinciale	Chubut
Del Medio - Los Caballos	1970	Parc provincial	Santa Fe
Cayastá	1970	Parc provincial	Santa Fe
Agua Dulce	1970	Réserve de chasse	Formosa
Laguna Hu	1970	Réserve de chasse	Formosa
Litoral Chaqueño	1970	Parc provincial	Corrientes
Lihuel Calel	1971	Parc national	La Pampa
Lago Puelo	1971	Parc national	Chubut (fr Chili)
Valle Fértil	1971	Parc naturelle	La Rioja
Ischigualasto	1971	Parc provincial	Catamarca
El Tromen	1971	Parc provincial	Neuquen
Ischigualasto (o Valle de La Luna)	1971	Parc provincial	San Juan
Lote 5-B Carbajal	1971	Réserve privée	Salta
San Guillermo	1972	Réserve de biosphère	La Rioja
Sierra del Tigre	1973	Réserve naturelle	Buenos Aires
Cabo dos Bahías	1973	Réserve naturelle touristique	Chubut
La Reforma (Univ.)	1973	Réserve naturelle	La Pampa
Sierra de San Javier	1973	Parc universitaire	Tucuman
Lagunas del Epulafquen	1973	Réserve provinciale	Neuquen
Bosque Petrificado Sarmiento	1973	Monument naturel provincial	Chubut
Madrejón Don Felipe	1973	Réserve municipale	Santa Fe
Baritú	1974	Parc national	Salta (fr Bolivie)
Los Arrayanes	1974	Parc national	Neuquen
Golfo San José	1974	Parc marin provincial	Chubut
Límay Mahuida	1974	Réserve naturelle	La Pampa
La Humada	1974	Réserve naturelle	La Pampa
Salitral Levalle	1974	Réserve naturelle Provinciale	La Pampa
Chacharramendi	1974	Réserve naturelle	La Pampa
Pichi Mahuida	1974	Réserve naturelle Provinciale	La Pampa
La Reforma	1974	Réserve naturelle	La Pampa
Punta Pirámides	1974	Réserve naturelle touristique	Chubut

Figure 79 : Affaiblissement du front écologique géopolitique (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Cette seconde sous-période est moins dynamique du point de vue de la production de fronts écologiques (tableau 20) C'est une période très instable du point de vue de l'Etat argentin qui va voir se succéder des coups d'Etat militaires à de très courtes périodes de gouvernements civils démocratiques, ceci induisant un très fort renouvellement des élites administratives, en particulier au sein des parcs nationaux. "Due to the alternation between civilian and military governments and the fact that the former never completed their mandates, there was a lack of administrative continuity and no clarity as to what conservation was and what role the national parks were to perform." (Oyola-Yemaiel 1999, p. 97). De plus, les provinces autonomes vont commencer à prendre en charge la protection de la nature sur leurs territoires et parfois de manière concurrente avec les stratégies de l'organisme fédéral.

La loi sur les parcs nationaux va changer en 1970, en promettant une autonomie renforcée des *Servicios de Parques Nacionales*, qui ne sera que de façade, car l'Etat va reprendre la main sur la hiérarchie administrative. Moins de parcs nationaux vont être créés, et ceux qui le sont vont suivre en partie les mêmes logiques géopolitiques de souveraineté nationale que durant la sous-période précédente, à l'exception de quelques espaces naturels protégés couvrant de nouveaux écosystèmes (Lihuel Calel NP¹⁵¹ par exemple). La matérialisation de l'autorité de l'Etat à proximité de frontières internationales conditionne la création du parc national de Terre de Feu en 1960, au niveau d'une frontière conflictuelle avec le Chili et localisé dans la dernière province encore non autonome, dernière *frontera* du pays. De même, la création du parc national du Lago Puelo en 1971, localisé dans la province du Chubut, est liée à sa position frontalière avec le Chili et la création du parc national de Baritú en 1974, localisé dans la Province de Salta, est liée à sa position frontalière avec la Bolivie, et son accès ne peut se faire que par la Bolivie¹⁵². Un parc provincial est créé en 1962 en suivant la même logique de contrôle frontalier, celui de Copahue – Caviagua, dans la Province de Neuquén à la frontière avec le Chili. Les deux années du retour au pouvoir du Général Peron, puis de son épouse, vont marquer une accélération du nombre d'espaces naturels protégés, manière de montrer que l'Etat central essaye de reprendre le contrôle sur son territoire national.

¹⁵¹ "It is located in the Province of La Pampa and represents the ecotone between the Bosque Espinal and the Stepa Arbustiva. It covers an area of 9,901 ha." (Oyola-Yemaiel 1999, p. 110)

¹⁵² La création du parc national de Baritú est une réminiscence d'un épisode historique de la fin du XIXème siècle montrant l'intérêt pour l'Etat argentin de contrôler cette zone à la frontière de la Bolivie après la perte de la Province de Tarija. « Il exista par ailleurs, entre 1881 et 1884, un projet visant à ce que la province de Salta cédât à la Nation, c'est-à-dire au pouvoir fédéral, ses départements d'Orán, d'Iruya, de Rivadavia, de San Martín et de Santa Victoria, aux fins de constituer le Territoire national d'Orán, avec pour chef-lieu la ville de San Ramón de la Nueva Orán, mais ce projet ne vint jamais à se concrétiser. » http://fr.wikipedia.org/wiki/Provinces_de_l'Argentine, accédé le 23/07/14

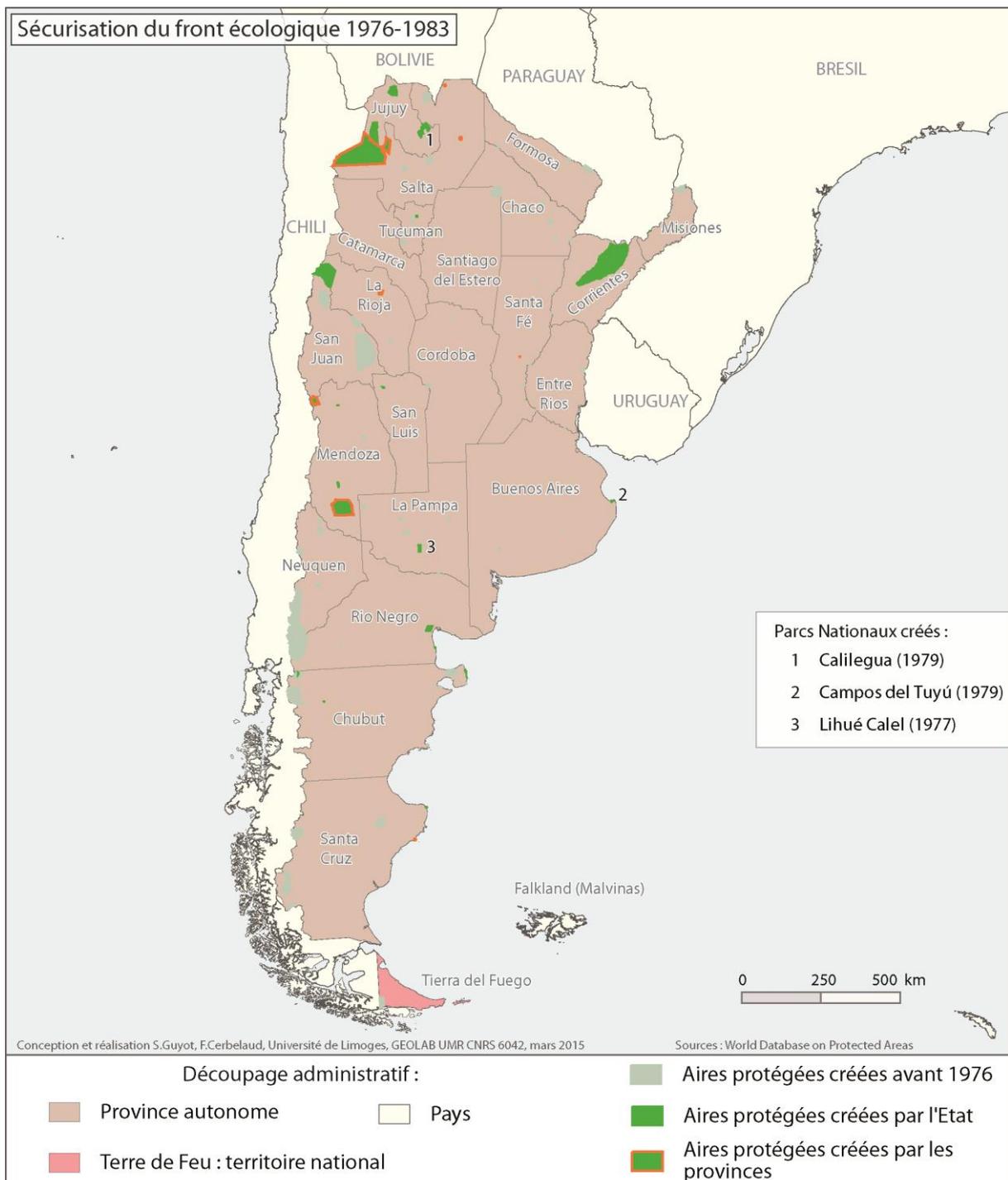
II.4.2.3 Sécurisation du front écologique 1976-1983

Tableau 20 : La sécurisation du front écologique : les espaces naturels protégés argentins entre 1976 et 1983 (Source : Auteur & Protected Planet)

Légende : En rouge, les espaces naturels protégés créés par les provinces autonomes.

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Chancay	1976	Refuge privé de faune sauvage	Misiones
Lihué Calel	1977	Parc national	La Pampa
Bahía Laura	1977	Réserve naturelle provinciale	Santa Cruz
Cabo Blanco	1977	Réserve naturelle	Santa Cruz
Complejo Islote Lobos	1977	Réserve faunique	Rio Negro
Caleta Valdés	1977	Réserve naturelle touristique	Chubut
Playa Granadero Baigorria	1978	Réserve naturelle	Santa Fe
Laguna de los Pozuelos	1979	Monument naturel	Jujuy (fr Bolivie)
Laguna Blanca (Catamarca)	1979	Réserve naturelle intégrale	Neuquen
Calilegua	1979	Parc national	Jujuy (lim Salta)
Campos del Tuyú	1979	Réserve naturelle stricte	Buenos Aires
Isla Caraguatay	1979	Parc provincial	Misiones
Quebracho de la Legua	1979	Réserve naturelle	San Luis
Los Palmares	1979	Réserve provinciale de faune et de flore	Salta
Acambuco	1979	Réserve provinciale de faune et de flore	Salta
Escuela Granja de Esperanza	1979	Provincial Réserve naturelle	Santa Fe
Los Cabrera	1979	Parc provincial	La Rioja
Guaraní	1979	Réserve forestière	Misiones
Corpus	1979	Réserve naturelle	Misiones
Los Andes	1980	Réserve faunique provinciale	Salta (fr Chili, lim Jujuy)
Laguna Brava	1980	Réserve de vigognes	La Rioja (fr Chili)
Laguna de Llancanelo	1980	Réserve faunique	Mendoza
Laguna de los Pozuelos	1980	Réserve de biosphère	Jujuy
Olaroz-Caucharí	1981	Réserve de faune et de flore	Jujuy (fr Chili, lim Salta)
Cinco Chañares	1981	Réserve faunique expérimentale privée	Jujuy
Agua Chiquitas	1982	Réserve naturelle	Rio Negro
Cerro Curumahuida	1982	Réserve forestière	Chubut
El Payén	1982	Réserve provinciale	Mendoza
Iberá	1982	Réserve naturelle	Corrientes
Aconcagua	1983	Parc provincial	Mendoza (fr Chili)
Divisadero Largo	1983	Réserve naturelle	Mendoza
Laguna Aleusco	1983	Réserve naturelle touristique	Chubut

Figure 80 : Sécurisation du front écologique géopolitique (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



J'ai décidé d'isoler cette dernière sous-période en raison de la prise du pouvoir par un régime militaire encore plus dictatorial¹⁵³ que tous les précédents et qui va avoir un impact important sur le territoire argentin, que ce soit d'un point de vue (géo) politique ou humain. Du point de vue de la protection de la nature, la dictature militaire va changer, en 1980, le nom des *Servicios de Parques Nacionales* en Administration des Parcs Nationaux (*Administración de Parques Nacionales* (APN), ce qui montre le glissement sémantique de la notion de service public à celle d'administration plus autoritaire. Un autre glissement peut être constaté dans le registre des valeurs constituant le dispositif d'environnementalité. Si la discipline reste d'actualité, la sécurité vient se surimposer à la souveraineté. Cette valeur de discipline s'illustre essentiellement par le nombre important d'espaces naturels protégés qui vont être créés au sein des provinces autonomes prenant ainsi le relais d'un Etat autoritaire moins préoccupé d'acceptation sociale de la conservation que de de sécurité environnementale nationale. L'espace naturel protégé est instrumentalisé pendant la dictature militaire argentine comme une composante territoriale de la sécurité aux frontières, analyse partagée par Oyola-Yemaiel.

“The original vision of the early conservationists consisted of a relationship between conservation of pristine areas and national sovereignty by creating means of development. This vision was accomplished by facilitating an influx of people to Patagonia. In contrast, the new approach of the military government in 1980 was aimed towards security of frontier areas by military means. In other words, the government reverted the original process by restricting access to nationally protected areas, engaging in a policy of evicting homesteaders and creating a stronger national park police force to protect the environment.” (Oyola-Yemaiel 1999, pp. 113–114)

Cette sécurisation du front écologique se discerne très bien à travers la création d'espaces naturels protégés entre 1976 et 1983 (tableau 20), nationaux (monument national Laguna de los Pozuelos dans la province de Jujuy à la frontière avec la Bolivie) ou provinciaux (parc provincial Aconcagua, sommet le plus haut d'Amérique et frontalier avec le Chili). La création par la province de Salta de la réserve provinciale Los Andes en 1980 et par l'Etat argentin de la réserve Olaroz-Caucharí à la frontière avec le Chili sont emblématiques de cette sécurisation nationale dans un contexte de fortes tensions diplomatiques et frontalières avec le Chili et la Bolivie. Cette sécurisation géopolitique du nord-ouest de l'Argentine rappelle directement l'éphémère *gobernación* de Los Andes qui servait de zone tampon dans les années 1900 entre l'Argentine, le Chili et la Bolivie. Le Territoire national des Andes, constitué en 1899, correspondait ainsi au secteur de la Puna d'Atacama cédé à l'Argentine, et s'étendait sur une partie des actuelles provinces de Jujuy, Salta et Catamarca¹⁵⁴.

¹⁵³ Se succèdent entre 1976 et 1983, les généraux Videla (76-81), Viola (81), Galtieri (81-82) et Bignone (83).

¹⁵⁴ « Il fut en effet, en raison de son infime population et de son très faible développement, démantelé en 1943 et son territoire partagé ensuite entre les trois provinces susmentionnées. » source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Provinces_de_l'Argentine, accédé le 23/07/14.

Figure 81 : Zoom cartographique, nord-ouest argentin (Source : Wiki Commons)



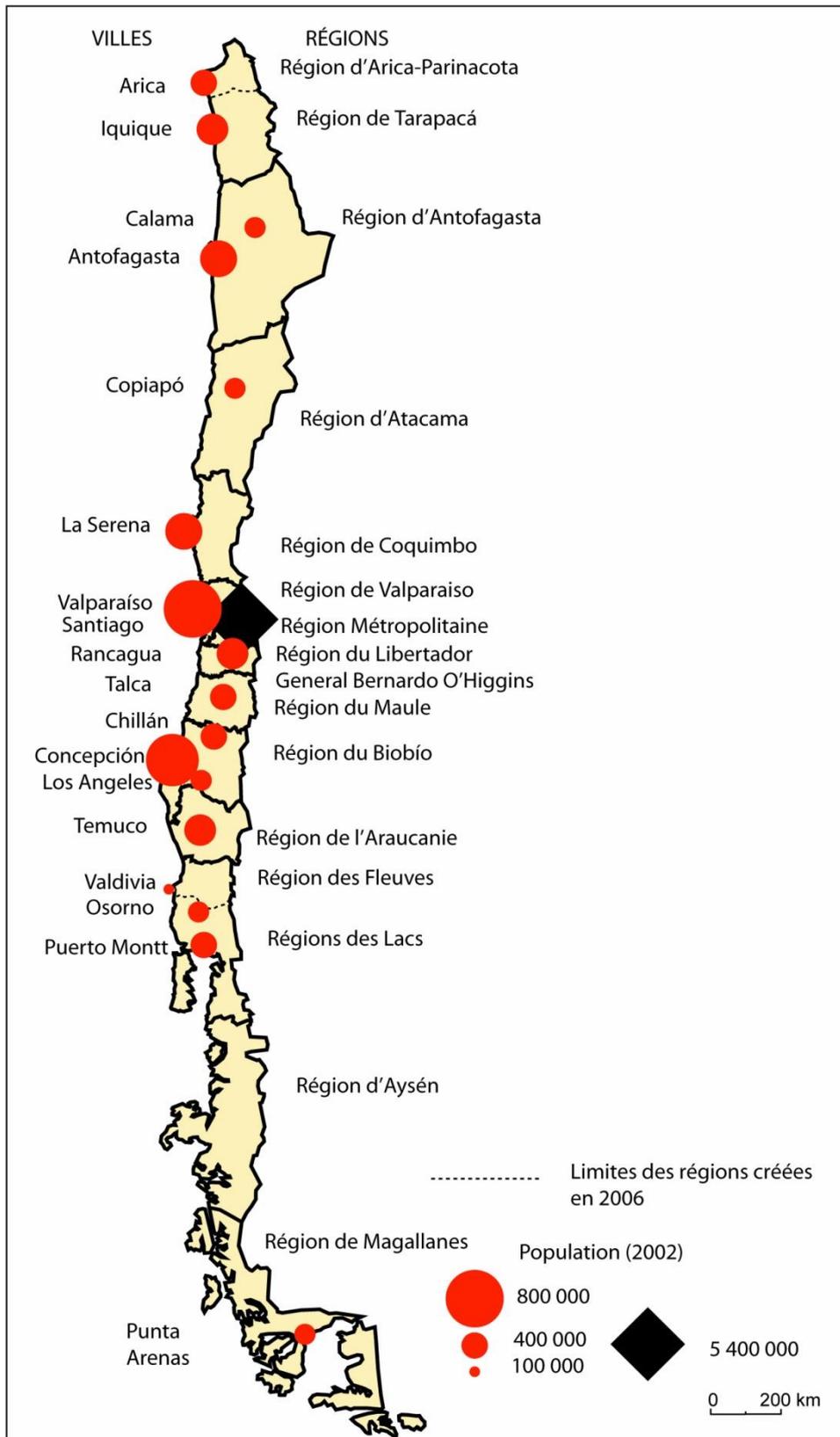
La création du corps national de rangers va matérialiser au cœur des parcs nationaux la volonté de sécurisation voulue par la dictature militaire. “Historically, the Ranger Corps had spoken out against mismanagement of park resources, opposed special interest groups and voiced concerns about operational problems in the field. Yet, it is clear that the police branch of the National Park (Administration) was upgraded during the military regimes coinciding with the aforementioned philosophy of border security.” (Oyola-Yemaïel 1999, p. 118).

En Argentine, le front écologique géopolitique répond avant tout à un besoin de renforcer le contrôle territorial de l’Etat (dominé par sa capitale, Buenos Aires) – puis de ses provinces, à une autre échelle emboîtée - au niveau des marges frontalières du pays, en particulier en Patagonie australe. Un processus d’identification s’est ainsi enclenché entre la capitale et sa bourgeoisie et plusieurs espaces de nature qui deviennent ainsi emblématiques du pays tout entier (chutes d’Iguazu, lac Nahuel Huapi, glaciers patagons etc.). Néanmoins, ce front écologique reste contingent des évolutions politiques internes, et en particulier des instabilités liées à la répétition des régimes militaires. La dictature militaire (1976-1983) apparaît alors comme l’épisode autoritaire argentin qui aura eu le plus d’influence sur les politiques de protection de la nature.

Au Chili, si les parcs nationaux dans les années 1920-1930 sont instrumentaux de la volonté de l’Etat national de contrôler son territoire, on ne va pas retrouver une telle volonté de la part du régime de dictature militaire de Pinochet.

II.4.3. Au Chili

Figure 82 : Cartes du Chili (ensemble et régions) (Source : Velut 2007)



Le contexte d'émergence d'un front écologique géopolitique au Chili présente quelques similitudes avec l'Argentine voisine. L'Etat chilien utilise les premiers espaces naturels protégés pour fixer une frontière internationale disputée mais surtout pour asseoir une logique de contrôle de la *frontière* méridionale, encore mal intégrée au territoire national. Toute comme l'Argentine avec la Conquête du Désert et le contrôle de la Patagonie orientale, il est important de comprendre les étapes qui ont permis à l'Etat chilien, unitaire¹⁵⁵ et indépendant depuis 1818, d'annexer les territoires de l'Araucanie au sud du fleuve Bío-Bío, dominé par les Mapuche durant la période coloniale¹⁵⁶, et de conforter ses positions nationales en Patagonie. Dans les années qui ont suivi l'indépendance, les premières incursions chiliennes en territoire Mapuche se font de manière négociée avec les chefs autochtones et permettent de créer un certain nombre d'enclaves pastorales (Bengoa 2000, Molina 1995). Une seconde étape beaucoup plus autoritariste de la colonisation interne de l'Araucanie a lieu le 2 juillet 1852, avec la promulgation du Décret-Loi n°90 qui institua la création de la Province d'Arauco. Selon le texte officiel, cette province « comprendra dans sa démarcation les territoires indigènes situés au sud du fleuve Bío-Bío et au nord de la Province de Valdivia, et les départements ou sous-délégations des provinces limitrophes, qu'il convient au service public d'ajouter pour le moment, si ainsi l'estime le Président de la République. » (Cité par Sepúlveda 2011). » Cette création provinciale marque le début de la « Pacification de l'Araucanie », dirigée par le général Saavedra, et officialise l'avancée rapide du front de colonisation interne au cœur des terres Mapuche (Rodríguez 1996). Au-delà de la revendication idéologique et des frontières « naturelles » du Chili, cette conquête visait à apporter une solution au problème très concret de l'expansion nécessaire de l'aire de production agricole et de la croissance de l'économie chilienne (Sepúlveda 2011). Les colons s'installèrent en masse, dans le sillage des militaires, ce qui eut pour conséquence d'exercer une forte pression sur ces terres d'outre Bío-Bío. Les premières mesures de l'administration chilienne s'attachèrent à tenter de gérer ces afflux de colons – parmi eux de nombreux Allemands - qui arrivaient au Chili en quête d'un petit « El Dorado ». A l'instar des contextes sud-africain et argentin de la même époque sont élaborées des lois de division foncière, comme la loi cadastrale du 4 décembre 1866, permettant dès 1884 l'établissement de titres de propriété –les Títulos de Merced (T.M.)– devant assurer aux autochtones un droit d'accès réduit à la terre¹⁵⁷ (Sepúlveda 2011) et garantissant à l'Etat la jouissance de grandes superficies de terres fiscales (*tierras fiscales*). En réalité, l'Etat n'a pas eu le temps d'appliquer ces nouvelles règles foncières en raison de mises aux enchères répétées dès 1873, au profit de propriétaires privés qui incarnèrent les débuts du *latifundisme* en Araucanie. Les Mapuche devront alors se contenter de parcelles encore plus petites et l'Etat va perdre *de facto* le contrôle du foncier au profit des grands propriétaires. Au même moment, les troupes militaires chiliennes sont concentrées sur le front septentrional, où la victoire de la guerre du Pacifique

¹⁵⁵ A la différence de l'Argentine et de l'Afrique du Sud, le Chili est un état unitaire centralisé autour de sa capitale Santiago. Ses régions sont des territoires de déconcentration de l'autorité nationale.

¹⁵⁶ Le fleuve Bío-Bío, depuis la signature du Traité de Quilín en 1641, marquait la frontière septentrionale du territoire mapuche.

¹⁵⁷ On parle d'ailleurs des « réductions Mapuche » (*reducciones mapuche*), sur seulement 6% du territoire d'origine (Bengoa 2000, González 1986).

(1879-1883) va permettre au Chili septentrional de s'agrandir aux dépens de la Bolivie et du Pérou.

C'est dans ce contexte territorial et foncier que se met en place le front écologique chilien au début du XX^{ème} siècle. En initiant la protection de zones forestières dans la province d'Arauco, l'Etat cherche à regagner du terrain dans cette région. Il ne met d'ailleurs pas en avant la protection de la *wilderness* et de grands paysages emblématiques mais plutôt la conservation forestière selon un mode ressourciste, analyse corroborée par Velut.

« Les premières initiatives de protection sont dues à l'activité du naturaliste allemand Federico Albert, appelé au Chili par le président José Manuel Balmaceda en 1889. Nommé chef de section au ministère de l'Industrie, il se fait l'avocat d'une politique forestière nationale et préconise la création d'un service des eaux et forêts pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières, établir des plantations d'espèces autochtones et importées, lutter contre la désertification et l'érosion. Ce père putatif des parcs naturels chiliens, qui donne son nom à l'un d'entre eux, ne cherche pas à protéger la nature, mais à en favoriser l'exploitation rationnelle. » (Velut et al. 2009, p. 106)

Je distingue quatre sous-périodes au sein de cette génération géopolitique de fronts écologiques :

- la sous-période pionnière de création de réserves forestières en Araucanie (1907-1925),
- puis la sous-période de création des premiers parcs nationaux selon une logique frontalière et touristique plus assumée (1926-1942),
- la sous-période du contrôle de la *wilderness* des grandes étendues australes coïncidant avec la montée du mouvement écologiste national et international (1943-1972),
- et enfin la sous-période de la dictature militaire institutionnalisant le contrôle néo-libéral de la nature (1973-1988).

II.4.3.1 Un front écologique pionnier ressourciste de contrôle territorial centré sur l'Araucanie 1907-1925

Tableau 21 : Les premiers espaces naturels protégés créés au Chili entre 1907 et 1912 (Source : Auteur)

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation ancienne province ¹⁵⁸ / région actuelle ¹⁵⁹
Malleco	1907	Réserve nationale	Malleco /IX
Alto Bio-Bío	1912	Réserve nationale	Malleco/IX
Llanquihue	1912	Réserve nationale	Llanquihue/X
Villarrica	1912	Réserve nationale	Cautín/IX

¹⁵⁸ Selon la division territoriale entérinée par la constitution de 1925.

¹⁵⁹ Selon la nouvelle division de 2007.

Figure 83 : Front écologique géopolitique de contrôle territorial centré sur l'Araucanie (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



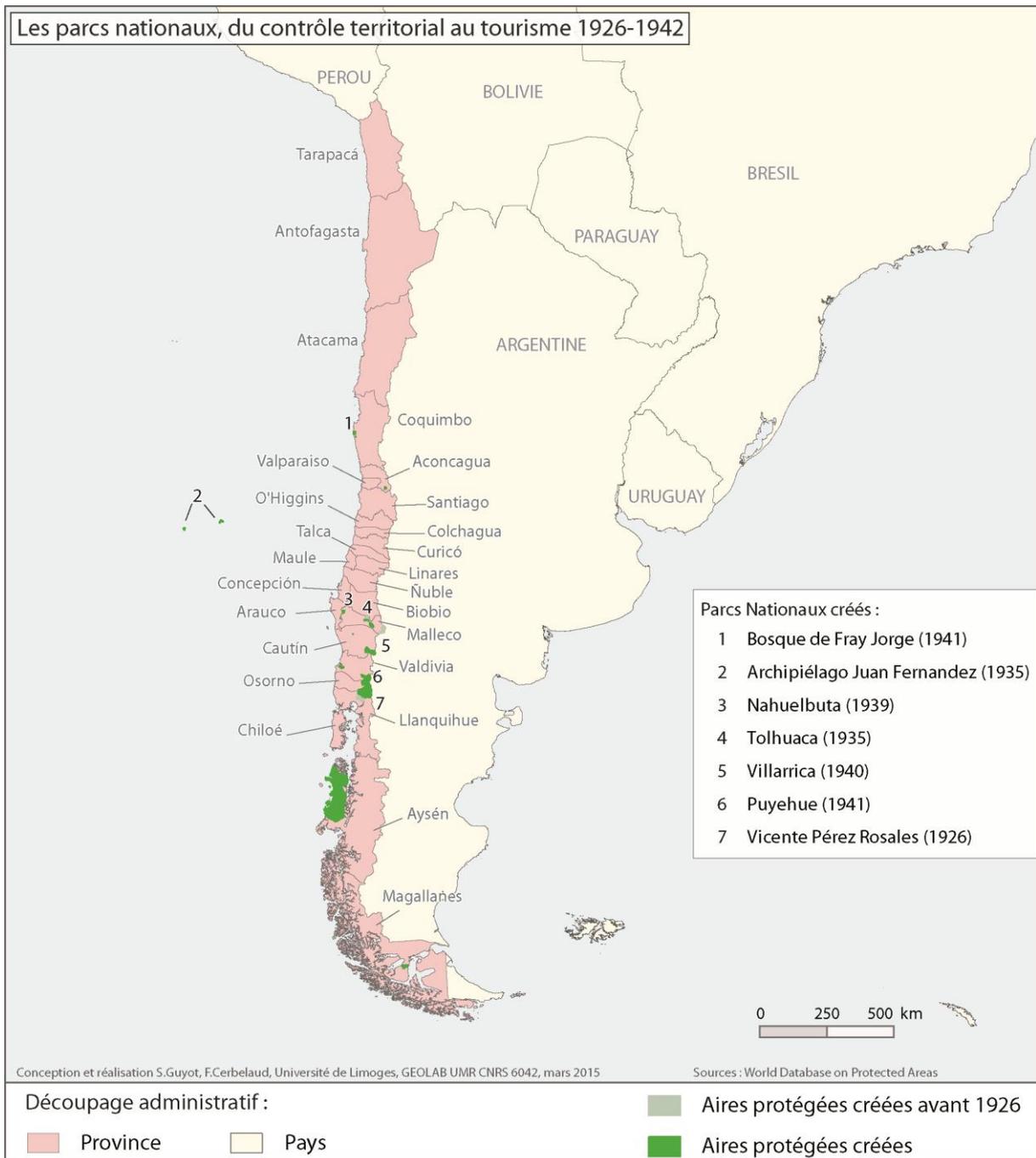
La création d'aires protégées obéit principalement dans cette première sous-période à une logique géopolitique de création de forêts d'État, principalement dans les régions de colonisation du Sud, où il reste encore du foncier domanial (*tierras fiscales*) à soustraire au processus de colonisation interne (Velut *et al.* 2009, p. 106). En outre, l'afflux massif et continu de colons en outre Bío-Bío a impliqué la disparition de milliers d'hectares de forêts primaires brûlées pour laisser place au développement agricole. Pourtant ce n'est pas l'argument environnemental qui va présider à la création de ces réserves forestières. Sepúlveda montre à travers l'exemple de la Réserve Forestière Malleco, première réserve créée au Chili en 1907, « qu'il s'agissait, pour l'État, de reprendre le contrôle d'une ressource forestière alors exploitée par de petites sociétés qui, sans faire acte d'un quelconque droit de propriété sur les terres concernées, en avaient néanmoins l'usufruit (Sepúlveda 2011, p. 367). » La création des trois autres réserves en 1912 (tableau 22) semble vouloir indiquer une reprise de contrôle de l'État sur des forêts encore non-exploitées mais potentiellement utilisables soit par les Mapuche, soit par les colons. L'autre logique de contrôle de l'État est externe et concerne la localisation frontalière de ces réserves dans un contexte d'insécurité frontalière. Cependant, au contraire de l'Argentine qui a créé ses premiers parcs nationaux de manière défensive au sein d'un très vaste territoire, le Chili, pays très étroit faut-il le rappeler, se contente de lui opposer un simple bornage frontalier. Le régime de proto-environnementalité est incarné dans cette sous-période par un État relativement solitaire qui met en exergue essentiellement la valeur de souveraineté dans l'objectif de contrôler territorialement l'accès à des ressources naturelles forestières.

II.4.3.2 Les parcs nationaux, du contrôle territorial au tourisme 1926-1942

Tableau 22 : Les espaces naturels protégés créés au Chili en 1926 et 1941 (Source : Auteur & Protected Planet)

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation PN (province 1930 ; région actuelle)
Vicente Pérez Rosales	1926	Parc national	Llanquihue /X
Valdivia	1929	Réserve nationale	Valdivia/XIV
Malalcahuello	1931	Réserve nationale	Malleco/IX
Magallanes	1932	Réserve nationale	Magallanes/XII
Archipelago Juan Fernandez	1935	Parc national	Valparaiso/V
Río Blanco	1932	Réserve nationale	Aconcagua/V
Tolhuaca	1935	Parc national	Curacautín /IX
Las Guaitecas	1938	Réserve nationale	Aysen/XI
Nahuelbuta	1939	Parc national	Malleco/IX
Cerro Ñielol	1939	Monument naturel	Cautín /IX
Villarrica	1940	Parc national	Cautín /IX
Puyehue	1941	Parc national	Valdivia /XIV
Bosque de Fray Jorge	1941	Parc national	Ovalle /IV
Contulmo	1941	Monument naturel	Arauco/Malleco/VIII/IX

Figure 84 : Front écologique géopolitique, les parcs nationaux du contrôle territorial au tourisme
 (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



D'un point de vue foncier, cette seconde sous-période (tableau 22), poursuit les mêmes objectifs géopolitiques internes de reprise de contrôle par l'Etat de la *frontera*. Klubock montre d'ailleurs comment s'effectue le passage d'une conquête de la *frontera* (nom donné à la région au sud du fleuve Bio-Bio) par les grands propriétaires des haciendas, ayant pour conséquence l'inexorable destruction des forêts autochtones et la progression des surfaces agricoles, à une prise de contrôle de ce territoire par l'Etat chilien dans les années 1930 sous forme d'un front écologique caractérisé par la création de réserves forestières puis de parcs nationaux. "Officials in charge of colonization policy on the frontier placed public land in forest reserves and national parks where it could be managed by foresters and protected by forest guards. Forest laws established a tool for state governance on nature on the frontier." (Klubock 2011, p. 125). Du point de vue des populations locales (autochtones Mapuche et petite paysannerie chilienne), ce passage d'un front d'exploitation à un front écologique est synonyme d'un double processus d'insécurisation foncière : "For peasants, however, the establishment of reserves and parks represented a second moment of enclosure in which their access to forests and mountain meadow was restricted. Rationalized forest management and conservationist policies to protect forests of dwindling species like the araucaria pine severely reduced rural labourers' access to key natural resources, exacerbating inequalities in landownership and the plight of the mushrooming population of the landless rural poor." (Klubock 2011, p. 125). Ce front écologique n'est d'ailleurs que peu appliqué dans les faits car les entreprises privées ont la possibilité d'exploiter du bois au sein des réserves forestières. "[Peasants] discovered that landowners and loggers maintained their access to the forests by winning leases to log, albeit with some supervision by state foresters and surveyors." (Klubock 2011, p. 136). Velut montre aussi le glissement de fonction des espaces naturels protégés, opéré dans les années 1920 vers une fonction plus touristique et récréative, tout en montrant, au diapason de Klubock, la persistance de la menace extractive.

« Ce n'est qu'en 1925 qu'un décret du ministère de la Colonisation crée le « parc national de tourisme » Benjamín Vicuña Mackenna, d'une superficie estimée à 76 000 ha. dans le département de Cautín, destiné à préserver les « beautés scéniques ». Ce parc est par la suite réduit au profit de l'extension de périmètres de colonisation et d'exploitation forestière. Ainsi, on retrouve à l'origine des aires protégées chiliennes une justification de valorisation économique par le tourisme, une mention vague du caractère spectaculaire des paysages et finalement une protection qui recule face à des activités plus rentables. » (Velut et al. 2009, pp. 106–107)

C'est officiellement la Loi sur les Forêts (*Ley de Bosques*) de 1931 qui va instaurer le paradigme de conservation comme base légitime des nouvelles créations d'espaces naturels protégés (Sepúlveda 2011). Le premier parc national « fonctionnel » à être créé est celui de Vicente Perez Rosales en 1926 à la frontière avec l'Argentine au cœur de la région des grands lacs, puis le Parc National Tolhuaca, fondé en 1935 sur une portion de la Réserve Forestière Malleco et au sein duquel « [...] l'établissement de scieries et d'installations anthropiques fut interdite. » (Sepúlveda 2011). Les deux autres parcs nationaux de Villarica et de Puyehue créés en 1940 et 1941 sont aussi frontaliers avec l'Argentine et jouxtent des réductions Mapuche. Le parc national de Puyehue est d'ailleurs établi sur l'initiative de colons allemands, quelques années seulement après la création du parc national

Nahuel Huapi qui le borde côté argentin. Au-delà des tentatives de marquage frontalier par les autorités nationales chiliennes et argentines, ces parcs nationaux émanent aussi de la volonté des nouveaux arrivants – allemands en particulier - de protéger des paysages de montagnes propices à l'andinisme et au ski (création de la station de ski d'Antillanca dans le parc Puyehue). Ces nouveaux acteurs sont alors intégrés de fait dans le régime d'environnementalité.

II.4.3.3 Le front écologique de conquête de la *wilderness frontier* australe 1943-1972

Tableau 23 : Les espaces naturels protégés au Chili entre 1945 et 1972 (Source : Auteur & Protected Planet)

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation PN ancienne province ¹⁶⁰ / région actuelle
Cabo de Hornos	1945	Parc national	Antártica Chilena /XII
Coyhaique	1948	Réserve nationale	Aysen/XI
Conguillío	1950	Réserve nationale	Cautín/IX
Lago Peñuelas	1952	Réserve nationale	Santiago/V
Laguna del Laja	1958	Parc national	Biobío /VIII
Laguna San Rafael	1959	Parc national	Aysén /XI
Torres del Paine	1959	Parc national	Última Esperanza /XII
Cinco Hermanas	1964	Monument naturel	Aysen/XI
Alerce Costero	1964	Monument naturel	Osorno/XIV
Lago Carlota	1965	Réserve nationale	Aysen/XI
Lago Palena	1965	Réserve nationale	Llanquihue/X
Rapa Nui	1966	Parc national	Valparaiso/V
Alberto de Agostini	1965	Parc national	Magallanes /XII
Laguna de los Cisnes	1966	Monument naturel	Magallanes/XII
Los Pingüinos	1966	Monument naturel	Magallanes/XII
Isla Guamblín	1967	Parc national	Aysén /XI
La Campana	1967	Parc national	Valparaiso/V
Nalcas	1967	Réserve nationale	Malleco/IX
Volcán Isluga	1967	Parc national	Tarapacá /I
Huerquehue	1967	Parc national	Cautín /IX
Isla Magdalena	1967	Parc national	Aysén /XI
Río Simpson	1967	Réserve nationale	Aysen/XI
Lago Cochrane	1967	Réserve nationale	Aysen/XI
Lago Jeinimeni	1967	Réserve nationale	Aysen/XI
China Muerta	1968	Réserve nationale	Cautin/IX
Lago Rosselot	1968	Réserve nationale	Aysen/XI
Bernardo O'Higgins	1969	Parc national	Aysén+Magallanes/XI-XII
Lago Las Torres	1969	Réserve nationale	Aysen/XI

¹⁶⁰ Selon la division territoriale entérinée en 1940.

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation PN ancienne province ¹⁶⁰ / région actuelle
Alcalufes	1969	Réserve nationale	Magallanes/XII
Lauca	1970	Parc national	Tarapacá/XV
Pali-Aike	1970	Parc national	Magallanes/XII
Cerro Castillo	1970	Réserve nationale	Aysen/XI
Conguillio	1970	Parc national	Cautín/IX
Las Palmas de Cocalán	1972	Parc national	O'Higgins/VI
Ralco	1972	Réserve nationale	BioBio/VIII
Pichasca	1972	Monument naturel	Coquimbo/IV

Figure 85 : Le front écologique géopolitique de la conquête de la wilderness de la frontière australe (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Le troisième temps de progression du front écologique chilien se fait sur une base d'appropriation foncière relativement aisée au sein des marges territoriales du pays.

“This [third] wave of protected area creation was focused in the “wilderness” or frontier regions of the national territory, both in the southern and the northern ends of the country. Low population, low commercial values, and the lack of land claims by private interests made it much easier to declare protected areas in these harsh environments.” (Pauchard & Villarroel 2002, p. 321)

Le passage à la troisième sous-période au cœur de la seconde guerre mondiale (dans laquelle le Chili était resté neutre) se justifie par la stabilisation de la démocratie chilienne après les phases d'instabilité politique des années 1930 – marquées par un changement éphémère de l'organisation territoriale du pays entre 1927 et 1930- avec l'arrivée au pouvoir du radical Aguirre Cerda. Ce président a la volonté de stabiliser les contours du territoire national chilien, en particulier dans ses périphéries australes. En 1940, il officialise la revendication chilienne sur l'Antarctique et définit les contours du nouveau Chili. Le Chili nouveau s'étend du Pacifique depuis la baie de Mejillones jusqu'au Îles Shetland du Sud, à la latitude 65° Sud et avec l'océan Atlantique depuis la péninsule de San José en latitude 42° Sud jusqu'aux Nouvelles Shetland du Sud, ou au 23° avec une abondance d'excellents ports en chaque océan, et tous utilisables en toute saison. Un simple regard sur une carte de l'Amérique du Sud suffit pour prouver que le Chili, tel qu'il est représenté, possède les clefs de cette vaste portion de l'Atlantique Sud. En outre, en 1940, le Chili est signataire de la “Convención para la protección de la flora y fauna y las bellezas escénicas de América”, appelée aussi « convention de Washington », qui est le premier texte international ratifié par le Chili montrant son intérêt pour la protection de la *wilderness*. Par conséquent, les espaces naturels protégés créés à partir des années 1940 vont se faire au service de ce projet de stabilisation territoriale des marges australes qui comprennent de nombreuses terres vierges (rochers, glaces, forêts autochtones). Le parc national du Cap Horn (actuelle région XII), créé en 1945, est aussi emblématique de la volonté de l'Etat chilien de s'approprier l'île la plus au sud du continent américain et la plus proche du continent Antarctique. Ce parc s'insère d'ailleurs localement dans une géopolitique frontalière complexe avec son voisin argentin, mais témoigne aussi de la volonté du Chili d'exister sur la carte du monde. Le parc national de la Laguna San Rafael en Patagonie (actuelle région XI) et le parc national Torres del Paine sont créés en 1959 (actuelle région XII) et deviennent ainsi des hauts-lieux touristiques.

Les objectifs des deux sous-périodes précédentes ne sont toutefois pas oubliés comme le montre la création de la réserva nationale de Conguillío en 1950 (devenue parc national en 1970) à proximité de Villarica (actuelle région IX). La portée géopolitique de marquage frontalier par rapport au voisin argentin reste d'actualité. Les espaces naturels protégés sont gérés par le ministère de l'agriculture et, en particulier, par le SAG¹⁶¹ (Servicio Agrícola y Ganadero), qui est réputé pour avoir développé des frontières sanitaires au Chili (Hevilla & Molina 2010) pour éviter

¹⁶¹ La référence ne donne pas la temporalité de cette gestion par le SAG.

l'importation d'agents pathogènes venus des pays voisins pouvant menacer les exportations agricoles chiliennes. Le SAG contrôle donc de plusieurs manières les frontières internationales, même si les parcs nationaux semblent moins militarisés, à cette période, que dans l'Argentine voisine. Afin de conserver les écosystèmes semi-désertiques andins du nord et les grands espaces montagneux sauvages du sud, la localisation frontalière reste ainsi une « valeur sûre » pour créer de nouveaux parcs : dans le nord du pays, parc national Volcán Isluga en 1967, et parc National Lauca à la frontière avec la Bolivie en 1970 ; dans le sud, parc national Alberto de Agostini en 1965 et Bernardo O'Higgins en 1969 à la frontière avec l'Argentine.

C'est à la fin de cette sous-période que va s'organiser le mouvement environnemental chilien (Pulgar & Zaccai 2013) avec, par exemple, la création de la CODEFF (*Comité Pro Defensa de la Fauna y Flora*) en 1968 en résonance avec les mouvements conservationnistes nord-américains, issus d'un Chili plutôt conservateur, comme l'explique Carruthers ci-dessous.

“From the conservationist and preservationist impulses of the early twentieth century, to the landmark environmental legislation of the 1960s and 1970s, this model relies on the familiar strategies of advocacy, education, lobbying and litigation that characterise mainstream environmental politics and policy throughout the wealthy north. The ‘conservationists’ practice accommodation and moderate criticism, represented by groups like the National Committee for the Defence of Flora and Fauna (CODEF) and the Defenders of the Chilean Forest. They are prestigious and well established; CODEF dates back to 1963. Their interests, strategies and style of operations are familiar to observers of the North American conservationist/ preservationist tradition, emphasising habitat protection and defence of wild areas, through research, advocacy and education. The commitment to ecosystem preservation can be militant, although conservationists typically avoid ideological battles. Like their first world counterparts, they have a scientific and biological orientation, seldom focused overtly on structural causes of degradation or strategies of national development.” (Carruthers 2001, p. 348 ; 352)

A l'exception de quelques individualités scientifiques, c'est la première fois que des ONG environnementales s'organisent au Chili pour peser sur la protection des espèces animales et végétales menacées. En effet, comme le rappelle Hopkins (1995, p. 17) : “There appears to be little evidence that social movements and political parties had any particular effect on conservation and national parks policy in Chile. If César Caviedes is correct in observing that ‘the Chilean electorate has nurtured messianic expectations most of the time’, it is not likely in the past that much popular attention or political party attention was focused on such undramatic matters as conservation policy.” Le régime d'environnementalité est ainsi surtout composé par l'Etat et par quelques acteurs privés. L'émergence d'associations environnementales indique cependant l'ouverture ce régime d'éco-gouvernementalité à des logiques globales. Si la valeur de souveraineté reste première, la notion de vérité environnementale semble prendre de plus en plus de sens. Cette dynamique par le bas n'est bien sûr pas étrangère au contexte politique chilien pour le moins effervescent. En effet, le début des années 1970 voit l'arrivée au pouvoir de l'Unité Populaire (coalition de partis de gauche) dirigée par Salvador Allende. Ce dernier va établir la CONAF (*Corporación Nacional Forestal*) comme autorité de gestion dédiée aux espaces naturels protégés chiliens forestiers en

particulier. Créée en 1970, elle est ratifiée par décret en avril 1973 quelques mois avant le coup d'Etat. Il faudra alors attendre onze ans pour que la CONAF puisse disposer d'une loi-cadre sur la protection de la nature.

“La Corporación Nacional Forestal (CONAF) es una entidad de derecho privado dependiente del Ministerio de Agricultura, que nace de una modificación de los estatutos de la antigua Corporación de Reforestación mediante Decreto del 19 de abril de 1973 (publicado en el Diario Oficial el 10 de mayo del mismo año), bajo el Gobierno de Don Salvador Allende Gossens, con el objetivo de “contribuir a la conservación, incremento manejo y aprovechamiento de los recursos forestales del país” (CONAF¹⁶²)

L'établissement de la CONAF¹⁶³ est censé faciliter la gestion des espaces naturels protégés en relation avec les usagers et les populations riveraines. En tant que « corporation forestière », le choix de la CONAF indique que ce sont toujours les espaces forestiers qui restent prioritaires dans les politiques de gestion de la nature. Ces espaces forestiers sont aussi des espaces peuplés qui concentrent des priorités sociales et économiques importantes à prendre en considération pour Allende, à la différence des espaces très faiblement peuplés du nord et du sud chilien. Le coup d'Etat militaire de 1973 du général Pinochet va stopper net toutes les tentatives de participation et de coopération lancées, entres autres, autour de la gestion forestière. Ce changement de régime va aussi conduire à un affaiblissement important de l'effervescence de la politique au Chili.

“Chile inherits a long democratic tradition, but an elitist one. At the dawn of General Pinochet's coup of 11 September 1973, Chileans boasted four decades of civilian rule and competitive elections, uninterrupted by military coup, assassination or rebellion. Indeed, with only two brief exceptions, they had experienced 140 years of increasingly democratic institutions. However, this stability was built on a centralised state and a verticalist style of politics. From the presidency to the parliament to the party system, political institutions developed a top-down character, with mass politics tightly controlled from above. Each social sector was politicised and penetrated by strong national parties, impeding the emergence of autonomous base organisations and social movements. Chilean political history thus yielded a comparatively 'overdeveloped' political system, corresponding directly to a comparatively 'underdeveloped' civil society.” (Carruthers 2001, p. 344)

La société civile chilienne va devoir se réorganiser face à la confiscation du pouvoir par Pinochet. Néanmoins ce n'est pas la sphère environnementale qui sera la priorité d'un vaste mouvement clandestin plutôt préoccupé de liberté d'expression et de droits sociaux face à un néolibéralisme ravageur.

¹⁶² <http://www.conaf.cl/quienes-somos/historia/>, accédé le 25/07/2014.

¹⁶³ La CONAF présente la même ambiguïté que les Eaux et Forêts : à la fois conservation et mise en valeur commerciale, un décalage qui est apparu de façon forte pendant la dictature où l'aspect vente de la forêt a été renforcé. (Anne-Laure Amilhat-Szary, communication personnelle).

II.4.3.4 Les paradoxes du front écologique pendant la dictature militaire de Pinochet 1973-1988

Tableau 24 : Les espaces naturels protégés au Chili créés entre 1977 et 1988 (Source : Auteur & Protected Planet)

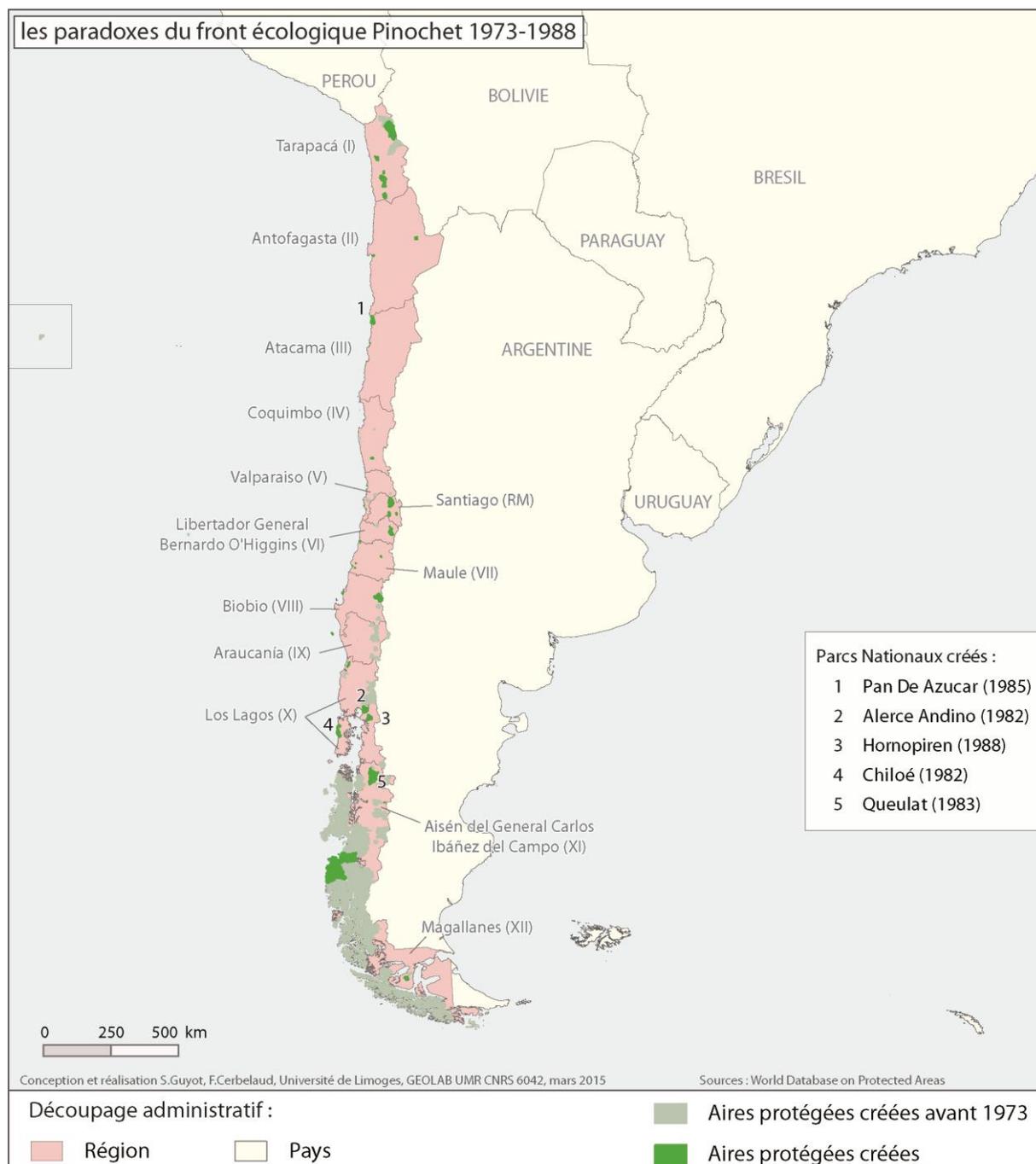
Légende : **En vert : aires protégées existantes qui ont été reproclamées avec un nouveau statut.**

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation PN ancienne région ¹⁶⁴ / région actuelle
Predio Los Nogales	1973	Sanctuaire naturel	Santiago/RM
El Morado	1974	Monument naturel	Santiago/RM
Laguna El Peral	1975	Sanctuaire naturel	Valparaiso/V
Laguna Torca	1975	Sanctuaire naturel	Maule/VII
Alerce Costero	1976	Monument naturel	Llanquihue/X
Fundo Yerba Loca	1976	Sanctuaire naturel	Santiago/RM
Península de Hualpén	1976	Sanctuaire naturel	BioBio/VIII
Alerzales existentes en el Fundo Potrero de Anay	1976	Sanctuaire naturel	Los Lagos/X
Isla Salas y Gómez	1976	Sanctuaire naturel	Valparaiso/V
Islote Adyacente a la Isla de Pascua	1976	Sanctuaire naturel	Valparaiso/V
Laguna Parrillar	1977	Réserve nationale	Magallanes/XII
Ñuble	1978	Réserve nationale	BioBio/VIII
Islote Pajaros Niños	1978	Sanctuaire naturel	Valparaiso/V
Bosque fósil de Punta Pelluco	1978	Sanctuaire naturel	Los Lagos/X
Isla de Cachagua	1979	Sanctuaire naturel	Valparaiso/V
Federico Albert	1981	Réserve nationale	Maule/VII
Radal Siete Tazas	1981	Réserve nationale	Maule/VII
Río Cruces y Chorocomayo	1981	Sanctuaire naturel	Los Lagos/XIV
Efloraciones geológicas formadas por rocas de granito orbicular	1981	Sanctuaire naturel	Atacama/III
Alerce Andino	1982	Parc national	Llanquihue Los Lagos/X
Chiloé	1982	Parc national	Los Lagos/X
Contulmo	1982	Monument naturel	Arauco/Malleco/VIII/IX
Cinco Hermanas	1982	Monument naturel	Aysen/XI
Dos Lagunas	1982	Monument naturel	Aysen/XI
Laguna de los Cisnes	1982	Monument naturel	Magallanes/XII
Los Pingüinos	1982	Monument naturel	Magallanes/XII
Llanquihue	1982	Réserve nationale	Llanquihue/X
Lago Las Torres	1982	Réserve nationale	Aysen/XI
Valle de La Luna y parte de la Sierra de Orbate	1982	Sanctuaire naturel	Antofagosta/II
Islote o Peñon de Peña Blanca y las formaciones rocosas de la Punta de Peña Blanca	1982	Sanctuaire naturel	Valparaiso/V
Isla Magdalena	1983	Parc national	Aysén /XI

¹⁶⁴ Régionalisation de Pinochet de 1976.

Espace naturel protégé	Date de création	Statut	Localisation PN ancienne région ¹⁶⁴ / region actuelle
Queulat	1983	Parc national	Aysén/XI
Salar De Surire	1983	Monument naturel	Tarapaca/XV
Las Vicuñas	1983	Réserve nationale	Tarapaca/XV
Valdivia	1983	Réserve nationale	Valdivia/XIV
Lago Rosselot	1983	Réserve nationale	Aysen/XI
Las Chinchillas	1984	Réserve nationale	Coquímbo/IV
Katalalixar	1984	Réserve nationale	Aysen/XI
La Campana	1985	Parc national	Valparaiso/V
Bernardo O'Higgins	1985	Parc national	Aysén+Magallanes/XI-XII
Pichasca	1985	Monument naturel	Coquimbo/IV
Río Los Cipreses	1985	Réserve nationale	O'Higgins/VI
Laguna Torca	1985	Réserve nationale	Maule/VII
Pan De Azucar	1985	Parc national	Antofagasta/Atacama II/III
Ralco	1987	Réserve nationale	BioBio/VIII
Pampa del Tamarugal	1987	Réserve nationale	Tarapaca/I
Cerro Ñielol	1987	Monument naturel	Cautín /IX
Hornopiren	1988	Parc national	Llanquihue Los Lagos/X
Isla Mocha	1988	Réserve nationale	BioBio/VIII
La Chimba	1988	Réserve nationale	Antofagosta/II
Bosque Fray Jorge	1989	Parc national	Ovalle /IV
Palmas de Cocalan	1989	Parc national	O'Higgins/VI
Río Clarillo	1989	Réserve nationale	Santiago/RM
Isla Cachagua	1989	Monument naturel	Valparaiso/V

Figure 86 : Front écologique géopolitique de la dictature militaire (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Cette dernière sous-période au sein de la génération géopolitique du front écologique chilien est paradoxale à plus d'un titre. Elle commence par une période d'une certaine atonie en termes de créations d'espaces naturels protégés. En effet, aucun nouveau parc national n'est créé entre 1973 et 1982 (tableau 24). Cette atonie s'explique par l'imposition sur le territoire chilien d'un modèle économique néo-libéral très abouti qui a conduit à sa dernière étape la politique ressourciste menée durant les décennies précédentes, c'est-à-dire à l'exploitation *in fine* des ressources, en particulier forestières (Espejo 1980) et minières. Javier Labra, administrateur du parc national de Puyehue, m'a indiqué en 2009 dans un entretien, que toute une partie du parc national avait été cédée sous forme de concession pour l'exploitation forestière durant les premières années de la dictature. D'ailleurs bon nombre d'espaces naturels protégés créés avant 1973 vont subir soit un changement de périmètre, soit un changement de statut et vont donc être « redéclarés » officiellement dans les années 1980, pour permettre justement une meilleure adéquation entre protection et activités économiques (parcs en vert dans le tableau 24).

Si le régime de Pinochet est synonyme d'une certaine extraversion économique sur le plan international, il est synonyme de répression policière massive en déportant et éliminant les opposants politiques et en montant une moitié de la population contre l'autre. Du point de vue de la protection de la nature, les dix premières années de la dictature auraient pu laisser penser que les espaces naturels protégés n'étaient plus que des zones stratégiques sur le plan des ressources mais vidées de leur substance politique. Or, dès le milieu des années 1980, le Chili va se décider à réinvestir un dispositif d'environnementalité en imprimant l'idée néo-libérale dans l'initiation de nouveaux fronts écologiques. L'idée est de rendre à nouveau rentable la protection de la nature en développant le tourisme dans certains grands parcs nationaux emblématiques (Laguna San Rafael) et en facilitant l'accès des acteurs privés aux ressources naturelles par le biais de concessions d'exploitation forestières. Le financement propre de la CONAF – l'organisme de gestion - sera lui aussi dicté par des principes néo-libéraux non-durables comme le principe de la taxe sur les copeaux de bois autochtones destinés à la pâte à papier.

“The entire environmental framework is run through with powerful structural incentives that incline the state to side directly with business and development interests, to the detriment of environmental protection. For example, to meet the neoliberal mandate that government agencies be self-financing, the forestry agency (Corporación Nacional Forestal —CONAF) finances itself by taking a portion of the revenue from the unsustainable ‘chipping’ of southern Chile’s spectacular native forests, destined for export as paper pulp.” (Carruthers 2001, p. 349)

La création, en 1984, de la loi-cadre sur le système national public d'aires forestières protégées (SNASPE¹⁶⁵), va permettre au pays d'adopter et d'adapter les catégories internationales de l'IUCN : “For the first time in Chilean history, protected areas were not only an instrument for forest resource protection or for maintaining scenic or recreational services but also a key element in protecting the whole range of natural ecosystems.” (Pauchard & Villarroel 2002, p. 322). Comme en Afrique du

¹⁶⁵ *Sistema Nacional de Áreas Silvestres Protegidas del Estado*

Sud à la même période, la protection de la nature permet au Chili d'être intégré et légitimé dans des arènes internationales, jetant ainsi un voile discret sur les exactions perpétrées sur les opposants politiques au régime, alors même que les espaces protégés sont un levier supplémentaire au service du néolibéralisme érigé en modèle national.

« Au début des années 1980, la CONAF reclasse les aires protégées : la superficie protégée diminue au Nord et les superficies déclassées sont proposées en concession ou vendues. [...] L'ensemble des aires protégées publiques forme le système national d'aires sauvages protégées de l'État (SNASPE), créé par la loi 18 362 de 1984. Rédigé sous le gouvernement militaire, ce texte prévoit quatre catégories d'aires protégées de l'État¹⁶⁶. [...] La loi envisage explicitement la valorisation économique des aires protégées à partir de l'exploitation rationnelle des ressources, principalement du bois, bien plus que le tourisme. Elle ne prévoit ni aires protégées d'intérêt local ou régional, ni instruments d'intégration des aires protégées dans les territoires où elles se trouvent. Il existe déjà une ambiguïté sur la nature même du patrimoine concerné par la protection. L'incorporation de terrains dans le SNASPE correspond à une façon de gérer le patrimoine foncier de l'État, de manière à en faire un instrument de préservation d'un patrimoine naturel appartenant aussi bien à la nation, pour laquelle il a une valeur identitaire, de ressourcement, ou de support d'activités, qu'à l'humanité tout entière, en tant que réservoir de biodiversité. D'autre part, on cherche à faire de ces terrains des bases d'une valorisation économique, forestière pour certains, et de plus en plus touristique. » (Velut et al. 2009, p. 107)

Dès les années 1982, de nouveaux et nombreux espaces naturels protégés sont créés et correspondent à autant d'intérêts économiques nationaux, comme la création du parc national de Chiloé en 1982 dont l'utilisation sera essentiellement forestière et touristique et se fera largement aux dépens des populations autochtones¹⁶⁷ (Oltremari & Jackson 2006).

Au diapason des luttes politiques clandestines ayant pour but la disparition de la dictature militaire, le mouvement environnemental va connaître aussi durant la seconde partie de cette sous-période sombre une forme de renouveau directement axé sur la critique du régime d'environnementalité néo-libéral comme l'explique précisément Carruthers, dans une des rares publications existantes sur les *environmental politics* au Chili¹⁶⁸.

“An important precursory moment in Chilean environmentalism was the 1983 ‘Scientific Congress of the Environment’, organised by the environmental NGO the Centre for Environmental Research and Planning (CIPMA). In spite of tight media control, the event garnered substantial

¹⁶⁶ Decree Law 18,362 of 1984 created the national public system of protected areas: SNASPE. The purpose of the law was to organize the scattered protected areas around a unified conservation system with the common purpose of protecting Chilean natural resources. The SNASPE adopted the framework of the 1978 IUCN protected area categories to comply with international agreements. Four categories of protected areas were defined: Virgin Region Reserves, National Parks, Natural Monuments, and National Reserves (Pauchard & Villarroel 2002, p. 321).

¹⁶⁷ Entretien réalisé avec un autochtone à Cucao (île de Chiloé) en 2009.

¹⁶⁸ Cet article m'a permis de remettre à jour une bonne partie de mes analyses sur l'évolution des liens entre environnement et politique au Chili depuis les années 1960.

publicity. The military regime responded to rising environmental concern by creating the National Commission for Ecology in 1984. However, environmental protection remained a low priority, and the commission's goals went unfulfilled.” (Carruthers 2001, pp. 352–353)

L'environnement a donc aussi été utilisé par une partie de la société civile chilienne pour pouvoir combattre Pinochet sans l'affronter directement sur le terrain social et des droits fondamentaux. Mais il faut attendre le référendum marquant la fin du régime dictatorial pour que le mouvement environnemental chilien, représenté essentiellement par l'Institut d'Ecologie Politique (IEP) et le Réseau National d'Action Ecologique (RENACE), puisse vraiment être intégré à un nouveau régime d'environnementalité post-autoritaire, comme le souligne Carruthers.

“The modern environmental movement could not take meaningful shape until the return to civilian rule, when it was spurred on by a larger and higher-profile gathering, the 1989 ‘First National Meeting of Environmental Action Organisations’.[...] The ‘ecologists’ are the so-called ‘duros’ (hard-liners), represented by groups like the Institute of Political Ecology (IEP), National Ecological Action Network (RENACE) and Chile Sustentable. Formed by refugees of university repression in the 1980s, they carry forward a tradition of criticism. They conceive the environmentalist crisis broadly, to encompass issues of social and ecological justice. They find the roots of crisis in the priorities of neoliberal development, reinforced by an exclusionary political system. Sustainability and environmental restoration can only be reached through greater equity and a more responsive democracy. These in turn demand not accommodation, but dramatic changes in the political system and economic development strategy. In vision and tactics, they do not shrink from confrontation, hoping that sharpening environmental conflicts might herald the regeneration of a more vibrant civil society.” (Carruthers 2001, pp. 352–353)

Cette société civile environnementale chilienne va cependant avoir du mal à être audible pendant de nombreuses années en raison de la persistance des intérêts et logiques néolibérales au Chili jusqu'à aujourd'hui.

Au Chili, le front écologique géopolitique est essentiellement marqué par deux logiques, la protection de la forêt selon une logique essentiellement ressourciste, et la conquête des marges territoriales australes par l'établissement d'un continuum d'espaces naturels protégés de grande taille, souvent assimilables à des parcs de papier. Jusqu'à l'avènement de l'Unité Populaire, et à la création par Allende de la CONAF, les soubresauts politiques internes au Chili vont relativement peu marquer les politiques de protection de la nature. Avec le régime militaire de Pinochet, après une phase d'hésitation, le front écologique devient un outil politique de plus au service du néolibéralisme économique, logique semble-t-il poursuivie encore aujourd'hui.

II.4.4. Comparaison des générations géopolitiques dans les trois pays

Plusieurs facteurs propres à la génération géopolitique me permettent d'esquisser un tableau comparatif (tableau 25) pour ces trois pays. Il y a d'abord la question du découpage chronologique et thématique interne à chacun des trois pays, qui permet de comprendre la synchronie – ou non – des évolutions politiques des trois pays en relation avec la protection

de la nature. Ensuite, se pose la question du type de protection de la nature mis en place, faune sauvage, *wilderness* et grands paysages ou forêt. Puis, je vais passer en revue plusieurs éléments propres à la génération géopolitique : les liens entre front écologique et protection militaire de la frontière ; le contrôle territorial dans une logique de *frontier* sur des espaces périphériques ; la création de parcs nationaux à des fins nationalistes par un organisme de conservation national dédié ; la rivalité politique entre l'Etat et ses provinces ; l'imposition de valeurs néolibérales ; et les enjeux fonciers et les évictions de populations locales ou autochtones.

L'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili ont en commun de ne pas suivre complètement la chronologie de la génération géopolitique des fronts écologiques, s'établissant généralement entre les années 1910 et 1960. Cette génération va perdurer jusqu'à la fin de leurs régimes autoritaires respectifs (apartheid en Afrique du sud, dictatures militaires en Argentine et au Chili). La génération géopolitique en Afrique du Sud prend le relais de la génération impériale en 1910, au moment de la promulgation de l'Union Sud-Africaine, et tend à « nationaliser » des enjeux de protection jusque-là de nature coloniale. Au Chili et en Argentine, les premières tentatives de protection de la nature, datées respectivement de 1907 et 1923, sont issues des logiques de colonisation interne des frontières australes de ces deux pays. En ce sens, ils partagent avec l'Afrique du Sud le concept d'une appropriation de la nature à des fins de contrôle colonial des terres et incarnée par des processus de spoliation des autochtones, gravés dans le marbre de la loi. Ces trois pays possèdent une frontière interne assez vaste (plus importante pour le Chili et l'Argentine que pour l'Afrique du Sud compte-tenu des distances importantes à la métropole) dont la conquête s'achève au début du XXème siècle pour l'Afrique du Sud et seulement au milieu du XXème siècle pour l'Argentine et le Chili. Si l'Afrique du Sud s'émancipe de la tutelle britannique en 1910, l'Argentine et le Chili sont officiellement indépendants depuis les années 1810 mais cela ne préjuge pas des processus de colonisation interne aux trois pays qui restent importants, encore de nos jours, du fait de l'importance des espaces à très faible densité de population, ce qui est une caractéristique des autres grands pays de l'hémisphère austral (Australie, Nouvelle-Zélande, Brésil, Namibie, Botswana etc.). Les trois pays ont donc en commun d'utiliser la nature pour occuper et contrôler un territoire aux dimensions importantes.

Cependant, la nature n'est ni perçue, ni définie de la même manière dans les trois pays. En Afrique du Sud, la référence à la faune sauvage (*wildlife*), héritage colonial, est prioritaire et va servir à définir les contours du premier parc national (Kruger) en 1926 dans une zone de savane à proximité de la frontière avec la colonie portugaise du Mozambique. La référence à la *wilderness* d'inspiration états-unienne n'est que secondaire, même si elle permet la protection d'un certain nombre de grands paysages emblématiques.

Tableau 25: Grille de lecture comparative aux trois pays pour la génération géopolitique (Source : Auteur)

Génération géopolitique	Afrique du Sud			Argentine			Chili		
	Politique	Front écologique	Politique	Front écologique	Politique	Front écologique	Politique	Front écologique	
1/ Chronologie interne	1900	1902 : fin de la 2 nd e guerre des Boers	génération impériale	1902 : Arbitrage du roi Edouard VII délimitant la frontière entre l'Argentine et le Chili.	1902 : Loi foncière : Titulos de Merced	1907-1925 : Un front écologique pionnier ressourciste de contrôle territorial centré sur l'Araucanie			
	1910	1910 : Union Sud-Africaine	1910-1947 : unité nationale						
	1920	1913 : Native Land Act	1926 : création du parc Kruger						
	1930			1930 : Le président Hipólito Yrigoyen (radical) est renversé par un coup d'Etat militaire.	1923 : création du parc national « del sur »	1926-1942 : Les parcs nationaux, du contrôle territorial au tourisme			
	1940	1948 : premier gouvernement d'Apartheid	1948-1974- Un front écologique d'apartheid centré sur les ex-républiques boers	1946-1955 : Perón instaure un régime fondé sur le « justicialisme »	1934 : création du Servicio de Parques Nacionales	1926 : création du parc national Vicente Perez Rosales			
	1950			1956-1975 : Instabilité politique et	Années 1950 : création de parcs dans les gobernaciones				
	1960	1970 : « grand apartheid »		1973-1974 : retour de Perón	1956-1975 : affaiblissement du front écologique	1940 : définition du Chili « nouveau »			
	1970	1976 : émeutes de Soweto	1975-1994 – Le front écologique fragmenté du grand apartheid	1976-1983 : Dictature militaire	1976-1988 : Sécurisation du front écologique	1968 : création de CODEFF	1943-1972 : la conquête de la wilderness de la frontière australe		
	1980				1980 : création de l'Administración de Parques Nacionales	1970 : Présidence d'Allende	1945 : création du parc national du Cap Horn		
1990					1973-1989 : Dictature de Pinochet	1970 : création de la CONAF			
2/ Types dominants de protection de la nature	- wildlife - wilderness		- wilderness - wildlife					- forêt : ressourcisme et wilderness	
3/ Contrôle frontalier	Oui (Mozambique, Botswana)		Oui (Chili, Bolivie)			Oui (Argentine, Bolivie)			
4/ Contrôle territorial	Oui (littoraux, montagnes, bantoustans)		Oui (Patagonie, Andes)			Oui (Patagonie, Andes, îles Pacifiques)			
5/ Nationalisme	Oui (South African National Parks), parc Kruger		Oui (Administración de Parques Nacionales), parc Nahuel Huapi			Non			
6/ Rivalité Etat / Provinces	Oui (surtout Provinces du Natal et du Cap, anciennes colonies britanniques)		Oui (surtout Provinces de Salta et de Mendoza)			Non (pas de décentralisation)			
7/ Néolibéralisme	Non		Non			oui			
8/ Evictions populations	Oui (populations africaines et autochtones)		Oui (populations autochtones Kolla, Mapuche, Guarani)			Oui (populations autochtones Mapuche, Aymara)			

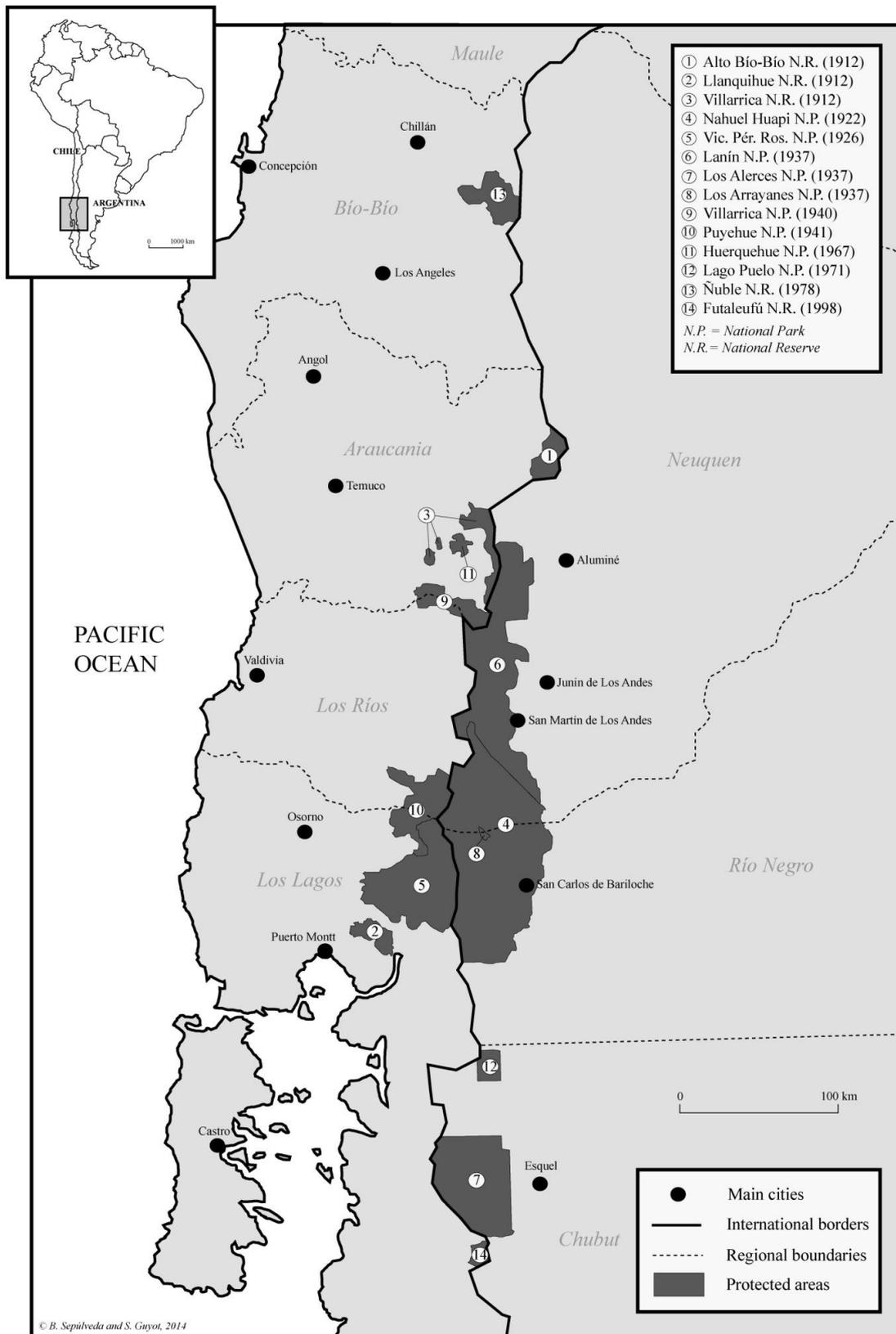
En Argentine, c'est cette référence états-unienne qui l'emporte à la suite des explorations et travaux de Moreno, avec la création du premier parc national del Sur en 1923 sur une île du lac Nahuel Huapi, puis du parc national éponyme en 1934. Au Chili, un peu à la manière des Etats-Unis quatre-vingts ans auparavant, c'est la référence à la ressource forestière qui l'emporte dans un premier temps (1907-1925), héritage de l'idéologie de Pinchot, puis la référence à la *wilderness* va gagner du terrain avec la création en 1926 du premier parc national Perez Rosales au nom de la valorisation touristique des beautés scéniques. Mais le pays ne va jamais totalement trancher entre les deux logiques, compte-tenu de la prégnance de la ressource économique forestière.

Entre les années 1920 et les années 1940 (à quelques années près en fonction des trois pays), l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili vont connaître un contexte assez proche de création de parcs nationaux répondant à plusieurs objectifs communs :

- l'incarnation de la nation dans une nature emblématique (grande faune sauvage pour l'Afrique du Sud, lacs et montagnes pour l'Argentine, volcans et forêts pour le Chili), et dans un organisme national de conservation de la nature (1926 : National Parks Board en Afrique du Sud et 1934 : *Servicio de Parques Nacionales* en Argentine), sauf au Chili¹⁶⁹,
- le contrôle par l'Etat d'un vaste territoire (aux dépens des Mapuche en Argentine et au Chili, aux dépens des Africains en Afrique du Sud)
- la protection géopolitique des frontières (entre l'Argentine, le Chili et la Bolivie, entre l'Afrique du Sud, les colonies portugaises et britanniques).

¹⁶⁹ Il faut attendre 1973 pour la création de la CONAF par Allende. Avant cette date, c'est le ministère de la forêt et de l'agriculture qui s'occupe de gérer les espaces naturels protégés.

Figure 87 : La forte occurrence de localisations frontalières dans les parcs nationaux argentins et chiliens méridionaux (Source : Sepulveda et Guyot, 2014)



Entre les années 1940 et 1970, on assiste à des degrés divers à la redéfinition par les trois Etats des fronts écologiques au service de nouvelles politiques territoriales nationales. Au Chili, en 1940, la définition des limites territoriales du Chili « nouveau » devant inclure le territoire antarctique, implique la création australe de très nombreux parcs en Patagonie afin de contrôler un territoire presque vide et peu approprié par l'Etat pour en assurer la continuité jusqu'au continent blanc. L'avènement du régime d'apartheid en Afrique du Sud en 1948 implique une volonté de réorienter le front écologique vers les espaces des anciennes colonies Boers (Transvaal et Free State) jusque-là délaissés en raison de l'intensité du front de protection dans les anciennes colonies britanniques (Cap et Natal). L'avènement du péronisme en Argentine implique une politique volontariste de protection de la nature au sein des territoires provinciaux non autonomes et dépendants de l'Etat (*gubernaciones*) tout en poursuivant l'effort de protection des frontières internationales. Cependant, l'Afrique du Sud et l'Argentine ont aussi en commun le dynamisme des fronts écologiques initiés par les Provinces. Ces dernières se dotent même parfois d'organismes de conservation de nature à concurrencer le niveau national, comme les Natal Parks Board dans la Province du Natal en Afrique du Sud et le Servicio de Areas Protegidas de la Province de Salta en Argentine. Le Chili n'est pas concerné par cette dynamique n'ayant pas d'échelon politique décentralisé.

Pour la période 1970-1990, les trois pays sont très représentatifs de cette période de transition (voir chapitre 1) entre génération géopolitique et génération globale, où les impératifs globaux de protection de la nature sont mis au service d'enjeux politiques intérieurs. En Afrique du Sud, le poids de très grosses ONG mondialement influentes comme le WWF-Afrique du Sud dirigé par Anton Rupert va permettre une extension sans précédents du front écologique dans tout le pays, et, nouveauté, à partir des années 1970 au sein des bantoustans, Etats africains fantoches pseudo-autonomes ou indépendants à partir de 1976. La réalité de la protection au sein de ces territoires montre une volonté de certaines élites africaines de ne pas s'affranchir des services des environnementalistes blancs, ni des volontés de contrôle (en particulier militaires), au niveau des frontières, par le régime d'apartheid. En Argentine, la dictature militaire va aussi impliquer une remilitarisation du secteur de la protection de la nature avec un contrôle étatique plus affirmé, sans se couper totalement des nouveaux impératifs internationaux (réserves de biosphère). Au Chili, la dictature de Pinochet a pour objectif l'application pleine et entière du néolibéralisme sur tout le territoire national. On assiste d'abord à un arrêt brutal du front écologique, puis à sa reprise tout aussi soudaine en 1982, correspondant à l'application des valeurs néolibérales du dispositif d'environnementalité, avec développement du ressourcisme et de la mise en tourisme. Au sein de cette dernière période de la génération géopolitique, les contextes politiques autoritaires¹⁷⁰ des trois pays étudiés sont assez différents du point de vue de leur durée (longue et continue pour l'Afrique du Sud, longue et discontinue pour le Chili, courte et instable pour l'Argentine) et de leurs impacts

¹⁷⁰ Bystrom montre bien les échanges militaires qui ont eu lieu en termes d'armements et de méthodes de torture entre l'Afrique du Sud, le Chili et l'Argentine à la fin des années 1970.

territoriaux. Ils ont cependant en commun l'instrumentalisation du front écologique au service d'intérêts géopolitiques et géoéconomiques par l'Etat en ayant très peu recours à des formes de contrôle externe (type ONG ou organisations internationales). A partir de 1990, les trois pays auront en commun une ouverture démocratique et internationale de leurs horizons politiques et économiques (Bystrom 2012), marqués par un néolibéralisme démocratique propice à la mise en place d'un nouveau front écologique global de grande ampleur.

II.5. Le front écologique global : attractivité écologique des extrémités de l'hémisphère sud

Depuis le début des années 1990, l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili apparaissent, à des degrés divers, comme des laboratoires des fronts écologiques de la génération globale, plus du point de vue de la diversité et de la rareté de leurs écosystèmes que de l'extension de leur système d'espaces naturels protégés, ou du dynamisme de leurs politiques actuelles en matière de conservation de la nature. De ce point de vue, ce sont des pays où la *frontière* écologique est encore vaste. Durant ces vingt dernières années, compte-tenu de son antériorité dans le domaine de la conservation de la nature, et de la grande faune sauvage en particulier, L'Afrique du Sud s'est affirmée comme un leader international de la conservation de la nature, elle a reçu de nombreux labels internationaux, de l'UNESCO en particulier, et a consolidé des liens avec les très grandes ONG environnementales internationales. L'Argentine a su valoriser la diversité de ses écorégions et a su capter l'attention des organisations internationales et des ONG. Le Chili, un peu à la traîne compte-tenu de la faiblesse de la CONAF, l'organisme national chargé de la protection de la nature, s'impose malgré tout, ces dernières années comme un nouveau front écologique pour de nombreuses ONG environnementales, aidées dans leur travail par la faible implication de l'Etat dans le secteur.

II.5.1. Evolution comparée quantitative et qualitative de la protection

Tableau 26 : Valeurs absolues et relatives de la protection de la nature dans les trois pays (Source : Protected Planet)

Protection de la nature ¹⁷¹	Afrique du Sud	Argentine	Chili	Monde
Espaces naturels protégés terrestres	84,494 km ² / 6.90%	152,257 km ² / 5.47%	125,748 km ² / 16.55%	11,45%
Espaces naturels protégés maritimes	6.49%	1.10%	3.69%	4,29%
Valeur absolue d'espaces naturels protégés	973 [904 terrestres - 39 maritimes]	345 [270 terrestres - 37 maritimes]	250 [191 terrestres - 36 maritimes]	

¹⁷¹ Voir www.protectedplanet.net, accédé le 18/07/2014.

Des trois pays, en valeur absolue, c'est l'Argentine, avec 152257 km² qui possède la plus grande superficie d'espaces naturels protégés, suivie par le Chili (125748 km²) et l'Afrique du Sud (84494 km²). Ces chiffres ne signifient pas grand-chose si ce n'est que l'Argentine est un pays très vaste (près de 2 fois l'Afrique du Sud et de 3 fois le Chili), car il faudrait pouvoir mettre en relation cette superficie avec l'extension totale des écosystèmes vulnérables de chaque pays. En valeur relative le classement est transformé, avec le Chili qui arrive en tête avec 16,55% d'espaces naturels protégés, suivi de l'Afrique du Sud (6,90%) et de l'Argentine (5,47%). Ce second classement est facilement explicable : au Chili, superficie importante d'îles et de montagnes australes peu accessibles, facilement protégeables, qui tend à augmenter sa valeur relative ; en Afrique du Sud et en Argentine : importance des déserts ou des zones semi-arides, espaces souvent délaissés par les politiques de conservation de la nature, qui tend à diminuer leur valeur relative. Si l'on prend en considération le nombre d'espaces naturels protégés terrestres, l'Afrique du Sud est largement en tête avec 904, suivie de 270 pour l'Argentine et de 191 pour le Chili. Ce troisième classement, encore différent, est intéressant car il montre bien l'importance des politiques de conservation de la nature sud-africaine qui ont permis la création d'un nombre important de parcs et de réserves naturelles de statuts différenciés, à des niveaux scalaires diversifiés. Chacun des trois pays arrive donc en tête dans un des classements ce qui montre leur comparabilité en termes d'extension des fronts écologiques. Du point de vue des aires marines protégées, les trois pays ont environ le même nombre de réserves, pour une valeur relative dépendant de la mesure des eaux territoriales de chaque pays. A l'exception du Chili avec ses 16,55% d'espaces naturels terrestres protégés, les deux autres pays se situent en-dessous de la moyenne mondiale en termes de superficies. Mais ces valeurs moyennes n'indiquent rien, ni de la qualité, ni de la rareté, ni de la diversité des écosystèmes et encore moins de l'histoire et des processus contemporains de fronts écologiques, et n'incluent pas les surfaces privées.

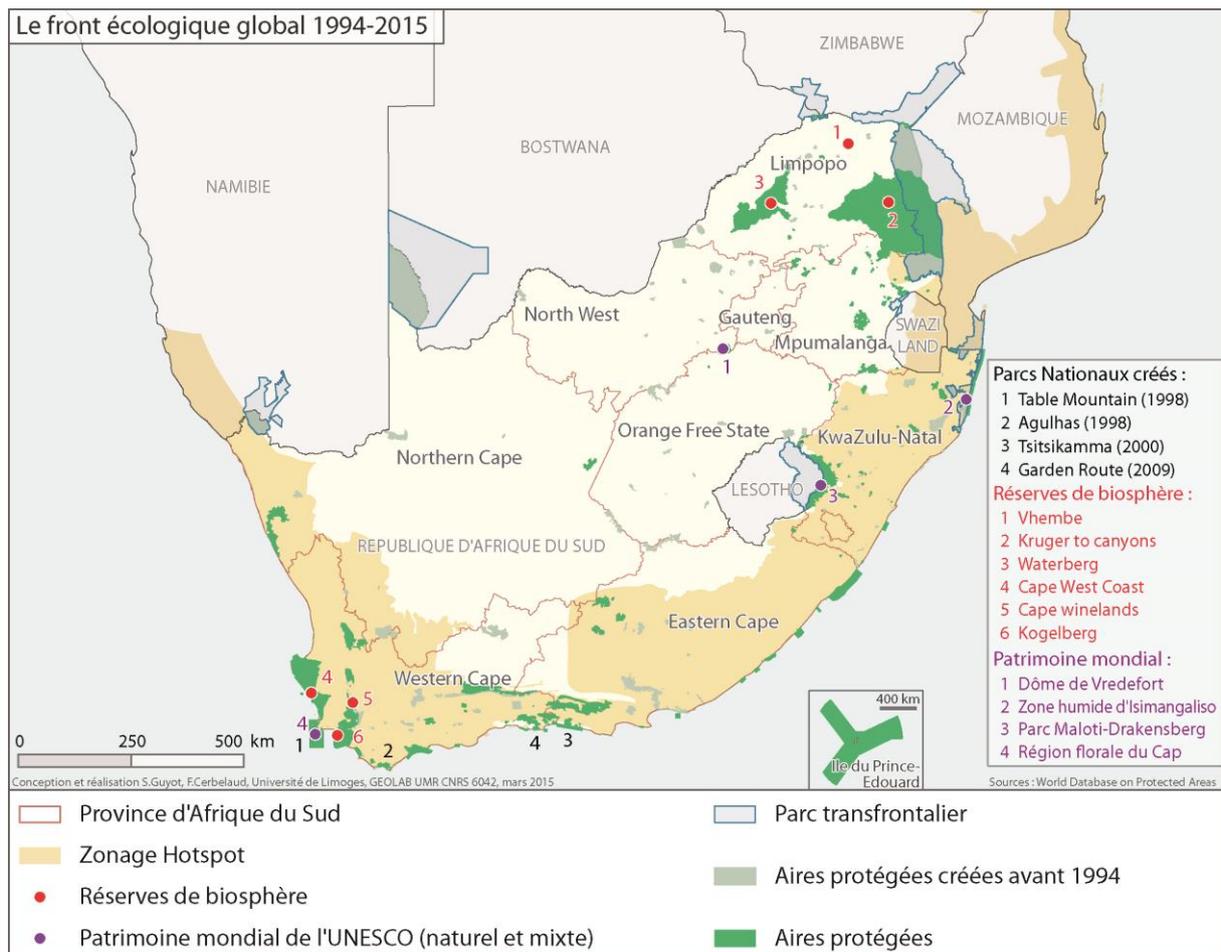
II.5.2. Les dynamiques territoriales et politiques du front écologique global en Afrique du Sud.

Tableau 27 : Les espaces naturels protégés du front écologique global en Afrique du Sud (Source : Auteur & Protected Planet)

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Table Mountain	1998	Parc national	Western Cape
Agulhas	1998	Parc national	Western Cape
Isimangaliso Wetland Park	1999	Autorité nationale, patrimoine Mondial	KwaZulu-Natal
uKhahlamba / Drakensberg Park	2000	Autorité nationale, patrimoine mondial	KwaZulu-Natal
Tsitsikamma	2000	Parc national	Western Cape
Hluleka	2000	Aire de protection marine	Eastern Cape
Dwesa-Cwebe	2000	Aire de protection marine	Eastern Cape
Betty's Bay	2000	Aire de protection marine	Western Cape
De Hoop	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Goukamma	2000	Aire de protection marine	Western Cape

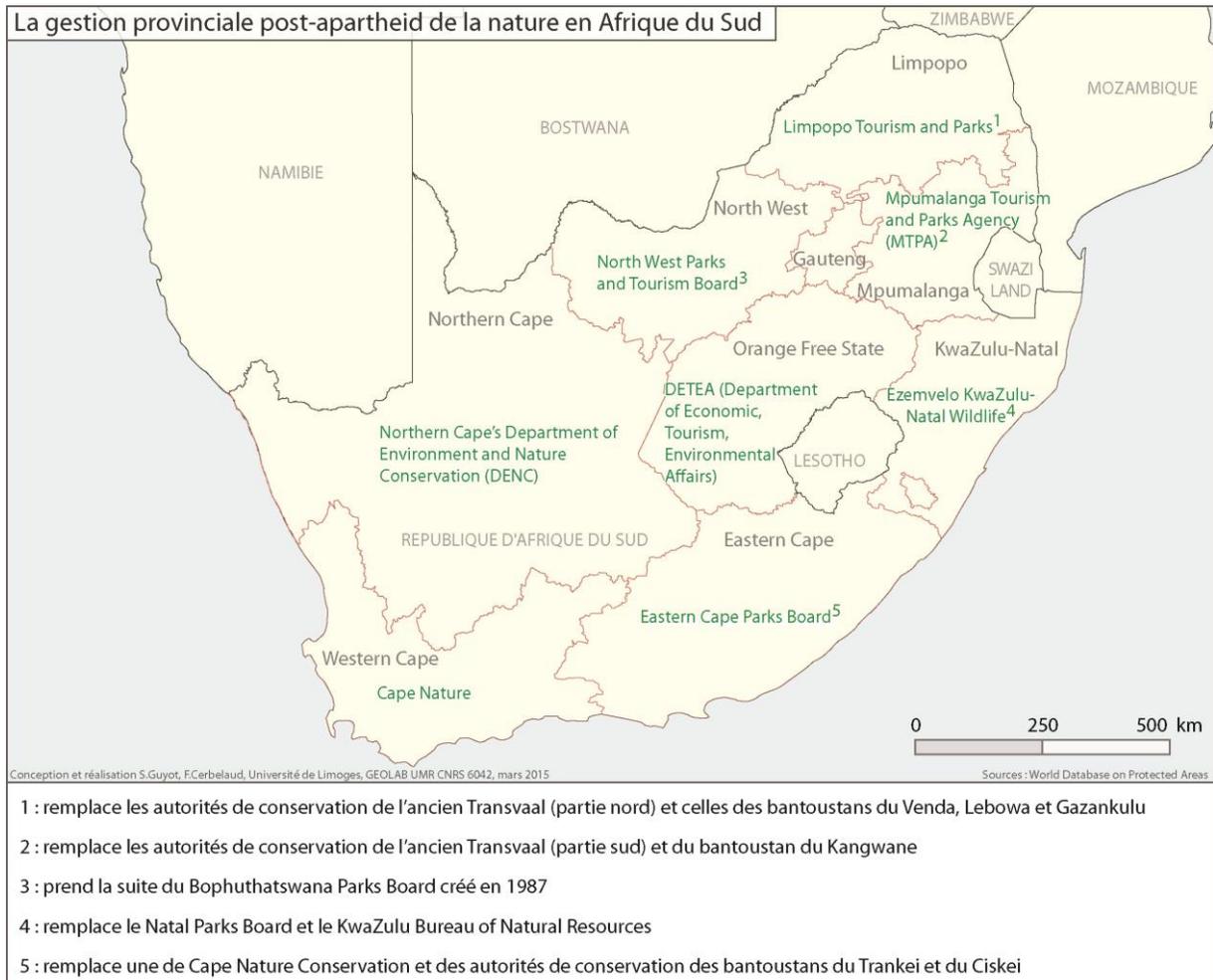
Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Helderberg	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Jutten Island	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Langebaan Lagoon	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Malgas Island	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Maputaland	2000	Aire de protection marine	KwaZulu-Natal
Marcus Island	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Robberg	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Sardinia Bay	2000	Aire de protection marine	Eastern Cape
Sixteen Mile Beach	2000	Aire de protection marine	Western Cape
St. Lucia	2000	Aire de protection marine	KwaZulu-Natal
Trafalgar	2000	Aire de protection marine	KwaZulu-Natal
Tsitsikamma	2000	Aire de protection marine	Western Cape
Selati Game Reserve	2003	Réserve faunique	Limpopo
Hetbad	2003	Réserve naturelle	Limpopo
Table Mountain Parc national	2004	Aire de protection marine	Western Cape
Aliwal Shoal	2004	Aire de protection marine	KwaZulu-Natal
Bird Island Group	2004	Aire de protection marine	Western Cape
Pondoland	2004	Aire de protection marine	Eastern Cape

Figure 88 : Le front écologique global en Afrique du Sud (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



D'un point de vue territorial, le front écologique actuel en Afrique du Sud se localise sur les zones océaniques avec la multiplication d'aires marines protégées. Ceci s'explique à la fois par la difficulté de créer de nouveaux espaces protégés terrestres en raison des problématiques foncières post-apartheid qui visent à sécuriser les populations locales sur leurs terres – en témoigne l'échec de la création du Pondoland National Park sur la Wild Coast (Guyot 2009a) – et par l'application volontariste des nouveaux impératifs globaux de l'IUCN sur les aires marines protégées. Les aires marines protégées ne sont pas toutefois pas sans poser de problèmes d'accès aux ressources marines côtières (Guyot & Mniki 2008). Sont absents du Tableau 27 l'ensemble des espaces naturels protégés privés qui se sont rapidement développés en Afrique du Sud ces dernières années et constituent probablement la partie la plus active du front écologique actuel dans ce pays (Cousins *et al.* 2008).

Figure 89 : La conservation provinciale de la nature en Afrique du Sud (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



D'un point de vue politique, un processus majeur réside dans l'application au secteur de la protection de la nature du nouvel ordre territorial sud-africain décentralisé, basé sur le redécoupage des provinces et des municipalités (districts, communes et métropoles) : création en 1994 d'une nouvelle agence nationale de conservation SANPARK (South African National Parks) en remplacement du National Parks Board ; création d'agences de conservation provinciales, le plus souvent en fusionnant les agences existantes des anciennes provinces blanches et celles des bantoustans. Ainsi, en 1998 a lieu la fusion entre les Natal Parks Board et le KwaZulu Department of Nature Conservation pour créer le Kwazulu-Natal Nature Conservation Services (KZNNCS), renommé Ezemvelo Kwazulu-Natal Wildlife en 2002 pour y intégrer une identité linguistique zouloue¹⁷². De même en 2003 est créé l'Eastern Cape Parks Board pour fusionner le Transkei Department of Agriculture and Forestry, le Ciskei Department of Agriculture, Forestry and Rural Development, et une partie de l'organisme de conservation de la province du Cap. L'autre partie est renommé « Cape Nature » s'occupe de l'ensemble des aires

¹⁷² Voir <http://www.africanconservation.org/in-focus/ezemvelo-kzn-wildlife-formally-launched>, accédé le 17/11/2014.

protégées provinciales du Western Cape. Les parcs provinciaux et les réserves naturelles sont en général gérés par agences provinciales, et les parcs nationaux par SANPARKS.

A la suite de ces restructurations d'échelles de gestion, un certain nombre d'espaces naturels protégés existants ont aussi fusionné, pour en faire des supers parcs, en général gérés par une autorité nationale, et reconnus par un label international de type UNESCO. Se trouvent dans ce cas, l'Isimangaliso Wetland Park sur lequel j'ai fait ma thèse (Guyot 2003), l'uKhahlamba / Drakensberg Park, tous deux administrés par une autorité nationale et gérés par l'agence provinciale de conservation (Ezemvelo KZN Wildlife) et dans une moindre mesure le Table Mountain National Park (Guyot *et al.* 2014) directement géré par SANPARKS.

II.5.3. Les dynamiques territoriales et politiques du front écologique global en Argentine

Tableau 28 : Les espaces naturels protégés du front écologique global en Argentine (Source : Auteur & Protected Planet)

Légende : En noir gras, les parcs nationaux ; en noirs les autres espaces naturels protégés nationaux ; en rouge les parcs et réserves provinciaux.

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Volcán Tupungato	1985	Parc provincial	Mendoza
Telteca	1986	Réserve de faune et de flore	Mendoza
Meseta de Somuncurá	1986	Réserve	Río Negro
Urugua-í	1988	Parc provincial	Misiones
Sierra de las Quijadas	1991	Parc national	San Luis
Isla de los Estados	1991	Réserve Provinciale touristique, historique et écologique	Tierra del Fuego
Mar Chiquita	1991	Réserve naturelle	Cordoba
Costa Atlántica Tierra del Fuego	1992	Réserve naturelle	Tierra del Fuego
El Leoncito	1994	Réserve naturelle stricte Parc national depuis 2002	San Juan
Campo de los Alisos	1996	Parc national	Tucumán
Los Cardones	1996	Parc national	Salta
Talampaya	1997	Parc provincial	La Rioja
Copo	1998	Parc national	Santiago del Estero
San Guillermo	1998	Parc national	San Juan
Mburucuyá	2001	Parc national	Corrientes
Patagonia Austral	2008	Parc marin	Chubut
Campos del Tuyú	2009	Parc national	Buenos Aires
Islas de Santa Fe	2010	Parc national	Santa Fe
Makenke	2012	Parc marin	Santa Cruz
Isla Pingüino	2012	Parc marin	Santa Cruz
El Impenetrable	2014	Parc national	Chaco

Figure 90 : Le front écologique global en Argentine (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)

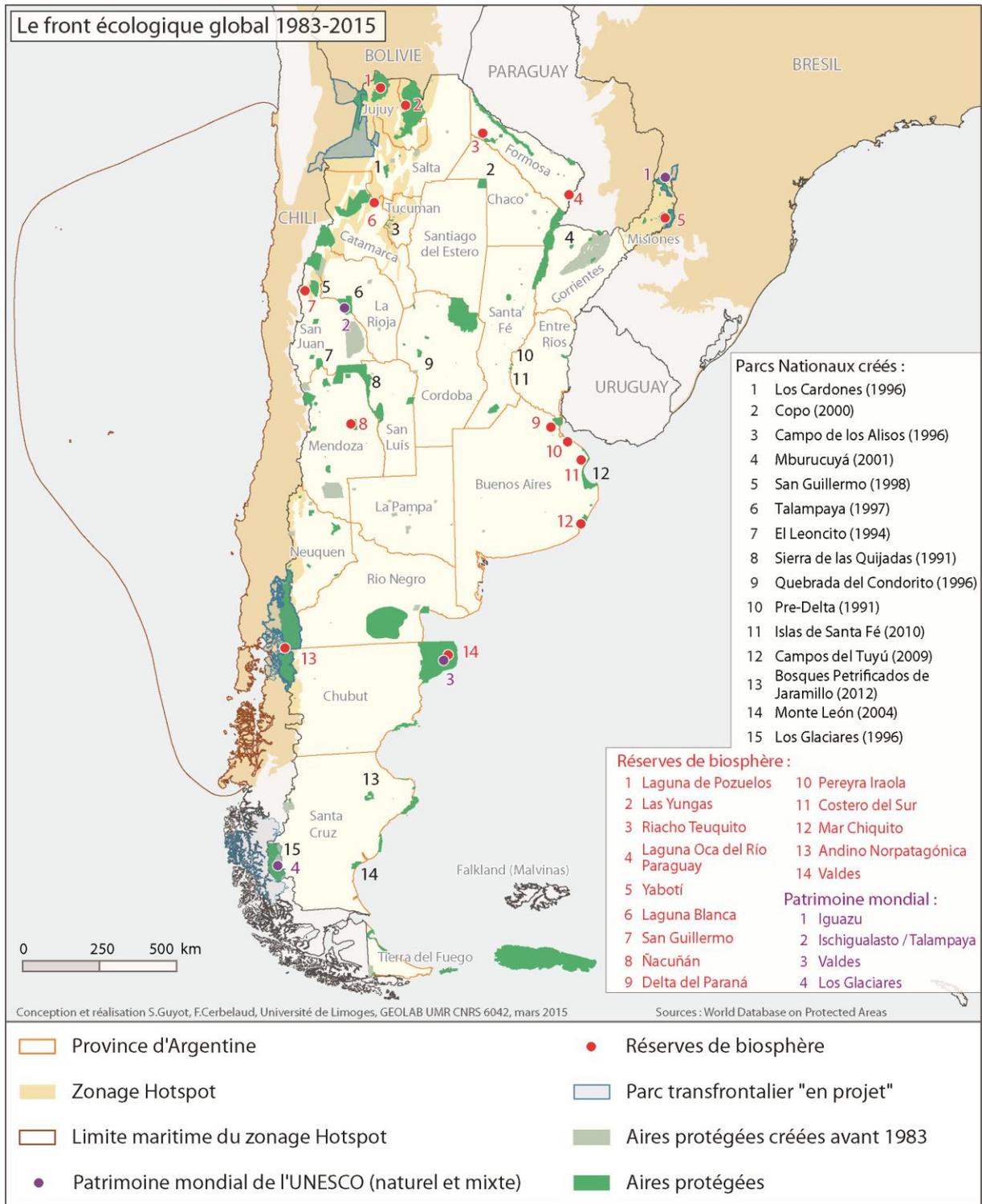
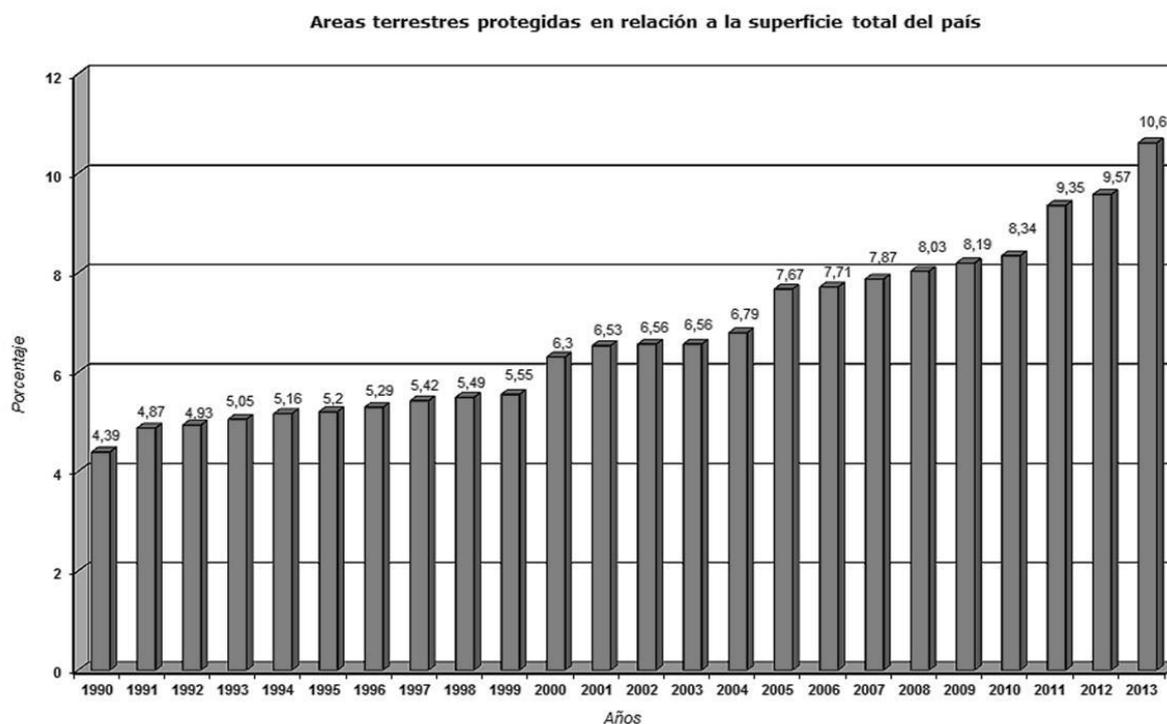


Figure 91 : Évolution des superficies protégées en Argentine depuis 1990 (total catégories IUCN et catégories non IUCN) (Source : <http://www.ambiente.gob.ar/default.asp?IdArticulo=12990>, accédé le 19/11/2014)



D'un point de vue territorial, le front écologique contemporain argentin est assez diversifié et comprend des réserves marines et des espaces naturels protégés terrestres représentatifs d'écosystèmes et de paysages variés localisés dans tout le pays, en conformité avec les préconisations de l'IUCN et des grandes ONG environnementales. A la suite de la promulgation de la loi sur les parcs nationaux de 1980, un réseau national des aires protégées est créé en 1986¹⁷³ pour coordonner l'ensemble des stratégies et des acteurs impliqués dans l'extension des parcs et réserves dans le pays (Oyola-Yemaïel 1999, p. 122) : "Así, hacia 1986, impulsó la organización de la Red Nacional de Áreas Protegidas a fin de coordinar y homogeneizar los conceptos de conservación con las provincias, municipios y privados." (APN, 2014¹⁷⁴)

¹⁷³ Sur la politique argentine après les militaires, voir Rouquié (1984)

¹⁷⁴ <http://www.parquesnacionales.gob.ar/institucional/historia-institucional/>, accédé le 19/11/2014.

Cependant, le régime néolibéral de Menem dans les années 1990 va décider d'une réduction du nombre de créations de parcs nationaux et d'une restructuration de l'agence de conservation. "The ultimate fate of the National Parks service as an autonomous institution may be placed in jeopardy by President Carlos Saul Menem's policies for 'modernizing' the state. [...] Such restructuring is designed to dismantle or privatize inefficient state bureaucracies." (Oyola-Yemaiel 1999, p. 130)

Il faut attendre une reprise de contrôle par l'Etat du secteur de la conservation lors des présidences Kirchner avec la création en 2003 du SIFAP¹⁷⁵ (Système fédéral d'aires protégées, voir figure 92), et la mise en place de quatre grandes régions à gestion déconcentrée au sein de l'APN (*Administración de Parques Nacionales*) : Región Patagonia, Región Centro, Región Noreste et Región Noroeste. Parallèlement, de plus en plus de provinces se dotent d'agences de conservation de la nature, et de systèmes provinciaux d'aires protégées¹⁷⁶, comme depuis 1993 à Mendoza, géré par le *Secretaría de Ambiente y Desarrollo Sustentable*¹⁷⁷ de la province, ou à Misiones, géré par le *Ministerio de Ecología, Recursos Naturales Renovables*¹⁷⁸. Dans certaines provinces, des dynamiques concurrentielles existent entre les agences provinciales, et l'administration des parcs nationaux, en lien avec la création du système provincial d'aires protégées. Par exemple, ce dernier est géré dans la province de Salta depuis 2000 par le *Secretaria de Medio Ambiente y Desarrollo Sustentable*, ce qui rend souvent complexe la gestion conjointe de réserves de biosphère, comme celle des Yungas (Guyot *et al.* 2007).

¹⁷⁵ "El Sistema Federal de Áreas Protegidas se creó en el año 2003 mediante un acuerdo firmado por la Secretaría de Ambiente y Desarrollo Sustentable, la Administración de Parques Nacionales y el Consejo Federal de Medio Ambiente. Establece en su Marco Estatutario, que las Áreas Protegidas son zonas de ecosistemas continentales (terrestres o acuáticos) o costeros/marinos, o una combinación de los mismos, con límites definidos y bajo algún tipo de protección legal, nacional o provincial, que las autoridades competentes de las diferentes jurisdicciones inscriban voluntariamente en el mismo, sin que ello, de modo alguno, signifique una afectación al poder jurisdiccional."

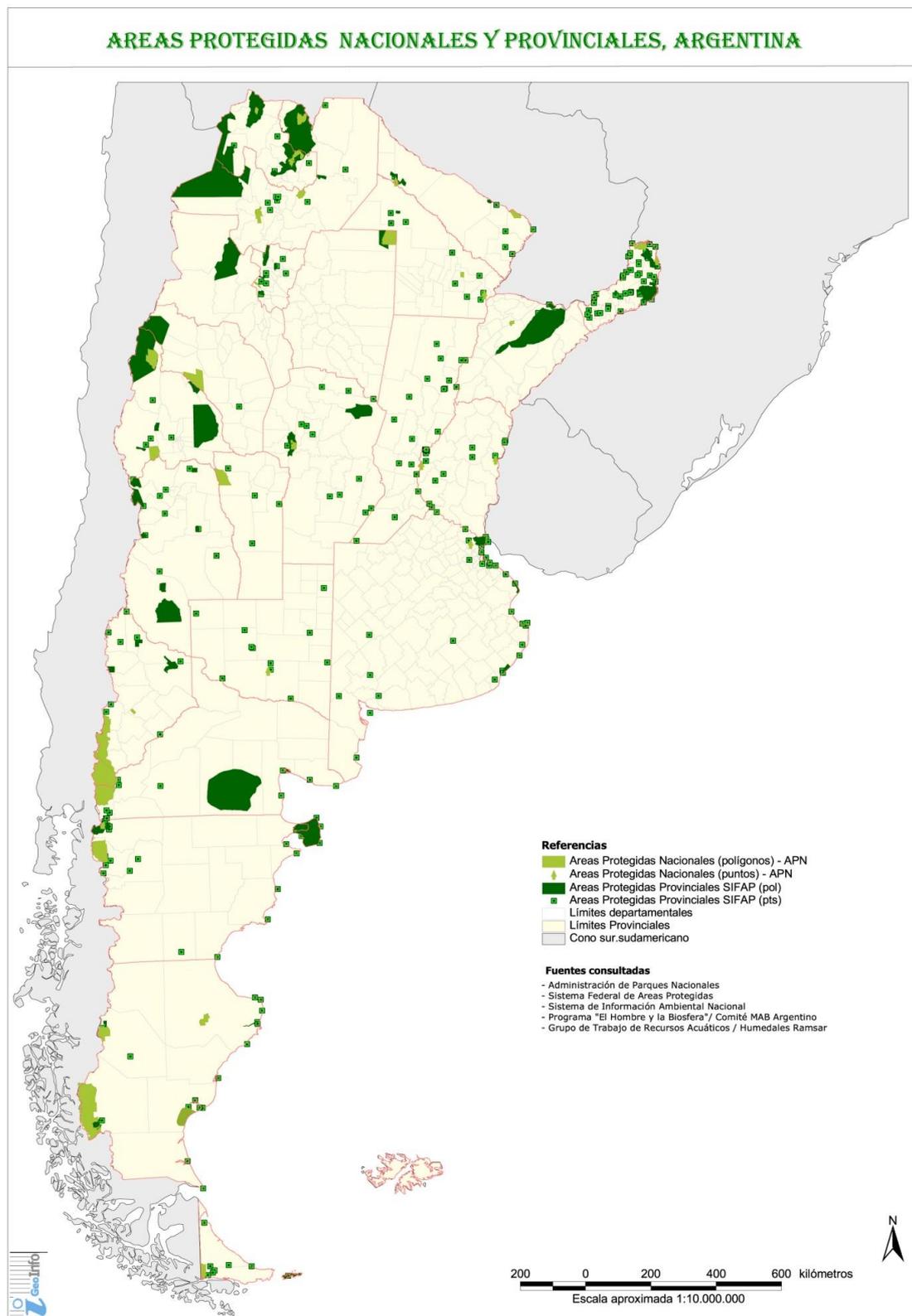
Source : <http://www.ambiente.gov.ar/?idseccion=153>, accédé le 19/11/2014.

¹⁷⁶ "Data provided by the National Network for Technical Cooperation in Protected Areas show that those under federal jurisdiction comprise 26 administrative units, covering 2.8 million ha, while those under the provincial authorities (including the municipalities, universities and privately held land) number 184 and cover 10.2 million ha." Source : <http://www.fao.org/docrep/v2900e/v2900e04.htm>, accede le 19/11/2014.

¹⁷⁷ <http://www.ambiente.mendoza.gov.ar/index.php/areas-protegidas>, accédé le 19/11/2014.

¹⁷⁸ <http://www.ecologia.misiones.gov.ar/ecoweb/index.php/anp-descgen>, accédé le 19/11/2014

Figure 92 : Les aires protégées inscrites au SIFAP argentin (Source : <http://www.ambiente.gov.ar/?IdArticulo=12195>, accédé le 19/11/2014, mise à jour de 2014)



Une autre dynamique intéressante du front écologique global argentin, aux dimensions à la fois politiques et territoriales, est la création du concept de « réserves naturelles de défense » en 2007¹⁷⁹. Cette initiative conduite par le ministère de la défense et l'administration des parcs nationaux, repose sur la signature d'une convention ayant comme objectif de développer des politiques conjointes de conservation de la biodiversité. Des recherches permettent d'attester de la valeur écosystémique d'un certain nombre de domaines fonciers appartenant au ministère de la défense et des forces armées et permettre leur transformation en réserves naturelles. Sept réserves naturelles de défense (*reservas naturales de defensa*) ont été créées (figures 93 et 94) et permettent d'améliorer la couverture nationale du SIFAP (source : <http://www.parquesnacionales.gob.ar/areas-protegidas/reservasnaturalesdeladefensa/>, accédé le 20/11/2014). Pour le moment, ces réserves naturelles conservent leurs fonctions dédiées, par exemple, à l'entraînement militaire. Les réserves naturelles « de défense » relèvent d'un processus d'écologisation des territoires militaires qui suit la logique inverse des premiers parcs nationaux frontaliers argentins où c'était la logique de militarisation de l'espace naturel protégé qui l'emportait. Cette « innovation » relève d'une logique de front écologique post-géopolitique, où les intérêts des militaires et du monde la conservation restent solidaires tout en esquissant une transformation des usages fonciers en faveur des écosystèmes qui deviennent gérés par des civils. Les réserves naturelles de défense dénotent un régime d'environnementalité nourri par les valeurs de discipline et de souveraineté, où les militaires se plient à certaines exigences environnementales tout en prônant une territorialisation « hyper nationale » de la nature, comme le montre l'exemple ci-dessous de la réserve de défense de de la Punta Buenos Aires.

¹⁷⁹ Les dernières réserves naturelles de défense ont été créées fin 2014, voir <http://www.parquesnacionales.gob.ar/2014/12/nuevos-territorios-para-la-conservacion/>, accédé le 12/12/2014.

Figure 93 : Réserves naturelles de défense en Argentine (Source : tiré de <http://www.parquesnacionales.gob.ar/areas-protectadas/reservasnaturalesdeladefensa/>, accédé le 14/11/2014)

Reserva Natural de la Defensa Punta Buenos Aires

El 12 de septiembre de 2008 se transformó en la primera Reserva Natural para la Defensa tras la firma del Convenio Marco de Cooperación celebrado entre el Ministerio de Defensa de la Nación y la Administración de Parques Nacionales.

Reserva Natural de la Defensa Puerto Península

Sus dos fracciones ligadas por las 6.900 hectáreas del Parque Provincial Puerto Península se extienden entre el río Paraná y el Parque Nacional Iguazú, en el ángulo noroeste de la provincia de Misiones.

Reserva Natural de la Defensa Campo Mar Chiquita Dragones de Malvinas

Se encuentra ubicada en la provincia de Buenos Aires, sobre la costa atlántica, junto al balneario homónimo. Es la única albufera que posee la Argentina (laguna costera, conectada directamente con el océano).

Reserva Natural de la Defensa La Calera

Sus 11.377 hectáreas están ubicadas en la zona de transición entre el Chaco Seco y el Espinal. Abarca una porción de las Sierras Chicas y su piedemonte oriental, entre la ciudad de Córdoba, Villa Carlos Paz, el Camino de las Cien Curvas y el río Suquia y la autopista Córdoba - Carlos Paz.

Reserva Natural de la Defensa Baterías - Charles Darwin

Ubicada al sudoeste de la provincia de Buenos Aires, se extiende al pie de lo que supo ser la Farola Monte Hermoso, el primer faro terrestre del país, ubicado en la Base Naval Puerto Belgrano. Se creó a partir de un Protocolo firmado entre la Armada Argentina y la Administración de Parques Nacionales.

Reserva Natural de la Defensa Campo Garabato

Se ubica en el norte de la provincia de Santa Fe, entre el río Paraná y los Bajos Submeridionales.

Reserva Natural de la Defensa Isla del Tala

Se ubica en el noreste de la provincia de Santa Fe, a 15 kilómetros de la ciudad de Reconquista.

Figure 94 : Exemple de la *reserva natural de defensa* de la Punta Buenos Aires (Source : <http://www.parquesnacionales.gob.ar/areas-protegidas/reservasnaturalesdeladefensa/>, accédé le 14/11/2014)

Reserva Natural de la Defensa Punta Buenos Aires

El 12 de septiembre de 2008 se transformó en la primera Reserva Natural para la Defensa tras la firma del Convenio Marco de Cooperación celebrado entre el Ministerio de Defensa de la Nación y la Administración de Parques Nacionales.

Sus 7.000 hectáreas de Estepa Patagónica y Mar Argentino constituyen un valioso aporte al buen manejo del Área Natural Protegida Península Valdés, fruto de los esfuerzos que la provincia de Chubut ha desplegado desde 1967 para proteger esta región.

Esta Reserva permitirá que el Estado Nacional trabaje en conjunto con la provincia de Chubut en el cuidado de la *ballena franca austral*, especie declarada Monumento Natural de la Nación.

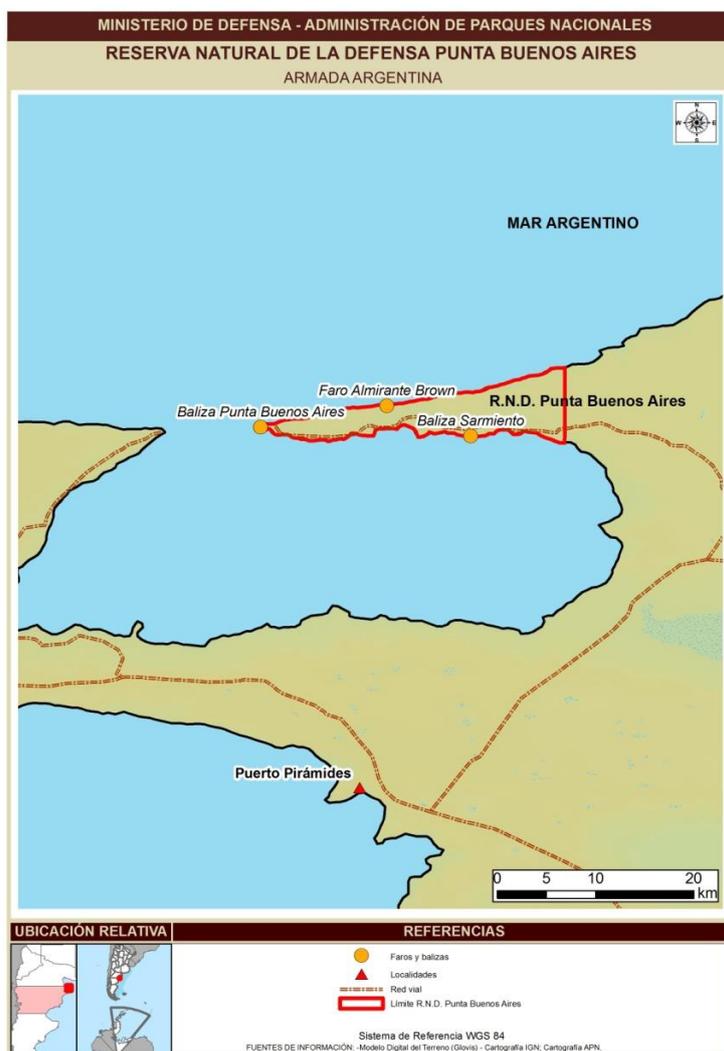
Ubicación Biodiversidad Contacto

Ecosistema

Pertenece a la ecorregión Estepa Patagónica y Mar Argentino. La estepa está dominada por el quilimbay, el colapiche y el coirón amargo. En la costa se reproducen el elefante marino y el lobo de un pelo. Sin embargo, su valor estratégico recae en su posición, en la boca del golfo San José, que permite el estudio y la protección de especies marinas.

Clima

Templado frío árido a semiárido. La temperatura media anual va desde los 12°C a los 16°C, con mínimas invernales bajo cero y máximas estivales por encima de los 35°C. Los 200 mm anuales de lluvia están concentrados en otoño e invierno. Los vientos son predominantemente del oeste-sudoeste.

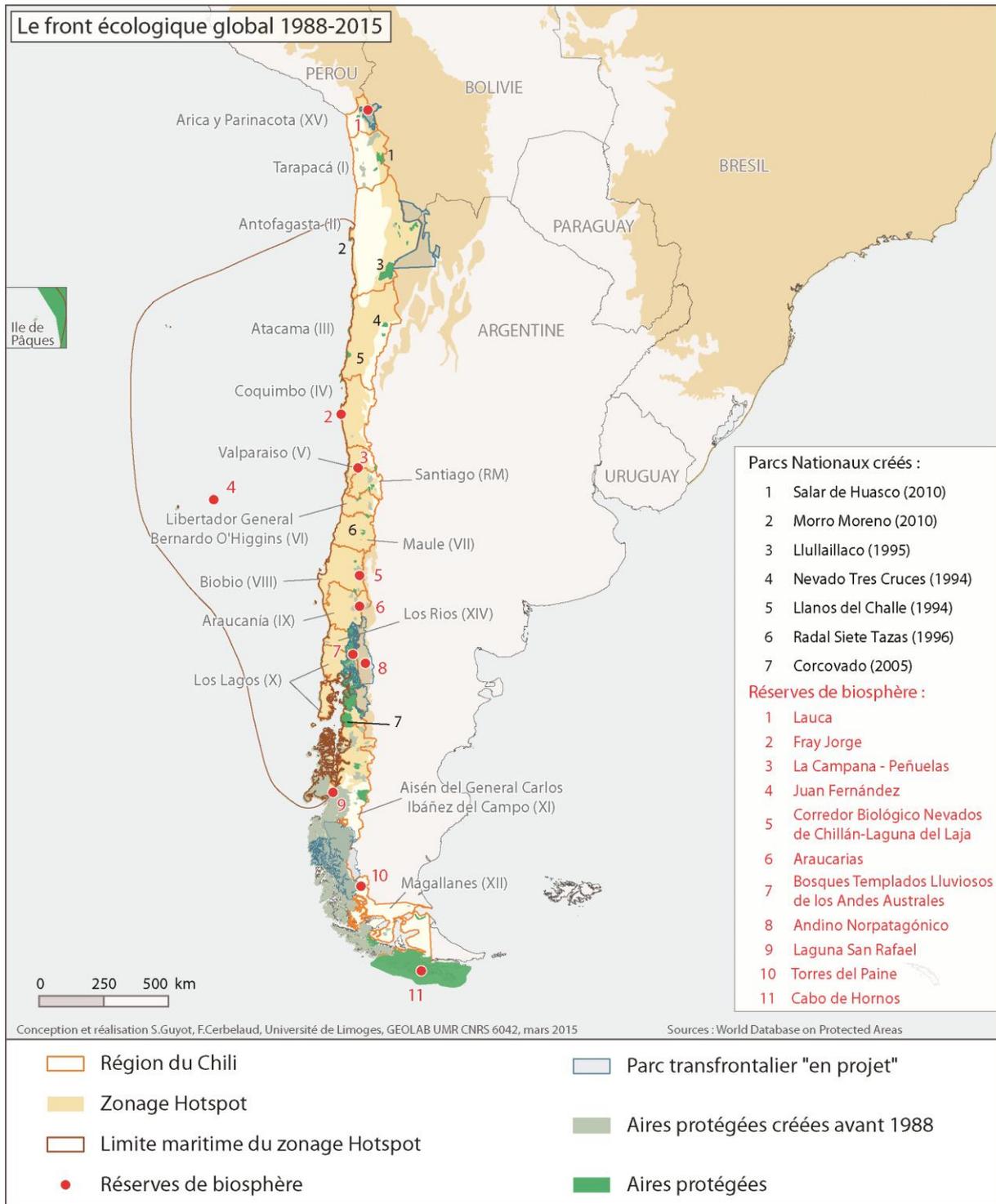


II.5.4. Les dynamiques territoriales et politiques du front écologique global au Chili

Tableau 29 : Les espaces naturels protégés du front écologique global au Chili (Source : Auteur & Protected Planet)

Espace naturel protégé	Date	Statut	Localisation
Isla Cachagua	1989	Monument naturel	Valparaiso
La Portada	1990	Monument naturel	Antofagasta
Los Flamencos	1990	Réserve nationale	Antofagasta
Pingüino de Humboldt	1990	Réserve nationale	Atacama / Coquimbo
Trapananda	1992	Réserve nationale	Coihaique
Cueva del Milodon	1993	Monument naturel	Magallanes
Llanos de Challe	1994	Parc national	Atacama
Nevado de Tres Cruces	1994	Parc national	Atacama
Los Bellotos del Melado	1994	Réserve nationale	Maule
Los Queules	1994	Réserve nationale	Maule
Mocho-Choshuenco	1994	Réserve nationale	Los Rios
El Morado	1995	Monument naturel	Santiago
Llullaillaco	1995	Parc national	Antofagasta
Radal Siete Tazas	1995	Réserve nationale	Maule
El Yali	1996	Réserve nationale	Valparaiso
Reserva nacional Roblería del Cobre de Loncha	1996	Réserve nationale	Santiago
Altos del Lircay	1996	Réserve nationale	Maule
La Rinconada	1997	Réserve marine	Antofagasta
Futaleufú	1998	Réserve nationale	Los Lagos
Islotes de Puñihuil	1999	Monument naturel	Los Lagos
Huemules de Ñiblinto	1999	Réserve nationale	Biobio
Monumento natural Lahuen Ñadi	2000	Monument naturel	Los Lagos
Francisco Coloane	2003	Parc marin	Magallanes
Alto Loa	2005	Réserve nationale	Antofagasta
Valdivian Coastal Reserve	2005	Private Reserve	Los Rios
Corcovado	2007	Parc national	Los Lagos
Altos de Pemehue	2009	Réserve nationale	Bio-bio
Motu Motiro Hiva	2010	Réserve marine	Easter Island
Nonguén	2010	Réserve nationale	Bio-bio
Alerce Costero	2010	Parc national	Los Rios

Figure 95 : Le front écologique global au Chili (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015)



Les dynamiques territoriales du front écologique chilien depuis la fin de la dictature résultent, théoriquement, d'une volonté nationale de compléter la couverture de la conservation de la diversité des écosystèmes du pays, après les décennies autoritaires et néolibérales de la dictature de Pinochet. Cette ambition se heurte à de nombreux problèmes d'ordre politique, administratif et économique. Entre 1989 et 2014 on peut distinguer deux phases importantes. Une première phase entre 1989 et la fin des années 2000 est marquée par une certaine atonie du front écologique, à l'exception notoire de la création d'aires marines protégées. La seconde phase apparaît plus active et coïncide avec la première élection de la présidente socialiste M. Bachelet en 2006, bien que ralentie par la parenthèse néolibérale de S. Piñera entre 2010 et 2014.

Lors de la première phase (1989-2006), l'Océan Pacifique fait figure de front écologique avec une réforme en 1990 de la loi sur la pêche qui va conduire à la création des périmètres de protection et d'exploitation des ressources marines, permettant dès 1997 de créer une première réserve marine, celle de la Rinconada¹⁸⁰ sur le littoral de la région d'Antofagasta, en pleine crise halieutique depuis les années 2000. Ce processus va s'amplifier par la suite avec la création en 1999 des *Área Marina y Costera Protegida* et en 2003 du premier parc marin Francisco Coloane¹⁸¹. Cet effort de protection des espaces maritimes ne doit cependant pas masquer un problème plus général de représentativité des différents écosystèmes et de la biodiversité au sein du SNASPE¹⁸², malgré des efforts de la CONAF en la matière.

“In the last 15 years [1987-2002], CONAF has made an important effort to designate new protected areas in poorly represented ecosystems (Benoit 1996). The government has purchased some remnant fragments of central forest and shrub ecosystems. The policy has been to complete the protection of all underrepresented ecosystem types. In this effort, private land donations have also been included in the SNASPE. For example, between 1992 and 1996, 11 new areas were added to SNASPE (CONAF 1997).” (Pauchard & Villarroel 2002, p. 323)

En réalité, le problème ne réside pas tant dans l'effort de diffusion territoriale de la protection que dans la configuration des aires protégées, de trop petite taille dans les zones riches en biodiversité (écosystèmes méditerranéens du Chili central) et inversement de très grande taille dans des zones à l'uniformité biologique plus grande (Patagonie). A cette question de la taille s'ajoute la problématique de la gestion des aires protégées par la CONAF, qui est encore trop tournée vers la gestion forestière, comme le prouve parfaitement la non-gestion de la réserve nationale Los Flamencos – localisée à proximité de San Pedro de Atacama - jusqu'en 2006 (Guyot 2012b). Cette réserve nationale, sise dans un environnement aride avec pour principal

¹⁸⁰ “Se establece la primera reserva marina legalmente constituida en Chile, La Rinconada, según D.S. N° 522/97 del Ministerio de Economía, donde se estipula que quedará bajo la tuición del Servicio Nacional de Pesca.” (División de Recursos Naturales Renovables y Biodiversidad 2011)

¹⁸¹ “El Parque Marino, Francisco Coloane, ubicado entre las islas Santa Ines, Riesco y la península de Brunswick en la XII Región de Magallanes y de la Antártica Chilena, con una extensión de mar y costa de 67.000 Ha.” (División de Recursos Naturales Renovables y Biodiversidad 2011)

¹⁸² Sistema Nacional de Áreas Silvestres Protegidas del Estado.

objet la protection des flamands roses, ne correspondait pas au type d'expertise de la CONAF spécialisée dans la forêt. Les plans de gestion de la CONAF sont souvent insuffisants voire inexistants. "On the other hand, lack of political will has maintained CONAF as a low profile office, mostly dedicated to the promotion of exotic tree plantations and fire control." (Pauchard & Villarroel 2002, p. 324). De plus, à la différence de l'Afrique du Sud et de l'Argentine, le Chili ne dispose pas d'une structure politico-administrative décentralisée lui permettant d'initier des fronts écologiques à l'échelle des régions. Malgré l'existence d'une structure déconcentrée en régions¹⁸³, la CONAF ne parvient pas toujours à coordonner des politiques ambitieuses de conservation de la nature.

De nombreux conflits environnementaux ont surgi dans la décennie 1990 en relation avec la construction de grands barrages¹⁸⁴ (Pulgar & Zaccai 2013) et au sujet des limites territoriales des aires protégées, empiétant parfois sur des grandes propriétés foncières agricoles ou sur des terres autochtones (Guyot & Sepulveda 2014).

"Boundary delineation of protected areas is another common problem in the SNASPE. The decrees by which protected areas were created left many gaps in defining their geographic boundaries. Private owners usually claim areas adjacent to parks, and because of insufficient cartographic and historical records, there have been cases where SNASPE areas have been claimed by private landowners. For example, Villarrica National Park, located in the region IX, has been the focus of several legal land disputes that have ended with the settlement of small landowners in areas previously designated as national park." (Adam Burgos, Unidad de Patrimonio Silvestre, CONAF, pers. com., in Pauchard & Villarroel 2002, p. 324)

Dans les années 1990 et 2000, les acteurs privés se sont aussi beaucoup préoccupés de protection de la nature, à travers l'acquisition de très grandes parcelles foncières (voir l'exemple de Tompkins dans le chapitre 1), mais sans forcément respecter les normes et les règles nationales et internationales en la matière, souvent guidés par une idéologie ressourciste. "Nonetheless, private investment in protected areas presents a new set of risks. It is unknown whether private capital will flee from conservation investments, especially when some economic crises arise or when alternative uses become more profitable. Private reserves can help in maintaining natural heritage, but regulation is needed." (Pauchard & Villarroel 2002, p. 327). Face à cette mainmise des acteurs privés sur le foncier protégé, il fallait que l'Etat réagisse pour ne pas perdre le contrôle sur un patrimoine foncier et naturel majeur, permettant aussi de générer des politiques de développement économique local, liées par exemple à la croissance sans précédents de l'éco-tourisme. A la suite de l'élection de M. Bachelet en 2006 débute une réflexion pour la création d'un nouveau système national intégral d'aires protégées. Un projet financé par le PNUD et le FEM (Global Environmental Facility), et coordonné par le ministère de l'environnement, est mis en place sur la

¹⁸³ <http://www.conaf.cl/conaf-en-regiones>, accédé le 20/11/2014.

¹⁸⁴ Le front de mobilisation contre la construction des grands barrages en Patagonie n'a pas été traité dans ce travail mais s'impose comme un front écologique à part entière.

période 2008-2014¹⁸⁵. Ce nouveau système intégral d'aires protégées (SNAP) a pour principal objectif de rassembler les aires protégées publiques et privées autour d'objectifs communs en matière de protection des écosystèmes et de coopération avec les différents acteurs en présence, et en particulier la formalisation des liens entre gestionnaires publics et privés.

“A través de este proyecto GEF-SNAP, Chile busca transitar desde un sistema de varios tipos de áreas protegidas públicas a uno en el cual el conjunto de estas zonas sean gestionadas dentro de un sistema consolidado, donde las responsabilidades sean compartidas entre los diversos actores asociados, públicos y privados.”¹⁸⁶

Le SNAP est un prélude à la création en 2014 du *Servicio de Biodiversidad y Áreas Protegidas* (SBAP), qui doit remplacer la CONAF dans ses missions de conservation de la nature et d'extension du front écologique. La loi visant à la création du SBAP est actuellement en discussion au parlement chilien. Ce sont donc deux éléments forts de la génération globale des fronts écologiques qui ont permis d'accélérer la politique chilienne en matière de conservation : l'appropriation privée de la nature et la coopération avec de grandes institutions internationales (FEM et PNUD). Il s'agit de la mise en place d'un nouveau régime d'environnementalité à la rencontre des valeurs de vérité, souveraineté et de néo-libéralisme, à l'image d'une certaine gouvernance mondiale de l'environnement. Le Chili applique ainsi dans son pays les grandes logiques globales et se saisit de l'environnement comme un levier international. Je le verrai plus en détails en passant en revue les différents sous-processus de la génération globale.

Comment appliquer de manière comparative la grille de lecture de la génération globale, discutée au chapitre 2, aux trois pays étudiés ? Je vais voir comment chaque pays s'approprie chacun des sous-processus.

II.6. Synchronie des sous-processus globaux ?

Les politiques de protection de la nature conduites depuis vingt ans en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili font face aux mêmes impératifs de mondialisation des enjeux de gestion de la biodiversité. Mais d'un point de vue quantitatif et qualitatif les trois pays n'en sont pas au même point. Si j'examine de près l'ensemble des sous-processus inhérents à la génération globale des fronts écologiques, les processus mis en place dans les trois pays tendent pourtant à se ressembler. Ce sont au final les héritages des générations impériale et surtout géopolitique qui vont « imprimer » des différences et des spécificités, beaucoup plus que la manière de « mettre en musique » les logiques de la génération globale.

Le tableau 30 donne des informations sur les localisations associées aux sous-processus interreliés de la génération globale, en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili. Ils seront ensuite passés en

¹⁸⁵ Voir <http://www.proyectogefareasprotegidas.cl>, accédé le 20/11/2014.

¹⁸⁶ <http://www.proyectogefareasprotegidas.cl/quienes-somos/descripcion-del-proyecto/>, accédé le 20/11/2014.

revue : le nombre et le nom des réserves de biosphère, des patrimoines mondiaux de l'humanité (naturel et paysage culturel) ; les projets de création de parcs ou de réserves transfrontaliers ; le nombre et la localisation des Hotspots de biodiversité et des Global 200 ; les principaux programmes liés aux services écosystémiques ; la privatisation de la nature (le *green grabbing*) ; le développement de l'écotourisme ; les projets bottom-up de « retour à la nature ».

Tableau 30 : Les sous-processus de la génération globale, une comparaison entre les trois pays (Source : Auteur)

Processus	Afrique du Sud	Argentine	Chili
[1]	Réserves MAB : 4 Patrimoine Mondial Unesco. Naturel ¹⁸⁷ : 4- Parc de la zone humide d'iSimangaliso (1999) ; Parc Maloti-Drakensberg (2013) ; Aires protégées de la Région florale du Cap (2004) ; Vredefort Dome (2005) Paysage Culturel : 2- Mapungubwe (2003); Richtersveld (2007)	Réserves MAB : 14 ¹⁸⁸ Patrimoine Mondial Unesco. Naturel : 4- Parc national de Los Glaciares (1981) ; Parc national de l'Iguazu (1984) ; Presqu'île de Valdés (1999) ; Parcs naturels d'Ischigualasto / Talampaya (2000) Paysage Culturel : 1- Quebrada de Humahuaca (2003) ; Qhapaq Ñan, Andean Road System (2014)	Réserves MAB : 10 ¹⁸⁹ Patrimoine Mondial Unesco. Naturel : 0 Paysage Culturel : 2- Parc national de Rapa Nui (1995) ; Qhapaq Ñan, Andean Road System (2014)
[2]	Peace Park Fondation ¹⁹⁰ : plusieurs parcs transfrontaliers pour la paix dont Great Limpopo en 2002.	La Reserva de Biósfera Transfronteriza Andino Norpatagónica : association de deux réserves MAB, Andino Norpatagónica (Arg) et Bosques Templados Lluviosos de los Andes (Ch) Parc national Yendegaia ¹⁹¹ (Arg+Ch) Post-géopolitique : Reservas Naturales de la Defensa	La Reserva de Biósfera Transfronteriza Andino Norpatagónica : association de deux réserves MAB, Andino Norpatagónica (Arg) et Bosques Templados Lluviosos de los Andes (Ch) Parc national Yendegaia (Arg+Ch)
[3]	Biodiversity hotspots : 3 -Cape Floral Kingdom, Succulent Karoo, Maputland-Pondoland-Albany ¹⁹² Global 200 ¹⁹³ : 7- Drakensberg Montane Shrublands and Woodlands; Fynbos; Namib-Karoo-Kaokoveld Deserts; Cape Rivers and Streams; Benguela Current; Agulhas Current.	Biodiversity hotspots : ≤1- Chilean Winter Rainfall Valdivian Forest (petite portion). Global 200 : 8- Central Andean Yungas; Atlantic Forests; Valdivian Temperate Rainforests / Juan Fernandez Islands; Patagonian Steppe; Central Andean Dry Puna; Upper Paraná Rivers and Streams; High Andean Lakes; Patagonian Southwest Atlantic.	Biodiversity hotspots : 1- Chilean Winter Rainfall Valdivian Forest ¹⁹⁴ Global 200 : 9- Valdivian Temperate Rainforests / Juan Fernandez Islands; Patagonian Steppe; Central Andean Dry Puna; Chilean Matorral; Atacama-Sechura Deserts; High Andean Lakes; Patagonian Southwest Atlantic; Humboldt Current; Rapa Nui.
[4]	Working for water. ProEcoServ.		Certification forestière http://forces.fsc.org/ ProEcoServ.
[5]	Rupert, Oppenheimer.	Tompkins, Turner.	Tompkins
[6]	Ecotourisme important	Ecotourisme important	Ecotourisme important
[7]	Eco-villages	Eco-villages	Eco-villages
[8]	Stewardship corridors Riemvasmaak	Lof Wiritray	Mapulahual

[1] Front écologique UNESCO [ENP] ; [2] Fronts écologiques au-delà des frontières ; [3] Préconisation des fronts écologiques par la priorisation (BINGO); [4] Services écosystémiques ; [5] Les fronts du green grabbing; [6] Ecologisation de la société [développement de l'éco-tourisme] ; [7] Fronts écologiques de retour à la nature ; [8] Fronts écologiques autochtones.

¹⁸⁷ Voir <http://whc.unesco.org/fr/list>, accédé le 15/07/2014.

¹⁸⁸ Voir <http://www.ambiente.gov.ar/?IdArticulo=1492>, accédé le 15/07/2014.

¹⁸⁹ Voir http://portal.unesco.org/geography/en/ev.php-URL_ID=11434&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, accédé le 15/07/2014.

¹⁹⁰ Voir <http://www.peaceparks.org/>, accédé le 15/07/2014.

¹⁹¹ Partenariat public-privé voir <http://www.theconservationlandtrust.org/eng/yendegaia.htm>, accédé le 15/07/2014.

¹⁹² Voir <http://www.cepf.net/resources/hotspots/africa/Pages/default.aspx>, accédé le 15/07/2014.

¹⁹³ Voir http://wwf.panda.org/about_our_earth/ecoregions/ecoregion_list/, accédé le 15/07/2014.

¹⁹⁴ Voir <http://www.cepf.net/resources/hotspots/South-America/Pages/Chilean-Winter-Rainfall-Valdivian-Forests.aspx>, accédé le 15/07/2014.

II.6.1. Le front écologique UNESCO

Les tableaux 31 à 33 indiquent les localisations et années de création des réserves de biosphère et des sites du patrimoine mondial nature (et les paysages culturels) en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili. J'avais indiqué dans le chapitre 2 que l'émergence d'espaces protégés labélisés par l'UNESCO était un bon indicateur de l'entrée d'un pays dans la génération globale des fronts écologiques, car cela témoignait d'une volonté de reconnaissance mondiale de sites exceptionnels (en particulier pour les sites du patrimoine mondial), et d'un travail de standardisation internationale sur les modes de gestion à appliquer, en particulier en relation avec les populations locales et riveraines (conservation pour et par la population).

En Afrique du Sud, le front écologique UNESCO débute plusieurs années après la fin de l'apartheid (1998), au moment où l'Afrique du Sud a regagné le banc des nations et souhaite développer une image internationale forte, en relation en particulier avec sa nature exceptionnelle. L'apartheid avait été d'ailleurs officiellement condamné par l'UNESCO en 1976.

« Dès 1976, la Conférence générale de l'UNESCO a condamné cette politique, identifiée comme une entrave au développement de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Au cours d'une Conférence mondiale pour l'action contre l'apartheid qui s'est tenue l'année suivante à Lagos (Nigéria), l'UNESCO a recommandé la proclamation d'une Année internationale contre l'apartheid. Cette Année fut marquée par une série de conférences et de publications d'ouvrages et d'études. Du matériel de sensibilisation, à l'image de cette affiche de Salsi, a été diffusé à cette occasion¹⁹⁵. »

Figure 96 : Affiche de l'année internationale contre l'apartheid (source : UNESCO)



¹⁹⁵ http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=32394&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html, accédé le 21/11/2014

En revanche, je n'ai trouvé aucune trace de condamnation officielle de la part de l'UNESCO, ni de la dictature militaire argentine (1976-1983), ni de la dictature de Pinochet au Chili (1973-1989). Ainsi, en Argentine, le front écologique UNESCO débute en effet pendant la dictature militaire (1980), avec deux réserves de biosphère et un patrimoine mondial naturel labélisés pendant cette période sombre de l'histoire argentine. Sous la pression du lobby nouvellement constitué à l'ONU par les pays africains indépendants dans les années 1970, l'apartheid en tant que système de ségrégation raciale est condamné. En revanche, la forte influence politique des Etats-Unis sur le Chili et l'Argentine va les protéger de condamnations de grande ampleur et de sanctions. Ceci explique l'absence de position de l'UNESCO sur les exactions perpétrées dans ces deux pays.

Je constate que la charnière entre génération géopolitique et génération globale des fronts écologiques en Argentine a bien lieu au début des années 1980. Au Chili, de même, sept réserves de biosphère ont été instaurées sous le régime Pinochet entre 1977 et 1984, à un moment où par ailleurs peu de nouvelles aires protégées sont mises en place. Je peux émettre l'hypothèse que le régime dictatorial mais néanmoins néolibéral de Pinochet ait pu voir d'un bon œil qu'un niveau supranational se charge de s'acquitter d'une mission que l'Etat avait du mal à assumer, en prenant en charge une partie du système de gestion. C'est effectivement pendant la dictature de Pinochet que le Chili s'ouvre à la génération globale des fronts écologiques. Mais comme en Argentine, il est troublant de constater que des pays ayant connu des régimes militaires antidémocratiques durs aient pu être ainsi labélisés à plusieurs reprises par une organisation internationale prônant la paix et respect des droits de l'homme. Entre l'Afrique du Sud de l'apartheid, et les dictatures militaires chilienne et argentine, l'UNESCO a fait clairement deux poids deux mesures.

Tableau 31 : Le front écologique UNESCO en Afrique du Sud : les réserves de biosphère sud-africaines¹⁹⁶ et les sites du patrimoine mondial naturel (Source : Auteur & UNESCO)

Légende : **RB** = réserve de biosphère ; **PM** = patrimoine mondial naturel (ou **PC** paysage culturel)

Nom	Année de création	Localisation
Kogelberg RB	1998	Western Cape
iSimangaliso Wetland Park PM	1999	KwaZulu-Natal
Maloti-Drakensberg Park PM	2000	KwaZulu-Natal
Cape West Coast RB	2000	Western Cape
Kruger to Canyons RB	2001	Mpumalanga & Limpopo
Waterberg RB	2001	Limpopo
Mapungubwe PC	2003	Limpopo
Cape Floral Region Protected Areas	2005	Western Cape
Vredefort Dome	2005	North West & Free State
Richtersveld PC	2007	Northern Province

¹⁹⁶ <http://www.unesco.org/mabdb/br/brdir/africa/Southafricamap.htm>, accédé le 21/11/2014.

Tableau 32 : Le front écologique UNESCO en Argentine : les réserves de biosphère argentines¹⁹⁷ et les sites du patrimoine mondial naturel (Source : Auteur & UNESCO)

Légende : **RB** = réserve de biosphère ; **PM** = patrimoine mondial naturel (ou **PC** paysage culturel) ;
1980 = années de régime dictatorial

Nom	Année de création	Localisation
San Guillermo RB	1980	San Juan
Los Glaciares National Park PM	1981	Santa Cruz
Laguna Blanca RB	1982	Catamarca
Parque Costero del Sur RB	1984	Buenos Aires
Iguazu National Park PM	1984	Misiones
Ñacuñán RB	1986	Mendoza
Laguna de Pozuelos RB	1990	Jujuy
Yabotí RB	1995	Misiones
Parque Atlántico Mar Chiquito RB	1996	Buenos Aires
Península Valdés PM	1999	Chubut
Ischigualasto / Talampaya Natural Parks PM	2000	San Juan & La Rioja
Delta del Paraná RB	2000	Buenos Aires
Riacho Teuquito RB	2000	Formosa
Laguna Oca del Río Paraguay RB	2001	Formosa
Yungas RB	2002	Jujuy & Salta
Quebrada de Humahuaca PC	2003	Jujuy
Andino Norpatagónica RB	2007	Neuquen & Río Negro & Chubut
Pereyra Iraola RB	2007	Buenos Aires
Error! Hyperlink reference not valid. RB	2014	Chubut
Qhapaq Ñan, Andean Road System PC	2014	Jujuy & Salta

Tableau 33 : Le front écologique UNESCO au Chili : les réserves de biosphère chiliennes¹⁹⁸ et les sites du patrimoine mondial naturel (Auteur & UNESCO)

Légende : **RB** = réserve de biosphère ; **PM** = patrimoine mondial naturel (ou **PC** paysage culturel) ;
1980 = années de régime dictatorial

Nom	Année de création	Localisation
Fray Jorge RB	1977	Coquimbo
Juan Fernández RB	1977	Valparaíso
Torres del Paine RB	1978	Magallanes y de la Antártica Chilena
Laguna San Rafael RB	1978	Magallanes y de la Antártica Chilena
Araucarias RB	1983	Araucanía
Lauca RB	1984	Arica y Parinacota
La Campana- Peñuelas RB	1984	Valparaíso
Rapa Nui National Park PC	1995	Valparaíso
Cabo de Hornos RB	2005	Magallanes y de la Antártica Chilena
Bosques Templados Lluviosos de los Andes Australes RB	2007	los Lagos y los Ríos
Corredor Biológico Nevados de Chillán RB	2011	Bío Bío
Qhapaq Ñan, PC	2014	Norte Grande

¹⁹⁷ <http://www.ambiente.gov.ar/?IdArticulo=1492>, accédé le 21/11/2014.

¹⁹⁸ <http://www.unesco.org/new/es/santiago/natural-sciences/man-and-the-biosphere-mab-programme-biosphere-reserves/las-reservas-de-la-biosfera-en-chile/>, accédé le 21/11/2014.

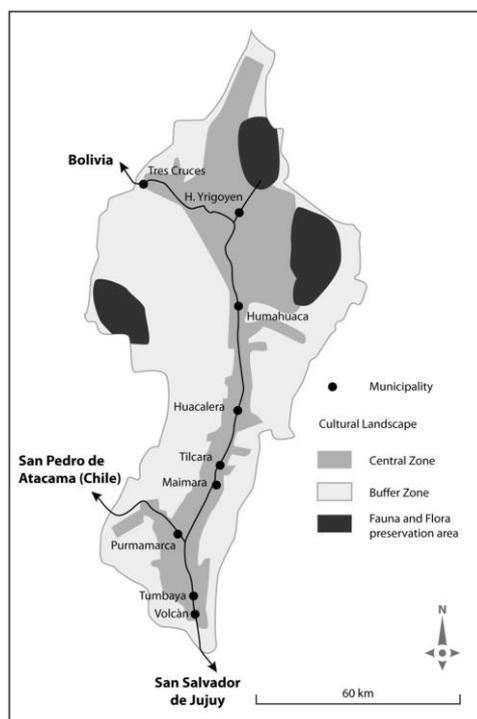
La plupart des très grands sites naturels et des paysages culturels des trois pays ont été reconnus par l'UNESCO sous forme de patrimoines mondiaux, et de nombreuses réserves de biosphère permettent théoriquement aux différents acteurs et populations locales de s'entendre sur les modes de gestion. J'ai participé à des recherches :

- sur des réserves de biosphère en Argentine (Yungas, Andino Norpatagónica, Delta du Parana), au Chili (Bosques Templados Lluviosos de los Andes Australes)
- et sur des sites du patrimoine mondial de l'humanité en Afrique du Sud (Isimangaliso, Cape Floral Region) et en Argentine (Quebrada de Humahuaca).¹⁹⁹

Ces études montrent que ces dispositifs de protection de la nature et du paysage sont complexes à mettre en œuvre et induisent de nombreux effets pervers comme des conflits récurrents entre les acteurs et une augmentation de la vulnérabilité foncière et des inégalités socio-spatiales.

L'exemple du paysage culturel de la Quebrada de Humahuaca, dans le nord-ouest de l'Argentine peut être convoqué pour illustrer la manière dont la patrimonialisation par l'UNESCO d'un paysage remarquable a été détournée au service de stratégies politiques et économiques régionales. Il permet de comprendre localement la difficile acceptation d'un projet venu d'en haut (autorités provinciales et résonance nationale) ayant utilisé le label UNESCO.

Figure 97 : La Quebrada de Humahuaca (Source : Guyot, 2011-a)



¹⁹⁹ Pour les réserves de biosphère et les sites du patrimoine mondial voir : Guyot *et al.* 2007, Miniconi & Guyot 2010, Laslaz *et al.* 2012, Guyot 2006b, Guyot *et al.* 2014, Guyot 2011c, Guyot 2012b.

Le périmètre classé de la Quebrada de Humahuaca est divisé en neuf municipalités : Volcan, Tilcara, Humahuaca etc. (voir carte ci-dessus). Avec plus d'un million de nuitées pour l'année 2005 dans la Province de Jujuy et une augmentation du nombre des visiteurs de 35 % pour la zone de 2000 à 2003, la région entend mettre en avant son produit phare, la Quebrada de Humahuaca, qui réalise plus de 30 % du total des nuitées (Ramousse & Salin 2007). Le classement de la Quebrada par l'Unesco est réalisé à la demande de la Province de Jujuy en la personne de l'ancienne secrétaire au tourisme dans un but électoral afin de se faire élire sénateur de la province à Buenos Aires. Ce classement de la Quebrada comme « paysage culturel de l'humanité » s'est fait sur la base d'un processus de participation auprès des populations autochtones Kollas (apparentées aux Quechuas) et coordonné par une unité de gestion dédiée. Neuf commissions de sites, une par municipalité, ont été créées. Ces commissions ont pour objectif de rédiger un plan de gestion pour la Quebrada, en coopération avec les autres acteurs locaux, provinciaux et différents experts. Pourtant, ces commissions, au fonctionnement complexe, souvent peu représentatives des intérêts autochtones, ont été perçues comme rivales par rapport aux municipalités locales qui se sont alors regroupées en intercommunalité pour mieux peser dans les décisions prises au niveau provincial et ainsi infléchir le plan de gestion en leur faveur. La Province est dirigée par un gouverneur péroniste alors que l'intercommunalité est plutôt de tendance radicale (ce qui correspond en Argentine à un électorat de centre-droit). Cette division n'a pas facilité les choses. Elle serait même à l'origine du manque de bonne volonté coopératrice entre les commissions de sites et les municipalités. Le système participatif mis en place au niveau local dans la Quebrada rappelle beaucoup d'autres projets technocratiques prenant du temps à se mettre en place, à fonctionner et permettant pendant ce temps aux décisions de se prendre à un niveau supérieur tout en maintenant le statu quo. L'intercommunalité de la Quebrada sert ainsi de faire valoir à des acteurs locaux désirant peser dans des jeux d'acteurs conflictuels. Les dimensions identitaire, culturelle et autochtoniste sont donc instrumentalisées à tous les niveaux (de l'unité de gestion, de l'intercommunalité comme pour les associations indigénistes), pour attirer des touristes toujours plus nombreux. La patrimonialisation UNESCO est représentative ici d'un processus de conservation par le haut qui se heurte à des intérêts autochtones plus sensibles aux idéologies préservationnistes des autochtones : ils refusent en effet la création d'un périmètre protégé et revendiquent l'usage ancestral de la terre comme unique mode de gestion. Le régime d'environnementalité composé de l'UNESCO, des experts, des autorités provinciales et de certains opérateurs touristiques locaux se heurte au refus des populations autochtones et de leurs élus de devenir des sujets environnementaux partie prenante du processus de labélisation UNESCO. Le rôle joué par les touristes dans ce processus est ambivalent car tout en légitimant l'existence du paysage culturel de l'humanité, ils permettent aussi aux populations autochtones de consolider leur stratégie alternative de développement culturel.

Le paysage culturel de la Quebrada de Humahuaca montre comment un sous-processus particulier du front écologique global renvoie sur le terrain à plusieurs formes d'appropriations par les acteurs. L'UNESCO fonctionne plus comme un label chargé de légitimer la reconstitution

de fronts écologiques au service de dynamiques nationales, régionales ou locales que comme un acteur dominant et directement bénéficiaire du processus, en particulier en matière foncière.

En donnant ces formes de reconnaissance, l'UNESCO permet surtout de redonner de la légitimité aux sphères dominantes des dispositifs d'environnementalités, ceci étant probablement dû aux contextes politiques complexes de la protection de la nature dans les trois pays et aux héritages liés aux régimes autoritaires qui s'y sont déroulés pendant une à plusieurs décennies.

II.6.2. Les fronts écologiques au-delà des frontières

Un autre processus très révélateur de la génération globale dans sa dimension « géopolitique » réside dans le processus d'extension transfrontalière des aires protégées. Ce processus répond à plusieurs logiques.

Ce pays a très vite montré le chemin en la matière juste après la sortie de l'apartheid avec la création de la Peace Parks Foundation dans un contexte post-guerre froide et post-apartheid (encadré 15).

Encadré 15 : Les parcs de la paix en Afrique Australe, l'envers de la médaille » (Laslaz *et al.* 2012, pp. 62–63)

Les discours officiels tenus par la Peace Parks Foundation sur les parcs transfrontaliers de la paix remettent en cause la notion de frontière comme « symbole de guerre, de ségrégation et de contrôle territorial ». Ils prônent une « ouverture des frontières dans un cadre géopolitique coopératif, sur fond de participation et de partage des bénéfices avec les populations locales spoliées par le passé ».

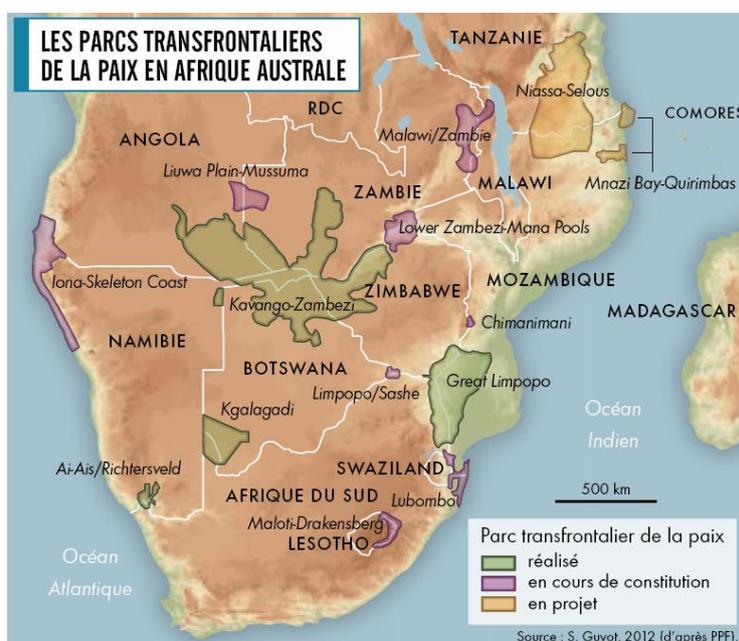
La Peace Parks Foundation a vu le jour en 1997, à l'initiative de l'homme d'affaires Anton Rupert (1916-2006), ancien dirigeant controversé du WWF-Afrique du Sud pendant l'apartheid et membre du Broederbond (une organisation secrète œuvrant à la promotion des intérêts des Afrikaners). Soutenue par de grands groupes industriels et de riches aristocrates européens, la fondation entend, en créant les Transfrontier Peace Parks, travailler à la réconciliation entre les blancs et les Africains prônée par Nelson Mandela. Au sein des espaces protégés transfrontaliers, l'amélioration des rapports entre noirs et blancs profite bien sûr aux Africains qui se voient intégrés dans la gestion des parcs. Elle bénéficie aussi aux blancs qui peuvent ainsi étendre les superficies conservées et continuer à développer un secteur touristique qu'ils dominent largement. De fait, les parcs transfrontaliers de la paix représentent un mode de coopération à plusieurs niveaux, mais ils contribuent aussi à perpétuer plusieurs logiques de domination. Pour une part, les discours justifiant ces parcs se basent sur une vision néo-coloniale du continent, décrite par la fondation comme « the greatest animal kingdom » (le plus grand royaume des animaux), une terre de Nature avec un grand N. Dans ce dispositif, le touriste est encore opposé à l'Africain.

Malgré tout, le gouvernement sud-africain démocratiquement élu en 1994, et présidé alors par Nelson Mandela, voit en ce concept de parc transfrontalier de la paix un atout stratégique d'un point de vue géopolitique. Le parc du Kgalagadi transfrontalier avec le Botswana est inauguré en 2000, celui du Great Limpopo avec le Zimbabwe et le Mozambique en 2001, tout comme celui d'/Ai/Ais-Richtersveld avec la Namibie en 2003. Actuellement sur les 14 TPP, trois sont effectifs, neuf sont en cours de constitution, et deux sont encore à l'état de projet.

La mise en place de ces parcs pour la paix a rendu possible le développement d'une hégémonie sud-africaine à l'échelle de l'Afrique australe, voire de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble – surtout si l'on pense au rôle majeur joué par l'Afrique du Sud au sein des grandes idéologies de la « Renaissance Africaine », du NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et de l'Union africaine. Cette volonté de contrôle est politique, économique, mais aussi touristique et écologique.

Dans ce contexte, les parcs transfrontaliers sont un des moyens de cette hégémonie sud-africaine. Les touristes internationaux, atterrissant dans le grand hub aéroportuaire de Johannesburg, peuvent visiter les principaux parcs naturels des États voisins tout en restant basés en Afrique du Sud. L'arrière-pays touristique a simplement été étendu à une partie de ces pays limitrophes (Mozambique, Botswana, Namibie). Dans le cas du Mozambique, cette quasi-annexion s'explique aussi par la faiblesse de l'organisation gestionnaire des parcs. Par exemple, la Maputo Elephant Reserve n'est plus vraiment fonctionnelle et compte sur la création effective du parc transfrontalier de la paix de Lubombo pour se redynamiser et se rénover. Pour le moment, il n'a pas été officiellement inauguré et se structure autour de protocoles de coopération, dont la gestion des flux transfrontaliers d'éléphants. Dans cette même région du Maputaland, l'ambition transfrontalière de ce parc Lubombo, matérialisée côté sud-africain par le parc national frontalier Esimangeliso Wetland Park, cache mal la volonté politique du parti à la tête du gouvernement sud-africain (l'African National Congress) de diriger des territoires ruraux traditionnellement contrôlés par les nationalistes zoulous.

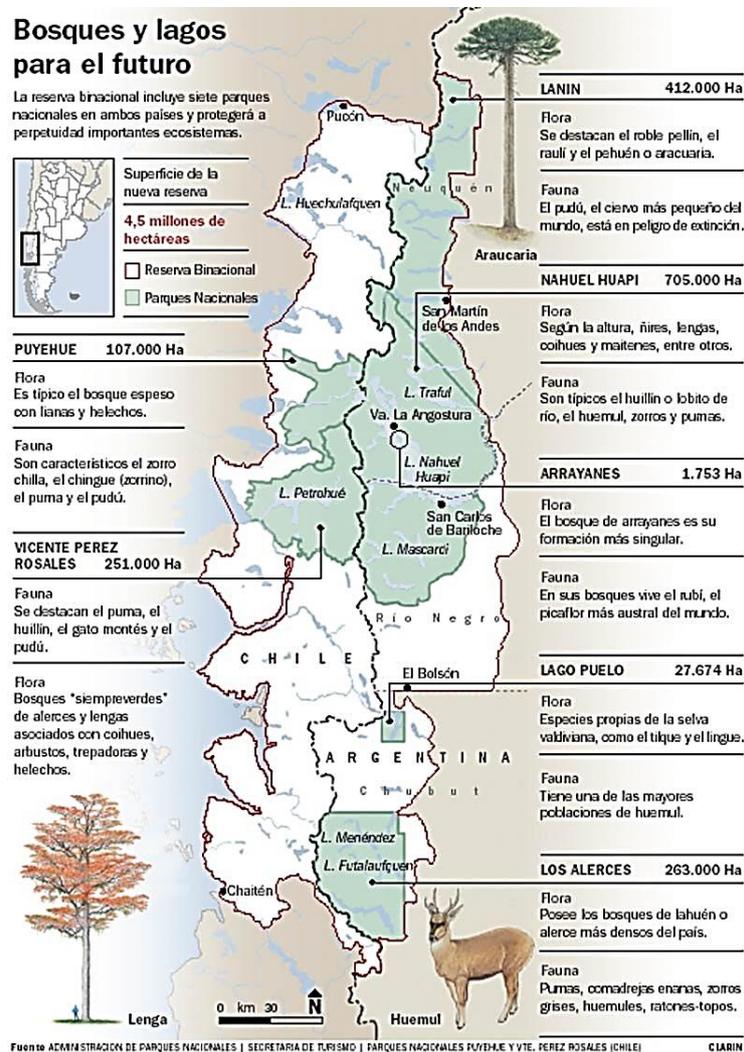
Les parcs transfrontaliers de la paix en Afrique australe hésitent aujourd'hui entre une stratégie de contrôle politique et un objectif socio-spatial de redistribution des bénéfices économiques. Ils ont néanmoins permis de vraies actions diplomatiques en faveur de la démocratie dans les pays de la région. Mais ils n'apportent pas de solutions à la question des immigrés illégaux, ni à celle des sérieuses inégalités de développement entre l'Afrique du Sud et la plupart des pays voisins.



La situation est différente et plus complexe pour l'Argentine et le Chili en raison de leurs frontières communes et de leurs différends diplomatiques et territoriaux récurrents. La situation au niveau de la triple frontière Argentine, Bolivie, Chili a été bien documentée du point de vue des blocages en matière de protection transfrontalière de la nature, au niveau national, et de coopération en matière de développement touristique, aux niveaux régional et provincial (Amilhat-Szary & Guyot 2009, Guyot 2011c, Guyot 2012b, Laslaz *et al.* 2012). En revanche, la possible constitution d'une réserve de biosphère transfrontalière transpatagonienne entre le Chili et l'Argentine est encore en cours de discussion, et n'a pas été politiquement formalisée (voir aussi figure 98) comme nous le montrons avec Sepulveda dans un article récent.

“Argentina and Chile were also engaging in discussions regarding the creation of a TBR to transform Northern Patagonia into a shared territory. The establishment of two BRs on both sides of the border marked an initial and fundamental step of this process. The Bosques Templados Lluviosos de los Andes Australes Biosphere Reserve in Chile and the Andino Norpatagónica Biosphere Reserve in Argentina were both created in 2007 and cover 2.168.956 ha and 2.266.942 ha, respectively. Although the planned TBR has not been formally created, three existing BRs were joined as an ecological corridor that fully covers the international border between Chile and Argentina in Northern Patagonia. Thus, the Southern Andes appear as a de facto cluster of internationally adjoining protected areas.” (Sepulveda & Guyot, 2015²⁰⁰)

Figure 98 : La proposition de réserve de biosphère transfrontalière entre le Chili et l'Argentine (Source : Navarro Floria, 2008)



²⁰⁰ Article en cours de publication sous le titre : “Escaping the Border, Debordering the Nature: Protected Areas, Participatory Management and Environmental Security in Northern Patagonia (i.e., Chile and Argentina)”.

Entre le Chili et l'Argentine, les dynamiques transfrontalières actuelles les mieux engagées se font en lien avec des initiatives importantes des acteurs privés des deux côtés de la frontière, en témoigne la création en 2014 du parc national de Yendegaia (figure 99) à la suite d'une initiative de Douglas Tompkins (Fondation Conservation Land Trust) qui oblige les acteurs publics, et les Etats chilien et argentin en particulier à adapter leurs stratégies frontalières parfois complexes.

“La mayor importancia del Parque Nacional Yendegaia es que permitirá contar con una zona protegida y corredor de vida silvestre que se extenderá desde la estepa patagónica del Parque Nacional Tierra del Fuego (República Argentina), hasta las tundras y bosques siempreverdes del Parque Nacional A. De Agostini (República de Chile), protegiendo de esta manera una importante superficie de bosques sub-antárticos, únicos en el mundo y que han sufrido un importante proceso de degradación por la tala y quema indiscriminada para obtener tierras para pastoreo, a comienzos y mediados de este siglo. [...] Por compartir 52 km de frontera con el Parque Nacional Tierra del Fuego (63.000 ha) en Argentina, consideramos que este proyecto de conservación puede transformarse eventualmente en un Parque Trans-Fronterizo o Parque para la Paz (modelo UICN).²⁰¹”

Figure 99 : 08/09/2014. “Ministro Víctor Osorio firma contrato para creación de Parque Nacional Yendegaia”; Le ministre des biens nationaux, Víctor Osorio, signe le contrat de cession des terres de Tompkins (à droite) pour créer le parc national de Yendegaia (source : <http://www.bienesnacionales.cl/?p=13539> accédé le 16/02/2015)



²⁰¹ <http://www.theconservationlandtrust.org/esp/yendegaia.htm>, accede le 01/03/2015.

Les fronts écologiques transfrontaliers sont très représentatifs de la volonté de quelques ONG d'appuyer leurs logiques de contrôle à une échelle transnationale. C'est en effet à cette échelle que se conçoivent les fronts écologiques globaux par les BINGO.

II.6.3. Préconisation des fronts écologiques par la priorisation (BINGO)

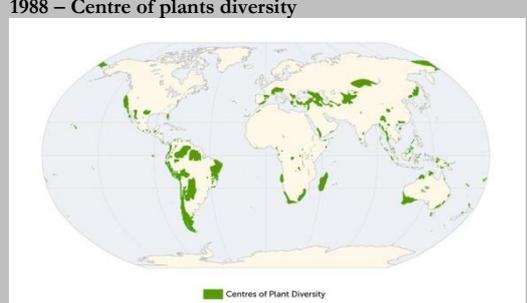
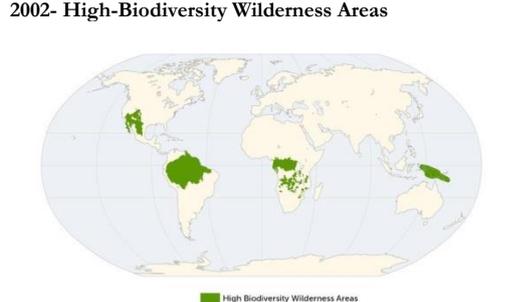
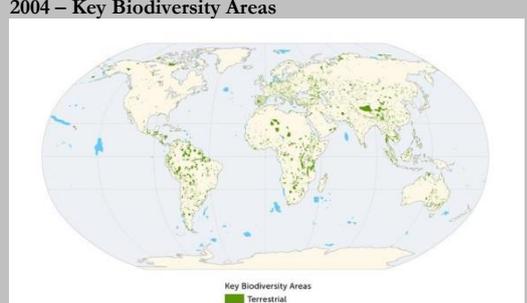
Les Hotspots de la biodiversité et les Global 200, dont un cercle plus restreint en péril est connu sous le nom de « Crisis Ecoregions²⁰² », sont les « priorisations » (Milian & Rodary 2010) de fronts écologiques les plus connues et peut-être les plus instrumentales à un niveau international (tableau 34). Cependant, un ensemble d'autres dispositifs de spatialisation des priorités en matière de biodiversité et d'écosystèmes existent : MegaDiverse Countries (front écologique de la responsabilité ultime²⁰³), Key Biodiversity Areas (KBA), Last of the Wild, Centres of Plant Diversity (CPD) et High-Biodiversity Wilderness Areas (HBWA)²⁰⁴. Le tableau 34 indique quels sont les principaux critères retenus pour ces différents dispositifs d'environnementalité, les ONG qui les animent, et si l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili sont concernés.

²⁰² <http://www.biodiversitya-z.org/content/crisis-ecoregions>, accédé le 24/11/2014.

²⁰³ <http://www.biodiversitya-z.org/content/megadiverse-countries>, accédé le 24/11/2014.

²⁰⁴ Au-delà de ces dispositifs, il convient aussi de citer le travail d'autres ONG environnementales, comme par exemple <http://www.worldlandtrust.org/> (accédé le 01/12/2014) qui a des projets en Patagonie chilienne et argentine.

Tableau 34 : Types de préconisations de fronts écologiques par les ONG environnementales
 (Source : <http://biodiversity-z.org>, accédé le 24/11/2014)

Dispositifs environnementaux [classés par ordre de création]	Acteurs	Pays étudiés
<p>1988 – Centre of plants diversity</p>  <p style="text-align: center;"><small>Centres of Plant Diversity</small></p>	IUCN - WWF	Afrique du Sud, Argentine, Chili
<p>1988 – Megadiverse Countries</p>  <p style="text-align: center;"><small>Megadiverse Countries</small></p>	Conservation International	Afrique du Sud
<p>2002 – Last of the Wild</p>  <p style="text-align: center;"><small>Last of the Wild</small></p>	Wildlife Conservation Society - (CI/ESIN), Columbia University.	Afrique du Sud, Argentine, Chili
<p>2002- High-Biodiversity Wilderness Areas</p>  <p style="text-align: center;"><small>High Biodiversity Wilderness Areas</small></p>	Conservation International	Aucun des trois pays n'est éligible
<p>2004 – Key Biodiversity Areas</p>  <p style="text-align: center;"><small>Key Biodiversity Areas</small> <small>Terrestrial</small> <small>Marine</small></p>	IUCN, BirdLife International, Plantlife International, Conservation International, etc.	Afrique du Sud, Argentine et Chili

Le tableau 35 rappelle la couverture des Hotspots et des Global 200 pour l’Afrique du Sud, l’Argentine et le Chili.

Tableau 35 : Les fronts écologiques selon Conservation International et le WWF en Afrique du Sud, Argentine et Chili (Source : Conservation International & WWF)

Afrique du Sud	Argentine	Chili
Biodiversity hotspots : 3 -Cape Floral Kingdom, Succulent Karoo, Maputaland-Pondoland-Albany²⁰⁵ Global 200²⁰⁶ : 7- Drakensberg Montane Shrublands and Woodlands; Fynbos; Namib-Karoo-Kaokeveld Deserts; Cape Rivers and Streams; Benguela Current; Agulhas Current.	Biodiversity hotspots : ≤1- Chilean Winter Rainfall Valdivian Forest (petite portion). Global 200 : 8- Central Andean Yungas; Atlantic Forests; Valdivian Temperate Rainforests / Juan Fernandez Islands; Patagonian Steppe; Central Andean Dry Puna; Upper Paraná Rivers and Streams; High Andean Lakes; Patagonian Southwest Atlantic.	Biodiversity hotspots : 1- Chilean Winter Rainfall Valdivian Forest²⁰⁷ Global 200 : 9- Valdivian Temperate Rainforests / Juan Fernandez Islands; Patagonian Steppe; Central Andean Dry Puna; Chilean Matorral; Atacama-Sechura Deserts; High Andean Lakes; Patagonian Southwest Atlantic; Humboldt Current; Rapa Nui.

L’Afrique du Sud, l’Argentine et le Chili apparaissent tous les trois comme étant des territoires prioritaires en matière de préconisations de fronts écologiques par les grandes ONG environnementales. L’ensemble des dispositifs retenus contiennent de manière récurrente les trois pays, à l’exception principale de la très sélective « High-Biodiversity Wilderness Areas » qui ne retient aucun des trois pays et des « Megadiverse Countries » qui ne retient que l’Afrique du Sud. Les critères de discrimination spatiale sont différents en fonction des dispositifs retenus, ce qui permet aux Etats ou aux acteurs désireux de créer de nouvelles aires protégées de justifier les projets au nom d’une préconisation internationale scientifiquement élaborée et institutionnellement reconnue.

L’exemple travaillé par Andres Rees Catalan dans sa thèse (2014-2017-en cours) montre précisément comment la création en 2005 de la Réserve Côtière Valdivienne (RCV) et en 2010 du Parc National Alerce Costero (PNAC) au Chili est associé à une phase de conception / préconisation très nourrie du travail de nombreux scientifiques et ONG, qui remonte au plus loin à la première référence scientifique à végétation valdivienne datant de Grisebach en 1872. De très nombreux travaux vont par la suite légitimer la forêt pluvieuse tempérée valdivienne comme étant un écosystème à la fois rare et à très haute valeur environnementale. « Toutes ces propositions et de nombreuses autres (Amigo et al., 2000 ; Cabrera, 1971, 1994 ; Hueck, 1978 ; Gajardo, 1983, 1994²⁰⁸) interdisent une seule et unique définition pour l’écocorégion des forêts tempérées valdiviennes, mais quel que soit la définition que l’on prenne, la région de Los Ríos et notamment la cordillère Pelada sont comprises dans les différentes limites données à l’écocorégion. » (Rees Catalan, 2014-2017). Cette phase de conception scientifique d’une biodiversité de haute qualité va être suivie d’une phase de préconisation plus politique réalisée par des ONG internationales et nationales réalisée sous

²⁰⁵ Voir <http://www.cepf.net/resources/hotspots/afrika/Pages/default.aspx>, accédé le 15/07/2014.

²⁰⁶ Voir http://wwf.panda.org/about_our_earth/ecoregions/ecoregion_list/, accédé le 15/07/2014.

²⁰⁷ Voir <http://www.cepf.net/resources/hotspots/South-America/Pages/Chilean-Winter-Rainfall-Valdivian-Forests.aspx>, accédé le 15/07/2014.

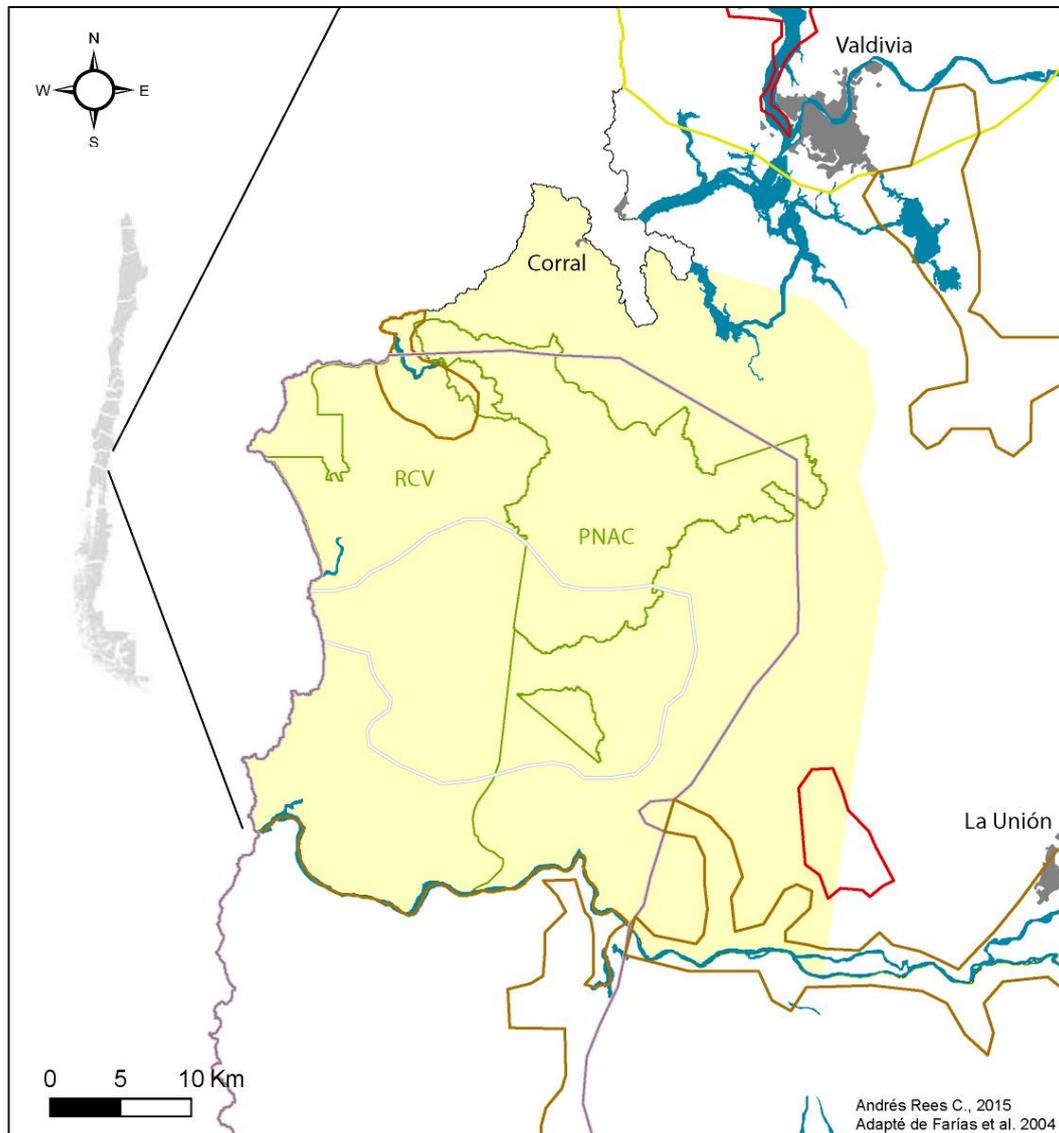
²⁰⁸ Références disponibles dans le travail de Rees Catalan.

forme de classements spécifiques pour cet écosystème forestier. La forêt valdivienne dispose donc d'un statut d'écorégion (entre 1995 et 1998) dans le cadre du programme Global 200 du WWF, une reconnaissance comme Hotspot de la biodiversité par Conservation International entre 1988 et 2000. Elle dispose, en outre, d'un ensemble de classements nationaux :

- « *Livre rouge des sites prioritaires pour la conservation de la biodiversité biologique au Chili* » en 1996 par la CONAF,
- aires prioritaires de conservation pour l'écorégion par le WWF en 2004,
- la définition de quarante sites prioritaires de conservation par le laboratoire de « Systèmes d'Information Géographique et Télédétection » de l'Institut de sylviculture de l'Université Australe du Chili
- et la stratégie régionale pour la conservation et utilisation durable de la biodiversité de la CONAMA (ministère de l'environnement chilien) avec l'identification de quatorze sites.

Rees Catalan note que la cordillère Pelada (au sein de la cordillère de la côte) est incluse dans l'ensemble de ces classements, ce qui facilitera sa transformation en deux aires protégées (figure 100), dès 2005 une réserve privée (RCV) gérée par l'ONG internationale the Nature Conservancy (TNC) et en 2010 un parc national géré par la CONAF. Cette phase d'ouverture et de pérennisation du front écologique valdivien avec la présence d'acteurs privés et publics au sein d'un même territoire est d'ailleurs l'objet de la thèse de Rees Catalan.

Figure 100 : Concordance des différentes propositions des sites d'importance pour la biodiversité de la région de Los Lagos (Source : Rees, 2015).



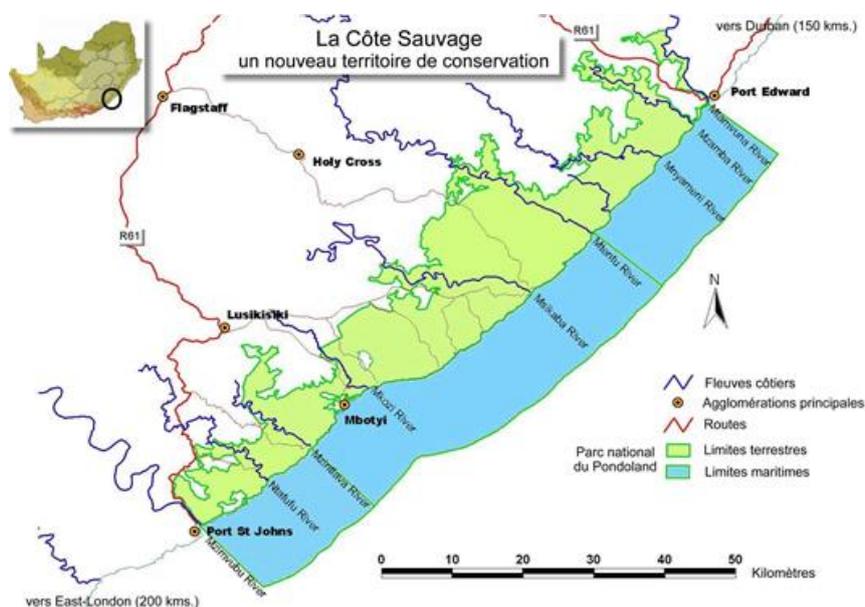
Les différentes propositions des sites d'importance pour la biodiversité de la *Cordillera Pelada*

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | 1. Livre rouge des sites prioritaires pour la conservation de la biodiversité biologique au Chili (CONAF) |  | Plans d'eau |
|  | 2. Sites prioritaires de conservation (UACH) |  | Zones urbaines |
|  | 3. Stratégie régionale pour la conservation et utilisation durable de la biodiversité (CONAMA) |  | PNAC: Parc national Alerce Costero
RCV: Réserve Côtière Valdivienne |
|  | 4. Aires prioritaires de conservation pour l'écorégion (WWF) |  | Cordillera Pelada |
|  | 5. Tracé commun à 1. et à 2. | | |
|  | 6. Tracé commun à 3. et à 4. | | |

Inversement, en Afrique du Sud, le cas de la Wild Coast est représentatif d'une dynamique de front écologique qui a échoué à produire un parc national (projet du parc figure 100). Tout au

long du XXème siècle, la Wild Coast fait l'objet d'études scientifiques, militantes²⁰⁹ et de textes réglementaires²¹⁰ qui concluent tous à la nécessité, sous une forme ou sous une autre, de sa protection (Kepe, 2009). A la fin du XXème siècle, cet espace est défini par les ONG environnementales internationales comme un Hotspot de la biodiversité (Maputaland-Pondoland-Albany, voir figure 22) par Conservation International, et comme une écorégion appartenant aux Global 200 du WWF. S'appuyant sur la légitimité de ces classements, des ONG sud-africaines, principalement WESSA (Wildlife and Environmental Society of South Africa), ont préconisé, au début des années 2000, un projet de parc national pour la Wild Coast, le Pondoland National Park. Soutenue par le ministre sud-africain de l'environnement de l'époque (Marthinus van Schalkwyk), la création du parc a donné lieu à toutes les études préliminaires –en particulier participatives- nécessaires. En septembre 2005, le ministre de l'environnement annonce la création officielle du parc²¹¹. Elle ne sera pas suivie d'effets²¹² en raison des protestations des habitants relayées par leurs élus locaux appartenant à l'ANC, le parti majoritaire au pouvoir en Afrique du Sud. Cet espace à haute valeur environnementale est actuellement dans une situation de statu quo, sans qu'aucun des projets contradictoires le concernant (parc national, écotourisme, extraction minière, développement autoroutier etc.) ne se réalise. Ce front écologique est entré dans une phase d'attente, qui est peut-être le meilleur moyen pour conserver son identité et ses ressources locales ?

Figure 101 : Le projet avorté de parc national du Pondoland (Source : Guyot, 2009)



²⁰⁹ The Ntafufu-Mbotyi Fieldwork, 1968; the survey of the Transkei coast, 1976-1977; The Transkei Forest Survey, 1989-1991.

²¹⁰ Cape Colony's 1888's Forest Act; Section 39 (2) of the Transkei bantustan's Environmental Decree of 1992.

²¹¹ <http://www.iol.co.za/news/south-africa/green-light-for-new-wild-coast-park-1.252290#.VHb1Ycneifk>, accédé le 27/11/2014.

²¹² <http://mg.co.za/article/2008-09-09-pondoland-paradise-in-the-pipeline>, accédé le 27/11/2014.

En Argentine, en octobre 2014, la création récente du dernier parc national du pays, le parc national impénétrable (*Parque nacional Impenetrable*²¹³) dans le Chaco (nord du pays), est subventionnée par D. Tompkins²¹⁴. Il s'agit plutôt du sauvetage d'un grand domaine foncier (« la Fidelidad ») dédié à l'élevage et récupéré par des intérêts mafieux²¹⁵, qui est maintenant dédié à la protection d'un écosystème tropical de plaine humide.

Si le processus de conception / préconisation des fronts écologiques par des grandes ONG environnementales peut rendre opérationnel des nouveaux projets d'aires protégées, ce n'est pas toujours le cas, et inversement, les nouveaux espaces naturels protégés créés ne font pas forcément écho à de tels classements. De plus, ce travail de préconisation permet aussi à d'autres ONG de réaliser des projets concrets légitimés par ces classements.

II.6.4. Services écosystémiques

Plusieurs années avant la publication du rapport du Millenium Ecosystem Assessment au début des années 2000, l'Afrique du Sud a été pionnière en matière de rémunération des services écosystémiques. Le programme Working for Water a été initié en 1995 dans le but d'exterminer les plantes invasives (qualifiées d'*aliens*) afin d'améliorer la qualité et la quantité d'eau disponible dans un pays touché par des sécheresses chroniques. Ce programme se donne aussi pour objectif de rémunérer les populations les plus pauvres pour effectuer ce travail d'extermination végétale. Il s'agit donc bien de rémunérer un service écosystémique essentiellement lié à l'amélioration de la fourniture en eau (Turpie *et al.* 2008). Le coût du dispositif est supporté par l'Etat et par plusieurs partenaires privés, en fonction de la localisation des programmes. L'encadré 16 revient sur le contexte politique d'émergence du combat contre les plantes invasives (*alien plants*) en Afrique du Sud.

Encadré 16 : Le combat contre les plantes invasives (*alien plants*) en Afrique du Sud (Source : Giraut *et al.* 2005)

[...] La question des *alien plants* ou plantes allochtones, nouvel exemple d'instrumentalisation de la nature à des fins politico-idéologiques.

Il s'agit de plantes qui ne sont pas autochtones et qui ont colonisé le paysage végétal au gré des migrations et colonisations successives. De nombreuses campagnes d'information et une grande

²¹³ <http://www.telam.com.ar/notas/201410/83692-turismo-visitas-turistas-pasajeros-tren-avion--aventura-impenetrable-selva.html>, et <http://www.parquesnacionales.gob.ar/areas-protegidas/region-noreste/parque-nacional-el-impenetrable/>, accédé le 27/11/2014.

²¹⁴ "The Impenetrable National Park project will establish a new protected area of approximately 370,000 acres of prime wildlife habitat in Chaco Province, Argentina. Both the National Parks Administration are eager to transform this area into a new national park, a rare case of full political support from the inception of such a conservation project. With one check, the entire property could be purchased by a conservation buyer, and quickly transformed into Argentina's newest National Park. Several conservationists have expressed interest in this project, and our team looks forward to working with the governmental authorities (both provincial and national) to move this bold initiative toward completion." Source : http://www.tompkinsconservation.org/other_regional_projects.htm, accédé le 19/12/2014.

²¹⁵ http://es.wikipedia.org/wiki/Parque_nacional_El_Impenetrable, accédé le 27/11/2014.

mobilisation de moyens financiers publics et privés, ainsi que des politiques publiques, ont visé ces plantes allochtones. Les premières actions contre les *alien plants* ont d'abord été menées par les autorités de conservation nationale et provinciales dans les parcs et réserves du pays et par des associations écologistes conservatrices comme WESSA (Wildlife and Environment Society of South Africa). Un grand programme national, *Working for Water*, initié en 1995 par le Ministère des Eaux et Forêts de Kader Asmal (cf. *supra*), est motivé par un triple constat :

- « Les plantes allochtones touchent plus de 8 % de l'étendue du pays. Elles se répandent à un rythme alarmant, nuisent à la croissance de la végétation naturelle et mettent en péril l'équilibre écologique en augmentant les incendies et en favorisant l'érosion.
- Ces plantes ont toujours soif. Elles réduisent donc grandement les nappes d'eau souterraines et assèchent les cours d'eau. C'est un problème dans un pays périodiquement menacé de sécheresse où 12 millions de Sud-africains n'ont pas accès à l'eau potable.
- Ce programme cherche à créer des emplois (initiative sociale) dans un pays où la pauvreté, le chômage et l'analphabétisme sont généralisés.»²¹⁶

On le voit, le discours politique est extrêmement alarmiste et instaure un lien puissant entre nature (espèces végétales ici) et développement. L'ambiguïté de la perception de la Nature sud-africaine est toujours présente : ce n'est plus l'ancienne représentation oscillant entre Eden à préserver et jungle à domestiquer, mais bien une vision post-moderne. La Nature est désormais comprise, dans les discours politiques sud-africains, comme un élément toujours à la fois fragile et dangereux, mais vis-à-vis duquel l'homme a une double responsabilité : passée (l'introduction des plantes allochtones) et future (protéger une ressource en eau menacée). Cette responsabilité se traduit par un appel à l'action puisque *Working for Water* cherche à mobiliser et fédérer les énergies dans tout le pays dans une campagne nationale contre l'allochtonie végétale. (image ci-dessous). Les messages politiques ont donc véhiculé un discours important : les *alien plants* sont indésirables et même dangereuses pour l'Afrique du Sud. Il convient donc de les éradiquer collectivement pour empêcher leur pouvoir de nuisance.



« Be an Alien Buster & Win »

Logo et slogan d'une campagne nationale sud-africaine en 2001

Le logo de la campagne (image ci-dessus) apparaissait sur des affiches, des autocollants et des guides pédagogiques largement diffusés dans la population en 2001 par le DWAF²¹⁷ via les écoles. Il est révélateur d'un discours, de ses connotations voire de ses dérives. C'est le terme d'*Alien* qui apparaît au premier regard. Il convient de noter que ce terme sert aussi à désigner toute personne immigrée récemment en Afrique du Sud²¹⁸. Dans un pays xénophobe, combattre les étrangers — même si l'on se rend compte ensuite qu'il s'agit de végétaux — est une injonction qui peut sembler ambiguë. Cela est amplifié par l'usage d'un vocabulaire militaire spécifique, appartenant aux opérations commandos. Enfin, le graphisme menaçant des plantes renforce l'effet recherché.

L'importance donnée en Afrique du Sud à cette question est très révélatrice de la collusion entre un mode purificateur du traitement de la nature et des idéologies politiques extrémistes que l'on retrouve dans

²¹⁶ WFW, 2003, *Working for Water : l'éradication des plantes non indigènes en Afrique du Sud*. www.idrc.ca

²¹⁷ Department of Water Affairs and Forestry.

²¹⁸ J. Comaroff, J.L. Comaroff, "Naturing the Nation: Aliens, Apocalypse and the Postcolonial State", *Social Identities*, vol. 7, n°2, 2001, pp. 233-265. (Comaroff & Comaroff 2001)

d'autres postcolonies de peuplement comme les États-Unis ou l'Australie. Les campagnes contemporaines contre les *alien plants* puisent en fait leurs origines idéologiques dans l'eugénisme et le désir de pureté²¹⁹. En Afrique du Sud, ce processus exemplaire « recycle » donc l'idéologie raciste de l'apartheid dans un combat écologiste ouvert à tous. De plus, elle s'inscrit bien dans les politiques post-1994 de réconciliation, car les nouveaux coupables de la dégradation socio-économique ne sont plus ni les Blancs ni les Noirs mais des cortèges de plantes allochtones. Cette action permet donc surtout de rallier les différents groupes de population, « races, sexes et âges confondus »²²⁰ constitutif d'un « nous », collectif national rassemblé face à la menace végétale. Là encore, la nature est politiquement instrumentalisée pour servir un double but politique, celui de la construction nationale et du développement.

Les liens entre Working for Water et le front écologique sont multiples. Les actions du programme peuvent être localisées sur des terrains déjà protégés et dont le nettoyage des plantes invasives représente un gage de bonne gestion, comme au sein de Table Mountain National Park (Guyot *et al.* 2014). Elles peuvent aussi être localisées sur des terrains en cours de conservation, comme le montre l'exemple du paiement des services écosystémiques inhérent à la constitution du parc transfrontalier (Afrique du Sud / Lesotho) Maloti-Drakensberg (Büscher 2012) ; ou sur des terrains en cours de restauration écologique dans le but d'être –peut-être- un jour protégés (Urgenson *et al.* 2013). C'est un programme presque « modèle », piloté par un régime d'environnementalité composé par l'Etat, des experts scientifiques avec l'aide d'ONG environnementales. Un des objectifs de Working for Water est de « transformer » les populations pauvres, majoritairement non-Blanches, en sujet environnementaux rémunérés, devenant des parties-prenantes rétribuées. Ce dispositif met en œuvre une combinaison de l'ensemble des valeurs d'environnementalité :

- à la fois la vérité (les *alien plants* sont une menace pour l'environnement),
- la discipline (les habitants sont éduqués pour reconnaître les *alien plants* et les couper),
- la souveraineté (WFW permet à l'Etat sud-africain post-apartheid d'affirmer son contrôle sur l'ensemble d'un processus déclaré d'utilité nationale),
- le néo-libéralisme (le programme est adossé à une conception financière des écosystèmes),
- le tout adossé sur un savant dosage d'écologie de la libération (grâce à ce programme, les habitants pourront prendre en main par le bas une gestion de la nature trop souvent imposée d'en haut).

Ce programme a d'ailleurs tellement « infusé » dans la société sud-africaine qu'il n'est pas véritablement remis en cause, ce qui en fait un instrument d'une véritable politique d'éco-gouvernementalité. En effet, il permet de canaliser et de transférer la rhétorique d'apartheid sur le terrain des hiérarchies végétales tout montrant qu'une dynamique de protection de la nature peut

²¹⁹ Ph. Pelletier, *L'imposture écologiste*, *op. cit.*

²²⁰ WFW, 2003, *Working for Water : l'éradication des plantes non indigènes en Afrique du Sud*. www.idrc.ca

²²⁰ www.dwaf.org.za, 2003

enfin bénéficier à l'ensemble de la population, en raison des emplois aidés (*pro-poor*) créés et de la mise en place de filières économiques informelles (vente du bois *alien* coupé pour le chauffage ou la construction etc.). Working for Water permet aussi d'instituer une logique de *land sharing* avec une localisation relativement ubiquiste des travaux de nettoyage des *aliens plants*.

En Argentine, la problématique des services écosystémiques s'est essentiellement concentrée sur les espaces de la Pampa soumis à des dynamiques agricoles importantes (Barral & Oscar 2012). Au Chili, c'est le secteur forestier qui – sans surprise – concentre une grande partie des initiatives en matière de réflexion sur les services écosystémiques, avec la mise en place de systèmes de certifications²²¹, ainsi que les problématiques liées à l'eau, en particulier en Patagonie (Delgado *et al.* 2013). Au sein de la juridiction chilienne relative à l'environnement, seulement un document mentionne explicitement la question des services écosystémiques : “The only other official document that mentions ES in Chile is the National Biodiversity Strategy of 2003. It states that as ES are an integral part of sustainable development, one of the main objectives of protecting biodiversity is the provision of ES. It puts special emphasis in the payment for ecosystem services (PES) as a mechanism for financing biodiversity protection.” (Claro 2012) La notion de « rémunération » des services écosystémiques est quant à elle mentionnée –sans surprise - au sein d'une loi de 2008 sur la restauration de la forêt autochtone (*Recuperación del Bosque Nativo y Fomento Forestal*).

Si l'Afrique du Sud pourrait apparaître comme un pays pionnier à l'échelle mondiale en termes de mise en place effective d'un processus de rémunération des services écologiques, le Chili est nettement en retard, ce qui n'est pas surprenant compte-tenu du faible engagement de l'Etat dans les questions environnementales jusque dans les années 2000. Ce décalage entre les deux pays mais aussi la possibilité pour le Chili de bénéficier de l'expertise sud-africaine explique en partie la mise en place par ProEcoServ d'un projet de diagnostic cartographique des services écosystémiques dans les deux pays, étendu à d'autres pays pilotes comme le Lesotho, le Vietnam et Trinidad et Tobago.

L'initiative internationale portée par ProEcoServ (Project for Ecosystem Services) est un programme collaboratif en lien avec le MEA (Millenium Ecosystem Assesment)²²², financé par l'UNEP (United Nations Environment Program), le GEF (Global Environment Facility), un institut de recherche appliquée chilien, le CEAZA (Centre for Advanced Studies in Arid Zones), un institut de recherche appliquée sud-africain, le CSIR (Council for Scientific and Industrial Research) et plusieurs autres institutions collaboratives²²³. L'objectif de ProEcoServ est – entre

²²¹ <http://forces.fsc.org/chile.29.htm>, accédé le 27/11/2014.

²²² <http://www.proecoserv.org/>, accédé le 27/11/2014.

²²³ “Proecoserv is a collaborative effort between the the United Nations Environment Program (UNEP); the Global Environment Facility (GEF); Centre for Advanced Studies in Arid Zones (CEAZA), Chile; Council for Scientific and Industrial Research (CSIR), South Africa; the University of West Indies, Trinidad and Tobago; and the Institute of Strategy and Policy on Natural Resources and Environment (ISPONRE), Vietnam. The UN PEI (Poverty and Environment Initiative), NCR (The Natural Capital Project), UNU (UN University), and national partners in each participating country, including The Ministry of Planning and Sustainable Development, The Cropper Foundation, and the Green Fund (in

autre - de réaliser des cartes des services écosystémiques, hydriques essentiellement, en particulier en Afrique du Sud (Fresh Water Ecosystem Atlas) et au Chili. Il est intéressant de noter qu'un des fondements de ce programme est de faire circuler les experts et les ressources technologiques et intellectuelles entre les différents pays concernés, ce qui a été le cas entre l'Afrique du Sud et le Chili²²⁴, rapprochement binational qui n'est pas si courant (Bystrom 2012). L'étude de cas pilote au Chili est localisée à San Pedro de Atacama (région d'Antofagasta, Norte Grande), où j'ai travaillé entre 2005 et 2007 (Guyot 2011c, Guyot 2012b), et l'étude de cas pilote en Afrique du Sud est localisée dans le district d'Eden où j'ai commencé à travailler en 2014 sur des corridors de biodiversité. L'excellente connexion de San Pedro de Atacama aux dynamiques de mondialisation (tourisme international soutenu, présence de multinationales minières, espaces protégés classés RAMSAR, observatoires astronomiques européens, centre de recherches archéologiques renommés...) explique probablement ce choix. Mes recherches à San Pedro ont en effet montré l'urgence qu'il y avait à réfléchir collectivement à la gestion du milieu naturel sous peine de voir l'activité touristique « mettre la clef sous la porte » faute de ressource préservée restant attractive, ou d'assister à l'assèchement de l'oasis et au départ forcé de ses populations autochtones (Guyot 2012b). C'est une étude de cas caractéristique des relations front contre front (minier, touristique et écologique), plus souvent conflictuelles que complémentaires. Pourtant, la localité a réussi à mettre en place ces dernières années des mécanismes de gouvernance (autochtone) et de financement privé (groupes miniers) pour passer d'un cycle monogénérationnel à dynamique de fermeture à un cycle monogénérationnel à dynamique instable, voir ma tentative de théorisation à la fin de ce chapitre.

Le site WEB de ce programme donne des indications sur les participants scientifiques, institutionnels et politiques et permet donc d'analyser une partie du dispositif d'environnementalité en jeu. On peut émettre l'hypothèse que certains acteurs locaux, comme la municipalité (membre du comité de pilotage de ProEcoserv), semble instrumentaliser le recours à la cartographie des services écosystémiques pour communiquer sur sa faculté de régulation, dans une région où les fronts écologiques, miniers et touristiques sont en concurrence et sont nuisibles les uns pour les autres. Un tel projet serait-il de nature à appuyer le front écologique – en difficulté-, ou de montrer que la ressource en eau peut être cogérée entre différents types d'activités ? Ou de légitimer les multinationales minières dans leur capacité redistributrice ? San Pedro est représentative d'une dynamique de *land sharing* à condition que l'ensemble des acteurs accepte un certains nombres de compromis, en particulier sur le difficile partage de la ressource en eau.

Trinidad and Tobago); Government of Vietnam, RCFEE, PPC, IOC and IUCN (in Vietnam); SANBI (in South Africa and Lesotho); and The Ministry of Environment, CONADI, CONAF, Sernatur (inChile) support project activities.” (PROECOSERV 2013)

²²⁴ Programme : “South Africa/Chile Capacity Exchange Workshop: Ecosystem Services Modelling Using InVEST”. (PROECOSERV 2013)

II.6.5. Fronts du *green grabbing* ou fronts écologiques privés ?

Les processus de protection privée de la nature sont de plus en plus répandus à travers le monde (voir chapitre 2). Ils sont d'ailleurs reconnus officiellement depuis 2003 par l'IUCN²²⁵. Deux postures coexistent pour interpréter ce front écologique donnant la part belle à la privatisation de la propriété, de la gestion et des usages de la nature protégée. La première posture analyse de manière critique ce processus à l'échelle globale en l'associant aux valeurs d'environnementalité néolibérale et de captation foncière écologiquement légitimée. C'est au sein de cette première vision qu'émergent les recherches sur le *green grabbing* (voir chapitre 2). La seconde vision est plus pragmatique et légitime les initiatives privées de protection de la nature, aux échelles locales et régionales, comme étant salutaires pour atteindre les objectifs internationaux (édictees par l'IUCN) et complémentaires des projets portés par les pouvoirs publics. En réalité, la protection privée de la nature regroupe de nombreux processus assez différents. Les fronts écologiques portés par de riches hommes d'affaires - les éco-barons et *ecophilanthropists* définis par Humes (2009) et Jones (2012) ne recouvrent pas tout à fait ni les mêmes enjeux, ni les mêmes logiques que les initiatives portées par des propriétaires plus modestes ou par de grosses ONG environnementales, ou que celles mises en place « par le bas », par des collectifs émanant de la société civile ou des mouvances autochtonistes. En effet, le « privé » n'est pas toujours synonyme de néolibéralisme mais peut aussi signifier l'émergence de dynamiques communautaires et collectives alternatives. Inversement, le secteur public représenté par l'Etat ou certaines collectivités territoriales peuvent être les grands ordonnateurs de politiques néolibérales, favorisant certes les intérêts privés mais aussi le pouvoir de structures étatiques souvent autoritaires.

L'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili sont donc des pays qui n'accordent pas tous la même place, ni la même reconnaissance aux processus de protection privée de la nature. De ces trois pays, l'Afrique du Sud est le pays qui possède la législation la plus avancée en matière de reconnaissance de la protection privée. Outre l'existence de nombreuses réserves privées de faune sauvage, reconnues dès la période d'apartheid et véritable spécificité sud-africaine (Kreuter *et al.* 2010, Spierenburg & Brooks 2014) en raison de l'histoire ancienne de l'utilisation récréative de la faune sauvage dans les cercles aristocratiques et bourgeois coloniaux - qui ne se retrouve pas au Chili et Argentine - l'Afrique du Sud reconnaît dans le cadre du *Protected Areas Act* de 2003 plusieurs dispositifs de protection dédiés aux terres privées. Différentes intensités progressives de contraintes des cadres réglementaires existent, depuis l'échelle nationale avec les dispositifs de '*conservancies*²²⁶' (depuis les années 1980), à ceux de '*protected environment*' (depuis 2004) et à l'échelle provinciale, par exemple dans la province du Cap de l'Ouest (en 2007), des dispositifs de

²²⁵ "One turning point was in 2003 when PPAs were incorporated into the official list of protected areas that the United Nations and the IUCN use to track protected area growth worldwide. This change was much debated and eventually embraced at the fifth IUCN World Parks Congress in 2003." (Tecklin & Sepulveda 2014, p. 205)

²²⁶The National Association of Conservancies/Stewardships of South Africa (NACSSA), http://www.enviropaedia.com/company/default.php?pk_company_id=463, accédé le 05/12/2014.

‘*conservation area*’, de ‘*cooperation agreement*’ et de ‘*contract nature reserve*’ (figure 102). Plus le niveau de protection est élevé, plus les incitations fiscales proposées par l’Etat sont importantes.

Fort de son succès, ce dispositif provincial est en train de s’étendre à d’autres provinces d’Afrique du Sud comme au KwaZulu-Natal, au Mpumalanga et dans le Cap du Nord.

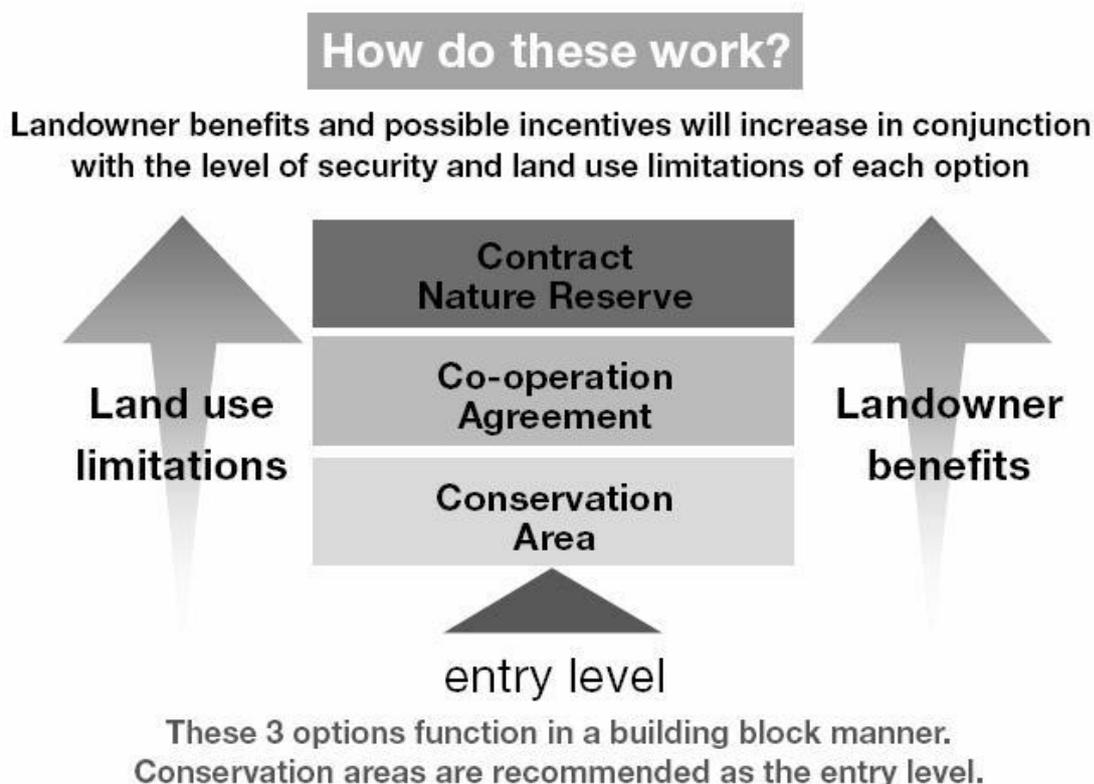
“Owing to its success, similar stewardship initiatives have now filtered through into many other provinces including KwaZulu-Natal, Mpumalanga and the Northern Cape. It has also led to the establishment of Biodiversity Stewardship South Africa, initiated by the DEAT, an umbrella programme that seeks to facilitate and harmonize the various provincial stewardship programmes and align them with DEAT-associated programmes such as the National Protected Areas Expansion Strategy and the Community-Based Natural Resource Management Programme.” (Paterson 2009, p. 14)

Le chapitre 3 reviendra sur la manière dont certains propriétaires privés avec l’aide des ONG environnementales utilisent ces dispositifs à leur avantage (exemple de *l’Eden to Addo Biodiversity Corridor*). Environ 17% de la superficie sud-africaine est concernée par la protection privée de la nature (Cousins *et al.* 2008). De nombreux éco-barons possèdent de vastes domaines dédiés à la conservation privée de la nature (Ramutsindela *et al.* 2013), en général associés à une activité écotouristique de protection de la faune sauvage, comme Johann Rupert, le fils de feu Anton Rupert (WWF South Africa), avec ses 25000 hectares de la Rupert Game Farm près de Graaf-Reinet dans la Province du Cap de l’Est.

Figure 102 : Typologie graduelle des dispositifs de protection privée de la nature en Afrique du sud (Source : Paterson 2009, p. 13)

Box 2: Biodiversity stewardship programmes

Pioneered in the Western Cape Province by CapeNature (the provincial conservation agency), working in close collaboration with Cape Action for People and the Environment (CAPE) and the Botanical Society of South Africa, the CAPE Stewardship Programme aims to create innovative alternative mechanisms for securing additional private and communally owned land for biodiversity conservation. The objectives of the Programme are: to ensure that private and communally owned areas with high biodiversity value receive secure conservation status and are linked to a network of other conservation areas in the landscape; to ensure that landowners and communities who commit their property to a stewardship option enjoy tangible benefits for their conservation actions; and to expand biodiversity conservation by encouraging commitment to, and the implementation of, good biodiversity management practices on private and communally owned land in such a way that the landowners become empowered decision makers.



De plus, l'homme le plus riche d'Afrique du Sud, Nicky Oppenheimer²²⁷ est aussi le propriétaire de la plus grande réserve animalière privée du pays, la Tswalu Kalahari Reserve (figure 103).

²²⁷ <http://www.forbes.com/profile/nicky-oppenheimer/>, accédé le 10/12/2014.

Figure 103 : Tswalu Kalahari Reserve (Source : <http://www.tswalu.com/>, accédé le 5/12/2014)

RESERVATION ENQUIRIES

Arrival Date Dec 12 2014

Departure Date Dec 19 2014

[Check Availability & Book Online](#)



CONTACT US
Phone: +27 (0) 53 781 9331
Email: res@tswalu.com
[Make an online booking enquiry](#)



A VAST AND MAGICAL LAND

Tswalu Kalahari is South Africa's largest private game reserve, covering an area of over 100,000 hectares. Owned by the Oppenheimer family, Tswalu takes conservation as its absolute priority; our vision is simply 'to restore the Kalahari to itself'. No more than thirty guests at a time can discover the beauty of this landscape, its diverse wildlife, and the serenity of what may well be South Africa's last great wilderness.

"Closer to the land, closer to the people."

En Argentine, c'est au niveau des provinces qu'est pensé l'accompagnement de la protection privée de la nature, dans un contexte politique de grande corruption, et de peu de marge de manœuvre politique. En réalité, la plupart des provinces concernées ont adopté le même genre de dispositifs d'incitation fiscale de protection des terres privées (à condition de respecter une durée minimale de protection de 20 ans) avec intégration des superficies dans les systèmes provinciaux d'aires protégées (Institute of Environmental Law 2003). La province de Salta est assez avancée en la matière.

“The Provincial Protected Areas System law for Salta provides for the creation of Private Nature Reserves that must last for no shorter than 20 years, and can be created to last indefinitely. Landowners can incorporate their land as Natural Monuments, Cultural Centers, Protected Landscapes, Cultural Nature Reserves, Multiple-use Nature Reserves and International Management Categories. Through special agreements these can become part of the Provincial Protected Areas System. The law anticipates tax, technical and scientific incentives encouraging private conservation. However, if the contract is broken after 20 years, the owner retroactively loses any benefits. The law also introduces the concept of payments for “environmental services” and authorizes a state government fund that will be used to protect and promote protected areas.” (Institute of Environmental Law 2003, p. 44)

On dénombre ainsi 152 réserves privées en Argentine en 2014 pour une superficie totale de 6800 km² soit moins de 1% de la superficie du pays²²⁸. Les ONG environnementales sont un des acteurs les plus dynamiques en matière de protection privée. Elles ont une stratégie active de conservation de la nature, en particulier dans les Andes et en Patagonie, comme la Fundación Vida Silvestre Argentina qui pilote un réseau de ‘refuges de biodiversité forestière’ :

“La Fundación Vida Silvestre Argentina cuenta con una Red de Refugios de Vida Silvestre, implementada desde 1987, que en la actualidad cubre más de 116000 has en 14 Refugios. Estos refugios se crean por un contrato entre la Fundación y el propietario del predio, y se establecen limitaciones al uso de la tierra, una zonificación del predio y un plan de manejo y monitoreo anual (RRVS 2007). El objetivo principal de esta Red es lograr la conservación mediante la revalorización económica del ambiente y de los recursos naturales de los predios; esto permite darles un uso productivo sustentable o alternativo, e integrarlos a la comunidad en el compromiso conservacionista.” (Roldán et al. 2010, p. 187)

Une initiative récente en 2014 de TNC (The Nature Conservancy) a permis, avec l’aide de 19 autres ONG, dont Fundación Vida Silvestre de former un réseau de réserves naturelles privées²²⁹. Souvent en lien avec l’action de ces ONG, plusieurs éco-barons ont acheté des terres en Argentine dont Ted Turner²³⁰ et D. Tompkins. Ce dernier a d’ailleurs cédé au gouvernement fédéral argentin la plupart de ses terres pour les transformer en parcs nationaux²³¹, ce qui oblige l’Etat à garantir un niveau de gestion minimale.

Au Chili, la situation est paradoxale car si le secteur privé est roi, la plupart des acteurs politiques et économiques ne lui reconnaissent pas la légitimité de « geler » de vastes ressources foncières. Malgré l’orientation très néolibérale du pays où la propriété privée du foncier est de règle, la protection privée de la nature est encore relativement mal perçue par les gouvernants et certains entrepreneurs au motif de geler une partie des ressources économiques potentielles du pays (coupes de bois, hydroélectricité, extraction minière etc.). Par conséquent, le statut de réserve naturelle privée ne bénéficie pas encore d’une aura importante dans le pays malgré un nombre

²²⁸ “En la actualidad, la conservación en tierras privadas en la Argentina abarca alrededor de 530000 hectáreas en 112 reservas privadas, distribuidas en todas las provincias, con excepción de La Pampa, Tierra del Fuego, La Rioja, Jujuy y Tucumán.” (Moreno *et al.* 2008)

²²⁹ “The Network is formed by: Asociación Aves Argentinas, Asociación Conservación Argentina, Asociación Tellus Conservacionista del Sur, Fundación Ambiente y Recursos Naturales, Fundación CEBio, Fundación de Historia Natural Félix de Azara, Fundación Ecologista Verde, Fundación Elsa Shaw de Pearson, Fundación Federico Wildermuth, Fundación Flora y Fauna Argentina, Fundación Hábitat & Desarrollo, Fundación Huellas para un Futuro, Fundación Naturaleza para el Futuro, Fundación Patagonia Natural, Fundación Proyungas, Fundación Rachel y Pamela Schiele, Fundación Temaikén, Fundación Vida Silvestre Argentina, The Conservation Land Trust and TNC.” Source : <http://www.nature.org/ourinitiatives/regions/southamerica/argentina/explore/private-nature-reserves-network.xml>, accédé le 05/12/2014.

²³⁰ “The Turner Endangered Species Fund and Turner Biodiversity Divisions protect imperiled species with an emphasis on the nearly 2 million acres owned by Ted Turner.” Source : <http://tesf.org/>, accédé le 10/12/2014.

²³¹ http://www.tompkinsconservation.org/park_creation.htm, accédé le 10/12/2014.

important d'initiatives : "PPAs began to emerge in the 1990s and have grown to cover an estimated 1.5 million ha (10% of the country) within over 370 different projects, making Chile a regional leader in private conservation." (Tecklin & Sepulveda 2014, p. 203) Ces auteurs reviennent sur cette problématique de la privatisation de la nature au Chili et de ses enjeux actuels : "Why has it been so difficult to incorporate private protected areas into legal and policy frameworks that are widely considered to be market friendly? What specific tensions and contradictions are generated by the use of private property for conservation in the Chilean context?" (Tecklin & Sepulveda 2014, p. 204) Les réserves naturelles privées sont officiellement reconnues par l'Etat en 1994²³² mais ne bénéficient pas de l'application des dispositions législatives, à l'exception de quelques statuts de compromis comme celui de *santuario de la naturaleza*²³³. Comme je l'ai déjà développé à plusieurs reprises dans ce travail, la protection privée de la nature au Chili est souvent associée depuis les années 1990 aux projets ambitieux et contestés de l'éco-baron D. Tompkins. Il s'agit selon Tecklin & Sepulveda d'une première génération de front écologique privé au Chili. Mais depuis le milieu des années 1990, une seconde génération semble s'activer. Ainsi, beaucoup d'ONG environnementales se sont investies dans la protection privée, comme le CODEFF (voir chapitre 2), à l'initiative en 1997 du RAPP (Red de Áreas Protegidas Privadas), ainsi que des propriétaires fonciers pouvant bénéficier des dispositifs très médiatisés du développement de l'éco-immobilier. S. Piñera (ex-président chilien) a utilisé ce dispositif réglementaire dans le sud de l'île de Chiloé lors de la création conflictuelle du parc de Tantauco : "In contrast, [the media] has rarely covered the opposition of Chiloé's indigenous organisations whose protests have ranged from accusations of usurpation of a name belonging to the Huilliche people, to contesting the validity of Piñera's land claim given the existence of prior indigenous titles that had never been relinquished." (Tecklin & Sepulveda 2014, p. 210). Les figures 104 et 105 localisent les principales initiatives privées de conservation de la nature au Chili et donnent des informations sur les acteurs, les localisations et les superficies en jeu.

Une autre forme de conservation privée (*les conservation communities*), commune à l'Afrique du Sud et au Chili sera développée dans les pages suivantes (au sein du sous-processus des fronts écologiques de retour à la nature).

²³² Article 35 of the country's National Environmental Framework Law of 1994.

²³³ Los «Santuarios de la Naturaleza» son una de las categorías de protección contempladas en la Ley n° 17.288, sobre Monumentos Nacionales de Chile (http://www.mma.gob.cl/1304/articles-50613_pdf.pdf, accédé le 10/12/2014).

Figure 104 : Les réserves privées au Chili (Source : Tecklin & Sepulveda, 2014)

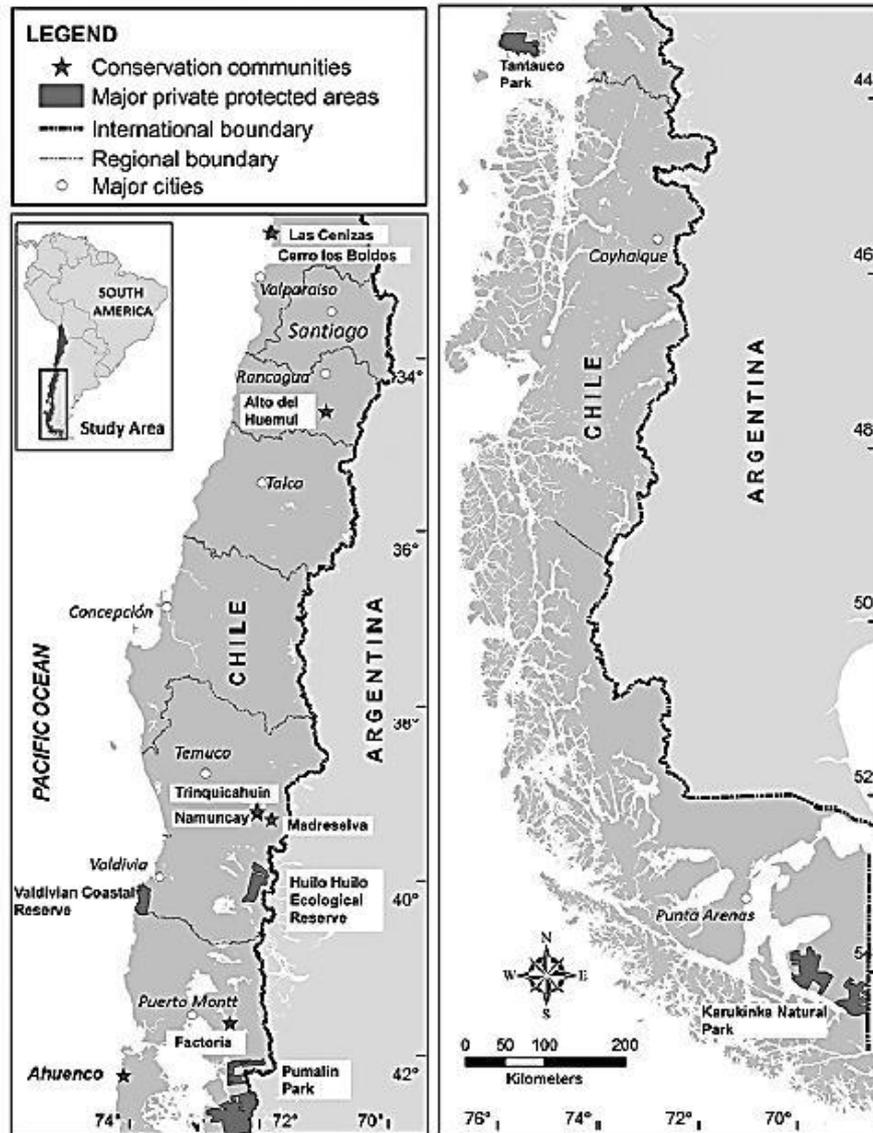


Figure 105 : Les deux générations de fronts écologiques privés au Chili (Source : Tecklin & Sepulveda, 2014)

PPA	Size (ha) & location	Acquisition & administration
Huilo-Huilo Ecological Reserve	100,000 declared as reserve within 232,000 property in Panguipulli area of Los Rios Region	In 2001, Chilean businessman Víctor Peterman declares transformation of his forest estate into a reserve with limited real estate development. Land administration is then divided among five business and charitable entities for tourism, forestry, etc.
Valdivian Coastal Reserve	60,000 on southern coast of Los Rios Region	In 2003, WWF and TNC organise acquisition of the 'Chaihuin-Venecia' properties at bankruptcy auction for USD7.5 million. TNC manages lands as a private reserve and donates 9,000 ha for the adjacent Alerce Costero National Park.
Tantauco Park	118,000 on Chiloe Island, Los Lagos Region	In 2003, Chilean businessman and politician Sebastian Piñera buys property from US businessman for reported USD 8 million. Transfers management to his charitable foundation, Fundación Futuro.
Karukinká Natural Park	270,000 on Island of Tierra del Fuego, Magallanes Region	In 2004, Goldman Sachs receives title to forest lands owned by Trillium timber company as part of foreclosure on reported USD 20 million in loan guarantees from Capital One. Land donated to WCS for management as private reserve.

PPA	Owner	Size (ha)	Region	Status	Initiated
Pumalín Park	Conservation Land Trust (Tompkins)	298,000	Lakes	Nature Sanctuary (2005)	1991
Corcovado-Tic Toc	Conservation Land Trust	84,000	Aysen	Private reserve	1994
Melimoyu/Isla Magdalena	Conservation Land Trust	15,000	Aysen	Private reserve	1994
Estancia Yendegaia	Yendegaia Foundation	40,000	Magallanes	Private reserve	1998
Cabo León	Yendegaia Foundation	26,000	Magallanes	Private reserve	2001
Total		463,000			

En m'appuyant sur Jones (2012), je montre comment un front écologique privé dans la vallée de Chacabuco (région chilienne d'Aysén) peut être associé à un processus d'annexion foncière et d'instrumentalisation des populations locales (éleveurs de moutons). Ces terres sont devenues dans les années 2000 la propriété de la marque de vêtements de montagne « Patagonia », dirigée par l'épouse de D. Tompkins, Kristine Tompkins (à travers l'ONG *Conservación Patagónica*²³⁴) et le franco-américain Yvon Chouinard²³⁵. Ils ont pour objectif de transformer ces terres en un parc national²³⁶ (figure 106). A la suite de Jones, je peux montrer comment ont évolué la nature des images diffusées par Tompkins et Chouinard pour légitimer le combat pour la protection de la vallée aux yeux des différents mécènes et du grand public. Une première phase de légitimation a consisté pour l'ONG à produire des images vantant les mérites d'une *wilderness* vide d'Hommes, sorte de dernier paradis perdu patagon.

²³⁴ <http://www.conservacionpatagonica.org/home.htm>, accédé le 10/12/2014.

²³⁵ <http://www.patagonia.com/us/patagonia.go?assetid=3351>, accédé le 10/12/2014.

²³⁶ <http://www.conservacionpatagonica.org/blog/2012/08/28/a-history-of-valle-chacabuco/>, accédé le 10/12/2014.

Figure 106 : Le projet de création d'un parc national de Patagonie (Source : <http://www.conservacionpatagonica.org/home.htm>, accédé le 10/12/2014)



Les populations locales pastorales (appelées localement *gauchos*) n'étaient mentionnées que pour indiquer qu'ils étaient au service de la protection, comme des « anges-gardiens » : “However, in one brochure Arcilio Sepulveda, a gaucho who was born on the Chacabuco Valley Station and grew up hunting pumas to protect livestock, is described as now: ‘proudly tracking pumas to ensure their protection and helping preserve the huemul population’. Similarly, Daniel Velásquez, another gaucho from the old station who stayed on to work for CP as a ranger, is quoted in an essay for Patagonia as ‘proud to work toward what will one day become Patagonia National Park.’” (Jones 2012, pp. 258–259) A partir du moment où dans les années 2010, le site est menacé par les grands projets hydrauliques d'HydroAysén²³⁷, la nature des images diffusées par le National Geographic change, et le *gaucho* revêtu de sa parure

²³⁷ <http://www.conservacionpatagonica.org/blog/2014/06/12/victory-against-hidroaysen-dam-project-is-cancelled/>, accédé le 10/12/2014.

traditionnelle devient le pasteur autochtone à sauver des eaux (figure 107), même si ce revirement « opportuniste » de représentations ne fera pas l'unanimité au sein des environnementalistes impliqués dans le projet, très réticents à l'idée de réhabiliter les éleveurs traditionnels dans leurs discours. Dans cet exemple, ce sont les acteurs du régime d'environnementalité qui construisent la représentation de la Patagonie qu'ils souhaitent pour pouvoir justifier ensuite leurs projets de fronts écologiques.

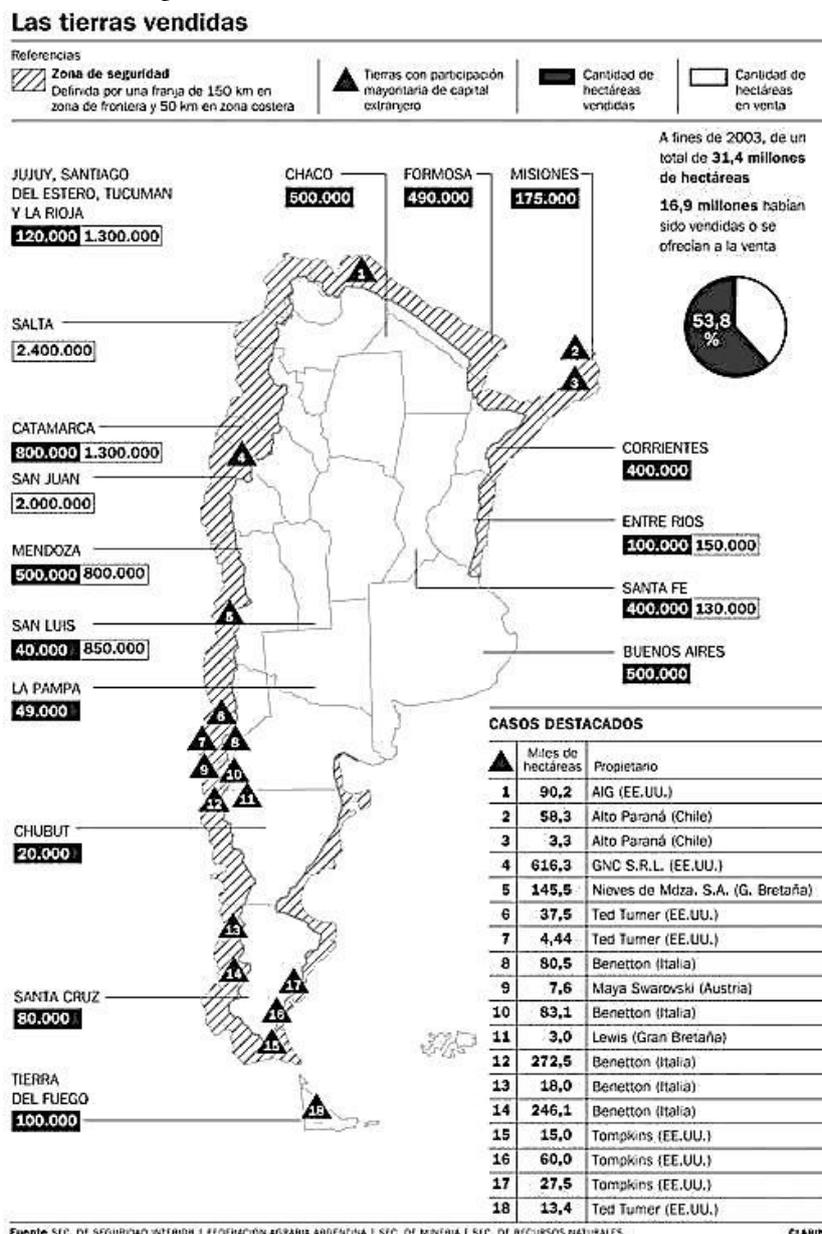
“Only two images of Aysén residents appear in the National Geographic collection, one of which is in the Chacabuco Valley. Bridget Besaw, a photographer from the US, captured a photograph of Erasmo Betancur Casanova, a ranger for CP, wearing a boina or beret-style hat, red scarf, and sheep skin pants – dress identifying him as gaucho (Besaw 2010). Betancur's connection to pastoralism is enacted as he herds a flock of sheep on horseback. Titled ‘The Last Gaucho’, Betancur is presented as a member of a culture that is at its close, one that will surely be lost if the HidroAysén proposal becomes a reality.[...] Accordingly, ‘The Last Gaucho’ image and caption, although framing CP in positive light, was criticised by some environmentalists involved in the anti-dam campaign. Environmentalists with the power to define what is included in a representation of Patagonia are faced with the matter of where to situate certain Aysén identities in the landscape.” (Jones 2012, pp. 259–260)

Figure 107 : « The last gaucho » (Source : <http://news.nationalgeographic.com/news/2010/05/photogalleries/100512/photos-patagonia-rivers-dams/>, accédé le 10/12/2014)



Dans les trois pays, la protection privée de la nature diffère selon son intention et son échelle. Plus les propriétaires sont riches et la surface protégée est grande, plus le processus d'appropriation foncière et de domination territoriale est intense. Si l'intérêt des acteurs privés de la nature en Afrique du Sud se concentre sur des questions de conservation de la grande faune sauvage, au Chili et en Argentine il semble plutôt se cristalliser sur la préservation des grands espaces de *wilderness* avec pour objectif de créer des féodalités écologiques (figure 108). Conservation privée et possible *green grabbing* représentent donc les deux faces d'une même pièce... Le développement de l'éco-tourisme en Afrique du Sud, Argentine et Chili est d'ailleurs très relié à ces initiatives privées de protection de la nature et sont même parfois concomitantes et confondues.

Figure 108 : La privatisation foncière stratégique en Argentine (Source : « Cada vez más extranjeros son dueños de costas y fronteras » Clarín, <http://edant.clarin.com/suplementos/zona/2005/10/16/z-03415.htm>, accédé le 16/02/2015)



II.6.6. Le fort développement de l'éco-tourisme

L'éco-tourisme peut à la fois être identifié comme un des derniers fronts du tourisme, activité liée à la *frontier* par excellence (Laing & Crouch 2011) et apparaissant comme consubstantielle du front écologique. C'est un processus qui permet de conférer au front écologique une légitimité économique et implique en effet une forme de rentabilisation des efforts de protection. Il arrive parfois que ce soit la dynamique écotouristique qui permette l'initiation d'un front écologique, mais dans la plupart des cas c'est plutôt l'inverse qui se produit.

Depuis les années 1990, la littérature sur les questions d'écotourisme est très abondante²³⁸, ayant très souvent tendance à présenter cette activité comme une solution miracle aux problèmes de pauvreté ou d'environnement, dans la droite ligne de la philosophie de l'organisation mondiale du tourisme²³⁹. Cependant, plusieurs chercheurs ont aussi produit des travaux visant à relativiser cette euphorie et développent une réflexion critique sur l'écotourisme, en particulier dans des contextes de pays touristiquement émergents (Butcher 2007, Witt *et al.* 2014, Magio *et al.* 2013, Kleinod 2011), et en relation directe avec des contextes de protection de la nature. "With the critique of 'fortress conservation', ecotourism has become an important element of biodiversity conservation : local people are no longer driven out of nature reserves, they are included in conservation efforts instead. Ecotourism has been developed in the context of such conservation efforts." (Butcher 2007, Kleinod 2011) Les dynamiques écotouristiques prennent plusieurs noms différents : *sustainable tourism, conservation tourism, nature based tourism* ou encore *wilderness tourism* etc. Est-ce l'écotourisme qui instrumentalise la protection de la nature, sous forme de *green washing* touristique, ou est-ce la protection de la nature qui a besoin de l'écotourisme pour se légitimer, en particulier auprès de populations locales en quête de ressources et d'emplois ? L'écotourisme semble toujours exister en filigrane des autres sous-processus du front écologique global : au sein ou à proximité des patrimoines mondiaux naturels de l'humanité, au sein des parcs transfrontaliers, comme forme de rémunération des écosystèmes (bénéfices culturels et récréatifs) ou encore pour rentabiliser des processus de protection privée de la nature, qu'il soient portés par des éco-barons ou par des communautés autochtones.

En Afrique du Sud, Argentine et Chili, plusieurs indices trouvés sur les pages web officielles des organisations touristiques nationales permettent de dire que le tourisme « de nature » est une composante importante des stratégies de développement touristique national. Sur le site sud-africain du tourisme, sur les 10 principales raisons mentionnées par les touristes pour justifier leur visite dans le pays²⁴⁰ :

- la « *natural beauty* » arrive en 2nde position

²³⁸ <https://www.ecotourism.org/what-is-ecotourism>, accédé le 12/12/2014.

²³⁹ Voir <http://media.unwto.org/en/press-release/2013-01-03/un-general-assembly-ecotourism-key-eradicating-poverty-and-protecting-envir>, accédé le 12/12/2014.

²⁴⁰ <http://www.southafrica.net/research/en/top10/entry/top-10-reasons-to-visit-south-africa>, accédé le 12/12/2014.

- « l'*adventure* » en 4^{ème} position
- le « *good weather* » en 5^{ème} position
- et la « *wildlife* » en 8^{ème} position.

Ce classement est confirmé par les 10 meilleures activités pratiquées²⁴¹ où le « *Game viewing and safaris* » arrive en première position et les plages en 4^{ème} position, et par les 10 meilleures expériences de voyage²⁴² où la « *Scenic splendour and serenity* » arrive en première position, le « *Five-star safari* » en 3^{ème} position, la « *Magnificent marine life* » en 5^{ème} position et « l'*Outdoor rush* » en 7^{ème} position.

Sur le site argentin du tourisme²⁴³, moins élaboré que son corollaire sud-africain, une des cinq catégories principales de tourisme se nomme le « *turismo activo* » et comprend les sous catégories de « *ecoturismo* », « *turismo aventura* », « *turismo rural*²⁴⁴ » et « *turismo joven* ». Enfin le site chilien du tourisme renvoie directement à une page web dédiée au « *turismo sustentable*²⁴⁵ » qui présente les différents aspects de la durabilité touristique que le pays essaye de mettre en place. Des trois pays, c'est l'Afrique du Sud qui attire le plus les touristes internationaux. Les entrées touristiques en 2012 en Afrique du Sud étaient de 9,6 millions de touristes, dont la plupart viennent en Afrique du Sud pour voir des animaux sauvages ou des paysages de nature²⁴⁶. En Argentine les entrées touristiques étaient la même année de 5,6 millions, se panachant entre la capitale Buenos Aires et les Provinces, qui possèdent une offre touristique très importante liée à la nature (chutes d'Iguazu, Quebrada de Humahuaca, glaciers patagons, Ushuaia etc.). Au Chili les entrées touristiques étaient la même année de 3,5 millions dont une partie non-négligeable est orientée vers certains grands sites naturels (San Pedro de Atacama, Laguna San Rafael, Parc national Torres del Paine etc.)

On retrouve dans les thématiques traitées par la littérature scientifique sur l'écotourisme en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili des superpositions importantes entre front écologique et front éco-touristique. Les problématiques de protection de la faune sauvage, de protection des

²⁴¹ <http://www.southafrica.net/research/en/top10/entry/top-10-activities-in-south-africa>, accédé le 12/12/2014.

²⁴² <http://www.southafrica.net/research/en/top10/entry/top-10-experiences-in-south-africa>, accédé le 12/12/2014.

²⁴³ «La variedad de ecosistemas que presenta el país se corresponde con la cantidad de actividades posibles para disfrutarlos. Cada localidad tiene una oferta de propuestas orientadas a que el visitante disfrute intensamente de la naturaleza, de sus desafíos y sus más recónditos secretos, en el marco de paisajes donde nunca se perderá la sensación de ser el primero en recorrerlos. Senderismo, mountain-bike, montañismo, rafting, kayakismo, hidrospeed, travesías 4X4, aladeltismo, parapente, carrovelismo, windsurf, son algunas de las actividades que día a día se renuevan y multiplican con el único límite de la imaginación y las preferencias del turista.» Voir <http://www.turismo.gov.ar/esp/menu.htm>, accédé le 12/12/2014.

²⁴⁴ Au sein duquel existe un réseau argentin de tourisme rural communautaire : <http://raturc.desarrolloturistico.gov.ar>, accédé le 12/12/2014.

²⁴⁵ <http://www.chilesustentable.travel/>, accédé le 12/12/2014.

²⁴⁶ Même le tourisme au sein de la ville du Cap tend à se localiser au niveau des sites du parc national de la montagne de la table sur la Péninsule.

espaces naturels et de développement des populations locales reviennent souvent. Ainsi, réalisé à partir d'une sélection de la littérature récente sur le sujet, le tableau 36 indique quelques niveaux d'interrelations existant entre l'écotourisme et le front écologique dans les trois pays que ce soit en termes de notions ou de terrains.

Tableau 36 : Typologie de la littérature sur les liens entre front écologique et front écotouristique en Afrique du Sud, Argentine et Chili (Source : Auteur)

auteurs cités : (Cousins *et al.* 2009, Dicken 2010, Brooks *et al.* 2011, Kepe 2001, Viljoen & Naicker 2000, Hill *et al.* 2006, Matthews 2014, Pastor & Torres n.d., Skewgar *et al.* 2009, Muñoz & Salinas 2010, Gale *et al.* 2013, McAlpin 2007)

Thématiques	Notions touristiques mobilisées	Afrique du Sud	Argentine	Chili
Protection de la faune sauvage	<i>ecotourism ; conservation tourism ; wildlife-based tourism</i>	Cousins, J. A., et al., 2009. Selling conservation? Scientific legitimacy and the commodification of conservation tourism ; Dicken M.L., 2010, Socio-economic aspects of boat-based ecotourism during the sardine run within the Pondoland Marine Protected Area ; Brooks S. et al., 2011, Creating a commodified wilderness: tourism, private game farming, and 'third nature' landscape in KwaZulu-Natal ; Koelble, T., 2011, Ecology, Economy and Empowerment: Eco-Tourism and the Game Lodge Industry in South Africa ;		Skewgar E., 2009, Marine Reserve in Chile would benefit penguins and ecotourism
Protection des espaces naturels	<i>Ecotourism ; frontier tourism ; turismo de naturaleza</i>	Kepe T., 2001, Tourism, protected areas and development in South Africa, views of visitors to Mkambati Nature Reserve	Matthews A., 2014, Journeys into Authenticity and Adventure: Analysing Media Representations of Backpacker Travel in South America ;	Muñoz M.D. & Torres Salinas R., 2010, Conectividad, apertura territorial y formación de un destino turístico de naturaleza ;
Développement <i>bottom-up</i> des populations locales	<i>nature-based tourism ; conservation tourism ; sustainable tourism ; Turismo Sustentable</i>	Viljoen J.H. & Naicker K., 2000, Nature-based tourism on communal land: the Mavhulani experience ; Hill T. et al., 2006, Small-scale, nature-based tourism as a pro-poor development intervention: Two examples in KwaZulu Natal, South Africa ; Saayman M. et al., 2012, Does conservation make sense to local communities? ;	Pastor G. & Torres L., 2010, ¿Turismo en territorios periféricos? Algunas reflexiones a propósito de un estudio de caso en el "Desierto de Lavalle", Argentina	Gale T. et al., 2013, Moving beyond tourists' concepts of authenticity: place-based tourism differentiation within rural zones of Chilean Patagonia ; McAlpin M., 2008, Conservation and Community-Based Development through Ecotourism in the Temperate Rainforest of Southern Chile

Certains de ces articles adoptent une posture très critique vis-à-vis de l'instrumentalisation de la nature par le tourisme, comme Brooks (*et al.*) qui montrent de manière critique en Afrique du Sud comment les propriétaires de réserves animalières privées tentent de recréer une

« troisième nature²⁴⁷ » faussement sauvage en essayant de minimiser la visibilité des fermiers africains. Il s'agit bien d'une forme de front écologique avec remplacement d'un ordre socio-spatial par un autre.

“One game farm owner had managed to persuade the farm dwellers living on his farm to move away from their existing and too visible dwellings (van Brakel 2008, pp. 42–43). They had first been offered housing close to the lodges the farmer had built to accommodate tourists, and had been allowed to take their small stock with them. After a while, the owner concluded that the sight of farm dweller families living with their goats and chickens was ‘not good for the lodge’. He subsequently constructed a bamboo screen to keep them out of sight of the tourists. Visual invisibility alone did not work, however; the residents were deemed to still be making too much noise, thus disrupting the tourists’ unpeopled wilderness experience. In the end, the owner decided to move the families to the edge of the farm, right away from the tourist lodges.” (Brooks et al. 2011, pp. 266–267)

D'autres articles, comme celui de McAlpin, montrent le succès de l'écotourisme pour légitimer un front écologique autochtone, au sein du territoire Mapulahuai (littoral Pacifique chilien au droit d'Osorno), dernier sous-processus du front écologique global. “Even though the factors that led to the successful creation of the Mapulahuai probably existed in a unique combination, other communities could adapt features of the Mapulahuai to their particular circumstances.” (McAlpin 2007, p. 67)

L'écotourisme représente pour le front écologique probablement la dynamique la plus visible de l'éco-conquête, où les éco-conquêteurs sont à l'œuvre qu'ils soient acteurs privés, autochtones ou touristes. C'est une activité qui permet donc de questionner les dimensions économiques et culturelles du front écologique.

II.6.7. Fronts écologiques du retour à la nature

La présence de militants environnementalistes en nombre significatif en Afrique du Sud et en Argentine, augmente au Chili ces dernières années. Dans le contexte de ces trois économies émergentes, le néolibéralisme érigé en système politique a des impacts négatifs sur les ressources environnementales et les populations les plus démunies. Ceci explique en partie les initiatives par le bas d'un certain nombre d'habitants souhaitant changer radicalement leur mode de vie. L'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili sont trois pays bien représentés dans la base de données

²⁴⁷ “To capture the kind of landscape being imagined and brought into being in the service of wilderness tourism. This derives from the Hegelian and later Marxist concept of ‘first nature’, used to refer to the ‘original’ physical environment of the earth, untransformed by people. ‘Second nature’ is then produced through the application of human labour, a transformation effected with ever greater efficiency from the time of the Industrial Revolution. [...] If the previous, farmed landscape can be thought of as a ‘second nature’ landscape – one where the natural environment was evidently undergoing transformation, through human labour, in order to produce goods of value to a (capitalist) society – then the landscape emerging in obedience to tourism-fuelled wilderness dreams, can be thought of as a ‘third nature’ landscape.” (Brooks et al. 2011, p. 263)

de GEN (Global Ecovillage Network²⁴⁸, voir chapitre 1), autant en termes de projets qu'en termes de personnes impliquées dans les réseaux de gouvernance de l'ONG²⁴⁹. La figure 109 présente le nombre et la localisation des projets référencés pour les trois pays : 27 pour l'Afrique du Sud, 11 pour l'Argentine et 5 pour le Chili (en comparaison, il y en a une quarantaine pour le Brésil, 34 pour l'Australie, 14 pour la France et 11 pour la Nouvelle-Zélande). Certains de ces éco-villages peuvent aussi inclure une dimension autochtone et sont donc reliés au sous-processus suivant.

Figure 109 : Les éco-villages réalisés ou en projet en Afrique du Sud, Argentine et Chili (Source : GEN, <http://gen.ecovillage.org/en/projects/map>, accédé le 09/02/2015)



En Afrique du Sud, plusieurs initiatives semblent remarquables : celle de Berg-en-Dal²⁵⁰ qui est un projet de permaculture dans le Karoo et celle de Heart and Soul²⁵¹ qui est une éco-farm dans l'intérieur des terres au-delà d'Hermanus. En Argentine l'initiative de l'éco-villa²⁵² « Gaia »²⁵³ est intéressante. Elle se veut pionnière depuis 1992 d'un retour pour tous à la nature dans les confins du péri-métropolitain de Buenos Aires. Enfin, au Chili la communauté écologique de Peñalolén²⁵⁴ située dans la banlieue de Santiago du Chili ou encore la communauté auto-dépendante d'El Manzano²⁵⁵ dans le Bio-Bio correspondent bien à la définition du front écologique de retour à la nature. Tous ces projets nécessiteraient une recherche de terrain pour mesurer leur adéquation réelle aux principes généraux soutenus.

²⁴⁸ Même si celle-ci est incomplète comme on l'a vu pour la France.

²⁴⁹ Un sud-africain est membre du bureau international.

²⁵⁰ <http://www.berg-en-dal.co.za/>, accédé le 09/02/2015.

²⁵¹ <https://heartsoul.wordpress.com>, accédé le 09/02/2015.

²⁵² En Argentine, la villa (se prononce vicha) est habitat auto-construit.

²⁵³ <http://www.gaia.org.ar/>, accédé le 09/02/2015.

²⁵⁴ <http://comunidadecologicapenalolen.bligoo.com/>, accédé le 09/02/2015.

²⁵⁵ <http://elmanzano.org/>, accédé le 09/02/2015.

II.6.8. Les fronts écologiques autochtones

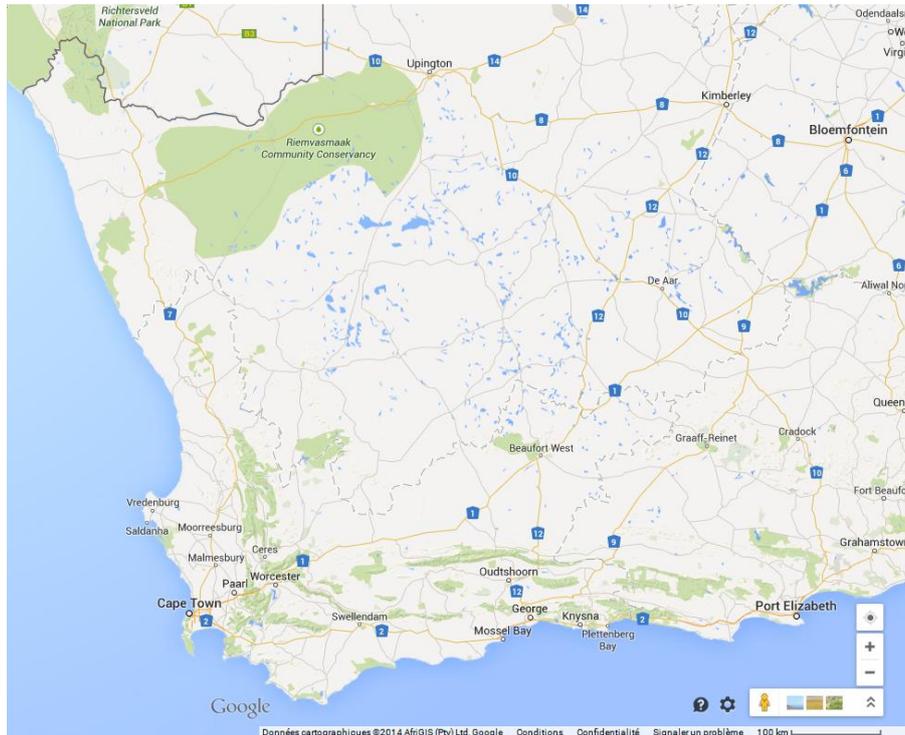
Les fronts écologiques autochtones peuvent concerner autant des initiatives privées émanant d'individus ou de petits collectifs de la société civile que des groupes autochtones eux-mêmes. Des processus de co-construction de fronts écologiques entre les autochtones et les autorités de conservation de la nature ou des ONG environnementales peuvent leur permettre, avec succès ou non, de récupérer ou de défendre leurs terres et de promouvoir leur culture. Une comparaison entre les exemples de Riemvasmaak (Afrique du Sud), de Mapulahual (Chili) et de la communauté Mapuche Lof Wiritray au cœur du parc national Nahuel Huapi (Argentine) semble pertinente. Elle montre les difficultés et les réussites de tels processus de construction de front écologique qui ont souvent tendance à opposer la vision occidentale aux visions autochtones de la nature.

L'exemple de Riemvasmaak en Afrique du Sud (figure 110) montre les enjeux d'une des premières restitutions foncières post-apartheid, et de sa difficile transformation en « community nature conservancy » (Cundill & Fabricius 2010, LUND 1999, Mckenzie 1995), ouverte à l'écotourisme²⁵⁶.

“The negative trends in Riemvasmaak were due to conflicts and distrust that emerged during the initiative, both within the community and between the community and outside actors. Conflict and tenure insecurity at this site were due to ongoing and unresolved negotiations with government departments regarding access to a piece of land that officially belonged to the community, but to which the community still had limited access to because of conservation concerns on the part of government.” (Cundill & Fabricius 2010)

²⁵⁶<http://www.southafrica.net/za/en/articles/entry/article-southafrica.net-riemvasmaak-community-conservancy>, accédé le 12/12/2014.

Figure 110 : Riemvasmaak, Afrique du Sud (Source : Google maps)



L'exemple des Mapuche Lof Wiritray au cœur du parc Nahuel Huapi, en Argentine (figure 111), montre la mise en place d'un processus de cogestion de la nature et de développement touristique entre la communauté et l'autorité du parc national²⁵⁷, mais pour quels bénéfices réels pour les autochtones ? Une évaluation au bout de 10 ans sera sans doute nécessaire pour effectuer un premier bilan du dispositif de cogestion.

« La communauté Wiritray, dans le sud du parc près de la ville de Villa Mascardi (voir Fig. 3). Elle est la première communauté mapuche à avoir obtenu sa personne juridique en 2006. Depuis elle a entamé avec le parc national, un processus de recensement de ces terres ancestrales. Elle devrait d'ici peu récupérer une partie de son territoire, de l'ordre de 800 hectares (sur 2500 demandés) dans le parc national. Cette communauté fut une des premières à avoir rejoint le programme de comanejo initié par le parc national en 2001. » (Miniconi & Guyot 2010, p. 136)

²⁵⁷ <http://raturc.desarrolloturistico.gov.ar/patagonia/comunidad/comunidad-mapuche-lof-wiritray-lago-mascardi-provincia-de-rio-negro>, accédé le 12/12/2014.

Figure 111 : Le projet de tourisme communautaire de Lof Wiritray en Argentine (Source : <http://raturc.desarrolloturistico.gov.ar/patagonia/comunidad/comunidad-mapuche-lof-wiritray-lago-mascardi-provincia-de-rio-negro>, accédé le 12/12/2014)

Comunidad Mapuche Lof Wiritray - Lago Mascardi - Provincia de Río Negro



LOS PIES DEL CERRO SAGRADO

A 30 km de San Carlos de Bariloche, en la provincia de Río Negro, amables mujeres y sus "konas", como llaman en lengua mapuche a los jóvenes, aguardan al visitante, en el Parque Nacional Nahuel Huapi, a orillas del "Relmu Lafken" o Lago Mascardi. Un lugar en el que el cielo limpio y claro se convierte en un observatorio.



Ubicación y accesos

Está ubicada a 30 km de San Carlos de Bariloche, provincia de Río Negro, sobre RN 40, camino a El Bolsón, pasando el kilómetro 2014. Se puede acceder en vehículo o bien en bus, hasta el centro de guardaparques "Los Maitenes" y, desde allí, se llega caminando menos de media hora por un sendero muy accesible. El camino de acceso a partir de la ruta es de tierra y de una sola mano. Se solicita atención y precaución al transitarlo.

Atractivos

La comunidad se encuentra en el Parque Nacional Nahuel Huapi, a orillas del Lago Mascardi, en el camping "Relmu Lafken", a sólo 4 km desde la ruta. El ambiente natural ofrece permanecer dentro del bosque patagónico, que presenta espacios para el acampe, frente al lago y entre caminos dentro del mismo bosque.

Actividades

Pueden realizarse circuitos guiados de senderismo por el bosque patagónico, caminatas a orillas del lago y a la bahía Ruca Mamull, observar la fauna y la flora conociendo la laguna Llum o la isla Piuke, y escuchar algunas historias, cantos y costumbres de la cultura mapuche de la mano de los "konas" (jóvenes) o anfitriones de la comunidad.

Desgustar comidas típicas y acampar al amparo del bosque.



Ecosistema

Bosque Patagónico Cordillerano Oriental.

Alojamiento

Camping

Altura

Gastronomía

Café común o café de trigo ("kachilla" o café mapuche), mate con pan casero, chicha, tartas con frutos del bosque, milkao, katuto, tortas fritas y dulces artesanales.

Contacto

Patricia Montenegro Treuque (0294-533212), Clarisa Montenegro Treuque (0294-154587821) y Elizabeth Inaleff (0294-15695434).

Comunidades Patagonia

Red Cultura Rural Patagónica - Río Negro

Comunidades Mapuche Raquithué y Lafquenche - Provincia del Neuquén

Comunidad Mapuche Puel, Volcán Batea Mahuida - Provincia del Neuquén

Comunidad Mapuche Mañike - El Huecú - Provincia del Neuquén

Comunidad Mapuche Lof Wiritray - Lago Mascardi - Provincia de Río Negro

Comunidad Mapuche Linares - Sector Nahuel Mapi Arriba - Provincia del Neuquén

Comunidad Mapuche Curruhuinca - Lago Lácar - Provincia del Neuquén

Enfin, au Chili, l'exemple du Mapu Lahual²⁵⁸ (figures 111 & 112) est celui qui s'apparente peut-être le plus à une « *success story* » (voir Mc Alpin, 2008) même si plusieurs auteurs ont montré le caractère complexe de l'adéquation entre des normes de protection « occidentales » et des cosmovisions autochtones de la nature.

“The indigenous association "Mapu Lahual" of Butahuillimapu has a community-based conservation project in Huilliches' lands in Region IX. The community' has implemented a network of six protected areas covering more than 1,000 hectares of coastal temperate rainforest. The idea is to increase family income and to diversify their economic activities in areas where many communities live below the poverty line. The project has been supported by the WWF who on its Web page declares: "Mapu Lahual demonstrates that it is possible to recognize the rights of indigenous peoples and achieve conservation goals in the same areas." [...]On the other hand, the

²⁵⁸ <http://www.mapulahual.cl/>, accédé le 12/12/2014.

spokesperson for 'Parques para Chile' revealed that in the Mapu Lahual area there are communities that "do not believe in conservation." According to this interviewee, "this aspiration for conserving nature should be shared by the communities beyond their leaders." (Meza 2009, p. 156)

Figure 112 : Site du Mapu Lahual au Chili. Source : http://www.mapulahual.cl/index.php?option=com_content&view=section&id=6&Itemid=59, accédé le 12/12/2014.



Figure 113 : Carte du réseau d'espaces naturels protégés indigènes de Mapu Lahual. Source : <http://ccc2.cl.tripod.com/mapaareasprotegidas.htm>, accédé le 16/12/2014.

Red de Areas Protegidas Indígenas Mapu Lahual



Ces trois exemples témoignent chacun d'un agencement spatio-temporel différent entre communauté autochtone et front écologique. L'exemple sud-africain illustre l'histoire d'un groupe autochtone Khoi (catalogué « coloured » par le régime d'apartheid) expulsé de ses terres dans les années 1960, lors de la création conjointe du parc national d'Augrabies Falls et de vastes zones de manoeuvres militaires. Un processus de restitution foncière (le premier de l'Afrique du Sud post-apartheid) en 1994 permettra aux habitants de spoliés de récupérer leurs terrains et de les passer sous statut de conservation communautaire. L'exemple argentin illustre un processus de cogestion engagé récemment entre une communauté autochtone - qui vit au cœur d'un parc national - et les autorités de conservation pour promouvoir, en particulier, le développement touristique. L'exemple chilien illustre quant à lui la création d'un réseau de réserves naturelles co-produit par les communautés autochtones résidentes et des ONG environnementales. Cette dernière configuration chilienne semble la plus propice pour parler de front écologique autochtone avec une dimension bottom-up avérée. La configuration argentine est déjà plus complexe car le processus de cogestion est une réponse à des conflits historiques de coexistence entre autochtones et parc national, et le front écologique n'est pas processus totalement partagé. En Afrique du Sud, la thématique de la restitution foncière oblige à tenir compte de plusieurs décennies d'appauvrissement d'un groupe autochtone déraciné et dont une partie des membres a quitté le territoire. De plus, le front écologique reste un processus top-down aux yeux de ces habitants.

II.6.9. Bilan comparatif

La comparaison de ces différents sous-processus de la génération globale en Afrique du Sud, Argentine et Chili montre de nombreux points communs, en particulier sur l'avancée et la maturité des processus de mondialisation de l'appropriation de la nature dans les trois pays.

Les trois pays se sont dotés d'un nouveau système national d'aires protégées. En 2003 Afrique du Sud avec la loi sur les aires protégées (*Protected Areas Act*) perfectionnée en 2008 avec la stratégie nationale d'expansion des aires protégées (*National Protected Areas Expansion Strategy*²⁵⁹). En 2003 en Argentine avec le Système fédéral d'aires protégées (SIFAP- *Sistema Federal de Áreas Protegidas*) et la création des systèmes provinciaux d'aires protégées. En 2009 au Chili avec le système intégral d'aires protégées (SNAP- *Sistema Nacional Integral de Áreas Protegidas*) qui remplace le SNASPE système national public d'aires forestières protégées de 1984, et constitue un prélude à la création en 2014 du Service de biodiversité et d'aires protégées (SBAP- *Servicio de Biodiversidad y Áreas Protegidas*) pour remplacer la CONAF. Chacun de ces systèmes tente d'organiser la gestion et l'expansion des fronts écologiques liés aux espaces naturels protégés dans les trois pays. De plus, ils ont pour mission de réguler l'ensemble des sous-processus de la génération globale (reconnaisances UNESCO, liens avec les préconisations des BINGO, parcs transfrontaliers,

259

https://www.environment.gov.za/sites/default/files/docs/nationalprotected_areasexpansion_strategy.pdf, accédé le 20/12/2014.

services écosystémiques, protection privée, initiatives communautaires etc.) en leur donnant un cadre légal et territorialement intégré au sein de chaque système national. Les trois pays apparaissent comme inégalement avancés dans les différents sous-processus de la génération globale. Si l'Afrique du Sud apparaît comme « avant-gardiste » dans la constitution d'aires protégées transfrontalières ou pour la rémunération des services écosystémiques, le Chili et l'Argentine ont eu des relations de travail plus anciennes avec l'UNESCO depuis les années 1970, et ce malgré les dictatures militaires dans ces deux pays. Du point de vue de la préconisation (puis de la réalisation) des fronts écologiques par les BINGO le Chili se démarque nettement car jusqu'à ces dernières années, ce pays a plutôt souffert d'un manque de coordination et d'investissement de ses politiques publiques nationales en matière de protection de la nature. Le Chili se différencie donc de l'Afrique du Sud et de l'Argentine qui disposent chacune d'un organisme dédié de gestion des parcs nationaux ainsi que de structures provinciales, ayant chacun une certaine autonomie en matière de préconisation et de stratégies d'expansion.

Ces vingt dernières années et à des degrés divers, l'expansion du front écologique au sein des trois pays est assez comparable. Il concerne essentiellement des espaces maritimes protégés, des parcs issus de processus de protection privée de la nature et quelques projets de conservation communautaire (autochtone). Pourtant, les trois pays ont été critiqués par certains experts de la CBD²⁶⁰ (Convention pour la diversité biologique) pour le manque d'efficacité de la gestion publique de leurs aires protégées. En effet, ces trois démocraties post-autoritaires misent surtout sur la nature comme un mode de développement économique via l'écotourisme, activité qui s'infuse dans l'ensemble des autres sous-processus. Si l'Afrique du Sud semble ici plus avancée, elle le doit surtout à la réputation mondiale de sa faune sauvage. De manière différenciée mais encore très incomplète, les trois pays instrumentalisent aussi la nature comme un outil de réparation des spoliations coloniales et dictatoriales, en particulier en termes de rétrocession ou de cogestion foncière, selon des processus propres aux contextes historiques et culturels de chacun des pays. Il semblerait toutefois que ces bonnes intentions de « partage » de la nature ne pèsent pas grand-chose en comparaison avec les stratégies de contrôle et de domination foncières activées par quelques grands éco-barons, entreprises ou ONG avec la complicité parfois active des Etats qui en retirent des bénéfiques politiques et parfois stratégiques.

Le dispositif d'environnementalité actuel dans les trois pays est fortement marqué par le néolibéralisme. Cette réalité politico-économique n'efface toutefois pas la volonté souveraine des trois Etats et de certaines de leurs provinces de contrôler (physiquement et réglementairement) la plupart des processus territoriaux de reconquête de la nature. Ces processus sont réalisés au nom de projets politiques nationalistes en plein renouvellement et s'appuyant partiellement sur la nature pour se recomposer : réserves naturelles de la défense en Argentine, volonté de leadership national sud-africain sur la conservation de la nature en Afrique Australe, nouveau ministère national de la biodiversité au Chili etc.

²⁶⁰ <http://www.cbd.int/protected/>, accédé le 20/12/2014.

Plusieurs exemples pris dans les trois pays peuvent permettre comprendre sur le terrain la dynamique spatio-temporelle des fronts écologiques, à travers les trois générations, et de mettre en perspective la notion de cyclicité.

II.7. Des dynamiques spatio-temporelles des fronts écologiques en Afrique du Sud, Argentine et Chili à une ébauche de théorisation de la cyclicité

Les dynamiques spatio-temporelles des fronts écologiques sont très diverses dans les trois pays comparés. Néanmoins, en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili la prégnance des logiques de la génération globale tendent à uniformiser les processus et les enjeux autour de plusieurs priorités comme les reconnaissances mondiales en matière de biodiversité et de patrimoine, l'intégration des populations locales dans la gestion, la rentabilité économique de la nature protégée, et donc le contrôle par les Etats (et/ou par quelques grands groupes privés) de quelques « hotspots » touristiques internationaux. Les différences de dynamiques spatio-temporelles ne sont ainsi pas forcément propres aux pays même si elles s'expliquent parfois par des contextes spécifiquement nationaux ou locaux. Je fais l'hypothèse que l'observation des dynamiques spatio-temporelles des fronts écologiques en Afrique du Sud, Argentine et Chili peut permettre de monter en généralité et de proposer une ébauche de théorisation de la cyclicité, éventuellement applicable ailleurs dans d'autres contextes.

La cyclicité d'un front écologique est sa capacité à se renouveler régulièrement pour pouvoir perdurer dans le temps et dans l'espace²⁶¹, soit de manière continue sans ruptures dommageables, soit de manière discontinue avec un ensemble de phases de ruptures et de reconquêtes. Dans le cas d'une fermeture de front écologique, il s'agira alors d'un cycle interrompu ou non-renouvelé. La cyclicité dépend au moins de six facteurs interreliés, dont certains réinterrogent le système de valeur des dispositifs d'environnementalité. Le premier facteur désigne la conception du processus de front écologique, par le bas et/ou par le haut. La conception interroge les valeurs de « souveraineté » et de « libération », en fonction des objectifs politiques de construction du front écologique. Le second facteur repose sur la territorialisation du front écologique et sa capacité à s'inscrire spatialement de façon multiscale (à l'échelle locale, nationale ou globale). Le troisième facteur ayant de l'influence sur la cyclicité est le niveau de conflictualité entre les acteurs, pris dans des logiques d'opposition scalaire (populations autochtones contre autorités nationales) ou d'affrontements fronts contre fronts (front minier, front agricole, front d'urbanisation). Le niveau de conflictualité interroge donc directement l'infusion de la valeur « disciplinaire » dans les

²⁶¹ La cyclicité peut aussi s'évaluer en termes d'efficacité de gestion de la biodiversité. L'IUCN a mis en place une méthodologie d'évaluation des espaces naturels protégés, appelée « Global IUCN Protected Area Management Effectiveness (PAME) » en lien avec les objectifs fixés par la CBD (Convention sur la diversité biologique). "By 2020, at least 17 per cent of terrestrial and inland water, and 10 percent of coastal and marine areas, especially areas of particular importance for biodiversity and ecosystem services, are conserved through effectively and equitably managed, ecologically representative and well connected systems of protected areas and other effective area-based conservation measures, and integrated into the wider landscapes and seascapes". (Objectif 11, CBD). Le PAME comprend essentiellement des critères techniques visant à la meilleure gestion de la biodiversité possible.

logiques socio-économiques et donc la capacité des différents acteurs à intérioriser des normes environnementalistes. Le quatrième facteur, plus complexe à appréhender, est lié à ce que j'appelle le « phasage générationnel », c'est-à-dire la capacité du front écologique à être en phase avec le passage d'une logique générationnelle à une autre, ou d'un sous-processus à un autre (pour la génération globale), comme par exemple l'ouverture d'un parc national à des acteurs autres que l'Etat, des ONG environnementales internationales, habitants etc. Le « phasage générationnel » revient donc pour les acteurs contrôlant un front écologique à accepter les transformations de la valeur de « vérité », en particulier sur la manière d'appréhender la nature à protéger. Le cinquième facteur repose sur la valorisation économique du front écologique, en particulier touristique internationale, et donc sur l'intégration de la valeur « néolibérale ». Enfin, le dernier facteur, ayant plutôt valeur d'hypothèse, et lié au niveau d'hybridation, entendu ici dans le sens d'une identification et d'une assimilation des logiques du front écologique par les sociétés locales.

En m'appuyant sur les exemples de fronts écologiques que j'ai étudiés en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili, je peux dégager au moins cinq formes distinctes de cyclicité (tableau 37) :

- Un cycle plurigénérationnel à dynamique stable désigne un front écologique à haut niveau de reconnaissance multiscalaire et durablement implanté ;
- Un cycle plurigénérationnel à dynamique instable concerne un front écologique à la reconnaissance contestée mais qui a su se renouveler ;
- Un cycle monogénérationnel à dynamique de fermeture est un front écologique qui s'est soldé par un arrêt souvent dû à un passage avorté vers une autre logique générationnelle ;
- Un cycle monogénérationnel à dynamique instable est un front écologique qui a émergé dans la génération globale mais dont l'existence est contestée ;
- Enfin un cycle monogénérationnel à dynamique pionnière désigne un front écologique pionnier de la génération globale, dont la construction est en cours.

Tableau 37 : Les différentes formes de cyclicité du front écologique (Source : Auteur)

Formes de cyclicité du FE	Dynamique cyclique	Conception	Territorialisation	Conflictualité	Phasage	Valorisation économique	Hybridation
<i>Valeurs des dispositifs d'environnementalité</i>	-	<i>Souveraineté vs libération</i>		<i>Discipline</i>	<i>Vérité</i>	<i>Néo-libéralisme</i>	-
Plurigénérationnel à dynamique stable	Continue	Top-down et bottom-up	Glocale et nationale	Modérée	En phase	Forte	Forte
Plurigénérationnel à dynamique instable	Discontinue	Top-down	Nationale et global	Forte	Déphasé	Inégale	Faible
Monogénérationnel à dynamique de fermeture	Interrompue	Top-down	Nationale	Très forte	Déphasé	Faible	Faible
Monogénérationnel à dynamique instable	Discontinue	Top-down	Nationale et globale	Forte	Déphasé	Inégale	Modérée
Monogénérationnel à dynamique pionnière	Continue	Top-down et bottom-up	Glocale et nationale	Modérée	En phase	Forte	Forte

Certains fronts écologiques « hérités » des périodes impériale et géopolitique peuvent se fermer à cause de l'urbanisation, de conflits fonciers ou d'un défaut de gestion, mais ils peuvent aussi se « rouvrir » en fonction de nouvelles opportunités conjoncturelles, ce qui sur le temps long produit de l'instabilité. D'autres formes plus stables continuent à progresser par le biais de processus appartenant au front écologique global (action des BINGO environnementales, patrimonialisation UNESCO, protection privée etc.). En outre, certains fronts écologiques totalement pionniers peuvent être initiés et résultent d'une combinaison simple ou complexe de sous-processus appartenant à la génération globale. Pour rendre intelligibles ces différentes formes de cyclicité du front écologique, je vais les illustrer en prenant des exemples concrets en Afrique du Sud, en Argentine et au Chili. Ils me semblent en partie représentatifs de dynamiques spatio-temporelles plus générales à l'échelle du monde. Le tableau 38 propose plusieurs exemples représentatifs des différentes formes de cyclicités proposées.

Tableau 38 : Exemples de cyclicités de fronts écologiques en Afrique du Sud, Argentine et Chili (Source : Auteur)

Forme / Pays	Afrique du Sud	Argentine	Chili
Plurigénérationnel à dynamique stable	Table Mountain National Park (1939)	Parque Nacional Iguazu (1934)	Parque Nacional Puyehue (1941)
Plurigénérationnel à dynamique instable	iSimangaliso Wetland Park (1895)	Parque nacional Baritú (1974)	Parque nacional Chiloé (1983)
Monogénérationnel à dynamique de fermeture	Wild Coast : Silaka (1985) Pondoland National Park (2005)	Reserva Nacional Pizarro (2005)	Reserva Nacional los Flamencos (1990)
Monogénérationnel à dynamique instable	Pondoland Marine Protected Area (2004)	Reserva Natural Mar Chiquita (1991)	Parque Nacional Llullaillaco (1995)
Monogénérationnel à dynamique pionnière	Eden to Addo Biodiversity Corridor	Parque Nacional Iberá	Parque Nacional Patagonia

NB : Chaque espace naturel protégé indiqué **en gras** sera explicité.

II.7.1. Cyclicité plurigénérationnelle à dynamique stable

En Afrique du Sud, un exemple représentatif de ce que j'appelle la « cyclicité plurigénérationnelle à dynamique stable » est incarné par la protection de la montagne de la Table et de la Péninsule du Cap (encadré 17). La dynamique spatio-temporelle de la protection de la Péninsule du Cap est relativement stable et a débuté il y a près de 80 ans (Guyot et al. 2014). La conception de ce front écologique a toujours oscillé entre des logiques top-down (rôle de l'Etat sud-africain pour réaffirmer à plusieurs reprises sa souveraineté sur la Péninsule du Cap) et bottom-up (militantisme des habitants du Cap et de certains élus locaux). Malgré plusieurs phases relativement critiques au moment de l'établissement du Group Areas Act dans les années 1950 et 1960 ou au passage à la métropole post-apartheid en 1994, la conflictualité de ce front écologique urbain reste relativement mineure en comparaison de bon nombre d'autres cas localisés dans des zones rurales sud-africaines. Elle est cependant en augmentation ces dernières années en raison

des plus grandes disparités résidentielles sur la Péninsule (très riches résidents versus habitants des bidonvilles) et donc d'une plus grande remise en question de la valeur disciplinaire du parc national par des logiques de glaciis environnemental ou d'intrusion résidentielle, malgré plusieurs programmes d'éducation à l'environnement conduits par les gestionnaires de la nature.

Néanmoins, c'est un front écologique qui a su traverser différentes générations sans trop de ruptures car la valeur de vérité environnementale a toujours reposé sur une représentation patrimonialisée de la nature. En effet, la conception de la protection de la nature au Cap remonte aux années 1920 lors de la génération géopolitique d'union nationale. Puis, elle se poursuit avec la multiplication et le renforcement des réserves naturelles pendant l'apartheid au service d'une péninsule ségréguée « verte et blanche ». La consécration du front écologique en parc national entre 1994 et 1998 se produit au tournant de la génération globale, dynamique confirmée dans les années 2000 par l'obtention du statut de patrimoine mondial naturel de l'humanité (UNESCO) pour le fynbos, principal écosystème endémique de la Péninsule.

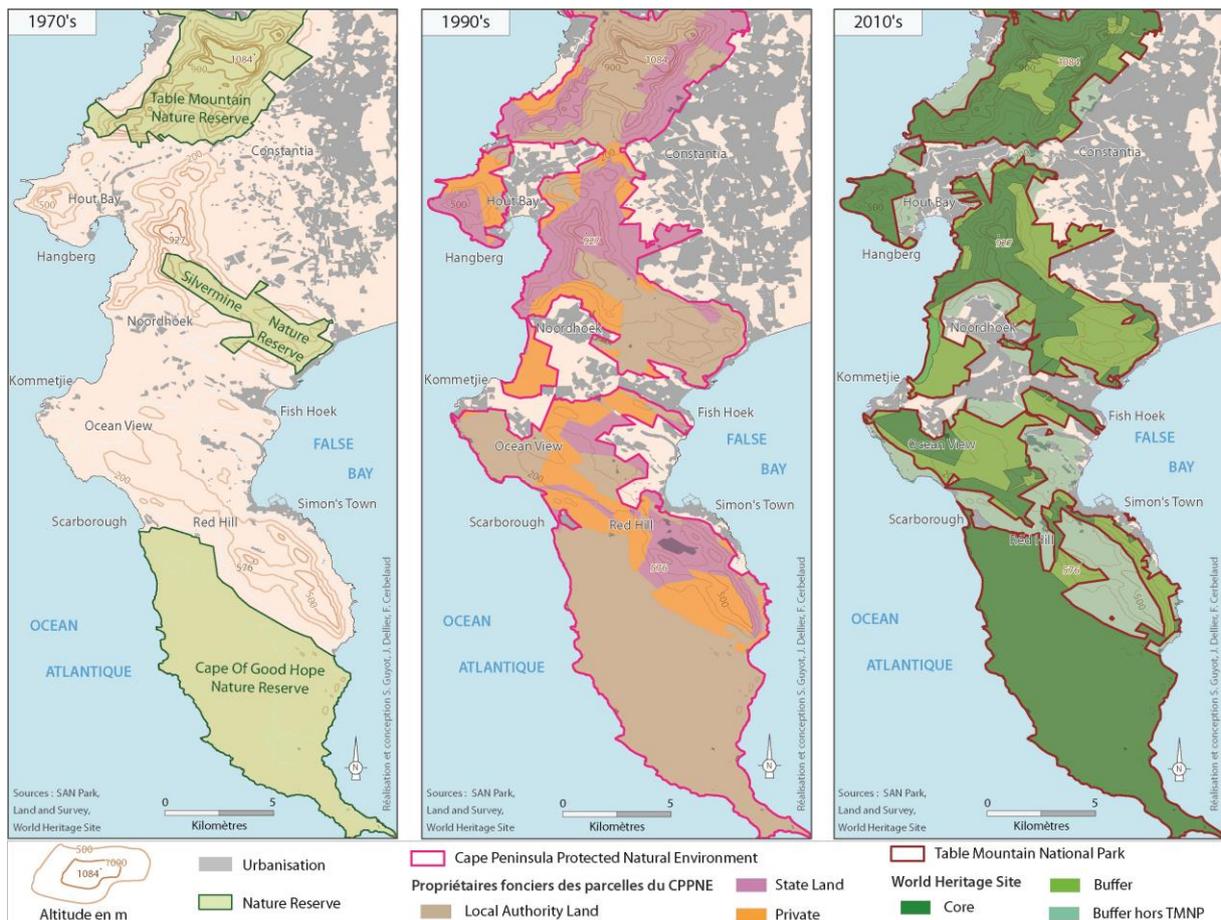
Plus que tout, ce qui permet au front écologique capetonien d'assurer sa pérennisation est essentiellement lié à ses atouts en termes de développement touristique, en parfaite adéquation avec les logiques néolibérales en œuvre en Afrique du Sud depuis 1996. Ainsi, le secteur touristique au Cap ne serait rien sans la Montagne de la Table (dont le fameux téléphérique est en concession privée) et le Cap de Bonne Espérance. Enfin l'hybridation entre le parc national et la ville est relativement importante, en particulier quand sont prises en considération les pratiques et les représentations spatiales des classes sociales les plus aisées (Guyot et al. 2014, Guyot et al. 2015).

Plusieurs enseignements me semblent généralisables à partir de cet exemple. La « cyclicité plurigénérationnelle à dynamique stable » est essentiellement liée à la construction d'un front écologique de dimension mondiale doté d'un haut niveau de reconnaissance internationale, que ce soit d'un point vue écologique ou touristique. Son inscription au sein d'une métropole multimillionnaire, loin d'être un handicap, est plutôt un gage de stabilité. Je pourrai défendre la même analyse pour Rio de Janeiro (parc de Tijuca) ou Nairobi (parc éponyme) [voir les résultats de l'ANR UNPEC]. L'inscription d'un front écologique dans un espace gagnant (voir les territoires réseaux, centraux et périphériques, sous contrôle métropolitain (Guyot 2003, Veltz 2005)), fréquenté par des acteurs à fort capital environnemental, permet donc de l'inscrire dans une cyclicité stabilisée, sans profondes remises en question. D'autres fronts écologiques sont dans ce cas-là comme le parc national Kruger en Afrique du Sud (1926), le parc national d'Iguazu en Argentine/Brésil (années 1930) ou le parc national Torres del Paine au Chili (1959).

Encadré 17 : Un front écologique plurigénérationnel à dynamique stable, le Cap (Afrique du Sud),
 Source (Guyot *et al.* (2014)

Espace compris entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance, la Péninsule du Cap est un géosymbole de la colonisation de l'Afrique du Sud par les Blancs. Les deux éléments principaux de cette symbolique sont la Montagne et le fynbos.

Figure 114 : Le front écologique de la Péninsule du Cap (Source : Guyot *et al.* 2014)



La phase amont de préconisation de front écologique remonte au discours de J. Smuts. Il prononce un discours fondateur devant le Mountain Club du Cap en 1923 et envisage la conservation de la Montagne de la Table comme monument national.

“We, as a nation, valuing our unique heritage, should not allow it to be spoiled and despoiled, and should look upon it as among its most sacred possessions, part not only of the soil, but of the soul of South Africa. For centuries to come, while civilization lasts on this subcontinent, this national monument should be maintained in all its natural beauty and unique setting. It should be symbolic of our civilization itself, and it should be our proud tradition to defend it to the limit against all forces of man or nature who disfigure it.” Cité dans (Guyot *et al.* 2014)

Il fait référence à une possession sacrée appartenant au sol et à l'âme de l'Afrique du Sud, blanche à l'époque. Il parle de sa conservation comme monument national à l'endroit même où se termine la civilisation sur le continent africain. Smuts est le créateur du holisme et développe en ce sens des relations philosophico-spirituelles à la nature. En 1927, il publie « Holism and Evolution » qui est une contribution

solide à l'émergence de la philosophie holistique. Il se rend tous les jours sur la Montagne de la Table. Son projet de protection est avant tout une expérience intime.

“The intimate rapport with nature is one of the most precious things in life. Nature is indeed very close to us; sometimes closer than hands and feet, of which in truth she is but the extension. The emotional appeal of nature is tremendous; sometimes almost more than one can bear [...] [...]Holism is the tendency in nature to form wholes that are greater than the sum of the parts through creative evolution ...Having no human companion I felt a spirit of comradeship for the objects of nature around me. In my childish way I communed with these as with my own soul; they became the sharers of my confidence.”(Smuts 1927, p. 337; 342)

La mise en place effective du front écologique débutera en 1939 avec la création de la réserve naturelle du Cap de Bonne Espérance à la suite d'une requête menée par la Wildlife Society d'Afrique Australe, dans le contexte de la génération géopolitique "d'union nationale". En effet, il s'agit de faire du Cap de Bonne Espérance un symbole de la protection de la nature par l'ensemble des Blancs. Une vingtaine d'années plus tard, c'est au tour de la réserve naturelle de la Montagne de la Table d'être créée en 1963, suivie en 1965 par celle de Silvermine, à l'initiative de la municipalité du Cap. A la suite des pressions de groupes de scientifiques, de militants et de résidents, le CPPNE (Cape Peninsula Protected Natural Environment) est entériné en 1989 par l'Environment Conservation Act n°73 dans le cadre d'une gestion coordonnée par la Province du Cap.

C'est l'entrée de l'Afrique du Sud dans la génération globale, dans les années 1990, qui va achever la transformation du front écologique péninsulaire en parc national. En 1993 est créé à l'initiative d'Andy Gubb, directeur provincial de WESSA (Wildlife and Environment Society), le « Peninsula Mountain Forum », réseau d'environ 25 associations et ONG locales et nationales, dont l'objectif est la pérennisation de la protection de la nature et le contrôle des usages sur l'intégralité de la chaîne péninsulaire entre la montagne de la Table et le cap de Bonne-Espérance. Ainsi, le front écologique s'accélère, avec la publication du rapport Fuggle en 1994 (réalisé par une équipe de chercheurs de l'Université du Cap) qui préconise l'intégration du CPPNE en un parc national géré par une nouvelle autorité capable d'intégrer l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion des différents terrains. Un appel à projets est organisé en 1997 pour décider qui de l'État, de la Province ou de la Ville (du Cap) sera sélectionné pour gérer le nouveau parc. C'est le NPB (maintenant appelé South African National Park ou SAN Park) qui est choisi par le comité de parc. D. Daitz est nommé premier administrateur du Cape Peninsula National Park (CPNP) en mai 1998. Il bénéficie de subventions de la Banque mondiale (Global Environmental Facility) qui permettent de « défrayer » les différentes autorités locales lors du transfert de gestion et de la perte d'aménités, et d'investir dans l'arrachage des plantes exotiques. Les militants vont regretter que le parc leur échappe au profit d'une gestion nationale, pourtant consolidée et légitimée par une reconnaissance et des financements internationaux. C'est donc un front écologique qui a toujours oscillé entre dynamique *bottom-up* et reconnaissance *top-down*. Le parc national est confirmé dans son rôle phare d'attraction du tourisme international et va alors changer de nom en 2004 pour s'appeler « Table Mountain National Park » (TMNP), et va être intégré dans un périmètre du patrimoine mondial naturel de l'humanité pour la richesse de ses formations végétales²⁶². Cette ultime reconnaissance permet une certaine relance du front écologique *bottom-up* par des résidents qui estiment que la biodiversité n'est pas correctement gérée par les autorités du parc.

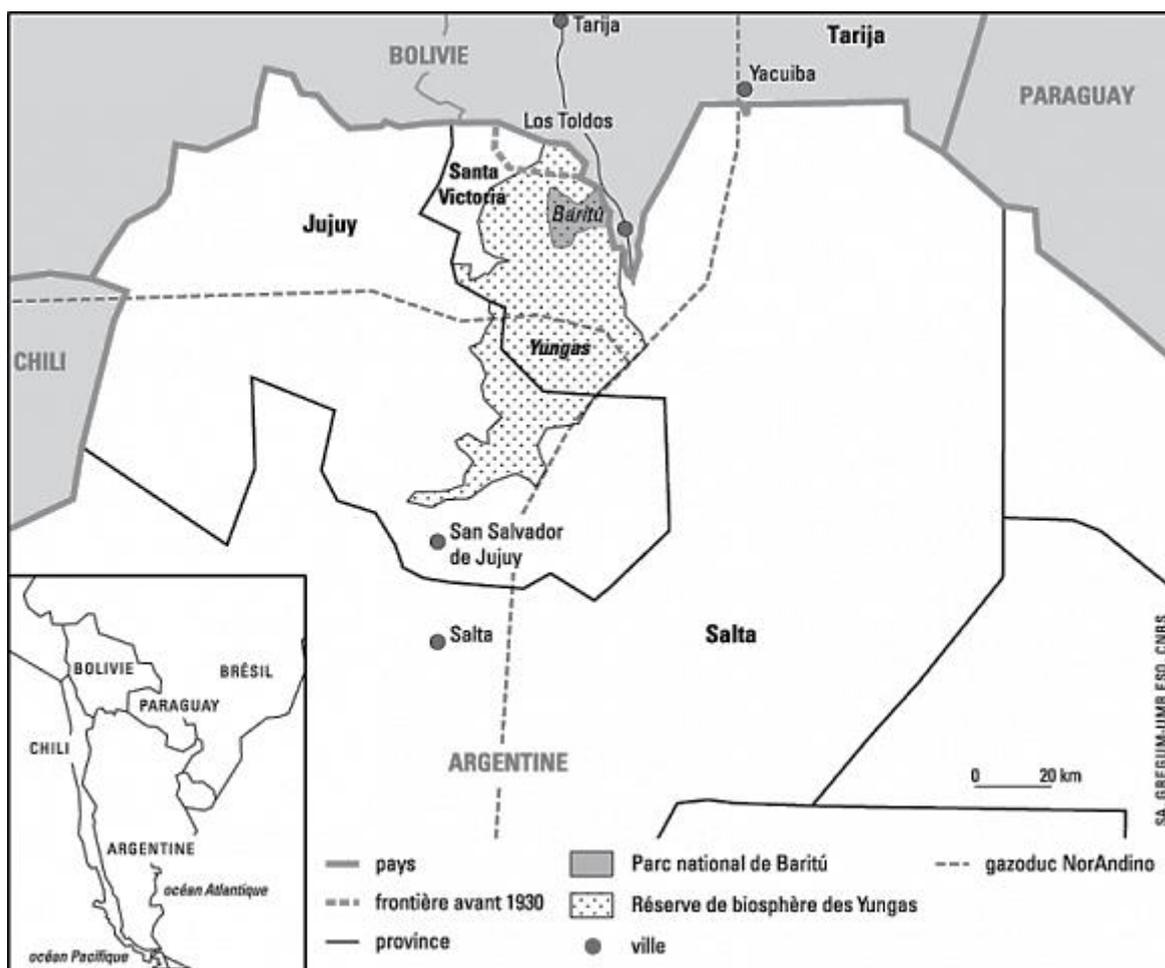
²⁶² <http://whc.unesco.org/fr/list/1007/>, accédé le 18/12/2014.

II.7.2. Cyclicité plurigénérationnelle à dynamique instable

En Argentine, la « cyclicité plurigénérationnelle à dynamique instable » est bien illustrée par le parc national de Baritú dans la province de Salta. Il s'agit là d'un front écologique à cyclicité discontinue, marqué par la succession chaotique de plusieurs logiques de fronts écologiques.

Le parc national de Baritú (Argentine, Province de Salta) a été créé en 1974, dans le contexte d'une génération géopolitique des fronts écologiques. Il prend place plus précisément à la fin d'une phase d'« affaiblissement du front écologique » argentin. Ce parc est créé au service d'un objectif *top-down* de contrôle frontalier de la Bolivie au sein d'une province mal contrôlée par l'exécutif national argentin en raison de ses velléités autonomistes. La valeur de souveraineté est ici clairement investie par l'Etat. Ce parc national a été conçu pour conserver l'écosystème originel des Yungas (jungle pluvieuse sempervirente), totalement intact par endroits (zones non peuplées et zones forestières non exploitées), en particulier la forêt subtropicale de montagne et certaines espèces animales emblématiques comme le jaguar (figure 115).

Figure 115 : Le parc national de Baritú et la réserve de biosphère des Yungas en Argentine
(Source : Guyot *et al.* (2007))



La création du parc prévoit deux types d'expropriations : les populations locales vivant à l'intérieur des limites du parc et les *fincas* exploitant les ressources forestières. Les maisons des villageois de Lipeo et de Baritú ont été déplacées en limite de parc, afin que les activités agricoles et d'élevage soient compatibles avec l'effort de conservation, et un projet d'arrêt de l'activité de trois fincas (Las Pava, San Martin del Porongal et Rodeo Monde) est décidé. Par conséquent, le niveau de conflictualité associé au parc est fort. Jusque dans les années 1990, le parc existait sur le papier mais n'était pas véritablement administré. L'organisme de gestion des parcs nationaux argentins (APN) est peu doté en ressources et la priorité est donnée aux parcs nationaux de Patagonie, plus à même d'attirer des touristes et d'être rentables. Cette non-gestion du parc implique l'arrêt des activités d'une seule *fincas* (San Martin del Porongal). Les autres *fincas* vont poursuivre leurs activités en prenant pour otage la population locale menacée de perdre des sources de revenus. Il n'y a donc aucun consensus parmi les acteurs à propos des valeurs de discipline et de vérité. Ainsi, les normes de protection de la nature apparaissent comme non légitimes par la plupart des acteurs locaux qui se demandent si la nature est protégée pour ce qu'elle est ou en raison de sa localisation stratégique ? L'Etat compose presque à lui seul le régime d'environnementalité. De son côté, le niveau provincial (Salta) a plutôt tendance à protéger les intérêts des entrepreneurs locaux face à une initiative de protection perçue comme centralisée et bureaucratique, car émanant de Buenos Aires. Dans les années 1990, alors que les enjeux de contrôle frontalier s'assouplissent en Argentine, le front écologique de Baritú est au point mort, liée à l'envenimement des conflits locaux et à un manque de volonté de la part de l'organisme national de conservation d'assurer sa mission. Il se produit un déphasage d'environ une décennie entre cette première logique géopolitique et l'évocation d'un projet de réserve de biosphère UNESCO qui pourrait permettre la renaissance de ce front écologique dans une logique de génération globale.

La création de biosphère des Yungas en 2003 (RBYUN) permet de donner une reconnaissance internationale aux Yungas, tout en assurant une meilleure gestion du parc national de Baritú en connexion avec plusieurs autres espaces naturels protégés sous forme de corridor orienté vers le sud (figure 115). Elle sert aussi de trait d'union entre les différentes aires protégées existantes, dans une perspective transfrontalière, avec le parc national de Tariquia en Bolivie et la constitution d'un corridor binational (PEA, commission binationale pour le développement du bassin supérieur du Bermejo). Cette réserve de biosphère ne résout cependant pas tous les problèmes mais permet d'impulser une nouvelle dynamique de gestion des Yungas argentines, reposant, par exemple, sur des projets participatifs d'éducation à l'environnement ou sur le développement de l'éco-tourisme, bien qu'il soit encore très modéré. Cependant, les conflits récurrents entre les différents acteurs participant à un mode de gestion multiscalair complexe ont tendance à ralentir le processus (Guyot *et al.* 2007).

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cet exemple. La cyclicité plurigénérationnelle à dynamique instable est surtout liée à l'absence de cohérence entre les différentes phases du front écologique, à un niveau de conflictualité élevé entre les différents acteurs et à une absence de reconnaissance « consensuelle » par le développement touristique. Quand la labélisation

internationale fait irruption dans un espace mal connecté, ceci induit de l'instabilité et de la différenciation territoriale en fonction des différentes stratégies d'acteurs de d'instrumentalisation de ce gain de reconnaissance.

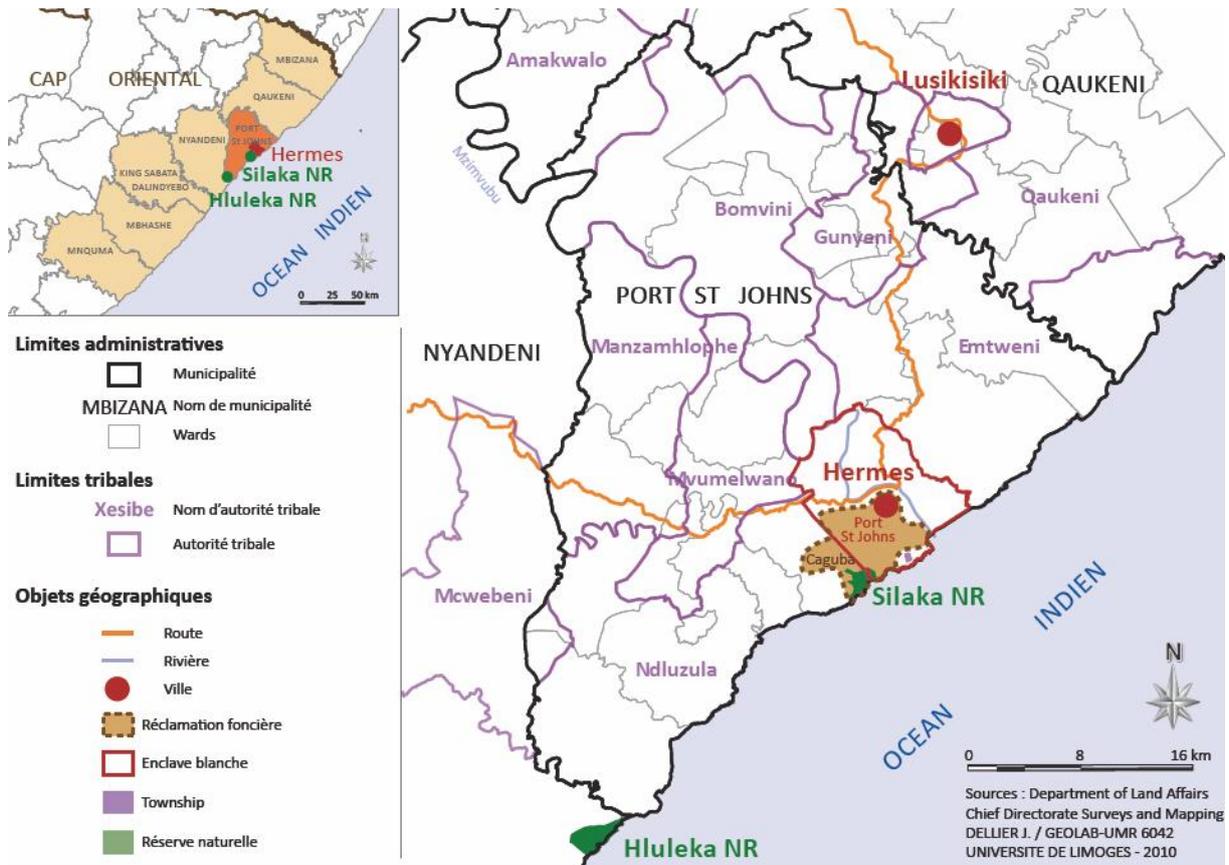
II.7.3. Cyclicité monogénérationnelle à dynamique de fermeture

La cyclicité monogénérationnelle à dynamique de fermeture est souvent liée à un front écologique qui n'a pas pu s'insérer dans les logiques d'une nouvelle génération, donc essentiellement au passage de la génération géopolitique à la génération globale. L'exemple précédent aurait pu en faire partie s'il n'y avait pas eu de processus de création de réserve de biosphère. Pour illustrer cette forme bien spécifique, je prendrais l'exemple de la réserve naturelle de Silaka sur la Wild Coast en Afrique du Sud, créée en 1985 par le bantoustan du Transkei en remplacement d'une base militaire, et prenant place au cœur de la génération géopolitique de « front écologique fragmenté du grand apartheid ». Cette réserve est dédiée à la protection de la forêt côtière subtropicale (figure 116). C'est un exemple typique de territorialisation autoritaire de la nature émanant d'un Etat illégitime et qui n'a pas su s'adapter au nouvel ordre politique post-apartheid.

Sa gestion, peu effective pendant les dernières années d'existence du bantoustan, est aujourd'hui remise en cause par une réclamation foncière émanant de plusieurs communautés locales riveraines (Dellier 2010). Voilà plusieurs années que la réserve est laissée à l'abandon, sans réel contrôle de la part des autorités et que la plupart des clôtures ne sont plus entretenues. Un accord de cogestion entre les Eastern Cape Parks Board et les communautés locales n'a pas permis une véritable redynamisation de la réserve, malgré la rénovation de dix-huit hébergements touristiques. Le front écologique semble aujourd'hui bien moribond. En 2013, les habitants du village voisin de Sicambeni ont en effet décidé de fermer l'accès à la réserve naturelle au motif de ne bénéficier d'aucune des retombées de l'écotourisme local²⁶³. Il s'agit donc d'un processus *bottom-up* de fermeture de front écologique à moins que cela ne puisse être interprété comme une volonté de certains habitants de pouvoir enfin contrôler un espace naturel qui leur échappait.

²⁶³ <http://www.sabc.co.za/news/a/2a6c53804fc385bab405f60b5d39e4bb/Residents-divided-over-Silaka-Nature-Reserve-closure-20132605>, accédé le 16/12/2014.

Figure 116 : La réserve naturelle de Silaka en Afrique du Sud. (Source : Dellier (2010))



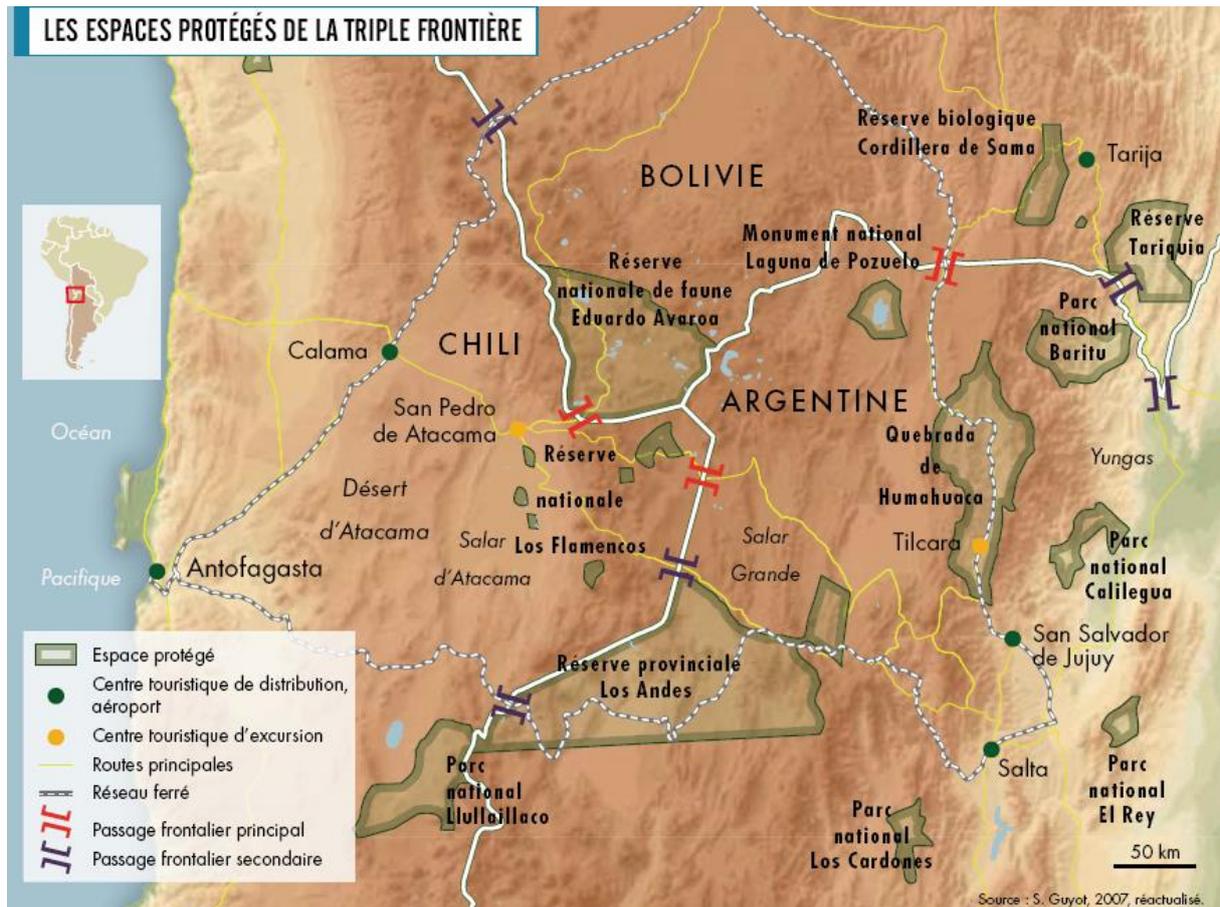
Plusieurs enseignements peuvent être généralisés à partir cet exemple. L'arrêt d'un cycle conduisant à la fermeture d'un front écologique est lié à une totale illégitimité du processus de protection reposant sur un régime d'environnementalité très fragmenté, à un niveau de conflictualité très élevé et à une absence de valorisation économique partagée par la plupart des acteurs locaux.

II.7.4. Cyclicité monogénérationnelle à dynamique instable

La cyclicité monogénérationnelle à dynamique instable concerne uniquement des fronts écologiques mis en place durant la génération globale et ayant des problèmes de légitimation et de pérennisation. L'exemple du parc national de Lullaillaco au Chili (région d'Antofagasta) me semble représentatif de cette dynamique irrégulière. Le parc a été créé en 1995²⁶⁴ pour protéger une zone frontalière (Argentine) très sensible de haute montagne andine sèche sur 269000 hectares (figure 117).

²⁶⁴ <http://www.conaf.cl/parques/parque-nacional-llullaillaco/>, accédé le 16/12/2014.

Figure 117 : Le parc national de Lullaillaco au Chili. (Source : Laslaz *et al.* (2012)



Malgré l'élaboration d'un plan de gestion en 1999²⁶⁵, ce parc national n'a fait l'objet d'aucune mesure effective de gestion jusqu'en 2013, exemple typique de « parc de papier ». Il s'agissait en réalité d'un type de parc « ressourciste » dans lequel était rendu possible des processus d'extraction minière. « Postérieurement, mediante el Decreto Supremo N° 856 de 1995 (ver anexo B), se crea el Parque Nacional Lullaillaco, y lo declara lugar científico para efectos mineros, lo que implica que de acuerdo a lo señalado en el artículo 17°, N° 6 del Código de Minería, cualquier ejecución de actividades mineras extractivas, podrán iniciarse sólo con el otorgamiento de un permiso firmado por el Presidente de la República. » (CONAF 1999) L'entreprise minière Minera Escondida exploite le cuivre sur des concessions localisées à l'ouest du parc national sans contreparties en matières environnementales. Les valeurs de discipline et de vérité étaient absentes du projet de parc à la différence des valeurs de souveraineté frontalière et énergétiques. D'ailleurs, en 2013, l'Etat chilien demande finalement à l'entreprise de l'aider à cogérer le parc national. Ces deux acteurs signent donc une convention de cogestion, et créent ainsi un régime d'environnementalité public-privé dont l'objectif est d'utiliser le levier de la valorisation économique pour améliorer la gestion

²⁶⁵ <http://bibliotecadigital.ciren.cl/gsdlexterna/collect/textoshu/index/assoc/HASH01da.dir/CONAF-HUMED12.pdf>, accédé le 16/12/2014.

des écosystèmes d'altitude. La valeur néolibérale est donc assumée pour en faire un gage de réussite d'un front écologique jusque-là inopérant.

“El Director Regional, Ricardo Moyano, destacó que “es una alianza estratégica público-privado que tiene objetivos en comunes, entre ellos generar dar a conocer a la comunidad los recursos naturales y culturales que existen en la zona y las acciones que van en el resguardo y conservación de la Biodiversidad Florística y faunística que existe en el Parque Nacional Lullailaco, en cual están contemplada acciones de investigación, conservación y educación ambiental entre otras”. A partir de la firma de este convenio, se dará inicio al proyecto que considerará dos etapas con una duración de 18 meses. La primera etapa, se desarrollará en 6 meses y consiste en la habilitación o mejora de las instalaciones de administración del Parque y la adquisición de equipamiento necesario para el desarrollo de las actividades que son: actualizar el plan de manejo del Parque, desarrollar planes de investigación de la flora y fauna (Vicuña, Chinchilla, Predadores, Flamencos), y recursos culturales en la zona y sectores aledaños; apoyar el desarrollo de planes de Educación Ambiental y turismo de intereses especiales al interior del Parque; difusión y capacitaciones; limpieza en sitios cercanos al parque y rutas de acceso. La segunda etapa, de doce meses continuará desarrollando las actividades ya iniciadas y completando las actividades especificadas en el convenio. Con el objeto de lograr una adecuada y eficiente coordinación y desarrollo del proyecto, se creará una Mesa Técnica de Trabajo, compuesta por miembros de la institución y de la entidad privada²⁶⁶.”

C'est donc un partenariat public-privé qui permet d'éviter la fermeture irréversible d'un front écologique -qui n'existait que sur le papier, processus en phase avec la génération globale. Peut-être faut-il aussi voir une forme de contrepartie de restauration écologique en lien avec les concessions extractives autorisées depuis 1995.

Je peux tirer au moins un enseignement généralisable de cet exemple de cyclicité monogénérationnelle à dynamique instable. Il s'agit de la capacité pour les acteurs « du haut » à trouver un consensus économique –respectant les logiques néolibérales - pour financer l'effort de protection. Cette logique vient renforcer le postulat défendu en première partie « d'environnementalité post-politique », où l'Etat trouve son intérêt à faciliter le jeu des grandes entreprises privées.

II.7.5. Cyclicité monogénérationnelle à dynamique pionnière

Cette dernière forme est plus récente. Elle correspond à des fronts écologiques en cours d'émergence qui adoptent des logiques proches de la forme plurigénérationnelle à dynamique stable. Elle sera développée dans le chapitre 3. Je montrerai ainsi en quoi la mise en art peut être un élément important de stabilisation du front écologique à travers l'exemple d'Eden to Addo Biodiversity Corridor²⁶⁷ en Afrique du Sud. C'est une initiative typique de la génération globale, résultante d'une volonté de certains acteurs privés d'arriver à leurs objectifs de contrôle territorial

²⁶⁶ <http://www.sustentare.cl/2013/01/10/conaf-y-minera-escondida-acuerdan-conservacion-del-parque-nacional-llullailaco/>, accédé le 16/12/2014.

²⁶⁷ <http://www.edentoaddo.co.za/>, accédé le 18/12/2014.

de la nature en s'associant largement aux pouvoirs publics pour légitimer et « légaliser » leurs actions.

La reconnaissance mondiale (régime d'environnementalité internationalisé), la légitimité globale (adhésion locale forte au régime d'environnementalité et faible niveau de conflictualité) et la valorisation économique (rentabilité touristique et intégration d'autres activités) apparaissent comme trois facteurs essentiels de la stabilisation des cycles de fronts écologiques, ce qui induit une différenciation forte entre les territoires et pose la question de la justice environnementale. En quoi un front écologique produit-il ou non de l'injustice environnementale ?

II.8. Conclusion : la colonialité des fronts écologiques de trois postcolonies de peuplement

Au terme de cette comparaison, j'aimerais revenir sur ce qui à première vue apparaît comme un élément important de différenciation entre l'Afrique du Sud d'un côté et l'Argentine et le Chili de l'autre côté, trois pays que j'ai pourtant rangé dans la catégorie des « postcolonies de peuplement ».

Ces deux États du Cône Sud sont indépendants depuis la première moitié du XIX^e (1810 pour le Chili et 1816 pour l'Argentine) siècle grâce à une prise de contrôle des élites créoles, réalisée aux dépens du pouvoir colonial espagnol, sans véritables transformations des relations dominant-dominés dans ces pays. À cette époque une grande partie des territoires de ces deux pays très étendus latitudinalement ne sont pas ou peu appropriés, ni même contrôlés, par les nouveaux États. Un processus de colonisation interne à l'Argentine et au Chili va donc s'effectuer tout au long du XIX^e siècle et au sein duquel le front écologique géopolitique va jouer un rôle important, que ce soit en termes de marquage territorial, d'identification nationale à de nouveaux paysages (austraux en particulier) et de contrôle des populations autochtones (Mapuche au Sud, Aymaras et Kollas au Nord), alors même que ces pays sont juridiquement indépendants. Cette colonisation interne peut-elle relever alors de la postcolonisation ?

Un réseau de recherche pluridisciplinaire informel intitulé « Modernité/Colonialité » refuse d'utiliser le terme de postcolonisation pour parler des pays d'Amérique du Sud et de la Caraïbe, que certains du collectif réservent aux pays anglophones issus de l'Empire Britannique. Ils parlent plus volontiers de colonialité et de théorie décoloniale²⁶⁸ (Bourguignon Rougier *et al.* 2014, Escobar & Restrepo 2010, Grosfoguel 2007).

« La colonialité est entendue ici comme un phénomène historique, allant jusqu'à nos jours, réellement plus complexe que le colonialisme. Alors que le colonialisme se réfère à la situation de soumission de certains

²⁶⁸ « Si l'on conçoit le colonialisme comme un rapport politique, économique, sexuel, spirituel, épistémologique, pédagogique, linguistique de domination métropolitaine dans le système monde et un rapport culturel/structurel de domination ethno-raciale, les mal nommés républiques indépendantes d'Amérique Latine et de la Caraïbe restent des territoires à décoloniser. » Ramón Grosfoguel, p. 16.

peuples colonisés, à travers un appareil administratif et militaire métropolitain (disparu en tant que tel sur une grande partie du globe), la colonialité consiste, elle, en l'articulation planétaire d'un système de pouvoir « occidental » (Quijano, 2000). Ce dernier se fonde sur une infériorisation prétendument naturelle des lieux, des groupes humains, des savoirs et des subjectivités non occidentales. Une infériorisation qui prend appui sur l'extraction des ressources et l'exploitation de la force de travail, dans une logique de reproduction élargie du capital. Cette articulation planétaire de la domination « occidentale » a survécu historiquement au colonialisme ; elle agit par le biais de dispositifs « civilisationnels » contemporains tels que les discours et les technologies du développement ou de la globalisation. Elle comprend aussi bien des dimensions ontologiques (colonialité de l'être) qu'épistémiques (colonialité du savoir), révélant diverses modalités d'eurocentrisme. » (Escobar & Restrepo 2010)

D'autres représentants de ce groupe de recherche expliquent la spécificité de l'Amérique du Sud par rapport à la colonialité et à la théorie décoloniale en raison de la précocité de sa prétendue décolonisation et surtout la volonté de se démarquer des études postcoloniales probablement suspectées d'un certain formatage culturel anglophone.

« Face aux postcolonial studies, ils revendiquent en premier lieu la spécificité de leur objet : la colonisation de l'Amérique et de la Caraïbe par les deux premières grandes puissances européennes, l'Espagne et le Portugal, entre le XVIe et le XIXe siècle. Dans un texte programmatique précoce, Walter Mignolo conteste ainsi la pertinence des catégories critiques en usage dans les études postcoloniales pour saisir la complexité de l'histoire coloniale – et néocoloniale – latino-américaine. En tant qu'elles sont indissociables d'un locus enuntiationis – autrement dit, d'une localisation géoculturelle particulière – ancré dans l'héritage colonial britannique, elles ne valent que pour les ex-colonies regroupées dans le Commonwealth. La recherche décoloniale, dans la mesure où elle opère sur un espace géo-historique spécifique, doit par conséquent se déployer depuis un espace épistémique spécifique – un espace qui puise ses sources dans l'expérience latino-américaine de la colonialité. [...] Cette inflexion tient sans doute à la spécificité du modèle américain : comme l'ont montré Anibal Quijano et Immanuel Wallerstein, la désagrégation de l'empire espagnol et la précoce émancipation politico-juridique des états latino-américains n'a débouché sur aucune véritable révolution politique et sociale, mais sur une simple reconfiguration du régime de colonialité. [...] Aujourd'hui encore, dans un contexte global de « mondialisation », les pays « indépendants » d'Amérique Latine et plus largement ceux du « sud », restent assujettis à une colonialité globale qui, tout en agençant de nouveaux dispositifs de domination opérant aux niveaux molaire et moléculaire, laisse inchangé ce qui fait le cœur du rapport colonial : la soumission de la périphérie à l'ordre symbolique du Nord dominant. » (Colin 2014, pp. 3–4).

J'ai fait tardivement la découverte des travaux de recherche du groupe Modernité/Colonialité mais je les trouve intéressants dans leur capacité à penser la persistance des rapports de domination coloniale au sein de la période postcoloniale dans des pays américains considérés comme des postcolonies de peuplement. De ce point de vue-là l'Argentine et le Chili (malgré le métissage important de ce dernier), sont traversés par des logiques de colonialité qui s'infusent dans la plupart des logiques de fronts écologiques, en particulier liées à la conquête privée de la nature (exemples des époux Tompkins de part et d'autre des Andes de Patagonie) ou à la mise en place très instrumentale de démarches participatives et cogestionnaires avec les populations autochtones (Parc Nahuel Huapi en Argentine, Mapulahuall au Chili). Ce que je trouve finalement

plus discutable dans la théorie décoloniale est son centrage géographique sur l'Amérique, et l'Amérique du Sud et la Caraïbe en particulier²⁶⁹. D'autres postcolonies de peuplement dans le monde pourraient relever, dans une certaine mesure, de la même approche : Australie, Nouvelle-Zélande et pourquoi pas même... l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud est en théorie très décalée de l'Argentine et du Chili du point de vue de son processus de décolonisation. La décolonisation (I) de l'Afrique du Sud peut être datée en 1910 lors de la création de l'Union sud-africaine par les élites blanches de la colonie de peuplement. L'Afrique du Sud reste alors un dominion du Royaume-Uni. La décolonisation (II) de l'Afrique peut aussi être datée en 1961 lors de la création de la République d'Afrique du Sud par le gouvernement nationaliste d'apartheid à majorité boer et la sortie du pays du Commonwealth. Enfin la décolonisation (III) de l'Afrique du Sud peut enfin être datée en 1994, date de la première élection démocratique multiraciale qui a vu Nelson Mandela arriver à la présidence du pays. Affirmer que la décolonisation de l'Afrique du Sud a eu lieu en 1910 revient à placer le pays dans un contexte de décolonisation sensiblement comparable à celui de l'Argentine et du Chili. En revanche, dater la décolonisation de l'Afrique du Sud en 1994, le place dans une situation révolutionnaire du point de vue de l'inversion de la racialité des élites politiques qui deviennent alors majoritairement non-blanches. Ce phénomène-ci se s'est pas passé en Argentine ni au Chili, et ne se passera probablement jamais car les autochtones sont en situation minoritaire à la différence de l'Afrique du Sud où ils ont toujours été en situation majoritaire. Néanmoins, la réconciliation territoriale et l'adhésion au néo-libéralisme voulus par Nelson Mandela et l'ANC tempèrent quelque peu la force de la révolution politique de 1994. De ce point de vue-là, même si les Blancs sont minoritaires en Afrique du Sud, ce pays reste une postcolonie de peuplement, car ils représentent toujours la classe dominante dans le secteur économique.

La conquête du territoire de l'Afrique du Sud est presque achevée en 1910, et va se recomposer ensuite au gré des rapports de forces entre les différents groupes, d'abord au sein des Blancs (Anglophones et Afrikaners) puis après 1994 parmi les nouvelles élites africaines, la colonisation démographique interne (migrations de travail) remplaçant alors d'autres formes de colonisation interne frontales (front agricole, front minier, front écologique). Au final, les logiques de domination en Afrique du Sud s'apparentent encore beaucoup à la colonialité et la question du « décolonial » se pose bien sûr de manière aigüe dans ce pays. Du point de vue du front écologique, l'Afrique du Sud fait encore clairement face à la colonialité d'un ensemble de processus même si l'Etat démocratique gouverné par l'ANC est suffisamment habile pour tenter

²⁶⁹ Ce que Grosfoguel, sociologue puerto-ricain enseignant à Berkeley, a réfuté quand je lui ai posé la question lors d'une conférence sur « dire et représenter la race dans les Amériques » (Faculté des lettres et sciences humaines de Limoges, le 21/05/2015). Pour lui, l'idée de colonialité est valable à l'échelle globale. Il travaille d'ailleurs avec des sud-africains sur la question. Grosfoguel fait de la « décolonisation des *postcolonial studies* » une de ses priorités rhétoriques, en faisant référence en particulier aux quelques auteurs masculins du Nord (Marx, Foucault, Bourdieu etc.) qui « trustent » l'ensemble des bases de la pensée actuelle mondiale en sciences humaines et sociales.

de distiller l'image contraire, il n'y a qu'à prendre pour exemple la devise du parc national de la Montagne de la Table « A park for all ». La réalité en Afrique du Sud est donc probablement plus hybride qu'en Argentine et au Chili entre des logiques postcoloniales affirmées et une persistance de la colonialité. Le front écologique global induit un ensemble de processus qui brouillent un peu la lecture en termes de postcolonialisme ou de colonialité. La valorisation de l'autochtonie humaniste et écologique au cœur de l'imposition du front écologique global doit être déconstruite, mais la référence à la colonialité ne peut sans doute pas tout expliquer. Les rapports de domination multiscalaires ne sont plus forcément comptables des héritages coloniaux et s'imposent surtout comme l'action d'une nature humaine en permanence tentée par certaines formes d'autoritarisme.

L'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili sont finalement des pays faux-amis. Pays de fronts et de frontières et de diversités culturelle et écologique, ce sont des nations fragiles dont certaines composantes se ressemblent mais dont les autres restent ancrées dans des spécificités historiques, culturelles et politiques relativement inertes. Les éco-conquérants de ces trois pays se ressemblent probablement mais les espaces conquis diffèrent encore considérablement du point de vue des logiques démographiques et culturelles, même si les laissés pour compte de l'écologisme global se ressemblent beaucoup plus qu'on le croit.

Pause réflexive C. L'art, une expression géographique

Le chapitre 3 de cette habilitation à diriger des recherches proposera une nouvelle entrée pour relire la géographie des fronts écologiques dans le monde : la mise en art (in situ). Thématique passant probablement pour un peu incongrue ou marginale pour certains, l'art est pourtant à la mode depuis quelques années en géographie, anglophone ou francophone, grâce à des thèses ou habilitations de qualité soutenues sur le sujet (voir entre autres pour les francophones : Boichot 2012, Grésillon 2010, Guinard 2014, Volvey 2012 etc.) et pour les anglophones l'état de l'art proposé par Hawkins (2012) et à des événements scientifiques internationaux fondateurs (colloque art et géographie à Lyon en 2013²⁷⁰). Pour ma part, le choix de l'art relève d'abord d'une volonté et d'une pratique personnelles depuis une quinzaine d'années.

C'est depuis 2011 que j'ai opéré le double rapprochement entre une pratique artistique intimiste amateur et ma pratique professionnelle, la géographie. J'ai d'abord observé que l'art (in situ en particulier) pouvait être totalement instrumental de la géographie et qu'il pouvait constituer une entrée solide et rafraichissante pour comprendre certains processus de territorialisation. Puis, j'ai réalisé que la géographie pouvait aussi s'inviter dans ma pratique artistique par le biais, entre autres, des supports cartographiques. Depuis 2011, j'ai donc mis l'art au service de ma réflexion de chercheur en géographie politique de l'environnement et j'ai mis la géographie au service de ma pratique artistique, pour relire ces territoires où j'ai vécu et sur lesquels je fais des recherches.

Quelles sont les étapes réflexives qui m'ont conduit à effectuer ce double rapprochement ? Une pratique artistique autodidacte s'est « imposée » à moi en 2001 alors que je résidais en Afrique du Sud. Certains lieux et plusieurs rencontres m'ont permis de forger l'intuition que la mise en art était instrumentale à certains processus de territorialisation en lien avec la protection de la nature. Puis ma pratique artistique a évolué vers un « art géographique²⁷¹ », inspirée par les évolutions des contextes politiques et territoriaux en Afrique du Sud, Argentine et Chili.

C.1. Débuter comme artiste en Afrique du Sud...

C.1.1. Des lieux et des gens...

En 2001, un triple contexte sud-africain m'a mis le pied à l'étrier de la peinture. Au contact d'Elisabeth Deliry-Antheaume (l'épouse de mon co-directeur de thèse Benoît Antheaume) j'ai beaucoup parcouru les expositions d'art contemporain et j'ai surtout fait le tour de tous les murs

²⁷⁰ <http://artgeographie.sciencesconf.org/>, accédé le 03/04/2015.

²⁷¹ L'art géographique n'a pas encore été défini de manière officielle par les historiens ou les critiques d'art. Il est caractéristique d'une pratique artistique qui permet d'exprimer ou de produire un savoir géographique. Cette acception recouvre donc la production d'une œuvre dont l'objectif n'est plus seulement artistique mais aussi didactique en lien avec une expressivité géographique.

peints du KwaZulu-Natal (*murals*). Elisabeth avait fait de la photographie et de la réflexion sur les murs peints sa spécialité (Deliry-Antheaume 2006, Deliry-Antheaume 2010). L'observation du travail artistique d'Anne de Beaufort²⁷², l'épouse de Frédéric Giraut, géographe avec qui je travaillais ces années-là au KwaZulu-Natal, m'a donné envie de m'emparer de couleurs et de papier. Mais, c'est aussi et surtout un besoin de dépassement personnel qui m'a donné envie de m'engager dans une pratique artistique. L'inspiration procurée par le tourbillon sud-africain a fait le reste. Les réalisations d'Ernest Pignon Ernest²⁷³ à Soweto et Durban en 2002 m'ont aussi profondément marqué.

Un voyage d'étude au Chili en juillet 2002 (à l'initiative d'Anne-Laure Amilhat-Szary, rencontrée en décembre 2001 en Afrique du Sud lors de vacances passées chez Frédéric Giraut et Anne de Beaufort) m'a donné la possibilité de faire la connaissance à Iquique d'un artiste exceptionnel, Pedro Rodriguez-Fischer²⁷⁴, et l'observation de sa pratique artistique m'a permis de faire considérablement évoluer la mienne. Par la suite, j'ai revu ce dernier au Chili plusieurs fois entre 2003 et 2012 ce qui m'a permis de prendre la mesure de l'évolution de ses pratiques (peinture, céramique contemporaine, émaux) et de ses inspirations. Fin octobre 2012, j'ai même réalisé une petite résidence de peinture dans sa cour-atelier.

Un autre séjour postdoctoral réalisé en Afrique du Sud entre août et octobre 2005 (Université de Fort Hare) m'a permis de redynamiser une inspiration qui s'était entre-temps quelque peu tarie à Grenoble. Ce séjour à Alice (ancien bantoustan du Ciskei, province du Cap de l'Est) était un moment exceptionnel pour moi. Pour la première je faisais l'expérience d'être le seul Blanc à habiter une petite ville africaine. J'étais entouré d'artistes, musiciens, théâtres (essentiellement) qui m'ont permis de continuer à faire progresser mon inspiration et mes techniques d'expression.

Mon arrivée à Limoges début 2007 va ensuite me permettre de rencontrer des artistes locaux et de commencer à exposer dans une salle des fêtes d'un petit village (St Victurnien). Entre temps mes voyages en Australie (2003), au Brésil (2003), au Portugal (2004), en Argentine (2005, 2006, 2009) et bien sûr au Chili vont bien sûr nourrir considérablement ma pratique artistique, par le biais de rencontres avec des artistes et de nombreuses visites de centres d'art moderne et contemporain.

Rétrospectivement, je peux aussi aller chercher avant 2001 toutes les raisons qui m'ont poussé à commencer cette pratique artistique : une enfance sur la Côte d'Azur et en Provence à proximité de quelques lieux mythiques de la peinture moderne²⁷⁵, une éducation fortement tournée vers la

²⁷² <http://www.annedebeaufort.com/>, accédé le 07/04/2015.

²⁷³ <http://pignon-ernest.com/>, accédé le 07/04/2015.

²⁷⁴ <http://pedrorodriguezfischer.blogspot.fr/>, accédé le 07/04/2015. Le blog n'est pas remis à jour, les visuels de ses céramiques sont disponibles sur sa page Facebook.

²⁷⁵ Une pensée pour « Poussiquet » le maître de Château-Noir (Le Tholonet), une autre pour le jardin Renoir à Cagnes sur Mer...

visite de centre d'arts²⁷⁶ et de musées, des rencontres régulières avec des amis artistes des visites d'atelier²⁷⁷, une sœur excellente dessinatrice et coloriste, la Calanque de mon grand-père, quelques ancêtres peintres, etc. Il y avait quelque chose en moi qui devait s'exprimer de cette manière. Mais de là à en faire autre chose qu'un passe-temps dominical ?

C.1.2. Peindre quoi et pourquoi ?

Etre artiste ou ne pas l'être ? L'essentiel n'est pas dans les qualificatifs, mais plutôt de réussir à exprimer des choses que l'on ressent profondément et, éventuellement, de réussir à les communiquer. C'est dans les techniques de l'abstraction et de la couleur que je me suis senti immédiatement à l'aise (voir œuvres 1 à 3).

Œuvre 1 : « La femme au palmier » (2009), Acrylique sur Toile, 45×35 cm, Sylvain Guyot, collection particulière.



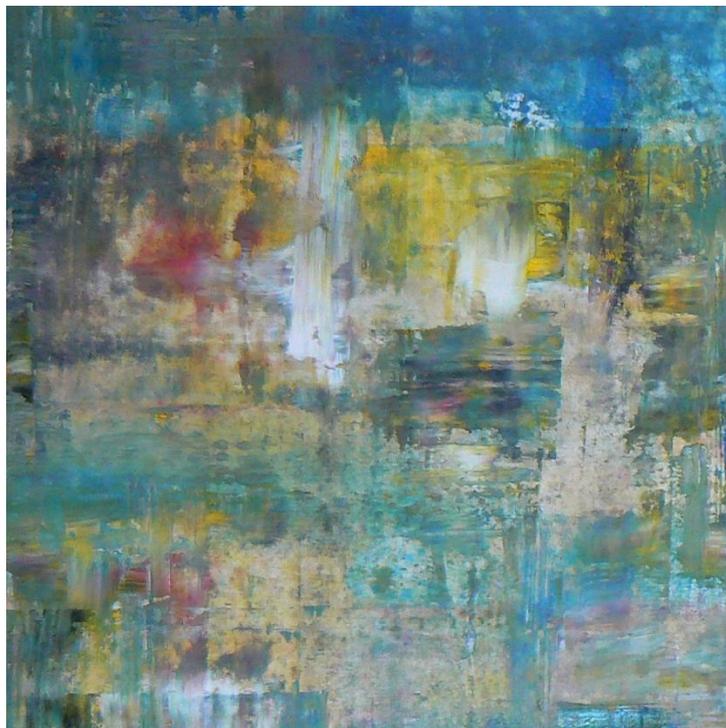
²⁷⁶ <http://www.fondation-maeght.com/>, accédé le 07/04/2015 (St Paul de Vence, à 15 minutes de mon domicile familial).

²⁷⁷ <http://www.alainboulet.com/ABindex.html>, accédé le 07/04/2015.

Œuvre 2 : « Arborgène » (2009), Acrylique sur Toile, 70X70 cm, Sylvain Guyot, collection particulière.



Œuvre 3 : « Pluie de Mai » (2010), Pluie de Mai, Acrylique sur Toile, 70X70 cm, Sylvain Guyot, collection particulière.



Je suis reconnaissant à Jean-François Demeure, artiste et professeur à la retraite de l'ENSA-Limoges de m'avoir appris en 2011 que mon travail pouvait se rattacher à l'expressionnisme abstrait et à l'abstraction lyrique, très en vogue dans les Amériques dans les années 1950 mais encore d'actualité avec des peintres vivants comme Gerhard Richter ! Même si cet aveu peut sonner comme une illustration (de plus) du « syndrome de Monsieur Jourdain », il s'explique de plusieurs façons. D'abord, jusqu'au début des années 2000, mon goût, mon intérêt et ma connaissance pour/de l'histoire de l'art allaient *grosso modo* de la Renaissance Italienne aux Arts Décoratifs et à l'Expressionnisme Allemand des années 1920. Ponctuellement je pouvais bien sûr m'intéresser à des propositions plus contemporaines mais sans qu'elles se structurent dans mon esprit en « courants ». L'après-seconde guerre mondiale m'apparaissait donc comme une période relativement floue. En ce sens, ma peinture était –au départ du moins – relativement « brute » dans son esprit et dans sa forme, même si l'observation de plusieurs artistes - cités plus haut – en Afrique du Sud ou au Chili m'avait mis le pied à l'étrier. Ensuite, par pur amateurisme, je ne pensais pas que mon style artistique puisse se référer à une quelconque école en particulier. Enfin, entre la démarche de peindre pour soi et celle de s'exposer pour les autres, il y a un pas important à franchir et qui oblige à accepter le regard et le jugement d'autrui. L'explicitation de ma pratique artistique par Jean-François Demeure m'a surtout permis de dépasser ce qu'il considérait comme une production artistique « datée » (*has been*) pour réfléchir à des projets plus contemporains en prise avec l'ensemble de mes compétences professionnelles.

Il m'a donc suggéré de passer à autre chose et de reconsidérer mes cartes entassées dans le grenier. Puis le grenier est devenu atelier, ce qui était probablement bon signe pour dépoussiérer ces cartes achetées pendant la thèse. D'ailleurs, les liens entre l'abstraction et une certaine vision de la géographie, très spatiale, ont été travaillés par des artistes comme Richard Diebenkorn (*Cityscape n°1 1963, Berkeley years*), Mark Rothko ou encore Jackson Pollock. Je pouvais donc intégrer ma pratique abstraite et colorée dans un projet plus global relié à la géographie et à la cartographie, sans prétendre à l'originalité, la peinture étant très mal perçue aujourd'hui malgré un petit retour en force. Je ne suis pas de ceux qui prétendent que l'art contemporain doive en permanence révolutionner le monde de l'art et des idées. Au contraire, je pense comme Ernest Pignon Ernest (voir l'extrait d'une de ses interviews ci-dessous), que l'art contemporain nécessite une certaine profondeur historique et implique un ensemble d'exigences techniques et éthiques.

« (Question du journaliste) Justement que pensez-vous de l'art contemporain²⁷⁸ ?

(Réponse d'EPE) Il y a des artistes qui font des choses remarquables. Mais dans la plupart des cas, l'art contemporain produit beaucoup de choses convenues, assez paresseuses. Ça manque un peu de culture, avec beaucoup d'esbroufe et de superficialité. Je déteste cette propension à ne faire que du dérisoire. C'est très réactionnaire comme démarche. Plus rien n'a de valeur, alors on tourne tout en

²⁷⁸ Source : http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/2014/06/21/lespace-rebeyrolle-a-eymoutiers-cree-levenement-avec-une-grande-exposition-dernest-pignon-ernest_11050364.html, accédé le 29/04/2015.

dérision comme Jeff Koons, Séchas etc. Le problème c'est que leurs innovations ne s'adressent qu'au petit milieu de l'art. C'est pauvre au niveau du sens et de l'émotion. Mais pas tous. JR par exemple a l'honnêteté de dire que son travail vient du mien. »

C'est un vaste débat que je ne fais qu'effleurer ici, mais je pense qu'il faut savoir s'affranchir de tout snobisme ou effet de mode dans une pratique artistique, et tant pis pour la critique qui est souvent très formatée, sans même parler du marché de l'art contemporain souvent hautement spéculatif.

C.2. L'art au service d'investigations professionnelles

L'Afrique du Sud m'a mené vers une pratique artistique personnelle en 2001. Un exemple bien particulier d'art in situ découvert dans ce même pays en 2005 m'a conduit vers de nouvelles perspectives scientifiques. Est-ce ma pratique artistique qui m'a rendu plus sensible au « fait artistique » et donc permis de mieux observer d'autres pratiques artistiques ? Ou est-ce la force de ce terrain et de ces interactions permanentes entre inspiration et recherche qu'il produit en moi ?

Ainsi en septembre 2005, lors de mon post-doc à l'université de Fort Hare, je me suis rendu à Hogsback, village de montagne très « blanc » perché au-dessus de l'océan de pauvreté de l'ex-bantoustan du Ciskei. Après avoir déjeuné dans le restaurant d'un hôtel de luxe avec des amis coloured (qui mettaient un point d'honneur à s'approprier les lieux qui leur étaient interdits pendant l'apartheid), nous sommes allés visiter « l'eco-shrine » de l'artiste Diana Graham.

Œuvre 4 : L'Eco-shrine de Diana Graham, Hogsback, Afrique du Sud (cliché : Sylvain Guyot)



Sans déflorer ici l'analyse que j'en fais dans le troisième chapitre de cette HDR, je peux dire que c'est cette œuvre in situ qui a commencé à me faire réfléchir sur les liens entre art et territoire. D'ailleurs, j'ai passé plusieurs dizaines de minutes dans une discussion très vive avec l'artiste sur les tenants et les aboutissants de l'écologie profonde (dont elle se réclame) et, en particulier, sur la nécessité selon elle de réduire la population, et la signification que cela pouvait avoir dans l'Afrique du Sud post-apartheid et à Hogsback en particulier. Je me suis dit que cet art in situ permettait de marquer et de légitimer territorialement l'idéologie d'un artiste devenu acteur. Partant de cette expérience, j'ai cherché à comprendre quels étaient les tenants et les aboutissants des autres œuvres in situ que je pouvais trouver sur mon chemin. Les deux terrains de recherche que j'ai alors réalisés à Hogsback en 2008 et dans les Refuges d'Art (près de Digne) en 2011 m'ont permis d'approfondir ces premières constatations. L'art in situ dans la nature possède une véritable portée heuristique et mérite que l'on s'y intéresse.

En 2013, Jean-François Demeure me sollicite – en tant que géographe – pour répondre à une commande publique pour la réalisation d'un sentier artistique sur la commune de Solignac²⁷⁹. Me voici donc passé de l'autre côté du prisme réflexif ! Il s'agissait d'analyser les composantes du territoire et du paysage et de les intégrer dans un projet de sentier artistique susceptible d'intéresser la DRAC-Limousin, les élus locaux, départementaux et régionaux. Avec Fabien Cerbelaud, mon collègue cartographe du laboratoire de recherche GEOLAB, nous avons essayé de mettre la carte au service de cette boucle de randonnée un peu particulière... Près de 18 mois après le début du projet en septembre 2013 et malgré la sélection officielle de la proposition portée par Jean-François Demeure par un jury compétent (voir encadré 16), le Ministère de la Culture fait encore attendre son verdict final.

²⁷⁹<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Media/Disciplines-et-secteurs/Arts-plastiques/Files/Cahier-des-charges-commande-publique-pour-la-Ville-de-Solignac/%28language%29/fre-FR>, accédé le 07/04/2015.

Encadré 18 : Délibération du conseil municipal de Solignac du 7 juillet 2014 (Source : http://www.solignac.fr/fichiers/ne_pas_modifier/compte_rendu_CM/Compte_rendu_du_cons_eil_municipal_du_7_juillet_2014.pdf, accédé le 07/04/2015)

« 7 - Commande publique

Yvette AUBISSE demande à Colette ROUBET de faire un bref historique de ce dossier. La commande publique artistique est une procédure associant l'Etat et une collectivité territoriale pour promouvoir l'art contemporain dans l'espace public. En 2012, la DRAC Limousin et la commune de Solignac ont constitué un comité de pilotage qui a rédigé un cahier des charges jugé exemplaire par le Ministère de la Culture, lequel a décidé d'octroyer 16 000€ pour financer une étude artistique. L'appel à projet a été lancé pendant l'été 2013 et 38 artistes ont déposé un dossier. En décembre 2013, le comité de pilotage a choisi de partager les frais d'étude entre 2 artistes : Eric BENQUE et l'équipe de Jean-François DEMEURE. Ces derniers ont présenté leurs études le 11 mars dernier, études jugées insuffisantes. Le comité de pilotage du 4 juin, après nouvelle audition des 2 artistes, a voté majoritairement pour l'équipe de Jean-François DEMEURE.

La commission Culture Patrimoine, élargie à l'ensemble du conseil municipal, s'est réunie le 1er juillet. Elle a pris connaissance des 2 projets et du déroulement en détail de la procédure. Elle s'est prononcée à l'unanimité pour le projet de Jean-François DEMEURE. Le projet s'élève à 88 000€, sachant que l'enveloppe maximum fixée par la commune était de 100 000€. Elle avait par ailleurs indiqué dès le début de la procédure qu'elle ne s'engagerait pas au-delà de 50 000€, le surplus devant être couvert par l'Etat et/ou les subventions.

Le conseil municipal, s'appuyant sur l'avis de la commission, doit décider de la poursuite de la procédure et demander au représentant de la DRAC Limousin de défendre notre choix en septembre devant le groupe de travail du Ministère. Ce n'est qu'après validation du projet par le Ministère que le montant de la participation de l'Etat sera connu (10 à 50 % du coût global). Il est rappelé qu'à ce jour la commune n'a engagé aucune dépense.

Vote : 19 voix POUR »

Dans ce bel exercice d'application, il a aussi été beaucoup question de représentations, de politique, d'élections, de jeux d'acteurs, de relations entre l'artiste, son équipe et ses différents commanditaires. J'attendrai la fin de « l'histoire » pour en proposer une relecture critique et réflexive. Mais ce beau projet fait *in fine* clairement partie du lien fort et interactif – individuel et collectif - que j'essaie de tisser entre art et géographie.

C.3. L'évolution vers un art géographique basé sur les cartes

J'ai donc opéré depuis 2012 un glissement de ma pratique artistique vers la géographie en général et la cartographie en particulier. Deux projets principaux m'ont occupé en relation avec l'Afrique du Sud et le Chili.

Mes préoccupations artistiques en relation avec l'Afrique du Sud, l'Argentine et le Chili font écho à mes problématiques de recherche. Je cherche à montrer, en peignant des cartes d'Afrique du Sud ou en utilisant des morceaux de cartes ou de plans chiliens dans des œuvres, l'impact territorial et la résonance sociale des régimes autoritaires qui ont gouverné ces trois pays, depuis la colonisation et surtout l'apartheid pour l'Afrique du Sud, la dictature militaire du général Pinochet pour le Chili et la dictature militaire en Argentine. 1976 est une année importante pour ces trois pays : répression de Soweto en Afrique du Sud (16 juin 1976), mise en place de la dictature militaire en Argentine et consolidation du régime de Pinochet et de ses disparitions

arbitraires d'opposants politique. J'ai réalisé une œuvre pour 1976 (œuvre 5). Le fait que 1976 soit aussi mon année de naissance n'est pas un hasard. En effet, 1976 m'évoque qu'il s'agit d'événements récents et n'appartenant pas à un passé révolu... Je me sens concerné, à la manière d'une histoire de mon temps.

Œuvre 5 : « 1976 South Africa Argentina Chile », collages et gouache sur papier, 65×50 cm
(Photos : Google ; design 1976 : <http://rocknrollshaman.blogspot.fr/2014/03/the-fire-dragon-soul-group-babes-of-1976.html>), Sylvain Guyot, atelier.



NB : C'est une œuvre « Google ». Elle confirme mon intérêt pour le moteur de recherche internet « images » que ce soit dans ma pratique pédagogique, scientifique ou artistique.

Ces œuvres se nourrissent de mes expériences intimes dans / de ces trois territoires. Je me suis rendu plusieurs fois dans des lieux de mémoire associés aux exactions de ces trois régimes : Robben Island en Afrique du Sud, Pisagua dans le nord du Chili, la villa Grimaldi à Santiago ou encore Buenos Aires en Argentine pour ne citer que quelques exemples. De ce point de vue, c'est l'Afrique du Sud et le Chili qui m'ont le plus marqué. Mais ces œuvres se nourrissent surtout de mes rencontres avec des habitants de ces pays, devenus parfois des ami(e)s. Ces derniers m'ont raconté leurs années de lutte, de résistance, de privation et d'abjection. Je pense à Isabel Parra à Iquique, à Alvin Petersen à Alice et Potschefstroom et à Lizile Mniki à Mthatha et au Cap. Parfois ce sont des livres qui m'ont permis de connaître les moments les plus sombres de ces régimes autoritaires, je pense en particulier à « Luz ou le temps sauvage » d'Elsa Osorio, autobiographie

des disparitions d'enfants en Argentine à la fin des années 1970, à « Je tremble, ô matador » de Pedro Lemebel pour les années de la fin de la dictature au Chili, ou encore à tous les livres d'André Brink se passant pendant l'apartheid, « Rumeurs de pluie » pour n'en citer qu'un seul. L'importance de la littérature dans ma vie et dans mon travail scientifique est grande. J'ai considéré que cela m'aurait demandé trop de nouveaux développements pour en faire totalement état dans cette HDR. La place de la nature dans la littérature blanche sud-africaine est passionnante et fait souvent écho aux représentations psycho-mentales des fronts écologiques (Coetzee 1988).

La manière dont les habitants de ces pays vivent aujourd'hui avec le souvenir et les héritages de cette période m'intéresse et me touche. Si j'ai essayé de le montrer dans mes recherches, j'essaye aussi de le faire de manière plus personnelle dans ces œuvres à base de cartes. Les catalogues « Afrique du Sud, D/Couleurs d'un territoire » et « Chili con carte » racontent cela.

La série sur le Chili n'a pas pu être exposée en 2014 et l'a été en 2015 (Festival « Art en Fac » à Limoges du 13 au 17 avril). La série sur l'Afrique du Sud a été exposée plusieurs fois : au Tholonet, au Moulin de Cézanne en 2012, à Lyon lors de la conférence « Art et géographie » en 2013, en 2014 lors d'un hommage à Nelson Mandela à l'Université de Limoges et surtout au Cap en Afrique du Sud (7-8 avril 2014)/ Lors de cette exposition, beaucoup de visiteurs sud-africains ont été touchés par ce travail qui a suscité de nombreuses réactions. La discussion autour de ces cartes peintes avec plusieurs acteurs de la ville du Cap et du parc national de la Montagne de la Table m'a permis de tisser des liens plus personnels, et d'avoir la chance de mieux connaître leurs trajectoires et leurs bifurcations professionnelles et parfois intimes.

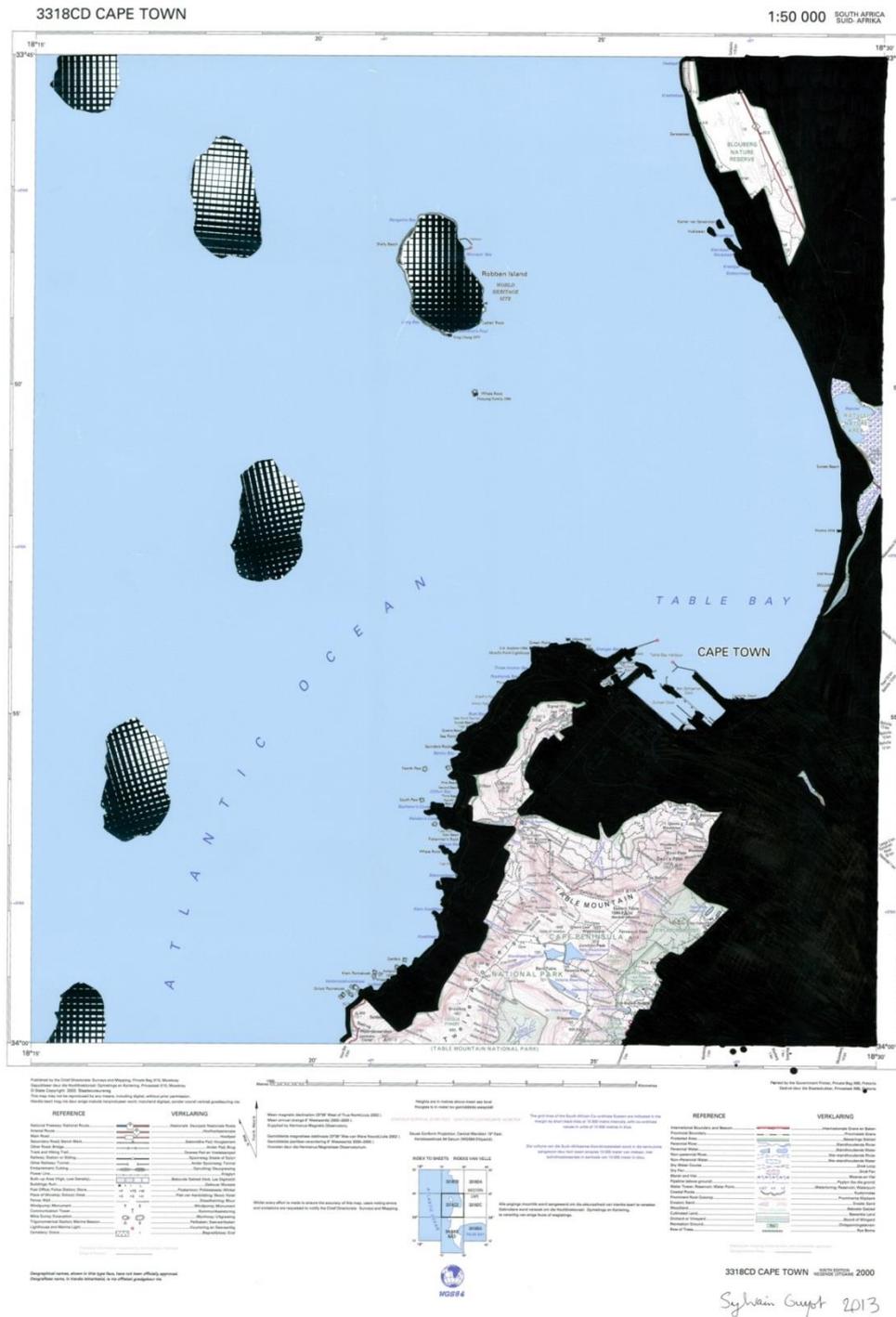
Au final, je cherche à tisser des liens entre l'art et la géographie au moins de trois manières, en observant l'art in situ dans la nature (voir chapitre suivant) pour essayer de mieux comprendre la mise en place et l'évolution des fronts écologiques, en peignant des cartes ou en les utilisant dans mes œuvres, et en participant à la réalisation d'un sentier in situ dans une commune de l'agglomération dans laquelle je vis.

C.4. La présentation de quelques œuvres

La dernière partie de cette pause réflexive renvoie à deux catalogues d'exposition (présentés en annexes): l'exposition en hommage à Nelson Mandela « Afrique du Sud, D/Couleurs d'un territoire » tenue en 2014 à la fac de droit puis à la fac des lettres à l'Université de Limoges et l'exposition « Chili con carte » tenue en avril 2015 lors du festival « Art en fac » à la faculté des lettres de l'Université de Limoges. Les notices des différentes œuvres permettront au lecteur de se faire une idée de leur double portée sensible et politique. Les deux expositions ont permis de présenter des corpus d'œuvres ayant une portée didactique sur l'histoire, la géographie et la politique en Afrique du Sud et au Chili. Néanmoins, les techniques utilisées pour les œuvres sur l'Afrique du Sud, et celles pour les œuvres sur le Chili sont distinctes et témoignent d'une évolution de ma pratique artistique entre 2012 et 2013. Pour l'Afrique du Sud j'ai choisi de récupérer des cartes topographiques, la plupart utilisées pour mes recherches de doctorat, ou de

post-doctorat. En les peignant d'une certaine manière, j'ai voulu faire ressortir des frontières raciales et des territorialisations symboliques des régimes colonial et d'apartheid. J'ai aussi choisi de présenter de manière artistique sur ces cartes certains des espoirs et des déceptions politiques contemporaines. L'ensemble de la série de cartes peintes d'Afrique du Sud peut se relire à la manière d'une géographie historique de ce pays (voir œuvre 6).

Œuvre 6 : Le Cap : Robben Attacks! Marqueur et collage sur carte topographique, 59X77 cm, Sylvain Guyot, atelier



Légende : L'île de Robben Island (collages), prison de Nelson Mandela (durant 18 de ses 27 années de détention entre 1963 et 1990) et de nombreux autres opposants au régime d'apartheid, semble vouloir marcher ou tomber sur le Cap, ville qui semble figée entre noir (espaces urbanisés) et blanc (espaces naturels).

Pour le Chili, j'ai opté pour un travail sur toiles et des techniques de collages. J'ai utilisé des morceaux de plans, de cartes, de poèmes, et même une photo du travail in situ d'Ernest Pignon Ernest à Santiago du Chili au début des années 1980 (voir œuvre 7). Plus qu'un ensemble de « tableaux historico-géographiques », j'ai cherché à montrer l'empilement des strates spatiales, historiques, politiques et culturelles du Chili contemporain, en travaillant beaucoup plus sur la matière que dans les œuvres sur l'Afrique du Sud.

Œuvre 7 : Metro Chileno

Tryptique, 112 X 46 cm, Collages et Acrylique sur toile, Sylvain Guyot, atelier



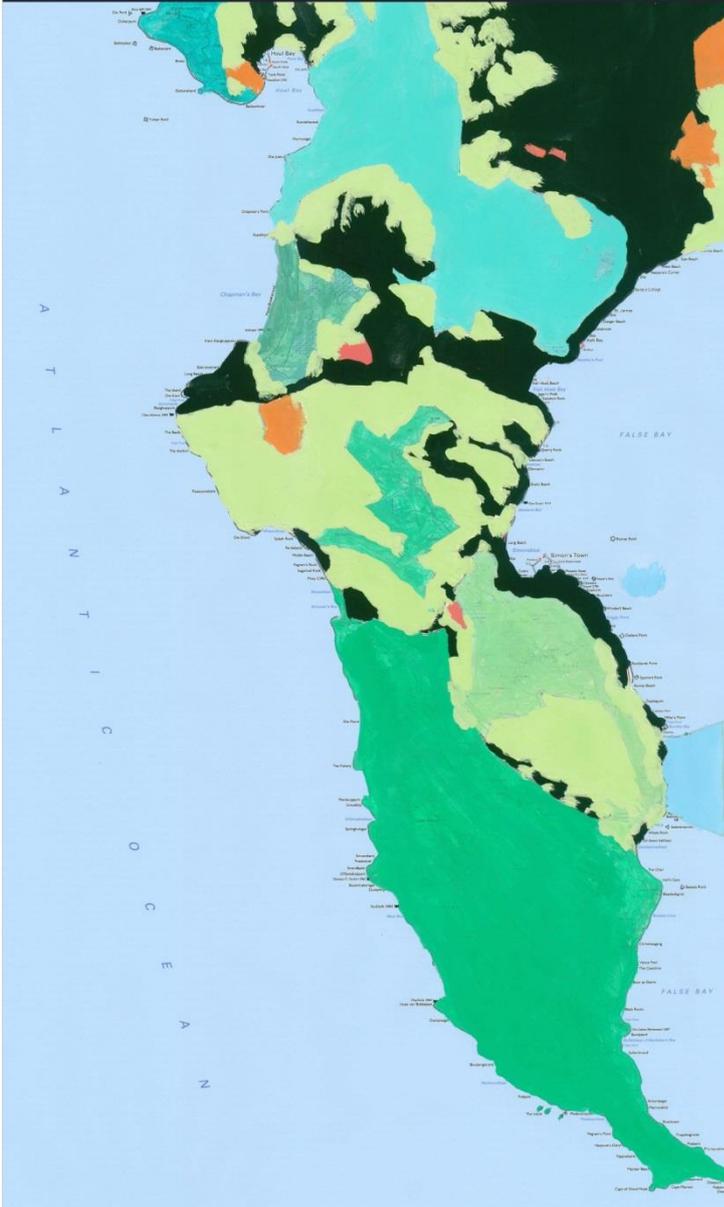
Légende : « Metro Chileno » peut se lire comme une géographie politique du Chili en général et de Santiago, sa capitale, en particulier. Le fil rouge de cette œuvre est la ligne principale de métro (n°1) qui va de San Pablo à l'ouest de la ville à Los Dominicos à l'est de la ville. Cette ligne, devenu lien réel ou imaginaire, traverse des lieux emblématiques de l'histoire politique chilienne, comme La Moneda – le palais présidentiel où Allende est mort le 11 septembre 1973, l'Université (publique) du Chili – haut-lieu de la résistance étudiante à la dictature de Pinochet, la Chascona - une des trois maisons de Pablo Neruda²⁸⁰, décédé peu de temps après Allende, l'Université Catholique et la croix de l'Opus Dei – symboles intellectuels et religieux de la dictature, Providencia – un des quartiers ultra chics symbole des décennies néolibérales, l'école militaire – haut-lieu de la torture sous Pinochet et le parc pour la paix (Villa Grimaldi) lieu mémoriel des exactions militaires. Certains reconnaîtront Neruda, Pinochet, une riche habitante de Providencia... ; d'autres découvriront quelques vers de Neruda en résonance avec l'œuvre. Cette composition politique peut aussi se lire de l'extrême-gauche à l'extrême-droite.

L'ensemble des peintures présentées dans ces deux catalogues témoignent de ma manière de produire un art géographique contemporain mais qui ne délaisse ni l'expressionnisme coloré, ni l'abstraction lyrique afin de susciter des émotions, qui - je l'espère - font écho à ma manière de percevoir et de comprendre les liens entre des habitants et des territoires... qui font maintenant partie pour moi du registre de l'intime.

²⁸⁰ Je remercie Ernest Pignon Ernest pour la photo de son travail in situ réalisé à Santiago en 1981, et son regard de Neruda, dessinés avec la complicité de Matilde Neruda. <http://pignon-ernest.com/>.

Discoloring

South African Geographies



Art Display

Sylvain Guyot

<http://peinturesylvainguyot.wordpress.com/>

7-8 April 2014

SANBI Conference Centre
Kirstenbosch Botanical Garden

Cape Town

UNPEC

Urban National Parks
in Emerging countries and Cities

Research Project
supported event



BiodiverCities
International Conference
Rescaling
natural parks and the city



Affiche de l'exposition du Cap réalisée par Julien Dellier (2014)

Chapitre III. La mise en art des fronts écologiques



Sentinelle d'Andy Goldsworthy, Réserve naturelle géologique de Haute-Provence. Cliché : Sylvain Guyot, 2011

III.1. Introduction

Les rapports qu'entretient l'art avec la nature, le paysage, l'environnement et l'écologie ne sont pas les mêmes en fonction des définitions qui sont données à chacune de ces différentes notions par les artistes, les commissaires ou même le public, comme l'explique bien Garraud et Boël (2007, pp. 8–15). Ce sont des rapports multiples, changeants et produisant de nouvelles interfaces entre l'homme et son milieu. La difficulté est de considérer de manière simultanée l'ensemble de ces acceptions données aux termes de nature, de paysage, d'environnement ou d'écologie et de les relier à ma propre grille de lecture conceptuelle centrée sur la protection de la nature et les fronts écologiques. La mise en art des fronts écologiques comporte une composante paysagère importante. En effet, dès le milieu du XIX^{ème} siècle aux Etats-Unis ou en France, la nature patrimonialisée par les artistes s'est transformée en paysage.

J'ai fait le choix dans ce chapitre de me concentrer sur des pratiques artistiques visibles dans la nature, et laissant des traces dans le paysage, même si le recours à d'autres formes d'art visuel semble nécessaire pour comprendre les évolutions d'ensemble, en particulier d'un point de vue historique occidental-centré.

Avant de parler de mise en art des fronts écologiques, il faut donc nécessairement revenir sur l'évolution des relations entre l'art, les artistes, leurs commanditaires et la nature. Le paysage en Occident²⁸¹ est donc un « sous-produit » de ces relations et peut en retour les interroger d'une nouvelle manière. « Pour qu'advienne le paysage tel que nous le connaissons, il a fallu que se développent deux types de domestication artistique, de "picturalisation", de la nature : celle, en acte, opérée par l'art du jardin et celle, indirecte, opérée laborieusement sur le regard par la création de modèles de vision, de perception et de délectation. » (Guiot 2000, Roger 1997). De la fin de la période médiévale à la première guerre mondiale se succèdent au moins cinq formes de peinture paysagère qui sont chacune représentatives d'une relation particulière de l'artiste à la nature : le "Weltlandschaft" (ou paysage du monde), le paysage hollandais ou l'esthétique de l'espace vacant, le paysage classique ou idéal, les paysages romantiques et le paysage impressionniste. Ainsi, les artistes peuvent être tentés de protéger la nature pour la réserver pour leur pratique artistique, tout comme leurs commanditaires peuvent désirer à leur tour protéger des paysages qu'ils se sont appropriés par l'œuvre d'art. La science naturaliste puis écologique va alors s'emparer des représentations artistiques comme outil de connaissance et de pédagogie. Si la période entre 1920 et 1960 marque une pause dans l'appropriation par les artistes de la nature²⁸², les excès de l'urbanisation et de l'industrialisation vont lui redonner une seconde jeunesse dans le dernier tiers du XX^{ème} siècle. Le militantisme écologiste qui en découle souvent peut avoir recours à l'art (in situ en particulier) pour esthétiser et légitimer son combat tout comme l'artiste peut choisir de se mettre au service de grandes causes environnementales, comme le

²⁸¹ Un travail complémentaire sur les relations entre art, nature et paysage en Chine pourrait donner un tout autre relief à ce travail occidental-centré (Berque 2012).

²⁸² Ce que certains auteurs appellent le "dé-paysage du XX^e siècle" (Guiot 2000).

réchauffement climatique. Les gestionnaires des espaces naturels protégés font souvent appel aux artistes pour valoriser leur image et dynamiser la fréquentation.

Ce dernier chapitre, conçu comme une proposition détaillée de recherche, interroge la proximité et la mise en relation entre deux types d'espaces - des lieux d'art-in-situ, où les œuvres sont en résonance avec leurs sites, et des fronts écologiques, en émergence, consolidés ou déstabilisés, localisés au sein d'espaces périphériques. Les liens entre art et géographie (Amilhat-Szary 2012, Boichot 2012, Debroux 2009, Grésillon 2010, Guinard 2010, Guinard 2011, Guinard 2014, Hawkins 2011, Hawkins 2013, Ithurbide 2010, Boissiere *et al.* 2010, Zebracki 2012) et les liens entre art, nature, environnement et paysage ont fait l'objet de nombreuses réflexions de la part de spécialistes en sciences sociales (Blanc 2008, Berque 2000, Miles 2010, Paquet & Cauquelin 2009, Regnaud *et al.* 2012, Volvey 2012, Warren 2013), en histoire de l'art comme en esthétique (Besse *et al.* 2010, Besse 2010, Blanc & Ramos 2010, Crawford 1983, Roger 1997, Tiberghien 2001), et même en géographie physique (Dixon *et al.* 2013, Regnaud *et al.* 2012). Au cœur de ces thématiques, une grande cause écologique, comme la lutte contre le réchauffement climatique, concentre une grande partie des initiatives artistiques contemporaines en lien avec l'environnement²⁸³, et a déjà fait l'objet de plusieurs publications scientifiques (Gabrys & Yusoff 2012, Giannachi 2012, Guy *et al.* 2015, Taplin 2014).

L'étude de l'art-in-situ, comme facteur de reconquête des espaces et de légitimation possible pour des fronts écologiques en situation périphérique, ouvre d'autres perspectives scientifiques, au plus près des processus de territorialisation. L'objectif de cette recherche est d'établir et d'interpréter les processus qui sous-tendent la multiplication de lieux d'art-in-situ à l'intérieur, ou en lisière de périmètres naturels déjà protégés, en cours de protection ou en « besoin » de protection. Mon hypothèse est que ces lieux d'art-in-situ renouvellent la perception et la conception des fronts écologiques et sont utilisés à des fins d'instrumentalisation territoriale par différents types d'acteurs (ONG environnementales, élus, secteur touristique etc.). Ma proposition est résolument multiscalaire en articulant une mise en perspective mondiale du phénomène, à travers la réalisation d'une base de données, et plusieurs applications régionales et locales (Afrique Australe, Amérique du Nord, Europe...) représentatives de contextes spatio-temporels distincts. Une telle proposition nécessite d'abord de revenir de manière évolutive sur les différentes formes de conquête de la nature par l'art et les artistes et leurs implications, puis de proposer une base de données et une grille de lecture de la mise en art contemporaine des fronts écologiques.

III.2. L'art et les artistes à la conquête de la nature : étapes et enjeux

Les relations entre l'art, les artistes et la nature ont considérablement évolué à travers l'histoire. Cette partie n'a pas pour objectif de proposer une synthèse exhaustive de ces interrelations complexes déjà bien explorées par ailleurs par une littérature abondante (Riou 1986, Saule-Sorbé

²⁸³ <http://artistsandclimatechange.com/>, <http://climarte.org/>, <http://www.capefarewell.com>, <http://www.imagine2020.eu/>, accédé le 26/02/2015.

2010, Hufty 2001, Ferber 2013, Flad 2009, Stanworth 2013, Sartorti 2010, Smith 2013). Il s'agit plutôt de montrer quelques étapes de la construction des représentations de la nature par l'art et de ses différentes formes d'appropriation associées. Mon hypothèse est que les arts et artistes visuels –sont des acteurs des fronts écologiques.

Pour éclairer les relations entre les artistes et la nature, je vais m'intéresser essentiellement à la période de la mise en art de la nature par la peinture (réalisée in situ à partir du milieu du XIXème siècle) à l'origine de la fabrique du paysage jusqu'aux débuts du XXème siècle (Miquel 1996), et à la période de la mise en art in situ de la nature à partir des années 1960. Pour la première période, je fais un lien direct entre la peinture de la modernité coloniale et la génération impériale des fronts écologiques. Certaines des représentations artistiques d'un patrimoine naturel « nationalisé » se rattachent à la génération géopolitique²⁸⁴. Pour la seconde période, la relation entre le tournant spatial de l'art (Volvey 2010), l'art in situ et la génération globale des fronts écologiques sera démontrée.

Les artistes participent, à travers leur pratique artistique, d'une conquête ou d'une reconquête territoriale au nom d'une nature qui devient une source d'inspiration esthétique et un objet de protection. L'hypothèse forte que je cherche à défendre dans cette proposition est que l'art et les artistes peuvent être successivement des précurseurs de la « mise en scène de la nature », en amont de tout dispositif plus formalisé de protection, et des instruments de médiatisation et de légitimation des fronts écologiques, en aval des processus de conquête. L'art et les artistes sont un bon indicateur et un puissant révélateur de ces transformations territoriales. Il faut se poser la question des liens entre l'art, les artistes, d'éventuels commanditaires et le public pour comprendre les dimensions par le haut et par le bas de la mise en art des fronts écologiques.

Interroger les relations entre l'art et la nature permet aussi de comprendre l'évolution des représentations de la nature, en particulier dans les sociétés occidentales, et donc de dater l'émergence des fronts écologiques.

Je vais d'abord –brièvement- me consacrer aux relations incertaines entre l'art et la nature avant le romantisme, pour comprendre le passage des représentations picturales du paysage à l'art inscrit dans le paysage, comme marqueurs d'appropriations de la nature, et je préciserai alors ce que j'entends par mise en art des fronts écologiques globaux.

²⁸⁴ Voir par exemple pour le Chili le numéro spécial de la revue « Recherche sur les arts, le patrimoine et la littérature de l'Amérique Latine » <http://cral.in2p3.fr/arteloge/spip.php?rubrique24>, accédé le 30/04/2015, et en particulier l'article sur « L'empreinte de la nature sous le gouvernement militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990) : quelques formulations à propos d'un art national ». (Lemouneau 2012). Pour l'Argentine, voir l'article sur « Politics, desire and memory in the construction of landscape in the Argentine pampas. » (Costa 2006)

III.2.1. L'art et la nature avant le romantisme : incertitudes et balbutiements

Avant la période romantique, Gérard Riou (1986) suggère de réaliser une véritable « archéologie des représentations de la nature ». Cet auteur passe d'abord en revue les peintures rupestres réalisées par différentes sociétés préhistoriques à travers le monde pour montrer que seuls certains éléments isolés de la nature sont représentés, comme certains animaux ou éléments de reliefs. « Cet art, basé sur une perception première et globale de la nature et des objets naturels, sur une compréhension intuitive du monde, s'exprime en une extrême simplification et concentration des formes, voire en une abstraction totale qui conduisent au tracé géométrique. » (Riou 1986, p. 126). Puis, il montre que dans les périodes ultérieures (sociétés d'Europe occidentale et circum-méditerranéennes) les représentations de la nature sont souvent secondaires et allusives, à l'exception des peintures murales greco-romaines reconnues comme des premières esquisses paysagères²⁸⁵. Au Moyen-Âge, les représentations de la nature et du paysage disparaissent pour resurgir vers 1320-1350 avec les artistes siennois, comme dans l'arrière-plan de la fresque du « Bon gouvernement » d'Ambregio Lorenzetti²⁸⁶ (Hufty 2001, pp. 129–130) voir figure 118.

Figure 118 : Peinture d'Ambregio Lorenzetti (1290-1348), Effets du Bon Gouvernement à la campagne (1337), Ville de Sienne (Source : Wiki Commons)



²⁸⁵ « Les fresques de la villa d'Agrippa Postumus à Boscotrecase, celles de la villa de Livie (femme d'Auguste) d'autres moins connues, témoignent d'une maîtrise absolue, tant dans le détail des plantes ou des animaux que dans l'organisation de vastes panoramas. » (Riou 1986, p. 127)

²⁸⁶ L'essai « Conjurer la peur, Sienne 1338, Essai sur la force politique des images » montre les liens entre puissants, pouvoir et représentations artistiques (Boucheron 2013).

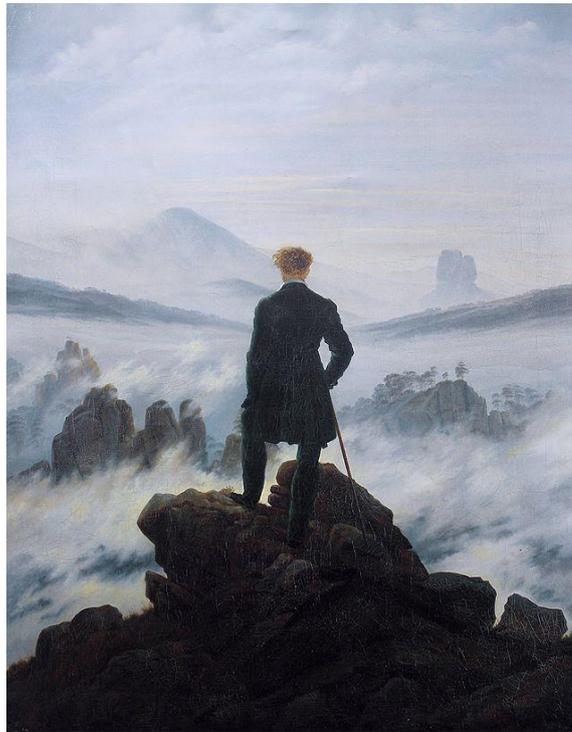
Cependant, jusqu'au milieu du XVII^e siècle, ces éléments de nature représentés par les artistes ne sont que des ornements ou des accessoires et n'ont pas de valeur centrale, sauf peut-être dans des fonctions monstrueuses ou diaboliques. Ce sont les mutations du regard opérées pendant la Renaissance, puis au siècle des Lumières et culminant avec le Romantisme, qui vont placer la nature, et la représentation de celle-ci – le paysage – au cœur des productions artistiques. « La nature [...] devient la source d'une beauté idéale, et l'intuition du peintre lui permet de retrouver dans cette nature tout ce qui en lui constitue l'idée même de beauté ». (Riou 1986, p. 128)

III.2.2. Le paysage représenté comme marqueur de l'appropriation de la nature

Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, débute la période de la modernité coloniale en phase avec la génération impériale des fronts écologiques. Le paysage représenté s'impose progressivement comme un marqueur de l'appropriation de la nature par les artistes mais aussi par l'ensemble de leurs commanditaires : scientifiques, souverains, aristocrates, commerçants etc. Entre figuration scientifique de la réalité et subjectivité esthétique ou politique, les représentations esthétiques sont à l'image de nouvelles formes d'appropriations de la nature : révérence, protection, contrôle, colonisation, extraction etc.

« Ainsi se mettait en place, à la fin du XVII^e siècle, cette dialectique fondamentale entre la fidélité au réel et la re-présentation d'une nature transposée en un « paysage intérieur ». Pendant deux siècles, selon les écoles et le mouvement général des idées, chaque terme l'emporte tour à tour dans un va-et-vient, entre le réel et l'imaginaire, qui nous conduit des paysages tropicaux réalistes de F.J. Post (il accompagna Maurice de Nassau au Brésil dans les années 1640) ou de Berg (parti peindre en 1850 les paysages décrits par Humboldt au Venezuela) aux sous-bois de Gustave Courbet, en passant par les paysages de Turner, de John Martin ou de Carl Gustav Caruso. Le développement du naturalisme et l'exploration du monde entier vont contribuer à ce changement de regard et à ces nouvelles appropriations. » (Riou 1986, p. 129)

Figure 119 : Peinture de Caspar David Friedrich (1774-1841), « Le Voyageur contemplant une mer de nuages », 1818. Huile sur toile, 74,8 × 94,8 cm, Hambourg Kunsthalle (Source : Wiki Commons)



Légende : « Le romantisme mettra l'homme seul aux prises avec la démente paysagère (il suffit d'évoquer les tableaux de Caspar Friedrich) dans une confrontation dont ce dernier ne sortira pas indemne. » (Blanc & Lolive 2008, p. 15)

Esthétique, représentations de la nature, conquête territoriale et enjeux politiques semblent donc aller de pair.

III.2.2.1 De la projection guerrière à la projection artistique :

Il est convenu en général que c'est la représentation artistique – à travers la peinture – qui a produit le paysage : « l'homme décide de contrôler l'étendue spatiale à partir de son point de vue projeté sur le tableau comme signe infini de sa maîtrise » (Tiné 2002). Le point de vue de l'artiste est intimement lié à une localisation lui permettant de découvrir une (belle) vue. Or, ces lieux propices à la vue, sont limités dans leur nombre par leur accessibilité et leur histoire. Dans un premier temps, l'exploration par l'artiste (souvent influencé par son commanditaire) ne peut se faire qu'à certains endroits et pas à d'autres. Par conséquent, les premiers paysages peints correspondent à un réseau de lieux « points de vue » qui n'ont pas été choisis au hasard et qui ne donneront à voir qu'une certaine nature, qui sera qualifiée *a posteriori* d'exceptionnelle. Ceci peut s'expliquer, selon Lacoste (2003), car le paysage n'est pas une invention des artistes mais des militaires :

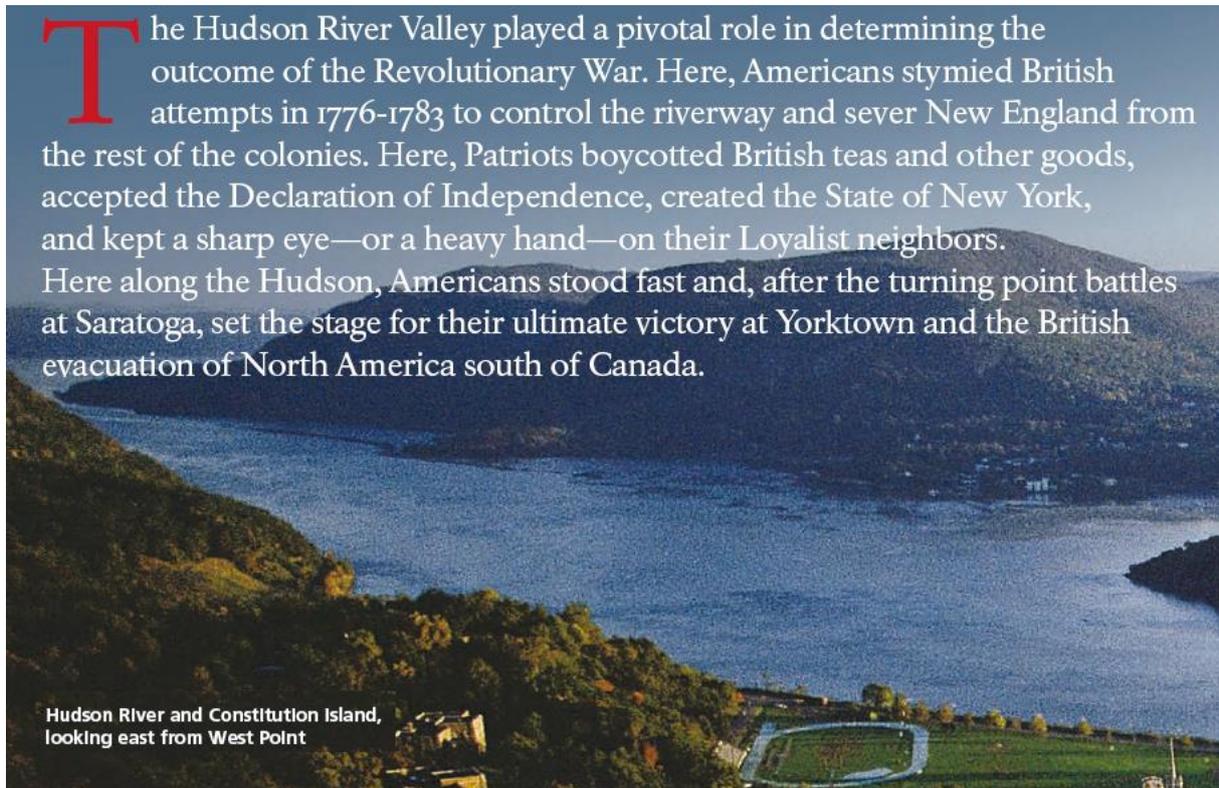
« Bien avant qu'on porte aux paysages réels (par opposition aux paysages représentés) une attention esthétique, les hommes de guerre y avaient porté une attention extrême étroitement

liée bien sûr à des soucis stratégiques et surtout tactiques. Observation du terrain depuis un point de vue dominant, pour organiser la scène du champ de bataille, sinon sa mise en scène : de cette attention portée, bien plus efficace que la lecture d'une carte, naît le paysage. Un regard projeté sur la terre, sur le terrain des opérations, une pratique guerrière. En fait, le paysage est un art de la guerre avant d'être une pratique de l'art. »

Ainsi, un point de vue tactique en temps de guerre peut se transformer en un point de vue esthétique en temps de paix. Ici peut être fait le lien avec la notion de front. Si le paysage stratégique permet de donner à voir le front des opérations militaires alors le paysage esthétique peut certainement donner à voir ce qui pourra peut-être s'incarner un jour en « front écologique ». Et le lieu essentiel de cristallisation du point de vue (relief, piémont, rivage) représente une tête de pont de cette dynamique frontale. « L'invention du paysage serait donc marquée par cette origine projective des stratégies guerrières tout autant que par l'origine projective du tableau qui ordonne l'esthétique de la peinture occidentale. Comme si le paysage se constituait simultanément d'un regard tactique et d'un regard esthétique. » (Blanc & Lolive 2008, p. 15) La notion « d'avant-garde » artistique est un élément supplémentaire d'analogie entre le front militaire et le front de la création artistique. Aux Etats-Unis, beaucoup de paysages sont ainsi passés d'un usage militaire²⁸⁷ à une représentation esthétique (romantique en particulier), comme dans le cas de la vallée de la Hudson River qui a donné son nom à l'école de peinture éponyme. La Hudson River School est un mouvement artistique pictural romantique qui va œuvrer pour la diffusion des représentations de la wilderness et du paysage nord-américain (Ferber 2013, Flad 2009). C'est aussi le cas lors de la conquête de l'ouest avec les guerres contre les amérindiens précédant de peu la redécouverte de la *wilderness*.

²⁸⁷ <http://www.hudsonrivervalley.com/Files/Brochures/109744HudsonRevolution.pdf>, accédé le 25/02/2015.

Figure 120 : Site militaire de l'Hudson River Valley (Source : <http://www.hudsonrivervalley.com/Files/Brochures/109744HudsonRevolution.pdf>, accédé le 25/02/2015)



Légende : Photographie de la ligne de front (1773-1783) entre Américains et Britanniques sur l'Hudson River.

Figure 121 : Peinture de Jasper Francis Cropsey (1823-1900), "Autumn on the Hudson River (1860)", National Gallery of Art, Washington, D.C., USA (Source: Wiki Commons)



Légende : 100 ans plus tard, la ligne de front militaire est devenue un front éco-artistique pour l'école de peinture de la Hudson River.

En effet, si certains artistes préromantiques ou romantiques sont des découvreurs ou des codécouvreurs de la nature, les militaires et les colonisateurs les ont souvent précédés.

III.2.2.2 L'art comme médiateur de l'impérialisme naturaliste

Les artistes sont des voyageurs, et voyagent pour leur propre compte – comme Félix Ziem (Biass-Fabiani 1994) ou pour le compte de souverains ou de scientifiques. Ces voyages vers l'Orient, vers le Nouveau Monde puis vers l'Afrique jouent un rôle crucial dans la fabrication de l'impérialisme naturaliste et esthétique européen. L'exploration scientifique et les découvertes coloniales font de l'art un instrument de connaissance et de pouvoir. Ainsi, dans les sociétés européennes, la découverte de la nature lointaine ou exotique va se faire au contact des productions artistiques ramenées des grandes expéditions. L'exemple de Humboldt est intéressant à mobiliser à plusieurs titres. Il « déplore que les artistes affectés aux grandes expéditions aient été souvent choisis au hasard. Il considère en effet avec le plus grand sérieux leur mission. » (Saule-Sorbé 2010, p. 485) En effet, Briffaud (2006) rappelle que pour Humboldt les moyens de l'art et de la science sont nécessairement analogues. C'est en partie pour cette raison que le savant allemand a eu recours au terme de « tableaux » pour caractériser la forme prise par la représentation scientifique elle-même. Une peinture de paysage de qualité doit donc relever d'un processus de création proche de la construction de la connaissance scientifique.

« [La peinture] exige de la part des sens une variété infinie d'observations immédiates, observations que l'esprit doit s'assimiler, pour les féconder par sa puissance et les rendre aux sens sous la forme d'une œuvre d'art. Le grand style de la peinture de paysage est le fruit d'une contemplation profonde de la nature et de la transformation qui s'opère dans l'intérieur de la pensée. » (von Humboldt 1846)

Briffaud insiste aussi sur le fait qu'il y a pour Humboldt une complémentarité entre le paysage du dehors et le « paysage intérieur », dans la relation sensible, spirituelle et intellectuelle entretenue par les hommes avec la nature. Ainsi, la découverte de l'Amérique relève pour le savant d'une rencontre avec une nature totalisante et concentrée à la manière d'un *Weltlandschaft*²⁸⁸ — par opposition au *Porträtlandschaft*²⁸⁹ — c'est-à-dire d'un paysage dont l'aspect particulier parle pour le tout de la nature (figure 122) (Briffaud 2006, p. 11).

« Les pays qui avoisinent l'équateur ont un autre avantage sur lequel on a pas suffisamment attiré l'attention jusqu'ici. C'est la partie de la surface de notre planète où, dans la moindre étendue, la variété des impressions que la nature fait naître est la plus grande possible. Dans les montagnes colossales de Cundinamarca, de Quito et du Pérou, sillonnées par de profondes vallées, il est donné à l'homme de contempler à la fois toutes les familles de plantes et tous les astres du firmament. [...] C'est là que le sein de la terre et les deux hémisphères du ciel étalent toute la richesse de leurs formes et la variété de leurs phénomènes ; c'est là que les climats, comme les zones végétales dont ils déterminent la

²⁸⁸ Littéralement « paysage du monde ».

²⁸⁹ Paysage particulier, littéralement « paysage à la manière d'un portrait ».

succession, se trouvent superposés comme par étages, que les lois du décroissement de la chaleur, faciles à saisir par l'observateur intelligent, sont inscrites en caractère indélébiles sur les murs des roches à pente rapide des Cordillères. » (von Humboldt 1846)

Figure 122 : Peinture de Friedrich Georg Weitsch (1758-1828), « Humboldt et Aimé Bonpland au pied du volcan Chimborazo (1810) » (Source : Wikicommons)



Légende : « Humboldt se montre constamment curieux des effets de la contemplation des paysages de montagne, des œuvres artistiques qui les ont pris pour motif et de la valeur pédagogique de ces dernières quand il s'agit d'éveiller la curiosité de ses contemporains pour la connaissance et l'appréciation de la nature. » (Debarbieux 2012)

Grâce à Humboldt et à plusieurs de ses amis peintres comme Friedrich Georg Weitsch ou Eduard Ender, les représentations de la nature ne se limiteront pas à un ensemble de paysages particuliers et pittoresques mais à des ensembles de tableaux plus complets associant l'image et le texte. Ce travail donnera lieu à des tentatives de récupérations politiques de la part des différentes puissances européennes, en particulier entre la France et la Prusse (Péaud 2014). De manière plus générale, les productions artistiques (peinture puis photographie) vont jouer un rôle important de diffusion d'images esthétiques suscitant ainsi de nouveaux voyages, scientifiques et même touristiques. L'émergence de la génération impériale des fronts écologiques doit ainsi beaucoup à la production artistique sur la nature, en particulier sur la *wilderness* américaine qui permet d'exprimer la beauté des paysages et la diversité de la faune et de la flore. Des grands peintres américains comme Thomas Cole (1801-1848) puis Thomas Moran (1837-1926) ont activement contribué à la diffusion de cette esthétique de la *wilderness*, le premier comme le fondateur de la Hudson River School, le second comme peintre de l'École des Rocheuses. Les peintures de Moran dans la région du Yellowstone, conçues lors de l'expédition de 1871 réalisée sur l'invitation de Ferdinand Hayden (directeur de l'US Geological Survey) vont fortement contribuer

à la création du parc national éponyme lors de leur présentation devant le Congrès américain en 1872 qui va acquérir l'œuvre "The Grand Canyon of the Yellowstone" (Figure 123) :

"The first congressional acquisitions of landscape painting for the Capitol were the powerful images of the American West done by painter Thomas Moran. Moran had accompanied two geological surveys to the West and provided visual images of the unbelievable descriptions that surveyors and travellers alike were reporting in letters to the east. The allocation of \$10,000 for Moran's first painting, "The Grand Canyon of the Yellowstone," suggested the importance of both the idea and the land of the west and also served as a federal endorsement of wilderness as the wellspring of American nationalism. Other paintings would follow Moran's, but the pioneering work of this artist carries with it the complex history of America's relationship to its environment during the late Nineteenth century--suggesting that more than sublime Nature alone is enshrined in the Capitol building." (Joshua Johns, 1996²⁹⁰)

Figure 123 : Peinture de Thomas Moran (1837-1926), "The Grand Canyon of the Yellowstone (1872)", Smithsonian American Art Museum (Source : Wiki Commons)



Des artistes coloniaux ont aussi contribué à ramener dans les métropoles européennes des images de la « sauvagerie », en particulier africaine, qui vont participer à la prise de conscience par les élites de la nécessité de sa conservation, en particulier pour les plus grands animaux de la savane, comme c'est le cas pour le lion et l'éléphant, avec le peintre allemand Friedrich Wilhelm Kuhnert (1865-1926).

²⁹⁰ Voir <http://xroads.virginia.edu/~cap/nature/cap2.html>, accédé le 26/02/2015.

“He studied in Berlin from 1883 to 1887, and then travelled to Northern Europe, Egypt, East Africa, and India in order to study landscapes and animals. His favourite motifs were African lions. Against the common practice at the time, he did not study animals in zoos but in their natural habitat. His images of East Africa played a huge role in determining how his German audience pictured the colony in their minds. [...] Africa was recreated in the viewers' eyes as nature in its entire dramatic grandeur, not as cultural space that is already inhabited. As nature, Africa was without history.” (Wilke 2006, p. 297)

Wilke rejoint les analyses proposées par plusieurs auteurs sud-africains sur l'idée d'une Afrique sublime et intemporelle qui n'aurait pas d'histoire (Coetzee 1988, Wittenberg 2004)

Figure 124 : Peinture de Friedrich Wilhelm Kuhnert (1865-1926, « Elefanten auf der Wanderung », Sotheby's (Source : Wiki Commons)



III.2.2.3 Du paysage commandé à la découverte paysagère

Ainsi, les artistes –souvent eux-mêmes aristocrates ou grands bourgeois - sont parfois au service des puissants. La peinture rapportée devient alors une icône à exhiber liée à un pouvoir d'appropriation que ce soit au service de la fabrication de leur image ou dans l'incarnation visuelle de leurs conquêtes, qu'elles relèvent de la chasse, de la guerre ou de la colonisation. En retour, la production artistique peut aussi influencer une certaine esthétique du pouvoir et produire des paysages représentant les empires ou les nations. De nombreuses références abordent la question des relations entre art et pouvoir (Clech-Charton 1988, Edelman 1996, Granger 2005, Mitchell 2002, Olwig 2002, Warnke 2013) et pourront faire écho aux problématiques qui sont les miennes pour la période contemporaine, en relation avec les productions artistiques in situ. La commande artistique est liée à une volonté d'asseoir un pouvoir politique, mais aussi culturel et économique,

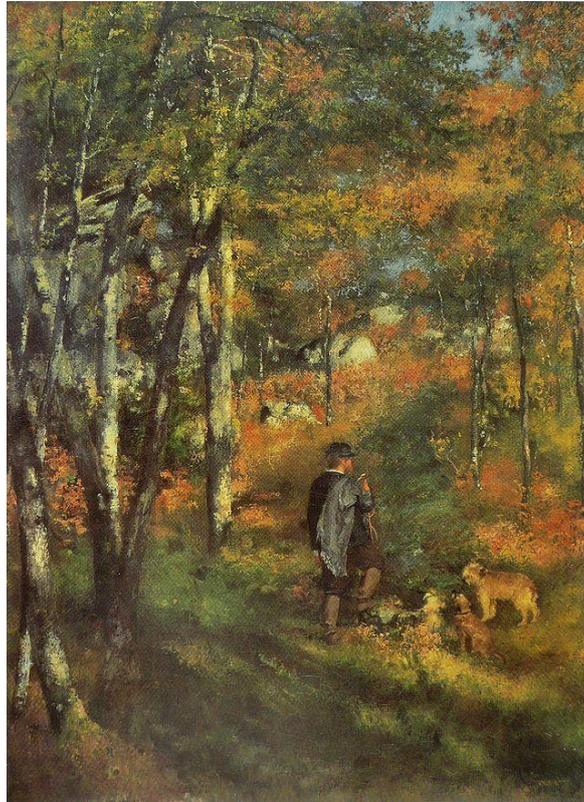
émanant essentiellement des élites. La géographie des commanditaires renvoie à des villes qui constituent autant de bases-arrières contrôlant la production paysagère et par là-même la géographie des paysages qui « comptent ». Les musées de peinture vont aussi permettre de donner une visibilité plus grande à cette géographie du paysage « officiel » et par extensions aux types de « natures » qui ont de la valeur (montagnes, forêts, océans), en particulier pendant la période des unités nationales au XIXe siècle en Europe et en Amérique du Nord.

Pourtant, affirmer que les représentations paysagères aux XVIIIe et XIXe siècles ne seraient influencées que par « les » pouvoirs en place serait excessif. En effet, c'est aussi une période où les artistes s'autonomisent, se constituent en « écoles » ou en « courants », et s'imposent comme des pionniers, des explorateurs et des découvreurs, et vont d'ailleurs permettre la médiatisation de nouveaux lieux et de nouveaux points de vue ou visions des choses (par exemple sur la campagne, les Tropiques ou les autochtones), se positionnant parfois même sur le registre de la critique de l'ordre établi comme Jean-François Millet ou Gustave Courbet en France.

III.2.2.4 L'art au service de la protection et de la promotion de la nature et des paysages

L'école de peinture de Barbizon (France) est un excellent exemple de front artistique pionnier où l'art est mis au service de la protection de la nature et va préfigurer l'émergence d'un front écologique. Il est intéressant de noter que cette dynamique émerge au milieu du XIXème siècle, dans un contexte non-colonial mais « impérial » (France du Second Empire) et dans une localisation non-périphérique (proximité de Paris). C'est la preuve que les artistes ont la capacité d'influencer des processus de protection de la nature de manière ubiquiste, en travaillant uniquement sur les liens esthétiques et identitaires. Ainsi, entre 1825 et 1875, une colonie de peintres paysagistes désirant travailler directement in situ « d'après nature » (Jean-Baptiste Camille Corot, Charles-François Daubigny, Jean-François Millet, Théodore Rousseau etc.) se retrouve dans le village de Barbizon, situé en lisière de la forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne). Si Barbizon est en quelque sort la « tête de pont » de ce front esthétique, la forêt en est le principal terrain de conquête (figure 125). Terrain pour les artistes mais aussi pour les premiers randonneurs, des sentiers sont créés en relation avec les différentes zones de peinture (comme le « sentier des artistes ») par Claude François Denecourt (1788-1875), surnommé en 1855 le « Sylvain » de la forêt de Fontainebleau

Figure 125 : Peinture de Renoir (1841-1919), « Le Peintre Jules Le Cœur dans la forêt de Fontainebleau (1886) », São Paulo Museum of Art (Source : Wiki Commons)



C'est sur l'intervention des peintres de Barbizon et des premiers défenseurs de la forêt que va être créée en 1861 la première réserve naturelle artistique (ou série artistique), portion de forêt réservée à la contemplation et à la représentation du pittoresque (Davasse 2009, Hotyat 2013, Arnould & Cieslak 2004). « C'est en 1853 qu'est instituée la protection des cantons favoris des artistes sur 624 hectares : Bas Bréau, Cuvier Châtillon, Franchard, Apremont et Grand Mont Chauvet. Le décret impérial du 13 avril 1861 crée d'ailleurs officiellement « la série artistique » qui couvre 1097 hectares. Elle comprend ce « vieux massif » conservé à titre d'ornement et d'agrément dans lequel plus aucune intervention n'est pratiquée à l'exception de l'enlèvement des arbres dangereux²⁹¹. » Non seulement le dispositif de « série artistique » va s'imposer à d'autres forêts en France, mais il va participer à la création ultérieure de formes de protection plus élaborées²⁹², matérialisées par plusieurs dispositions législatives :

- En 1901, fondation d'une « société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France ».
- En 1906, loi relative à « la protection des sites pittoresques, historiques et légendaires » (pour protéger les monuments et sites prenant en compte des éléments « naturels » et des ensemble

²⁹¹ <http://prisesurprise.fr/fontainebleau-le-grand-mont-chauvet/>, accédé le 26/02/2015.

²⁹² Comme les « réserves biologiques intégrales » en forêt de Fontainebleau. Tous les détails sont sur le blog engagé : <http://tl2bleau.blogspot.fr/>, accédé le 26/02/2015.

(sites) en fonction d'un caractère «pittoresque» dont la définition claire n'est pas précisée (Blanc & Lolive 2008)

- Aboutissant finalement en 1930 à la loi du 2 mai 1930 « relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ».

À l'instar des monuments historiques, les monuments naturels sont alors considérés comme partie intégrante du patrimoine national. Même si la France va attendre les années 1960 pour créer des parcs nationaux, la « nationalisation » du patrimoine naturel semble déjà bien engagée. Le front éco-artistique de Fontainebleau s'est donc bien mué en véritable front écologique, même si les deux guerres mondiales vont probablement ralentir la dynamique du processus. Le 5 octobre 1948 va d'ailleurs naître à Fontainebleau, sous les hospices de l'UNESCO, l'Union internationale pour la protection de la nature qui deviendra ensuite l'IUCN, un des premiers symboles de la génération globale des fronts écologiques. La proximité de la base-arrière parisienne y est aussi certainement pour quelque chose...

« La forêt de Fontainebleau est, en effet, un lieu archétypal de l'imaginaire collectif national, sinon international, où se sont construits et où se construisent toujours toute une série de représentations et de discours sur la nature, la culture, leur protection et leur patrimonialisation. » (Davasse 2009, p. 16)

Les représentations de la nature vont aussi contribuer à promouvoir la nature monumentale, les grands sites nationaux et le développement touristique, comme en Provence avec les séries de toiles de la « Sainte Victoire » de Paul Cézanne²⁹³, dans la vallée de la Loue avec les séries de Courbet (Charretton *et al.* 1995, Riat 2012) ou plus récemment dans la vallée de la Creuse, où la redécouverte de l'école des impressionnistes de Crozant a donné lieu à la création d'un produit touristique territorialisé « Vallée des Peintres²⁹⁴ ». D'ailleurs, Monet va découvrir sur les bords de cette rivière, à ses dépens, la fabrication de séries picturales d'une nature printanière en plein mouvement (Demeure 2011).

Au Canada, Stéphane Héritier va plus loin (encadré 19), en démontrant le rôle des compagnies ferroviaires dans la réalisation de représentations artistiques de paysages qu'elles diffusent ensuite sous forme de publicités pour attirer le voyageur, tout en renforçant l'acceptation d'un front écologique devenu nationaliste (génération géopolitique).

²⁹³ La route Cézanne a été classée par Malraux en 1959 au titre de site naturel.

²⁹⁴ <http://www.tourisme-valleedespeintres-creuse.com/>, accédé le 27/02/2015.

Encadré 19 : Accessibilité, diffusion et construction de représentations picturales de la nature au Canada (Source : Héritier 2011)

« Dès l'origine, la compagnie ferroviaire offrit à des artistes peintres le voyage et l'hébergement contre des toiles qu'elle utilisa pour assurer la publicité pour ses voyages transcanadiens. Cette démarche commerciale coïncida avec un projet pictural d'ampleur nationale, en partie soutenu par le gouverneur général du Canada, Lord Dufferin (1872-1878). Celui-ci souhaitait promouvoir l'unité nationale en soutenant, entre autres choses, la vie artistique du pays et en développant l'idée que la nature et ses représentations pouvaient opérer un rôle culturel majeur (Reid, 1979; Héritier, 2006; Glon, 2006). Cette démarche originale fut également au centre du projet artistique du Groupe des Sept ²⁹⁵ dont l'objectif consistait à créer un art pictural, une peinture typiquement canadienne, qui puisse traduire les caractéristiques profondes de la nation : «un art politique», pour reprendre l'expression du géographe Frédéric Lasserre (1998). Ils décidèrent de représenter «des paysages de terres sauvages, acci-dentées et puissantes du Nord et de l'Ouest» (Brown, 1985). Les tableaux de Lawren Harris (voir ci-dessous), par exemple, illustrent parfaitement l'originalité picturale du mouvement : leurs peintures utilisent les aplats de couleurs et les tons sombres, insistant sur la lumière, le jeu des contrastes et parfois des formes très stylisées. Alors que les peintres paysagistes canadiens de la fin du XIXe siècle s'inspirent beaucoup du style romantique influencé par le romantisme pictural et littéraire européen (William Woodsworth, John Constable, William Turner) et américain (Thoreau), les peintres du Groupe des Sept cherchent à créer une autre forme de représentation de la nature qu'ils veulent typiquement canadienne (Christensen, 1999; Varley, s.d.):

« Tout comme les symbolistes européens de la fin du siècle et les postimpressionnistes dont il s'inspire largement sur le plan esthétique, le Groupe des Sept s'oppose aux contraintes du naturalisme du XIXe siècle, et tente d'établir une relation plus équitable et indépendante entre l'art et la nature. Les membres du Groupe cessent de mettre l'accent sur la similitude, c'est-à-dire sur l'imitation de la nature, favorisant plutôt l'expression de leurs émotions face à elle. » (Varley, s.d.).

²⁹⁵ A ce groupe des « sept » il faut rajouter Emily Carr <http://www.ago.net/emilycarr>, accédé le 29/04/2015.

Peinture de Lawren S. Harris (1885-1970), *Lac Maligne, parc Jasper* (1924), huile sur toile (122,8 x 152,8 cm), Acheté en 1928, Musée des beaux-arts du Canada (n° 3541)

© la famille de Lawren S. Harris



<http://www.gallery.ca/fr/voir/collections/artwork.php?mkey=14342>, accédé le 26/02/2015

David E. Brown (1985) explique que le peintre Lawren Harris réalisait ses œuvres à partir de croquis qu'il avait réalisés sur terrain avant d'en épurer la représentation pour restituer ce qu'il considérait comme la force intrinsèque de la nature. Cette technique l'amena à une simplification extrême de ses images. Selon lui, la pureté des formes exprimait autant la puissance de la nature que la pureté spirituelle, qu'il considérait comme intrinsèque à l'âme canadienne. Comme le soulignent Bernard Debarbieux et Gilles Rudaz (2010), « la propension des élites à construire et à propager l'idée qu'elles sont les détentrices d'un rapport noble à la montagne est ancienne, [et] elle s'exprime très tôt à propos du paysage ».

Dans le cas des parcs canadiens, effectivement, les paysages montagnards « emparqués » ont été saisis et diffusés par les œuvres des artistes — et par les images publicitaires des compagnies ferroviaires transcontinentales — avant de l'être par l'expérience de la foule des visiteurs (Héritier, 2010). Dans ce contexte, le tourisme participa à la diffusion des images de la nature.

L'ensemble de ces logiques montrent que l'art s'impose comme un instrument de perception et de conquête de la nature. Elles sont en accord avec la notion d'artialisation (Roger 1997), définie autour de l'idée forte d'un art qui, en générant des modèles esthétiques, conditionne notre perception du réel et peut induire des appropriations spécifiques. Roger distingue deux manières d'*artialiser* le pays en paysage : soit directement, par le travail des jardiniers et paysagistes qui « cultivent » la nature selon des modèles artistiques (il parle alors d'artialisation *in situ*), soit indirectement, à distance, par l'intermédiaire de nos regards imprégnés de modèles artistiques (il parle d'artialisation *in visu*). Les propositions de Roger ont fait l'objet de sérieuses critiques

(Chouquer 2001, 2002). Sans rentrer moi-même dans ce débat très orienté sur la construction de la notion de « paysage », terme que je mobilise de manière minimaliste dans ce travail au profit de la notion de « nature » et de sa territorialisation, je retiens de la notion d'artialisation, l'importance de la fabrication artistique des appropriations de la nature, à la fois par le truchement de la peinture et par le modelage in situ. A la période moderne, certains artistes et leurs productions picturales ont accompagné, voir initié la création d'espaces naturels protégés. A la période contemporaine, quelle est l'influence de la pratique artistique in situ dans la nature sur la dynamique spatio-temporelle des fronts écologiques ?

III.2.3. L'art inscrit (in situ) dans la nature comme nouveau marqueur d'appropriation des espaces naturels périphériques

L'évolution des courants et des pratiques esthétiques de l'art moderne au cours du XXe siècle, et en particulier le tournant spatial de l'art contemporain avec l'apparition du land art aux Etats-Unis (Volvey 2010) et l'idée de « mise en art », explique en partie un certain rejet de la peinture de paysage au profit de nouvelles méthodes artistiques d'appréhension de la nature, liées à la photographie, à la vidéo ou à l'installation ayant toutes pour point commun la connaissance et l'immersion dans le milieu naturel. Je fais le choix de m'intéresser aux pratiques in situ qui vont laisser une trace dans la nature – c'est l'idée même de « mise en art » de la nature-, soit par la matérialisation d'œuvres, soit par l'établissement pérenne d'artistes afin d'interroger les nouveaux liens territoriaux produits par cette coprésence. La présence d'œuvres in situ dans la nature induit-elle une anthropisation préjudiciable à la dynamique des écosystèmes, une nouvelle médiation propice à l'initiation d'un processus de protection, une valorisation touristique et territoriale, une seconde chance pour des fronts écologiques en phase de fermeture ou bien une stratégie d'accaparement et de privatisation de la nature ? Voici quelques exemples représentatifs de cette diversité de situations et de logiques :

- Projet de création d'un corridor de biodiversité en Afrique du Sud (Eden to Addo²⁹⁶) utilisant l'art in situ pour borner, légitimer et valoriser l'anticipation voire l'initiation d'un nouveau front écologique.
- Réalisation de géoglyphes dans le désert du Karoo²⁹⁷ (Afrique du Sud) pour protester contre l'extraction programmée du gaz du schiste.
- Réalisation de refuges d'art²⁹⁸ en Haute Provence par Andy Goldsworthy à l'intersection entre patrimoine rural délaissé et richesse géologique au cœur d'une réserve éponyme.
- Réalisation d'œuvres sur le sol Antarctique²⁹⁹ pour « révéler » une nature sans frontières.
- Projets in situ portés par la Coalition pour l'Art et le Développement Durable (COAL)³⁰⁰.

²⁹⁶ <http://www.edentoaddo.co.za/>, accédé le 27/02/2015.

²⁹⁷ <http://sitespecific.org.za/karoo-geoglyph/>, accédé le 27/02/2015.

²⁹⁸ <http://www.refugedart.fr/>, accédé le 27/02/2015.

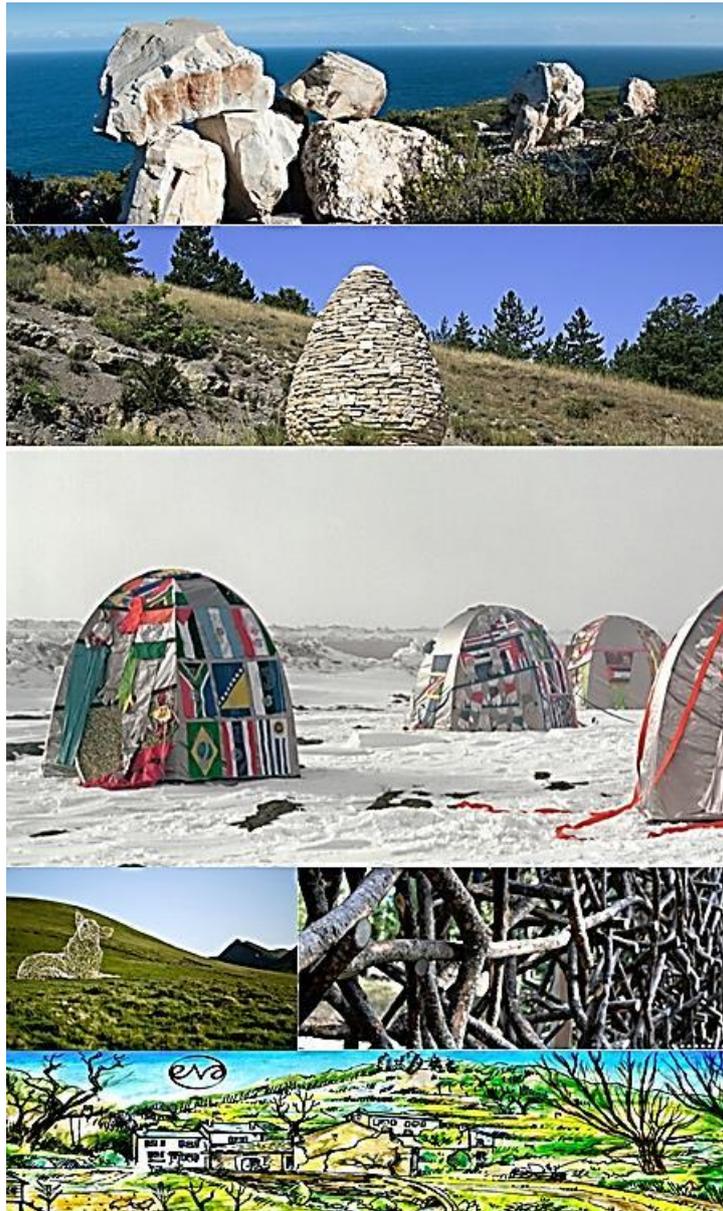
²⁹⁹ <https://www.antarcticworldpassport.com/fr/>, accédé le 27/02/2015.

³⁰⁰ <http://www.projetcoal.org/coal/>, accédé le 27/02/2015.

- Rencontres Art-Nature-Sancy³⁰¹ organisées tous les ans au cœur du parc naturel régional des Monts d'Auvergne en France.
- Création d'un éco-village artistique³⁰² dans l'Aude en France.
- Mise en place de Sculpting in the Wild dans le Montana³⁰³ au service du patrimoine naturel et culturel de la Blackfoot Valley.

Toutes ces initiatives (figure 126) recouvrent une richesse de situations très différentes à explorer.

Figure 126 : Mosaïque photographique représentant une diversité d'initiatives d'art in situ dans la nature en prise avec des dynamiques de fronts écologiques (Sources : sites web notes 292 à 299)



³⁰¹ <http://www.horizons-sancy.com/>, accédé le 27/02/2015.

³⁰² <http://eva.coop/>, accédé le 27/02/2015.

³⁰³ <http://www.sculptureinthewild.com/>, accédé le 27/02/2015.

Les artistes peuvent créer un front éco-artistique, artialiser un front écologique existant, être utilisés comme caution esthétique et militante. Souhaitant explorer tous ces cas de figure, il m'a semblé plus aisé, dans un premier temps, de me focaliser sur les espaces périphériques, révélateurs de processus majeurs de transformation spatiale, souvent considérés comme de nouvelles *frontières* à conquérir (Paquet & Cauquelin 2009, p. 76).

Les espaces périphériques se définissent à plusieurs échelles (monde, pays, région, métropole) comme des espaces isolés ou éloignés des processus contemporains de métropolisation / mondialisation et marqués par des dynamiques de domination politique, économique et sociale (Bonnerandi *et al.* 2003). Le choix de ces périphéries peut être justifié par plusieurs facteurs : la localisation de nombreux fronts écologiques actifs liés à la forte valeur environnementale de ces espaces (Clément 2004, Poulot 2013, Richard 2009), l'existence de nombreux lieux et projets d'art-in-situ, facilitée par la faible pression foncière et la présence d'aménités environnementales (Pleintel 2011), le caractère dynamique et mouvant d'espaces convoités aux marges des grandes villes et des pays émergents³⁰⁴ (Holston 2009) et le plus faible investissement en recherche dans ces espaces périphériques que dans les espaces métropolitains, en particulier au regard du sous-champ thématique « art et géographie » (Amilhat-Szary 2012, Debroux 2009, Ding & Schuermans 2012, Ithurbide 2010, Luckman 2012, Anwar McHenry 2011), plutôt bien exploré en ville (Blanc 2013, Boichot 2012, Gréssillon 2010, Guinard 2014, Marcel 2013, Markusen & Gadwa 2010, Zebracki 2012). La création d'une périphérie artistique (Delfosse & Georges 2013) comme espace hybride de rencontre de l'art-in-situ et de la nature, permet de dépasser la dichotomie urbain-rural (Poulot 2008), et peut s'enrichir des propositions de Gilles Clément sur le tiers-paysage (Clément 2004), de Viard (1990, 2012) et de Vanier (2000) sur le tiers-espace. McLean (2002, p. 1) présente d'ailleurs les artistes réputés Peter Dombrowskis, John Wolseley et Andy Goldworthy comme étant tout à fait représentatifs de ces problématiques : “They shared two deeply held convictions : a highly developed ecological consciousness that sought to aesthetically subvert the anthropocentric values of Western civilisation, and a commitment to working far from metropolitan centres.”

L'art in situ peut se localiser dans la nature mais n'est pas forcément lié à une intentionnalité de faire avec ou pour la nature. Certains écologistes critiques ou gestionnaires de parcs naturels peuvent même assimiler certaines pratiques artistiques in situ comme impactant négativement la nature. Qu'est-ce qu'un art in situ localisé dans la nature et quelle est sa portée militante ?

III.2.3.1 Pour une définition de l'art in situ dans la nature

Depuis les précurseurs du Land Art aux Etats-Unis, dans les années 1960, premiers grands artistes pionniers de l'in situ, l'activité artistique in-situ progresse au sein des espaces périphériques (Brun 2007). Volvey (2010) précise justement que « l'attention portée aux lieux sélectionnés et mis en œuvre par les land artistes font apparaître des types de lieux qui ne sont pas

³⁰⁴ Un parallèle peut d'ailleurs être fait avec les processus de reconquête des périphéries urbaines par l'art.

sans rapport avec la mythologie de la conquête territoriale (désert, réserve foncière) ou les cibles du Land Use Reform (friche, décharge) ». Cette (re)conquête physique d'espaces de nature se fait par des artistes ayant un projet artistique sous-tendu par des références, voire un engagement envers la pensée écologiste (Clément 1999, Clément 2009). Pourtant, comme le précise Sam Bower sur le site *greenmuseum.org*, et comme l'explicitent Blanc & Ramos (2010), il y a une réelle difficulté aujourd'hui à stabiliser des définitions portant sur les courants et les pratiques artistiques liées aux questions de nature, d'environnement et de paysage.

Il convient d'abord de préciser que ces trois dernières notions sont souvent utilisées dans le monde artistique de manière plastique, en montrant leurs liens de causalité (Ellison 2014) mais sans toutefois tenir compte de leurs différences épistémologiques (Chambers *et al.* 2007, p. 316). Ma proposition devra identifier ces différences d'évolution et d'interprétation des notions par les artistes dans différents contextes philosophiques (voir Ingram 2013) et linguistiques (anglophone, francophone etc.). Ainsi, art environnemental, land art, *outdoor art*, *earth art*, art dans la nature, art écologique, art rural sont autant de variantes de projets artistiques pouvant partager certains points communs méthodologiques, mais diverger diamétralement en termes esthétiques, idéologiques ou politiques.

Par exemple, la notion d'art *outdoor* désigne d'abord « le 'en dehors' des institutions muséales » (Reynolds 2011, Volvey 2012) et fait référence à la volonté des premiers *land* artistes de rompre avec les galeries, comme lieux d'enfermement de l'art et de concentration du pouvoir, et avec les institutions comme les marchés comme concentration de la richesse. Ce sens premier s'est par la suite édulcoré, et l'art *outdoor*, en référence aux pratiques récréatives de nature, a ensuite désigné les œuvres d'art localisées à l'extérieur des musées sans toutefois être spécifiquement créées pour ces lieux particuliers. L'art *outdoor* utilise donc l'espace et la nature comme un support et non comme une finalité.

Si plusieurs auteurs ont tenté d'aller plus loin dans la classification de ces formes artistiques (Blanc & Ramos 2010, Reynolds 2011, Volvey 2012), d'autres plaident au contraire pour une certaine souplesse dans leurs usages, s'interrogeant plutôt la spécificité des activités artistiques (Brady 2007, Reynolds 2011).

La notion d'*in-situ* en français implique le fait que l'œuvre d'art soit localisée, et prenne en compte le site de son installation. Les notions anglophones de « *site-specific* » voire de « *site-determined* » - non-exemptes de critiques (Kwon 2004, Morris & Cant 2006)- sont plus précises et suggèrent, dans le premier cas que l'activité artistique s'applique à un site spécifique qui va l'influencer voire la modeler, et dans le second cas, que l'activité artistique est déterminée par un site unique. Des nuances peuvent être constatées entre les deux cas : prise en compte de la spécificité d'un site dans la première acception impliquant une interrelation équilibrée entre l'artiste et le site, et déterminisme plus total dans la seconde acception, où le site impose l'identité même de l'activité artistique. Par exemple, une partie de l'activité artistique d'Andy Goldsworthy peut être rangée dans la première catégorie (Matless & Revill 1995) en raison de sa recherche de l'équilibre entre

activité artistique et paysage rural (murs, enclos, cairns etc.), et l'activité artistique de Jason de Caires³⁰⁵ - artiste subaquatique -, dans la seconde catégorie, car c'est la localisation sous-marine qui détermine la finalité première de son projet artistique. Ainsi comme le résume Volvey (2012, p.59) : « l'objet d'art ne se trouve pas seulement dans un lieu, il est du lieu et surtout avec le lieu, il est objet-lieu d'art ». Je convoque donc un art in-situ intégrant des pratiques spécifiques, déterminées par des sites bien précis, et produisant dans leurs regroupements des lieux artistiques originaux. Dans le contexte de cette recherche, une œuvre sera in-situ si elle répond au moins à trois des critères suivants : interaction matérielle ou conceptuelle avec le site, identification au lieu artistique, lien fort avec le paysage et/ou la nature protégée avoisinante, portée militante ou installation de l'artiste sur le site.

III.2.3.2 Art in situ pour la nature

La littérature sur la portée écologique (intégration écosystémique) de ces lieux artistiques originaux et l'engagement écologiste (idéologie militante) des artistes et des commissaires artistiques est importante à considérer pour mieux situer ma proposition dans le champ de la *political ecology* de la « mise en art ».

Un débat, largement relayé dans le numéro spécial « *Environmental and Land Art* » de 2007 de la revue de philosophie et d'éthique géographique « *Ethics, Place & Environment* », porte sur l'impact du land art et de l'art environnemental³⁰⁶ sur la nature, véritable affront écologique pour les uns (Carlson 1986), ré-enchantement naturalisant pour certains (Brady 2007) ou réelle capacité de restauration écologique pour les autres (Light 2000). Dans les trois cas, l'art vient modifier les perceptions portées sur une nature « objet de protection ». Les projets de renaturalisation post-industriels (voir Paquet, 2009), et de restauration écologique per se (Curtis 2009) se situent au cœur de ces perspectives. Notre projet contribuera à enrichir le débat sur l'analyse des influences artistiques sur les manières de percevoir la nature.

Un autre débat beaucoup plus politique, relayé par le numéro spécial « Contemporary Art and the Politics of Ecology » de 2013 de la revue de culture critique « *Third Text* », coordonné par T.J. Demos (2013) (voir Demos 2013, Golonu 2013, Lam *et al.* 2013, Sunday Nnamdi *et al.* 2013, Wolfe & Novak 2012) porte sur la manière dont l'art peut être un instrument au service du projet

³⁰⁵ <http://www.musacancun.com/informacion.html>, accédé le 24/07/2013.

³⁰⁶ (Blanc & Lolive 2008, pp. 26–32) proposent trois orientations des artistes qui œuvrent dans le champ de l'environnement. Première orientation : l'artiste se rapproche du scientifique. Les auteurs font référence à la notion « d'ecovention » proposée par Sue Spaid en 2002 qui elle désigne des projets d'artistes qui emploient des tactiques inventives pour transformer physiquement les écologies locales : “For explanatory ease, ecoventions have been sub-divided into five categories: 1) activism to publicize ecological issues/monitoring ecological problems, 2) valuing anew/living with brownfields, 3) biodiversity/accommodating species/studying species depletion, 4) urban infrastructure /environmental justice, and 5) reclamation and restoration aesthetics.” (Spaid 2002) Seconde orientation : l'artiste se rapproche de l'habitant et travaille avec les communautés locales. Et troisième orientation : l'artiste se rapproche des aménageurs.

de la *political ecology* en relation avec des problématiques aussi variées que la justice environnementale autochtone (Horton & Berlo, 2013), l'éveil des consciences environnementales (Golonu, 2013), le réchauffement climatique (Lam et al., 2013), l'exploration pétrolière (Nnamdi, 2013) et ce, dans des contextes géographiques diversifiés (Amérique du Nord, Afrique, Inde etc.). "If ecological imperatives are frequently invoked by governments, corporations and certain strands of environmental activism in the name of a post-political 'green' consensus for which nothing less than the life of the planet is at stake, how might critical art contribute to an imagination of ecology that addresses social divisions related to race, class, gender and geography in the North and South alike?" (Demos, 2013, p.1). Mon projet s'intéressera aussi à la manière dont l'art produit de l'imagination écologique (idée de « conception »), mais au service d'une autre finalité que celle proposée par Demos. Ainsi, ma démarche tente d'appliquer aux lieux d'art-in-situ une réflexion critique qui tente de dépasser l'angélisme engagé dont peuvent faire l'objet certaines pratiques artistiques (Simus, 2007 ; Wolfe & Novak, 2012) au contact des problématiques environnementales. Il ne s'agit donc pas comme dans *Third Text* de mettre l'art au service de la *political ecology*, mais d'utiliser la *political ecology* au service d'une réflexion critique (Benjaminsen & Svarstad 2009) sur la « mise en art » des fronts écologiques.

III.2.4. La mise en art des fronts écologiques globaux

La mise en art peut donc se situer en amont, en aval ou être concomitante du front écologique. Ce processus de mise en art est lui-même dépendant de ce que j'appelle l'*artialité*, c'est-à-dire la manière dont l'art devient l'instrument ou la finalité d'une stratégie politique ou de marché, intégrée par les artistes eux-mêmes, comme l'art de propagande, l'art publicitaire, et les formes dominantes et reconnues d'art contemporain soutenues et financées par une alliance entre les pouvoirs publics et le marché. Si l'*artialité* est à l'art ce que l'environnementaliste est à la cause environnementaliste, une réflexion sur la mise en art des fronts écologiques amène à une réflexion sur la *political ecology* des relations entre art et nature.

Mon projet de recherche interroge donc de manière critique les fonctions et les finalités territoriales, politiques, économiques et sociales de la « mise en art » des fronts écologiques au travers de l'existence de lieux d'art-in-situ. Ces interrogations passent par la résolution d'au moins trois problèmes :

1/ Pourquoi les espaces naturels protégés, déjà établis ou en voie de création, ont-ils de plus en plus recours à des lieux d'art-in-situ, et vice-et-versa ?

Les fronts écologiques, en gestation ou en voie de consolidation, sont des espaces attractifs pour des artistes souhaitant associer une pratique artistique in-situ engagée avec un mode de vie alternatif. On note aussi des interactions fortes entre les institutions chargées du pilotage de ces lieux d'art-in-situ et les organismes de gestion des espaces naturels protégés. La présence d'un lieu d'art permet de renforcer l'attractivité et la sensibilisation autour d'un milieu naturel protégé et, réciproquement, la proximité d'un espace protégé permet de légitimer un engagement artistique et écologique.

2/ En quoi le développement de l'art-in-situ dans ou à proximité des espaces de nature protégée implique-t-il une connexion aux processus de métropolisation / mondialisation des espaces périphériques ?

La présence de l'art-in-situ dans les espaces périphériques n'est pas anodine et tend à les transformer en profondeur, en accélérant leur connexion à la mondialisation, en accentuant les processus de domination et en renforçant parfois certains processus de marginalisation, en particulier socio-culturelle. Ces processus de reterritorialisation passent par l'élaboration de stratégies de développement économique local, dont l'activité artistique in situ peut être un des moteurs (Assouly, 2011). Cette activité peut donc être une des conditions de la valorisation environnementale et économique dans des espaces en déprise. A ce titre, l'art-in-situ peut aussi être synonyme d'émancipation locale et de rééquilibrage des relations de domination.

3/ En quoi l'art-in-situ représente-il un nouveau vecteur encore peu visible mais puissant de légitimation des processus de protection / réservation foncière dans le monde ?

L'activité artistique est au cœur de stratégies de légitimation foncière utilisées à des fins territoriales pour justifier ou incarner des projets portés par différents types d'acteurs (ONG environnementales, élus, secteur touristique etc.), et donc les artistes ne maîtrisent pas forcément l'issue.

L'élucidation de mes questions de recherche repose alors sur trois hypothèses de production territoriale de la nature par les pratiques artistiques in situ reposant sur les fonctions de l'art-in-situ dans les processus de transformation de la perception et de la conception de la nature, et sur leur capacité conjointe d'instrumentalisation. Ces degrés d'appropriation de la nature ne situent pas au même niveau d'intensité et représentent des formes graduées. Les deux premières propositions s'inspirent de la grille de lecture proposée par Lefebvre dans « la production de l'espace » (1992) en l'appliquant aux espaces dit « naturels », alors que la troisième hypothèse relève plus directement de la géographie politique. Ces nouvelles propositions théoriques seront au cœur du développement de ma recherche. Dans le cadre d'une entrée « protection », ces formes d'appropriations de la nature s'expriment d'une manière spécifique. La nature perçue est une notion relativement horizontale et concerne l'ensemble des acteurs.

- Art-in-situ et nature perçue

La notion de « nature perçue » renvoie à la perception que les acteurs ont de la nature en relation avec leurs pratiques spatiales au sein de la nature protégée. L'art-in-situ en tant que pratique spatiale dans la nature va influencer et être influencé (par) cette perception de la nature, selon que je me place du point de vue du public ou de celui des artistes. En fonction du positionnement temporel de l'intervention artistique par rapport à la dynamique du front écologique, l'art in situ peut en être à l'origine comme à Barbizon (notion d'art pionnier), l'accompagner (notion d'art organisé), en être le faire-valoir (notion d'art commandé). Dans le cas d'un « art pionnier », c'est l'intervention artistique qui produit une perception militante et/ou esthétique sur la nature

devenant un vecteur favorable à sa protection. Dans le cas d'un « art organisé », l'art in situ est concomitant du projet de protection, comme au sein du corridor de biodiversité d'Eden to Addo en Afrique du Sud (voir pages suivantes), et permet de transmettre une perception spécifique de la nature. « L'art commandé » permet de valoriser un front écologique en voie d'institutionnalisation en cherchant à diversifier la perception que le public peut en avoir. Parfois l'art peut même servir d'élément de reconquête pour un front écologique en cours de fermeture faisant face à un problème de perception négative. Il peut arriver aussi que d'autres formes de perceptions rejettent l'art in situ comme élément consubstantiel du front écologique, manière parfois détournée de s'opposer au projet plus général de protection ou de le radicaliser au prétexte que l'art impacte la nature.

- Art in situ et nature vécue

La notion de « nature vécue » fait référence à l'acceptation par les acteurs, et en particulier par les populations locales, des dispositifs de protection de la nature. La nature vécue est donc une notion plutôt envisagée dans une dimension « bottom-up ». L'art in situ va impacter sur ce vécu en jouant sur les modes d'appropriations des acteurs habitants ou visiteurs. L'intervention artistique peut permettre d'améliorer l'appropriation et l'acceptation de la nature protégée par le biais des processus de méditation (l'art pionnier permet de méditer sur l'exceptionnalité de la nature en place) et de médiation (l'art organisé joue le rôle de médiateur entre l'espace protégé et la population). La force de transformation de la nature protégée « vécue » par l'art in situ peut aller jusqu'à une identification osmotique comme à Inhotim au Brésil³⁰⁷. En cas de fermeture du front, l'art in situ peut jouer un rôle de réhabilitation, à la fois d'un point de vue écologique (*ecovention*) ou du point de vue de l'acceptation par les populations riveraines.

- Art-in-situ et nature conçue

La notion de « nature conçue » renvoie aux représentations que certains acteurs – les gestionnaires en particulier - se font de la nature, en termes de conception territoriale des espaces protégés. C'est une notion plutôt envisagée à la suite de l'espace conçu de Lefebvre dans une dimension « top-down ». L'art-in-situ influe sur cette conception, tant du point de vue de l'imagination écologique, du marquage territorial que de sa mise en réseau mondialisée. L'art in situ peut transformer la conception de la nature protégée en la faisant tendre vers ce que je peux appeler un front « éco-artistique » production fondamentalement hybride.

- Instrumentalisations réciproques entre art-in-situ et nature

L'art-in-situ, dans ses dimensions éthiques et esthétiques, peut être instrumentalisé au service d'un front écologique ; et réciproquement un espace protégé peut être instrumentalisé au profit d'une « mise en art », basée sur l'accaparement foncier et la plus-value économique (Assouly 2008). Ces instrumentalisations réciproques se fondent dans deux processus qu'il conviendra de

³⁰⁷ <https://www.inhotim.org.br/>, accédé le 30/04/2015.

tester sur le terrain : "l'*artwashing* écologiste", ayant pour but d'esthétiser et de territorialiser un processus de protection de la nature et des paysages ; et le "*greenwashing* artistique", ayant pour but de légitimer un accaparement artistique et une plus-value foncière, en relation avec le marché, au nom de la nature.

Si la mise en art peut avoir une conséquence directe sur la dynamique des fronts écologiques mais la réciproque est aussi vraie. En effet, les différentes appropriations de la nature, qu'elles émanent des artistes ou des autres acteurs peuvent avoir un impact sur le processus de mise en art.

Ces relations s'opèrent dans le contexte de la génération globale des fronts écologiques selon une combinaison complexe de processus top-down et bottom-up. La mise en art peut participer à l'anticipation d'un front écologique, comme lanceur d'alerte (changement climatique global), ou dans le cadre d'une stratégie de *greenwashing* artistique. Elle peut accélérer l'ouverture d'un front écologique en relation avec un projet de restauration écologique (*ecovention*) ou lors d'une médiatisation militante (contre la coupe d'arbres ou la chasse). Elle peut faire office d'*artwashing* écologique, manière de légitimer esthétiquement ou de renforcer l'institutionnalisation d'un front écologique. Ou, elle peut s'imposer comme un facteur de reconquête ou de renouvellement permanent (avec la répétition de projets de *land art* éphémère). Mais la mise en art peut aussi être perçue comme un facteur de déstabilisation – qui peut concerner les quatre autres moments-, en particulier quand les projets artistiques sont contestés par le bas, ou qu'inversement, ils émanent du bas (collision entre les dimensions top-down et bottom-up du front).

Le tableau 39 (page suivante) propose de croiser les différentes formes graduées d'appropriation de la nature par les différentes activités artistiques, avec les cinq moments de la mise en art des fronts écologiques.

Tableau 39 : Mise en art du front écologique et niveaux d'appropriation de la nature (Source : Auteur)

<i>Dynamique du front écologique</i> [FE]		Anticipation	Ouverture	Institutionnalisation	Reconquête	Déstabilisation
Niveaux d'appropriation de la nature par l'activité artistique	Temporalité de la mise en art par rapport au FE	Antérieure	Concomitante	Instrumentale	Postérieure	Variable
Nature perçue (perception sensible liée aux pratiques spatiales)		Art pionnier Pratiques artistiques pionnières et militantes	Art organisé Pratiques artistiques formalisées	Art commandé Pratiques artistiques contrôlées	Art pionnier Nouvelles pratiques artistiques pionnières et militantes	Art rejeté Rejet verbal ou physique (vandalisation) des œuvres d'art
Nature vécue (niveaux d'acceptation)		Art comme méditation de la nature Résidence artistique dans la nature	Art comme médiation de la nature L'art est un intermédiaire du projet de protection	Art comme identification de la nature L'art est un élément identitaire du front écologique	Art comme réhabilitation de la nature L'art est un élément de renaissance du front écologique	Inacceptation du front écologique , en particulier à travers sa dimension artistique
Nature conçue (conception territoriale)		Réserve artistique Sanctuarisation	Lieu d'art in situ dans la nature	Espace naturel protégé à forte dimension artistique	Nouvelle dimension artistique de l'espace naturel protégé	Ligne de front
Instrumentalisations		Greenwashing artistique	Valorisation touristique	Artwashing écologique	L'art au service de la nature ou la nature au service de l'art ?	Bottom-up contre top-down

Les cinq « moments » de la mise en art des fronts écologiques (anticipation, ouverture, institutionnalisation, reconquête et déstabilisation) sont analysés en termes graduels d'appropriations de la nature, depuis la nature perçue, vécue à la nature conçue, pouvant finalement devenir objet d'instrumentalisations.

Le tableau 39 peut alors se lire de manière horizontale et verticale.

Horizontalement, il permet de comprendre selon quelle temporalité intervient la mise en art par rapport aux cinq moments de la dynamique du front écologique :

- de manière antérieure à son initiation (anticipation), comme un élément déclencheur,
- de manière concomitante à son ouverture, comme une sorte de coproduction,
- de manière instrumentale à son institutionnalisation, comme un élément d'identification,
- de manière postérieure à sa fermeture, comme un élément de reconquête ou de réhabilitation,
- de manière variable dans le cas d'une déstabilisation du front écologique.

Ces temporalités se déclinent ensuite en fonction de différentes intensités d'appropriation de la nature : nature perçue, nature vécue, nature conçue et instrumentalisation. Ainsi, une activité artistique associée à une interaction perceptive avec la nature va donc évoluer d'une pratique pionnière pour la phase d'anticipation du front écologique (art pionnier) à une pratique artistique plus organisée au moment de l'ouverture (art organisé), à une pratique contrôlée dans le cas de l'institutionnalisation (art commandé), à un renouvellement des pratiques dans le cas de la reconquête (art pionnier) et à une problématique de rejet dans le cas de la déstabilisation (art rejeté).

Verticalement, le tableau permet de comprendre l'intensité de la mise en art du front écologique en fonction de son degré d'appropriation de la nature. Telle initiative artistique in situ peut ainsi relever d'une simple perception de la nature (art pionnier), alors qu'une autre va intégrer le vécu ressenti à travers une expérience plus approfondie de la nature, à travers par exemple une résidence longue (art de méditation). Une autre initiative artistique in situ peut aussi être intégrée dans une conception territoriale plus aboutie de la nature allant jusqu'à produire une réserve artistique. Le processus d'appropriation de la nature par l'activité artistique in situ peut aussi être « dévoyé » jusqu'à produire de l'instrumentalisation, alors marquée par du greenwashing artistique.

Ce tableau va donc me servir de grille de lecture pour interroger la base internationale de données réalisée pour ensuite nourrir un approfondissement théorique sur les relations entre fronts écologiques et mise en art au travers des différents niveaux d'appropriation de la nature.

III.3. Approche multiscale de la mise en art (contemporaine) des fronts écologiques

La mise en art des fronts écologiques s'appréhende d'abord de manière empirique. En effet, pour justifier de la pertinence scientifique d'un tel sujet, il convient de pouvoir en démontrer l'assise empirique et factuelle. Ce processus de mise en art, qu'il intervienne comme déclencheur du front écologique, comme facteur d'identification ou de régénération de celui-ci, ne se cantonne pas à quelques cas isolés dans le monde. J'ai compilé une base de données évolutive qui comprend déjà 103 entrées à la date du 31 mars 2015. Forcément incomplète, cette base permet d'abord d'éclairer la réalité historique et géographique d'un phénomène pas si nouveau – qui émerge dès les années 1960 - mais en voie d'accélération et de consolidation depuis le début des années 2000. Ensuite, je vais mettre en relation la richesse et la diversité de cette base de données avec les hypothèses théoriques développées précédemment afin d'effectuer une première confrontation entre des catégories « modèles » et la réalité. Puis, je vais développer quelques terrains en cours pour tester à une échelle plus grande la véracité de mes hypothèses. Enfin je vais poser les autres terrains qui me semblent prioritaires à développer pour mener à bien ce projet.

III.3.1. Pour une géographie mondiale de la mise en art des fronts écologiques

Une base de données mondiale a été réalisée, essentiellement à partir de sites internet, pour localiser l'ensemble des initiatives d'art in situ réalisées dans et au service d'un projet (passé,

présent ou futur) de protection et de valorisation de la nature et du paysage. Il m'a fallu séparer ce qui relevait uniquement de l'art outdoor « décoratif », souvent matérialisé aux Etats-Unis et ailleurs par de nombreux « sculpture parks³⁰⁸ », et ce qui relevait vraiment de projets d'art in situ, spécifiques et déterminés par leur localisation, et faisant partie intégrante d'un processus, achevé, en cours ou en devenir, de front écologique. J'ai restreint la base de données – pour le moment – aux espaces périphériques, ce qui exclut tous les centres urbains et métropolitains qui me semblent relever d'une problématique différente (à l'exception du Center for Art and Environment de Reno dans le Nevada³⁰⁹).

III.3.1.1 Une base de données de l'art in situ dans les fronts écologiques

La base de données (présentée de manière simplifiée dans le tableau ci-dessous (tableau 40) et de manière détaillée en annexes) n'a pas de prétention à l'exhaustivité car beaucoup d'initiatives plus individuelles, ponctuelles ou mal relayées sur le web³¹⁰ ont certainement été oubliées. En effet, les initiatives déjà institutionnalisées, ou médiatisées, ont plus de visibilité. La méthodologie que j'ai utilisée consiste en plusieurs étapes :

1/ **Sélection des sites à partir de mots clefs en plusieurs langues et de sites ressources.** J'ai utilisé dans le moteur de recherche GOOGLE en français, en anglais, en espagnol et en portugais les termes « d'art in situ, de nature, d'écologie, d'environnement, de parc, de réserve, d'esthétique » etc. Une recherche complémentaire pourra être menée avec des mots clefs en allemand, en russe, en japonais ou en mandarin car tous les sites web ne sont pas forcément traduits en anglais³¹¹. Les sites français sont probablement surreprésentés en raison de l'existence de plate-formes de référencement francophones³¹².

2/ **Sélection des sites correspondant aux exigences de ma problématique :** art in situ (site specific art ou site determined art), démarche artistique in situ ancrée dans une démarche militante (land art, art environnemental, earth art etc.) et proximité ou inclusion dans un espace naturel protégé. Toutefois pour ne pas écarter des démarches pionnières initiatrices de fronts écologiques futurs, je n'ai pas fait de la présence d'un espace nature protégé un critère exclusif.

³⁰⁸ Une base de données mondiale sur les « sculpture parks » a été développée par l'Université de Londres (Dr. Cameron Cartiere). Je l'ai utilisée pour repérer ce que relevait uniquement de l'art outdoor et du site specific, et pour distinguer les projets intra-urbains très nombreux des autres. Il est évident que le nombre total mondial de parcs et jardins artistiques est beaucoup plus important que le nombre de sites que j'ai sélectionnés. Mais leur fonction est différente et ne possède pas la même valeur heuristique. Site de la base de données : <http://www.bbk.ac.uk/sculptureparks/>, accédé le 19/03/2015.

³⁰⁹ <http://www.nevadaart.org/ae/>, accédé le 18/03/2015.

³¹⁰ Comme indiqué dans l'introduction de cette HDR, une partie ma méthodologie est basée sur des sources internet. Une telle approche comporte des biais évidents, à commencer par le filtrage imposé par le leader Google. Cependant, l'approche par questionnaire aux acteurs concernés m'a permis de compenser les pertes d'informations liées à une simple recherche par mots clefs sur moteur de recherche.

³¹¹ C'est le cas de Guilin YUZI Paradise en Chine. Des étudiantes chinoises du master 2 DATT (Tourisme) de Paris, dans lequel j'interviens tous les ans, ont ainsi réalisé une note de recherche en décembre 2014 sur ce lieu d'art in situ grâce à leurs investigations à partir de documents écrits en chinois.

³¹² Site de ressources en art et écologie : <http://www.resource0.com/>, accédé le 18/03/2015.

De plus, j'y ai ajouté certains projets artistiques « situés » mais pas uniquement dédiés à l'implantation d'œuvres in situ, comme des villages éco-artistiques. Tous les sites sélectionnés n'ont pas la même taille, certains sont confidentiels et d'autres ont une renommée et une attraction commerciale importantes. Il est prévu de recenser le nombre d'œuvres par site, leur nom, leur symbolique et les artistes qui les ont réalisées afin de préciser le contenu artistique et militant des sites artistiques et d'en décrypter les réseaux internationaux.

3/ **Formes de l'activité artistique** : isolée, regroupée, réticulaire. Il serait trop fastidieux de repérer toutes les œuvres isolées représentatives de ma problématique (comme certains earthworks). J'ai donc choisi de m'en tenir aux regroupements d'œuvres (pouvant à terme produire des lieux reconnus d'art in situ) ou aux dispositions réticulaires (au sein d'un corridor de biodiversité ou d'un sentier par exemple). En revanche, j'ai essayé de tenir compte autant des projets « pionniers » que des lieux déjà beaucoup plus intégrés dans la fabrique institutionnelle. Se pose évidemment le biais de la recherche de l'information sur internet qui fait la part plus belle aux lieux déjà institutionnalisés très formalisés.

4/ **Grille d'interrogation des sites en fonction de plusieurs critères** : date de création, contexte international, type d'espace, milieu naturel, statut juridique, financement, taille, intensité et caractérisation du lien avec la protection de la nature, mise en réseau, relations avec les populations locales etc. J'ai choisi les sites pour lesquels je pouvais disposer d'un minimum d'information afin de les rendre comparables. Les informations que je n'ai pas pu obtenir directement sur internet ont fait l'objet d'un questionnaire systématique envoyé aux personnes ressources des différents sites.

5/ **Questionnaires envoyés aux responsables des sites artistiques** (encadré 20). J'ai reçu une vingtaine de réponses à ces questionnaires envoyés par mail (voir annexes) qui m'ont permis de retenir ou d'écarter certains sites de la base de données. Parfois mes interlocuteurs ont répondu avec intérêt, et une discussion plus approfondie s'est engagée, et des demandes d'enquêtes de terrain ont pu émerger. Ce sont aussi sur ces bases que je pourrai organiser mes terrains futurs.

Encadré 20 : questionnaires sur la mise en art des fronts écologiques envoyés aux coordinateurs
(en français et anglais) des sites artistiques in situ référencés dans la base de données

Question 1 : A propos de la nature des œuvres d'art présentées à l'extérieur. Est-ce seulement de « l'outdoor art » (non pensées en relation avec leur localisation sur le terrain), de l'« art in situ spécifique » (spécifiquement pensées en relation avec leur localisation sur le terrain) ou de l'« art in situ déterminé » (totalement déterminées –idée, matériaux etc.- par leur localisation sur le terrain) ?

Question 2 : Existe-t-il un lien entre vos initiatives artistiques et une nature ou un paysage avoisinant protégés ? Si oui, pourriez-vous l'expliquer ?

Question 3 : Pensez-vous que l'art in situ peut jouer un rôle dans le processus de protection de la nature et du paysage ? Comment ? Certains de vos artistes se sont-ils personnellement engagés en faveur de cette cause ?

Question 4 : Avez-vous des liens avec des ONG environnementales et/ou des organismes de protection de la nature ou des paysages ?

Question 5 : Combien de visiteurs accueillez-vous tous les ans ? Généralement, d'où viennent-ils ?

Question 6 : Quelle est la part des financements publics et des terrains publics dans vos projets ?

Question 7 : Travaillez-vous avec d'autres programmes d'art in situ dans le monde ? Lesquels ?

En mars 2015, après une recherche commencée durant l'été 2013, la base de données comprend 103 sites localisés dans le monde (tableau 40). Seuls 19 sites sur 103 ne sont pas localisés à l'intérieur ou à proximité d'un espace naturel protégé.

Tableau 40 : Base de données simplifiée « mise en art des fronts écologiques », rangée par ordre chronologique de création des sites

Légende :

Europe Latine, Monde anglophone, Europe médiane et nordique, Asie, Pays du sud émergents

Date	Nom	Pays / Région	Espace Naturel Protégé
1960	Fondo Xilitla	Mexique/ Xilitla, San Luis Potosi	Cerro La Joya & Reserva de la Biosfera Sierra Del Abra Tanchipa
1961	Kröller-Müller	Pays-Bas/Gelderland	De Hoge Veluwe National Park's
1966	Storm King Art Center	USA/New York (Mountainville, Cornwall)	Schunnemunk Mountain State Park
1967	Springhornhof	Allemagne/Munster	Hügelgräberheide bei Langeloh (Naturschutzgebiet)
1969	Hakone	Japon/Kanagawa	Fuji-Hakone-Izu Natonal Park
1970	Sitka	USA/Oregon	Cascad head Scenic Research Area
1977	Grizedale	UK/Cumbria	Lake district national park / Grizedale forest park
1977	The Lightning Field	USA/New Mexico	Gila National Forest
1979	Djerassi Resident Artists Program	USA/Californie	La honda Creek open space preserve
1980	Ladonia	Suède / Scanie	réserve naturelle Kullaberg
1982	La ferme de Celle	Italie/Toscane	aire naturelle Protetta del Monteferrato
1982	Omako Basoa	Espagne/Pays Basques/Bizkaia	Réserve de la biosphère d'Urdibai
1984	Goldwell	USA/Nevada	Mojave Desert
1986	Forest of Dean Sculpture Trust	UK/Wales	Dean Forest
1986	ArteSella	Italie/Trento	non
1986	Domaine de Kerguéhennec	France/Bretagne	Entre les PNR d'Armorique et de Brière
1987	Wanas Art	Suède /Scanie	non
1987	Adirondack Sacandaga River	USA/NY	Adirondack State Park
1987	Yorkshire Sculpture Park	UK/Yorkshire	Peak District National Park
1989	Brick bay sculpture trail	New Zealand /île du nord	non
1989	Naoshima	Japon/Kagawa	Setonakai National Park
1990	TICKON	Danemark/Langeland	Traanekaer Island
1990	Geumgang Nature Art Biennale	Corée du Sud/Chungnam Provice	National park of Yeomisan Mountain
1991	Stone Quarry Hill Art Park	USA/NY	non
1991	Pedvale	Lettonie/Talsu Novads	Abavas senleja
1991	Europos Parkas	Lituanie/Vilnius	Verkių regioninis parkas
1992	Krakamarken	Danemark/Aarhus	non
1992	Fundación Cesar Manrique	Espagne/Canarias/Lanzarote	Parque Nacional de Timanfaya à proximité
1992	Artscape Norland	Norvège/Nordland	Lomsdai/Visten
1993	Vassivière	France / Limousin	PNR Millevaches
1994	Stour Valley Arts	UK/Kent	Kings Wood
1994	Tyrebagger	UK/ Scotland	Cairngorms National Park
1995	Kielder Water and Forest Park	UK/ Northumberland	Northumberland national park
1995	Boreal Sculpture Garden	Canada/Newfoundland	non
1995	Eco-shrine	South Africa/Eastern Cape/Hogsback	Hogsback State Forest, Auckland Nature Reserve
1995	RURART	France / Poitou-Charentes	non

Date	Nom	Pays / Région	Espace Naturel Protégé
1996	Guilin YUZI Paradise	Chine/Guilin	non
1996	CAN	Espagne/ Catalunya	Entre parque nacional d'Aigüestortes et parque natural de l'Alt Pirineu
1996	Parco d'arte ambientale La Marrana	Italie/La Spezia	parque alpi Apuane
1997	Le Vent des forêts	France / Lorraine	PNR de Lorraine à proximité
1998	The Land : an art site	USA/New Mexico	Manzano Mountains State Park
2000	Earth Sanctuary	USA/Washington	Earth Sanctuary Nature Reserve
2000	Sentier des Lauzes, Ardèche	France / Rhône Alpes	PNR Monts d'Ardèche
2000	Domaine de l'Abbrègement	France / Poitou-Charentes	non
2000	Parque Escultórico Cementerio de Carretas	Chili/Putendo	Parque nacional la Campana
2000	CAIRN	France / PACA	Réserve géologique de Hte Provence
2000	Kunstwegen	Allemagne / Nordhorn	Art in situ transfrontalier (Allemagne-Pays Bas) sur le long de la rivière Vechte
2000	Waldskulpturenweg	Allemagne/ Rhénanie du Nord-Westphalie	Panorama-Park Sauerland Wildpark
2001	Ars Natura	Allemagne/Kassel	Forêt protégée
2001	Monastère de Schoenthal	Suisse/Solothurn	Regionaler Naturpark Thal
2001	Fundacion NMAC	Espagne / Cadiz	Parque Natural la Beña à proximité
2002	INHOTIM	Brésil/Belo Horizonte MG	non
2002	Sculpture in the Parklands	Irlande / County Offaly	Lough Boora Parklands+ Screggan Bog (Natural Heritage Area)
2002	Sculpture Trails	USA/Indiana	The Greene County Soil and Water Conservation District
2002	Sentier Art Nature	France / Rhône Alpes	PNR Monts d'Ardèche
2003	Waitakaruru Arboretum	Nouvelle-Zélande/île du nord	non
2004	Chianti Sculpture Park	Italie/Toscane	non
2005	Natuurkunst Drenthe	Pays-Bas/Drenthe	Bargerveen
2005	Grandeur Nature	France/PACA	Réserve de biosphère du Mont Ventoux
2006	Etangs d'arts	France/Bretagne	non
2006	The Ewe	Irlande/Cork	Réserve naturelle privée + Glengarrif Wood Nature Reserve
2006	Hélicoop	France/Alsace/Vosges	Limite PNR Vosges
2006	Fundacion Beulas	Espagne/Aragon (Huesca)	Parque natural de la Sierra à proximité
2006	Understory	Australie/Western Australia (Northcliff)	Plusieurs parcs nationaux à proximité
2006	Parcours des Fées	France/PACA	Entre PN Ecrins, PN Mercantour et PNR Queyras
2006	In Situ	France/PACA	PNR de Camargue et réserve naturelle de Camargue
2006	Guapamacataro	MEXICO, MICHOACAN	Reserva de la Biósfera Santuario Mariposa Monarca à proximité
2006	Halikonlahti	Finlande/Salo	SALO Environmental Protection Office
2007	Horizon Nature Sancy	France / Auvergne	PNR Volcans d'Auvergne
2007	Fundacion Pablo Atchugarry	Uruguay/Maldonado	El Quijote Reserva Natural
2007	NIROX	South Africa/Gauteng (Krugersdorp)	The Cradle of Humankind WHS + Khatlhampi Private Nature Reserve
2007	Forest Art Wisconsin	USA/Wisconsin	American Legion State Forest
2008	SAN	France/ PACA	PN Ecrins
2008	Bru Island	Norvège/Stavanger	non
2008	Domaine de Chaumont sur Loire	France/ Centre	non
2008	Festival de l'Estran	France/Bretagne	Réserve naturelle des sept îles à proximité

Date	Nom	Pays / Région	Espace Naturel Protégé
2009	Sculptensologne	France/ Centre	PNR Sologne à l'étude à proximité
2009	Nevada Museum of Art	USA/Nevada (Reno)	Espaces protégés en périphérie de la ville
2009	Cloudstone Sculpture Park	USA/Washington	South Whidbey Island State Park
2009	Polyculture	France/Rhône-Alpes	non
2009	Karoo Geoglyphs	Afrique du Sud / Western Cape	Anysberg Nature Reserve
2010	MUSA (Museo Subacuatico de Arte)	Mexico/Cancun	Parque Nacional Costa Occidental de Isla Mujeres
2010	Cerro Gallinero	Espagne/Avila	situé entre le Parque Regional 'Sierra de Gredos' et la Reserva Natural Valle de Truelas
2010	Sierra	Espagne/ Andalous (Huesca)	Parque Natural Sierra Norte de Sevilla
2010	Mustarinda	Finlande/Ostrobotnie du Nord	Paljakan Nature Reserve à proximité
2010	Oak Wild ranch and sculpture	USA/Californie	non
2010	De Cordova	USA/New England (near Boston)	Sandy Pond Trust Land
2010	Eden to Addo corridor Initiative	South Africa / Eastern Cape	Garden Route National Park and Addo Elephant National Park
2010	Campo Adentro	Espagne/Madrid	non
2010	Cheng-Long Wetlands	Taiwan, Yunlin County	proximité Aogu Wetland and Forest Park
2011	Site Specific	South Africa / Western Cape	Garden Route National Park, Tsitsikama National Park
2011	Château Lacoste	France/Provence	Grand site Ste Victoire
2011	arte in situ	Argentine/Parana	Réserve de biosphère du delta de Parana
2011	La forêt d'art contemporain	France/Aquitaine	PNR des Landes de Gascogne
2012	VIAPAC	France/Italie	PN du Mercantour et PN Alpi Maritimi
2012	Domaine de Chamarande	France / Ile de France	Entre forêts de Rambouillet et de Fontainebleau
2013	Parcours Art & Nature	France/Pays de la Loire	non
2013	EVA	France / Languedoc-Roussillon	PNR du Haut-Languedoc
2013	Les arbres redressés	France/Limousin	PNR Millevaches en Limousin
2014	Jardin des Cairns	France/Rhône-Alpes	touche le PN Vanoise
2014	Sylv'art	France/Languedoc-Roussillon/Lozère	PN des Cévennes
2014	Cold Hollow	USA/Vermont	Jay State Forest
2014	Blackfoot Pathways	USA/Montana	Helena National Forest

III.3.1.2 Analyse des dénominations de la mise en art des fronts écologiques

Un premier traitement intéressant sur cette base de données concerne l'analyse des dénominations. La recherche a été faite sur les noms des lieux artistiques. L'encadré 21 présente les principaux résultats.

Encadré 21 : Résultats de l'analyse des dénominations des sites artistiques en lien avec des fronts écologiques

<p>Regroupement hiérarchisé par nombre d'occurrences repérées (330 pour 103 dénominations de sites), hors doublons :</p> <p>1/ Vocabulaire artistique : 106 (32%) Dont art (53) ; sculpture (25) ; musée (7) ; land art (8) ; site spécifique (6) ; outdoor ; peinture ; géoglyphe ; poétique ; architecture.</p> <p>2/ Vocabulaire milieu naturel : 69 (21%) Dont nature (25) ; forêt (11) ; open-air (4) ; montagne (3) ; éco(logy) (3) ; pierre (3) ; climat (2) ; wild (2) ; terre (2) ; col ; rivière ; désert ; colline ; vallée ; ; boréal ; horizon ; île ; subaquatique ; arbre ; zone humide ; vert ; nuage, éclairs.</p> <p>3/ Vocabulaire géographique : 41 (12,5%) Dont parc (15) ; paysage (5) ; jardin (5) ; milieu (3) ; environnement (3) ; international (2) ; corridor ; artscape ; espace ; via ; estran ; itinéraire ; parcours ; vallon.</p> <p>4/ Vocabulaire lié aux noms des localités abritant les sites : 45 (13,5%) Dont toponymes communs (23) ; renommés (16).</p> <p>5/Vocabulaire espace rural : 31 (9,5%) Dont sentier (8) ; rural (2) ; domaine (2) ; chemin (2) ; ferme ; arboretum³¹³ ; marche ; étang ; brebis ; poule ; campagne ; agriculture ; ranch ; chêne ; château ; vigne ; cairn ; éco-village ; polyculture ; champ.</p> <p>6/ Vocabulaire institutionnel : 14 (4%) Dont centre (9) ; fondation (4) ; trust.</p> <p>7/ Vocabulaire autre : 18 (5,5%) Dont contemporain (4) ; biennale (2) ; sanctuaire (2) ; intervention ; informel ; monumental ; cimetière ; paradis ; festival ; redressé ; fées ; handicap ; monastère.</p> <p>8/ Patronymes : 6 (2%)</p>
--

Si l'occurrence importante et presque systématique des termes artistiques dans les dénominations n'est guère surprenante pour des sites d'art in situ, il est intéressant de constater l'importance du vocabulaire naturaliste (21%) et géographique (12,5%) dans les dénominations de site, ce qui tend à appuyer leur identification forte avec la nature et avec l'espace. Compte-tenu du biais « espaces périphériques » de la base de données, il n'est pas surprenant non plus de constater l'apparition d'un faisceau de termes relevant de la ruralité (9,5%) sans toutefois venir prendre le dessus sur les références à la nature. Le vocabulaire naturaliste informe sur la nature perçue par les activités artistiques, alors que le vocabulaire géographique permet d'approcher plutôt le domaine de la nature conçue et donc des conceptions territoriales. Cette analyse de dénominations pourrait être associée à une analyse textuelle plus poussée des supports de communication des différents sites intégrés à la base de données, ainsi que sur les analyses des œuvres, de leurs noms et de leurs significations. Je fais l'hypothèse que le lexique employé (termes sur le milieu naturel, termes géographiques, termes espace rural) est très proche de celui mobilisé pour décrire les fronts écologiques par leurs promoteurs. Ceci montre que l'approche artistique se réapproprie un même

³¹³ L'arboretum pourrait aussi être rangé avec le vocabulaire relatif au milieu naturel.

vocabulaire pour lui donner parfois une signification nouvelle ou renforcer sa signification précédente.

III.3.1.3 Dynamiques spatio-temporelles de la mise en art des fronts écologiques

La base de données est riche en enseignements spatio-temporels. Où et à quelle période ont été initiés les différents sites artistiques ? Le tableau 40 et les figures 127 et 128 permettent d'analyser ces deux dimensions.

Figure 127 (page suivante) : Carte de la mise en art des fronts écologiques dans le monde (Source : Cerbelaud & Guyot, 2015).

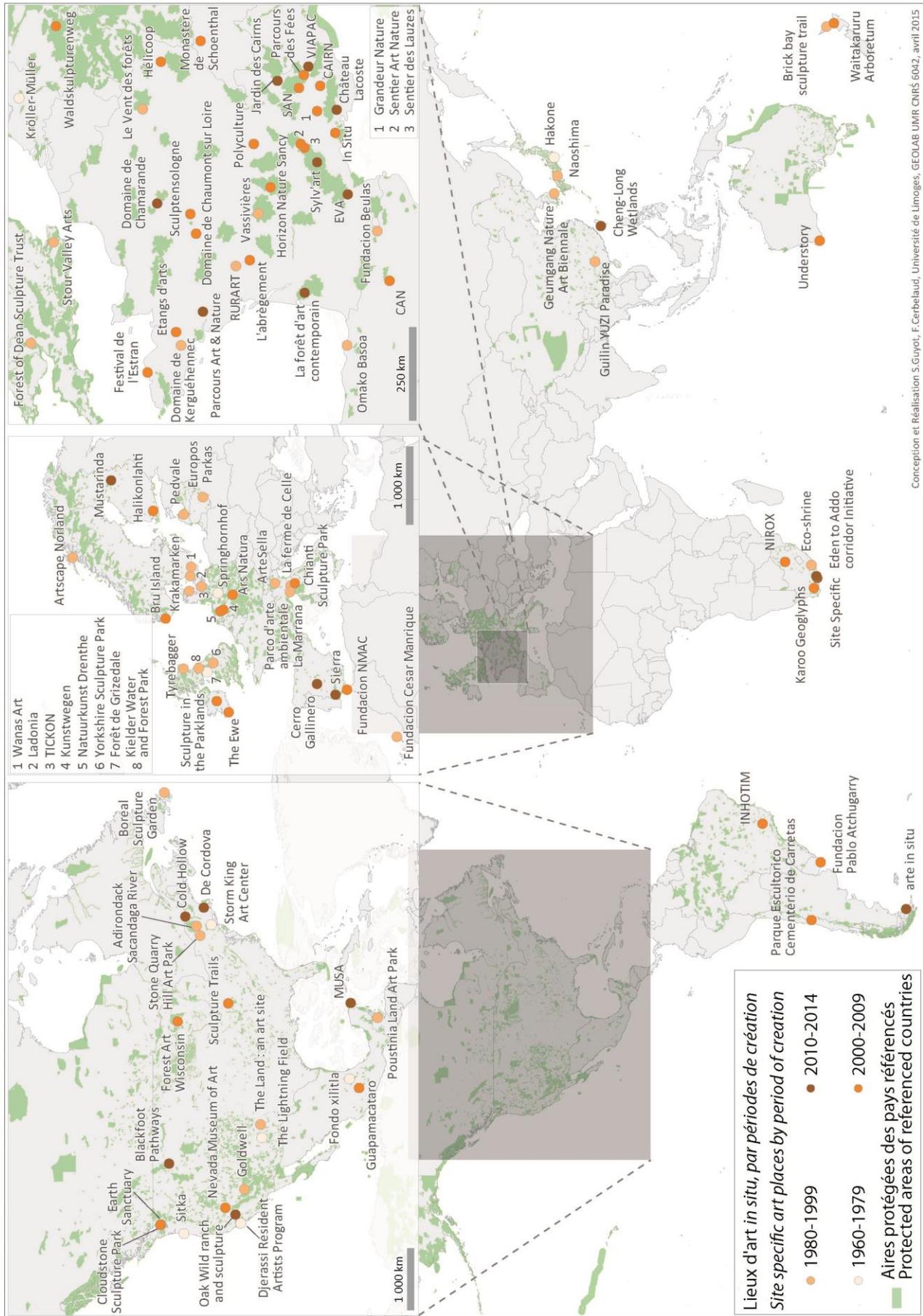
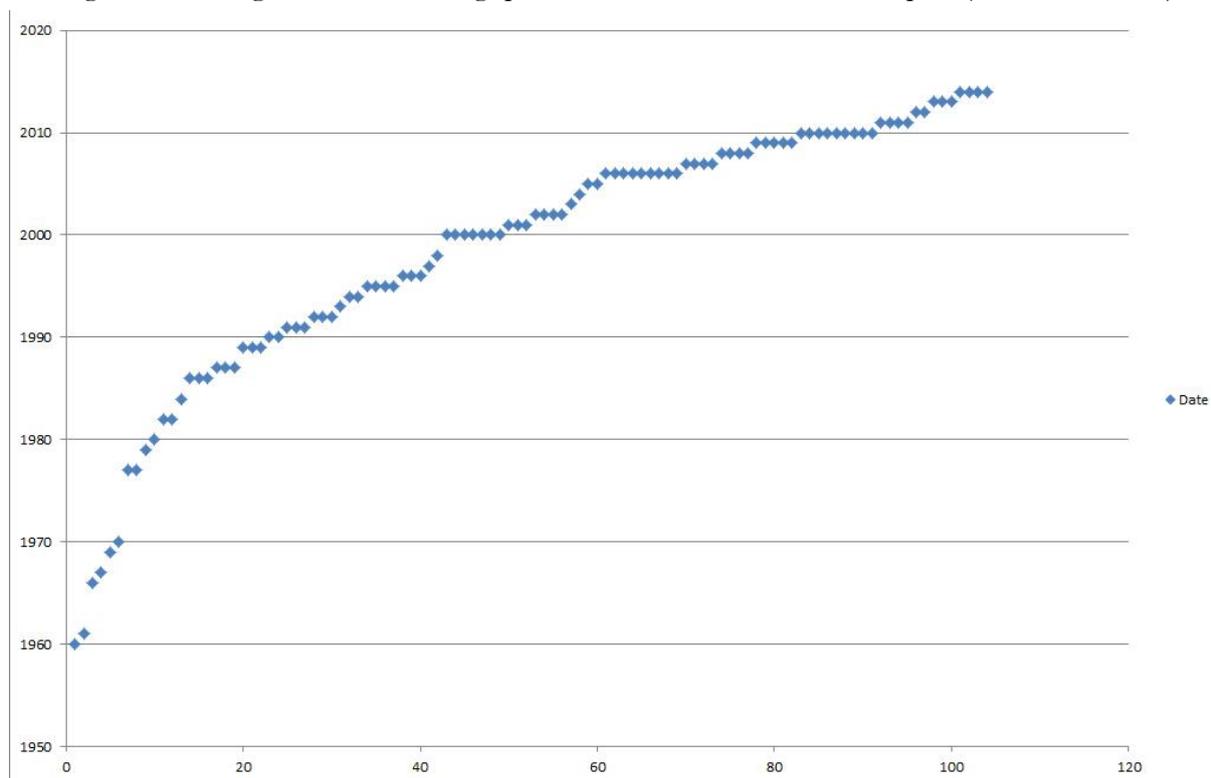


Figure 128 : diagramme chronologique des créations des sites artistiques (Source : Auteur)



L'intégralité des sites consignés dans la base de données se rattachent chronologiquement à la génération globale des fronts écologiques.

Moins de la moitié des sites référencés sont antérieurs à l'an 2000 (environ 40%) et moins de 20% sont antérieurs à 1990, et seulement six sites pionniers sont initiés dans la décennie 1960, tous localisés en Amérique du Nord, en Europe Occidentale et au Japon³¹⁴. C'est au Mexique en 1960 qu'apparaît le premier site de la base, « Fondo Xilitla », réalisé par un artiste britannique. Il faut ensuite attendre 1989 pour voir apparaître un site dans un autre pays du sud voisin, au Belize avec le « Poustinia Land Art Park », puis 1995 en Afrique du Sud avec « l'Ecoshrine » d'Hogsback commis par une artiste blanche anglophone et 1996 avec Guilin YUZI Paradise en Chine. Tous les autres sites artistiques localisés dans des pays du sud dits « émergents » datent du XXI^e siècle (Chili, Brésil, Argentine, Afrique du Sud). Le décalage avec la chronologie « classique » des fronts écologiques est donc notoire pour les pays.

Ainsi, plus de la moitié des sites référencés sont postérieurs à l'an 2000 (60%) et environ 20% datent des cinq dernières années, depuis 2010. Il y a donc un phénomène récent d'accélération de la mise en art de la nature qui s'établit clairement. Reste à comprendre à quel « moment » de la

³¹⁴ Le Japon possède aussi de nombreux « sculpture parks ». Néanmoins, le lien avec la nature protégée et le paysage revient souvent dans la communication des sites. J'ai donc décidé d'en retenir certains. Parfois l'information principale était en Japonais et donc plus difficile d'accès.

dynamique de chaque front écologique se produit cette accélération, est-ce un nouveau mouvement pionnier ou de l'artwashing porté par les élites mondialisées ?

Simple biais méthodologique ou véritable phénomène original, la France est un des pays qui revient le plus dans la base de données, depuis la création en 1986 du Domaine de Kerguéhennec en Bretagne et en 1993 du Centre d'Art et du Paysage de Vassivière en Limousin, avec 28 occurrences, soit environ un quart des sites repérés. En outre, l'Afrique du Sud est le seul pays émergent qui concentre autant d'initiatives, soit 5 occurrences. Un des objectifs de la recherche sera de corriger ces biais ou alors de valider ces constats et de leur donner du sens.

L'Europe nordique et médiane est aussi très bien représentée (17 occurrences hors îles Britanniques) ainsi que l'Espagne et l'Italie (13 occurrences). La mise en art des fronts écologiques n'est donc pas un phénomène uniquement anglophone (34 occurrences au total pour l'Amérique du Nord, les îles Britanniques, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud³¹⁵) même si cette dernière aire culturelle reste dominante grâce à la notoriété de certains artistes mondialement reconnus.

Pour interpréter cette première analyse spatio-temporelle de la mise en art des fronts écologiques il faut tenter de voir quelles sont les relations individuelles de chaque site repéré avec son front écologique propre et donc établir des liens avec les « moments » du front et les appropriations territoriales de la nature.

III.3.2. Mise en art des fronts écologiques et appropriations territoriales de la nature

L'application des processus repérés dans le tableau 37 à l'ensemble des entrées de la base de données ne pourra être validée qu'après une analyse approfondie des sites artistiques (analyse des œuvres, terrain, entretiens etc.) et, le cas échéant, des espaces naturels protégés situés à proximité (date de création, liens avec les projets artistiques, entretiens etc.). J'ai donc choisi plusieurs exemples, pour lesquels j'ai déjà réalisé des enquêtes exploratoires, et qui sont représentatifs des différents processus esquissés et permettent en partie de valider cette grille de lecture.

J'ai choisi sept exemples dont trois en Afrique du Sud (Eco-shrine 1995, Karoo Geoglyphs 2009, Eden to Addo Corridor 2010), deux en France (Vassivière 1993, CAIRN 2000) et un aux Etats-Unis (Blackfoot Pathways 2014) et un autre au Mexique (MUSA 2010). Tous ces exemples n'ont donc pas la même épaisseur temporelle. Certains vont connaître plusieurs moments de la dynamique du front écologique, alors que d'autres se « limitent » à un seul contexte temporel. Les niveaux d'extension horizontale sur le tableau sont donc variables. De même, tous les sites artistiques n'ont pas le même niveau d'appropriation de la nature. Ainsi, les niveaux d'extension verticale diffèrent sur le tableau. Je choisirai cependant la classification de l'exemple à l'instant t (en 2015) pour les détailler. Par conséquent, le site artistique sélectionné représentatif d'une logique « d'anticipation », possiblement anticipateur d'un front écologique, est le projet « Karoo

³¹⁵ J'ai ajouté l'Afrique du Sud au regroupement anglophone en raison de l'identité anglophone des sites artistiques sud-africains concernés par ce type d'art in situ.

Geoglyphs » en Afrique du Sud. Un site pertinent de « l'ouverture » d'un front écologique est « Eden to Addo Corridor » en Afrique du Sud. Ensuite, deux sites artistiques français sont très représentatifs de deux formes d'institutionnalisation (faible et forte) du front écologique : le Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière (en Limousin) et le CAIRN (Centre artistique informel de recherches sur la nature) à Digne-les-Bains. Enfin, pour des raisons très différentes, un site sud-africain (Eco-shrine) un site états-unien (Blackfoot Pathways) et un site mexicain sont représentatifs d'une reconquête du front écologique. Parmi ces exemples, le Centre d'Art et du Paysage de Vassivière est passé par plusieurs étapes qui seront précisées. Eden to Addo et Eco-Shrine sont aussi représentatifs d'une destabilisation du front écologique qui sera explicitée.

III.3.2.1 Les sites artistiques de l'anticipation

La logique d'anticipation est incarnée par une dynamique de mise en art réalisée in situ au nom de la nature, antérieurement à tout processus de protection ou de manière synchrone à une phase de préconisation ou de conception, et qui possède un véritable potentiel d'initiation de front écologique.

Le projet « Karoo Geoglyphs » débute en 2009 en Afrique du Sud à l'initiative de l'artiste Anni Snyman³¹⁶. Designer de formation, artiste « complète » (photographie, peinture, dessin, sculpture), Anni Snyman débute ses activités in situ avec le projet des géoglyphes. Ce sont de grands dessins à même le sol représentant des formes figuratives ou abstraites. Les plus anciens ont été découverts en Amérique du Sud, au Pérou (Nazca), au Chili (Géant d'Atacama) – datés de la période pré-incaïque - en Australie (Homme de Marree) attribués à des groupes aborigènes et en Angleterre (Long Man of Wilmington). Dans la veine d'Andrew Rogers³¹⁷, land artiste australien réputé pour ses géoglyphes érigés sur plusieurs continents³¹⁸ dans une optique écologiquement militante (Rhythms of Life), Anni Snyman érige des géoglyphes dans le désert du Karoo en Afrique pour alerter sur la menace imminente de destruction représentée par l'extraction de gaz de schistes³¹⁹ et la destruction de la biodiversité due au changement climatique (figure 129). Quelques autres logiques militantes non artistiques existent dans le Karoo³²⁰ mais relativement peu territorialisées à grande échelle, à la différence des projets de mise en art d'Anni Snyman.

³¹⁶ Dont la bio artistique peut être consultée ici : <http://www.annisnyman.co.za/index.php/recent>, accédé le 20/03/2015. Entretiens avec Anni Snyman du 26/03/2014 et du 18/03/2015.

³¹⁷ <http://www.andrewrogers.org>, accédé le 20/03/2015.

³¹⁸ Compte-tenu de la dispersion géographique de son travail, il m'a été difficile de l'intégrer dans la base de données, mais localement il faudra trouver les données nécessaires pour les insérer et les informer correctement.

³¹⁹ <https://www.shell.com/zaf/aboutshell/shell-businesses/e-and-p/karoo.html>, accédé le 20/03/2015.

³²⁰ <http://www.treasurethekaroo.co.za/>, accédé le 23/03/2015.

Figure 129 : Carte de localisation des deux principaux projets (Source : Google Maps)



Son premier projet en 2009 est réalisé à proximité du village de Tankwa, en lisière du parc national éponyme dans le Karoo (Cap du Nord) et représente une sirène³²¹ représentative de la Terre « Mère » (figure 130).

“In 2009 Anni Snyman & friends headed for the Tankwa AfrikaBurn event where they mapped out a large land art drawing of the Earth Siren meander, inviting Burners to walk it and contemplate the dire need for intervention in how we approach and treat our only home - earth. The Earth Siren was an alarm call, and the hope was to create a permanent version of her in the Karoo to call attention to the environmentally destructive development projects unfolding there³²².”

³²¹ <http://annisnyman.co.za/2010/content/artGallery/siren00.html>, accédé le 20/03/2015.

³²² <http://sitespecific.org.za/karoo-geoglyph/>, accédé le 20/03/2015.

Figure 130 : Le géoglyphe “Earth Siren” d’Anny Snyman à AfrikaBurn (Source : http://www.annisnyman.co.za/afrikaBurn2012/earthSiren_anniSnyman_google2012.jpg, accédé le 20/03/2015)



L’oeuvre, réalisée selon une ligne unique et continue, peut être parcourue comme un sentier de méditation. L’artiste confesse être très proche des philosophies bouddhistes. L’oeuvre a fini par disparaître en raison de la fragilité des matériaux employés.

“Eventually it is envisaged to build a big Siren that will be visible from Google Earth – approximately 16 km of trail, somewhere in the Karoo – where people can walk the Siren in order to heal themselves, find a new perspective or as an offering of ritual reconnection to the earth. It is quite possible that such a Siren would bring many additional gifts to the people inhabiting that part of the land, but those dreams must form part of another proposal³²³.”

Une préconisation « miniature » de son second projet a été érigé à Richmond (Karoo, Cap du Nord) en 2012 : la représentation d’un lapin endémique du Karoo (Riverine Rabbit, or Doekvoetjie). Le concept, en collaboration avec l’ONG « Endangered Wildlife Trust » était d’ériger un lapin géant de 60 km de circonférence³²⁴ mais qui n’a pu être réalisé pour le moment faute de financements.

³²³ <http://annisnyman.co.za/2010/content/artGallery/siren00.html>, accédé le 20/03/2015.

³²⁴ <http://riverinerabbitwalk.blogspot.fr/2012/09/the-dream-this-project-will-kick-off-in.html>, accédé le 20/03/2015.

Son dernier projet de géoglyphe permanent vient d'être érigé à Matjiesfontein dans le Karoo (Cap de l'Ouest), à proximité de la réserve naturelle d'Anysberg³²⁵. Il consiste en un sentier de méditation représentant un aigle endémique du Karoo (Snake Eagle). Mesurant 170 mètres d'envergure, cet aigle se voit parfaitement depuis le ciel (figure 131).

Figure 131 : Le géoglyphe « Snake Eagle » d'Anni Snyman à Matjiesfontein (Source : http://sitespecific.org.za/wp-content/uploads/2015/02/SnakeEagleThinkingPath_AnniSnyman.jpg, accédé le 20/03/2015)



C'est une étape artistique supplémentaire pour Anni Snyman dans son combat pour la protection du Karoo, de ses paysages et de sa biodiversité.

“It is in honour of a breeding pair of Black Chested Snake Eagles resident in the area. We hope that the geoglyph will attract global attention via Google Earth to the precarious semi-arid biome of the Karoo, encouraging tourists to visit the town of Matjiesfontein and walk the meander. The geoglyph consists of one continuous line - a footpath that leads the walker back to where s/he started, allowing the experience of wide open karoo veld and sky to soak in. The Snake Eagle drawing celebrates the unity of specie and habitat. The heart of the eagle is formed by two intertwining shapes that symbolise not only the food of the eagle, but also the flow of water in the nearby river, and the air currents that keep it aloft. It is impossible to split the essence of an eagle from the wide expanse of sky that it inhabits, nor should a snake be imagined without the ground, vegetation and water of its home. Tip to tip the drawing is 170m x 57m, and the continuous line covers a distance of 1536m.”³²⁶

L'érection de ce géoglyphe a été rendu possible par la participation d'une vingtaine d'autres artistes in situ (de l'association « Site Specific ») et par plusieurs dizaines d'habitants du village de

³²⁵ <http://www.capenature.co.za/reserves/anysberg-nature-reserve/>, accédé 20/03/2015.

³²⁶ <http://sitespecific.org.za/karoo-geoglyph/>, accédé le 20/03/2015.

Matjiesfontein rémunérés pour le travail très astreignant d'installation³²⁷. Le projet a été sponsorisé par l'hôtel de Matjiesfontein, village-étape sur la N1 entre le Cap et Johannesburg ainsi que par une entreprise de production d'agrumes (Orange Fruit). L'ensemble des pierres utilisées pour tracer la ligne unique du dessin de l'aigle à même le sol ont été blanchies à la chaux. Les habitants du village ont été sollicités pour entretenir l'œuvre, gage de sa protection contre d'éventuels vandales : "The hotel will protect it, people employed to maintain it will protect it because it is a source of income."³²⁸ Le terrain désertique a été mis gracieusement à disposition par des propriétaires émigrés en Australie. Anni Snyman a pris cette initiative militante sans prise de contact préliminaire avec des ONG environnementales. Le contact se fera donc a posteriori³²⁹. Dans ce cas là, c'est donc l'artiste qui met en place une démarche pionnière de sensibilisation à une problématique écologique - la protection des paysages et de la biodiversité du Karoo - en activant sa propre perception de la nature exceptionnelle du Karoo (par ailleurs reconnue hotspot de la biodiversité par Conservation International pour le biome « succulent Karoo »). Par l'érection de ce géoglyphe elle propose une activité artistique permettant de faire l'expérience d'une nature vécue, à travers le cheminement sur le sentier (d'une durée de 25 minutes environ), et destinée aux populations locales comme aux voyageurs ou aux touristes de passage. Comme le graphisme de cette œuvre de très grande envergure ne peut être apprécié directement depuis le site en raison de sa platitude topographique, d'autres œuvres in situ plus petites vont être réalisées sur place fin mars 2015 pour permettre plus de correspondances esthétiques multiscalaires³³⁰.

L'objectif d'Anni Snyman n'est toutefois pas de créer un sanctuaire éco-artistique mais plutôt de jouer le rôle de lanceur d'alerte, en particulier contre l'extraction des gaz de schiste dans le grand Karoo. Peut-être que les ONG environnementales et les gestionnaires des réserves naturelles situées à proximité pourront se saisir de ce géoglyphe pour en faire un symbole du renforcement de la protection de la nature dans le Karoo. L'inauguration officielle de l'œuvre a lieu le premier week-end de septembre 2015. Le prochain projet de géoglyphe va à nouveau concerner une espèce de lapin endémique et devrait être érigé en 2016 à Loxton³³¹ dans la province du Cap du Nord en lien avec l'ONG environnementale « Endangered Wildlife Trust³³² ».

Il s'agit bien d'un processus de mise en art au service de la protection de la nature, réalisé dans une logique d'anticipation. La superficie des espaces naturels protégés du Karoo va-t-elle s'étendre à la suite d'initiatives de ce type ? Les habitants vont-ils intégrer ces messages et résister

³²⁷ Voir les vidéos dédiées : https://www.youtube.com/watch?v=_rkg6EiyIck&feature=youtu.be, accédé le 20/03/2015.

³²⁸ Entretien skype avec Anni Snyman du 18/03/2015.

³²⁹ Entretien skype avec Anni Snyman du 18/03/2015.

³³⁰ Voir les photos sur la page facebook dédiée : <https://www.facebook.com/events/274868066041480>, accédé le 01/01/2015.

³³¹ <http://www.meltonwold.co.za/riverine/index.html>, accédé le 20/03/2015.

³³²

<https://www.ewt.org.za/newsletter%20articals/May/Film%20Crew%20Doubles%20up%20in%20Loxton.pdf>, accédé le 20/03/2015.

à d'éventuels projets extractifs ? Comment cette mise en art permettra-t-elle une initiation effective d'un front écologique ?

III.3.2.2 Les sites artistiques de l'ouverture

La logique d'ouverture est plus aboutie que la logique d'anticipation et s'articule avec un projet de front écologique. Elle est incarnée par un processus de mise en art associé et concomitant de l'ouverture d'un front écologique. Dans cette logique la mise en art n'est pas uniquement convoquée comme un marqueur esthétique de l'espace naturel à défendre mais participe pleinement du processus de conquête de nature et peut participer à son acceptation.

Un des projets de la base de données, localisé en Afrique du Sud, et à propos duquel j'ai déjà réalisé des enquêtes de terrain en avril 2014, me semble très pertinent pour illustrer cette logique d'ouverture. Il s'agit d'Eden to Addo Corridor (localisé à cheval sur les provinces du Cap de l'Ouest et du Cap de l'Est voir figure 132).

Figure 132 : Carte de localisation d'Eden to Addo (Source : Eden to Addo)



Le corridor de biodiversité « Eden to Addo » est une initiative privée, pilotée par une ONG environnementale locale (Eden to Addo Corridor³³³), financée essentiellement par ses adhérents, et des ONG environnementales internationales (WWF, Wilderness Foundation, etc.). L'objectif d'Eden to Addo est d'assurer la connectivité écologique entre plusieurs parcs nationaux (Garden Road, Addo Elephant) et des réserves naturelles sud-africaines (Robberg Nature Reserve, Baviaanskloof Mega Reserve etc.) disjoints, recouvrant des milieux littoraux et de moyenne montagne sous climat méditerranéen et tempéré (figure 132). L'ambition du projet est de convaincre les acteurs publics et privés, localisés dans les interstices de ces espaces naturels protégés, de transférer tout ou partie de leurs terres agricoles ou en friche en « réserve naturelle » ou en « environnement protégé », selon les deux modes juridiques possibles en vigueur en

³³³ <http://www.edentoaddo.co.za/>, accédé le 23/03/2015.

Afrique du Sud³³⁴. La conception écologique qui sous-tend ce projet de corridor est de pouvoir reconstituer les routes migratoires ancestrales des éléphants les plus austraux d’Afrique, que l’on trouve encore en nombre important dans le parc national d’Addo au nord-est du corridor mais en nombre beaucoup plus réduit au sud-ouest du corridor, à proximité du Bitou Corridor. Il s’agit clairement d’un front écologique de la génération géopolitique relevant de la logique du sous-processus « fronts écologiques privés ».

L’art *in situ* est convoqué par les promoteurs du projet (notion « d’art organisé ») pour ponctuer l’ensemble du corridor d’œuvres chargées d’un imaginaire écologique leur permettant de matérialiser le front écologique en extension. Ces œuvres d’art ont pour fonction de produire des appropriations de la nature selon deux formes. La première est une perception de la nature produite par la matérialité de l’œuvre d’art servant à marquer le territoire du corridor pour lui conférer une existence symbolique et touristique sur le terrain, alors même qu’il est constitué de vastes espaces de très faible densité de population, difficilement appropriables. La seconde est une image vécue de la nature, symbolisée par l’éléphant, et servant d’objet de médiation entre des habitants géographiquement encore séparés (propriétaires blancs, communautés forestières coloured et populations griques³³⁵) et le projet de corridor écologique. Pour le moment deux œuvres ont été réalisées - *Aartmoeders*³³⁶, en 2011, et *Calling the Herd* en 2013 – qui ont des effets différents en termes de conceptions territoriales.

La première œuvre est localisée au cœur du sous-corridor de Robberg (figure 132). *Aartmoeders* représente plusieurs éléphants stylisés en calcaire (figure 133). Elle a été réalisée par l’artiste Simon Max Bannister³³⁷ (autoproclamé « wildlife sculptor ») sur commande de Joan Berning présidente de l’ONG « Eden to Addo ». Elle est localisée sur un promontoire juste au-dessus de l’Océan Indien sur des terres habitées (village, champs et friches) appartenant à la communauté Griqua de Kranshoek, et ayant subi le processus de ségrégation raciale de l’apartheid au même titre que les autres groupes de populations non-blanches.

³³⁴ <http://www.edentoaddo.co.za/how-to-connect-and-serve>, accédé le 23/03/2015.

³³⁵ Groupe de population coloured se réclamant d’une culture proche de celle des Khoïkhoï et s’auto-définissant comme autochtones en Afrique du Sud.

³³⁶ Signifie « les matriarches » en relations avec les femelles éléphantines.

³³⁷ <http://www.simonmaxbannister.com/>, accédé le 23/03/2015.

Figure 133 : *Aartmoeders* (clichés : S. Guyot, avril 2014)



Si *Aartmoeders* doit permettre une double appropriation de la nature à la fois comme symbole perceptif de l'éléphant archétypique du corridor écologique et comme objet « vécu » d'appropriation multiculturelle (pour les Griquas et les non Griquas), elle permet surtout d'incarner deux utopies fortes de la conception territoriale post-apartheid : la déségrégation raciale et la nature sans frontières. L'œuvre, en tant qu'objet, est bien appropriée par les Griquas (lieu de ressourcement pour les couples, de rencontre pour les jeunes, contemplation du coucher du soleil etc.), mais ne l'est pas par les autres groupes de populations et les visiteurs extérieurs en raison d'une valorisation touristique encore balbutiante. En effet, en dehors toute organisation spécifique (associative, touristique, scientifique...), qui ose s'aventurer aujourd'hui en Afrique du Sud dans un quartier non-blanc et pauvre ? Les riches propriétaires fonciers riverains de la communauté griqua ont d'ailleurs choisi de laisser en place leurs clôtures pour éviter, selon eux, tout problème d'insécurité. Cependant, en tant que double symbole culturel et écologique, *Aartmoeders* représente sans doute un « germe artistique » d'enchantement territorial.

La deuxième œuvre est localisée dans l'interland, au niveau d'un col de montagne, au cœur du sous-corridor de Bitou. Elle a été réalisée par l'artiste Strijdom Van der Merwe³³⁸ (un land artiste basé à Stellenbosch) sur la commande de Joan Berning. *Calling the Herd* représente une trompe d'éléphant en métal dans laquelle tout un chacun est invité à souffler afin de produire un tonitruant barrissement d'éléphant (figure 134). A proximité de l'œuvre se localisent des forêts de plantation en fin d'exploitation et un ensemble de parcelles en voie de renaturation avec du fynbos. Les riverains les plus proches sont la communauté forestière coloured de Sonskein.

³³⁸ <http://www.strijdom.com/>, accédé le 23/05/2015.

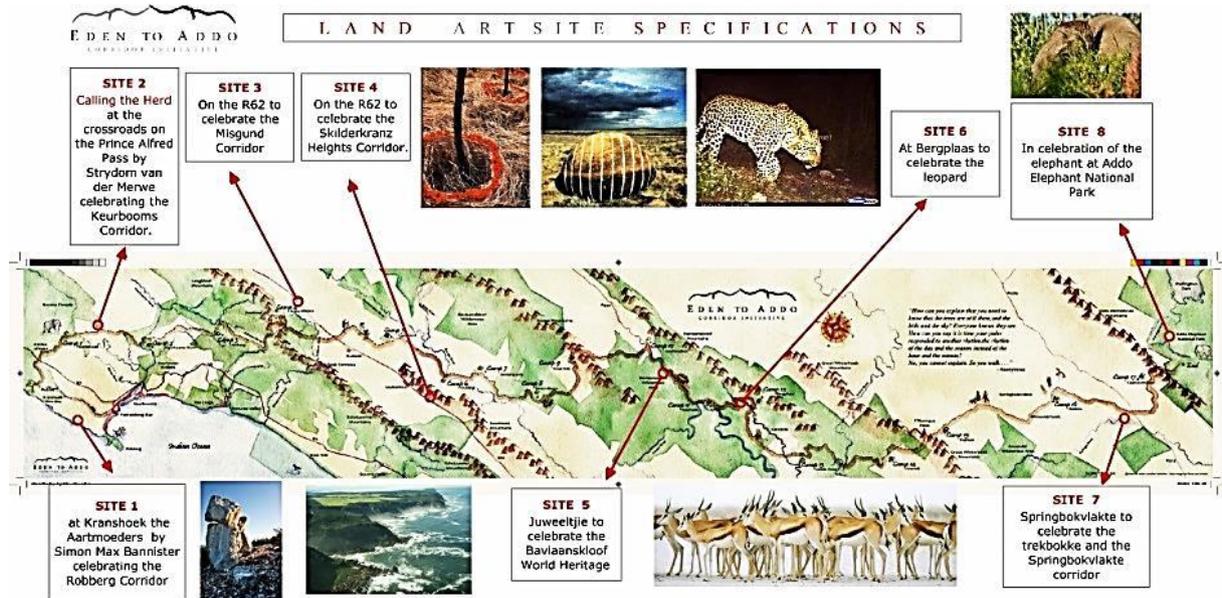
Figure 134 (et page suivante) : *Calling the Herd* et communauté forestière de Sonskein. (Clichés : S. Guyot et J. Dellier, avril 2014)



Si comme *Aartmoeders* elle doit permettre une double appropriation de la nature (nature perçue et nature vécue), *Calling the Herd* a en commun avec cette première œuvre de symboliser l'éléphant mais diffère dans sa capacité à matérialiser le lien perceptif entre l'homme et les éléphants (par le son et l'étendue spatiale), comme utopie de la renaturalisation et de la connexion entre les différentes zones du corridor de biodiversité.

Cependant, l'œuvre est devenue un objet de rejet de la part de plusieurs groupes d'acteurs locaux à l'image du projet de corridor qui semble parfois sujet à une certaine déstabilisation³³⁹ : opposition de certains riches propriétaires fonciers (minoritaires par rapport à une majorité qui accepte de procéder au processus de protection) et de certaines « communautés » historiquement désavantagées. En effet, la réalisation de l'œuvre, en tant que *landmark* n'a pas fait l'objet d'un processus participatif comme pour *Aartmoeders*, et suscite donc bien des interrogations de la part des riverains forestiers (habitants blancs isolés et communauté de Sonskein). Ils ont signé en masse une pétition en 2014 pour le démontage de l'œuvre au motif qu'elle représentait une idole païenne anti-chrétienne. Le fait que l'exploitation forestière, gérée par la multinationale Cape Pine, doive céder la place en 2020 à la renaturalisation des parcelles par du fynbos est-elle totalement étrangère à ce rejet³⁴⁰ ? *Calling the Herd* résonne malgré elle avec certains héritages de l'apartheid. L'enchantement proposé par l'ONG Eden to Addo n'est donc pas ici au rendez-vous et semble subir quelques déformations, au risque du conflit. La réalisation d'une troisième œuvre est prévue 2015 à Joubertina, au cœur du corridor de biodiversité, par l'artiste Anni Snyman. La figure 135 représente une préconisation des différentes localisations des œuvres à venir au rythme de la progression du corridor (figure 136).

Figure 135 : Carte artistique de localisation des différents projets d'art in situ au sein du corridor de biodiversité (Source : Eden to Addo).

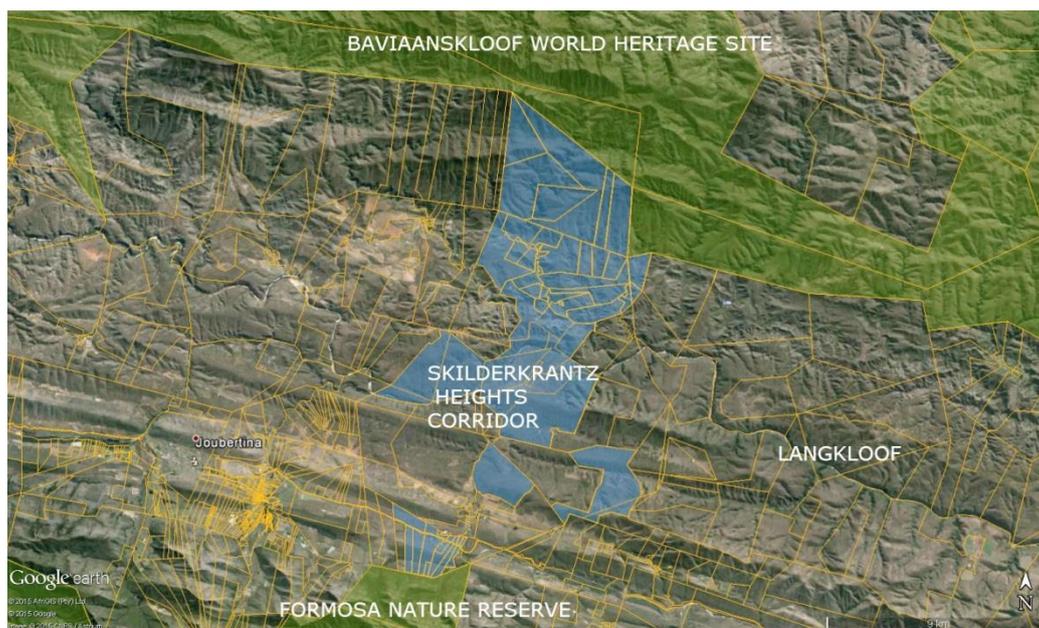


Légende : Cette carte représente la préconisation du corridor avec les différents sites prévus pour localiser les œuvres in situ et leur interprétation en relation avec chaque site potentiel.

³³⁹ Entretiens avec Joan Berning, Erika Lüttich et Julie Carlisle (réalisés au printemps 2014).

³⁴⁰ Entretien du 02/04/2014 avec Jan Joubert (Cape Pine).

Figure 136 : Progression du corridor Eden to Addo en mars 2015, carte générale, et zooms pour les corridors de Robberg et de Skilderkrantz Heights Corridor (Source : Eden to Addo)



L'exemple d'Eden to Addo est archétypique de la relation entre mise en art et front écologique et pose la question de l'instrumentalisation de l'art in situ et des artistes au service d'une dynamique de protection de la nature. Si Simon Max Bannister est très impliqué personnellement dans un engagement écologiste, à l'image d'Anni Snyman, ce n'est pas le cas de Strijdom Van der Merwe qui a répondu à la commande sans forcément militer pour l'ensemble du projet³⁴¹. L'avenir dira si une telle dynamique finit par déboucher sur un processus d'institutionnalisation basé exclusivement sur la commande, par exemple si les différents corridors sont un jour reconnus parcs nationaux.

III.3.2.3 Les sites artistiques de l'institutionnalisation

Les deux exemples retenus pour venir expliciter deux nuances distinctes des logiques d'institutionnalisation sont localisés en France, le Centre d'Art et du Paysage de Vassivière en Limousin et le Centre d'Art et de Recherche Informel sur la Nature (CAIRN) à Digne. Le CAIRN est une structure artistique créée en 2000 par Nadine Gomez conservatrice du Musée Gassendi de Digne. C'est une annexe en pleine nature du musée visant à faciliter la création d'œuvres d'art in situ au sein du territoire de la réserve naturelle nationale géologique de Haute Provence, créée en 1984³⁴². La mise en art est donc postérieure au front écologique. Selon la conservatrice³⁴³, il existe un lien personnel entre la mise en art et la réserve naturelle géologique, mais beaucoup plus pour des raisons scientifiques qu'au service d'objectifs de protection des paysages *per se* : « Ayant moi-même fait des études supérieures en sciences de la terre avant de devenir conservateur du patrimoine, il y a forcément eu convergence mais plus sur l'identité scientifique du territoire que la protection du paysage. » La réalité semble plus complexe. Selon elle, seuls quelques artistes ayant œuvré au cœur de la réserve géologique l'ont fait selon une démarche militante.

« Certains artistes comme Herman de Vries sont des gens engagés dans la protection de la nature au sens large mais ce n'est pas le cas de la plupart des artistes ayant travaillé à Digne. Quelqu'un comme Andy Goldsworthy serait même contre (on identifie à tort land art et écologie...) car ce qui compte pour lui c'est le maintien des hommes et de leurs activités dans la campagne qui du coup n'est pas un "paysage" (vocalbe esthétisant), mais un lieu de vie et de travail. [...] Le projet [du CAIRN] est avant tout un projet artistique développé par un musée et un centre d'art et non un projet de protection de la nature. D'ailleurs la plupart des financements voire la quasi-totalité viennent de lignes " culture". »

La conservatrice ne valide pas l'hypothèse d'une mise en art au service de la protection de la nature (ou du paysage) sur le territoire du pays dignois. Néanmoins, la posture de certains artistes invités (de Vries, Dion etc.), la réception des œuvres par un public composé essentiellement de

³⁴¹ Entretien avec l'artiste, 03/04/2014, Stellenbosch.

³⁴² <http://www.reserves-naturelles.org/geologique-de-haute-provence>, accédé le 23/03/2015.

³⁴³ Questionnaire « mise en art des fronts écologiques », réponse reçue le 06/05/2014. Des enquêtes de terrain ont aussi été réalisées pendant une semaine en octobre 2011.

randonneurs de pleine nature, éco-conquérants dans l'âme pour certains³⁴⁴, et surtout les liens anciens avec la réserve naturelle nationale géologique, légitiment totalement l'intégration des interventions artistiques du CAIRN dans cette logique d'institutionnalisation du front écologique. Cette dernière se comprend ici de deux manières : les œuvres d'art in situ proviennent exclusivement de la commande, essentiellement publique au service d'une esthétisation et d'une réflexion sur un patrimoine dual : la géologie spectaculaire des lieux (scientifique pour les uns, naturel pour les autres) et l'histoire de la désertification rurale. La conception territoriale du CAIRN au sein de ce territoire est de proposer un espace rural à forte dimension artistique.

L'artiste Herman de Vries va dans le sens d'une interprétation naturelle de ce territoire avec la réalisation en 2003 d'une œuvre pour le compte du CAIRN (commande publique) intitulée « Sanctuaire de la nature³⁴⁵ ». L'œuvre va dans le sens dans une renaturalisation de la déprise rurale selon les mots de Nadine Gomez : « Le principe d'Herman de Vries, c'est fermer un lieu et laisser la nature reprendre ses droits. Mais ici, à Roche Rousse, c'est un sanctuaire un peu particulier, puisque autour du sanctuaire, c'est une ruine. Et c'est donc c'est elle, qui va progressivement disparaître et entièrement retourner à la nature.³⁴⁶ » L'artiste justifie la portée de son œuvre en relation avec la notion de nature vécue : « Toutefois, nous nous sommes tellement éloignés de la nature, nous l'avons tellement modifiée, manipulée, détruite, nous avons si bien oublié qu'elle est l'art par excellence, que seul un artifice de plus, celui de l'art humain, peut nous aider à la retrouver. Parce que nous avons perdu toute relation d'immédiateté avec la nature, nous avons besoin de la médiation supplémentaire de l'art pour restaurer l'unité que nous formions avec elle³⁴⁷. » (Voir aussi l'entretien réalisé par Blanc et Ramos, 2010).

Le projet le plus important et le plus ambitieux du CAIRN est celui des « Refuges d'art » d'Andy Goldsworthy. Ce dernier va dans le sens d'une interprétation historique des lieux selon plusieurs échelles temporelles : la seconde guerre mondiale³⁴⁸, la ruralité et l'histoire géologique sur le temps long en interaction avec les éléments naturels. Ce projet participe d'une mise en art des espaces périphériques, et la conception de ses œuvres fait écho à des questionnements sur les

³⁴⁴ Pendant ma participation à la randonnée itinérante des refuges d'art fin octobre 2011, plusieurs participants militaient activement pour des ONG comme le WWF dont un ingénieur de météo France ayant séjourné plusieurs fois en Antarctique. Nadine Gomez, dans une de ses conférences en 2010, n'hésite d'ailleurs pas à parler des notions de « capacité de charge » et de « sélection naturelle », ce qui tend à renforcer mon hypothèse : « Cette année, on réfléchit aussi à la capacité de charge du projet. Car c'est un projet très connu, et on ne voudrait pas que sa notoriété nuise aux œuvres. Les clés sont sécurisées, mais on reste attentif ; et pour le moment, il n'y a aucun problème. On fait confiance aux gens. Il y en a des milliers qui passent dans ces refuges, mais l'accès à pied est très important : cela crée une sélection naturelle. » Voir conférence de Nadine Gomez en ligne, <http://www.grandeurnature.eu/wp-content/uploads/conference-gn10-nadine-gomez.pdf>, accédé le 24/03/2015.

³⁴⁵ <http://www.de-lartpublic.fr/oeuvres/herman-de-vries-sanctuaire-de-la-nature/>, accédé le 23/03/2015.

³⁴⁶ Voir conférence de Nadine Gomez en ligne, <http://www.grandeurnature.eu/wp-content/uploads/conference-gn10-nadine-gomez.pdf>, accédé le 24/03/2015.

³⁴⁷ <http://www.de-lartpublic.fr/oeuvres/herman-de-vries-sanctuaire-de-la-nature/>, accédé le 23/03/2015.

³⁴⁸ Œuvre de la ferme Belon sur la résistance, voir <http://www.refugedart.fr/refuge-d-art.php?rr=1318261437&ar=2>, accédé le 24/03/2015.

liens entre nature et ruralité dans un contexte de paysage habité et façonné par les hommes (figure 137).

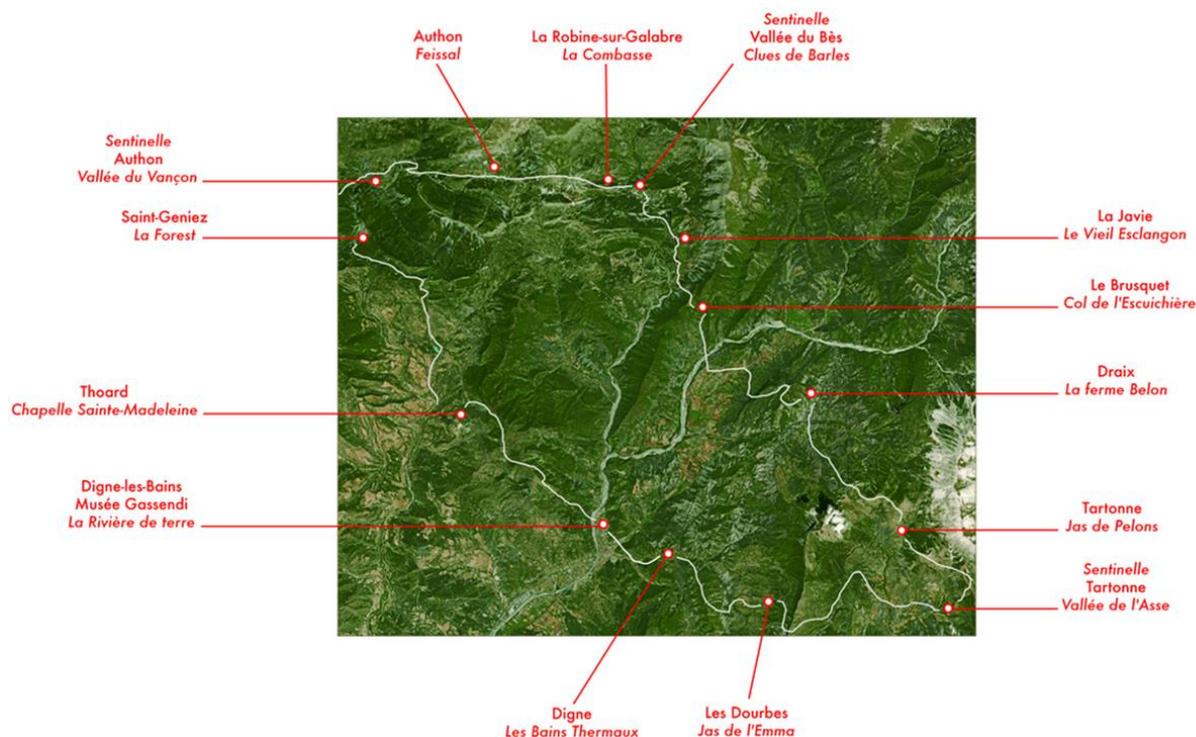
Figure 137 : Le Refuge d'Art de la Forest, conçu par A. Goldsworthy (extérieur et intérieur)
(Cliché : Auteur, octobre 2011)



Depuis plus de dix ans, la Réserve naturelle géologique de Haute-Provence et le musée Gassendi de Digne-les-Bains travaillent conjointement avec Goldsworthy à la réalisation du projet des *Refuges d'Art* (voir Goldsworthy & Gomez 2008). Goldsworthy est connu pour un art éphémère de plein air, avec des matériaux trouvés sur place. Ici, les refuges d'art mettent en valeur une autre dimension de son activité artistique, monumentale et d'inscription plus pérenne. Pourtant, l'intention de Goldsworthy n'est pas de marquer le paysage mais de travailler instinctivement avec lui, afin que ses créations manifestent, même brièvement, un contact en harmonie avec le monde naturel. Il s'intéresse particulièrement au temps tel qu'il est rendu manifeste par l'évolution de la nature (Goldsworthy 2004). Le circuit des Refuges d'Art (figure 138) repose sur un parcours montagneux de près de 150 km³⁴⁹ au sein duquel 10 œuvres sont d'ores et déjà achevées dont sept « Refuges d'Art », constitués chacun d'un bâtiment rural (ferme, abri pastoral, chapelle...), au départ en ruines, restauré pour le compte du projet et dans lequel l'artiste a incorporé une création originale. Certains de ces lieux sont prévus pour abriter les randonneurs pour la nuit.

³⁴⁹ La carte officielle de l'itinéraire produite par l'IGN est disponible depuis janvier 2012.

Figure 138 : Circuit des Refuges d'Art (source – échelle non précisée : Musée Gassendi, Digne)³⁵⁰



Ce projet - d'un coût de plus de 600000 Euros – fait l'objet d'un programme ITMR (Innovation Touristique en Milieu Rural). L'objectif de ce dispositif est de transformer un projet purement artistique en une réalisation d'intérêt touristique général – et donc de redynamisation territoriale - en associant les différents acteurs concernés. Si ce programme ITMR est porté par le Comité du Pays dignois sur le territoire au sein duquel se déroule majoritairement le parcours, il associe aussi d'autres acteurs majeurs : le musée Gassendi –musée d'art de Digne-, la réserve géologique de Haute-Provence et l'office de tourisme de Digne. Le circuit des Refuges d'Art a permis à des groupes de randonneurs expérimentés venus d'horizons très divers (Français, étrangers³⁵¹) de faire la découverte conjointe d'une géodiversité d'exception (patrimoine géologique exceptionnel) et d'une activité artistique in situ hors-normes, à la fois monumentale et intégrée dans le paysage local par le biais du travail de restauration architecturale (figure 139). Les Refuges d'Art ne font toutefois pas l'unanimité auprès des acteurs locaux – et en particulier des habitants - qui regrettent l'absence de mise en place d'une véritable démarche participative, et n'adhèrent pas forcément à la nouvelle « identité » insufflée par ce projet à un territoire pastoral en déprise, déjà « pénalisé », selon eux, par la proximité du parc national du Mercantour et l'arrivée des loups. D'ailleurs, à en croire certains habitants du pays Dignois « artiste rimerait ici avec écologiste »³⁵². L'érection d'une antenne-relais en 2013 à proximité de la chapelle Ste Madeleine a été très

³⁵⁰ Circuit disponible sur google maps.

³⁵¹ L'article publié par le *Guardian* a contribué au succès de ce circuit auprès d'une clientèle anglo-américaine (!!). Voir le lien, <http://www.guardian.co.uk/travel/2009/jun/20/provence-andy-goldsworthy-sculptures>, accédé le 14 décembre 2012.

³⁵² Enquêtes de terrain d'octobre 2011.

critiquée par plusieurs acteurs locaux du projet artistique, comme Jean-Pierre Brovelli³⁵³, pionnier de la randonnée des Refuges d'art. Cette fracture entre les défenseurs du lien entre art et paysage et certains habitants - qui ne partagent pas l'intérêt du projet - tend à envenimer les conflits autour de la problématique de la réappropriation d'un espace anciennement productif en un territoire dédié à la contemplation et à la villégiature essentiellement exogène. Si les Refuges d'art ne sont pas rejetés *per se*, d'autres œuvres le sont, comme le « zéro mètre » de Paul Armand Gette³⁵⁴ (panneaux représentant le zéro marin du marégraphe disposés sur certains niveaux géologiques fossiles suggérant des paléolittoraux), qui a fait l'objet d'une protestation collective de la part certains habitants lors du vernissage³⁵⁵, en raison du fossé apparent entre le coût du projet artistique et la matérialité des panneaux métalliques, ou peut-être en raison aussi du côté provocateur de l'artiste. Aujourd'hui, des jeux d'acteurs conflictuels sous-tendent la finalisation d'un tel projet institutionnel ainsi que des incertitudes qui pourraient peser sur sa valorisation : possible réservation à une élite³⁵⁶, mise en tourisme peu effective, faible concertation avec les habitants³⁵⁷ etc. La mise en art participe donc à la déstabilisation du front écologique en raison de sa capacité à aiguïser les perceptions et les représentations des populations locales sur des projets perçus comme dispendieux.

³⁵³ Plusieurs communications personnelles et collectives par mail entre 2013 et 2015.

³⁵⁴ <http://musee-gassendi.org/accueil-3-2/les-artistes/paul-armand-gette>, accédé le 24/03/2015.

³⁵⁵ La gérante d'un gîte où j'avais dormi lors de la randonnée itinérante en octobre 2011 avait déclaré pouvoir m'emmener sur les sites des derniers panneaux zéro mètre pour qu'elle les arrache devant moi. Faute de temps je n'ai pas pu la suivre dans sa quête...

³⁵⁶ En réalité, beaucoup de locaux aiment pratiquer la randonnée et se sont appropriés les différents projets artistiques.

³⁵⁷ Selon Nadine Gomez, la concertation a lieu a posteriori et non a priori : « Par exemple, quand Andy Goldsworthy arrive à Authon, tout connu qu'il est, les gens sont tous furax parce qu'ils ne comprennent pas pourquoi on va chercher un anglais pour faire une œuvre à côté d'un village. D'abord, les gens ne sont pas d'accord, puis ils sont au courant. Mais ces réunions ne permettent pas aux populations de choisir l'artiste et l'œuvre. C'est très clair : l'œuvre est déjà décidée, choisie, définie. Les gens interrogent avec des questions vraies : pourquoi faire la même œuvre ici que là-bas, pourquoi dans ce virage, pourquoi de la pierre blanche... Et l'artiste répond à tout. Et puis l'atmosphère dans la salle change. Au début, les gens sont en colère, et quand ils sortent, le préjugé sur l'artiste a changé. Il y a un vrai échange, et ça c'est une chose positive pour le projet. » Voir conférence de Nadine Gomez en ligne, <http://www.grandeurnature.eu/wp-content/uploads/conference-gn10-nadine-gomez.pdf>, accédé le 24/03/2015.

Figure 139 : Le Refuge d'Art du Vieil Esclangon, conçu par A. Goldsworthy (extérieur et intérieur), photo : Auteur, prise en octobre 2011.



Un second exemple d'institutionnalisation en creux d'un front écologique par l'art est localisé dans la région Limousin à cheval sur les départements de la Haute-Vienne et la Creuse (figure 140).

Figure 140 : Carte de localisation du Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière (Source : Google Maps)



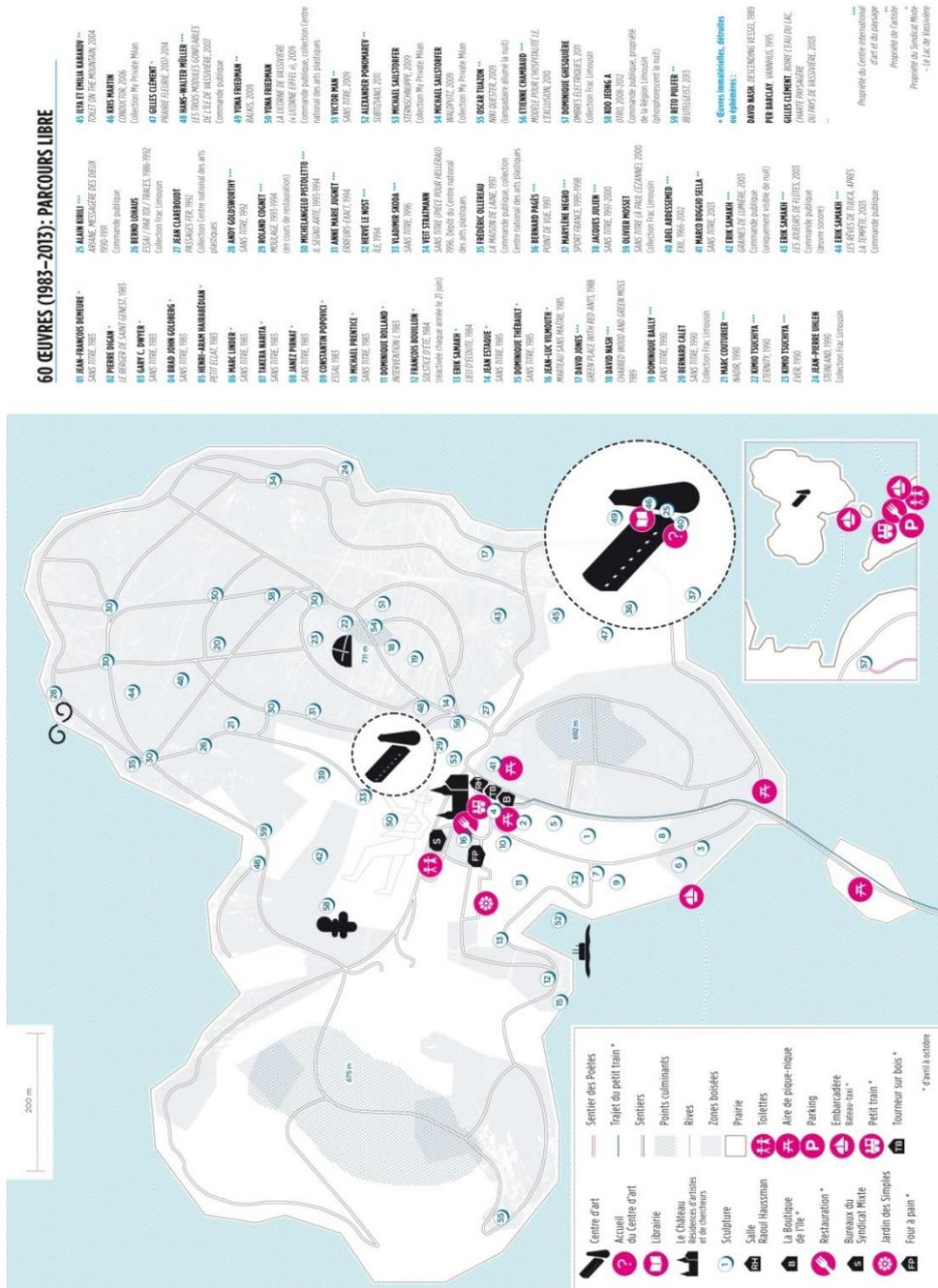
Le Centre International d'Art et du Paysage est né en 1993 à l'initiative d'une volonté de décentralisation de l'art contemporain au cœur de l'espace rural alors même que le PNR Millevaches en Limousin n'existait pas encore. En termes temporels, il s'agit du processus inverse du CAIRN à Digne. Le centre d'art de Vassivière est localisé sur l'île principale du lac artificiel éponyme. Il est composé d'un lieu fermé d'expositions conçu par le célèbre architecte italien Aldo Rossi et d'un « bois de sculptures » qui rassemble uniquement des œuvres in situ en lien avec le paysage, la nature, et le territoire local.

Ce lieu d'art in situ est issu de plusieurs symposiums pionniers de sculptures qui se sont déroulés sur l'île au début des années 1980 à l'initiative de certains élus des communes avoisinantes et d'enseignants-artistes de l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Limoges-Aubusson comme Jean-François Demeure ou Dominique Thébault (association LACS Limousin Art Contemporain³⁵⁸). L'objectif était d'utiliser et de valoriser le granit local extrait dans des carrières localisées sur le plateau de Millevaches. Il est toutefois bien difficile d'assimiler le lac de Vassivière à un front écologique *per se*. C'est en effet un lieu fondamentalement artificiel en raison de la transformation radicale du paysage local induite par la construction du barrage en 1951. Il a pourtant fait l'objet d'un processus de « renaturalisation » en lien avec plusieurs initiatives comme la protection de ses rives par le conservatoire du littoral, son intégration dans des périmètres Natura 2000, et son utilisation comme symbole de la nature limousine par les politiques régionales de marketing touristique. La création du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin en 2004 va englober le lac dans une logique plus approfondie de mise en cohérence des liens entre protection de la nature et du paysage et développement rural local. A ce titre, le centre d'art de Vassivière et son bois de sculpture jouent un rôle de médiateur évident entre art contemporain, nature et paysage auprès des touristes et des populations locales, même si les liens avec le PNR ne semblent pas encore évidents, compte-tenu de la multiplicité des logiques d'acteurs parfois totalement imperméables entre elles et des priorités de développement territorial rural. Si le centre d'art a été convié récemment à l'élaboration de la nouvelle charte du PNR, c'est en tant qu'acteur du tourisme plutôt que comme centre de réflexion et de ressources sur le paysage, dimension pourtant centrale de la nouvelle charte³⁵⁹. Marianne Lanavère, nouvelle conservatrice du Centre International d'Art et du Paysage depuis 2012, initie pourtant une politique volontariste, basée sur les interactions avec le territoire du plateau et sur le renouveau de l'art in situ comme médiateur et identificateur de la nature et du paysage. Ces nouvelles initiatives émergent dans un contexte d'insolvabilité financière de la structure politique en charge de la gestion (entre autre touristique) du lac et dans une certaine crainte du regroupement régional (réforme territoriale Valls-Hollande) qui va impliquer un déclassement évident du lac dans la hiérarchie des attractions balnéaires de la grande région Sud-Ouest, au grand dam de la région Limousin, propriétaire de l'île de Vassivière depuis 2008.

³⁵⁸ Association exposant dans la galerie la Vitrine à Limoges après avoir occupé le château de Nedde, à proximité du lac de Vassivière. Site : <http://lacs-lavitrine.blogspot.fr/>, accédé le 27/03/2015.

³⁵⁹ <http://www.pnr-millevaches.fr/Paysage-et-Charte-paysagere>, accédé le 27/03/2015 et entretien avec Marianne Lanavère du 25/03/2015.

Figure 141 : Carte du bois de sculptures (Source : CIAP, 2015)



CENTRE INTERNATIONAL D'ART ET DU PAYSAGE

LE BOIS DE SCULPTURES

30 ANS DE COMMANDES D'ŒUVRES DANS L'ESPACE PUBLIC

Le Centre International d'Art et du Paysage (CIAP) a été créé en 1983 pour accompagner la politique culturelle de la Ville de Paris. Il a pour mission de promouvoir l'art contemporain et de favoriser la rencontre entre les artistes et le public.

LE BOIS DE SCULPTURES
 C'est en 1983 que commence l'aventure de « Le Bois de Sculptures ». Cette initiative est le fruit de la collaboration entre la Ville de Paris, le Centre International d'Art et du Paysage et les artistes. Elle a permis de créer un espace public unique, où l'art contemporain est intégré à l'architecture et au paysage.

Centre International d'Art et du Paysage
 100 Avenue de Vincennes, 75011 Paris
 01 42 58 58 58
 www.ciap.paris.fr

Fondation EDF
 100 Avenue de Vincennes, 75011 Paris
 www.fondation-edf.com

La mise en art pourrait donc jouer un rôle bénéfique pour donner une nouvelle visibilité au lac dans les années qui viennent. Ce constat doit être élargi à l'ensemble des structures artistiques localisées sur le plateau de Millevaches qui devraient être utilisées comme un facteur de renouveau touristique : le Centre d'Art Paul Rebeyrolle à Eymoutiers, le Centre d'Art Contemporain de Meymac, les associations artistiques de la Pommerie (rencontres annuelles Art et Ecologie) et Mouvance (projet in situ des Arbres Redressés) à St Setiers et « Treignac Projet » de la commune éponyme.

Figure 142 : Photos d'une œuvre in situ d'Andy Goldsworthy à Vassivière (clichés : Auteur)



Le Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière propose des résidences de recherche à des artistes qui pourront éventuellement se concrétiser par des commandes publiques. Actuellement, l'artiste Etienne de France est résident au centre d'art pour travailler sur une proposition in situ en lien avec le lac de Vassivière. Il réfléchit à une structure flottante mobile ayant pour objectif la restauration écologique du lac, et plus particulièrement son « épuration » en lien avec un système embarqué de jardins flottants auto-épurgateurs (figure 143). Son travail prend en compte les différentes échelles du lac artificiel de Vassivière, et en particulier celle du réseau d'arrivage hydraulique qui provient de l'ensemble du plateau de Millevaches, mais aussi celle des habitants riverains du lac. L'artiste a aussi rencontré le représentant du conservatoire du littoral qui pourrait se positionner comme commanditaire futur d'une œuvre lacustre ou littorale ayant

une portée écologique. Son travail pourrait aussi trouver un débouché en Colombie lors d'une future résidence d'artiste à Honda dans le cadre de FLORA Ars Natura³⁶⁰, un centre d'art contemporain spécialisé sur les questions de nature. Etienne de France refuse d'être catégorisé comme artiste écologique, car ses projets ne limitent pas à un art in situ « restaurateur » mais s'inscrivent dans une réflexion critique les liens entre capitalisme, paysage et esthétique.

Figure 143 : Croquis et clichés du projet d'Etienne de France (Source : Auteur et Etienne de France)



Un tel projet serait susceptible d'intéresser tous les acteurs présents dans le territoire du PNR Millevaches en Limousin concernés par la protection et la valorisation du milieu et des ressources hydrauliques en particulier.

Le Centre international d'Art et du Paysage de Vassivière et le CAIRN ne relèvent pas du même processus d'institutionnalisation. A Digne, le CAIRN va naître d'une symbiose (scientifique et esthétique) avec la réserve naturelle géologique de Haute-Provence (institutionnalisation forte), même si ces liens se sont actuellement très distendus selon Nadine Gomez. A Vassivière, le Centre International d'Art et du Paysage est né onze ans avant le PNR de Millevaches en Limousin sans jamais entretenir avec lui de liens très forts (institutionnalisation faible). Pourtant, dans les deux cas, la démarche artistique in situ est très orientée sur la réflexion des évolutions paysagères et certaines formes d'engagements au nom de la protection d'une nature largement humanisée. Si dans le pays dignois il va y avoir de réelles interactions entre le front « géologique » et le CAIRN, sur le plateau de Millevaches ces liens commencent seulement timidement à se

³⁶⁰ <http://arteflora.org>, accédé le 27/03/2015.

mettre en place. Cette différence peut s'expliquer par la « territorialisation » des œuvres in situ, regroupée sous forme d'enclave insulaire à Vassivière et disséminée au sein d'un espace très ouvert très peu limité dans l'arrière-pays dignois. Les configurations spatio-temporelles sont donc très différentes dans les deux cas. Dans le cas du CAIRN, il s'agit d'un espace naturel protégé à forte dimension artistique in situ alors que dans le cas de Vassivière il s'agit d'un îlot artistique in situ au sein d'un PNR aux multiples dimensions sociales et culturelles.

III.3.2.4 Les sites artistiques de la reconquête

La logique de reconquête est intéressante car elle permet de faire de la mise en art une des possibilités de renaissance de fronts écologiques fermés ou en cours de fermeture. La mise en art peut donc permettre un basculement des logiques territoriales. Trois projets distincts sont passés en revue : Eco-shrine en Afrique du Sud, le MUSA à Cancun au Mexique et Blackfoot Pathways dans le Montana aux Etats-Unis

Hogsback, localité de moyenne montagne d'essence « européenne » localisée au cœur du massif de l'Amathola (Amathole Mountains) dans la province du Cap de l'Est, au-dessus de l'ancienne frontière avec le bantoustan du Ciskei, est réputée pour son imaginaire territorial lié au fantastique et à une connexion usurpée avec Tolkien. Un escarpement de forêt autochtone, matérialisant l'ancienne frontière, est un espace partagé entre les Africains de la Thyume Valley, au niveau de vie modeste, et les Blancs d'Hogsback, généralement très aisés (figures 144 et 145).

Figure 144 : Carte de localisation d'Hogsback (source : Google Maps)

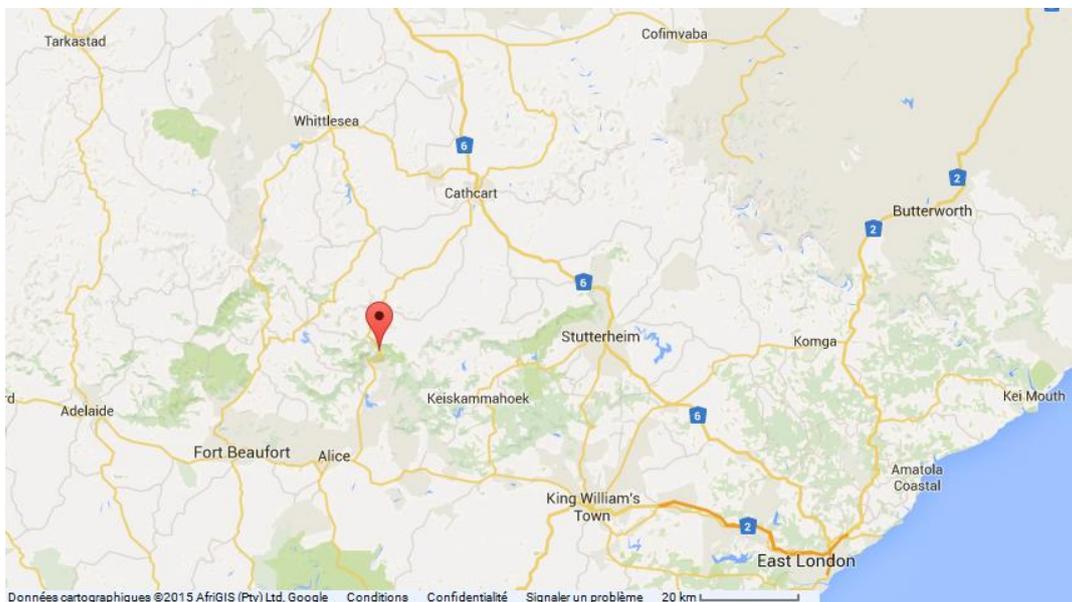
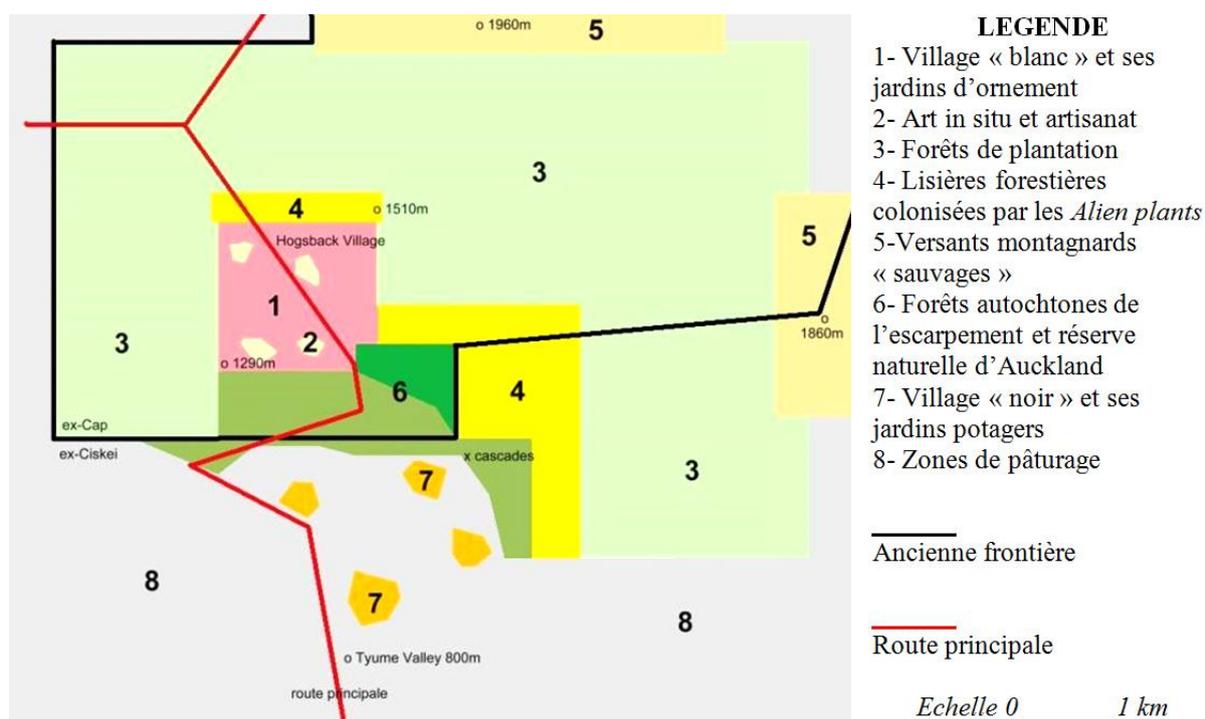


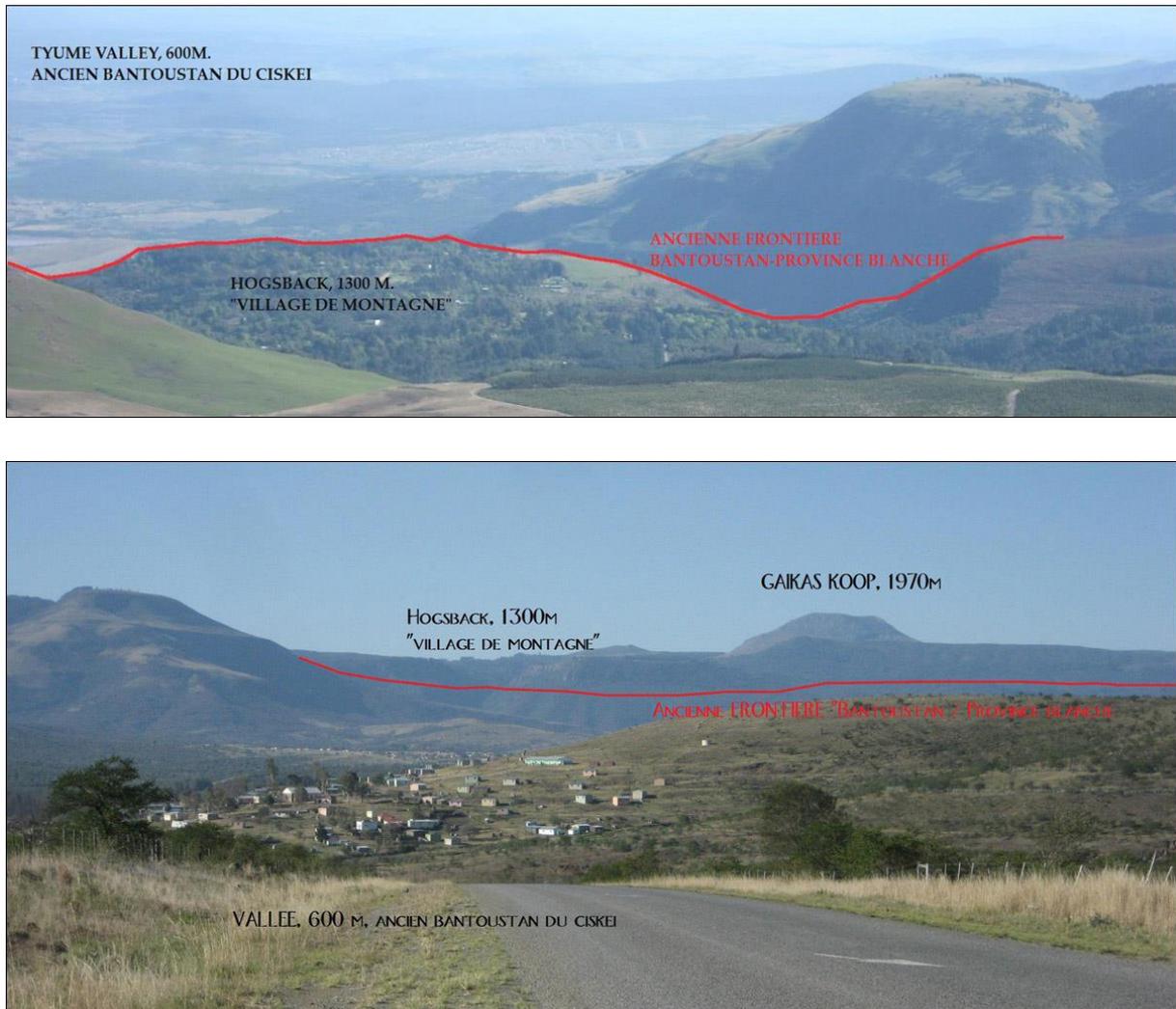
Figure 145 : Les différents espaces d'Hogsback (source : Auteur)



Une petite partie seulement de cette forêt a été protégée pendant l'apartheid en 1983 avec la création de la réserve naturelle nationale d'Auckland³⁶¹, bon exemple de zone tampon écologique entre un bantoustan et une province blanche (génération de front écologique géopolitique du grand apartheid). Après l'apartheid la gestion de la réserve naturelle semble en difficulté malgré le développement du tourisme de nature à Hogsback. L'escarpement fait toujours aujourd'hui office de zone tampon entre deux mondes, une vallée agricole africaine aride dédiée essentiellement à l'élevage, et une localité de montagne nichée au cœur de la forêt, peuplée d'une communauté de retraités, autoproclamés écologistes et pseudo-hippies, artistes et artisans (figure 146).

³⁶¹ Voir <http://www.protectedplanet.net/555563503>, accédé le 23/03/2015.

Figure 146 : La vallée vue de la montagne, et la montagne vue de la vallée (clichés : Auteur)



Si la montagne et la vallée appartiennent maintenant à la même municipalité post-apartheid, et que le paysage « montagnard » et les références au fantastique sont mobilisés comme ressources touristiques devant bénéficier à tous les habitants, l'enjeu local est bien de reconnecter deux espaces et deux groupes de population vivant dans des réalités quotidiennes très contrastées. Plusieurs projets d'artisanat communautaire tendent à rapprocher l'ensemble des habitants en facilitant la formation et le partage d'expériences (Steele 2014).

Néanmoins, un des projets artistiques les plus visibles d'Hogsback, l'eco-shrine, est mis en place en 1995, avant tout dans un souci de reconnexion naturelle entre la vallée, l'escarpement et la montagne, au service d'une protection de la nature locale qui ne semble plus être la priorité des nouveaux élus post-apartheid. L'eco-shrine, un sanctuaire écologique en ciment (figure 147) localisé en bordure de montagne, au sommet de l'escarpement, est présenté aux touristes comme un lieu de contemplation paysagère et de ressourcement éco-spirituel (Van Schalkwyk 2012, p. 127). Ce projet de mise en art peut être interprété comme une forme de reconquête post-apartheid d'un front écologique délaissé. La réserve naturelle d'Auckland créée en 1983, compte-

tenu de son historicité « géopolitique » instrumentale ne remplit plus en effet sa mission de front écologique.

Figure 147 : *Eco-shrine* à Hogsback (Clichés : A.-L. Amilhat-Szary, 2008).



L'artiste, Diana Graham, est *deep ecologist* et éco-féministe proclamée³⁶². Son œuvre *eco-shrine* ouvre des fenêtres, en forme de vulve, de points de vue paysagers tous orientés vers la montagne sacrée d'Hogsback, façonnée par plus d'un siècle de présence européenne. C'est une œuvre au service de la perception de la nature pour l'artiste et son public. Ensuite, Diana Graham fait de cette mise en art une reconquête du front écologique selon deux niveaux et à deux échelles : la nature vécue localement et la nature conçue régionalement. Localement d'abord, l'œuvre se localise juste au-dessus de l'escarpement forestier et face à la montagne. Elle fait donc office de tête de pont pour une protection renouvelée de la forêt autochtone et du paysage montagnard local comme en témoigne le sentier de nature qui part de l'œuvre. De plus, Diana Graham a créé un « forest forum » au service de cet objectif de « nature vécue » pour permettre aux écologistes locaux « d'éduquer les populations africaines » (sic) - localisées en contre-bas - aux bons usages de la forêt. Régionalement ensuite, la légitimité économique que lui donne son projet en tant que ressource touristique locale³⁶³ lui permet de co-porter un projet de conception de réserve de biosphère (Amathola Mountains Biosphere Reserve Project) en relation avec plusieurs ONG environnementales³⁶⁴ et collectivités territoriales (Amathola District Municipality). Dans la réponse à mon questionnaire, Diana Graham explicite ces deux niveaux de sa mise en art.

“Yes I definitely have found over the past 18 years that visitors love to look at the forests from the Eco-shrine and ask questions and want to know all about them. I tell visitors why they are so very bio-diverse and species rich and why they are so vulnerable and what threatens them etc. Then I point out walking trails for them. One of the walking trails leads from the Eco-shrine into the forest and to the village. This trail was carefully made so that visitors might experience the forest

³⁶² Je l'ai rencontrée lors d'une première visite en septembre 2005, puis pour un entretien en octobre 2008, et elle a répondu à mon enquête « mise en art » par mail le 08/05/2014.

³⁶³ Elle reçoit environ 4000 visiteurs par an, nationaux et venus essentiellement d'Europe et d'Amérique du Nord. A ce titre, elle est activement soutenue par les autorités touristiques locales.

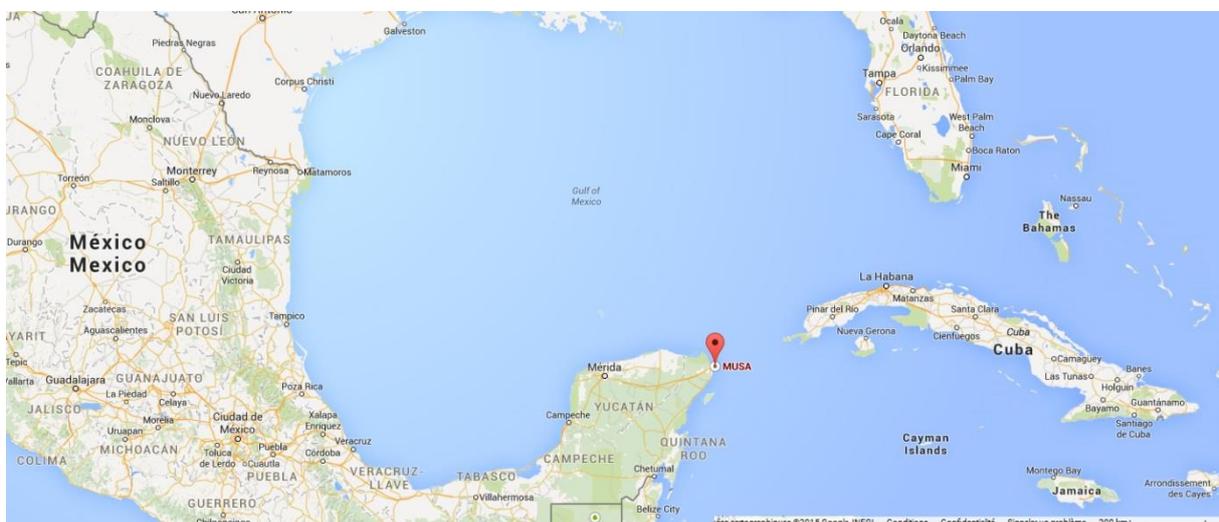
³⁶⁴ <http://www.landmarkfoundation.org.za/species-conservation/>, accédé le 23/03/2015.

together with the Eco-shrine. I promote the possibility of the Amathole Mountain Biosphere Reserve to the Eco-shrine visitors. [...] In 2000 I decided to form a Forest Forum at Hogsback. The governmental body which is supposed to protect these forests is understaffed, lacking resources and demonstrably ineffectual. With the help of a committee we became a legal body, focused on conservation and protection and we encouraged people to use the forests wisely. We set up a system whereby all tourists using the trails paid a small fee. This money is used for trail maintenance and maps and promotes sustainable forest use. The Forum also forged a link with all the villages on the Hogsback forest verges. This enlarged body is called the Upper Thyume Forest Forum. The Forum also promotes the possibility of the Amathole Mountain Biosphere Reserve. I was chairperson for 6 years and in 2013 I retired to enable me to concentrate on making and exhibiting my art and running the Eco-shrine.”

Au-delà de ce processus de reconquête, l'œuvre eco-shrine me semble aussi représentative d'une logique de déstabilisation du front écologique, en symbolisant la ligne de front de l'ancienne frontière raciale entre le bantoustan du Ciskei et la province blanche du Cap. Eco-shrine induit la négation et l'« invisibilisation » du point de vue sur la vallée africaine, renforcée par la plantation par l'artiste d'une haie « écran » d'arbres autochtones. Pour l'artiste, son œuvre est investie d'une double dimension utopique et iconique : une connexion avec le paysage de montagne et un sanctuaire du militantisme écologiste profond, venant légitimer son engagement pour la protection de la forêt autochtone de l'escarpement, menacée par les coupes illégales perpétrées par les habitants Africains de la vallée. Des contradictions apparaissent entre les intentions de l'artiste – produire une œuvre utopique censée faciliter un certain marketing territorial – et les résultats tangibles de l'installation de l'œuvre – ancrage et renforcement symbolique d'une réalité marquée par la discontinuité, et en particulier l'invisibilisation de la vallée africaine.

Dans un contexte fort différent, le MUSA (Museo Subacuatico de Arte) est localisé dans les eaux caraïbes du parc naturel marin Cancun-Isla Mujeres depuis 2010. Il a pour slogan « *el arte de la conservación* » (figure 148).

Figure 148 : Carte de localisation du MUSA (Source : Google Maps)



Le parc marin de Cancun – Isla Mujeres, créé en 1973, est une des zones marines les plus visitées au monde. L'espace marin accueille plus de 750 000 visiteurs par an, ayant un impact important sur les récifs naturels. Selon le directeur du musée³⁶⁵, le projet a pour but d'encourager « la récupération des récifs naturels en allégeant la pression exercée sur eux en offrant un site alternatif » à l'intérieur même de l'aire naturelle protégée. Ces dernières années le musée a généré des millions de dollars, surtout consacrés au développement de l'activité de plongée dans l'aire du parc marin d'Isla Mujeres. Le projet d'art in situ du MUSA souhaite s'intégrer au récif mésoaméricain, un système de récifs qui s'étend sur 22 kilomètres, de la côte est de la péninsule du Yucatán aux îles de la baie du Honduras. Deuxième plus grand récif au monde derrière la grande Barrière de corail australienne, cette zone abrite 65 espèces de récifs coralliens, 350 espèces de mollusques et plus de 500 espèces de poissons. Le projet fait partie d'une structure de récifs qui favorise la colonisation de la vie marine, et augmente également l'implantation de la faune et de la flore marine. Toutes les sculptures fixées au fond de la mer sont faites de matériaux spéciaux utilisés pour favoriser la vie corallienne.

Figure 149 : Les œuvres subaquatiques du MUSA (Source : MUSA et étudiants M2 DAT1)



Ces installations artistiques occupent une surface de plus de 420 m² et pèsent plus de 200 tonnes. Ce site artistique sous-marin a coûté 300 000 dollars qui ont été payés par la « Commission

³⁶⁵ Entretien réalisé par Léah BESSIS, Lény DESSENNE et Cindy ORTEGA du Master 2 DAT1 Paris 1, décembre 2014, dans le cadre d'une recherche pour mon cours sur « art in situ et tourisme ».

Nationale pour la Conservation des Aires Protégées » et par des entreprises privées de l'Etat de Quintana Roo³⁶⁶. Il fonctionne aussi par donations privées.

Jason de Caires Taylor, l'artiste à l'origine de ce projet de musée sous-marin est un britannique engagé dans la défense des milieux subaquatiques. Il explique les intentions de son intervention artistique. « Je veux simplement montrer combien nous sommes petits et insignifiants selon la grande échelle des choses et mettre en lumière que cette nature qui reprend ses droits peut être l'un des plus beaux événements naturels. De défier nos notions du temps et de l'espace. ³⁶⁷» Le directeur du parc marin voit là une excellente opportunité de reconquérir un front écologique sous-marin en voie de fermeture. En effet, la pression touristique dans la région littorale de Cancun est telle que la plupart des récifs coralliens étaient endommagés et la diversité de la vie sous-marine en était affectée. Depuis l'implantation in situ de ces œuvres sous la mer, les coraux ont repris leur croissance et de nombreuses espèces de poissons sont réapparues. Il s'agit donc d'un projet archétypique de reconquête d'un front écologique par une mise en art dédiée. Le projet a pourtant dépassé les intentions de l'artiste car la direction des sports nautiques s'est emparée de cette nouvelle attraction pour renforcer son programme touristique de plongée dans les îles Mujeres. La fréquentation a donc augmenté ainsi que les ressources du musée sous-marin, permettant de produire de nouvelles œuvres et de mieux appréhender la régénérescence de la barrière de corail. Conçu initialement comme un art sous-marin de restauration écologique, le MUSA est devenu une grosse structure commerciale au service du parc naturel marin et de la mise en tourisme local. Jusqu'à quel point l'équilibre environnemental entre l'apport de nouvelles œuvres, l'arrivée de nouveaux plongeurs (et donc de bateaux à moteurs) et la survie du corail pourrait-il être assuré ? Il est donc possible de parler ici d'instrumentalisation de la mise en art au service de la protection de la nature elle-même instrument de développement touristique, synonyme d'artwashing écologique et touristique.

³⁶⁶ Source : Léah BESSIS, Lény DESSENNE et Cindy ORTEGA du Master 2 DATT Paris 1, décembre 2014, dans le cadre d'une recherche pour mon cours sur « art in situ et tourisme ».

³⁶⁷ <http://www.voyageurs-du-net.com/insolite-musee-sous-marin-jason-decaires-taylor>, accédé le 24/03/2015.

III.4. Conclusion

Tableau 41 : Positionnement des exemples étudiés sur la grille de lecture proposée

<i>Dynamique du front écologique [FE]</i>		Anticipation	Ouverture	Institutionnalisation	Reconquête	Déstabilisation
Niveaux d'appropriation de la nature par l'activité artistique	Temporalité de la mise en art par rapport au FE	Antérieure	Concomitante	Instrumentale	Postérieure	Variable
Nature perçue (perception sensible liée aux pratiques spatiales)		Art pionnier Karoo Geoglyphs Vassivière	Art organisé Eden to Addo corridor Initiative Vassivière	Art commandé Vassivière CAIRN	Art pionnier Eco-shrine Blackfoot Pathways MUSA (Museo Subaquatico de Arte)	Art rejeté Eden to Addo corridor Initiative CAIRN
Nature vécue (niveaux d'acceptation)		Art comme méditation de la nature Karoo Geoglyphs	Art comme médiation de la nature Eden to Addo corridor Initiative Vassivière	Art comme identification de la nature Vassivière CAIRN	Art comme réhabilitation de la nature Eco-shrine Blackfoot Pathways MUSA (Museo Subaquatico de Arte)	Inacceptation du front écologique
Nature conçue (conception territoriale)		Réserve artistique	Lieu d'art in situ dans la nature	Espace naturel protégé à forte dimension artistique Vassivière CAIRN	Nouvelle dimension artistique de l'espace naturel protégé Eco-shrine MUSA (Museo Subaquatico de Arte)	Ligne de front Eco-shrine
Instrumentalisations		Greenwashing artistique	Valorisation touristique	Artwashing écologique	L'art au service de la nature ou la nature au service de l'art ?	Bottom-up contre top-down CAIRN

Code couleur :

Europe Latine, Monde anglophone, Europe médiane et nordique, Asie, Pays du sud émergents

Les liens entre la mise en art et les fronts écologiques sont complexes. Souvent autonomes, les deux processus peuvent parfois s'entraîner ou se déstabiliser l'un et l'autre, se juxtaposer et se superposer selon des interactions plus ou moins fortes. La fusion « osmotique » entre front écologique et mise en art est rarement observée compte-tenu de la grande diversité des jeux d'acteurs et des stratégies territoriales en jeu. La mise en art devient de plus en plus instrumentale d'une (re)conquête territoriale réalisée au nom de la nature ou du paysage. La mise en art permet de jouer directement sur plusieurs dimensions de l'appropriation de la nature, comme la perception, l'acceptation et la conception. Les œuvres s'inscrivent souvent dans une triple méditation, médiation et médiatisation de la nature. Parfois l'art et les artistes instrumentalisent la nature, parfois ce sont les acteurs de la protection de la nature qui instrumentalisent l'art et les artistes. L'objectif de cette proposition de recherche est d'approfondir l'ensemble de ces relations à travers une analyse fine de la base de données et une réalisation de plusieurs terrains au sein de divers contextes continentaux. Cette recherche pourra me permettre ainsi d'approfondir plusieurs débats épistémologiques.

Je souhaite ainsi utiliser la *political ecology* comme une grille de lecture critique de « la mise en art » des espaces naturels protégés, en prenant le contre-pied de l'approche développée en 2013 par la revue *Third Text*. Ainsi posé, l'art ne serait plus uniquement considéré comme une remédiation possible aux problèmes environnementaux mais comme un élément central des processus de domination spatiale étudiés par la *political ecology*. Il s'agirait donc bien de discuter des nouveaux contours d'une *political ecology* de l'art-in-situ dans le monde, révélatrice des relations renouvelées (de domination éventuelle) entre nature, culture et territoire.

Je me propose aussi de renouveler l'approche géographique des espaces périphériques dans le monde à travers une contribution au débat sur les périphéries artistiques. L'art est-il un facteur de transformation socio-économique et de connexion des périphéries, au même titre que la protection de la nature ? Contribue-t-il à figer des glacis environnementaux qui seraient réservés à une petite élite ? Je pense qu'une approche de géographie critique et réflexive est nécessaire pour traiter de la créativité dans les espaces périphériques, afin de ne pas sombrer dans une lecture « complaisante » qui serait préjudiciable à l'interprétation de la complexité de tous ses effets socio-spatiaux induits.

Conclusion générale

Avertissement au lecteur : Cette conclusion ne sera pas la synthèse des différents épilogues de chaque chapitre mais souhaite proposer une lecture conclusive générale sur la portée de ce travail d'habilitation à diriger des recherches.

A l'issue de ce travail, deux ultimes questions se doivent d'être posées. Quel est l'apport de ce travail de recherche à la géographie et aux autres disciplines ? Quel directeur de recherches je souhaite être ?

Si la réponse à la première question n'est jamais facile à formuler une fois la rédaction terminée, car l'expérience montre qu'une prise de distance temporelle s'avère nécessaire pour mesurer la portée réelle de son travail. C'est après la soutenance que cette réponse est souvent la plus objective car c'est l'expertise des pairs qui seule pourra valider la portée réelle de ces apports. Je vais néanmoins tenter d'esquisser quelques pistes qui me semblent importantes.

La réponse à la seconde question m'engage par rapport à mes étudiants de master et à mes doctorants. Je sais quel directeur de recherche je ne souhaite pas être ! Là encore, ce seront donc des pistes que je mettrai en regard avec le compagnonnage pratiqué avec mes collègues qui ont plus d'expérience que moi en la matière.

Dans cette conclusion, je vais donc tenter de répondre à ces deux questions en terminant par l'esquisse de quelques perspectives sur des projets individuels et collectifs.

1. La portée des apports de cette recherche à la géographie et aux autres disciplines

Encadré 22 : La portée des apports (Source : Larousse en ligne)

Apport : Action d'apporter, de procurer quelque chose Portée : Étendue du champ d'action de quelque chose
--

La portée des apports de ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches relève de leur capacité à apporter quelque chose de nouveau à la géographie et aux autres disciplines. Cette « nouveauté » peut relever de l'apport théorique (un nouveau concept), de l'apport méthodologique (innovation dans la manière de traiter un sujet), de l'apport empirique (nouvelles connaissances sur un ou plusieurs espaces), de l'apport sociétal (nouvelles pistes sur les divers aspects de la vie sociale des individus) et de l'apport réflexif (plus-value scientifique de la réflexivité). Leur portée désigne plutôt l'étendue de ces apports : étendue temporelle (se limitent-ils à la période contemporaine ?), étendue spatiale (se limitent-ils à quelques pays ?) et étendue disciplinaire (se limitent-ils à la géographie francophone ?).

La formulation du concept de front écologique me semble être un apport théorique pour la géographie afin de penser les résultantes territoriales de diverses appropriations de la nature sous-tendues par un désir de protection, émanant de catégories diverses d'éco-conquérants. Ce

mémoire a montré que le front écologique ne se limitait pas à la protection de la nature par le biais de la création d'espaces naturels protégés, même si elle en constitue l'aspect le plus documenté et donc le plus facilement exploitable. Le front écologique permet de penser de manière simultanée l'ensemble des logiques (politiques, sociales, économiques etc.) sous-tendues par les valeurs des dispositifs d'environnementalité qui motivent le désir de protection de la nature (vérité, discipline, souveraineté, néo-libéralisme, libération). Ces logiques s'inscrivent alors spatialement selon des agencements territoriaux contrôlés par les acteurs des régimes d'environnementalité (ONG, OIG, Etats, sujets environnementaux etc.).

Il pourra être facilement reproché au concept de front écologique de ne pas toujours intégrer « l'essentiel » du point de vue des conservationnistes, c'est-à-dire la capacité d'un dispositif de protection à protéger le mieux possible une biodiversité en péril. En effet, l'avancée du front écologique ne permet pas de dire si la planète va échapper – ou non - à une destruction programmée de sa biodiversité. En revanche, cette avancée du front écologique est significative du désir d'une frange de la population mondiale de pouvoir se prémunir contre une telle destruction, de manière intéressée ou désintéressée, in situ ou à distance. A travers le prisme du front écologique, les gestionnaires des espaces naturels protégés apparaissent alors souvent instrumentalisés par les logiques politiques, territoriales, sociales, économiques qui les contraignent. Le front écologique permet donc de penser la protection de la nature mondiale de manière essentiellement politique, alors que les logiques actuelles de conservation de la nature nous sont actuellement vendues comme post-politiques et éco-centrées.

Le concept de front écologique propose aussi un cadre pour penser la conquête territoriale au nom de la protection de la nature réalisée dans un cadre non conventionnel, comme le montrent les dynamiques *bottom-up* ou autochtones. Ce point-ci pourra être approfondi par des recherches complémentaires car il met en scène des éco-conquérants qui font le choix de vivre sur le front écologique et non pas à distance de celui-ci.

Un autre apport théorique du front écologique à la géographie est sa capacité à conceptualiser les conflits environnementaux en particulier dans des contextes frontaliers, frontaux et fonciers. Avec le front écologique, le conflit ne relève plus seulement d'une logique mouvante d'acteurs mais produit des lignes de fronts à défendre au nom d'intérêts, certes divers, mais s'incarnant dans des territorialités spécifiques.

L'apport méthodologique majeur de ce travail relève à mon avis de la nature comparatiste du concept de front écologique, applicable à plusieurs pays à la fois (Afrique du Sud, Argentine, Chili), à plusieurs générations du même processus (impériale, géopolitique, globale), à plusieurs sous-processus (de la génération globale) et à des dynamiques de cyclicité (stabilité, instabilité, fermeture). Le nombre de tableaux comparatifs de synthèse est d'ailleurs un bon indicateur de ce parti-pris méthodologique. Le dernier chapitre sur la mise en art propose aussi une grille de lecture qui va permettre de mettre en parallèle et de comparer les nombreux sites présents dans une base de données encore unique à ce jour.

L'apport empirique de ce travail est à trouver à trois niveaux. Il se situe d'abord dans l'application de la grille générationnelle des fronts écologiques à plusieurs pays ou régions du monde, permettant d'éclairer sous un jour nouveau leurs politiques évolutives de protection de la nature. Il réside ensuite dans le caractère original de la mise en parallèle des appropriations territoriales de la nature sur le temps long en Afrique du Sud, Argentine et Chili, savoir qui était largement dispersé au sein d'une bibliographie à la fois abondante et parcellaire. L'utilisation de la nature au nom de la consolidation du territoire national, aux différentes étapes historiques de constitution de projets nationaux souvent autoritaires et ségrégatifs est un point commun important à ces trois pays qui valide complètement l'idée de « ligne de front ». Enfin, le dernier chapitre permet de produire de la connaissance sur des espaces périphériques mis en art, souvent méconnus et peu traités dans la littérature en dehors de leur fonction purement artistique (livres d'arts).

L'apport sociétal de cette habilitation réside principalement dans l'idée que l'échelle mondiale s'impose aujourd'hui comme le niveau spatial de référence de la conquête territoriale de la nature de la part des éco-conquérants (écotouristes, ONG, OIG, éco-barons, réseaux bottom-up : éco-villages, mouvances autochtonistes etc.). Ils s'affranchissent des frontières nationales et culturelles pour consolider leur contrôle sur un front écologique multiforme et archipélagique. La nature semble s'imposer alors comme un mode de domination géopolitique moins violent et peut-être plus efficace sur le long terme que l'impérialisme économique ou militaire, au profit de ces éco-conquérants. Le contexte global lié aux dérèglements climatiques renforce ce processus en le légitimant. La protection de la nature s'impose donc comme une logique frontale à part entière se combinant (hybridation) ou se heurtant (conflit) avec les autres logiques frontales (militaire, minière, agricole, touristique, urbaine etc.). C'est souvent dans l'hybridation des logiques de fronts écologiques avec d'autres formes de conquête territoriale que les gains en matière de domination sont les plus grands. Par exemple, à l'échelle de la ville, l'hybridation entre protection de la nature et glaci immobilier permet de figer la domination immobilière des classes aisées sur les plus beaux sites urbains. A l'échelle nationale, l'hybridation entre protection de la nature et marges stratégiques – souvent frontalières - permet de légitimer la domination des autorités nationales sur des minorités autochtones souvent dérangeantes. A l'échelle mondiale, l'hybridation entre des stratégies de contrôle d'ONG environnementales et de grands groupes privés (mines, textile, tourisme etc.) permet de conforter une domination ressourciste sur des pans entiers de territoires. L'hybridation est une notion qui devra être travaillée et approfondie dans le futur car elle participe de l'orchestration post-politique contemporaine et permet de proposer une nouvelle lecture du monde dans laquelle la protection de la nature devient un prétexte écologiste plus qu'une finalité biologique. Il est de la responsabilité des chercheurs d'ouvrir la discussion sur ce point.

Enfin, l'apport réflexif de ce travail tient dans ma volonté d'être le plus transparent possible pour mes lecteurs pour leur laisser le soin d'apprécier la part de subjectivité de ce travail. J'ai essayé d'aller plus loin que l'égo-géographie classique pour montrer aussi la part du collectif (collègues, étudiants, entourage, rencontres avec les acteurs) dans l'élaboration de cette recherche. Les

hasards de terrains, tout comme les évaluations critiques d'articles sont autant de points fondateurs dans l'élaboration d'une recherche et doivent être mis en avant. La réflexivité est aussi une systémique avec ses logiques d'interactions.

Ces cinq types d'apports doivent être maintenant mis en perspective spatio-temporelle et transdisciplinaire. En effet, même l'apport le plus consistant peut rester très marginal s'il ne peut pas être diffusé, parler à un public diversifié ou n'éclairer qu'une situation contemporaine très contingente.

L'étendue du champ d'action de ces apports est donc variable en fonction des critères considérés.

J'ai eu le souci d'ancrer historiquement ce travail pour montrer l'étendue temporelle de la validité du concept de front écologique. Pour moi c'est un concept historique autant que géographique car il permet de comprendre les différentes formes de conquête territoriale de la nature sur le temps long (les trois générations) et sur le temps court (différentes étapes de constitution d'un front écologique, de la conception à son éventuelle fermeture). L'articulation de ces deux dimensions temporelles permet de penser les fronts écologiques à l'échelle des évolutions politiques et historiques « structurantes » (temps long) et à l'échelle des jeux d'acteurs souvent mouvants (temps court). Ces deux échelles temporelles font écho à trois échelles géographiques consubstantielles des fronts écologiques : le mondial, le national et le local.

En effet, l'étendue spatiale de ces apports réside dans le multiscalaire. Le front écologique est un concept qui marche aux trois échelles mondiale, nationale et locale et puise sa force dans leurs interrelations, comme en témoigne bon nombre d'études de cas présentées dans ce mémoire. La question n'est pas de savoir si le front écologique fonctionne partout, car c'est un processus ubiquiste, qui dans génération globale s'affranchit justement des limites nationales. La question est plutôt de comprendre pourquoi le front écologique ne marche pas partout de la même manière, quel est l'impact des héritages des générations impériale et géopolitique sur les contextes nationaux, et comment la force des sous-processus *bottom-up* peut-elle ou non redistribuer efficacement les cartes ?

Un autre élément à discuter sur la portée de ce travail est aussi celui de l'étendue disciplinaire. Ce travail n'intéresse-t-il que les géographes en raison de l'emprise très territoriale du concept de front écologique ? Je pense qu'il est essentiel que tout ou partie de ce travail puisse être disséminé en anglais (Ramutsindela 2015) et en espagnol pour ne pas toucher uniquement la géographie francophone, alors même que ce mémoire entend s'identifier à la *political ecology*. Au-delà de la géographie, je pense que ce travail peut intéresser les socio-anthropologues (sur les aspects *bottom-up* du front écologique voir Blásquez-Martínez 2009), les politistes (sur les aspects *top-down* du front écologique), les juristes (sur le front écologique comme catégorie normative, voir Belaidi 2015), et les spécialistes d'esthétique en relation avec la mise en art. Du point de vue des études littéraires, une littérature du front écologique existe et pourrait venir enrichir ce travail (voir le

corpus de l'éco-critique³⁶⁸). J'aimerais que ce travail puisse aussi intéresser les spécialistes de géographie environnementale car le concept de front écologique pourrait être réinvesti par plusieurs dynamiques biologiques en particulier invasives. Du point de vue de l'économie, il y a encore beaucoup à travailler sur le thème de la nature comme nouvelle frontière néo-libérale en particulier en relation avec la question des services écosystémiques (Kull *et al.* 2015).

Le concept de front écologique peut ainsi servir de boîte noire à tous ceux qui ont besoin de penser la diversité des logiques territoriales passées et contemporaines d'appropriation et de protection de la nature. Ce concept est aussi ouvert à l'utilisation, à la critique et à la reformulation par les étudiants, et les doctorants en particulier sont les bienvenus.

2. Etre directeur de recherches...

L'habilitation à diriger des recherches pourrait reposer sur deux jambes : ce mémoire, et ma formation au quotidien à travers les recherches de mes quatre doctorants.

Un des perspectives essentielles de ce travail d'habilitation à diriger des recherches est aussi d'établir quel directeur de recherches je souhaite être. Je vais essayer de répondre à cette délicate question en essayant de réfléchir à quel directeur de recherche « junior » j'essaye d'être depuis huit ans que je dirige des Masters (1 et 2) et depuis deux ans que je codirige des thèses. En effet, grâce au soutien et à la confiance de mes collègues de Limoges (thèses de Gabrielle Saumon, de Josselin Guyot-Téphany et de Simon Maraud) et de Lyon (thèse d'Andres Rees Catalan), j'ai la chance de codiriger quatre thèses. J'apprends beaucoup au contact des autres co-directeurs de ces thèses, et je pense que ce compagnonnage fait partie intégrante de ma formation à la direction de recherche. Parler du directeur de recherche que je souhaite être implique donc pour moi de parler de ces directeurs de recherche qui me transmettent leur expérience.

Je co-dirige avec Nathalie Bernardie-Tahir les trois doctorants de Limoges, même si cette collègue m'a aussi aidé à préparer Andres Rees Catalan qui avait postulé pour un contrat doctoral dans notre université avant de finalement l'obtenir à Lyon III. Nathalie me transmet un ensemble de méthodes, d'exigences et d'habiletés psychologiques nécessaires à une direction sereine et efficace. Son véritable sens de l'écoute du doctorant est très précieux. Ne cherchant pas à suivre ou à imposer sa vision des choses, elle utilise, au contraire, les idées des doctorants pour leur

³⁶⁸ « Voir la bibliographie du site de l'ASLE (Association for the Study of Literature and the Environment) : www.asle.umn.edu et la revue de cette association ISLE (Interdisciplinary Studies in Literature and the Environment). On pourra également consulter les sous-chapitres européens de cette société savante, notamment l'EASLCE (European Association for the Study of Literature, Culture and Environment) et l'ASLE-UK. Certains préfèrent à « ecocriticism » les termes « studies of literature and the environment » (« études sur les relations entre la littérature et l'environnement ») ou « green studies » (« études vertes » ; voir par exemple L. Coupe (dir.), *The green studies reader: From romanticism to ecocriticism*, Routledge, Londres & New York, 2000). » (Blanc *et al.* 2008)

donner plus de profondeur et les mettre en perspective. C'est la meilleure formation que je puisse recevoir ayant toujours une tendance à vouloir parfois trop « diriger » le sujet de la recherche dans certaines directions. Nathalie dispose aussi d'une souplesse psychologique presque à toute épreuve là où j'éprouve souvent moi-même mes propres limites. Le doctorant n'a pas besoin qu'on lui renvoie ce qu'il est mais qu'il comprenne qu'avec ce qu'il est, il peut aller beaucoup plus loin qu'il ne le pense. Nous partageons avec Nathalie cette posture de l'encouragement et de la tolérance par rapport aux bifurcations et aux choix des doctorants, sans toutefois perdre de vue l'objectif de la finalisation dans les temps requis. Une autre qualité que j'apprends au contact de Nathalie est le fait de se rendre disponible pour ses doctorants, et donc la qualité de ne pas trop en suivre pour bien les suivre. Pour moi, c'est un point essentiel de la direction de recherche. Je partage cette exigence avec Frédéric Richard avec qui j'apprécie de codiriger- en plus de Nathalie - la thèse de Gabrielle Saumon. Sa rigueur d'analyse me rappelle que les intuitions scientifiques doivent être vérifiées avant d'être éventuellement transformées en hypothèses structurantes.

Ma relation de codirection de la thèse d'Andres Rees Catalan avec Samuel Depraz (Lyon III) est aussi très enrichissante. J'apprends de lui une capacité de synthèse et de mise en perspective scientifique, qui ne sont parfois pas faciles à mobiliser à chaque réunion de thèse. Avec Stéphane Héritier (St Etienne), la relation de codirection de la thèse de Simon Maraud débute cette année. J'apprends de Stéphane un sens critique affirmé et une volonté tenace de déconstruction nécessaire à la formulation d'hypothèses cohérentes. Je pense que c'est une chance pour les doctorants comme pour les codirecteurs de travailler à plusieurs. Les doctorants ont besoin d'avoir plusieurs référents scientifiques même si parfois ça peut leur sembler difficile de trancher entre deux directions. Pour le moment, j'apprécie de codiriger des thèses avec des collègues dont je me sens proche sur le fond comme sur la forme. Peut-être faudra-t-il refuser de participer à un comité de thèse quand on sent que le décalage avec les autres co-directeurs est trop grand ? Tout comme il faut savoir refuser de diriger une thèse si le doctorant ne semble pas assez armé au départ pour la mener à son terme.

Le directeur de recherche que je souhaite être aimerait donc mettre à profit toutes ces qualités, en y ajoutant une bonne dose d'organisation spatio-temporelle, d'anticipation des difficultés et d'intuitions scientifiques créatrices. Je trouve cela important que les doctorants puissent se forger leur propre réflexion conceptuelle et se créer des outils d'analyse. Enfin, je pense que le directeur de recherches apprend beaucoup de ses doctorants et que l'émulation se fait dans les deux sens. Hâte de pouvoir tenir dans mes mains une première thèse terminée !

3. Perspectives

A l'issue de cette conclusion, j'aimerais enfin donner deux perspectives supplémentaires à ce travail d'HDR, une personnelle et une autre collective.

J'aurai beaucoup de plaisir à pouvoir réaliser le programme de recherches présenté dans le chapitre III. Je pense que la mise en art est une manière intéressante d'approfondir la thématique du front écologique et de poursuivre la logique comparatiste du concept entre le Sud et le Nord,

tout en continuant à débusquer les inégalités sociales et les fragmentations culturelles qui leur sont associées. A travers ce programme de recherche, je souhaite continuer de travailler en Afrique du Sud et en Amérique du Sud, et investir des terrains européens et nord-américains.

L'équipe de recherche à laquelle j'appartiens travaille depuis quelques années sur la notion de capital environnemental. A l'approche du colloque de novembre 2015 qui se tiendra sur la question, le travail collectif effectué autour de ce nouveau terme me semble tout à fait stimulant. C'est une notion qui présente plusieurs liens avec le front écologique. Le capital environnemental³⁶⁹ permet de penser de manière pertinente les logiques d'acteurs des fronts écologiques *bottom-up*. Le front écologique est ainsi une des formes d'investissement territorial du capital environnemental. L'interface conflictuelle marquée par l'avancée du front écologique oppose souvent des acteurs dotés de capital environnemental à des acteurs qui n'en sont pas dotés ou qui préfèrent le convertir contre d'autres formes de capitaux, en particuliers économiques. Je me félicite que ce nouveau chantier de réflexion émerge à Limoges et permette de structurer le champ d'une nouvelle géographie sociale de l'environnement. Merci pour votre lecture !

[A propos du programme d'action sud-africain "Parks Empowering People"]

"By these means people in need are provided with a living, at the same time involving them in Protected Area development, increasing their capacity and awareness. It will be a challenge for the future to develop these and other programmes and to analyze both their successes and their shortcomings in making Protected Areas relevant to the poor."

Nelson Mandela, 8 septembre 2003, lors de son discours d'ouverture du 5ème congrès mondial de l'UICN "Benefits beyond boundaries"

Source : http://cmsdata.iucn.org/downloads/14_2lowres.pdf, accédé le 15/05/2015.

³⁶⁹ Voir une proposition de définition dans l'appel à communications. <http://recherche.flsh.unilim.fr/geolab/2014/12/08/appel-a-contribution-colloque-capital-environnemental/>, accédé le 15/05/2015.

Références bibliographiques

- ADAMS, W.M., HODGE, I.D. & SANDBROOK, L. 2014. New spaces for nature: the re-territorialisation of biodiversity conservation under neoliberalism in the UK. *Transactions of the Institute of British Geographers*, **39**, 574–588, 10.1111/tran.12050.
- AFEISSA, H.-S. 2009. Nouveaux fronts écologiques. *Multitudes*, **36**, 151–154, 10.3917/mult.036.0151.
- AGOSTO, P. & BRIONES, C. 2007. Luchas y resistencias Mapuche por los bienes de la naturaleza. *OSAL*, **año VIII**.
- AGRAWAL, A. 2005a. Environmentality : Community, intimate government, and the making of environmental subjects in Kumaon, India. *Current anthropology*, **46**, 161–190.
- AGRAWAL, A. 2005b. *Environmentality: technologies of government and the making of subjects*. Duke University Press, 352 pp.
- AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT. 2006. LE WWF, une multinationale verte de notables. *Agriculture et Environnement* Available at: <http://www.agriculture-environnement.fr/dossiers,1/ecologie-politique,18/le-wwf-une-multinationale-verte-de-notables,232.html> [Accessed March 1, 2015].
- AKAMANI, K. 2006. Akamani, K, 2006. The Wilderness Idea: A Critical Review,. *Education for Sustainable Development* Available at: URL : <http://edu4sd.blogspot.com/2006/04/wilderness-idea-critical-review.html> [Accessed June 23, 2014].
- ALBALADEJO, C. & ARNAULD DE SARTRE, X. 2005. *L'Amazonie brésilienne et le développement durable: expériences et enjeux en milieu rural*. L'Harmattan, 287 pp.
- ALON-MOZES, T. & MAYA, M. 2015. Zippori National Park as a Composite Narrative. *Israel Studies*, **20**, 1–30.
- AMILHAT SZARY, A.-L. 2013. Minas en la montaña: cuando la explotación de las periferias escapa al Estado. In *Fronteras, Territorios y Montañas. La cordillera de Los Andes más allá de la frontera política*. Santiago de Chile: Editorial de la Pontificia Universidad Católica, 221–241. Available at: http://www.academia.edu/11963294/Cordillera_de_Atacama_Movilidad_fronteras_y_atriculaciones_collas-atacame%C3%B1as [Accessed May 18, 2015].
- AMILHAT-SZARY, A.-L. 2012. Walls and Border Art: The Politics of Art Display. *Journal of Borderlands Studies*, **27**, 213–228, 10.1080/08865655.2012.687216.
- AMILHAT-SZARY, A.-L. & GIRAUT, F. 2015. *Borderities and the Politics of Contemporary Mobile Borders*. Palgrave Macmillan Available at: <http://www.palgrave.com%2Fpage%2Fdetail%2Fborderities-and-the-politics-of-contemporary-mobile-borders-annelaure-amilhatszary%2F%3Fk%3D9781137468840%26loc%3Duk> [Accessed February 18, 2015].

- AMILHAT-SZARY, A.-L. & GUYOT, S. 2009. El turismo transfronterizo en los Andes centrales: prolegómenos sobre una geopolítica del turismo. *Si Somos Americanos (Chile)*, **IX**, 58–93.
- ANDRE, V. 2002. *Environnement menacé ou territoire géré ? : le Fouta Djallon (République de Guinée)*. Bordeaux 3. Available at: <http://www.theses.fr/2002BOR30001> [Accessed May 13, 2015].
- ANWAR MCHENRY, J. 2011. Rural empowerment through the arts: The role of the arts in civic and social participation in the Mid West region of Western Australia. *Journal of Rural Studies*, **27**, 245–253, 10.1016/j.jrurstud.2011.03.001.
- APESTEGUY, C., MARTINIÈRE, G. & THÉRY, H. 1979. Frontières en Amazonie: la politique du Brésil et l'intégration de l'Amérique du Sud. *Notes et études documentaires*, **53**, 76–98.
- ARNAULD DE SARTRE. 2015. *HDR en cours*.
- ARNAULD DE SARTRE, X., BERDOULAY, V. & LOPES, R. DA S. 2012. Eco-Frontier and Place-Making: The Unexpected Transformation of a Sustainable Settlement Project in the Amazon. *Geopolitics*, **17**, 578–606, 10.1080/14650045.2011.631199.
- ARNAULD DE SARTRE, X., OSZWALD, J., CASTRO, M. & DUFOUR, S. 2014. *Political ecology des services écosystémiques*. PIE Peter lang Available at: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01098622/document> [Accessed February 18, 2015].
- ARNOULD, P. & CIESLAK, C. 2004. Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie : les arbres remarquables de deux forêts périurbaines. *Natures Sciences Sociétés*, **12**, 157–171.
- ARNOULD, P. & GLON, E. 2005. *La nature a-t-elle encore une place dans les milieux géographiques?*. Publications de la Sorbonne, 276 pp.
- ARNOULD, P. & SIMON, L. 2007. *Géographie de l'environnement*. Belin.
- ASSOULY, O. 2008. *Le capitalisme esthétique: Essai sur l'industrialisation du goût*. les Éd. du Cerf, 196 pp.
- AUBERTIN, C. 1995. Les "réserves extractivistes": un nouveau modèle pour l'Amazonie? *Natures, Sciences, Sociétés*, **3**, 102–115.
- AUBERTIN, C. 2005. *ONG et biodiversité: Représenter la nature ?*. IRD Editions, 216 pp.
- AUBERTIN, C. & RODARY, E. 2008. *Aires protégées, espaces durables ?*. IRD Editions, 280 pp.
- BAILONI, M. 2012. Aménager un espace idéalisé : identité et conflits dans la campagne anglaise. *Revue Géographique de l'Est*, **52** Available at: <http://rge.revues.org/3739> [Accessed February 28, 2015].
- BARRAL, M.P. & OSCAR, M.N. 2012. Land-use planning based on ecosystem service assessment: A case study in the Southeast Pampas of Argentina. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, **154**, 34–43, 10.1016/j.agee.2011.07.010.

- BARRAUD, R. & PERIGORD, M. 2013. L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ? *L'Espace géographique*, **Tome 42**, 254–269.
- BASSETT, T.J. & GAUTIER, D. 2014. Territorialisation et pouvoir : la Political Ecology des territoires de conservation et de développement. *EchoGéo*, 10.4000/echogeo.14044.
- BEINART, W. & HUGHES, L. 2007. *Environment and Empire*. Oxford History of the British Empire Companion Series, 416 pp.
- BELAÏDI, N. 2009. Conquering wilderness.
- BELAÏDI, N. 2011. Quand la biodiversité devient un enjeu politique et socioculturel. Réflexion à partir des fronts écologiques et des parcs pour la paix . In *AIRD Recherche d'accompagnement pour la gestion des aires protégées au Sud, Atelier 3 - Gouverner les aires protégées : acteurs, institutions, politiques publiques, politiques globales* . Montpellier, France. Available at: <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00848544> [Accessed July 2, 2014].
- BELAÏDI, N. 2015. Théorie du droit et front écologique : apport à la (re)définition de la justice environnementale. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 10.4000/developpementdurable.10806.
- BENEDETTI, A. 2005. *Un territorio andino para un país pampeano Geografía histórica del Territorio de los Andes (1900-1943)*. Buenos Aires: Universidad de Buenos Aires, 714 pp. Available at: <http://www.filo.uba.ar/contenidos/investigacion/institutos/geo/ptt/TesisdoctoradoBenedetti.pdf>.
- BENGOA, J. 2000. *Historia del pueblo mapuche: (siglo XIX y XX)*. Lom Ediciones, 440 pp.
- BENHAMMOU, F. 2007. *Crier au loup pour avoir la peau de l'ours: une géopolitique locale de l'environnement à travers la gestion et la conservation des grands prédateurs en France*. Thèse de doctorat, Paris, France: École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 639 pp.
- BENHAMMOU, F. 2010. L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité. *Revue Tiers Monde*, n° **202**, 113–130, 10.3917/rtm.202.0113.
- BENJAMINSEN, T.A. & SVARSTAD, H. 2009. Qu'est-ce que la « political ecology » ? *Natures Sciences Sociétés*, **Vol. 17**, 3–11.
- BERQUE, A. 2012. Das aguas da montanha à paisagem /Des eaux de la montagne au paysage (La naissance du concept de paysage en Chine). In *Filosofia e arquitectura da paisagem*. Lisbonne: Centro de filosofia da Universidade de Lisboa, 95–103.
- BERQUE, A. 2000. *Écoumène: introduction à l'étude des milieux humains*. Ed. Belin, 276 pp.
- BERQUE, A. 1980. La montagne et l'écoumène au Japon. *Espace géographique*, **9**, 151–162, 10.3406/spgeo.1980.3547.
- BERQUE, A. 1986. *Le sauvage et l'artifice: les Japonais devant la nature*. Paris, France: Gallimard, impr. 1986, 314; 15 pp.
- BERQUE, A. 1990. *Médiance: de milieux en paysages*. Montpellier, France: GIP Reclus, 163 pp.

- BESSE, J.-M. 2010. *Approches spatiales dans l'histoire des sciences et des arts*. Belin Available at: http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=EG_393_0211 [Accessed March 30, 2015].
- BESSE, J.-M., TIBERGHEN, G.A., SIBERTIN-BLANC, G., FERRETTI, F., LE BLANC, A., ILLIS, J. & MEYER, J.-Y. 2010. La géographie comme référence en histoire des sciences, esthétique et philosophie Available at: <http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=88822> [Accessed March 30, 2015].
- BIASS-FABIANI, S. 1994. *Félix Ziem: peintre voyageur; 1821 - 1911; peintures*. Actes Sud, 218 pp.
- BLANC, N. 2013. Aesthetic Engagement in the City. *Contemporary Aesthetics* Available at: <http://www.contempaesthetics.org/newvolume/pages/article.php?articleID=683>.
- BLANC, N. 2008. *Vers une esthétique environnementale*. Editions Quæ, 228 pp.
- BLANC, N., CHARTIER, D. & PUGHE, T. 2008. Littérature & écologie : vers une éco-poétique. *Ecologie & politique*, **36**, 15, 10.3917/ecopo.036.0015.
- BLANC, N. & LOLIVE, J. 2008. *Art écologique et paysage durable : réalisation d'un colloque international et du séminaire préparatoire*. Paris.
- BLANC, N. & LOLIVE, J. 2013. *Esthétique environnementale et projet paysager participatif*. Versailles, Editions Quæ, Available at: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00851106> [Accessed May 13, 2015].
- BLANC, N. & RAMOS, J. 2010. *Ecoplasties : art et environnement*. Paris: Manuella, 287 pp.
- BLANC-PAMARD, C. & RAKOTO-RAMIARANTSOA, H. 2000. *Le terroir et son double: Tsarahonenana, 1966-1992, Madagascar*. IRD Editions, 260 pp.
- BLANC-PAMARD, C., RAKOTO RAMIARANTSOA, H. & SEMINAIRE DE CLOTURE DE L'ATI.ACTION TRANSDÉPARTEMENTALE INCITATIVE AIRES PROTÉGÉES, ARVIEUX (FRA), 2006/11/28-30. 2006. Des territoires et des savoirs de quelle(s) nature(s)? : quand "l'environnemental" est mise au service du développement ... In Aubertin, C., Pinton, F. & Rodary, E., eds. *Les aires protégées, zones d'expérimentation du développement durable : recueil des contributions*. Orléans: IRD. Available at: <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010043952> [Accessed May 22, 2014].
- BLASQUEZ-MARTINEZ, L. 2009. Deux fronts écologiques dans la ville : enjeux fonciers et arrangements territoriaux autour de la conservation des terres rurales comme valeurs écologiques à Mexico. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.1463.
- BLATRIX, C. 2012. Des sciences de la participation : paysage participatif et marché des biens savants en France. **79**, 59–80.
- BOICHOT, C. 2012. *Centralités et territorialités artistiques dans la structuration des espaces urbains. Le cas de Paris et Berlin*. Paris: Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 480 pp. Available at: https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/909166/filename/Boichot_these2012.pdf.
- BOISSIERE, A., VOLVEY, A., FABBRI, V., BOISSIERE, A., FABBRI, V. & VOLVEY, A. 2010. *Activité artistique et spatialité*. Editions L'Harmattan, 274 pp.

- BONERANDI, E., LANDEL, P.-A. & ROUX, E. 2003. Les espaces intermédiaires, forme hybride : ville en campagne, campagne en ville ? /~~ Intermediate spaces, a hybrid form : a town in the countryside, or countryside in the town ?~~. *Revue de géographie alpine*, **91**, 65–77, 10.3406/rga.2003.2263.
- BONIN, M. & RODARY, E. 2012. L'influence des services écosystémiques sur les aires protégées : premiers éléments de réflexion. ANR SERENA.
- BOONZAAIER, C.C. 2012. Towards a Community-Based Integrated Institutional Framework for Ecotourism Management: The Case of the Masebe Nature Reserve, Limpopo Province of South Africa. *Journal of Anthropology*, **2012**, e530643, 10.1155/2012/530643.
- BOUCHERON, P. 2013. *Conjurer la peur: Sienne, 1338: essai sur la force politique des images*. Seuil, 285 pp.
- BOULANGER, P. 2011. *Géographie militaire et géostratégie, enjeux et crises du monde contemporain*. Paris: Armand Colin, 304 pp.
- BOURDEAU, P. & LEBRETON, F. 2013. Les dissidences récréatives en nature : entre jeu et transgression. *Revue électronique des sciences humaines et sociales*. Available at: <http://www.espacestems.net/articles/les-dissidences-recreatives-en-nature-entre-jeu-et-transgression/> [Accessed May 18, 2015].
- BOURGUIGNON ROUGIER, P., COLIN, P. & GROSFOGEL, R. 2014. *Penser l'envers obscur de la modernité - Une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*. Limoges: PULIM, 213 pp.
- BOWMAN, I. 1931. *The pioneer fringe*. New York: American Geographical Society.
- BRADY, E. 2007. Aesthetic Regard for Nature in Environmental and Land Art. *Ethics, Place & Environment*, **10**, 287–300, 10.1080/13668790701578538.
- BRIFFAUD, S. 2006. Le temps du paysage. Alexandre de Humboldt et la géohistoire du sentiment de la nature. In *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*. Paris: L'Harmattan, 275–301. Available at: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00923868/document> [Accessed February 25, 2015].
- BROOKS, S., SPIERENBURG, M., VAN BRAKEL, L., KOLK, A. & LUKHOZI, K.B. 2011. Creating a Commodified Wilderness: Tourism, Private Game Farming, and “third Nature” Landscapes in Kwazulu-Natal. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, **102**, 260–274, 10.1111/j.1467-9663.2011.00662.x.
- BRUN, J.-P. 2007. *Nature, art contemporain et société : le Land Art comme analyseur du social*. Editions L'Harmattan, 448 pp.
- BÜSCHER, B. 2012. Payments for ecosystem services as neoliberal conservation: (Reinterpreting) evidence from the Maloti-Drakensberg, South Africa. *Conservation and Society*, **10**, 29, 10.4103/0972-4923.92190.
- BUSTILLO, E. 1968. *El despertar de Bariloche*. Editorial y Librería Goncourt, 588 pp.
- BUTCHER, J. 2007. *Ecotourism, NGOs and Development: A Critical Analysis*. Routledge, 200 pp.

- BYSTROM, K. 2012. Reading the South Atlantic: Chile, South Africa, the Cold War, and Mark Behr's The Smell of Apples. *African Studies*, **71**, 1–18, 10.1080/00020184.2012.668290.
- CARLSON, A. 1986. Is Environmental Art an Aesthetic Affront to Nature? *Canadian Journal of Philosophy*, **16**, 635–650.
- CARR, S., HUMPHREYS, D. & THOMAS, A. 2013. *Environmental Policies and NGO Influence: Land Degradation and Sustainable Resource Management in Sub-Saharan Africa*. Routledge, 217 pp.
- CARRUTHERS, D. 2001. Environmental politics in Chile: Legacies of dictatorship and democracy. *Third World Quarterly*, **22**, 343–358, 10.1080/01436590120061642.
- CARRUTHERS, J. 2008. Conservation and Wildlife Management in South African National Parks 1930s–1960s. *Journal of the History of Biology*, **41**, 203–236, 10.1007/s10739-007-9147-3.
- CARRUTHERS, J. 1994. Dissecting the myth: Paul Kruger and the Kruger National Park. *Journal of Southern African Studies*, **20**, 263–283, 10.1080/03057079408708399.
- CARRUTHERS, J. 2011. Pilanesberg National Park, North West Province, South Africa: Uniting economic development with ecological design – A history, 1960s to 1984. *Koedoe*, **53**, 10.4102/koedoe.v53i1.1028.
- CARRUTHERS, J. 2013. The Royal Natal National Park, Kwazulu-Natal: Mountaineering, Tourism and Nature Conservation in South Africa's First National Park c.1896 to c.1947. *Environment and History*, **19**, 459–485, 10.3197/096734013X13769033133701.
- CARTER, N. 2007. *The Politics of the Environment: Ideas, Activism, Policy*. Cambridge University Press, 383 pp.
- CHAMBERS, I., CALABRITTO, C., CARMEN, M., ESPOSITO, R., FESTA, M., IZZO, R. & LANZA, O. 2007. Landscapes, Art, Parks and Cultural Change. *Third Text*, **21**, 315–326, 10.1080/09528820701362431.
- CHAMBERS, S.A. 2011. Jacques Rancière and the problem of pure politics. *European Journal of Political Theory*, **10**, 303–326, 10.1177/1474885111406386.
- CHAMPAGNE, C. 2008. Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural : le cas de Saint-Camille au Québec Available at: <http://www.archipel.uqam.ca/1373/> [Accessed October 24, 2014].
- CHARRETTON, P., DUPUIS, M.F. & FISCHESSE, B. 1995. L'analyse paysagère dans la gestion des territoires. *Ingénieries - E A T*, p. 31 – p. 40.
- CHARTIER, D. 2002. *Le rôle de Greenpeace et du WWF dans la résolution des problèmes environnementaux : quel espace politique pour quelles ONG ?*. Université d'Orléans. Available at: <http://www.theses.fr/2002ORLE1043> [Accessed May 13, 2015].
- CHARTIER, D. & RODARY, E. 2007. Géographie de l'environnement, écologie politique et cosmopolitiques. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.284.

- CHECA-ARTASU, M.-M. 2011. Gentrificación y cultura: algunas reflexiones. *REVISTA BIBLIOGRÁFICA DE GEOGRAFÍA Y CIENCIAS SOCIALES*, XVI Available at: <http://www.ub.edu/geocrit/b3w-914.htm>.
- CHONGWA, M.B. 2012. The History and Evolution of National Parks in Kenya. *The George Wright Forum*, **29**, 39–42.
- CHOUQUER, G. 2002. À propos d'un contresens partiel sur « Pays » et « Paysage ». *Etudes rurales*, **161-162**, 273–287.
- CHOUQUER, G. 2001. Nature, environnement et paysage au carrefour des théories. *Etudes rurales*, **157-158**, 235–251.
- CLARO, E. 2012. Identification of the main obstacles and opportunities in the legal/regulatory system for implementing and approach is in decisions. CEAZA-ProEcoServ.
- CLECH-CHARTON, S.L. 1988. Les notaires et secrétaires du roi et la commande artistique officielle : service du roi, des grands et de la ville. *Bibliothèque de l'école des chartes*, **146**, 307–335, 10.3406/bec.1988.450514.
- CLEMENT, G. 2009. *Dans la vallée: Biodiversité, art et paysage*. Bayard Centurion, 267 pp.
- CLÉMENT, G. 1999. *Le jardin planétaire*. Albin Michel, 127 pp.
- CLEMENT, G. 2004. *Manifeste du Tiers paysage*. Sujet-Objet, 69 pp.
- COATES, P., COLE, T., DUDLEY, M. & PEARSON, C. 2011. Defending Nation, Defending Nature? Militarized Landscapes and Military Environmentalism in Britain, France, and the United States. *Environmental History*, **16**, 456–491, 10.1093/envhis/emr038.
- COETZEE, J.M. 1988. *White Writing: On the Culture of Letters in South Africa*. Yale University Press, 193 pp.
- COLE, R. 2008. Les territoires naturels protégés en Russie depuis 1990 : une politique visionnaire malgré des difficultés structurelles. *In Les parcs nationaux dans le monde : Protection, gestion et développement durable*. 47–71.
- COLIN, P. 2014. La théorie décoloniale en Amérique latine. Spécificités, enjeux et perspectives. *In Penser l'envers obscur de la modernité - Une anthologie de la pensée décoloniale latino-américaine*. Limoges: PULIM, 1–27.
- COMAROFF, J. & COMAROFF, J.L. 2001. Naturing the Nation: Aliens, Apocalypse and the Postcolonial State. *Journal of Southern African Studies*, **27**, 627–651.
- COMAROFF, J. & COMAROFF, J.L. 2012. *Theory from the South, Or, How Euro-America is Evolving Toward Africa*. Paradigm Publishers, 261 pp.
- CONAF. 1999. Plan de Manejo Parque Nacional Lullailaco. Unidad de gestión patrimonio silvestre.
- CONNELL, R. 2007. *Southern theory: the global dynamics of knowledge in social science*. Polity, 296 pp.
- CORMIER-SALEM, M.-C. & BOUTRAIS, J. 2005. *Patrimoines naturels au Sud: territoires, identités et stratégies locales*. IRD Editions, 556 pp.

- COSTA, L.M. 2006. Politics, desire and memory in the construction of landscape in the Argentine pampas. *Journal of Visual Art Practice*, **5**, 107–119.
- COSTANZA, R., D'ARGE, R., GROOT, R. DE, FARBER, S., GRASSO, M., HANNON, B., LIMBURG, K., et al. 1998. The value of the world's ecosystem services and natural capital Available at: http://inis.iaea.org/Search/search.aspx?orig_q=RN:29045320 [Accessed February 19, 2015].
- COULY, C. & ARNAULD DE SARTRE, X. 2012. Populations locales et unités de conservation : de l'exclusion à une inclusion incomplète (le cas de la Forêt nationale du Tapajós, Amazonie brésilienne). *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasileira de geografia*, 10.4000/confins.7595.
- COUSINS, J.A., EVANS, J. & SADLER, J.P. 2009. Selling Conservation? Scientific Legitimacy and the Commodification of Conservation Tourism. *Ecology and Society*, **14** Available at: <http://hdl.handle.net/10535/3507>.
- COUSINS, J., SADLER, J. & EVANS, J. 2008. Exploring the Role of Private Wildlife Ranching as a Conservation Tool in South Africa: Stakeholder Perspectives. *Ecology and Society*, **13** Available at: <http://www.ecologyandsociety.org/vol13/iss2/art43/>.
- COY, M. 1986. Développement régional à la périphérie amazonienne : organisation de l'espace, conflits d'intérêts et programmes d'aménagement dans une région de "frontière" : le cas du Rondonia. *Cahiers des Sciences Humaines*, **22**, 371–388.
- CRAWFORD, D. 1983. Nature and Art: Some Dialectical Relationships. *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, **42**, 49–58, 10.2307/429946.
- CROSBY, A.W. 2004. *Ecological Imperialism: The Biological Expansion of Europe, 900-1900*. Cambridge University Press, 410 pp.
- CUNDILL, G. & FABRICIUS, C. 2010. Monitoring the Governance Dimension of Natural Resource Co-management. *Ecology and Society*, **15** Available at: <http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss1/art15/>.
- CURTIS, D.J. 2009. Creating inspiration: The role of the arts in creating empathy for ecological restoration. *Ecological Management & Restoration*, **10**, 174–184, 10.1111/j.1442-8903.2009.00487.x.
- DALBY, S. 2009. *Security and Environmental Change*. Polity, 209 pp.
- DANILIA, N. 2001. The Zapovedniks of Russia. *The George Wright Forum*, **18**, 48–55.
- DAVASSE, B. 2009. De la forêt-site à la forêt-territoire. Paysages et pratiques dans la forêt de Fontainebleau d'après les œuvres des peintres de Barbizon (XIXe-XXIe siècles). 16–29.
- DEBARBIEUX, B. 2012. Figures et Unité de l'idée de montagne chez Alexandre von Humboldt. *Cybergeo : European Journal of Geography*, 10.4000/cybergeo.25486.
- DEBROUX, T. 2009. Géographie des artistes dans les régions urbaines en Belgique. *Belgeo. Revue belge de géographie*, 119–136, 10.4000/belgeo.7913.

- DELFOSE, C. & GEORGES, P.-M. 2013. Territoire en mouvement - Revue de géographie et d'aménagement. *Territoire en mouvement. Revue de géographie et d'aménagement*, 60–76.
- DELGADO, L.E., SEPULVEDA, M.B. & MARIN, V.H. 2013. Provision of ecosystem services by the Aysén watershed, Chilean Patagonia, to rural households. *Ecosystem Services*, 5, 102–109, 10.1016/j.ecoser.2013.04.008.
- D' ELÍA, C. & STANCANELLI, N. 2012. Argentina-Sudáfrica: inserción en el mundo y relación bilateral. *Revista del CEI*, 65–85.
- DELIRY-ANTHEAUME, E. 2010. Les murs peints d'Afrique du Sud. *EchoGéo*, 10.4000/echogeo.12023.
- DELIRY-ANTHEAUME, É. 2006. Les murs peints de l'Afrique du Sud post-Apartheid. *Sociétés & Représentations*, 22, 121–147, 10.3917/sr.022.0121.
- DELLIER, J. 2010. LES ECUEILS DE LA WILD COAST (AFRIQUE DU SUD). In ESPACES PROTÉGÉS, ACCEPTATION SOCIALE ET CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX. 197–208. Available at: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00593228/document> [Accessed March 1, 2015].
- DEMEURE, J.-F. 2011. *Monet en Creuse: le printemps d'une méthode*. Limoges, France: Éditions Culture & patrimoine en Limousin, 127 pp.
- DEMOS, T. 2013. Contemporary Art and the Politics of Ecology. *Third Text*, 27, 1–9, 10.1080/09528822.2013.753187.
- DEPRAZ, S. 2007. Campagnes et naturalité : la redéfinition d'un rapport à la nature dans les espaces ruraux des nouveaux Lânder. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 38, 135–152, 10.3406/receo.2007.1850.
- DEPRAZ, S. 2005a. Le concept d' « Akzeptanz » et son utilité en géographie sociale. *L'Espace géographique*, tome 34, 1–16.
- DEPRAZ, S. 2008. Les parcs nationaux d'Europe Centrale au risque du développement durable. In *Les parcs nationaux dans le monde: Protection, gestion et développement durable*. 166–183.
- DEPRAZ, S. 2005b. *Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste*. Thèse doctorat, Montpellier, France: Université Paul Valéry, 525+252 pp.
- DEPRAZ, S. & HERITIER, S. 2012. La nature et les parcs naturels en Amérique du Nord. *L'Information géographique*, Vol. 76, 6–6, 10.3917/lig.764.0006.
- DESCOLA, P. 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris: Gallimard, 640 pp.
- DETIENNE, M. 2000. *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil, 150 pp.
- DICKEN, M.L. 2010. Socio-economic aspects of boat-based ecotourism during the sardine run within the Pondoland Marine Protected Area, South Africa. *African Journal of Marine Science*, 32, 405–411, 10.2989/1814232X.2010.502642.

- DING, Y. & SCHUERMANS, N. 2012. "Happiness Hefei": public art and rural–urban citizenship struggles in transitional China. *Social & Cultural Geography*, **13**, 719–733, 10.1080/14649365.2012.723733.
- DION, R. 1947. *Les frontières de la France*. Paris, France: Hachette, DL 1947, 110 pp.
- DISTEFANO, M. 2008. *The Organic Citizen: Reimagining Democratic Participation and Indigeneity in U.S. Late 19th and 20th Century Eco-narratives*. ProQuest, 356 pp.
- DIVISIÓN DE RECURSOS NATURALES RENOVABLES Y BIODIVERSIDAD. 2011. LAS ÁREAS PROTEGIDAS DE CHILE Antecedentes, Institucionalidad, Estadísticas y Desafíos.
- DIXON, D.P., HAWKINS, H. & STRAUGHAN, E.R. 2013. Wonder-full geomorphology: Sublime aesthetics and the place of art. *Progress in Physical Geography*, **37**, 227–247.
- DRESSLER, W.H. 2011. First to third nature: the rise of capitalist conservation on Palawan Island, the Philippines. *The Journal of Peasant Studies*, **38**, 533–557, 10.1080/03066150.2011.582580.
- DUBAN, F. 2000. *L'écologisme aux Etats-Unis. Histoire et aspects contemporains de l'environnementalisme américain*. L'Harmattan.
- DUFFY, R. 2007. Peace parks and global politics: the paradoxes and challenges of global governance. In Ali, S., ed. *Peace Parks: Conservation and Conflict Resolution*. Cambridge, MA: MIT Press, 55–68. Available at: <http://eprints.soas.ac.uk/17802/> [Accessed February 19, 2015].
- EDELMAN, M. 1996. *From Art to Politics: How Artistic Creations Shape Political Conceptions*. University of Chicago Press, 166 pp.
- ELKIN, S.L. 1987. *City and Regime in the American Republic*. University of Chicago Press, 232 pp.
- ELLISON, A.M. 2014. The Suffocating Embrace of Landscape and the Picturesque Conditioning of Ecology. *Landscape Journal*, **33**, 79–94.
- ELLIS, S.D.K. 1992. Défense d'y voir: la politisation de la protection de la nature. 48 Available at: <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/9048> [Accessed June 17, 2014].
- ESCOBAR, A. & RESTREPO, E. 2010. Anthropologies hégémoniques et colonialité. *Cahiers des Amériques latines*, 83–95, 10.4000/cal.1550.
- ESPEJO, M.R. 1980. Libéralisme économique et espace rural au Chili depuis 1973. *Études rurales*, **77**, 21–37, 10.3406/rural.1980.2593.
- ESPINOZA CUEVAS, V., ORTIZ ROJAS, M.-L. & ROJAS BAEZAS, P. 2002. Comisiones de Verdad, un camino incierto. CODEPU-APT.
- FAIRHEAD, J., LEACH, M. & SCOONES, I. 2012. Green Grabbing: a new appropriation of nature? *The Journal of Peasant Studies*, **39**, 237–261, 10.1080/03066150.2012.671770.
- FALL, J. 2005. Michel Foucault and Francophone geography. *Revue électronique des sciences humaines et sociales*. Available at:

<http://www.espacestemps.net/articles/michel-foucault-and-francophone-geography/>
[Accessed June 14, 2014].

- FERBER, L. 2013. PLEIN AIR: How Hudson River School art influenced the American spirit. (Cover story). *New York State Conservationist*, **67**, 6–11.
- FLAD, H.K. 2009. THE PARLOR IN THE WILDERNESS: DOMESTICATING AN ICONIC AMERICAN LANDSCAPE. *Geographical Review*, **99**, 356–376.
- FLETCHER, R. 2010. Neoliberal environmentalism: Towards a poststructuralist political ecology of the conservation debate. *Conservation and Society*, **8**, 171, 10.4103/0972-4923.73806.
- FONTAINE, G. 2006. Convergences et tensions entre ethnicité et écologisme en Amazonie. *Autrepart*, **38**, 63, 10.3917/autr.038.0063.
- FOREMAN, D. 2006. “Take Back Conservation Movement.” *International Journal of Wilderness*, **4**, 4–31.
- FORTMANN, L. & KUSEL, J. 1990. New Voices, Old Beliefs: Forest Environmentalism Among New and Long-Standing Rural Residents. *Rural Sociology*, **55**, 214–232, 10.1111/j.1549-0831.1990.tb00681.x.
- FOUCAULT, M. 1978. *La gouvernementalité*. Gallimard.
- FOUCAULT, M. 1977. *Le jeu de Michel Foucault*. Gallimard.
- FOUCAULT, M. 1975. *Surveiller et punir*. Paris: Gallimard.
- FRASER, A. 2007. Land reform in South Africa and the colonial present. *Social & Cultural Geography*, **8**, 835–851, 10.1080/14649360701712560.
- FRISCHKNECHT, M. 2006. Placemaking: from colonisation to architectonic style in Andean Patagonia. *The Journal of Architecture*, **11**, 209–223, 10.1080/13602360600786142.
- GABRYS, J. & YUSOFF, K. 2012. Arts, Sciences and Climate Change: Practices and Politics at the Threshold. *Science as Culture*, **21**, 1–24, 10.1080/09505431.2010.550139.
- GALAFASSI, G.P. 2012. “Recuperación ancestral mapuche”. Divergencias ideológicas y conflictos entre Mapuches y el Estado: el caso del Lof Inkaial WalMapu Meu (Parque Nacional Nahuel Huapí, Río Negro, Argentina). *Cuadernos de Antropología Social*, 71–98.
- GALE, T., BOSAK, K. & CAPLINS, L. 2013. Moving beyond tourists’ concepts of authenticity: place-based tourism differentiation within rural zones of Chilean Patagonia. *Journal of Tourism and Cultural Change*, **11**, 264–286, 10.1080/14766825.2013.851201.
- GARRAUD, C. & BOËL, M. 2007. *L’artiste contemporain et la nature: parcs et paysages européens*. Hazan, 288 pp.
- GAUCHON, C. 2008. Une montagne emblématique aux multiples enjeux : le parc national du Triglav (Slovénie). In *Les parcs nationaux dans le monde : Protection, gestion et développement durable*. 99–119.

- GAUTIER, D. 2012. *Environnement, discours et pouvoir: l'approche Political ecology*. Editions Quae, 258 pp.
- GERVAIS-LAMBONY, P. 2003a. Afrique du Sud, les temps du changement. *Hérodote*, **111**, 81, 10.3917/her.111.0081.
- GERVAIS-LAMBONY, P. 2003b. Quelques remarques générales sur la comparaison en sciences sociales en général, et en géographie en particulier. *In Espaces arc-en-ciel - Identités et territoires en Afrique du Sud et en Inde*. KARTHALA Editions, 29–40.
- GIAMPICCOLI, A. & KALIS, J.H. 2012a. Community-based tourism and local culture: the case of the amaMpondo. *PASOS*, **10**, 173–188.
- GIAMPICCOLI, A. & KALIS, J.H. 2012b. Tourism, Food, and Culture: Community-Based Tourism, Local Food, and Community Development in Mpondoland. *Culture, Agriculture, Food and Environment*, **34**, 101–123, 10.1111/j.2153-9561.2012.01071.x.
- GIANNACHI, G. 2012. Representing, Performing and Mitigating Climate Change in Contemporary Art Practice. *Leonardo*, **45**, 124–131, 10.1162/LEON_a_00278.
- GIRAUT, F., GUYOT, S. & HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M. 2008. Enjeux de mots: les changements toponymiques sud-africains. *L'Espace géographique*, **37**, 131–150.
- GIRAUT, F., GUYOT, S. & HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M. 2005. La nature, les territoires et le politique en Afrique du Sud. *Annales. Histoire, Sciences sociales*, **4**, 695–720.
- GIRAUT, F. & VACCHIANI-MARCUZZO, C. 2012. Représenter les lieux et les populations dans une colonie de peuplement: un siècle de recensements sud-africains. *Mappemonde* Available at: <http://mappemonde.mgm.fr/num34/articles/art12201a.html>.
- GLACKEN, C.J. 1976. *Traces on the Rhodian Shore: Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century*. University of California Press, 804 pp.
- GOLDSWORTHY, A. 2004. *Hand to earth: Andy Goldsworthy sculpture, 1976-1990*. Pbk. ed. New York: H.N. Abrams.
- GOLDSWORTHY, A. & GOMEZ, N. 2008. *Refuges d'art: Andy Goldsworthy*. Fage, 224 pp.
- GOLONU, B. 2013. Activism Rooted in Tradition. *Third Text*, **27**, 54–64, 10.1080/09528822.2013.752204.
- GONZÁLEZ, H. 1986. Propiedad comunitaria o individual. Las leyes indígenas y el pueblo mapuche. *Nüttram*, **Año 2**, 7–13.
- GORDON, D.R. 2011. Deepening democracy through community dispute resolution: problems and prospects in South Africa and Chile. *Contemporary Justice Review*, **14**, 291–305, 10.1080/10282580.2011.589667.
- GRANGER, C. 2005. *L'empereur et les arts: la liste civile de Napoléon III*. École nationale des chartes, 930 pp.
- GREEN, C. 2009. Managing Lapponia : A World Heritage Site as Arena for Sami Ethno-Politics in Sweden Available at: <http://www.diva->

- portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2%3A275592&dsid=-6277 [Accessed February 4, 2015].
- GREEN, R.E., CORNELL, S.J., SCHARLEMANN, J.P. & BALMFORD, A. 2005. Farming and the fate of wild nature. *Science*, **307**, 550–555.
- GREGORY, D. 2004. *The Colonial Present: Afghanistan. Palestine. Iraq*. Wiley, 396 pp.
- GRENIER, C. 2000. *Conservation contre nature: les îles Galápagos*. Paris, France: éd. de l'IRD, impr. 2000, 376 pp.
- GRESILLON, B. 2010. *Grésillon B., 2010, Pour une géographie de l'art - Ville et création artistique, HDR soutenue le 9 décembre 2010, Université de Paris 1*. Habilitation à diriger des recherches, Paris: Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 648 pp.
- GRIFFITHS, T. & ROBIN, L. 1997. *Ecology and Empire: Environmental History of Settler Societies*. University of Washington Press, 260 pp.
- GROSFOGUEL, R. 2007. The Epistemic Decolonial Turn. *Cultural Studies*, **21**, 211–223, 10.1080/09502380601162514.
- GUHA, R. 2003. The Authoritarian biologist and the Arrogance of anti-humanism: Wildlife conservation in the Third World. *In Battles over Nature, science and the politics of conservation*. Delhi: Permanent Black, 139–157.
- GUIMOND, L. & SIMARD, M. 2010. Gentrification and neo-rural populations in the Québec countryside: Representations of various actors. *Journal of Rural Studies*, **26**, 449–464, 10.1016/j.jrurstud.2010.06.002.
- GUINARD, P. 2014. *Johannesburg: l'art d'inventer une ville*. PU Rennes, 326 pp.
- GUINARD, P. 2011. L'art public de l'apartheid à Johannesburg, un patrimoine ? *Géographie et cultures*, 89–108, 10.4000/gc.388.
- GUINARD, P. 2010. Quand l'art public (dé)fait la ville ? *EchoGéo*, 10.4000/echogeo.11855.
- GUIOT, P. 2000. Paysage Available at: http://ww3.ac-poitiers.fr/arts_p/b@lise12/pageshtm/paysage.htm [Accessed April 30, 2015].
- GUYOT, S. 2009a. Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) ». *Cybergeo*, 10.4000/cybergeo.22651.
- GUYOT, S. 2009b. Fronts écologiques et éco-conquérants : définitions et typologies. L'exemple des « ONG environnementales en quête de Côte Sauvage (Afrique du Sud) ». *Cybergeo: European Journal of Geography* Available at: <http://cybergeo.revues.org/index22651.html> [Accessed February 4, 2011].
- GUYOT, S. 2006a. Géopolitique des parcs (trans) frontaliers en Afrique Australe. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, **59**, 215–232.
- GUYOT, S. 2013. La construcción territorial de cabezas de puente antárticas rivales: Ushuaia (Argentina) y Punta Arenas (Chile). *Revista Transporte y Territorio*, **0**, 11–38.

- GUYOT, S. 2012a. La construction territoriale de têtes de ponts antarctiques rivales : Ushuaia (Argentine) et Punta Arenas (Chili). *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.2466.
- GUYOT, S. 2011a. La nature et le territoire : jeux de pouvoir et enjeux de conflits. *In Géographie des Conflits*. 111–131.
- GUYOT, S. 2012b. L'émergence d'un Front Touristique Transfrontalier dans les Andes Centrales (Triple Frontière : Argentine, Bolivie et Chili). *ACME: An International E-Journal for Critical Geographies*, **11**, 304–334.
- GUYOT, S. 2003. *L'environnement contesté : la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du Kwazulu-natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone)*. THESE, Université de Nanterre - Paris X. Available at: <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00363411> [Accessed October 22, 2013].
- GUYOT, S. 2005. Political dimensions of environmental conflicts in Kosi Bay (South Africa). Signification of the new post-apartheid governance system. *Development Southern Africa*, **32**, 441–458.
- GUYOT, S. 2006b. *Rivages zoulous: l'environnement au service du politique en Afrique du Sud*. KARTHALA Editions, 278 pp.
- GUYOT, S. 2002. Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland): implications for development. *Geographical Journal*, **168**, 18–32, 10.1111/1475-4959.00035.
- GUYOT, S. 2011b. The Eco-Frontier Paradigm: Rethinking the Links between Space, Nature and Politics. *Geopolitics*, **16**, 675–706, 10.1080/14650045.2010.538878.
- GUYOT, S. 2011c. The Instrumentalization of Participatory Management in Protected Areas: The ethnicization of participation in the Kolla-Atacameña Region of the Central Andes of Argentina and Chile. *Journal of Latin American Geography*, **10**, 9–36, 10.1353/lag.2011.0048.
- GUYOT, S. 2015. The Politics Of Eco-Frontiers: When Environmentality Meets Borderities. *In Borderities and the politics of contemporary mobile borders*. Palgrave Macmillan.
- GUYOT, S. 2008. Une méthodologie de terrain "avec de vrais bricolages et plein de petits arrangements"... *In À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*. Arras, France. Available at: <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00422362> [Accessed October 22, 2013].
- GUYOT, S. & DELLIER, J. 2009. *Rethinking the Wild Coast, South Africa: Eco-Frontiers Vs Livelihoods in Pondoland*. Saarbrücken, Germany: VDM Verlag Dr Müller, 233 pp.
- GUYOT, S., DELLIER, J. & ANTONY, C. 2015. "Our rural sense of place": Rurality and Strategies of Self-Segregation in the Cape Peninsula (South Africa). *JSSJ Justice Spatiale / Spatial Justice*, <http://www.jssj.org/article/our-rural-sense-of-place-ruralite-et-strategies-de-defense-de-lentre-soi-dans-la-peninsule-du-cap-afrique-du-sud/>.
- GUYOT, S., DELLIER, J. & CERBELAUD, F. 2014. L'environnement au profit des plus riches ? Construction et hybridation d'un front écologique métropolitain dans la Péninsule du

- Cap (Afrique du Sud). *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*
Available at: <http://vertigo.revues.org/14660> [Accessed May 26, 2014].
- GUYOT, S., FOLIO, F. & LAMY, M.-A. 2001. Réussites, enjeux et contradictions du développement à Richards Bay, Afrique du Sud. *Espace géographique*, **2001**, 140–151.
- GUYOT, S. & MNIKI, L. 2008. Les parcs nationaux sud-africains, entre frontières raciales et « frontière environnementale » : Les nouveaux enjeux de la conservation de la nature sur la Wild Coast. In *Les parcs nationaux dans le monde : Protection, gestion et développement durable*. Ellipses, 227–242. Available at: <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00453797> [Accessed October 22, 2013].
- GUYOT, S. & RICHARD, F. 2009. Les fronts écologiques - Une clef de lecture socio-territoriale des enjeux environnementaux ? Guyot, S. & Richard, F., eds. *L'Espace Politique*
Available at: <http://espacepolitique.revues.org/index1422.html> [Accessed December 11, 2010].
- GUYOT, S., SALIN, E. & RAMOUSSE, D. 2007. Acteurs et territorialisations conflictuelles autour de la « mise en réserve » de l'Alto Bermejo (Argentine-Bolivie). *Géocarrefour*, **82**, 255–263, 10.4000/geocarrefour.3602.
- GUYOT, S. & SEETHAL, C. 2007. Identity of place, places of identities: change of place names in post-apartheid South Africa. *South African Geographical Journal*, **89**, 55–63.
- GUYOT, S. & SEPULVEDA, B. 2014. The New Borders of Participation in Protected Areas, from Ethnicisation to Local (Dis)Integration: The Case of Chile. In *Cartographies of Nature: How conservation animates borders*. New Castle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing: Cambridge Scholars Publishing, 193–217.
- GUY, S., HENSHAW, V. & HEIDRICH, O. 2015. Climate change, adaptation and Eco-Art in Singapore. *Journal of Environmental Planning and Management*, **58**, 39–54, 10.1080/09640568.2013.839446.
- HAJDU, F., JACOBSON, K., SALOMONSSON, L. & FRIMAN, E. 2012. "But tractors can't fly." **6**
Available at: <http://www.ijtr.org/Hajdu%20et%20al%20IJTR%20Article%202012.pdf>
[Accessed July 2, 2014].
- HALFACREE, K. 2007. Back-to-the-Land in the Twenty-First Century – Making Connections with Rurality. *Tijdschrift voor economische en sociale geografie*, **98**, 3–8, 10.1111/j.1467-9663.2007.00371.x.
- HAMMAN, M. & TUINDER, V. 2012. *Introducing the Eastern Cape: A quick guide to its history, diversity and future challenges*. Stockholm: Stockholm University Available at: <http://www.sapecs.org/wp-content/uploads/2013/11/Eastern-Cape-Background-Report.pdf>.
- HANCOCK, C. 2007. « Délivrez-nous de l'exotisme » : quelques réflexions sur des impensés de la recherche géographique sur les Suds (et les Nords). *Autrepart*, **41**, 69–81, 10.3917/autr.041.0069.
- HANSEN, M. 2013. New geographies of conservation and globalisation: the spatiality of development for conservation in the iSimangaliso Wetland Park, South Africa. *Journal of Contemporary African Studies*, **31**, 481–502, 10.1080/02589001.2013.807566.

- HAVLICK, D.G. 2011. Disarming Nature: Converting Military Lands to Wildlife Refuges*. *Geographical Review*, **101**, 183–200, 10.1111/j.1931-0846.2011.00086.x.
- HAWKINS, H. 2011. Dialogues and Doings: Sketching the Relationships Between Geography and Art. *Geography Compass*, **5**, 464–478, 10.1111/j.1749-8198.2011.00429.x.
- HAWKINS, H. 2013. *For Creative Geographies: Geography, Visual Arts and the Making of Worlds*. Routledge, 323 pp.
- HAWKINS, H. 2012. Geography and art. An expanding field: Site, the body and practice. *Progress in Human Geography*, 0309132512442865, 10.1177/0309132512442865.
- HENNESSY, E. & MCCLEARY, A. 2011. Nature's Eden? The Production and Effects of "Pristine" Nature in the Galápagos Islands. *Island Studies Journal*, **6**, 131–156.
- HERITIER, S. 2002. *Environnement et patrimoine, tourisme et aménagement dans les parcs nationaux des montagnes de l'Ouest canadien (Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, Revelstoke, Glacier, Lacs Waterton)*. Thèse de doctorat de Géographie, Chambéry: Université de Chambéry, 390 pp.
- HERITIER, S. 2009. Réflexions autour des « Fronts écologiques » dans le nord de l'Alberta (Canada). *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.1425.
- HERITIER, S. 2011. Une nature monumentale. Paysage et patrimoine dans les "Alpes Canadiennes." *Mappemonde*, **2011.4**, 1–19.
- HERITIER, S., ARNAULD DE SARTRE, X., LASLAZ, L. & GUYOT, S. 2009. Fronts écologiques : dynamiques spatio-temporelles et dominations multi-scalaires. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.1453.
- HÉRITIER, S. & LASLAZ, L. eds. 2008. *Les parcs nationaux dans le monde: protection, gestion et développement durable*. Paris, France: Ellipses, DL 2008, 312; xvi pp.
- HEVILLA, M.C. & MOLINA, M. 2010. Trashumancia y nuevas moviidades en la frontera argentino-chilena de los andes centrales. *Revista Transporte y Territorio*, **0**, 40–58.
- HILL, T., NEL, E. & TROTTER, D. 2006. Small-scale, nature-based tourism as a pro-poor development intervention: Two examples in Kwazulu-Natal, South Africa. *Singapore Journal of Tropical Geography*, **27**, 163–175, 10.1111/j.1467-9493.2006.00251.x.
- HOEHN, S. & THAPA, B. 2009. Attitudes and perceptions of indigenous fishermen towards marine resource management in Kuna Yala, Panama. *International Journal of Sustainable Development & World Ecology*, **16**, 427–437, 10.1080/13504500903315938.
- HOLMES, G. 2014. What is a land grab? Exploring green grabs, conservation, and private protected areas in southern Chile. *The Journal of Peasant Studies*, **41**, 547–567, 10.1080/03066150.2014.919266.
- HOLSTON, J. 2009. Insurgent Citizenship in an Era of Global Urban Peripheries. *City & Society*, **21**, 245–267, 10.1111/j.1548-744X.2009.01024.x.

- HONEY, M. 1999. *Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise?*. Island Press, 417 pp.
- HOPKINS, J.W. 1995. *Policymaking for Conservation in Latin America: National Parks, Reserves, and the Environment*. Greenwood Publishing Group, 234 pp.
- HOTYAT, M. 2013. Impact des activités touristiques en forêt de Fontainebleau du XIXe siècle à nos jours - Exemples des « Séries Artistiques » et de la platière d'Apremont -. *Bulletin de l'Association de géographes français*, **90**, 219–231.
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M. 2010. *Crossing boundaries: – tome 1: itinéraire scientifique; tome 2: publications; tome 3: Vivre ensemble dans l'Afrique du Sud post-apartheid*. Habilitation à diriger des recherches, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I. Available at: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00542013/document> [Accessed April 29, 2015].
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH, M. 2008. Géographies de la distance: terrains sud-africains. In Sanjuan, T., ed. *Carnets de terrain. Pratiques géographiques et aires culturelles*. Géographie et Cultures. L'Harmattan, 181–195. Available at: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00326234> [Accessed May 13, 2015].
- HUFTY, A. 2001. L'art du paysage et le géographe. *Finisterra*, **XXXVI**, 127–139.
- HUMES, E. 2009. *Eco Barons: The Dreamers, Schemers, and Millionaires Who Are Saving Our Planet*. Harper Collins, 388 pp.
- INGOLD, T. 2012. Culture, nature et environnement. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 169–187, 10.4000/traces.5470.
- INGRAM, M. 2013. Ecopolitics and Aesthetics: The Art of Helen Mayer Harrison and Newton Harrison*. *Geographical Review*, **103**, 260–274, 10.1111/gere.12016.
- INOGWABINI, B. 2014. Conserving biodiversity in the democratic republic of Congo: A brief history, current trends and insights for the future. *Parks*, **20**, 101–110.
- INSTITUTE OF ENVIRONMENTAL LAW. 2003. *Legal Tools and Incentives for Private Lands Conservation in Latin America: Building Models for Success*. Environmental Law Institute, 220 pp.
- ITHURBIDE, C. 2010. Le marché de l'art contemporain en Inde. *Géographie et cultures*, 207–228, 10.4000/gc.1671.
- JACOBSON, K. 2013. *From Betterment to Bt maize*. Uppsala, 158 pp. Available at: http://pub.epsilon.slu.se/10406/1/Jacobson_k_130507.pdf.
- JAZEEL, T. 2013. *Landscape, Nature, Nationhood: A Historical Geography of Ruhuna (Yala) National Park*. Liverpool University Press Available at: <https://ezp.sub.su.se/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=edsups&AN=ups.9781846318863.003.0003&site=eds-live&scope=site>.
- JAZEEL, T. 2005. "Nature", nationhood and the poetics of meaning in Ruhuna (Yala) National Park, Sri Lanka. *Cultural Geographies*, **12**, 199–227, 10.1191/1474474005eu326oa.
- JEAN, Y. & GUIBERT, M. 2011. *Dynamiques des espaces ruraux dans le monde*. Armand Colin, 529 pp.

- JONES, C. 2012. Ecophilanthropy, Neoliberal Conservation, and the Transformation of Chilean Patagonia's Chacabuco Valley. *Oceania*, **82**, 250–263, 10.1002/j.1834-4461.2012.tb00132.x.
- JONES, R.E., FLY, J.M., TALLEY, J. & CORDELL, H.K. 2003. Green migration into rural America: The new frontier of environmentalism? *Society and Natural Resources*, **16**, 221–238.
- JOSEPHSON, P.R., DRONIN, N.M. & CHERP, A. 2013. *An environmental history of Russia*. Cambridge, Royaume-Uni, Etats-Unis, vii+340 pp.
- KANNAN, R., SHACKLETON, C. & SHAANKER, R. 2013. Playing with the forest: invasive alien plants, policy and protected areas in India. *Current Science*, **104**, 1159–1165.
- KEPE, T. 2009. Geopolitics of Conservation and the Making of an Environmental Discourse in a South African Countryside.
- KEPE, T. 2001. Tourism, protected areas and development in South Africa: views of visitors to Mkambati Nature Reserve Available at: <https://tspace.library.utoronto.ca/handle/1807/9857> [Accessed February 10, 2015].
- KEPE, T. & NTSEBEZA, L. 2011. *Rural Resistance in South Africa: The Mpondo Revolts After Fifty Years*. BRILL, 291 pp.
- KING, B.H. & MCCUSKER, B. 2007. Environment and development in the former South African bantustans. *Geographical Journal*, **173**, 6–12, 10.1111/j.1475-4959.2007.00229.x.
- KIPNG'ETICH, J. 2012. Laying the Foundation for Conservation of Kenya's Natural Resources in the 21st Century. *The George Wright Forum*, **29**, 30–38.
- KLEINOD, M. 2011. "As Unspoilt As Possible" – A Framework for the Critical Analysis of Ecotourism. *Transcience*, **2**, 44–58.
- KLUBOCK, T.M. 2011. The nature of the frontier: forests and peasant uprisings in southern Chile. *Social History*, **36**, 121–142, 10.1080/03071022.2011.562348.
- KNIGHT, C. 2010. The Discourse of "Encultured Nature" in Japan: The Concept of Satoyama and its Role in 21st-Century Nature Conservation. *Asian Studies Review*, **34**, 421–441, 10.1080/10357823.2010.527920.
- KREUTER, U., PEEL, M. & WARNER, E. 2010. Wildlife Conservation and Community-Based Natural Resource Management in Southern Africa's Private Nature Reserves. *Society & Natural Resources*, **23**, 507–524, 10.1080/08941920903204299.
- KREVER, V., STISHOV, M. & ONUFRENYA, I. 2009. *National protected areas of the Russian Federation : gap analysis and perspective framework*. Moscou: WWF.
- KULL, C.A., ARNAULD DE SARTRE, X. & CASTRO-LARRAÑAGA, M. 2015. The political ecology of ecosystem services. *Geoforum*, **61**, 122–134, 10.1016/j.geoforum.2015.03.004.
- KWON, M. 2004. *One Place After Another: Site-specific Art and Locational Identity*. MIT Press, 230 pp.
- LACOSTE, Y. 2003. *De la géopolitique aux paysages: dictionnaire de la géographie*. Paris, France: A. Colin, DL 2003, 413 pp.

- LAING, J.H. & CROUCH, G.I. 2011. Frontier tourism: Retracing Mythic Journeys. *Annals of Tourism Research*, **38**, 1516–1534, 10.1016/j.annals.2011.02.003.
- LAM, S., NGCOBO, G., PERSEKIAN, J., THOMPSON, N., WITZKE, A.S. & TATE, L. 2013. Art, Ecology and Institutions. *Third Text*, **27**, 141–150, 10.1080/09528822.2013.753196.
- LARRÈRE. 2009. *Du bon usage de la nature*. Paris: Champs essais Available at: <http://livre.fnac.com/a2748325/Catherine-Larrere-Du-bon-usage-de-la-nature> [Accessed February 10, 2015].
- LASCOURMES, P. 2004. La Gouvernamentalité : de la critique de l'État aux technologies du pouvoir. *Le Portique. Revue de philosophie et de sciences humaines* Available at: <http://leportique.revues.org/625> [Accessed October 22, 2014].
- LASLAZ, L. 2009. La collaboration environnementale transfrontalière, constituante d'un front écologique ? *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.1439.
- LASLAZ, L. 2005. Les zones centrales des Parcs nationaux alpins français (Vanoise, Écrins, Mercantour), des conflits au consensus social ? Contribution critique à l'analyse des processus territoriaux d'admission des espaces protégés et des rapports entre sociétés et politiques d'aménagement en milieux montagnards. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains* Available at: <http://ruralia.revues.org/1094> [Accessed May 13, 2015].
- LASLAZ, L., DEPRAZ, S., GUYOT, S. & HÉRITIER, S. 2012. *Atlas mondial des espaces naturels protégés*. Autrement Available at: http://www.academia.edu/2312346/Atlas_mondial_des_espaces_naturels_prot%C3%A9g%C3%A9s [Accessed February 18, 2015].
- LASLAZ, L., GAUCHON, C., DUVAL, M. & HERITIER, S. 2014. *Les espaces protégés: Entre conflits et acceptation*. Belin, 431 pp.
- LATOUR, B. 2004. *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie ?*. La Découverte.
- LECOURT, A. 2003. *Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton*. phdthesis, Université Rennes 2. Available at: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00003924/document> [Accessed May 13, 2015].
- LE GALES, P. 1995. Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine. *Revue française de science politique*, **45**, 57–95, 10.3406/rfsp.1995.403502.
- LEGER, D. 1979. Les utopies du "retour." *Actes de la recherche en sciences sociales*, 45–63.
- LEMOUNEAU, C. 2012. L'empreinte de la nature sous le gouvernement militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990) : quelques formulations à propos d'un art national. *Arteloge : recherches sur les arts, la patrimoine et la littérature de l'Amérique Latine*, 1–14.
- LEONARD, L. 2013. The Relationship Between the Conservation Agenda and Environmental Justice in Post-Apartheid South Africa: An Analysis of Wessa KwaZulu-Natal and Environmental Justice Advocates. *South African Review of Sociology*, **44**, 2–21, 10.1080/21528586.2013.817059.

- LIGHT, A. 2000. Restoration, the Value of Participation, and the Risks of Professionalization. *In Restoring Nature: Perspectives from the Social Sciences and Humanities*. Washington, D.C: Island Press, 163–181.
- LINZ, J.J. 2007. *Régimes totalitaires et autoritaires*. Armand Colin, 237 pp.
- LOPES, P.D. 2005. International Environmental Regimes: Environmental Protection as a Means of State Making? *Oficina do CES*, 242.
- LUCKMAN, S. 2012. *Locating Cultural Work: The Politics and Poetics of Rural, Regional and Remote Creativity*. Palgrave Macmillan, 206 pp.
- LUKE, T.W. 1999. Luke T.W., 1999. “Environmentality as green governmentality” in É. Darier (Ed) (Oxford: Blackwell) 121–51. *In Discourses of the Environment*. Oxford: Blackwell, 121–151.
- LUKE, T.W. 1995. On Environmentality: Geo-Power and Eco-Knowledge in the Discourses of Contemporary Environmentalism. *Cultural Critique*, 57–81, 10.2307/1354445.
- LUKE, T.W. 2000. Toward a green geopolitics: Politicizing ecology at the Worldwatch Institute. *In Geopolitical Traditions: A Century of Geopolitical Thought*. London: Routledge, 353–371.
- LUND, F. 1999. Remaking community at Riemvasmaak. *Agenda*, **15**, 49–54, 10.1080/10130950.1999.9675784.
- MAGIO, K., VELARDE, M., SANTILLAN, M.A. & RIOS, A. 2013. Ecotourism in Developing Countries: A Critical Analysis of the Promise, the Reality and the Future. *Journal of Emerging Trends in Economics and Management Sciences (JETEMS)*, **4**, 481–486.
- MARAUD, S. 2014. Eeyou Istchee Baie James (Québec, Canada) : le partage controversé d’un territoire en construction. De possibles hybridations entre mise en valeur environnementale et pratiques autochtones? Université de Limoges.
- MARAUD, S. 2013. Maraud S., 2013, La Laponie : acteurs, enjeux et territoire dans la gestion environnementale suédoise », Mémoire de M1 ERASMUS, sous la direction de S. Guyot, Mention TB. Université de Limoges.
- MARCEL, O. 2013. Filling the Blank Space of Global Art Peripheries: Measurements of Art Mobility and their Ambivalence in Nairobi, Kenya. *Artl@s Bulletin*, **2** Available at: <http://docs.lib.purdue.edu/artlas/vol2/iss2/6>.
- MARCOTTE, P. & BOURDEAU, L. 2010. La promotion des sites du Patrimoine mondial de l’UNESCO : Compatible avec le développement durable ? *Management & Avenir*, n° **34**, 270–288, 10.3917/mav.034.0270.
- MARIN, A. 2011. From breach to bridge: the Augustów canal, an ecotourism destination across the EU’s border with Belarus. *Articulo - Journal of Urban Research*, 10.4000/articulo.1705.
- MARKUSEN, A. & GADWA, A. 2010. Arts and Culture in Urban or Regional Planning: A Review and Research Agenda. *Journal of Planning Education and Research*, **29**, 379–391, 10.1177/0739456X09354380.

- MARTÍNEZ MAURI, M. 2008. De tule nega à kuna yala. Médiation, territoire et écologie au Panama, 1903-2004. *Nuevo Mundo Mundos Nuevos. Nouveaux mondes mondes nouveaux - Novo Mundo Mundos Novos - New world New worlds*, 10.4000/nuevomundo.15592.
- MARTINO, D. 2001. Buffer Zones Around Protected Areas: A Brief Literature Review. *Electronic Green Journal*, 1 Available at: <http://escholarship.org/uc/item/02n4v17n> [Accessed February 18, 2015].
- MASHABELA, T.E. & VINK, N. 2008. Competitive performance of global deciduous fruit supply chains: South Africa versus Chile. *Agrekon*, 47 Available at: <https://ideas.repec.org/a/ags/agreko/37632.html> [Accessed February 28, 2015].
- MATHEKA, R.M. 2008a. Decolonisation and Wildlife Conservation in Kenya, 1958–68. *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, 36, 615–639, 10.1080/03086530802561016.
- MATHEKA, R.M. 2008b. The International Dimension of the Politics of Wildlife Conservation in Kenya, 1958–1968. *Journal of Eastern African Studies*, 2, 112–133, 10.1080/17531050701847300.
- MATHIEU, N. 1998. La notion de rural et les rapports ville-campagne en France Les années quatre-vingt-dix. *Économie rurale*, 247, 11–20, 10.3406/ecoru.1998.5029.
- MATLESS, D. & REVILL, G. 1995. A Solo Ecology: the Erratic Art of Andy Goldsworthy. *Cultural Geographies*, 2, 423–448, 10.1177/147447409500200404.
- MATTHEWS, A. 2014. Journeys into Authenticity and Adventure: Analysing Media Representations of Backpacker Travel in South America. *Literature & Aesthetics*, 22 Available at: <http://openjournals.library.usyd.edu.au/index.php/LA/article/view/7575> [Accessed December 11, 2014].
- MAVHUNGA, C. & SPIERENBURG, M. 2009. Transfrontier Talk, Cordon Politics: The Early History of the Great Limpopo Transfrontier Park in Southern Africa, 1925–1940. *Journal of Southern African Studies*, 35, 715–735, 10.1080/03057070903101920.
- MAZEL, D. 1997. Ecological Identity: Becoming a Reflective Environmentalist. *Interdisciplinary Studies in Literature and Environment*, 4, 140–142, 10.1093/isle/4.1.140.
- MCALPIN, M. 2007. Conservation and community-based development through ecotourism in the temperate rainforest of southern Chile. *Policy Sciences*, 41, 51–69, 10.1007/s11077-007-9053-8.
- MCKEE, Y. 2006. L'art et les fins de l'écologie, de la "Terre en danger" au droit à la survie. *Vacarme* Available at: <http://archive-org.com/page/2850975/2013-09-13/http://www.vacarme.org/article547.html>.
- MCKENZIE, P. 1995. Reclaiming the Land: A Case Study of Riemvasmaak. In *FROM DEFENCE TO DEVELOPMENT Redirecting Military Resources in South Africa*. David Philip, 60–84.
- MCLEAN, I. 2002. Sublime Futures: Eco-Art and the Return of the real in Peter Dombrovskis, John Wolseley and Andy Goldsworthy. *Transformations*, N/A Available at: <http://research-repository.uwa.edu.au/en/publications/sublime-futures-ecoart-and-the-return-of-the-real-in-peter-dombrovskis-john-wolseley-and-andy->

- goldsworthy(1008af29-ec23-46c8-a29f-0d54afeba8b2).html [Accessed March 30, 2015].
- MELS, T. 1999. *Wild Landscapes: The Cultural Nature of Swedish National Parks*. Lund University Press, 257 pp.
- MEZA, L.E. 2009. Mapuche Struggles for Land and the Role of Private Protected Areas in Chile. *Journal of Latin American Geography*, **8**, 149–163, 10.1353/lag.0.0026.
- MILES, M. 2010. Representing nature: art and climate change. *Cultural Geographies*, **17**, 19–35.
- MILIAN, J. 2004. *Protection de la nature et développement territorial dans les Pyrénées*. Université de Toulouse 2. Available at: <http://www.theses.fr/2004TOU20055> [Accessed May 13, 2015].
- MILIAN, J. & RODARY, E. 2010. La conservation de la biodiversité par les outils de priorisation. *Revue Tiers Monde*, **202**, 33–56, 10.3917/rtm.202.0033.
- MINICONI, R. & GUYOT, S. 2010. Conflicts and cooperation in the mountainous Mapuche territory (Argentina). *Revue de géographie alpine* Available at: <http://rga.revues.org/index1151.html> [Accessed February 4, 2011].
- MINISTRY OF ENVIRONMENT (JAPAN. 2014. Natural Park System of Japan Available at: <http://www.env.go.jp/en/nature/nps/park/doc/files/parksystem.pdf> [Accessed January 27, 2015].
- MIQUEL, P. 1996. *Le paysage français au XIXe siècle: l'école de la nature. Felix Ziem : 1821 - 1911. ...* Éd. de la Martinelle, 240 pp.
- MITCHELL, W.J.T. 2002. *Landscape and power*. Chicago: University of Chicago Press.
- MITTERMEIER, R.A., DA FONSECA, G.A. B., RYLANDS, A.B. & BRANDON, K. 2005. A Brief History of Biodiversity Conservation in Brazil. *Conservation Biology*, **19**, 601–607, 10.1111/j.1523-1739.2005.00709.x.
- MOLINA, R. 1995. Modelos de enajenación de territorios indígenas y el proceso de ocupación chilena del Alto Bío-Bío pehuenche. *Pentukun*, 43–26.
- MONBEIG, P. 1952. Pionniers et planteurs de São Paulo.
- MORENO, D., CARMINATI, A., MACHAIN, N. & ROLDAN, M. 2008. Reseña sobre las reservas privadas en la Argentina. In *Voluntad de Conservar: Experiencias seleccionadas de conservación por la sociedad civil en Iberoamérica*. San José, Costa Rica: Asociación Conservación de la Naturaleza., 7–33.
- MORRIS, N.J. & CANT, S.G. 2006. Engaging with place: artists, site-specificity and the Hebden Bridge Sculpture Trail. *Social & Cultural Geography*, **7**, 863–888, 10.1080/14649360601055805.
- MULLANEY, E.G. 2014. Geopolitical Maize: Peasant Seeds, Everyday Practices, and Food Security in Mexico. *Geopolitics*, **19**, 406–430, 10.1080/14650045.2014.920232.

- MUÑOZ, M.D. & SALINAS, R.T. 2010. Conectividad, apertura territorial y formación de un destino turístico de naturaleza. El caso de Aysén (Patagonia chilena). *Estudios y Perspectivas en Turismo*, **19**, 447–470.
- MYERS, N., MITTERMEIER, R.A., MITTERMEIER, C.G., DA FONSECA, G.A.B. & KENT, J. 2000. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature*, **403**, 853–858, 10.1038/35002501.
- NAIDOO, R., BALMFORD, A., COSTANZA, R., FISHER, B., GREEN, R.E., LEHNER, B., MALCOLM, T.R. & RICKETTS, T.H. 2008. Global mapping of ecosystem services and conservation priorities. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, **105**, 9495–9500, 10.1073/pnas.0707823105.
- NEUMANN, R.P. 2004. Moral and discursive geographies in the war for biodiversity in Africa. *Political Geography*, **23**, 813–837, 10.1016/j.polgeo.2004.05.011.
- NEUMANN, R.P. 2011. Political ecology III: Theorizing landscape. *Progress in Human Geography*, 0309132510390870, 10.1177/0309132510390870.
- NEUMANN, R.P. 2010. Political ecology II: theorizing region. *Progress in Human Geography*, **34**, 368–374, 10.1177/0309132509343045.
- NEUMANN, R.P. 2009. Political ecology: theorizing scale. *Progress in Human Geography*, **33**, 398–406, 10.1177/0309132508096353.
- NOUZEILLES, G. 1999. Patagonia as borderland: Nature, culture, and the idea of the state. *Journal of Latin American Cultural Studies*, **8**, 35–48, 10.1080/13569329909361947.
- NTSHONA, Z., KRAAI, M., KEPE, T. & SALIWA, P. 2010. From land rights to environmental entitlements: Community discontent in the “successful” Dwesa-Cwebe land claim in South Africa. *Development Southern Africa*, **27**, 353–361, 10.1080/0376835X.2010.498942.
- OLSON, D.M. & DINERSTEIN, E. 2002. The Global 200: Priority Ecoregions for Global Conservation. *Annals of the Missouri Botanical Garden*, **89**, 199–224, 10.2307/3298564.
- OLTREMARI, J.V. & JACKSON, R.G. 2006. Conflicts, Perceptions, and Expectations of Indigenous Communities Associated with Natural Areas in Chile. *Natural Areas Journal*, **26**, 215–220, 10.3375/0885-8608(2006)26[215:CPAEOI]2.0.CO;2.
- OLWIG, K. 2002. *Landscape, Nature, and the Body Politic: From Britain’s Renaissance to America’s New World*. Univ of Wisconsin Press, 332 pp.
- OVALLE, F. & EASTMAN, C. 2007. *Ordenamiento Predial Participativo con fines de Conservación, para la Localidad de Inío, sector Sur Parque Tantauco (Chiloé)*. Santiago de Chile: Universidad de Chile Available at: <http://www.parquetantauco.cl/publicaciones/articulos/6.%20Ordenamiento%20Predial%20Participativo,%2089%20pag.pdf>.
- OXFORD, P., WATKINS, G. & BRITAIN, P.P. (CONSORT OF E.I., QUEEN OF GREAT. 2009. *Galapagos: both sides of the coin*. Enfoque Ediciones, 264 pp.

- OYADOMARI, M. 1989. The rise and fall of the nature conservation movement in Japan in relation to some cultural values. *Environmental Management*, **13**, 23–33, 10.1007/BF01867584.
- OYOLA-YEMAIEL, A. 1999. *The Early Conservation Movement in Argentina and the National Park Service: A Brief History of Conservation, Development, Tourism and Sovereignty*. Universal-Publishers, 167 pp.
- PAQUET, S. & CAUQUELIN, A. 2009. *Le Paysage Façonné: Les Territoires Postindustriels, L'art et L'usage*. Presses de l'Université Laval, 262 pp.
- PASQUIER, R. 2004. Police, politique, monde: quelques questions. *Labyrinthe*, 10.4000/labyrinthe.168.
- PASTOR, G.C. & TORRES, L.M. Turismo en territorios perifericos?. Algunas reflexiones a proposito de un estudio de caso en el "Desierto de Lavalle", Argentina. *Estudios y Perspectivas en Turismo*, **19**, 163–181.
- PATERSON, A. 2009. Legal Framework for Protected Areas: South Africa. IUCN-EPLP. 81.
- PAUCHARD, A. & VILLARROEL, P. 2002. Protected Areas in Chile: History, Current Status, and Challenges. *Natural Areas Journal*, **22**, 318–330.
- PAUDEL, N.S., BUDHATHOKI, P. & SHARMA, U.R. 2007. Buffer Zones: New Frontiers for Participatory Conservation? *Journal of Forest and Livelihood*, **6**, 44–53, 10.3126/jfl.v6i2.2324.
- PAYEN, A. 2012. TOURISME COMMUNAUTAIRE DANS LES SUDS: QUELLE IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES DANS LES AIRES PROTEGEES? Cas du Parc National de Loango, Gabon,. Université de Paris 1 Available at: https://www.univ-paris1.fr/fileadmin/IREST/Memoires_Masters_2/PAYEN_Ariane.pdf.
- PAYN, V. 2012. "Ilima", "Izithebe" and the "Green Revolution": a complex agro-ecological approach to understanding agriculture in Pondoland and what this means for sustainability through the creation of "Living Landscapes." Thesis, Stellenbosch: Stellenbosch University. Available at: <http://scholar.sun.ac.za/handle/10019.1/20228> [Accessed February 28, 2015].
- PEARSON, D. 2002. Theorizing citizenship in British settler societies. *Ethnic and Racial Studies*, **25**, 989–1012, 10.1080/0141987022000009403.
- PEAUD, L. 2014. *Du projet scientifique des Lumières aux géographies nationales. France, Prusse et Grande-Bretagne (1780-1860)*. Lyon: Université Lumière Lyon 2, 628 pp. Available at: http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2014/peaud_l/pdfAmont/peaud_l_these.pdf.
- PEET, R. & WATTS, M. 1996. *Liberation Ecologies: Environment, Development, Social Movements*. Routledge, 273 pp.
- PELUSO, N.L. & VANDERGEEST, P. 2011. Political Ecologies of War and Forests: Counterinsurgencies and the Making of National Natures. *Annals of the Association of American Geographers*, **101**, 587–608, 10.1080/00045608.2011.560064.
- PLEINTEL, M. 2011. *Art contemporain en milieu rural: un état des lieux*. Lille: EDHEC-LILLE.

- POULOT, M. 2013. Du vert dans le périurbain. *Electronic Journal of Humanities and Social Sciences*. Available at: <http://www.espacetemps.net/en/articles/du-vert-dans-le-periurbain-les-espaces-ouverts-une-hybridation-de-lespace-public/> [Accessed March 30, 2015].
- POULOT, M. 2008. Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? *Géocarrefour*, **83**, 10.4000/geocarrefour.7045.
- POUX, X., NARCY, J.-B. & RAMAIN, B. 2009. Réinvestir le saltus dans la pensée agronomique moderne : vers un nouveau front eco-politique ? *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.1495.
- PRESCOTT, J.R.V. 2014. *Political Frontiers and Boundaries (Routledge Library Editions: Political Geography)*. Routledge, 301 pp.
- PRICE, M.F. 1996. People in biosphere reserves: An evolving concept. *Society & Natural Resources*, **9**, 645–654, 10.1080/08941929609381002.
- PROECOSERV. 2013. Project for Ecosystem Services. UNEP.
- PULGAR, M. & ZACCAI, E. 2013. L'évolution des associations et des mouvements sociaux environnementaux dans le contexte politique chilien. *Ecologie & politique*, **N° 46**, 95–107.
- PURCELL, M. 2014. Rancière and revolution. *Space and Polity*, **18**, 168–181, 10.1080/13562576.2014.911591.
- RAMOUSSE, D. & SALIN, É. 2007. Aires protégées des périphéries sud-américaines : entre réserves stratégiques et valorisation patrimoniale. *Mondes en développement*, **138**, 11–26, 10.3917/med.138.0011.
- RAMUTSINDELA, M. ed. 2014. *Cartographies of Nature: How Nature Conservation Animates Borders*. New Castle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing.
- RAMUTSINDELA, M. 2015. Natured Borders. *Geoforum*, **61**, 135–137, 10.1016/j.geoforum.2015.03.007.
- RAMUTSINDELA, M. 2007. Resilient geographies: land, boundaries and the consolidation of the former bantustans in post-1994 South Africa. *Geographical Journal*, **173**, 43–55, 10.1111/j.1475-4959.2007.00230.x.
- RAMUTSINDELA, M., SPIERENBURG, M. & WELS, H. 2013. *Sponsoring Nature: Environmental Philanthropy for Conservation*. Routledge, 225 pp.
- RANGARAJAN, M. 2003. The politics of ecology : The debate on Wildlife-People in India 1970-95. *In Battles over Nature, science and the politics of conservation*. Delhi: Permanent Black, 189–239.
- REDCLIFT, M.R. 2006. *Frontiers: Histories of Civil Society and Nature*. MIT Press, 266 pp.
- REGNAULD, H., VOLVEY, A. & HEULOT, P. 2012. Géomorphosites et collection du FRAC Bretagne. *Géocarrefour*, 219–228, 10.4000/geocarrefour.8871.
- REYNOLDS, R.L. 2011. Beyond the Green Cube: Typologies of Experience at American Sculpture Parks. *Public Art Dialogue*, **1**, 215–240, 10.1080/21502552.2011.593312.

- RIAT, G. 2012. *Gustave Courbet*. Parkstone International, 256 pp.
- RICHARD, F. 2009. La gentrification des « espaces naturels » en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ? *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, 10.4000/espacepolitique.1478.
- RIOU, G. 1986. Les représentations de la nature : sur les chemins parallèles de l'esthétique et de la connaissance. In *Milieus et paysages : essai sur diverses modalités de connaissance*. Recherches en géographie. Paris, 123–139. Available at: <http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:23046> [Accessed February 25, 2015].
- ROBBINS, P. 2012. *Political Ecology: A Critical Introduction*. John Wiley & Sons, 299 pp.
- ROBBINS, P. 2006. Review. *Geographical Review*, **96**, 715–718.
- ROBINSON, J. 2011. Cities in a World of Cities: The Comparative Gesture. *International Journal of Urban and Regional Research*, **35**, 1–23, 10.1111/j.1468-2427.2010.00982.x.
- RODARY, E. 2001. *Les espaces naturels : l'aménagement par la participation ? : mise en réseau et territorialisation des politiques de conservation de la faune en Zambie et au Zimbabwe*. Orléans: Université d'Orléans. Available at: <http://www.theses.fr/2001ORLE1041> [Accessed May 13, 2015].
- RODARY, E. 2008. Les parcs nationaux africains, une crise durable. In *Les parcs nationaux dans le monde : Protection, gestion et développement durable*. Paris, 207–226.
- RODARY, E. & CASTELLANET, C. 2003. *Conservation de la nature et développement: l'intégration impossible ?*. Rossi, G., Colloque "Dynamiques sociales et environnement : pour un dialogue entre chercheurs, opérateurs et bailleurs de fonds", Association française des volontaires du progrès & Groupe de recherche et d'échanges technologiques, eds. Paris, France: Karthala : GRET, 308 pp.
- RODRÍGUEZ, J.P. 1996. *Araucanía y Pampas: un mundo fronterizo en América del Sur*. Ediciones Universidad de la Frontera, 286 pp.
- ROGER, A. 1997. *Court traité du paysage*. Paris: Gallimard, 199 pp.
- ROLDÁN, M., CARMINATI, A., BIGANZOLI, F. & PARUELO, J.M. 2010. Las reservas privadas ¿son efectivas para conservar las propiedades de los ecosistemas? *Ecología austral*, **20**, 185–199.
- ROSE, G. 1993. *Feminism & Geography: The Limits of Geographical Knowledge*. U of Minnesota Press, 215 pp.
- ROSSI, G. 2000. *L'ingérence écologique: environnement et développement rural du Nord au Sud : essai*. CNRS, 276 pp.
- ROUQUIE, A. 1984. L'Argentine après les militaires. *Politique étrangère*, **49**, 113–125, 10.3406/polit.1984.3353.
- RUTHERFORD, S. 2007. Green governmentality: insights and opportunities in the study of nature's rule. *Progress in Human Geography*, **31**, 291–307, 10.1177/0309132507077080.

- SACAREAU, I. 2000. Mise en tourisme et dynamique spatiale au Népal. *Mappemonde*, 12–16.
- SARTORTI, R. 2010. Pictures at an exhibition: Russian land in a global world. *Studies in East European Thought*, **62**, 377–399, 10.1007/s11212-010-9128-5.
- SAULE-SORBE, H. 2010. Art et géographie dans les représentations modernes du paysage, le cas des Pyrénées. *Estudios Geográficos*, **71**, 475–504, 10.3989/estgeogr.201016.
- SAUMON, G. 2015. Les Land Trusts au Montana : analyse.
- SCARZANELLA, E. 2002. Las bellezas naturales y la nación: Los parques nacionales en Argentina en la primera mitad del siglo XX. *Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe / European Review of Latin American and Caribbean Studies*, 5–21.
- SEPULVEDA, B. 2011. *Les Mapuches du Chili: des représentations aux pratiques de l'espace*. Rouen, 614 pp.
- SGARD, A. 2010. Une « éthique du paysage » est-elle souhaitable? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10.4000/vertigo.9472.
- SGARD, A., FORTIN, M.-J. & PEYRACHE-GADEAU, V. 2010. Le paysage en politique. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 10.4000/developpementdurable.8522.
- SHAFFER, C.L. 1999. US National Park Buffer Zones: Historical, Scientific, Social, and Legal Aspects. *Environmental Management*, **23**, 49–73, 10.1007/s002679900167.
- SIDICARO, R. 1983. Huit propositions sur les régimes autoritaires d'Argentine, du Chili et d'Uruguay. *L'Homme et la société*, **69**, 145–174.
- SIGAL, S. 1984. Sur le discours militaire : Argentine 1976-1978 et un déjà vu. *L'Homme et la société*, **71**, 33–53, 10.3406/homso.1984.3189.
- SKELCHER, B. 2003. Apartheid and the Removal of Black Spots from Lake Bhangazi in Kwazulu-Natal, South Africa. *Journal of Black Studies*, **33**, 761–783, 10.1177/0021934703033006003.
- SKEWGAR, E., SIMEONE, A. & DEE BOERSMA, P. 2009. Marine Reserve in Chile would benefit penguins and ecotourism. *Ocean & Coastal Management*, **52**, 487–491, 10.1016/j.ocecoaman.2009.07.003.
- SLATER, R. 2002. Between a Rock and a Hard Place: Contested Livelihoods in Qwaqwa National Park, South Africa. *The Geographical Journal*, **168**, 116–129.
- SLOVO, G. 2001. *Poussière rouge*. Bourgois, 395 pp.
- SMITH, A. 2013. "The land and its people": reflections on artistic identification in an age of nations and nationalism. *Nations & Nationalism*, **19**, 87–106.
- SMITH, N. 2008. *Uneven Development: Nature, Capital, and the Production of Space*. University of Georgia Press, 346 pp.
- SMUTS, J.C. 1927. *Holism and evolution*. New York: MacMillan, 375 pp.

- SPAID, S. 2002. *Ecovention: Current Art to Transform Ecologies*. Greenmuseum.org, 153 pp.
- SPIERENBURG, M. & BROOKS, S. 2014. Private game farming and its social consequences in post-apartheid South Africa: contestations over wildlife, property and agrarian futures. *Journal of Contemporary African Studies*, **32**, 151–172, 10.1080/09637494.2014.937164.
- SPRINGATE-BAGINSKI, O. & BLAIKIE, P.M. 2013. *Forests, People and Power: The Political Ecology of Reform in South Asia*. Earthscan, 417 pp.
- STABINSKY, D. & BRUSH, S.B. 1996. *Valuing Local Knowledge: Indigenous People And Intellectual Property Rights*. Island Press, 354 pp.
- STAHL, J. 1985. Les problèmes de la protection de l'environnement en U.R.S.S. : discours et prises de position. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, **16**, 43–65, 10.3406/receo.1985.2539.
- STANWORTH, K. 2013. Revisioning the Culture of Nature in Canadian Visual Culture Studies: John Russell and An/Other Case of Modern Art. *Journal of Canadian studies*, **47**, 67–92.
- STASZAK, J.-F. 2008. Qu'est-ce que l'exotisme? *Le Globe*, 7–24.
- STEELE, J. 2014. Outside city limits : introducing Anton van der Merwe of Starways Arts, in Hogsback, Eastern Cape, South Africa. *South African Journal of Art History*, 1.
- STOKER, G. 1998. Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance". *Revue Internationales des Sciences Sociales*, 19–30.
- STONE, C.N. 2006. Power, Reform, and Urban Regime Analysis. *City & Community*, **5**, 23–38, 10.1111/j.1540-6040.2006.00151.x.
- STONE, C.N. 1989. *Regime politics: governing Atlanta, 1946-1988*. University Press of Kansas, 336 pp.
- STRICKLAND-MUNRO, J., MOORE, S. & FREITAG-RONALDSON, S. 2010. The impacts of tourism on two communities adjacent to the Kruger National Park, South Africa. *Development Southern Africa*, **27**, 663–678, 10.1080/0376835X.2010.522829.
- SULLIVAN, S. 2013. Banking Nature? The Spectacular Financialisation of Environmental Conservation. *Antipode*, **45**, 198–217, 10.1111/j.1467-8330.2012.00989.x.
- SUNDAY NNAMDI, B., GOMBA, O. & UGIOMOH, F. 2013. Environmental Challenges and Eco-Aesthetics in Nigeria's Niger Delta. *Third Text*, **27**, 65–75, 10.1080/09528822.2013.753194.
- SWYNGEDOUW, E. 2010. Impossible Sustainability and the Post-political Condition. In Cerreta, M., Concilio, G. & Monno, V., eds. *Making Strategies in Spatial Planning*. Urban and Landscape Perspectives. Springer Netherlands, 185–205. Available at: http://link.springer.com/chapter/10.1007/978-90-481-3106-8_11 [Accessed February 19, 2015].
- TAPLIN, R. 2014. Contemporary Climate Change Art as the Abstract Machine: Ethico-Aesthetics and Futures Orientation. *Leonardo*, **47**, 509–510, 10.1162/LEON_a_00827.

- TECKLIN, D. & SEPULVEDA, C. 2014. The Diverse Properties of Private Land Conservation in Chile: Growth and Barriers to Private Protected Areas in a Market-friendly Context. *Conservation and Society*, **12**, 203, 10.4103/0972-4923.138422.
- THERY, H. 1976. *Rondônia mutations d'un territoire fédéral en Amazonie brésilienne*. Université de Paris I, 309 pp.
- TIBERGHIEU, G.A. 2001. *Nature, art, paysage*. Actes sud, 228 pp.
- TINE, G. 2002. Histoire du paysage, enjeu économique, esthétique et éthique Available at: <http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/MAATine.pdf>.
- TOVEY, H. 1997. Food, Environmentalism and Rural Sociology: On the Organic Farming Movement in Ireland. *Sociologia Ruralis*, **37**, 21–37, 10.1111/1467-9523.00034.
- TURNER, F.-J. 1893. *The significance of the Frontier in American History*. American Historical Association.
- TURPIE, J.K., MARAIS, C. & BLIGNAUT, J.N. 2008. The working for water programme: Evolution of a payments for ecosystem services mechanism that addresses both poverty and ecosystem service delivery in South Africa. *Ecological Economics*, **65**, 788–798, 10.1016/j.ecolecon.2007.12.024.
- URGENSON, L.S., PROZESKY, H. & ESLER, K.J. 2013. Stakeholder Perceptions of an Ecosystem Services Approach to Clearing Invasive Alien Plants on Private Land. *Ecology and Society*, **18** Available at: <http://hdl.handle.net/10535/8789>.
- VALKO, J.M. 2009. Tourist Gaze and Germanic Immigrants in Roberto Arlt's Aguafuertes patagónicas. *Revista Hispánica Moderna*, **62**, 77–92, 10.1353/rhm.0.0004.
- VANIER, M. 2000. Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique. *Revue de géographie alpine*, **88**, 105–113, 10.3406/rga.2000.4626.
- VAN SCHALKWYK, A. 2012. Ecofeminist theology, oikos, welfare and development in post-apartheid South Africa. *In Welfare, religion and gender in post-apartheid South Africa*, Stellenbosch: Sunmedia, 117–146.
- VELUT, S. 2007. *Mondialisation et développement territorial en Amérique latine : Argentine-Chili*. Available at: <http://www.documentation.ird.fr/hor/PAR00002914> [Accessed May 18, 2015].
- VELUT, S., MENANTEAU, L. & NEGRETE, J. 2009. Protection du patrimoine naturel et gestion territoriale : la région de Valparaiso. *Cahiers des Amériques latines*, 105–119, 10.4000/cal.2116.
- VÉRON, R. & FEHR, G. 2011. State power and protected areas: Dynamics and contradictions of forest conservation in Madhya Pradesh, India. *Political Geography*, **30**, 282–293, 10.1016/j.polgeo.2011.05.004.
- VIARD, J. 1990. *Le tiers espace: essai sur la nature*. Méridiens Klincksieck, 162 pp.
- VIARD, J. 2012. *Penser la nature*. Editions de l'Aube, 148 pp.

- VILJOEN, J.H. & NAICKER, K. 2000. Nature-based tourism on communal land: The Mavhulani experience. *Development Southern Africa*, **17**, 135–148, 10.1080/03768350050003460.
- VOLVEY, A. 2010. Spatialités d'une land activité : le Land Art à travers l'œuvre de Christo et Jeanne-Claude. In *Activité artistique et spatialité*. Editions L'Harmattan, 91–134.
- VOLVEY, A. 2012. *Transitionnelles géographies : Sur le terrain de la créativité artistique et scientifique*. Habilitation à diriger des recherches, Lyon: Université de Lyon, 303 pp. Available at: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00803871/>.
- VON HUMBOLDT, F.W.H.A.H. (FREIHERR. 1846. *Cosmos, essai d'une description physique du monde*; tr. par H. Faye (C. Galusky). Paris: Gide et cie, 616 pp.
- VUATTOUX, A. 2011. Géographie et gouvernementalité : les nouveaux territoires de « l'Effet Foucault ». *Revue électronique des sciences humaines et sociales*. Available at: <http://www.espacestemp.net/articles/geographie-et-gouvernementalite-les-nouveaux-territoires-de-lrsquoeffet-foucault/> [Accessed October 23, 2014].
- WALKER, P.A. 2005. Political ecology: where is the ecology? *Progress in Human Geography*, **29**, 73–82, 10.1191/0309132505ph530pr.
- WALKER, P.A. 2006. Political ecology: where is the policy? *Progress in Human Geography*, **30**, 382–395, 10.1191/0309132506ph613pr.
- WALKER, P.A. 2007. Political ecology: where is the politics? *Progress in Human Geography*, **31**, 363–369, 10.1177/0309132507077086.
- WALL REINIUS, S. 2009. Wilderness and culture in the Laponian World Heritage Area : Tourist views and experiences Available at: <http://www.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2%3A228142&dswid=5087> [Accessed February 10, 2015].
- WARNKE, M. 2013. *Political Landscape : The Art History of Nature*. London: Reaktion Books Available at: <https://ezp.sub.su.se/login?url=http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=edsebk&AN=676649&site=eds-live&scope=site>.
- WARREN, S. 2013. Audiencing James Turrell's Skyspace: encounters between art and audience at Yorkshire Sculpture Park. *Cultural Geographies*, **20**, 83–102, 10.1177/1474474012458397.
- WEINER, D.R. 1988. *Models of Nature: Ecology, Conservation, and Cultural Revolution in Soviet Russia*. University of Pittsburgh Pre, 340 pp.
- WIECKOWSKI, M. 2013. Eco-frontier in the mountainous borderlands of Central Europe. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 10.4000/rga.2107.
- WIECKOWSKI, M. 2014. Overlapping Political and Ecological Borders on the Polish Borderlands. In *Cartographies of Nature: How conservation animates borders*. New Castle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 219–238.
- WIECKOWSKI, M. 2010. Specific Features of Development of Tourism within the Areas Neighbouring upon the Polish Eastern Border. In *European Union: External and Internal Borders, Interactions and Networks*. EUROPA XXI, la revue de l'Institut de

Géographie et d'Organisation Spatiale de l'Académie des Sciences de Pologne. Varsovie.

- WILKE, S. 2006. Romantic Images of Africa: Paradigms of German Colonial Paintings. *German Studies Review*, **29**, 285–298.
- WITT, L. DE, MERWE, P. VAN DER & SAAYMAN, M. 2014. Critical ecotourism factors applicable to National Parks: a visitor perspective. *Tourism review international*, **17**, 179–194.
- WITTENBERG, H. 2004. *The sublime, imperialism and the African landscape*. Thesis, University of the Western Cape. Available at: <http://etd.uwc.ac.za/xmlui/handle/11394/1340> [Accessed April 30, 2015].
- WOLFE, D. & NOVAK, D.R. 2012. “What bubbles up”: the experience of nature-based art. *Visual Communication*, **11**, 23–48, 10.1177/1470357211424676.
- WOODWARD, K. & JONES, J.P. 2005. On the Border with Deleuze and Guattari. In *B/ordering Space*. Hampshire: Ashgate, 233–248.
- WOODWARD, R. 2005. From Military Geography to militarism's geographies: disciplinary engagements with the geographies of militarism and military activities. *Progress in Human Geography*, **29**, 718–740, 10.1191/0309132505ph579oa.
- WOODWARD, R. 1999. Gunning for rural England: The politics of the promotion of military land use in the Northumberland National Park. *Journal of Rural Studies*, **15**, 17–33, 10.1016/S0743-0167(98)00051-5.
- YVARD-DJAHANSOUZ, G. 2009. *Histoire du mouvement écologique américain*. Paris, France: Ellipses, impr. 2009, 177 pp.
- ZEBRACKI, M. 2012. *Public Artopia: Art in Public Space in Question*. Amsterdam University Press, 180 pp.
- ZIMMERER, K.S. & BASSETT, T.J. 2012. *Political Ecology: An Integrative Approach to Geography and Environment-Development Studies*. Guilford Press, 559 pp.
- ZIMMER, O. 2004. “A Unique Fusion of the Natural and the Man-Made”: The Trajectory of Swiss Nationalism, 1933-39. *Journal of Contemporary History*, **39**, 5–24.
- ZIMMER, O. 1998. In Search of Natural Identity: Alpine Landscape and the Reconstruction of the Swiss Nation. *Comparative Studies in Society and History*, **40**, 637–665, 10.1017/S0010417598001686.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	3
DROITS D'AUTEURS.....	6
SOMMAIRE.....	7
PROLOGUE.....	9
PAUSE REFLEXIVE A. DEVENIR GEOGRAPHE DE TERRAIN, DANS DES PAYS POST-AUTORITAIRES DE L'AUTRE HEMISPHERE... ..	13
A.1. EXPLORATIONS, ENTRE QUETE ET CONQUETE.....	15
<i>A.1.1. Une construction de l'enfance.....</i>	<i>15</i>
<i>A.1.2. Une passion de l'adolescence.....</i>	<i>16</i>
<i>A.1.3. La première exploration sud-africaine.....</i>	<i>18</i>
<i>A.1.4. La seconde exploration et le premier voyage de recherche en Afrique du Sud.....</i>	<i>20</i>
A.2. DES EXPLORATIONS DE TERRAIN POUR COMPRENDRE LES BOULEVERSEMENTS POST-AUTORITAIRES.....	22
<i>A.2.1. Vivre et penser le « post-autoritaire ».....</i>	<i>22</i>
<i>A.2.2. Le « multi-terrains » au service de la connaissance fine des transformations politiques.....</i>	<i>24</i>
INTRODUCTION GENERALE.....	27
CHAPITRE I. LES FRONTS ECOLOGIQUES, UNE PROPOSITION THEORIQUE.....	39
I.1. INTRODUCTION.....	40
I.2. ETAPE THEORIQUE.....	42
<i>I.2.1. De l'utilisation de la notion de front.....</i>	<i>42</i>
<i>I.2.2. Environnementalité et écologicalité.....</i>	<i>45</i>
I.2.2.1 De l'environmentality.....	45
I.2.2.2 De l'écologicalité.....	53
I.3. ETAPE OPERATIONNELLE.....	53
<i>I.3.1. Dynamiques spatio-temporelles d'un front écologique.....</i>	<i>53</i>
I.3.1.1 Un front écologique en quatre étapes.....	54
I.3.1.2 « Moments » et environnementalités des fronts écologiques.....	56
<i>I.3.2. Dynamiques générationnelles.....</i>	<i>57</i>
<i>I.3.3. La génération impériale.....</i>	<i>59</i>
I.3.3.1 Le contexte historique et territorial.....	61
I.3.3.2 La genèse d'un régime de proto-environnementalité.....	64
<i>I.3.4. La génération géopolitique.....</i>	<i>65</i>
I.3.4.1 La « nationalisation » des grands espaces naturels dans les postcolonies de peuplement.....	68
I.3.4.2 Une génération géopolitique entre identités (culturelles) et frontières en Europe (centrale et orientale).....	70
I.3.4.3 Un front écologique pionnier à visée scientifique en URSS (1919-1990).....	74
I.3.4.4 Un front écologique géopolitique nationaliste au Japon (1919-1945).....	75
I.3.4.5 Génération géopolitique et indépendances dans les pays décolonisés.....	78
<i>I.3.5. La génération globale.....</i>	<i>88</i>
I.3.5.1 Les sous-processus globaux top-down.....	94

I.3.5.2 Les sous-processus globaux <i>bottom-up</i>	127
An ecovillage is an intentional or traditional community using local participatory processes to holistically integrate ecological, economic, social, and cultural dimensions of sustainability in order to regenerate social and natural environments.	134
I.3.6. <i>L'hybridation des fronts écologiques, une piste à creuser</i>	139
I.4. ENVIRONNEMENTALITES POLITIQUES OU POST-POLITIQUES ?	141
PAUSE REFLEXIVE B. MISE AU POINT REFLEXIVE SUR LA CONSTRUCTION DU FRONT ECOLOGIQUE.....	143
B.1. INTUITIONS.....	145
B.1.1. <i>L'apport de nouveaux terrains en Afrique du Sud</i>	146
B.1.2. <i>L'apport de plusieurs voyages</i>	152
B.2. LE FRONT ECOLOGIQUE, UNE TERMINOLOGIE EXISTANTE ASSOCIEE A UN ENSEMBLE DE REPRESENTATIONS	159
B.2.1. <i>Les fronts écologiques dans les moteurs de recherche virtuels : l'exemple de GOOGLE</i>	160
B.2.2. <i>Les acteurs de l'utilisation du terme de front écologique</i>	162
B.3. LE FRONT ECOLOGIQUE : L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU CONCEPT	167
B.3.1. <i>Quelques principes fondateurs</i>	167
B.3.2. <i>Les apports du workshop de Limoges de mai 2009</i>	170
B.3.2.1. La conception du workshop.....	171
B.3.2.2. La construction d'un langage commun.....	171
B.3.2.3. Les apports substantiels des évaluateurs critiques	173
B.3.2.4. Les dimensions comparatives proposées par le workshop	177
B.3.3. <i>Le front écologique ou l'enracinement d'un concept</i>	181
B.3.3.1. Diffusion interne du « front écologique »	181
B.3.3.2. Diffusion externe du « front écologique ».....	183
B.4. CONCLUSION	187
CHAPITRE II. LES FRONTS ECOLOGIQUES, UNE AMBITION COMPARATISTE : AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE, CHILI	189
II.1. INTRODUCTION	190
II.2. L'APPLICATION DE LA GRILLE GENERATIONNELLE AUX TROIS PAYS	193
II.3. LE FRONT ECOLOGIQUE IMPERIAL : LE PRIVILEGE DE L'AFRIQUE DU SUD	194
II.4. LE FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE : NATURE, NATIONALISME ET REGIMES AUTORITAIRES	201
II.4.1. <i>En Afrique du Sud</i>	201
II.4.1.1 Parcs nationaux et unité nationale - 1910-1947	202
II.4.1.2 Un front écologique d'apartheid centré sur les ex-républiques boers 1948-1974	205
II.4.1.3 Le front écologique fragmenté du grand apartheid 1975-1994	211
II.4.2. <i>En Argentine</i>	218
II.4.2.1 Parcs nationaux pionniers et consolidation identitaire du territoire national 1923-1955 : la région pionnière de Bariloche.	221
II.4.2.2 Instabilité politique et affaiblissement du front écologique 1956-1975	227
II.4.2.3 Sécurisation du front écologique 1976-1983	231
II.4.3. <i>Au Chili</i>	235
II.4.3.1 Un front écologique pionnier ressourciste de contrôle territorial centré sur l'Araucanie 1907-1925	237
II.4.3.2 Les parcs nationaux, du contrôle territorial au tourisme 1926-1942	239

II.4.3.3 Le front écologique de conquête de la <i>wilderness frontier</i> australe 1943-1972.....	242
II.4.3.4 Les paradoxes du front écologique pendant la dictature militaire de Pinochet 1973-1988	247
II.4.4. <i>Comparaison des générations géopolitiques dans les trois pays</i>	252
II.5. LE FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL : ATTRACTIVITE ECOLOGIQUE DES EXTREMITES DE L'HEMISPHERE SUD	258
II.5.1. <i>Evolution comparée quantitative et qualitative de la protection</i>	258
II.5.2. <i>Les dynamiques territoriales et politiques du front écologique global en Afrique du Sud</i>	259
II.5.3. <i>Les dynamiques territoriales et politiques du front écologique global en Argentine</i>	263
II.5.4. <i>Les dynamiques territoriales et politiques du front écologique global au Chili</i>	271
II.6. SYNCHRONIE DES SOUS-PROCESSUS GLOBAUX ?	275
II.6.1. <i>Le front écologique UNESCO</i>	277
II.6.2. <i>Les fronts écologiques au-delà des frontières</i>	282
II.6.3. <i>Préconisation des fronts écologiques par la priorisation (BINGO)</i>	286
II.6.4. <i>Services écosystémiques</i>	292
II.6.5. <i>Fronts du green grabbing ou fronts écologiques privés ?</i>	297
II.6.6. <i>Le fort développement de l'éco-tourisme</i>	308
II.6.7. <i>Fronts écologiques du retour à la nature</i>	311
II.6.8. <i>Les fronts écologiques autochtones</i>	313
II.6.9. <i>Bilan comparatif</i>	318
II.7. DES DYNAMIQUES SPATIO-TEMPORELLES DES FRONTS ECOLOGIQUES EN AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE ET CHILI A UNE EBAUCHE DE THEORISATION DE LA CYCLICITE..	320
II.7.1. <i>Cyclicité plurigénérationnelle à dynamique stable</i>	322
II.7.2. <i>Cyclicité plurigénérationnelle à dynamique instable</i>	326
II.7.3. <i>Cyclicité monogénérationnelle à dynamique de fermeture</i>	328
II.7.4. <i>Cyclicité monogénérationnelle à dynamique instable</i>	329
II.7.5. <i>Cyclicité monogénérationnelle à dynamique pionnière</i>	331
II.8. CONCLUSION : LA COLONIALITE DES FRONTS ECOLOGIQUES DE TROIS POSTCOLONIES DE PEULEMENT	332
PAUSE REFLEXIVE C. L'ART, UNE EXPRESSION GEOGRAPHIQUE	337
C.1. DEBUTER COMME ARTISTE EN AFRIQUE DU SUD.....	337
C.1.1. <i>Des lieux et des gens...</i>	337
C.1.2. <i>Peindre quoi et pourquoi ?</i>	339
C.2. L'ART AU SERVICE D'INVESTIGATIONS PROFESSIONNELLES.....	342
C.3. L'EVOLUTION VERS UN ART GEOGRAPHIQUE BASE SUR LES CARTES	344
C.4. LA PRESENTATION DE QUELQUES ŒUVRES	346
CHAPITRE III. LA MISE EN ART DES FRONTS ECOLOGIQUES	351
III.1. INTRODUCTION.....	352
III.2. L'ART ET LES ARTISTES A LA CONQUETE DE LA NATURE : ETAPES ET ENJEUX	353
III.2.1. <i>L'art et la nature avant le romantisme : incertitudes et balbutiements</i>	355
III.2.2. <i>Le paysage représenté comme marqueur de l'appropriation de la nature</i>	356
III.2.2.1 De la projection guerrière à la projection artistique :.....	357
III.2.2.2 L'art comme médiateur de l'impérialisme naturaliste	360
III.2.2.3 Du paysage commandé à la découverte paysagère	363
III.2.2.4 L'art au service de la protection et de la promotion de la nature et des paysages	364

III.2.3. <i>L'art inscrit (in situ) dans la nature comme nouveau marqueur d'appropriation des espaces naturels périphériques</i>	369
III.2.3.1 Pour une définition de l'art in situ dans la nature.....	371
III.2.3.2 Art in situ pour la nature	373
III.2.4. <i>La mise en art des fronts écologiques globaux</i>	374
III.3. APPROCHE MULTISCALEAIRE DE LA MISE EN ART (CONTEMPORAINE) DES FRONTS ECOLOGIQUES	379
III.3.1. <i>Pour une géographie mondiale de la mise en art des fronts écologiques</i>	379
III.3.1.1 Une base de données de l'art in situ dans les fronts écologiques.....	380
III.3.1.2 Analyse des dénominations de la mise en art des fronts écologiques	385
III.3.1.3 Dynamiques spatio-temporelles de la mise en art des fronts écologiques.....	387
III.3.2. <i>Mise en art des fronts écologiques et appropriations territoriales de la nature</i>	390
III.3.2.1 Les sites artistiques de l'anticipation	391
III.3.2.2 Les sites artistiques de l'ouverture	396
III.3.2.3 Les sites artistiques de l'institutionnalisation.....	402
III.3.2.4 Les sites artistiques de la reconquête	412
III.4. CONCLUSION	419
CONCLUSION GENERALE	421
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	429
TABLE DES MATIERES	461
TABLES DES FIGURES	465
TABLE DES TABLEAUX	473
TABLE DES ENCADRES	475
TABLE DES ŒUVRES	477
ANNEXES	478
ANNEXE I – CATALOGUES D'EXPOSITIONS	479
<i>Catalogue « Afrique du Sud, D/Couleurs d'un territoire »</i>	479
<i>Catalogue « Chili con carte »</i>	500
ANNEXE II- REPONSES AUX QUESTIONNAIRES « MISE EN ART DES FRONTS ECOLOGIQUES »	504

Tables des figures

FIGURE 1 : L'ÉCO-FRONTIERS RANCH AU CŒUR DANS LES MONTAGNES POLONAISES (SOURCE : WWW.ECOFRONTIERS.NET)	41
FIGURE 2 : LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU FRONT ÉCOLOGIQUE (SOURCE : AUTEUR).....	54
FIGURE 3 : LA CRÉATION DES PREMIERS PARCS NATIONAUX (SOURCE : LASLAZ <i>ET AL.</i> (2012) ...	59
FIGURE 4 : LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS CRÉÉS DURANT LA GÉNÉRATION IMPÉRIALE DE FRONTS ÉCOLOGIQUES (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	60
FIGURE 5 : LES PARCS NATIONAUX PIONNIERS (SOURCE : (LASLAZ <i>ET AL.</i> 2012).....	61
FIGURE 6 : LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS CRÉÉS DURANT LA GÉNÉRATION GÉOPOLITIQUE DES FRONTS ÉCOLOGIQUES, ENTRE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET 1960 (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	66
FIGURE 7 : ESPACE-TEMPS DES PARCS NATIONAUX D'EUROPE MÉDIANE (SOURCE : (DEPRAZ 2005B).....	71
FIGURE 8 : L'ÓPUSZTASZER HERITAGE PARK EN HONGRIE ET SA CÉLÈBRE PEINTURE MURALE DE LA ROTUNDA VALORISE LA GRANDEUR DE LA <i>PUSZTA</i> (SOURCE : WIKI COMMONS)	73
FIGURE 9 : LOCALISATION DES <i>ZAPOVEDNIKS</i> (EN ROUGE) EN RELATION AVEC LA COUVERTURE DE FORÊTS PRIMAIRES (EN VERT) (KREVER <i>ET AL.</i> 2009)	74
FIGURE 10 : LES PARCS NATIONAUX PIONNIERS DU JAPON ÉTABLIS ENTRE 1934 ET 1936 (SOURCE : AUTEUR ; D'APRÈS : HTTP://WWW.JAPAN-GUIDE.COM/E/E2325.HTML , ACCÈDE LE 27/01/2015)	77
FIGURE 11 : INDIRA GANDHI ET SA PASSION DES TIGRES (SOURCE : HTTP://WWW.WWFINDIA.ORG/WHO_WE_ARE/HISTORY/WWF_INDIA_AT_A_GLANCE/ , ACCÈDE LE 28/01/2015) & LOGO DE L'OPÉRATION « TIGER » (SOURCE : WIKI COMMONS)	80
FIGURE 12 : LES PARCS NATIONAUX DU KENYA (SOURCE : HTTP://WWW.VIDIANI.COM/MAPS/MAPS_OF_AFRICA/MAPS_OF_KENYA/DETAILED_NATIO NAL_PARKS_MAP_OF_KENYA.JPG , ACCÈDE LE 30/01/2015)	83
FIGURE 13 : LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS AU CONGO ET DANS LES PAYS VOISINS (SOURCE : LASLAZ <i>ET AL.</i> (2012)	87
FIGURE 14 : LE TOURNANT QUANTITATIF DE LA PROTECTION (SOURCE : LASLAZ <i>ET AL.</i> (2012)	88
FIGURE 15 : LES ESPACES NATURELS PROTÉGÉS CRÉÉS DURANT LA GÉNÉRATION GLOBALE DES FRONTS ÉCOLOGIQUES (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	89
FIGURE 16 : LES SITES RAMSAR PROTÉGÉS DANS LE MONDE (SOURCE : UNEP, TROUVE SUR HTTP://S3.AMAZONAWS.COM/BIODIVERSITYATOZ/PRODUCTION/MAP_IMAGES/30/ORIGIN AL.PNG?1287668632 , ACCÈDE LE 04/02/2015).....	91
FIGURE 17 (ET PAGE SUIVANTE) : RESERVES DE BIOSPHERE UNESCO ET PATRIMOINES MONDIAUX ET ESPACES NATURELS PROTÉGÉS DANS LE MONDE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	95
FIGURE 18 : LOCALISATION DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ LAPONIA EN SUÈDE (SOURCE : GOOGLE MAPS ET AUTEUR)	98
FIGURE 19 : LE PÉRIMÈTRE TERRITORIAL DE LAPONIA INCLUANT PLUSIEURS ESPACES NATURELS PROTÉGÉS (SOURCE : (GREEN 2009, P. 39)	98
FIGURE 20 (PAGE SUIVANTE): DIFFÉRENTS DISPOSITIFS ENVIRONNEMENTAUX DE PRIORISATION ÉCOLOGIQUE, VUS PAR DIFFÉRENTES ONG ENVIRONNEMENTALES (SOURCE : AUTEUR ET HTTP://WWW.BIODIVERSITYA-Z.ORG/ , ACCÈDE LE 06/20/2015)	102
FIGURE 21 (PAGES SUIVANTES) : GLOBAL 200, HOTSPOTS ET AIRES PROTÉGÉES (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	104
FIGURE 22 : PONDOLAND-ALBANY HOTSPOT DE LA BIODIVERSITÉ. SOURCE : CEPF.....	109

FIGURE 23 : EASTERN TROPICAL PACIFIC SEASCAPE HOTSPOT (SOURCE : HTTP://WWW.CONSERVATION.ORG/WHERE/PAGES/EASTERN-TROPICAL-PACIFIC-SEASCAPE.ASPX , ACCÉDÉ LE 06/02/2015).....	110
FIGURE 24 : PHOTOS D'IGUANES ET DE TORTUES GEANTES AUX GALAPAGOS (CLICHE : JOSSELIN GUYOT-TEPHANY 2014).....	111
FIGURE 25 : LES GALAPAGOS, UN PAYSAGE EDENIQUE ? (CLICHE : JOSSELIN GUYOT-TEPHANY 2013).....	112
FIGURE 26 : LES ESPACES PROTEGES DES ILES GALAPAGOS (SOURCE : (LASLAZ ET AL. 2012) ...	113
FIGURE 27 : DIAGRAMMES SPATIAUX (1/2) MONTRANT LES DIFFERENCES ENTRE <i>LAND SPARING</i> ET <i>LAND SHARING</i> (SOURCE : HTTP://ECOLOGYFORACROWDEDPLANET.WORDPRESS.COM/TAG/LAND-SHARING-VS-LAND-SPARING/ , ACCEDE LE 07/11/2014)	116
FIGURE 28 : DIAGRAMMES SPATIAUX (2/2) MONTRANT LES DIFFERENCES ENTRE <i>LAND SPARING</i> ET <i>LAND SHARING</i> (SOURCE : HTTP://ECOLOGYFORACROWDEDPLANET.WORDPRESS.COM/TAG/LAND-SHARING-VS-LAND-SPARING/ , ACCEDE LE 07/11/2014)	117
FIGURE 29 : LES PARCS NATIONAUX GABONAIS (SOURCE : HTTP://PDGFRANCE.VEFBLOG.NET/MONTRE_PHOTO.PHP?PHOTO=PHOTOS_GROS/2011/03/PDGFRANCE130088731107_GROS.JPG , ACCEDE LE 06/02/2015)	118
FIGURE 30 : LE PARC PUMALIN (PARTIE NORD ET PARTIE SUD), PATAGONIE CHILIENNE (SOURCE : HTTP://WADERSANDWOODS.COM/IMAGES/IMAGE746.JPG , ACCEDE LE 1 ^{ER} JUILLET 2014) & L'IMAGERIE NATURALISTE DE PUMALIN, PAGE SUIVANTE (SOURCE : HTTP://WWW.PARQUEPUMALIN.CL/PHOTO_GALLERY.HTM , ACCEDE LE 1 ^{ER} JUILLET 2014)	122
FIGURE 31 : PAGE D'ACCUEIL DU SITE DU PARC PUMALIN (SOURCE : HTTP://WWW.PARQUEPUMALIN.CL/INDEX.HTM , ACCEDE LE 1 ^{ER} JUILLET 2014)	123
FIGURE 32 : LE FRONT ECOLOGIQUE TOMPKINS EN ARGENTINE ET AU CHILI. SOURCE : HTTP://WWW.TOMPKINSCONSERVATION.ORG/ALL_PROTECTED_AREAS.HTM , ACCEDE LE 1 ^{ER} JUILLET 2014	124
FIGURE 33 : IMAGE D'UN LAND TRUST (SOURCE : HTTP://WWW.GVLT.ORG/ , ACCEDE LE 20/20/2015)	125
FIGURE 34 : IMAGERIES DU FRONT ECOLOGIQUE (SOURCE : COURS DE M1 DE SYLVAIN GUYOT « ESPACES ET TERRITOIRES PROTEGES & HTTP://WWW.BERGHAHNBOOKS.COM/COVERS/VIVANCO_TARZAN.JPG , ACCEDE LE 13/02/2015)	128
FIGURE 35 : GEOPOLITIQUE DE L'ANTARCTIQUE (SOURCE : LASLAZ ET AL. (2012)	129
FIGURE 36 : LE FRONT ECOLOGIQUE ANTARCTIQUE (SOURCE : LASLAZ ET AL. (2012).....	130
FIGURE 37 : LA CARTE DES ECO-VILLAGES DANS LE MONDE D'APRES LE GLOBAL ECOVILLAGE NETWORK. SOURCE : HTTP://GEN.ECOVILLAGE.ORG/EN/PROJECTS/MAP , ACCEDE LE 09/02/2015.....	133
FIGURE 38 : PRESENTATION DE L'ECO-VILLAGE DE GRISHINO EN RUSSIE (SOURCE : GRISHINO).	135
FIGURE 39 : CARTES DES RESERVES EXTRACTIVISTES AU BRESIL (SOURCE : HTTP://WWW.MUNDOVESTIBULAR.COM.BR/ARTICULOS/6327/1/RESERVAS-EXTRATIVISTAS/PAACUTEGINA1.HTML , ACCEDE LE 04/02/2015).....	136
FIGURE 40 : CARTE DES RESERVES NATURELLES AUTOCHTONES AU BRESIL (SOURCE : LASLAZ ET AL. (2012).....	137
FIGURE 41 : L'AANISCHAAUKAMIKW, A OUJE-BOUGOUMOU, REPRENANT LES FORMES DES HABITATS TRADITIONNELS (CLICHE : SIMON MARAUD, 2014)	138
FIGURE 42 : CYCLICITE DES FRONTS ECOLOGIQUES ET HYBRIDATION (SOURCE : AUTEUR)	140

FIGURE 43 : « WILD FRONTIERS », TOUR-OPERATOR SPECIALISE DANS LA QUETE DE L'EXOTISME EXPRIME DANS SON SITE WEB UNE CERTAINE NARRATION DE LA <i>FRONTIERE SAUVAGE</i> (SOURCE : HTTP://WWW.WILDFRONTIERSTRAVEL.COM/EN_EU/ , ACCEDE LE 25 JUIN 2014)	144
FIGURE 44 : <i>1ST BEACH</i> A PORT ST JOHNS, L'IMAGE DE LA <i>FRONTIERE SAUVAGE</i> (CLICHE : JULIEN DELLIER, 2008)	147
FIGURE 45 : LA VUE DEPUIS <i>THE LODGE</i> A 2 ND BEACH, PORT ST JOHNS (SOURCE : HTTP://WWW.LODGEONTHEBEACH.CO.ZA/GALLERY , ACCEDE LE 25 JUIN 2014).....	148
FIGURE 46 : SYLVAIN GUYOT, BENOIT ANTHEAUME ET SPRING, NOTRE GUIDE, A LA CONQUETE DE L'ITINERAIRE ECOTOURISTIQUE DU NORD DE LA WILD COAST (CLICHE : ELISABETH DELIRY-ANTHEAUME, 2007)	149
FIGURE 47 : JOHN COSTELLO AVEC MON COLLEGE ERIC ROUVELLAC, SUR LE TERRAIN (CLICHE : JULIEN DELLIER, 2009).....	150
FIGURE 48 : SITE WEB <i>SUSTAINING THE WILD COAST</i> (SOURCE: HTTP://WWW.SWC.ORG.ZA/ , ACCÉDÉ LE 25 JUIN 2014)	151
FIGURE 49 : RESERVE NATIONALE DE FAUNE ANDINE EDUARDO AVAROA (SOURCE : GOOGLE MAPS).....	153
FIGURE 50 : RESERVE NATIONALE DE FAUNE ANDINE EDUARDO AVAROA : <i>AVEC LA LAGUNA VERDE</i> AU PREMIER PLAN ET, AU FOND, LE VOLCAN LICANCABUR (5900M), FRONTALIER AVEC LE CHILI, COUVERT DE MINES ANTIPERSONNEL DANS LES ANNEES 1970-1980 (CLICHE : SYLVAIN GUYOT, 2006)	154
FIGURE 51 : LES ILES SAN BLAS, AU PANAMA (SOURCE : GOOGLE MAPS)	155
FIGURE 52 : CABOTAGE A KUNA YALA (CLICHE : JAMIE MITCHELL, 2005)	156
FIGURE 53 : CHILOE, CHILI (SOURCE : GOOGLE MAPS)	157
FIGURE 54 : LE PARC NATIONAL DE CUCAO SUR LA COTE OCCIDENTALE DE CHILOE (CLICHE : SYLVAIN GUYOT, 2009)	158
FIGURE 55 : LAC FREY (1750M) AU-DESSUS DE CERRO CATEDRAL (BARILOCHE, PARC NATIONAL NAHUEL HUAPI) (CLICHE : SYLVAIN GUYOT, 2009)	158
FIGURE 56 : IMAGERIE GOOGLE POUR « <i>ECO-FRONTIER</i> » (SOURCE : GOOGLE).....	160
FIGURE 57 : IMAGERIE GOOGLE POUR « <i>CONSERVATION FRONTIER</i> » (SOURCE : GOOGLE)..	161
FIGURE 58 : IMAGERIE GOOGLE POUR « <i>WILDERNESS FRONTIER</i> » (SOURCE: GOOGLE).....	161
FIGURE 59 : IMAGERIE GOOGLE POUR « <i>FRENTE ECOLOGICO</i> » [LANGUE ESPAGNOLE] (SOURCE : GOOGLE).....	162
FIGURE 60 : L'ONG 'FRONTIERS' PROPOSE DES ECHANGES INTERNATIONAUX DEDIES A DES ETUDIANTS SOUHAITANT REALISER UN STAGE DANS LE DOMAINE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE (SOURCE : HTTP://WWW.GOOVERSEAS.COM/FRONTIER-REVIEWS , ACCEDE LE 24 JUN 2014)	163
FIGURE 61 : L'ONG ENVIRONNEMENTALE 'RAINFORST ACTION NETWORK' AIDE UN FRONT DE CONSERVATION ECOLOGIQUE AUTOCHTONE (SOURCE : HTTP://WWW.RAN.ORG/ES/NODE/2580 , ACCEDE LE 24 JUIN 2014).....	164
FIGURE 62 : ARTICLE EMANANT DU BLOG DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES TERRIENS ETATS-UNIENS (SOURCE : HTTP://WWW.PRIVATELANDOWNERNETWORK.ORG/PLNBLOG/POST.ASPX?ID=62 , ACCEDE LE 24 JUIN 2014)	164
FIGURE 63 : RESEAU SOCIAL DES ECO-VILLAGES DURABLES (SOURCE : HTTP://WWW.SUSTAINABLEECOVILLAGES.NET/INDEX.PHP , ACCEDE LE 24 JUIN 2014).....	165
FIGURE 64 : SITE DE LA SOCIETE INTERNATIONALE D'ECO-TOURISME (SOURCE : HTTPS://WWW.ECOTOURISM.ORG/COMMUNITY-ECOTOURISM-FRONTIERS-GLOBAL- DEVELOPMENT , ACCEDE LE 24 JUIN 2014)	166

FIGURE 65 : LES « <i>LAST FOREST FRONTIERS</i> » (SOURCE : GUYOT, 2011).....	176
FIGURE 66 : LES « <i>LAST FOREST FRONTIERS</i> » EN AMERIQUE DU SUD (SOURCE : WRI, 1997)....	176
FIGURE 67 : TAUX D'ENDEMISME PAR ECOREGIONS EN AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE ET CHILI (SOURCE : HTTP://SALCC.DATABASIN.ORG/MAPS/NEW#DATASETS=87B2386F92A84E30AA91F90BE086 C73A , ACCEDE LE 22/04/2015).....	192
FIGURE 68 : CARTE DE L'AFRIQUE DU SUD COLONIALE EN 1885 (SOURCE : WIKI COMMONS).	195
FIGURE 69 : RESERVES INDIGENES VERSUS RESERVES NATURELLES (NATIVE RESERVES VS NATURE RESERVES) AU KWAZULU-NATAL (SOURCE : GIRAUT ET AL. 2005)	196
FIGURE 70 : LE FRONT ECOLOGIQUE IMPERIAL EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	199
FIGURE 71 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE DE L'UNITE NATIONALE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	203
FIGURE 72 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE D'APARTHEID (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	208
FIGURE 73 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE DU GRAND APARTHEID (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	213
FIGURE 74 : CARTE DES BANTOUSTANS SUD-AFRICAINS (SOURCE : WIKI COMMONS).....	215
FIGURE 75 : LA CONSERVATION DE LA NATURE AU KWAZULU : UNE ILLUSTRATION DE L'HERITAGE DE L' <i>INDIRECT RULE</i> IMPERIALE ? (SOURCE : HTTP://SHOWME.CO.ZA/LIFESTYLE/EMERGING-FROM-THE-SHADOWS/ , ACCEDE LE 17/11/2014)	217
FIGURE 76 : CARTE POLITIQUE DE L'ARGENTINE DANS LES ANNEES 1940 (SOURCE : WIKI COMMONS),.....	221
FIGURE 77 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE DE CONSOLIDATION IDENTITAIRE DU TERRITOIRE NATIONAL (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	223
FIGURE 78 : L'HOTEL DE LLAO-LLAO DANS LES ANNEES 2000 (SOURCE : MINICONI & GUYOT 2010).....	225
FIGURE 79 : AFFAIBLISSEMENT DU FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	229
FIGURE 80 : SECURISATION DU FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	232
FIGURE 81 : ZOOM CARTOGRAPHIQUE, NORD-OUEST ARGENTIN (SOURCE : WIKI COMMONS)	234
FIGURE 82 : CARTES DU CHILI (ENSEMBLE ET REGIONS) (SOURCE : VELUT 2007)	235
FIGURE 83 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE DE CONTROLE TERRITORIAL CENTRE SUR L'ARAUCANIE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	238
FIGURE 84 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE, LES PARCS NATIONAUX DU CONTROLE TERRITORIAL AU TOURISME (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	240
FIGURE 85 : LE FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE DE LA CONQUETE DE LA WILDERNESS DE LA FRONTIERE AUSTRALE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	243
FIGURE 86 : FRONT ECOLOGIQUE GEOPOLITIQUE DE LA DICTATURE MILITAIRE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	249
FIGURE 87 : LA FORTE OCCURRENCE DE LOCALISATIONS FRONTALIERES DANS LES PARCS NATIONAUX ARGENTINS ET CHILIENS MERIDIONAUX (SOURCE : SEPULVEDA ET GUYOT, 2014).....	256
FIGURE 88 : LE FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	261
FIGURE 89 : LA CONSERVATION PROVINCIALE DE LA NATURE EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	262

FIGURE 90 : LE FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL EN ARGENTINE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).....	264
FIGURE 91 : ÉVOLUTION DES SUPERFICIES PROTEGEES EN ARGENTINE DEPUIS 1990 (TOTAL CATEGORIES IUCN ET CATEGORIES NON IUCN) (SOURCE : HTTP://WWW.AMBIENTE.GOB.AR/DEFAULT.ASP?IDARTICULO=12990 , ACCEDE LE 19/11/2014)	265
FIGURE 92 : LES AIRES PROTEGEES INSCRITES AU SIFAP ARGENTIN (SOURCE : HTTP://WWW.AMBIENTE.GOV.AR/?IDARTICULO=12195 , ACCEDE LE 19/11/2014, MISE A JOUR DE 2014)	267
FIGURE 93 : RESERVES NATURELLES DE DEFENSE EN ARGENTINE (SOURCE : TIRE DE HTTP://WWW.PARQUESNACIONALES.GOB.AR/AREAS-PROTEGIDAS/RESERVASNATURALESDELADEFENSA/ , ACCEDE LE 14/11/2014).....	269
FIGURE 94 : EXEMPLE DE LA <i>RESERVA NATURAL DE DEFENSA</i> DE LA PUNTA BUENOS AIRES (SOURCE : HTTP://WWW.PARQUESNACIONALES.GOB.AR/AREAS-PROTEGIDAS/RESERVASNATURALESDELADEFENSA/ , ACCEDE LE 14/11/2014).....	270
FIGURE 95 : LE FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL AU CHILI (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015)	272
FIGURE 96 : AFFICHE DE L'ANNEE INTERNATIONALE CONTRE L'APARTHEID (SOURCE : UNESCO)	277
FIGURE 97 : LA QUEBRADA DE HUMAHUACA (SOURCE : GUYOT, 2011-A)	280
FIGURE 98 : LA PROPOSITION DE RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE ENTRE LE CHILI ET L'ARGENTINE (SOURCE : NAVARRO FLORIA, 2008).....	284
FIGURE 99 : 08/09/2014. "MINISTRO VICTOR OSORIO FIRMA CONTRATO PARA CREACION DE PARQUE NACIONAL YENDEGAIA"; LE MINISTRE DES BIENS NATIONAUX, VICTOR OSORIO, SIGNE LE CONTRAT DE CESSON DES TERRES DE TOMPKINS (A DROITE) POUR CREER LE PARC NATIONAL DE YENDEGAIA (SOURCE : HTTP://WWW.BIENESNACIONALES.CL/?P=13539 ACCEDE LE 16/02/2015)	285
FIGURE 100 : CONCORDANCE DES DIFFERENTES PROPOSITIONS DES SITES D'IMPORTANCE POUR LA BIODIVERSITE DE LA REGION DE LOS LAGOS (FARIAS ET AL., 2004).....	290
FIGURE 101 : LE PROJET AVORTE DE PARC NATIONAL DU PONDOLAND (SOURCE : GUYOT, 2009)	291
FIGURE 102 : TYPOLOGIE GRADUELLE DES DISPOSITIFS DE PROTECTION PRIVEE DE LA NATURE EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : PATERSON 2009, P. 13)	299
FIGURE 103 : TSWALU KALAHARI RESERVE (SOURCE : HTTP://WWW.TSWALU.COM/ , ACCEDE LE 5/12/2014)	300
FIGURE 104 : LES RESERVES PRIVEES AU CHILI (SOURCE : TECKLIN & SEPULVEDA, 2014).....	303
FIGURE 105 : LES DEUX GENERATIONS DE FRONTS ECOLOGIQUES PRIVES AU CHILI (SOURCE : TECKLIN & SEPULVEDA, 2014).....	304
FIGURE 106 : LE PROJET DE CREATION D'UN PARC NATIONAL DE PATAGONIE (SOURCE : HTTP://WWW.CONSERVACIONPATAGONICA.ORG/HOME.HTM , ACCEDE LE 10/12/2014)..	305
FIGURE 107 : « THE LAST GAUCHO » (SOURCE : HTTP://NEWS.NATIONALGEOGRAPHIC.COM/NEWS/2010/05/PHOTOGALLERIES/100512/PHOTOS-PATAGONIA-RIVERS-DAMS/ , ACCEDE LE 10/12/2014)	306
FIGURE 108 : LA PRIVATISATION FONCIERE STRATEGIQUE EN ARGENTINE (SOURCE : « CADA VEZ MAS EXTRANJEROS SON DUEÑOS DE COSTAS Y FRONTERAS » CLARIN, HTTP://EDANT.CLARIN.COM/SUPLEMENTOS/ZONA/2005/10/16/Z-03415.HTM , ACCEDE LE 16/02/2015)	307

FIGURE 109 : LES ECO-VILLAGES REALISES OU EN PROJET EN AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE ET CHILI (SOURCE : GEN, HTTP://GEN.ECOVILLAGE.ORG/EN/PROJECTS/MAP , ACCÈDE LE 09/02/2015)	312
FIGURE 110 : RIEMVASMAAK, AFRIQUE DU SUD (SOURCE : GOOGLE MAPS).....	314
FIGURE 111 : LE PROJET DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DE LOF WIRITRAY EN ARGENTINE (SOURCE : HTTP://RATURC.DESARROLLOTURISTICO.GOV.AR/PATAGONIA/COMUNIDAD/COMUNIDAD-MAPUCHE-LOF-WIRITRAY-LAGO-MASCARDI-PROVINCIA-DE-RIO-NEGRO , ACCÈDE LE 12/12/2014)	315
FIGURE 112 : SITE DU MAPU LAHUAL AU CHILI. SOURCE : HTTP://WWW.MAPULAHUAL.CL/INDEX.PHP?OPTION=COM_CONTENT&VIEW=SECTION&ID=6&ITEMID=59 , ACCÈDE LE 12/12/2014.	316
FIGURE 113 : CARTE DU RESEAU D'ESPACES NATURELS PROTEGES INDIGENES DE MAPU LAHUAL. SOURCE : HTTP://CCC2.CL.TRIPOD.COM/MAPAAREASPROTEGIDAS.HTM , ACCÈDE LE 16/12/2014.....	317
FIGURE 114 : LE FRONT ECOLOGIQUE DE LA PENINSULE DU CAP (SOURCE : GUYOT <i>ET AL.</i> 2014)	324
FIGURE 115 : LE PARC NATIONAL DE BARITU ET LA RESERVE DE BIOSPHERE DES YUNGAS EN ARGENTINE (SOURCE : GUYOT <i>ET AL.</i> (2007).....	326
FIGURE 116 : LA RESERVE NATURELLE DE SILAKA EN AFRIQUE DU SUD. (SOURCE : DELLIER (2010).....	329
FIGURE 117 : LE PARC NATIONAL DE LLULLAILLACO AU CHILI. (SOURCE : LASLAZ <i>ET AL.</i> (2012)	330
FIGURE 118 : PEINTURE D'AMBREGIO LORENZETTI (1290-1348), EFFETS DU BON GOUVERNEMENT A LA CAMPAGNE (1337), VILLE DE SIENNE (SOURCE : WIKI COMMONS)	355
FIGURE 119 : PEINTURE DE CASPAR DAVID FRIEDRICH (1774-1841), « LE VOYAGEUR CONTEMPLANT UNE MER DE NUAGES », 1818. HUILE SUR TOILE, 74,8 × 94,8 CM, HAMBOURG KUNSTHALLE (SOURCE : WIKI COMMONS)	357
FIGURE 120 : SITE MILITAIRE DE L'HUDSON RIVER VALLEY (SOURCE : HTTP://WWW.HUDSONRIVERVALLEY.COM/FILES/BROCHURES/109744HUDSONREVOLUTION.PDF , ACCÈDE LE 25/02/2015)	359
FIGURE 121 : PEINTURE DE JASPER FRANCIS CROSEY (1823-1900), “AUTUMN ON THE HUDSON RIVER (1860)”, NATIONAL GALLERY OF ART, WASHINGTON, D.C., USA (SOURCE: WIKI COMMONS).....	359
FIGURE 122 : PEINTURE DE FRIEDRICH GEORG WEITSCH (1758-1828), « HUMBOLDT ET AIME BONPLAND AU PIED DU VOLCAN CHIMBORAZO (1810) » (SOURCE : WIKICOMMONS)	361
FIGURE 123 : PEINTURE DE THOMAS MORAN (1837-1926), “THE GRAND CANYON OF THE YELLOWSTONE (1872)”, SMITHSONIAN AMERICAN ART MUSEUM (SOURCE : WIKI COMMONS).....	362
FIGURE 124 : PEINTURE DE FRIEDRICH WILHELM KUHNERT (1865-1926, « ELEFANTEN AUF DER WANDERUNG », SOTHEBY'S (SOURCE : WIKI COMMONS).....	363
FIGURE 125 : PEINTURE DE RENOIR (1841-1919), « LE PEINTRE JULES LE CŒUR DANS LA FORET DE FONTAINEBLEAU (1886) », SÃO PAULO MUSEUM OF ART (SOURCE : WIKI COMMONS) 365	
FIGURE 126 : MOSAÏQUE PHOTOGRAPHIQUE REPRESENTANT UNE DIVERSITE D'INITIATIVES D'ART IN SITU DANS LA NATURE EN PRISE AVEC DES DYNAMIQUES DE FRONTS ECOLOGIQUES (SOURCES : SITES WEB NOTES 292 A 299).....	370
FIGURE 127 (PAGE SUIVANTE) : CARTE DE LA MISE EN ART DES FRONTS ECOLOGIQUES DANS LE MONDE (SOURCE : CERBELAUD & GUYOT, 2015).	387

FIGURE 128 : DIAGRAMME CHRONOLOGIQUE DES CREATIONS DES SITES ARTISTIQUES (SOURCE : AUTEUR)	389
FIGURE 129 : CARTE DE LOCALISATION DES DEUX PRINCIPAUX PROJETS (SOURCE : GOOGLE MAPS).....	392
FIGURE 130 : LE GEOGLYPHE “EARTH SIREN” D’ANNY SNYMAN A AFRIKABURN (SOURCE : HTTP://WWW.ANNISNYMAN.CO.ZA/AFRIKABURN2012/EARTHSIREN_ANNISNYMAN_GOOGLE2012.JPG , ACCÈDE LE 20/03/2015).....	393
FIGURE 131 : LE GEOGLYPHE « SNAKE EAGLE » D’ANNI SNYMAN A MATJIESFONTEIN (SOURCE : HTTP://SITESPECIFIC.ORG.ZA/WP-CONTENT/UPLOADS/2015/02/SNAKEEAGLETHINKINGPATH_ANNISNYMAN.JPG , ACCÈDE LE 20/03/2015).....	394
FIGURE 132 : CARTE DE LOCALISATION D’EDEN TO ADDO (SOURCE : EDEN TO ADDO).....	396
FIGURE 133 : <i>AARTMOEDERS</i> (CLICHES : S. GUYOT, AVRIL 2014)	398
FIGURE 134 (ET PAGE SUIVANTE) : <i>CALLING THE HERD</i> ET COMMUNAUTE FORESTIERE DE SONSKEIN. (CLICHES : S. GUYOT ET J. DELLIER, AVRIL 2014).....	399
FIGURE 135 : CARTE ARTISTIQUE DE LOCALISATION DES DIFFERENTS PROJETS D’ART IN SITU AU SEIN DU CORRIDOR DE BIODIVERSITE (SOURCE : EDEN TO ADDO).....	400
FIGURE 136 (ET PAGE SUIVANTE) : PROGRESSION DU CORRIDOR EDEN TO ADDO EN MARS 2015, CARTE GENERALE, ET ZOOMS POUR LES CORRIDORS DE ROBBERG ET DE SKILDERKRANTZ HEIGHTS CORRIDOR (SOURCE : EDEN TO ADDO)	401
FIGURE 137 : LE REFUGE D’ART DE LA FOREST, CONÇU PAR A. GOLDSWORTHY (EXTERIEUR ET INTERIEUR) (CLICHE : AUTEUR, OCTOBRE 2011).....	404
FIGURE 138 : CIRCUIT DES REFUGES D’ART (SOURCE – ECHELLE NON PRECISEE : MUSEE GASSENDI, DIGNE)	405
FIGURE 139 : LE REFUGE D’ART DU VIEIL ESCLANGON, CONÇU PAR A. GOLDSWORTHY (EXTERIEUR ET INTERIEUR), PHOTO : AUTEUR, PRISE EN OCTOBRE 2011.....	407
FIGURE 140 : CARTE DE LOCALISATION DU CENTRE INTERNATIONAL D’ART ET DU PAYSAGE DE VASSIVIERE (SOURCE : GOOGLE MAPS).....	407
FIGURE 141 : CARTE DU BOIS DE SCULPTURES (SOURCE : CIAP, 2015).....	409
FIGURE 142 : PHOTOS D’UNE ŒUVRE IN SITU D’ANDY GOLDSWORTHY A VASSIVIERE (CLICHES : AUTEUR)	410
FIGURE 143 : CROQUIS ET CLICHES DU PROJET D’ETIENNE DE FRANCE (SOURCE : AUTEUR ET ETIENNE DE FRANCE).....	411
FIGURE 144 : CARTE DE LOCALISATION D’HOGSBACK (SOURCE : GOOGLE MAPS).....	412
FIGURE 145 : LES DIFFERENTS ESPACES D’HOGSBACK (SOURCE : AUTEUR).....	413
FIGURE 146 : LA VALLEE VUE DE LA MONTAGNE, ET LA MONTAGNE VUE DE LA VALLEE (CLICHES : AUTEUR)	414
FIGURE 147 : <i>ECO-SHRINE</i> A HOGSBACK (CLICHES : A.-L. AMILHAT-SZARY, 2008).....	415
FIGURE 148 : CARTE DE LOCALISATION DU MUSA (SOURCE : GOOGLE MAPS)	416
FIGURE 149 : LES ŒUVRES SUBAQUATIQUES DU MUSA (SOURCE : MUSA ET ETUDIANTS M2 DATT).....	417

Table des tableaux

TABLEAU 1 : TERRAINS, PARTENARIATS ET QUESTIONNEMENTS DE RECHERCHE (1998-2015)....	25
TABLEAU 2 : DES FRONTS AU FRONT ECOLOGIQUE (SOURCE : AUTEUR)	43
TABLEAU 3 : DIFFERENTS ASPECTS DE LA GOUVERNEMENTALITE (SOURCE : FLETCHER (2010)) .	50
TABLEAU 4 : TROIS GENERATIONS DE FRONTS ECOLOGIQUES (SOURCE : AUTEUR)	58
TABLEAU 5 : LES DIFFERENTS SOUS-PROCESSUS DE FRONTS ECOLOGIQUES DE LA GENERATION GLOBALE (SOURCE : AUTEUR)	93
TABLEAU 6 : COMPARAISON ENTRE HOT-SPOTS ET GLOBAL 200 (SOURCE : AUTEUR)	104
TABLEAU 7 : UNE RECHERCHE <i>GOOGLE</i> SUR LES « FRONTS ET LA NATURE » EN PLUSIEURS LANGUES.	160
TABLEAU 8 : ACTEURS ET POSTURES DU FRONT ECOLOGIQUE (SOURCE : AUTEUR)	167
TABLEAU 9 : LES CONTRIBUTIONS A L'OPUS SUR LES FRONTS ECOLOGIQUES PUBLIE PAR LA REVUE <i>L'ESPACE POLITIQUE</i> (SOURCE : HTTP://ESPACEPOLITIQUE.REVUES.ORG/1422 , ACCEDÉ LE 2 JUILLET 2014)	178
TABLEAU 10 : LES CONTRIBUTIONS A L'OPUS SUR LES ECO-FRONTIERS PRECONISE POUR LA REVUE <i>GEOPOLITICS</i> (SOURCE : AUTEUR)	179
TABLEAU 11 : DIRECTIONS DE RECHERCHE ET SUJETS INCORPORANT UNE APPROCHE PAR LES FRONTS ECOLOGIQUES (SOURCE : AUTEUR, 2014).....	182
TABLEAU 12 : BIODIVERSITE TOTALE PAR PAYS (SOURCE : WORLD CONSERVATION MONITORING CENTRE OF THE UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME (UNEP-WCMC), 2004. SPECIES DATA (UNPUBLISHED, SEPTEMBER 2004), HTTP://RAINFORESTS.MONGABAY.COM/03HIGHEST_BIODIVERSITY.HTM , ACCEDÉ LE 18/07/2014)	192
TABLEAU 13 : LES TROIS GENERATIONS DE FRONTS ECOLOGIQUES APPLIQUEES A L'AFRIQUE DU SUD, A L'ARGENTINE ET AU CHILI (SOURCE : AUTEUR)	194
TABLEAU 14 : LES ESPACES PROTEGES DU FRONT ECOLOGIQUE IMPERIAL DE L'AFRIQUE DU SUD COLONIALE (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	198
TABLEAU 15 : FRONTS ECOLOGIQUES DE L'UNITE NATIONALE EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	202
TABLEAU 16 : FRONT ECOLOGIQUE D'APARTHEID : UNE FRAGMENTATION GEOPOLITIQUE ET UN REEQUILIBRAGE TERRITORIAL SUR LES ANCIENNES REPUBLIQUES BOER (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	207
TABLEAU 17 : LE FRONT ECOLOGIQUE DU GRAND APARTHEID : LA MONTEE EN PUISSANCE DES BANTOUSTANS DANS LES CREATIONS D'ESPACES NATURELS PROTEGES ENTRE 1975 ET 1994 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET).....	211
TABLEAU 18 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES EN ARGENTINE ENTRE 1923 ET 1955 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET) LEGENDE : EN ROUGE : AIRES PROTEGEES PROVINCIALES	222
TABLEAU 19 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES ARGENTINS ENTRE 1956 ET 1975 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET) LEGENDE : EN ROUGE, LES ESPACES NATURELS PROTEGES CRES PAR LES PROVINCES AUTONOMES	227
TABLEAU 20 : LA SECURISATION DU FRONT ECOLOGIQUE : LES ESPACES NATURELS PROTEGES ARGENTINS ENTRE 1976 ET 1983 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET).....	231
TABLEAU 21 : LES PREMIERS ESPACES NATURELS PROTEGES CRES AU CHILI ENTRE 1907 ET 1912 (SOURCE : AUTEUR).....	237
TABLEAU 22 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES CRES AU CHILI EN 1926 ET 1941 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	239

TABLEAU 23 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES AU CHILI ENTRE 1945 ET 1972 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	242
TABLEAU 24 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES AU CHILI CREES ENTRE 1977 ET 1988 (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	247
TABLEAU 25: GRILLE DE LECTURE COMPARATIVE AUX TROIS PAYS POUR LA GENERATION GEOPOLITIQUE (SOURCE : AUTEUR)	254
TABLEAU 26 : VALEURS ABSOLUES ET RELATIVES DE LA PROTECTION DE LA NATURE DANS LES TROIS PAYS (SOURCE : PROTECTED PLANET)	258
TABLEAU 27 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES DU FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET).....	259
TABLEAU 28 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES DU FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL EN ARGENTINE (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET)	263
TABLEAU 29 : LES ESPACES NATURELS PROTEGES DU FRONT ECOLOGIQUE GLOBAL AU CHILI (SOURCE : AUTEUR & PROTECTED PLANET).....	271
TABLEAU 30 : LES SOUS-PROCESSUS DE LA GENERATION GLOBALE, UNE COMPARAISON ENTRE LES TROIS PAYS (SOURCE : AUTEUR)	276
TABLEAU 31 : LE FRONT ECOLOGIQUE UNESCO EN AFRIQUE DU SUD : LES RESERVES DE BIOSPHERE SUD-AFRICAINES ET LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL NATUREL (SOURCE : AUTEUR & UNESCO).....	278
TABLEAU 32 : LE FRONT ECOLOGIQUE UNESCO EN ARGENTINE : LES RESERVES DE BIOSPHERE ARGENTINES ET LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL NATUREL (SOURCE : AUTEUR & UNESCO)	279
TABLEAU 33 : LE FRONT ECOLOGIQUE UNESCO AU CHILI : LES RESERVES DE BIOSPHERE CHILIENNES ET LES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL NATUREL (AUTEUR & UNESCO) ...	279
TABLEAU 34 : TYPES DE PRECONISATIONS DE FRONTS ECOLOGIQUES PAR LES ONG ENVIRONNEMENTALES (SOURCE : HTTP://BIODIVERSITYA-Z.ORG , ACCEDÉ LE 24/11/2014)	287
TABLEAU 35 : LES FRONTS ECOLOGIQUES SELON CONSERVATION INTERNATIONAL ET LE WWF EN AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE ET CHILI (SOURCE : CONSERVATION INTERNATIONAL & WWF)	288
TABLEAU 36 : TYPOLOGIE DE LA LITTERATURE SUR LES LIENS ENTRE FRONT ECOLOGIQUE ET FRONT ECOTOURISTIQUE EN AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE ET CHILI (SOURCE : AUTEUR)	310
TABLEAU 37 : LES DIFFERENTES FORMES DE CYCLICITE DU FRONT ECOLOGIQUE (SOURCE : AUTEUR)	321
TABLEAU 38 : EXEMPLES DE CYCLICITES DE FRONTS ECOLOGIQUES EN AFRIQUE DU SUD, ARGENTINE ET CHILI (SOURCE : AUTEUR)	322
TABLEAU 39 : MISE EN ART DU FRONT ECOLOGIQUE ET NIVEAUX D'APPROPRIATION DE LA NATURE (SOURCE : AUTEUR)	378
TABLEAU 40 : BASE DE DONNEES SIMPLIFIEE « MISE EN ART DES FRONTS ECOLOGIQUES », RANGEE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE DE CREATION DES SITES.....	383
TABLEAU 41 : POSITIONNEMENT DES EXEMPLES ETUDIES SUR LA GRILLE DE LECTURE PROPOSEE	419

Table des encadrés

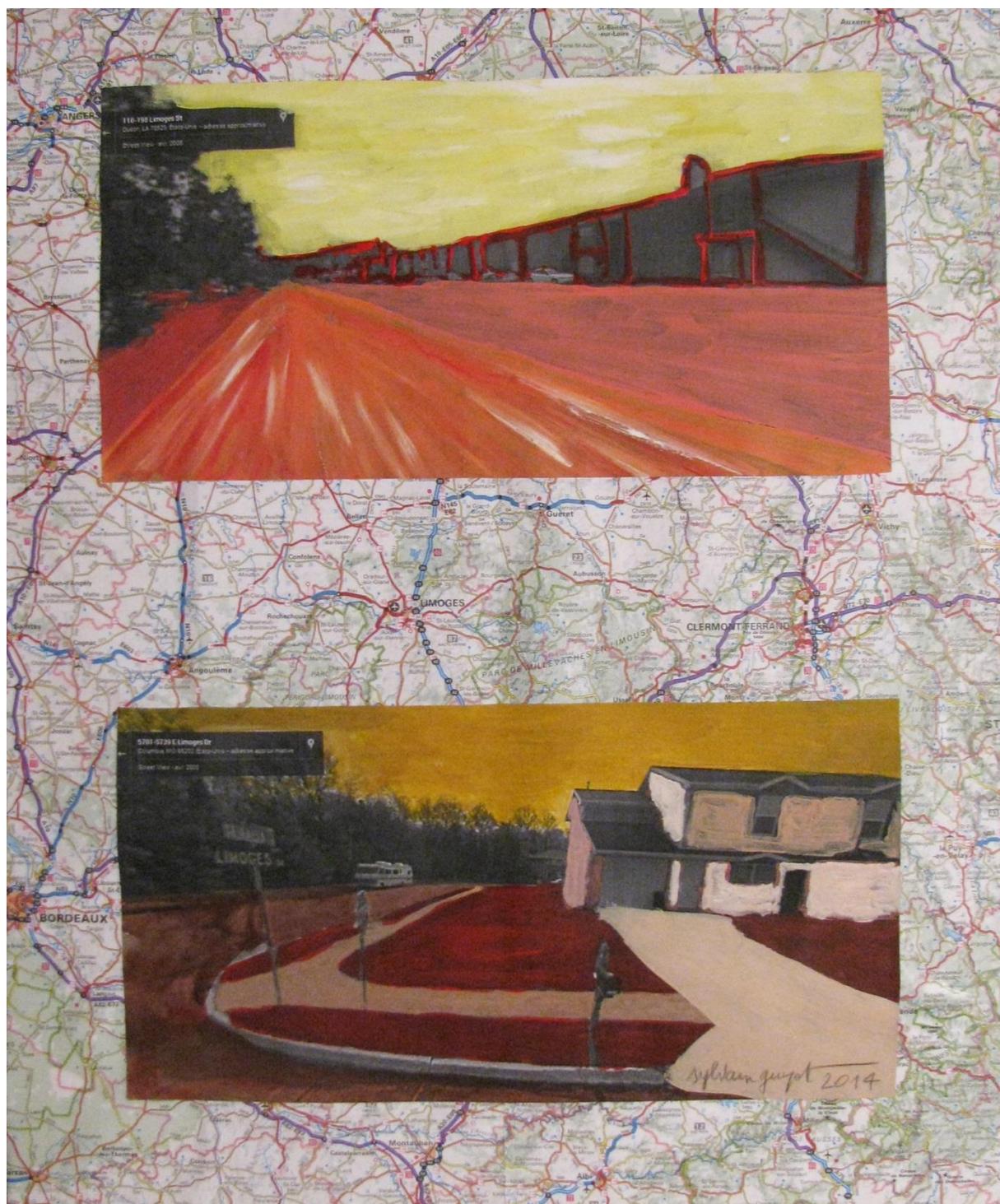
ENCADRE 1 : DEFINITION DU FRONT ECOLOGIQUE (GUYOT & RICHARD 2009).....	42
ENCADRE 2 : LES ECO-CONQUERANTS DE LA SOCIETE MONDE (SOURCE : (GUYOT 2011B)	55
ENCADRE 3 : RETOUR SUR LE TOURNANT ESTHETIQUE DE LA NATURE (SOURCE : GUYOT (2011A)	61
ENCADRE 4 : LE BASSIN DU CONGO FACE AUX GUERRES ET A L'EXTRACTION MINIERE (SOURCE : LASLAZ ET AL. (2012)	86
ENCADRE 5 : UN FRONT ECOLOGIQUE TRANSFRONTALIER EN AMERIQUE CENTRALE (SOURCE : (LASLAZ ET AL. 2012)	101
ENCADRE 6 : FRONT ECOLOGIQUE 'GLOBAL', BINGO ET FRONTIERES DE LA NATURE (SOURCE : (GUYOT 2015)	107
ENCADRE 7 : DEFINITION DE L'ECO-VILLAGE PAR LE GEN (SOURCE : HTTP://GEN.ECOVILLAGE.ORG/EN/ARTICLE/WHAT-ECOVILLAGE, ACCEDE LE 09/02/2015)	134
ENCADRE 8 : <i>LES AVENTURIERS DE PORT ST JOHN'S</i> (SOURCE : OLIVIER PAGE, REDACTEUR DU GUIDE DU ROUTARD 'AFRIQUE DU SUD', 2004, HTTP://WWW.ROUTARD.COM/MAG_REPORTAGE/47/AFRIQUE_DU_SUD_DIX_ANS_APRES.H TM?PAGE=10).....	150
ENCADRE 9 : APPEL A COMMUNICATION [COMMENTE A POSTERIORI EN GRAS], WORKSHOP « FRONT ECOLOGIQUES », LIMOGES 27-30 MAI 2009 (SOURCE : AUTEUR)	168
ENCADRE 10 : EVALUATION 2008 (AVANT LE WORKSHOP) DE L'ARTICLE PUBLIE [GUYOT S., 2009, « FRONTS ECOLOGIQUES ET ECO-CONQUERANTS : DEFINITIONS ET TYPOLOGIES. L'EXEMPLE DES « ONG ENVIRONNEMENTALES EN QUETE DE COTE SAUVAGE (AFRIQUE DU SUD) », CYBERGEO, ARTICLE 471, MIS EN LIGNE LE 05 OCTOBRE 2009. URL: HTTP://WWW.CYBERGEO.EU/INDEX22651.HTML.].....	174
ENCADRÉ 11 : EVALUATION 2010 (APRÈS LE WORKSHOP) DE L'ARTICLE PUBLIÉ [GUYOT S., 2011-A, "THE ECO-FRONTIER PARADIGM: RETHINKING THE LINKS BETWEEN SPACE, NATURE AND POLITICS", GEOPOLITICS, 16 (3), 675-706.].....	175
ENCADRE 12 : LES TROIS SESSIONS « FRONTS ECOLOGIQUES » AU COLLOQUE BRIT XI (SOURCE : AUTEUR)	184
ENCADRE 13 : RECHERCHE GOOGLE SCHOLAR EFFECTUEE LE 2 JUILLET 2014 SUR LA BASE DES MOTS CLEFS SUIVANTS : « FRONT ECOLOGIQUE », « FRONTS ECOLOGIQUES », « ECO- FRONTIER », « ECO-FRONTIERS », « ECO-FRONT », « ECO-FRONTES », « ECO-FRONTIERA(S) », « ECO-FRONTIERA(S) » (SOURCE : GOOGLE SCHOLAR)	185
ENCADRE 14 : ANTON RUPERT, ENTRE REGIME D'ENVIRONNEMENTALITE ET REGIME D'APARTHEID (SOURCE : AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT 2006).....	214
ENCADRE 15 : LES PARCS DE LA PAIX EN AFRIQUE AUSTRALE, L'ENVERS DE LA MEDAILLE » (LASLAZ ET AL. 2012, PP. 62–63).....	282
ENCADRE 16 : LE COMBAT CONTRE LES PLANTES INVASIVES (<i>ALIEN PLANTS</i>) EN AFRIQUE DU SUD (SOURCE : GIRAUT ET AL. 2005).....	292
ENCADRE 17 : UN FRONT ECOLOGIQUE PLURIGENERATIONNEL A DYNAMIQUE STABLE, LE CAP (AFRIQUE DU SUD), SOURCE (GUYOT ET AL. (2014)	324
ENCADRE 18 : DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOLIGNAC DU 7 JUILLET 2014 (SOURCE : HTTP://WWW.SOLIGNAC.FR/FICHIERS/NE_PAS_MODIFIER/COMPTE_RENDU_CM/COMPTE _RENDU_DU_CONSEIL_MUNICIPAL_DU_7_JUILLET_2014.PDF, ACCEDE LE 07/04/2015). .	344
ENCADRE 19 : ACCESSIBILITE, DIFFUSION ET CONSTRUCTION DE REPRESENTATIONS PICTURALES DE LA NATURE AU CANADA (SOURCE : HERITIER 2011).....	367

ENCADRE 20 : QUESTIONNAIRES SUR LA MISE EN ART DES FRONTS ECOLOGIQUES ENVOYES AUX COORDINATEURS (EN FRANÇAIS ET ANGLAIS) DES SITES ARTISTIQUES IN SITU REFERENCES DANS LA BASE DE DONNEES	382
ENCADRE 21 : RESULTATS DE L'ANALYSE DES DENOMINATIONS DES SITES ARTISTIQUES EN LIEN AVEC DES FRONTS ECOLOGIQUES	386
ENCADRE 22 : LA PORTEE DES APPORTS (SOURCE : LAROUSSE EN LIGNE)	421

Table des œuvres

ŒUVRE 1 : « LA FEMME AU PALMIER » (2009), ACRYLIQUE SUR TOILE, 45×35 CM, SYLVAIN GUYOT, COLLECTION PARTICULIERE.	339
ŒUVRE 2 : « ARBORIGENE » (2009), ACRYLIQUE SUR TOILE, 70X70 CM, SYLVAIN GUYOT, COLLECTION PARTICULIERE.	340
ŒUVRE 3 : « PLUIE DE MAI » (2010), PLUIE DE MAI, ACRYLIQUE SUR TOILE, 70X70 CM, SYLVAIN GUYOT, COLLECTION PARTICULIERE.	340
ŒUVRE 4 : L'ECO-SHRINE DE DIANA GRAHAM, HOGSBACK, AFRIQUE DU SUD (CLICHE : SYLVAIN GUYOT).....	342
ŒUVRE 5 : « 1976 SOUTH AFRICA ARGENTINA CHILE », COLLAGES ET GOUACHE SUR PAPIER, 65×50 CM.....	345
ŒUVRE 6 : LE CAP : ROBBEN ATTACKS! MARQUEUR ET COLLAGE SUR CARTE TOPOGRAPHIQUE, 59X77 CM, SYLVAIN GUYOT, ATELIER.....	347
ŒUVRE 7 : METRO CHILENO.....	348

ANNEXES



Sylvain Guyot, 2014, 7- SUBURBAN FANTASY – 46X38 - Collages, gouache et acrylique sur toile [extraits Google earth & carte IGN de la France]

Annexe I – Catalogues d'expositions

Catalogue « Afrique du Sud, D/Couleurs d'un territoire ».

Catalogue de l'exposition

Université de Limoges

17-31 janvier 2014 – Faculté de Droit / 14 avril – 20 mai 2014 – Faculté des Lettres

Couleurs d'un territoire
DAfrique du Sud

Café géographique
Le difficile partage
du capital environnemental
en Afrique du Sud
Jeudi 17 avril - 18h30
au **Café Littéraire**
32 rue François Mitterrand, BFM

Exposition
C(d)ouleurs d'un territoire
cartes peintes d'Afrique du Sud
Sylvain Guyot
<http://www.peinturesylvainguyot.wordpress.com/>
14 avril - 9 mai 2014
lecture le jeudi 17 avril à 13h

Grand hall d'entrée
Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Limoges

Faculté des Lettres & des Sciences Humaines | Université de Limoges | Département de géographie de l'Université de Limoges | UMR 6042 CNRS GEOLAB - Association Géosphère | CNRS

Affiche : Julien Dellier

Cette exposition d'une vingtaine de cartes géographiques peintes retrace l'évolution des territoires sud-africains depuis la période coloniale et d'apartheid jusqu'à nos jours. Des séparations raciales à la réconciliation territoriale prônée par Nelson Mandela, ces cartes proposent une double réflexion esthétique et géographique sur l'Afrique du Sud, entre utopies, promesses et déceptions.

Sylvain Guyot, géographe, maître de conférences au laboratoire CNRS GEOLAB (Université de Limoges), explore les transformations post-apartheid en Afrique du Sud depuis 1996. Il a commencé là-bas sa pratique artistique, lors d'un long séjour doctoral au début des années 2000. Il cherche aujourd'hui à relier les dimensions artistiques et géographiques de cette passion sud-africaine au travers du travail présenté ici.

<http://peinturesylvainguyot.wordpress.com/>

ESPACES-TEMPS SUD-AFRICAINS

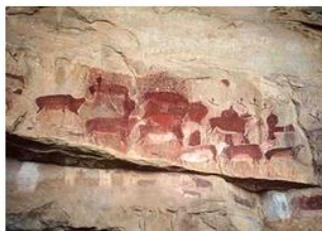


Carte de l'Afrique du Sud (années 2000)

1- Avant la colonisation blanche

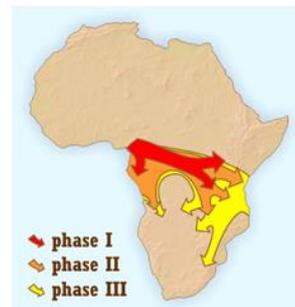
Vers - 3 millions d'années : Des Australopithèques vivaient sur les hauts plateaux du veld.

Vers - 40 000 et - 25 000 ans : Les plus anciens habitants connus ont développé la culture des Bochimans, chasseurs-cueilleurs nomades qui n'ont laissé comme trace de leur passage que des peintures rupestres.



Vers - 2 500 ans : Certains Bochimans ont acquis du bétail des régions plus au nord, devenant des éleveurs. Les Khoïkhoï, des Bochimans pasteurs, se sont alors déplacés vers le sud, rejoignant l'actuel Cap de Bonne-Espérance. Avec les Bochimans de l'intérieur, nommés San, ils formeront le peuple des khoïsans.

500 : Des peuples bantous originaires d'Afrique centrale (région des grands lacs) atteignent la côte sud sur l'Océan Indien et s'installent dans l'actuelle province du KwaZulu-Natal.



2- La colonisation blanche

1488 : Bartolomeu Dias atteint le cap des Tempêtes (cap de Bonne-Espérance).



1497 : Découverte du Natal par Vasco de Gama.

1652 : Etablissement d'une station de ravitaillement néerlandaise au Cap par 90 salariés de la Compagnie hollandaise des Indes orientales commandés par Jan van Riebeeck.



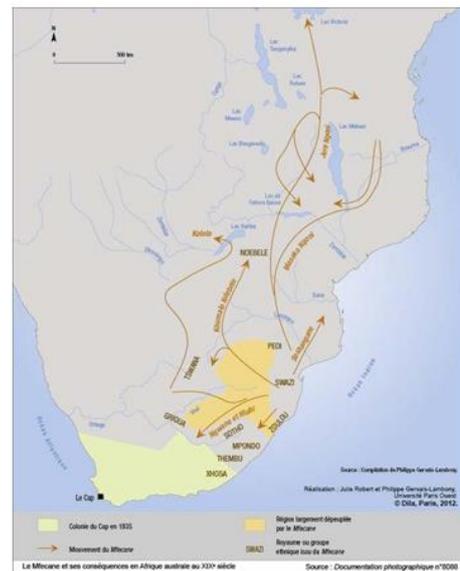
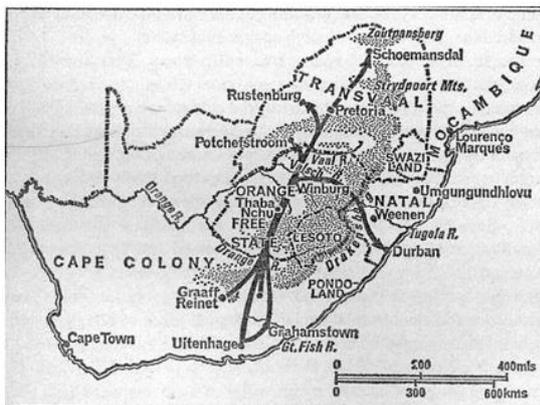
1688 : Deux cents huguenots français rejoignent les 800 administrés du comptoir commercial et sont autorisés à s'établir dans la région du Cap où ils fondent Franschhoek.



1795-1806 : Occupation britannique de la Colonie du Cap



1818-1825 : Le Mfecane (ou grand dérangement) déplace les peuples bantous de la région sous la force de l'expansion sanglante des Zoulous dirigés par le roi Shaka.



1835-1840 : Le Grand Trek

1840 : La république boer de Natalia est annexée par les Britanniques qui forment alors la colonie du Natal.

Création par les Boers de la Zuid-afrikaansche Republiek (Transvaal) en **1852** et l'Oranje Vrystaat (État libre d'Orange) en **1854**.



1867 : Découverte des premiers diamants à Kimberley puis de gisements d'or dans le Witwatersrand au Transvaal suscitant la convoitise des Britanniques.

1879 : Guerre anglo-zouloue, les Britanniques gagnent finalement la guerre.

1880-1881 : Première guerre des Boers. Défaite des Britanniques.

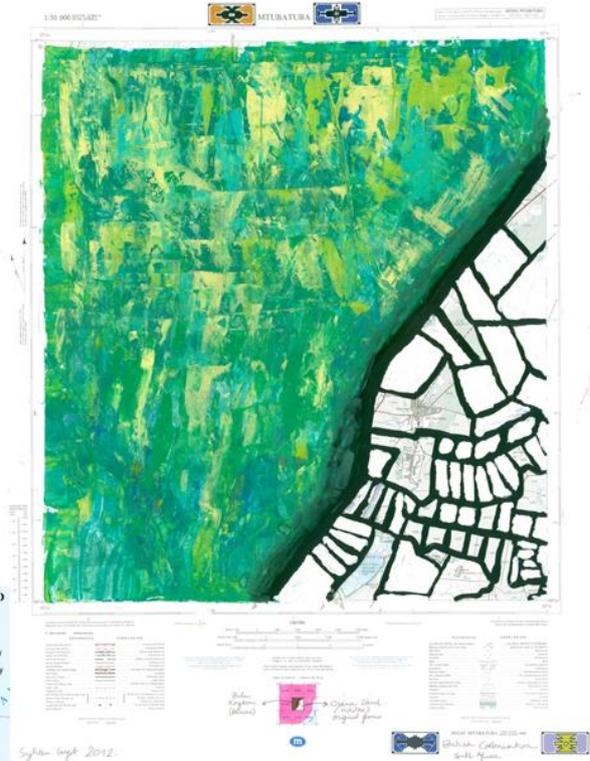
1887 : Annexion du Zoulouland par les Britanniques.



Dinizulu

Mtubatuba :

La colonisation britannique de la forêt zouloue.



Mtubatuba : La colonisation britannique de la forêt zouloue.

Gouache sur carte topographique au 1:50000e (59X77 cm).

Suite à l'annexion du Zoulouland, les Britanniques créent des petites villes industrielles [Mtubatuba et River View apparaissent à travers une résurgence de la carte originelle], impriment un parcellaire différencié de domaines et de fermes de canne à sucre [sections blanches aux limites noires] et encerclent les populations zouloues dans des réserves [section colorée située aux marges des parcs naturels de Hluhluwe-Mfolozi].



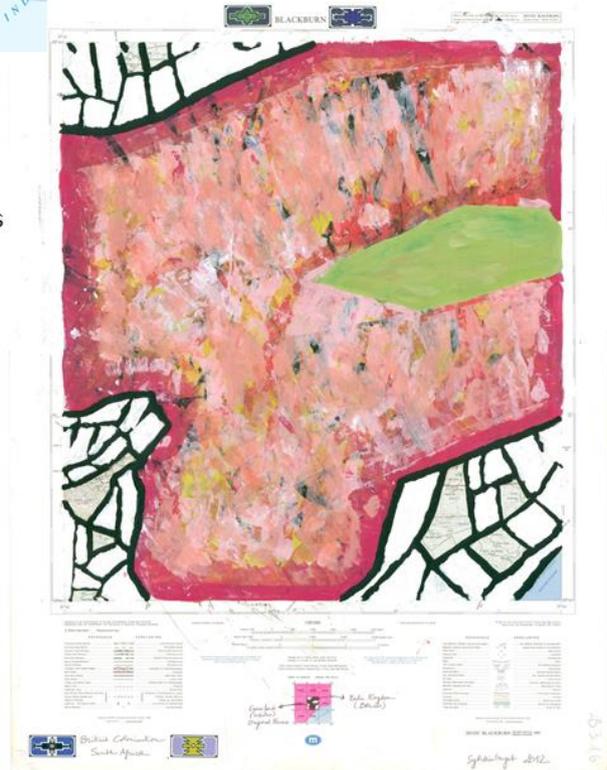
Blackburn :
La Colonisation britannique du Royaume Zoulou.

1899-1902 : Seconde guerre des Boers. La domination britannique sur toute l'Afrique du Sud s'assure par l'écrasement des deux républiques indépendantes. Inauguration des camps de concentration dénoncés par Emily Hobhouse et dans lesquels périssent plus de vingt six mille civils boers, majoritairement des vieillards, des femmes et des enfants.

1910 : Le South Africa Act créait le dominion de l'Union d'Afrique du Sud regroupant les colonies du Cap, du Natal, du Transvaal et de l'Orange. Louis Botha premier ministre.



Louis Botha, John X. Merriman et Jan Smuts



Blackburn : La Colonisation britannique du Royaume Zoulou.

Gouache sur carte topographique au 1:50000e (59X77 cm).

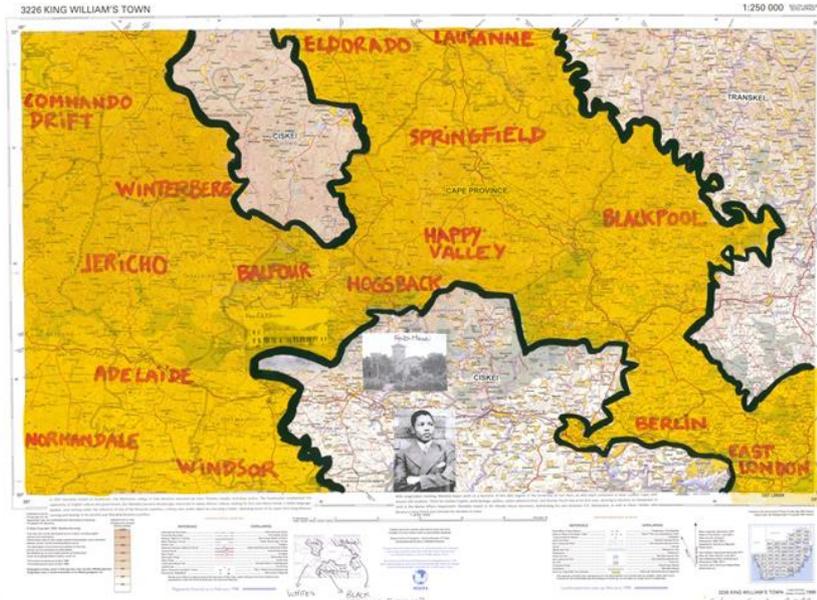
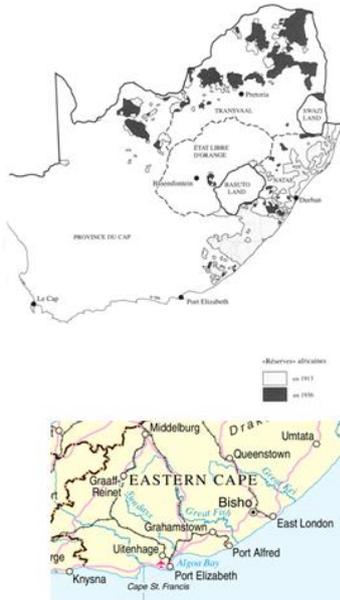
Suite à l'annexion du Zoulouland, les Britanniques impriment un parcellaire différencié de domaines (Perseverance, Endurance...) et de fermes [sections blanches aux limites noires, et résurgences de la carte originelle] et encerclent les populations zouloues dans des réserves [section colorée]. La section verte correspond à une ancienne zone de chasse royale de Shaka Zulu transformée en forêt protégée.

1912 : création d'un mouvement noir sud-africain, le Congrès national africain (l'ANC) à Bloemfontein (Etat libre d'Orange).

1918 : Naissance de Nelson Mandela dans le Transkei

1913/1936 : la part des réserves indigènes passe de 7 % à 13 % de la surface du territoire sud-africain.

King Williams Town : Mandela étudiant à Fort Hare



King Williams Town : Mandela étudiant à Fort Hare

Collages et acrylique sur carte topographique au 1:250000e (80X59 cm)

Cette carte représente l'est de la Province du Cap pendant l'apartheid. En jaune sont marqués les territoires réservés aux Blancs, et renforcés par le rouge des toponymes locaux provenant pour l'essentiel de la « vieille Europe ». Enclavées entre les limites peintes en noir, se trouvent les réserves africaines transformées en bantoustans (Ciskei et Transkei) dans les années 1960. Mandela a fait ses études secondaires au lycée de Healdtown non loin de Fort Beaufort et ses études supérieures à l'Université de Fort Hare. Dans les années 1930 et 1940, ces deux institutions anglophones accueillait l'élite africaine du pays. Plus tard Fort Hare est devenu l'université du Bantoustan du Ciskei.

1948 : Victoire du Parti National aux élections générales. Daniel Malan est premier ministre et forme un gouvernement exclusivement composé d'Afrikaners.

1949-1954 : Mise en place des principales lois d'apartheid avec l'institutionnalisation de la suprématie blanche.



1950 : Loi d'habitation séparée (Group Areas Act du 27 avril 1950), répartissant racialement les zones urbaines d'habitation.



Margate : "A village of Happyness".



Margate : "A village of Happyness": Une géographie de l'apartheid.

Gouache et acrylique sur carte topographique au 1:50000e (59X77 cm)

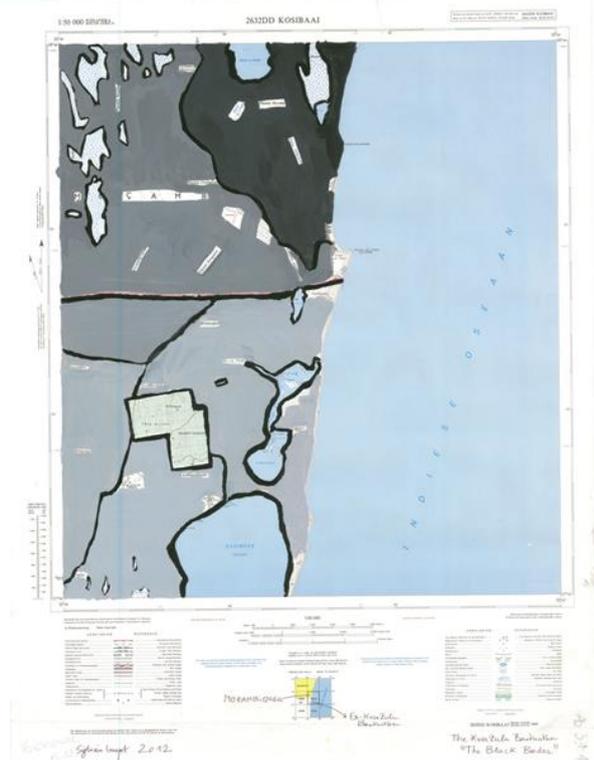
Les villes blanches, comme la station balnéaire de Margate « village of happyness », du nom d'une maison de retraite pour vieux Blancs aisés [carte originelle], et leurs périphéries [sections en blanc] sont servies par des zones rurales et des townships africains [sections de carte originelle entourées de noir].



Port Shepstone Coast :
La géographie d'apartheid des Blancs.



Kosi Bay : La frontière noire



Port Shepstone Coast : La géographie d'apartheid des Blancs.

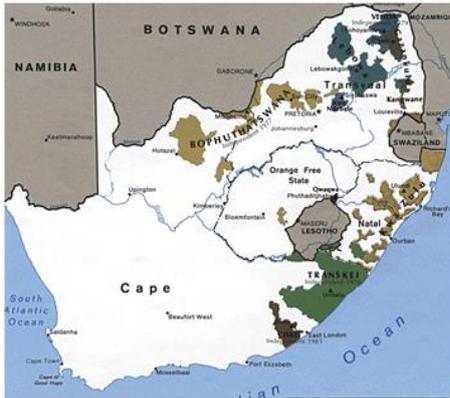
Gouache sur carte topographique au 1:250000e (59X85 cm)

Suite à l'application des lois d'apartheid qui prennent le relais des dispositifs ségrégationnistes coloniaux, la Province du Natal est entièrement réservée aux Blancs [carte originelle]. Les territoires réservés aux Noirs - qui prendront le nom de Bantoustans - sont constitués de multiples poches et enclaves [sections en noir] déconnectées les unes des autres. Elles servent essentiellement de réservoirs de main d'œuvre pour les villes blanches voisines [South Coast du Natal, littoral essentiellement balnéaire] et pour les plantations de canne à sucre.

Kosi Bay : La frontière noire

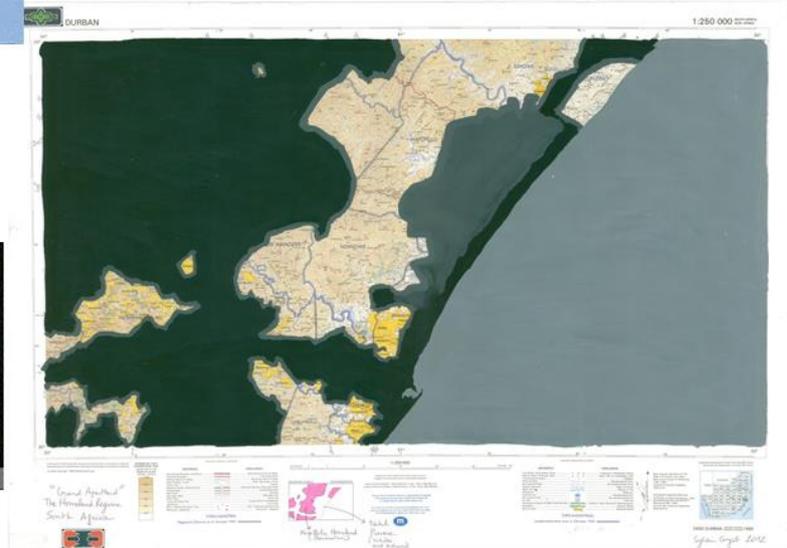
Acrylique sur carte topographique au 1/50.000e (59X77 cm).

Cette carte représente une des frontières nationales « noires » d'Afrique du sud pendant l'apartheid, séparant le bantoustan du KwaZulu d'avec le Mozambique. En réalité, cette carte montre un territoire connecté avec des populations autochtones africaines Thonga vivant des deux côtés de la frontière [sections en niveaux de gris sur la carte], mais sous contrôle politique de l'Afrique du Sud blanche de part et d'autre, surtout durant la guerre civile Mozambicaine (1977-1992). Ponta do Ouro [carte originelle] était alors un bastion de la RENAMO, milice droitière armée par Pretoria et les USA et alors opposée à l'armée marxiste de l'indépendance du Mozambique (FRELIMO).



Le Bantoustan KwaZulu :
la géographie du Grand Apartheid.

1958 : Hendrik Verwoerd
premier ministre.
Le Grand apartheid :
les bantoustans



Le Bantoustan KwaZulu : La géographie du Grand Apartheid

Gouache sur carte topographique au 1:250000e (85X59 cm).

L'Apartheid Renversé ? Les lois relatives à la mise en place du Grand Apartheid prévoient l'autonomisation voir l'indépendance de territoires réservés à une seule ethnie africaine. Ici, le Bantoustan KwaZulu [sections de carte originelle entourées de gris], territoire autonome réservé aux Zoulous, comprend des zones rurales - anciennes réserves autochtones- et des zones urbaines –townships - localisés à proximité des villes de Durban et Pietermaritzburg. La Province du Natal correspond à une bande côtière subtropicale connectée à un espace intérieur de plus haute altitude [sections noires et grises, présence importante de populations indiennes venues travailler sur les plantations de canne à sucre].

1960 : Massacre de Sharpeville et interdiction de l'ANC, du PAC et des mouvements nationalistes africains.

31 mai 1961 : Fondation de la République d'Afrique du Sud. Retrait du Commonwealth.

Début de la lutte armée de l'ANC par Mandela. Umkhonto we Sizwe (Fer de lance de la Nation)



1963 : Nelson Mandela est condamné à perpétuité pour terrorisme à Robben Island.



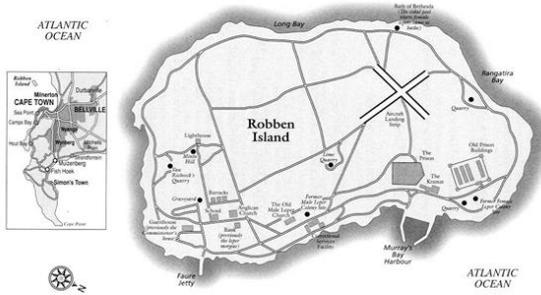
Le Cap : Robben Attacks!



Le Cap : Robben Attacks!

Marqueur et collage sur carte topographique, 59X77 cm

L'île de Robben Island (collages), prison de Nelson Mandela (durant 18 de ses 27 années de détention entre 1963 et 1990) et de nombreux autres opposants au régime d'apartheid, semble vouloir marcher ou tomber sur le Cap, ville qui semble figée entre noir (espaces urbanisés) et blanc (espaces naturels).



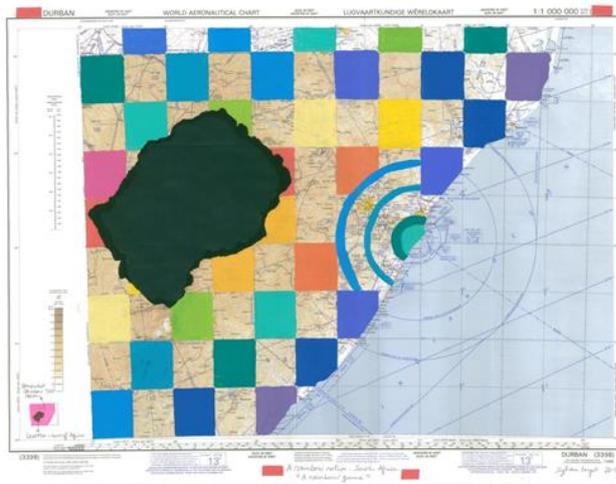
1976 : Répression et état d'urgence suite aux émeutes dans le township de Soweto contre l'enseignement obligatoire en afrikaans. Indépendance du Transkei non reconnue par la communauté internationale.

1986 : Etat d'urgence. Guerre civile au Natal entre mouvements noirs.

15 août 1989 : Pieter Botha, affaibli par la maladie, démissionne et laisse le pouvoir à Frederik De Klerk.



KwaZulu-Natal: Une cible vers l'arc en ciel ?



Senzeni na senzeni na
Senzeni na senzeni na
Senzeni na senzeni na
Senzeni na kulomhlaba?

What have we done, what have we done?
What have we done, what have we done?
What have we done, what have we done?
What have we done in this country (world)?

http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=MztK1bXbhIA

KwaZulu-Natal : Une cible vers l'arc en ciel ?

Gouache sur carte aéronautique au 1 :1000000e (58X78 cm).

Les incertitudes sont très fortes au KwaZulu-Natal à la veille de l'avènement de la Nation Arc-en-ciel [damier arc-en-ciel encore incertain]. Une guerre civile éclate entre les militants anti-apartheid de l'ANC et ceux de L'Inkatha favorables à l'indépendance du KwaZulu [cible d'AK47 centrée sur Durban]. Le Lesotho, petit pays enclavé dans l'Afrique du Sud, fait figure de refuge [section en noir].

Février 1990 : Légalisation de l'ANC, du parti communiste sud-africain et de tous les mouvements noirs.

Libération de Nelson Mandela.

<http://www.youtube.com/watch?v=qFjbJRX4-KI>

1993-1994 : Négociations constitutionnelles sur fond de tensions dans les townships et des menaces de l'extrême-droite blanche.



Port Shepstone : Un arc en ciel écartelé.



Port Shepstone : Un arc en ciel écartelé

Gouache et acrylique sur carte au 1 :50000e (59X77 cm).

La situation reste encore très tendue au KwaZulu-Natal à la veille des premières élections démocratiques multiraciales. Les premiers assouplissements aux lois raciales présentent un pays écartelé où certaines zones s'ouvrent et se pacifient [éclats de territoires colorés] alors que d'autres restent encore très marquées par les stigmates du passé [éclats de territoires noirs et grisés]. Le fond de carte permet de comprendre la grande diversité des paysages [sections de carte originelle].

27 avril 1994 : Entrée en vigueur de la constitution intérimaire. Nouveau drapeau et modification de l'hymne national. Premières élections multiraciales de l'histoire du pays remportées par l'ANC (62,65 %) qui s'impose dans 7 des 9 nouvelles provinces du pays.

10 mai 1994: Nelson Mandela devient le premier président noir de l'Afrique du Sud.



Nation arc en ciel, I et II.



Nation arc en ciel (I)

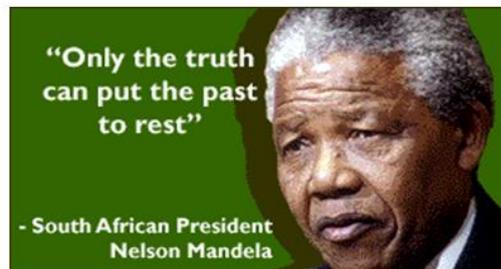
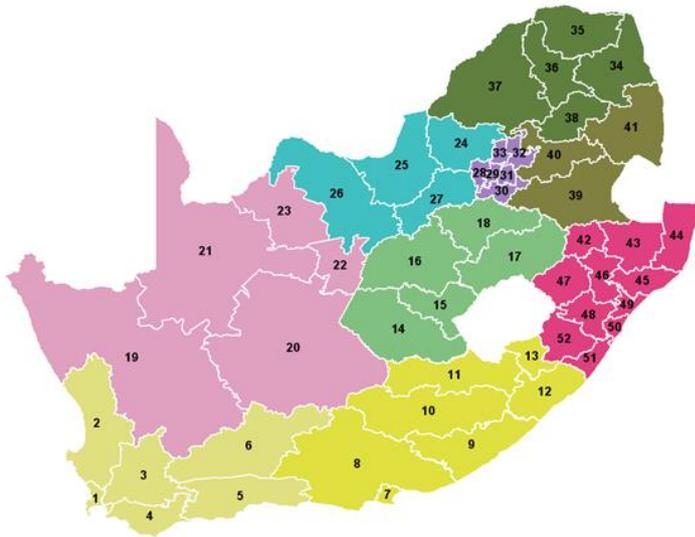
Collages et gouache sur carte topographique au 1:500000e (89X61 cm).

Nation arc en ciel (II)

Collages et gouache sur carte topographique au 1:250000e (60X100 cm).

Suite à l'élection de Nelson Mandela, l'Afrique du Sud devient la nation arc-en-ciel, une grande démocratie multiraciale d'Afrique Australe [collage coloré correspondant au territoire sud-africain dans sa diversité]. Les pays voisins ne peuvent en dire autant [sections de carte originelle correspondant au Mozambique et au Swaziland].

Redécoupages territoriaux à tous les niveaux



1999 : Thabo Mbeki devient le second président noir d'Afrique du Sud. Il nie l'épidémie de Sida.



Le 14 novembre 2006 : l'Afrique du Sud est le premier pays du continent africain à légaliser le mariage homosexuel, avec égalité des droits au mariage entre hétérosexuels. La nouvelle loi entre en vigueur le 30 novembre 2006.



Durban-Ethekwini: une ville arc en ciel?

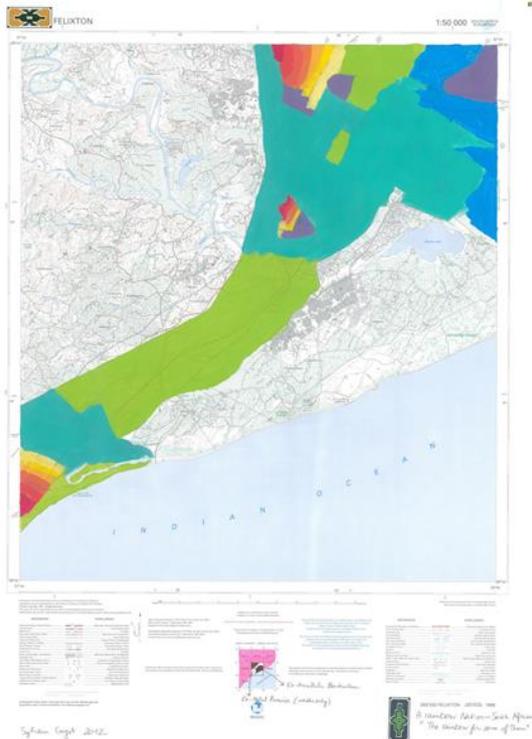


Durban-Ethekwini : une ville arc en ciel ?

Gouache sur carte topographique au 1:50000e (73X77 cm).

Les grandes métropoles sud-africaines sont-elles les creusets urbains de la nation arc-en-ciel ? Elles permettent aux populations de se fréquenter et de se mélanger malgré la persistance de fortes ségrégations sociales. A Durban, seuls quelques milieux intellectuels et artistiques semblent vivre pleinement l'altérité [alternance de bandes colorées avec des bandes de carte originelle].

Felixton: L'Arc en ciel seulement pour certains.



Empangeni-Richard Bay :
Où serait donc passé l'arc-en-ciel?



Felixton: L'Arc en ciel seulement pour certains

Gouache sur carte topographique au 1:50000e (59X77 cm).

Malgré d'importants changements, territoriaux, sociaux et économiques, les héritages ségrégatifs pèsent encore sur les territoires sud-africains. Si les populations noires aisées viennent habiter à proximité des bourgeoisies blanches [sections colorées arc-en-ciel correspondant aux anciennes zones urbaines blanches –ici Empangeni, Felixton et Mtunzini], les autres vivent encore largement entre elles dans les anciens bantoustans [sections de carte originelle] et travaillent pour l'exploitation forestière [section vert clair] ou les plantations de canne à sucre [section vert bouteille].

Empangeni-Richard Bay : Où serait donc passé l'arc-en-ciel?

Acrylique sur 4 cartes topographiques au 1:50000e (106X131 cm)

C'est une image en négatif de la nation arc-en-ciel. Un arc-en-ciel trop coloré est localisé sur l'ancien territoire du bantoustan KwaZulu pour montrer l'ironie contemporaine de l'absence de déségrégation. En réalité, ce morceau de territoire reste uniquement habité par les Noirs. Néanmoins, cette œuvre représente peut-être une utopie pour le futur du pays ?

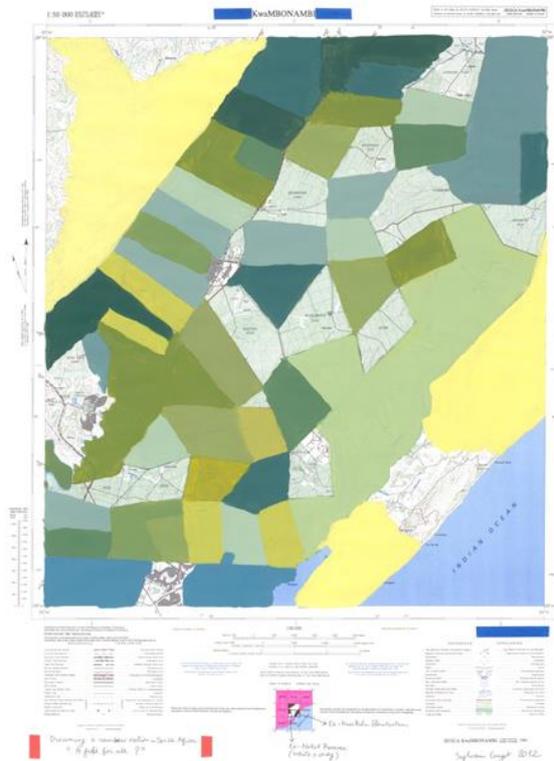


2009 : Suite aux élections générales du 22 avril remportées par l'ANC (près de 66 % des voix), Jacob Zuma devient le nouveau président sud-africain. L'Alliance démocratique remporte le Cap-Occidental lors des élections provinciales.

2010 : Coupe du monde de football en Afrique du Sud.



KwaBonambi : Un terrain pour tous?



KwaBonambi : Un terrain pour tous?

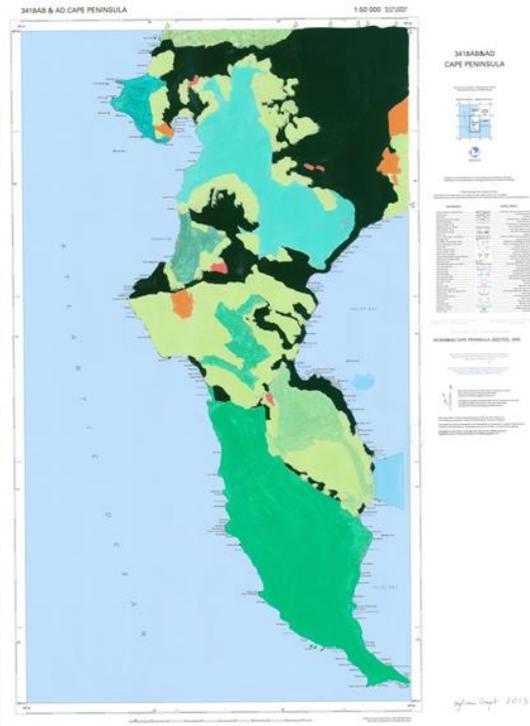
Acrylique sur carte topographique au 1:50000e (59X77 cm).

La coupe du monde de football de 2010 donne au Monde l'image d'une Afrique du Sud prospère, sécurisée et réconciliée. Trouve-t-on un champ pour chacun et un terrain pour tous ? Cette carte évoque la multiplicité des possibles [parcellaire vert bleu] malgré la prégnance de grands territoires encore peu transformés [sections jaunes].

2011 : les élections municipales sont marquées par une baisse relative de l'ANC (62 %), qui l'emporte cependant assez largement, et par la montée de l'Alliance démocratique (24 % des voix) qui s'impose dans la majorité des municipalités du Cap-Occidental.



La Péninsule du Cap : « notre paradis à nous ».



La Péninsule du Cap : « notre paradis à nous »

Gouache et acrylique sur carte topographique (74X95 cm).

Cette carte de la Péninsule du Cap suggère l'extension de l'urbanisation au contact des vignobles de Constantia et du parc national de la Montagne de la Table [sections avec différentes teintes de vert]. Si quelques populations de couleur vivent dans de très mauvaises conditions de logements [sections en orange], de nombreux riches blancs revendiquent cette péninsule comme étant « leur paradis intouchable » [sections en noir].

Août 2012 : La grève des mineurs à Marikana est réprimée et trente-quatre ouvriers sont tués par la police.



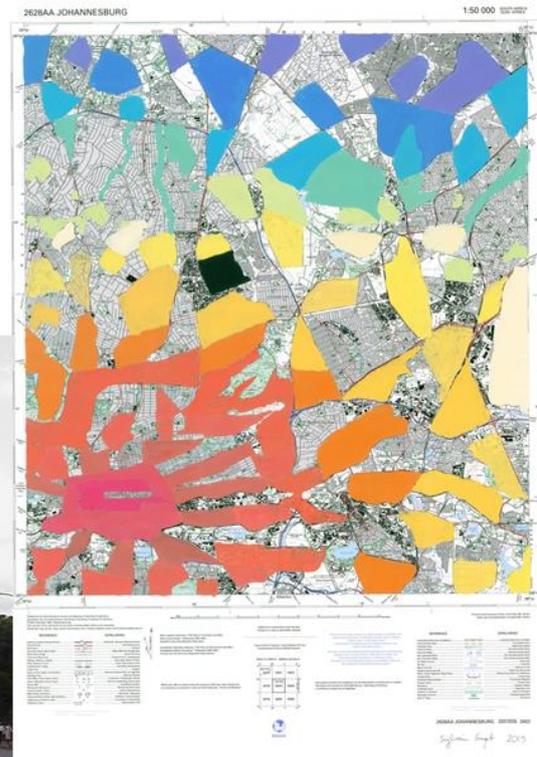
<http://www.youtube.com/watch?v=rg9fVFewmac>



Jo'burg



Alexandra Egoli !



Alexandra Egoli !

Gouache sur carte topographique (59X77 cm)

Cette carte de Johannesburg, capitale économique du pays, évoque les lignes de fuite des terrils miniers qui ont fait sa richesse : « Egoli », ville de l'or, est le nom alternatif zoulou pour désigner Johannesburg.

L'arc-en-ciel s'est complètement éclaté sur la ville, symbole des ségrégations persistantes. Un petit carré noir s'insinue au milieu de cette déferlante de couleurs, le township d'Alexandra, véritable ghetto africain retranché au cœur de la ville.

2012 : Centenaire de l'ANC. Festivités à Bloemfontein, son lieu de naissance.

2013, 5 décembre : mort de Nelson Mandela à Johannesburg.



<http://www.youtube.com/watch?v=NG3oKb2JQow>

Hugh Masekela - Mandela (Bring Him Back Home)

Le drapeau de Bonne-Espérance



Le drapeau de Bonne-Espérance

Collage cartographique sur drapeau sud-africain (55X75 cm)

La péninsule du Cap découpe le drapeau sud-africain comme ultime symbole de bonne espérance pour le futur. Robben Island, morceau de carte agrandi, veille sur le Cap, comme un patrimoine mondial au nom de la mémoire des luttes passées, présentes et futures.

Catalogue « Chili con carte ».

Catalogue de l'exposition

Université de Limoges



Sylvain Guyot, géographe, maître de conférences au laboratoire CNRS GEOLAB (Université de Limoges), explore les transformations du Chili post-Pinochet depuis 2002. Il a consolidé là-bas sa pratique artistique au contact du peintre et céramiste chilien Pedro Rodriguez Fischer. Il cherche aujourd'hui à relier les dimensions

artistiques et géographiques de cette passion sud-américaine au travers du travail présenté ici.

Site : <http://peinturesylvainguyot.wordpress.com/>



Metro Chileno

Tryptique, 112 X 46 cm, Collages et Acrylique sur toile

« Metro Chileno » peut se lire comme une géographie politique du Chili en général et de Santiago, sa capitale, en particulier. Le fil rouge de cette œuvre est la ligne principale de métro (n°1) qui va de San Pablo à l'ouest de la ville à Los Dominicos à l'est de la ville. Cette ligne, devenu lien réel ou imaginaire, traverse des lieux emblématiques de l'histoire politique chilienne, comme La Moneda – le palais présidentiel où Allende est mort le 11 septembre 1973, l'Université (publique) du Chili – haut-lieu de la résistance étudiante à la dictature de Pinochet, la Chascona - une des trois maisons de Pablo Neruda, décédé peu de temps après Allende, l'Université Catholique et la croix de l'Opus Dei – symboles intellectuels et religieux de la dictature, Providencia – un des quartiers ultra chics symbole des décennies néolibérales, l'école militaire – haut-lieu de la torture sous Pinochet et le parc pour la paix (Villa Grimaldi) lieu mémoriel des exactions militaires. Certains reconnaîtront Neruda, Pinochet, une riche habitante de Providencia... ; d'autres découvriront quelques vers de Neruda en résonance avec l'œuvre. Cette composition politique peut aussi se lire de l'extrême-gauche à l'extrême-droite.

Je remercie Ernest Pignon Ernest pour la photo de son travail in situ réalisé à Santiago en 1981, et son regard de Neruda, dessinés avec la complicité de Matilde Neruda. <http://pignon-ernest.com/>



Una Cruz y Tres Casas

75 X 50 cm, Collages et acrylique sur toile.

« Una Cruz y Tres Casas » est un condensé de l'histoire politique récente et de la géographie du Chili. Derrière la croix blanche de l'Opus Dei, bras religieux de la dictature militaire de Pinochet, se cachent les avenues de Santiago du Chili, à l'image de fragments urbains d'une histoire récente encore bien présente, et quelques haut-lieux chiliens (Chiloé, Patagonie). On distingue en arrière-plan, trois îlots de paix et de créativité : la Chascona (Santiago), la Sebastiana (Valparaiso) et la Casa de Isla Negra. Les trois maisons de Pablo Neruda décrivent ainsi une géographie de l'espoir dans un pays encore en souffrance.

Je remercie Pedro Rodriguez Fischer pour ces « Retazos Urbanos » qui n'en finissent pas d'être exhumés.



Volcan de la Frontera

20 X 50 cm, Acrylique, gouache et collages sur toile.

« Volcan de la Frontera » est une allégorie passée et présente du Chili. On retrouve le fil rouge de la frontière avec l'Argentine et la Bolivie qui a tant séparé ces jeunes nations. Le tumulte des volcans andins et des séismes sont à l'image de la vulnérabilité socio-politique chilienne dans son ensemble. Sous le désert – d'Atacama – on a découvert des restes archéologiques exceptionnels mais aussi des restes « politiques » activement recherchés par les épouses de la « Nostalgia de la Luz ». Du haut des volcans trônent des télescopes pour enfin y voir différemment.



Cuniculus sudamericanus

100 X 100 cm, Acrylique sur toile.

« *Cuniculus sudamericanus* » symbolise la quête antarctique du Chili et de l'Argentine. A partir des ports de Punta Arenas au Chili et d'Ushuaia en Argentine partent les bateaux des braconniers (scientifiques, touristes et militaires) du *Cuniculus sudamericanus*, espèce antarctique en voie de disparition...

Annexe II- Réponses aux questionnaires « mise en art des fronts écologiques »

Questions (English & Français)

Question 1 – En - About the nature of the artwork displayed on your outside premises. Is that just “outdoor art” (not specifically made for the place where it is displayed), “site specific art” (specifically made in relation to its very location) or “site determined art” (totally determined by its very location)?

Fr- A propos de la nature des œuvres d’art présentées à l’extérieur. Est-ce seulement de « l’outdoor art » (non pensées en relation avec leur localisation sur le terrain), de l’« art in situ spécifique » (spécifiquement pensées en relation avec leur localisation sur le terrain) ou de l’« art in situ déterminé » (totalement déterminées –idée, matériaux etc.- par leur localisation sur le terrain) ?

Question 2- En – Is there any link between your art initiative and a close-by natural/landscape protected area? If yes, can you explain it?

Fr- Existe-t-il un lien entre vos initiatives artistiques et une nature ou un paysage avoisinant protégés? Si oui, pourriez-vous l’expliquer ?

Question 3 – En- Do you think that site specific art can play a role in the commitment to nature/landscape conservation? How? Do some of your artists have committed themselves personally to that cause?

Fr- Pensez-vous que l’art in situ peut jouer un rôle dans le processus de protection de la nature et du paysage ? Comment ? Certains de vos artistes se sont-ils personnellement engagés en faveur de cette cause ?

Question 4-En- Do you have links with environmental NGOS and/or nature/landscape conservation bodies?

Fr- Avez-vous des liens avec des ONG environnementales et/ou des organismes de protection de la nature ou des paysages ?

Question 5-En- How many visitors do you welcome every year? From where do they come (mainly)?

Fr- Combien de visiteurs accueillez-vous tous les ans? Généralement, d’où viennent-ils ?

Question 6-En- What is the part of public funding and public land in your initiatives?

Fr- Quelle est la part des financements publics et des terrains publics dans vos projets?

Question 7-En- Do you work with other site specific art initiatives in the world? Which ones?

Fr- Travaillez-vous avec d’autres programmes d’art in situ dans le monde ? Lesquels ?

Réponses reçues (classés par chronologie de réponses ; les réponses originales ont été conservées)

1/ The Ewe Experience, <http://www.theewe.com> , art@theewe.com

Question 1 –

Answer - All the sculptures & art installations at The Ewe Experience are 'site specific'

That would be The Ewe Experience. In the 21 years we've been open, we have evolved a lot & altho we've always been The Ewe.. Art Centre, Gallery, Sculpture Garden etc has been attached... hence the various names.

It's often said ...THIS is impossible to describe.. so a few years back we asked visitors.. What would you call it then?

'Experience' was the answer that came back most often.

Question 2-

Answer - The Ewe Experience is part of The Ewe Nature Reserve where we are creating new, & nurturing existing habitats, flora & fauna.

The Ewe Nature Reserve is attached to The Ewe (& vice-versa). It runs up the Cahra Mountain & is private, farmed & a home. We are slowly setting up habitats & each year trying to re-establish flora, fauna & native trees

Glengarriff Nature Reserve is in the Glen of Glengarriff & is a state run/funded facility with a warden & public employees maintaining it.

Question 3 –

Answer - Absolutely!!! it is at the very core of The Ewe. Interactive art is a wonderful way to engage people in anything & if planned & well thought through in a beautiful environment, it is one of the best ways to make learning & connecting with what are often heavy, un-palatable issues more fun, interesting & therefore more effective.

Question 4-

Answer - No, group in particular tho we support from the sidelines. Not being overtly a 'green' project we think is important.

We've been life-long supporters of all things green & the environment.. However we know in the REAL world a huge percentage of any population is utterly bored with all things green etc etc

Bored with the worthiness, bored with the do-gooders..bored with lecturing etc so it seems to be better to just try to create a place that is fun to experience.. Like the story of the Sun & the Wind in competition to see who could get the man to take his coat off... we learn more, we're more receptive when we are relaxed, having fun & engaged. We can insert 'green' information along the way.. it's a dance.. to keep it interesting, relevant etc

Humour is a big part of The Ewe... we do educational & profound too but it's important to keep it accessible to everyone, all walks of life/all ages...not just the 'green' brigade.

We don't want to lose the really important, maybe overwhelmed/apathetic/uninterested & sadly (but probably)....anti-green majority.

We get a far wider range of people coming..that would never venture this way if we advertised 'environmental project' - that often, while good in their own way often end up 'preaching to the converted'.

Question 5-

Answer - Varies greatly from year to year. Visitor come from all over the world.

Question 6-

Answer - We had no public funding & no public land is involved.

Question 7-

Answer - We'd like to work with other similar projects but have yet to hear/find any others like this - generally they are big grant-aided projects.

2/ Centro de Art I Natura, <http://farreracan.cat/ca>, Lluís Llobet lluis@farreracan.cat

1/ Nous sommes résidence de travail en le sens large de service générique a la création, à la production plus que à la diffusion. Chaque résident développe son propre projet. Nous avons un programme dessiné pour nous qui s'appelle SAÓ (état de la terre favorable aux semilles, à la culture), d'art environnemental. En ce cas là, les artistes décident une localisation pour hi faire une intervention: les conditions pour laisser les instal·lations c'est d'utiliser des matériaux organiques, naturelles. Je pense qu'on est entre le deuxième et le troisième groupe.

2/ Il y a un lien directe entre notre programme (art/nature, création/recherche) et notre paysage de haute montagne, bien sûr. La protection c'est une question de l'activité du parc naturel. Nous sommes plate forme de recherche à travers l'Université Autonome de Barcelone, surtout (pas exclusivement), à travers son "Grup de recerca en àrees de muntanya i paisatge". Ils étudie l'évolution du paysage. C'est études nous donne meilleur connaissance sûr notre paysage, sûr l'intervention humaine, sûr les dynamiques naturelles. Nous essayons de mélanger les géographes/écologues avec les artistes, les faire discuté ensembles... Nous essayons de préparer les artistes, et les personnes en général (programme de cours, sensibilité, introduction au paysage), pour mieux observer la nature et la comprendre,. L'objective principale c'est de sensibiliser les artistes et leur donner l'opportunité de développer un langage artistique plus solide et conséquent quant il s'agit de la nature et des liens avec notre société.

3/ Bien sûr que oui au sens d'aider à sensibiliser la population. Le langage artistique est différent du langage scientifique. Il arrive à travers les sentiments, sensations, perceptions, complément de la culture scientifique et de la connaissance. Les artistes d'habitude sont engagé avec la nature et ça conservation. Mais souvent ils savent très peut des écosystèmes, des habitat, des espèces, des activités humaine qui aides à la bio-diversité, des relations société/natures qui ont été positives pour la qualité dus paysage et de la bio-diversité. La montagne est une école pour tous, aussi pour les artistes. Les interventions dans la nature sont une belle excuse pour rapprocher certaine population à la nature, à l'observation de la nature, à l'expérience de la nature. Connaître c'est aimé.

4/ Oui, l'association Amics del Centre d'Art i Natura qui gère le Centre, elle même fais partie de ces mouvements en le sens qu'elle ha un objectif de protection aussi de la nature. Mais nous

avons des collaborations avec l'"Observatori del Paisatge", et bien sûr avec le Parc Natural de l'Alt Pirineu.

Quels sont vos liens avec le "Parc Natural de l'Alt Pirineu" ?

IMPORTANT. NOUS SOMMES UN ÉQUIPEMENT ADSCRIT AU PNAP. SANS AVOIR AUCUNE AIDE "AUTOMATIQUE" LES RELATIONS SONT DE COOPÉRATION, ÉTROITES, DE COMPLICITÉ.

5/ La moyenne des dernières années fait: comme résidents 200 personnes (qui font mille nuit par an); et a peut près 600/700 personnes de public au bout de l'année, qui participes aux activités ouvertes. La plus part (70%) sont catalans et le 30% ce sont des étrangers européens et américains, et parfois australiens. Très peu d'asiatiques, seulement des japonais.

6/ Le financement de notre activité les dernières années, a peut près: 40% des revenus de l'activité; 60% de financement public. Le CAN c'est une institution publique de titularité municipale, les terrains extérieures ou parfois il y a activité peuvent être privées ou communales: l'artiste demande de faire une intervention et on décide s'il y a ou pas des conflits d'intérêts.

Avez-vous eu à gérer des conflits d'intérêts par rapport au choix des terrains?

LES CONFLITS PEUVENT ARRIVER SUR LES PRAIRIES TRAVAILLÉES (OU ON COUPE L'HERBE) DANS CERTAINES ÉPOQUE DE L'ANNÉ. C'EST FACILE DE GÉRER.

7/ À présent nous sommes engagés avec un programme de Culture Europe 2007-2013 qui s'appelle "Frontiers in Retreat".

Autre questionnements

Ce qui m'intéresserait de mieux comprendre ce sont les relations entre le Centre d'art i Natura et la population autochtone de montagne installée là depuis longtemps. Avez-vous plus de facilité à travailler avec les nouveaux habitants, comment cela se passe-t-il avec les "anciens"?

JE FORME PART DES "NOUVAUX" HABITANTS DEPUIS 1981... LES RELATIONS ON EUX PLUSIEURS FASES ET TOUJOURS LA PROXIMITÉ/DISTANCE PHISIQUE ENTRE LES UNS ET LES AUTRES EST DETERMINANTE. AU DÉBUT NOUS ÉTIIONS UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE, MAINTENANT UNE NORMALITÉ. COMME GÉNÉRALITÉ, LES RELATION ENTRE VOISINS (PROXIMITÉ) ÉTAIENT TOUJOURS MEILLEURS QUE CELLES AVEC DES GENTS D'AUTRES VILLAGES, D'AUTRE VALLÉ. MAINTENANT LES "NEORURAUX" EN GÉNÉRAL SONT BIENVENUS.

Soy geógrafo y como tal trabajo en la gestión del CAN desde sus inicios en 1995: es también un proyecto de desarrollo local! Lo del Erasmus, sinceramente, no tengo ni idea! Eso deberías investigarlo tu mismo... pero estaríamos encantados de recibirte.

En una comarca, el Pallars Subirà, y región, Alt Pirineu, que llevan 150 años perdiendo población la llegada de nuevos habitantes durante los años 70 y 80 fueron agua bendita para estas tierras: hoy en día es difícil encontrar proyectos "de éxito" o al menos innovadores donde no haya un "neo rural" detrás de la iniciativa. Lo de "gentrificar" la montaña quizás sería un poco exagerado teniendo en cuenta que se está 5 veces por debajo de la población que había en la región a mediados del s XIX.

3/ Europos parkas, <http://www.europosparkas.lt/English/>, hq@europosparkas.lt

Question 1 –Open-Air Museum of the Centre of Europe EUROPOS PARKAS has all three types: outdoor art, site specific art, site determined art - displayed in the 55 ha of creative landscape.

Before it was neglected forest , there were no conflicts

To understand the creation of Europos Parkas:

<http://www.europosparkas.lt/Naujienos/KarosasReportaboutLandscape.html>

http://www.europosparkas.lt/Straipsniai/daile2012_en.htm

Europos Parkas is 55 ha of the parkland landscape that is created intentionally and developed as a unity of nature and works of art. Creatively landscaped area of rolling relief consists of woodlands meandered with paths, grasslands dotted with water ponds, artistically integrated sculptures, environmental (earth) works and site-specific works of art. The sites are specially created for the certain sculptures as well as works of art are built corresponding to the specific sites of the parkland.

Question 2-

Yes, Europos Parkas has the status of the special purpose forest park, which protects the territory and regulates economic activities in the territory.

There is no local residents very close, but other local people form neighbourhoods are really proud they live close to Europos Parkas.

A periphery has become the place of attraction - artists and tourist come here from all over the world.

The local people also come to visit us and they bring their guests.

Question 3 –

Yes, when creating open-air museum not only important nature elements are preserved, but also new higher quality is created – the harmonious ensemble of nature and art.

Gintaras Karosas' works For Your Convenience, The Place, Foundations/Window, The Sign, The Wall, The Culture and others demonstrate unexpected and highly impressive harmony of art with the landscape. Also the author of the park's landscape as a piece of art is sculptor Gintaras Karosas.

According to A. Dempsey, author of Destination Art “Karosas’s greatest artwork, however, is the park as a whole, its conception, evolution and the ongoing choreography of its various elements. The impressive collection now includes over hundred artworks by artists from thirty-one countries, which are in dialogue with the space, the other artworks and the viewer, displayed in a fifty-five-hectare beautifully landscaped park in the centre of Europe”.

Question 4-

Yes, Lithuanian Green activists. Lithuanian green activists (Lithuanian Green Movement) - non-governmental organization

Question 5-

The number of visitors varies from 20,000 to 60,000 persons every year.

The visitors come from all over the world. According to one of the surveys in the summer's months we were getting visitors from 58 countries, not only from Europe, North and South America, Asia but also as far as New Zeland, Australia, South Africa, etc.

Question 6-

Public funding (State support) vary from 0 to 15 percent of the annual budget.

2/3 part of the land owned by the State (The Republic of Lithuania) and loaned to the non-profit public institution Europos Parkas

Question 7-

Yes, we were implementing joint projects with The Wanås Foundation (Knislinge, Sweden), The Yorkshire Sculpture Park (UK) , Gori Collection (Italy), NMAC Foundation (Spain) and others.

4/ Etangs d'art, biennale d'art dans la nature, <http://etangsdart.fr>, Philippe Lerestif, conseiller artistique, Tel/ 06 31 39 66 86, contact@etangsdart.fr

Question 1 –

Spécifique

Question 2-

Non

Question 3 –

Non dans notre cas mais les artistes land artistes utilisent les matériaux naturels et y sont très portés. Nous en avons parfois mais notre biennale est large au sens du type d'œuvre présentée, pas spécifiquement portée sur le Land Art.

Question 4-

Oui localement nous leur demandons leur autorisation pour installer (sites naturels protégés du CG)

Question 5-

Entre 20 et 40 000 de toute part

Question 6-

NA

Question 7-

Non juste affiliés à des réseaux

5/ Ars-Natura Stiftung, <http://www.ars-natura-stiftung.de/index.php/de/home-kunstpfad-ars-natura>, info@ars-natura-stiftung.de³⁷⁰

1. It depends; sometimes site specific art and sometimes determined by its location.

2. It's a long distance path (300km). There are protected areas and non-protected areas which are crossed by the path.

3. Transporter l'idée écologique aux randonneurs est très important. Oui, certains de nos artistes se sont personnellement engagés en faveur de cette cause.

³⁷⁰ Merci à Suzanne Plancher pour la traduction.

4. Non, il n'y a pas des NGOS environnementales mais l'autorités locales et regionales compétente en matière de préservation de la nature sont nos interlocuteurs. Aussi L'autorité forestière.

5. Peut-être 300.000. Des Allemands, des Néerlandais; nous ne savons pas exactement parce que il'y a différentes étapes du chemin et différentes régions.

6. Wir werden von der EU, von den Städten und Gemeinden sowie von privaten Sponsoren unterstützt. Der Weg führt durch die Gemarkungen der Städte und Gemeinden, durch Staatswald und wenig Privatwald.

7. Nein, aber mit deutschen Universitäten und Hochschulen.

Informations complémentaires

Il y a près de Bad Wildungen dans le Nord de la Hesse une entaille formée par une vallée et qui est parcourue par un sentier. On y trouve aussi beaucoup de sources thermales. Les œuvres sont disposées chaque fois à la périphérie de ce terrain.

(En géologie la Kellerwald comme partie du Massif Schisteux Rhénan, des « éclats » (?) tectoniques, des césures, des paysages magnifiques). Seulement, on ne peut placer aucune œuvre d'art dans ces espaces naturels protégés (voir Bald Wildungen sur la carte, une au début et l'autre à la fin).

Sur le Heiligenberg entre les villes de Felsberg et de Melzungen se trouve une zone protégée (voir également carte sur le site internet). Les œuvres d'art ne peuvent y être installés sur des socles.

Il y a aussi une autre zone protégée près de Hessisch-Lichtenau-Reichenbach. Là aussi pas de fixations définitives (socles) pour les œuvres (voir Hessisch Lichtenau sur le site).

Il y a des espaces naturels protégés conséquents près de l'ancienne frontière inter-allemande (Graburg – Kreutzerberg – Eschenberg – Heldrastein) (En pièce jointe une carte) .

Le projet ARS NATURA (tracé blanc) traverse d'ouest en est cette zone. Là, nous pouvons implanter les œuvres sur socle, mais nous devons en mesure de compensation planter des arbres.

Art et frontière :

Oui, il s'agit bien de l'ex frontière inter-allemande. C'est un projet annexe d'Ars Natura. Nom du projet : Ars Natura exterior. Malheureusement, nous n'avons encore aucune traduction en anglais pour ce projet, car il n'est pas encore réalisé entièrement ? (1)

On doit placer encore trois œuvres en 2014. Les œuvres sont plus importantes que sur le sentier de randonnée d'Ars Natura où prédomine une approche plus prudente et sensitive (?) de la nature. A proximité de la frontière se trouvent des œuvres qui ont un lien direct avec la situation antérieure. Le titre « Loins mais proches » (mot à mot : l'éloignement recherche la proximité), le désir de retrouver plus d'affinités entre voisins, la vision d'un territoire étranger inaccessible. « La fin reste toujours un commencement »- tout près de l'ancienne frontière, une boule, qui n'a ni début ni fin, qui nous unit tous sur notre planète.

(1) Note du traducteur :

Fortsetzung des Projekts „Kunst an der ehemaligen innerdeutschen Grenze“

Am Dienstag den 17.06.2014 wird ein weiteres ARS NATURA-Exterior Kunstwerk enthüllt. Es steht im Hafen von Wandfried und ist das fünfte von insgesamt sieben Werken.

Le projet Art sur l'ex frontière inter-allemande continue. Le mardi 17.6.2014 (le 17 juin, ex Fête nationale en R.F.A. « Jour de l'unité allemande en réf. aux manifestations en R.D.A. en 1953 contre les cadences imposées en contre le régime à l'Est)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Insurrection_de_juin_1953_en_Allemagne_de_l'Est

on dévoilera un nouvelle œuvre d'art. Ce sera la 5ème d'un ensemble de 7, et elle se trouvera dans le port de Wanfried. (sur la Werra, fleuve source de la Weser).

« Du confinement à l'ouverture » se trouve aussi directement à la frontière près de la Werra. Un personnage se fraye un passage vers la liberté entre des blocs de béton.

« Sphère humaine », la sphère (boule) comme symbole de l'unité, souvenir des chaînes humaines en Allemagne de l'Est (à Leipzig et dans d'autres villes) en 1989 qui ont contribué à l'ouverture de la frontière et ainsi à la fin de la R.D.A.

« Come together », une vague élégante à travers des cubes de béton, mais qui arrive à se frayer son passage pour arriver de l'autre côté, placé dans le port de Wanfried, sur la Werra, autrefois fleuve frontière entre l'Allemagne de l'est et de l'Ouest (voir carte Hesse/Thüringe).

Il y aura encore deux autres œuvres cette année jusqu'au 3.10., Jour de la réunification, (nouvelle fête nationale dans l'Allemagne réunifiée).

Les œuvres sont plus importantes et ne sont pas obligées de répondre aux normes en vigueur dans les espaces naturels protégés. Elles sont le reflet de cette coupure due à la séparation, puis ensuite de la réunification.

Nous ne sommes pas à l'initiative de ce projet. M. Quanz, le Vice-Président du Land de Hesse en est à l'origine et a demandé à ARS NATURA de le réaliser et de le suivre. Ce n'est pas ARS NATURA – Art sur les sentiers, mais ARS NATURA EXTERIOR, des stations qui ne sont pas reliées entre elles sur un sentier balisé, mais plutôt des « îlots » où l'on peut se rendre.

6/ Sentier Art et Nature, www.ccduchampsaur.fr, Frédérique FERRARO, f.ferraro@ccduchampsaur.fr

Question 1 –

Les Rencontres Artistiques en Champsaur est une manifestation d'"art in situ spécifique". Les artistes créent une œuvre spécifique en résidence et l'adapte au territoire. Les artistes travaillent sur un thème (cette année : souche(s)) et le lieu de l'implantation de l'œuvre est choisi en fonction de leur proposition et de la pertinence du rapport œuvre/site

Question 2-

Le Sentier d'Art Nature qui découle de cette manifestation est situé dans une vallée le Champsaur, aux portes du Parc National des Ecrins. LA protection de l'environnement est une notion développée sur toute la vallée. Les artistes en résidence sont imprégnés de cette notion et propose des projets en regard de cela.

Question 3 –

Chaque année, les Rencontres Artistiques proposent un thème spécifique. Le thème est le moteur de la création originale des artistes. Certains artistes vont développer un regard plus ou moins porté vers la protection de la nature et du paysage. Un des critères de sélection des appels à projets est le lien entre l'environnement, le territoire et la création.

Question 4-

Pour certaines occasions, nous sommes partenaires du Parc National des Ecrins. Nous ne sommes pas en cœur de parc. Et la commune a bien adhéré à la charte du PNE. Le parc a été financeur sur le dossier de valorisation déjà évoqué. Et il a été partenaire sur des interventions pour certaines éditions. Aujourd'hui, le PNE est toujours informé ou associé à l'évènement.

Question 5-

Le sentier d'Art est en libre accès, il est difficile de quantifier le nombre de visiteurs. Cependant, nous estimons une moyenne d'environ une 10è de personnes par jour sur les 4 mois de grosse fréquentation du site.

Le but initial de la manifestation est de montrer l'art contemporain à un public rural non averti. Au début cantonné à une exposition collective dans l'église du village (lieu désaffecté et désacralisé), la manifestation s'est orientée vers l'extérieur pour diverses raisons en 2007. Les œuvres d'art "in situ" ont alors "investi" le paysage avoisinant le village. La population était donc déjà "habituée" à la présence de l'art contemporain. Le fait de l'avoir "sous les yeux", a été une sensibilisation amenée entre autre, par des animations avec les écoles. Les enfants ont participé à la démarche et ont transmis à leurs parents leur connaissance de l'art contemporain.

Certes, certaines œuvres ont un accueil plus ou moins chaleureux, mais nous n'avons jamais constaté de "violence" (saccage ou détérioration) envers les œuvres.

Question 6-

La manifestation a été financée pendant 3 ans par l'Europe et la région PACA. Aujourd'hui nous sommes en autofinancement public (collectivité territoriale)

Question 7-

non

7/ Stour Valley Art, <http://stourvalleyarts.co.uk>, Dan Howard-Birt, dhowardbirt@stourvalleyarts.org.uk

Question 1 –

From the beginning, Stour Valley Arts sort to invite artists to spend time within our landscape site, King's Wood, from which a proposal would be developed, which we would then support to delivery. This way of working insists that works are made in response to this place. There are instances where an artist's work existed as an idea before coming to King's Wood, but even in these cases, the work would be adapted to attain a relationship of significance between the work and the place that it would be installed or performed within.

Question 2-

King's Wood is owned and managed by Forestry Commission England, it is within Kent Downs Area of Outstanding Natural Beauty. Both organisations exist to ensure that the landscape is managed responsibly. All of our artists' proposals are discussed with Forestry Commission at the development stage, and their policies govern what is possible within King's Wood. Stour Valley Arts works with Kent Downs AONB on education projects.

Question 3 –

Artists do have their own values regarding nature and landscape conservation, though our decision to work with them is not determined by their world view. Good works of art do a number of things at the same time, and it is certainly possible that one of those is to speak of the value of considered stewardship and conservation.

Question 4-

Question 5-

King's Wood receives 150,000 visits per year.

Question 6-

Stour Valley Arts receives the majority of its funding from public sources including Arts Council England, Ashford Borough Council and Kent County Council. King's Wood, being managed by Forestry Commission is free and open at all times.

Question 7-

Not at present.

**8/ The Sculpture Park, Waitakaruru Arboretum, New Zealand,
<http://www.sculpturepark.co.nz/>, J & D Wakeling info@sculpturepark.co.nz**

Question 1 –

Some of the works are site specific others have been produced so that they can be sold and taken to other locations.

Question 2-

Yes, the arboretum has been planted as a rehabilitation project of a former derelict greywacke quarry. The 2km main trail through the Park is enhanced by discoveries of artwork. Some of the artwork is thought-provoking about the natural environment.

Question 3 –

Site specific art can provoke more thought about the natural environment – several artists have made works that reflect on the loss of species and habitats, one in particular artist made a work which was progressive along the trail called ‘Calling back the Kokako’. Which was musical notes in blue plastic on trees which would feed this endangered bird, culminating in a nest for the bird some 1.5 km along the way. Kōkako (*Callaeas cinereus*)—view on Wikipedia.

Yes, there are some artists who have committed themselves environmental or social causes and produce works around these themes.

Question 4-

Indirectly

Question 5-

The last year we were open every day we had 9000. Now it is around 400 annually as we are only open by appointment and not holding regular new exhibitions.

Question 6-

No public funding.

Question 7-

No we do not at this stage.

9/ Parco Sculture Del Chianti, Piero Giadrossi, info@chiantisculpturepark.it, <http://www.chiantisculpturepark.it/thepark.htm>

Question 1 –

IN ALL CASES BUT ONE, THE WORKS HAVE BEEN CREATED SPECIFICALLY FOR THE PLACE CHOSEN BY THE ARTIST.

Question 2-

WE HAVE 14 HECTARES OF WOOD AND ABOUT HALF HAS BEEN USED FOR THE PARK. THE TERRITORY IS PROTECTED IN THE SENSE THAT YOU CANNOT BUILD A VILLA BUT YOU CAN INSTALL A SCULPTURE EVEN LARGE. IT DOES NOT ALLOW BUILDING SPECULATION. YES WE OWN 14 HECTARES AND HALF WAS DEDICATED TO THE PARK.

Question 3 –

NOT REALLY. THE FACT IS THAT THE WOOD ITSELF IS VERY BEAUTIFUL BUT NOBODY WOULD HAVE SEEN IT UNLESS THERE WERE SCULPTURES.

Question 4-

NO.

Question 5-

ABOUT 7.000 SO FAR. THIS YEAR SHOULD BE MORE JUDGING FROM THE FIRST MONTHS. 80% FROM EUROPE. 25% GERMANY, 25% ITALY, 9% HOLLAND, 8% UK AND USA, 6 % SWITZERLAND, 3% FRANCE.....

Question 6-

NO PUBLIC FUNDING AT ALL AND NO PUBLIC LAND. IT'S A 100% PRIVATE INITIATIVE.

Question 7-

NO.

<http://www.youtube.com/watch?v=AsRqR382tXM>

<http://www.youtube.com/watch?v=nQzCKQIZN3w>

I AM ALSO THE CURATOR OF THE SECOND PROJECT I.E. PIEVASCIATA (OUR VILLAGE)

"VILLAGE OF CONTEMPORARY ART." IN THIS CASE HOWEVER THE WORKS HAVE BEEN

PURCHASED BY THE OWNERS OF THE LAND

10/ Réserve géologique de Haute-Provence, Nadine Gomez, CAIRN, nadinegomez@wanadoo.fr

Question 1 :

Je ne vois pas la différence entre art in situ spécifique et déterminé. la totalité des artistes évoque leur travail comme du "site spécifique", à la limite du land art voire de l'art environnemental mais je n'ai jamais entendu cette expression de art in situ déterminé.

Toutes les œuvres réalisées dans le territoire dignois ont été pensées et conçues in situ, la connaissance du site faisant partie des déterminants de l'œuvre comme pour tous les "sites spécifiques". On peut en reparler.

Question 2 :

Le site de Digne est depuis le 19^{ème} siècle, un territoire rural certes mais également avec une spécificité géologique forte. Ce territoire est depuis 1984 une réserve naturelle nationale géologique. Ayant moi-même fait des études supérieures en sciences de la terre avant de devenir conservateur du patrimoine, il y a forcément eu convergence mais plus sur l'identité scientifique du territoire que la protection du paysage.

Question 3:

Oui certains artistes comme herman de tries sont des gens engagés dans la protection de la nature au sens large mais ce n'est pas le cas de la plupart des artistes ayant travaillé à Digne. Quelqu'un comme Andy Goldsworthy serait même contre (on identifie à tort land art et écologie..) car ce qui compte pour lui c'est le maintien des hommes et de leurs activités dans la campagne qui du coup n'est pas un "paysage" (vocalbe esthétisant), mais un lieu de vie et de travail.

Non je ne crois pas que l'art doive jouer un rôle quelconque dans le processus de protection des sites mais par extension, la connaissance des œuvres, la visite des sites peuvent avoir un impact sur l'appréhension des lieux par le public. Cela mériterait une véritable réflexion.

Pour les artistes qui sont concerné par la dimension engagée et écologiste j'ai oublié de citer Mark Dion dont nous avons deux œuvres.

Question 4-

Pas forcément, bien que le projet d'art in situ de Digne ait été à l'origine porté par le musée avec la réserve géologique de haute-Provence, ce n'est pas déterminant pour moi. Ce qui compte c'est que ce territoire a subi de plein fouet la désertification du 19 et 20^{ème} siècle. Ça c'est déterminant pour les artistes.

Le projet est avant tout un projet artistique développé par un musée et un centre d'art et non un projet de protection de la nature. D'ailleurs la plupart des financements voire la quasi-totalité viennent de lignes " culture".

Question 5-

Difficile de savoir, les sites étant en accès libre, le seul comptage que nous ayons fait en 2007 sur 6 semaines, donnait 2400 personnes venues spécifiquement à Digne pour voir des projets d'art in situ (notamment Refuge d'Art d'Andy Goldsworthy) cela donnait 5% de la fréquentation touristique du site. Si cela vous intéresse je peux vous passer l'étude qui s'appelle " étude des retombées économiques et sociale du projet refuge d'art en territoire dignois"

Question 6-

Tous les sites dans lesquels nous avons fait des interventions pérennes sont publics (communaux, forêt de l'état, etc..) parfois rarement des autorisations à des privés ont été demandées mais pour des interventions légères. Les financements sont majoritairement publics mais avec du mécénat et/ou des fondations (donc privées) en apport.

Question 7-

Oui j'ai travaillé avec la Région Piémont en Italie pour le programme Viapac (route de l'art contemporain entre Digne et Caraglio) et avec le Portugal sur un programme européen " transform"

Autres éléments

Oui nous sommes en train de faire une cartographie de tous les sites, qui sera sur notre prochain site internet. C'est un peu long à réaliser.

Nous avons également édité une carte au 1/30000 avec l'IGN avec l'itinéraire des œuvres d'AG.

Il n'y a plus de relations entre la réserve et le centre d'art qui sont deux entités indépendantes. La réserve naturelle géologique est-elle même en cours de transformation passant d'une gestion par une association à une gestion par le Conseil général des Alpes de Haute - Provence; processus en cours. Le musée reste la structure stable.

Autre question : Le fait que la plupart des œuvres soient accessibles à pied tend à survaloriser un public de randonneurs "avertis" et souvent "proches de la nature", venant des villes voire des grandes villes.

C'est partiellement inexact , les gens de Haute Provence sont aussi des randonneurs : il y a les journées de la randonnée chaque année organisées par la Communauté de communes (CCABV) en octobre et qui s'adressent aux gens d'ici.

Ce qui compte aussi c'est la dimension économique : une association l'art en chemin s'est créée regroupant des guides et des hébergeurs pour valoriser ces itinéraires. Ils ont demandé cette année une formation sur le land art à l'école d'art et au musée ayant compris tout l'intérêt de cette démarche pour leur propre " clientèle".

Autre question : Pourtant comme vous l'écrivez sur Goldsworthy "ce qui compte pour lui c'est le maintien des hommes et de leurs activités dans la campagne qui du coup n'est pas un "paysage" (vocabulaire esthétisant), mais un lieu de vie et de travail." Du coup comment réagissent les habitants locaux par rapport à ces initiatives artistiques? Les voient-ils comme des initiatives de développement territorial local cohérentes par rapport à la désertification?

Difficile à dire mais il y a de plus en plus d'intérêt autour de ce travail qui a une dimension visible maintenant, la notoriété des artistes ayant joué comme un moteur pour la communication de ce projet.

Si les retombées économiques sont au rendez-vous, il y a aura forcément un facteur d'adhésion plus marqué en ces temps de difficulté sur l'emploi. En tous cas il y a un critère : les œuvres d'art contemporain ne sont pas endommagées alors qu'elles sont en accès libre...

Autre question : 4/ La notion de "paysage culturel" (telle que définie par l'UNESCO) pourrait-elle convenir à ce territoire? Où l'art servirait de médiation entre le milieu (surtout géologique), la culture rurale locale et l'histoire.

Évidemment mais je ne connais pas ce label.

Autre question : Les acteurs locaux (élus etc.) ont-ils su se saisir de vos projets pour développer le tourisme et l'attractivité du territoire?

Certains acteurs touristiques comme l'ADT (agence de développement touristique) du département oui. L'Office de tourisme de Digne également sur leur site tous indique le projet.

Mais peu s'impliquent réellement préférant leur vocabulaire classique ' sport nature" l'art fait toujours un peu peur.

11/ Ladonia, <http://www.ladonia.org/>, Lars Vilks, lars.vilks@swipnet.se

Question 1 – En - About the nature of the artwork displayed on your outside premises. Is that just “outdoor art” (not specifically made for the place where it is displayed), “site specific art” (specifically made in relation to its very location) or “site determined art” (totally determined by its very location)?

The Artworks are totally determined by its location.

Question 2- En – Is there any link between your art initiative and a close-by natural/landscape protected area? If yes, can you explain it?

The pieces are situated in a nature reserve.

Question 3 – En- Do you think that site specific art can play a role in the commitment to nature/landscape conservation? How? Do some of your artists have committed themselves personally to that cause?

There is only one artist working (since 1980). The work has certainly created a lot of discussions and legal problems.

Question 4-En- Do you have links with environmental NGOS and/or nature/landscape conservation bodies?

No

Question 5-En- How many visitors do you welcome every year? From where do they come (mainly)?

Around 40 000. People are coming from all over the world but of course the majority comes from the region. It is well suited for an excursion.

Question 6-En- What is the part of public funding and public land in your initiatives?

No funding.

Question 7-En- Do you work with other site specific art initiatives in the world? Which ones?

I have been working in several places with several organizations. For example <http://www.kunstbroedplaats.nl/eng/contact.html>

This piece of land was very familiar to me and I had already made small landart works there when I started with the driftwood. There was quite a lot of driftwood and I soon got interested in expanding my work. Very few people came there so I worked for nearly two years before there was a reaction.

This was the first construction I ever had made so I had to learn how to build through "learning by making". I also got the idea of making this place visually more interesting by adding something to the landscape using the surroundings. When my work got popular people said that I had found a very beautiful place. But actually this part of the nature reserve Kullaberg is not very aesthetically compared with many other parts.

The managers of the reserve (that is the County Council and the landowners from the castle of Krapperrup) did not like it. I had to fight a battle of legal processes for 20 years. And today it is one of the most visited and well liked attractions in the community. It is still illegal but no action is taken any longer. The community cannot support it while it is illegal but they are positive and when marketing Nimis they call this to inform all the tourist who are looking for it. Christo is still the owner (you might know that Jeanne-Claude is dead).

12/ Sculpture in the Parklands, <http://www.sculptureintheparklands.com/>, Kevin O'Dwyer <kodwyerdesign@eircom.net>

Question 1-

All sculpture installations from 2002 until 2010 were site specific. Artists were asked to come on site for 3 weeks and engage with the landscape and industrial heritage of the peat fields.

Question 2-

The site for the symposium was a "cut-away" bog i.e. all the peat has been harvested from the site. It was left to re-plant itself behind a series of man-made lakes. There are protected areas within walking distance but no on our site.

Question 3-

Site- specific art provides an opportunity for artists to engage with the landscape they are working on. Symposium artists who work on site specific artworks are naturally committed to landscape conservation/environmental issues. By working on the site for a period of time they are also educators as they engage with the public and make them aware of the value of the landscape. Symposium artists are also story tellers as they collect and research the landscape, heritage and folklore and create works that connect with the local community.

Question 4-

We have had connections with the Heritage Council of Ireland and they have supported our Brandon Ballengee [bio-artist] project "Eco Actions" and the "Love Motel for Insects"

Question 5-

Estimated at 35,000 visitors. There is no charge into the sculpture park so no turnstile for counting. Majority would be from County Offaly, Laois and WestMeath. But we have visitors from the USA, England, Holland, Germany and Monaco to name a few.

Question 6-

Land is owned by a Semi-State body - Bord na Mona. Bord na Mona were the peat harvesters in the area. Public funding and EU funding has been used for sculptures, walkways, toilet facilities. A new centre is being built in the Parklands and it is funded by Irish Tourism.

Question 7-

I am currently working in Montana as Artistic Director and Curator of Sculpture in the Wild.
www.sculptureinthewild.com

13/ Art in nature (Southern Forest Art), <http://www.understory.com.au/>, Fiona info@southernforestarts.com.au

1. All the work is most definitely 'site specific'. This is at the very heart of our project. A lot of our understanding of the concepts of site-specific have developed over the years through reading books, attending an AININ conference, and talks with Francois Davin during his residency here to create a work for the trail.
2. Our project arose in response to the threat of logging in many of the forest areas that surround our town. This was a very big issue for us around the start of the new millennium. We wanted to present an opportunity for the community and general public to engage with nature that was different to anywhere else in our state at the time. There is certainly an element of positive conservation at its core; however we try not to make this too obvious, or didactic. Our conservation efforts are more subtle. We think that by offering a unique opportunity for people to feel a connection with nature on a heart level - using their imaginations instead of their rational minds - then they will be more likely to care about their environment, whether that be our forest environment in the South West of Western Australian or their own environments from wherever they may live. We don't make overt comments about conservation eg 'say no to logging in old growth forests'...but we hope that this message is implied through the artworks we have commissioned.
3. Yes, I definitely think there are links. The catalyst for our project came from myself and my husband being involved in a direct art action project in our town and our neighbouring town. Artists created ephemeral site specific works in a designated logging coupe (area that was going to be logged for timber). This was part of a formal conservation protest. When I saw how much the public really enjoyed seeing this type of work I realised there was potential to try to create a similar exchange but on a more permanent basis. And so the Understory concept evolved from there. However, as this project is situated in town where there are very many different views about how to 'protect' and 'use' the forest then we needed to tread a careful path. It has not been easy to strike the balance and so our project is perhaps more cautious, more subtle than others elsewhere. We have to live here....we need to respect multiple points of view, and there were/are many people in our town who are employed in the timber industry...and I suppose through understory we try to present a few of these different interpretations of place.
4. We are not closely linked with any environmental NGOs.
5. We have approx 2500 visitors per year. They are mainly from Western Australia, although they also come from eastern Australia and overseas.
6. We are a self funding project. The money we raise from entry fees is used to cover our ongoing operational costs. This gives us a degree of independence. When we commission new work we apply to various government departments for funds to pay artists to develop new work. We lease the land that our trail is on from the local Shire council. It is public land vested to the Shire for the purpose of Education and recreation.
7. We would like to get more connected with other site specific initiatives, but have not yet. In the past we have worked with AININ. Mostly this lack of communication arises from the fact that we are just a small handful of volunteers who have little free time to attend to all the aspects of running this project. We have no paid staff. Everything is done voluntarily. We are all passionate

people with many different interests to pursue in our community, not just this project, so there are many things we would like to do,...but just don't seem to find the time to do.

Informations complémentaires :

Logging in state forests near Northcliffe has certainly been reduced since the time that we first established Understory. It was a very traumatic time in local history with community tension just so terrible. Some people still hold onto the bitterness but most of us have been able to move on to a much more peaceful co-existence.

We don't really have any formal relationship with the Department of Parks and Wildlife (who manage the National Parks). They do their thing and we do ours. We are grass roots, wholly community managed, not for profit and proudly independent.

On the whole we have a good community rapport. There are still some - an older and conservative contingent - who think that all modern art is nonsense - not just what we have commissioned for Understory. They think the entry fee is a waste of money, and they don't see why anyone else would want to waste their money going to see it. They also think we spent too much money paying artists. On the other hand, we have a very loud and proud contingent who think Understory is marvelous. They think it is excellent value and that the works are great and that it's a great benefit to our community. I would suggest that the majority of people fall somewhere in between...and mostly towards the 'it's a good idea' end.

Our project definitely brings new people to town. We think approx 50% of visitors who walk our trail only come to Northcliffe to see Understory. This is an incredibly benefit to the town's economy. There is still great potential to expand this.

We have included indigenous artists where possible - there is a sculpture, a story and a music track on the CD. We engaged a local aboriginal elder as our advisor. We hope to commission another indigenous artist to create a sculpture for us next year.

The link with the French artist occurred because I went to a talk he gave at a national arts conference. I went up to him after the end of his lecture and the relationship grew from there.

14/ Sitka Center for Art & Ecology, www.sitkacenter.org, Caroline Brooks carolinebrooks@sitkacenter.org

1. Some of the works are outdoor art and some are site specific. We don't have a sculpture program currently. Many of the outdoor sculptures that are here were made in the 1980s and 1990s during a time that our programs and facility were being built up more (organization was founded in 1970). We are not actively pursuing an outdoor sculpture program currently.

2. We are close to the US Forest Service Experience Forest, and are a part of the the Cascade Head Scenic Research Area. We are also adjacent to lands owned by The Nature Conservancy.

3. While our sculpture program is not active, the works do help facilitate the enjoyment of the natural beauty here, so yes, I think they contribute to the appreciation (directly) and protection of the landscape (indirectly).

5. We have approximately 2,000 visitors each year. They are mostly from the Northwest, but also from other parts of the United States and abroad.

7. No.

Information complémentaire

We don't have room or a need, per say, for more outdoor art. So I wouldn't say the program was cancelled, maybe it's better to say there wasn't a "program" we just collected/displayed the outdoor art when it was available and when we had room for it in the early days of building our facility. Yes, we do welcome eco-artists to apply for our residency program. We just don't have room to keep the work here necessarily.

Other places that I know are Djerassi in California and The Land in New Mexico (<http://www.landartsite.org>). Neither are in the Northwest, but are known for their sculpture programs.

15/ Sentier Art et Nature de Jaujac, Artephemere <artephemere@wanadoo.fr>

En réponse à votre questionnaire, brièvement :

1) entre les deux, art in situ spécifique et art in situ déterminé. L'idée de départ était de solliciter des artistes de l'art environnemental et de les associer à la réflexion entreprise dans la vallée du Lignon en Ardèche, suite à un questionnement et de fortes oppositions relatives à l'élaboration d'un projet de territoire, d'un plan local d'urbanisation, de la mise à disposition d'un château de la commune pour l'installation de la maison du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, d'une volonté de sensibilisation des populations aux problématiques environnementales mais aussi culturelles.

2) Le lien entre l'initiative artistique et les paysages est primordial. Les paysages ardéchois ont subi bien des transformations, géologiques, agricoles, architecturales, industrielles et se caractérisent aujourd'hui par un abandon des activités et une progression de la forêt, de la friche. Des paysages transitoires, comme les landes à genêts font même l'objet de classement Natura 2000, une partie du village de Jaujac est classé en Z.N.I.E.F.F, non loin de là a été créé une réserve biologique intégrale <http://www.parc-monts-ardeche.fr/actions-du-parc-en-faveur-du-territoire/foret/actualites-forets/creation-de-la-reserve-biologique-integrale-des-sources-de-l-ardeche-123.html> , enfin le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche est dans une démarche Géopark très avancée : <http://www.geopark-monts-ardeche.fr/accueil-geopark.html> . En 2001, de nombreuses personnes ont considéré qu'il était nécessaire de créer un espace de parole et d'expérimentation, les résidences d'artistes ont révélé des conflits d'usage, d'appropriation des espaces et de placer les populations dans une réelle réflexion en rapport à l'avenir du territoire...

3) A ce titre les œuvres réalisées ont provoqué des réactions vives allant jusqu'au vandalisme, l'insulte, la stigmatisation, notamment la première année l'œuvre d'Eduardo Poncé, faisait écho aux tuyaux d'eaux et câbles électriques qui traversaient la rivière d'une rive à l'autre défigurant les coulées basaltiques jugées pourtant parmi "les plus belles d'Europe". Depuis la prise de conscience est générale, les paysages et les sites ne doivent plus être sacrifiés à un usage privé ou seulement "utile" mais la prise en compte d'un usage économique doit s'accompagner d'une considération d'impact écologique. Le département de l'Ardèche cultive une nostalgie de l'époque industrielle du 19ème siècle, où la population relativement abondante a profondément modifié les paysages et les activités. Les interventions artistiques ont montré qu'il était possible d'inventer d'autres usages et d'autres perspectives pour les territoires sans pour autant dénigrer le passé. La plupart des artistes intervenus à Jaujac ont une préoccupation environnementale, pas forcément relative à sa protection mais comme partie intégrante de leur démarche artistique.

4) Le Sentier Art et Nature de Jaujac regroupe un grand nombre de personnes privées qui ont une démarche engagée mais la manifestation ne faisait pas état de ces liens.

5) Durant le temps des expositions, l'Association A tout Cœur chargée de la médiation a accueilli en moyenne 3000 personnes par an, le reste de l'année les œuvres du Sentier sont en accès libre, à titre indicatif, l'office du tourisme local déclare recevoir 8000 visiteurs annuels, les œuvres se

trouvant aussi sur des lieux de baignade et de visite très fréquentés, il est difficile de donner une estimation précise du nombre de personnes touchées.

6) Financements publics à 95 %, Europe, Région Rhône Alpes, Département, Commune. Bénévolat de qualité professionnelle non pris en compte.

Terrain 75 % public, 25 % privé.

7) Depuis sa création le Sentier Art et Nature travaille en lien avec l'Université américaine de Paris, les autres structures arts plastiques du département de l'Ardèche, un réseau Art et Nature a été créé en Ardèche, des liens et collaborations se sont naturellement tissés en France et à l'étranger, vous retrouverez ces liens sur la page Facebook du Sentier Art et Nature : <https://fr-fr.facebook.com/pages/Sentier-Art-et-Nature/138847922801442> ou le profil Sentier Art-Nature : <https://www.facebook.com/sentier.art.nature>

A noter : Ce micro-projet bénéficiait d'une notoriété remarquable, en 2008 Jaujac était "Pôle culturel Art et Nature" en Ardèche, le bénévolat et la qualité des compétences mises à disposition du projet ont permis de développer à un très haut niveau une manifestation au budget "minimaliste". En 2014 il reste deux œuvres sur le Sentier Art et Nature, celles de Femke van Dam et de François Lelong. La nouvelle municipalité n'a pas souhaité poursuivre ce travail ni aucun autre d'ailleurs !

Femke van Dam :
<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.170757432943824.38911.138847922801442&type=3>

François Lelong :
<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.170683976284503.38890.138847922801442&type=3>

Questions complémentaires

Pourriez-vous m'expliquer quelles étaient les "fortes oppositions relatives à l'élaboration d'un projet de territoire, d'un plan local d'urbanisation"? Et en termes de jeux d'acteurs, contre qui/quoi et avec qui a été initié le projet?

Quels sont "les conflits d'usage révélés par les résidences d'artistes"?

Des "œuvres réalisées ont provoqué des réactions vives allant jusqu'au vandalisme, l'insulte, la stigmatisation", ce serait passionnant pour moi d'avoir plus de détails : quelles œuvres? quand? vandalisme "signé" (qu'a donné l'enquête?), qu'est ce que cela révèle sur le territoires et les différentes représentations des populations?

Existe-t-il un enjeu autour des "nouvelles populations" versus les "anciennes" ("autochtones")?

Le réseau art et nature, cela m'intéresse beaucoup. J'ai déjà recensé pas mal de composantes de ce réseau dans ma base de données, mais il m'en manque, étant parti sur une recherche par les sites web. Une

carte a-t-elle été dressée pour la France? Quel est le lien avec l'université américaine de Paris?

Enfin pourquoi il ne reste plus que deux oeuvres sur le sentier [sur terrains publics ou privés d'ailleurs?], et pourquoi "la nouvelle municipalité n'a pas souhaité poursuivre ce travail ni aucun autre d'ailleurs !", est-ce une question "politique" ou "culturelle" ou les deux?

Réponses données

Bonjour, toute l'équipe du Sentier Art et Nature sera très heureuse de vous rencontrer et nous parlerons des difficultés rencontrées au cours des différents évènements. Je sais que vous devez connaître "La fin du village" de Jean-Pierre Le Goff, en somme Jaujac suit le même chemin, le vote F.N. en moins toutefois ! Nous avons partagé tous les documents disponibles quant à la réalisation d'un symposium auprès de toutes les personnes et collectivités qui ont contacté l'association : les contacts des artistes, notre réseau de diffusion, les partenariats (Education nationale, O.N.F., presse...), le mécénat, les dossiers de financement, les dossiers pédagogiques, les animations organisées pour les différents publics.... Nous n'avons pas de document "collectif" relatif aux entraves rencontrées, chaque intervenant a donc son point de vue, il serait préférable effectivement de les entendre. L'important à retenir est que cet évènement est né d'une volonté politique qui a fédéré un grand nombre de bénévoles de qualité professionnelle (dont l'Université Américaine de Paris (échange avec les étudiants et présentation des visuels du Sentier Art et Nature au sein de la Galerie Combes de l'Université, expositions très appréciées des artistes), une réalisatrice de documentaire, une association de guides touristiques dont je suis membre, des collectivités territoriales, des structures artistiques). Cet élan et la qualité des œuvres proposées ont permis à l'évènement de gagner une notoriété suffisante à l'obtention d'années en années des subventions et une augmentation constante des publics. Les subventions se sont tariées quand la volonté politique a disparu, la mièvrerie n'a jamais soulevé les foules ni décroché des budgets ! Bien à vous, Edith Pourchaire.

16/ Collezione Gori - Fattoria di Celle, <http://www.goricoll.it/>, Collezione Gori info@goricoll.it

Question 1 –

The Giuliano Gori Collection of Site Specific Art has both indoor and outdoor works that can be viewed at www.goricoll.it. The outdoor works are all site-specific in the sense that the artist has chosen a place and developed his/her project for the specific characteristics (vegetation, history, light for example) of the site. We consider the art works of this kind to have a true common denominator: the site must enter into the work to become an integral part of the piece.

Question 2-

There is no official or conceptual link to recognised protected entities. Inside the boundaries of our property there existed a 50 acre English-style garden that was designed in the mid-19th century and we do not allow anyone to change the place because the park is already a work of art. If the artists choose to work there then they must adapt their project to the site they have chosen. Our overall philosophy can be summed up by a sentence written by Carlo Belli (author of "Kn"): "The rights of art begin where the rights of nature end."

Question 3 –

In 1996 the University of Naples recognised our efforts to conserve the historical garden and buildings of the Fattoria di Celle by conferring an honorary degree in Conservation of Cultural Heritage on Dr. Giuliano Gori. The same year AIAPP (International Association of Landscape Architects) named the Fattoria di Celle the first prize as the “best private Italian garden.” Our organisation has also been taken as a model by other historical institutions who see that creating a contemporary use for older heritage is one of the most vibrant and satisfying ways to achieve a strong preservation of cultural patrimony.

A number of our artists are personally engaged in landscape conservation, Alan Sonfist to name one.

Question 4-

We do not have official ties to environmental groups but we are very active in conservation and landscape preservation. We consider our way of working as a constant tutelage of the landscape and we are the first and only private collection devoted to exclusively site specific art.

Question 5-

We are unable to guarantee unrestrained access to the collection so visitors must fix an appointment for guided-only tours held between May and September. This limits the number of people who can access the collection but nonetheless we estimate the annual number of visitors in about 7,000.

**17/ Hoyocasero-Ávila-España www.cerrogallinero.com, Carlos de Gredos,
info.cerrogallinero@gmail.com**

Pregunta 1

Todos los artistas antes de plantear un trabajo han de conocer y pisar el lugar.

La ubicación es parte inherente y determinante en muchos casos del proceso creativo y por consiguiente de la obra. En definitiva, el artista trabaja para el lugar.

Pregunta 2

Existen los restos de una cantera de lajas de granito en superficie. La relación de este hecho con la ubicación del área de intervención es producto de la casualidad, claro que en español casual y causal son anagramas. La elección del lugar se debió a la localización de la primera obra, seleccionada por los requerimientos de su formación granítica, en este caso, una piedra caballera.

Pregunta 3

En tanto en cuanto el Centro de Arte y Naturaleza cumple con la función de dar a conocer los valores naturales, de paisaje y de territorio, con la consiguiente puesta en valor, contribuye a su conservación.

Cuando el arte potencia a la naturaleza, entabla un diálogo de tú a tú, en esas condiciones, el artista se compromete con la causa de la conservación y en nuestro caso, la mayoría de los autores contribuyen con su trabajo.

Pregunta 4

De momento no tenemos ninguna relación directa con ningún organismo oficial, salvo con el Departamento de Medio Ambiente del Gobierno Autónomo por razones administrativas. Lo que sí tenemos es vinculación con varias plataformas sociales que potencian la relación entre el arte, la naturaleza y el entorno rural.

Pregunta 5

Al ser un Centro sin puertas, sin pago de entrada es difícil de calcular el número de visitas. Estimamos ese cálculo en varios cientos.

La visitas provienen fundamentalmente de provincias cercanas, pero debido a varios eventos podemos afirmar que de todo el territorio nacional y de países como Holanda, Islandia, Francia, Italia, Luxemburgo, Alemania y Japón.

Pregunta 6

Desde su inauguración el día 14 de agosto de 2010 ha recibido 1.475 € de financiación pública y el resto privada, personal y familiar.

Los terrenos en los que se trabaja son 31 Ha de propiedad municipal y otras 11 Ha con cesión de uso.

Pregunta 7

Sí, fundamentalmente con iniciativas nacionales como “Arte en la tierra” de La Rioja, kedarte (itinerante), Genalguacil (Málaga) y con SOS Tierra arte acción de Argentina.

Complément

¿Cuál es la relación entre esa iniciativa y la población local del lugar?

El día de la inauguración acudieron unas 80 personas, la mayoría del pueblo. En las inauguraciones sucesivas el número fue muy escaso, si bien es cierto que el interés ha sido constante por tener constancia de que la gente lo visita sin calendario.

Desde el comienzo los vecinos han colaborado y el año 2012 incluso con su trabajo manual. También han prestado diversas maquinarias e incluso han trabajado con un tractor como elevador.

¿No hay ningún área natural protegida en la cercanía?

El término municipal posee “El Pinar”, declarado Reserva Natural por su relevante interés botánico, con más de 500 especies. Conocido y estudiado por los mejores botánicos de Europa.

A escasos kilómetros está el Parque Regional de Gredos, con el segundo grado de protección ambiental a nivel nacional. La Reserva de El Pinar de Hoyocasero es de tercer grado.

¿Cómo nació la idea de todo eso? ¿El “porqué” de todo?

En el año 1.984 empecé a trabajar en el campo. Todas las obras planteadas en plena naturaleza eran de carácter efímero. En el año 1.999 me propuse la realización de por lo menos una obra permanente. El embrión de esa obra desembocó en el año 2008 en el proyecto actual y en el 2.009 con la realización de “Parajes nuncios de Infinito” la obra permanente se realizaría, pero el lugar elegido fue ofreciendo más obras y no tenía ningún sentido que fuese de un único autor, con lo cual ya en la inauguración del Centro se contó con la obra de otros dos autores más.

18/ Eco-Shrine [South Africa], <http://www.ecoshrine.co.za>, Diana Graham diana@ecologyshrine.co.za

Question 1 – Site specific art.

Question 2- Yes the artwork is on the verge of and overlooks a large area of the Afro- Montane Southern Mist belt forests of Hogsback in the Amathole Mountains. The forests are protected.

Question 3 – Yes I definitely have found over the past 18 years that visitors love to look at the forests from the Eco-shrine and ask questions and want to know all about them. I tell visitors

why they are so very bio-diverse and species rich and why they are so vulnerable and what threatens them etc. Then I point out walking trails for them. One of the walking trails leads from the Eco-shrine into the forest and to the village. This trail was carefully made so that visitors might experience the forest together with the Eco-shrine. I promote the possibility of the Amathole Mountain Biosphere Reserve to the Eco-shrine visitors.

Question 4- In 2000 I decided to form a Forest Forum at Hogsback. The governmental body which is supposed to protect these forests is understaffed, lacking resources and demonstrably ineffectual. With the help of a committee we became a legal body, focused on conservation and protection and we encouraged people to use the forests wisely. We set up a system whereby all tourists using the trails paid a small fee. This money is used for trail maintenance and maps and promotes sustainable forest use. The Forum also forged a link with all the villages on the Hogsback forest verges. This enlarged body is called the Upper Thyume Forest Forum. The Forum also promotes the possibility of the Amathole Mountain Biosphere Reserve. I was chairperson for 6 years and in 2013 I retired to enable me to concentrate on making and exhibiting my art and running the Eco-shrine. The Forum is now in the very capable hands of Shane Eades and his committee.

Question 5- 3000 to 4000 per year. Mainly from South Africa and then also from Europe and USA and Canada.

Question 6- I received no public funding and I own the land on which the Eco-shrine is built. However the stunningly beautiful views from the Eco-shrine of mountains, forests and waterfalls is on public land.

Question 7- No

**19/ Sculpt'en Sologne, <http://www.sculptensologne.com/htfr/0001.html>,
contact@sculptensologne.com**

Question 1 –

Art in situ spécifique : 9 œuvres en 2013

Art in situ déterminé : 2 œuvres en 2013

Question 2

Oui toute la région de la Sologne est placée en zone Natura 2000 liée à l'Europe

Question 3 –

Oui, le fait de créer des parcours artistiques, culturels et touristiques et de sensibiliser le public à cette autre fonction de la nature induit le processus de protection. Nous ne savons pas si "nos" artistes se sont engagés

Question 4-

Oui un lien de cœur et de contact avec le centre international d'art et du paysage de Vassivière dans le Limousin et un 1er contact avec Sologne Nature Environnement

Question 5-

La manifestation est une biennale, donc tous les 2 ans. C'est un festival gratuit et en pleine nature, sur des routes de circulations naturelles (route nationale et départementale) : potentiel de visiteurs = 500 000 sur l'été

Question 6-

Financements publics : 54 000 euros (pour la Biennale proprement dite)

Terrains publics : dix étangs communaux

Question 7-

Lien avec le festival étangs d'art dans le pays de Brocéliande près de Rennes

Informations complémentaires :

Les contacts que nous avons avec les mairies et les communes se sont bien passés jusqu'à maintenant. Elles ont proposé les lieux, participées à la logistique et à la communication. Financièrement à travers le conseil général et régional et une commune au financement direct.

Pour les propriétés privées cela s'est fait uniquement via notre réseau de relation.

**20/ FPA, <http://www.fundacionpabloatchugarry.org>,
fundacionpabloatchugarry@gmail.com**

1 - el Parque de esculturas de la fundación pablo Atchugarry , está integrado por obras existentes de autores a veces desaparecidos .

En estos casos es el Escultor pablo Atchugarry que personalmente trata de integrar las obras de estos artistas con el mayor respeto por la obra y por la naturaleza que las acoge.

En el caso de Artistas vivientes que han realizado una obra especialmente para el lugar, han tomado a veces diferentes materiales para dialogar con la obra y su entorno .

2- evidentemente existe una relación.

Por ejemplo donde hay un bosque se árboles , las obras están colocada de modo de no tocar el bosque y la obra queda abrazada por el mismo , y donde el espectador tienen que entrar y recorrer el bosque para descubrir las instalaciones , otro caso es por ejemplo las obras colocadas en el casón, donde de Acuerdo a las temporadas de sequía o lluvia, el nivel de las aguas baja o sube y las obras suben o bajan también y de alguna manera se cubren o se descubren de acuerdo al movimiento de las aguas .

3- pienso a la conciencia universal esta necesitando de ejemplos de protección ambiental, comí también de la creatividad humana, por lo tanto considero que es una unión ideal , con reciproco respeto entre arte y naturaleza.

4- no tenemos Links con ninguna ONG pero si pensamos que estamos en la misma línea de pensamiento. En tierra garzón que es un proyecto ligado a la fundación que trata de construir una reserva natural protegida, donde pueda tener acceso el ser humanos y donde las especies vegetales y animales puedan mantener su habita natural.

Hemos fortalecido la presencia de especies naturales autóctonas, como palmeras, ceibos, arazá, guayabos etc. En ted panorama natural, invitamos a artistas de diferentes partes del mundo para que trabajen in situ.

5- alrededor de 40000 al año. Vienen de Uruguay, argentina, Brasil, Latinoamérica, Nord americanos y europeos .

6- cero

7 - no trabajamos hasta el momento pero está en nuestro espíritu formar parte de una red internacional con proyectos similares.

21/ MUSA (Museo Subacuático de Arte), <http://www.underwatersculpture.com/> Gena Bezanilla gena@musacancun.com

Question 1

I am a bit confused between B and C, but I think B fits better.

Question 2-

Yes, the museum is located within the Marine Park, a natural protected area. The genesis of the MUSA project is based on an environmental initiative. The natural reef was in serious bad shape and the Marine Park Director created this idea with local entrepreneurs to creatively handle the problem rather than close the reef.

Question 3 –

That is positive, the MUSA's sculptures play an important role on provoking the generation of biomass and they have become homes for some animal species (fish, lobster, urchins, etc). Most of the 6 artists have been related with the ocean in their daily lives and now they are more conscious of the environmental situation. We are planning to work with artists that never worked before in the ocean but have a much related discourse in their conceptual work.

Question 4-

We are working on institutional linkage, I met one month ago with Scott Cassell and Kerry Fransicovich of the Undersea Voyager Project, for example, and we look forward to make reality our plans together on January 2015. Also the Marine Park investigators are very close to the project and they are developing a very successful coral nursery.

Question 5

According to the Marine Park information, we had 100,000 visitors on 2013. I know a large amount of tourism coming at Cancún are from the US, but I can't say an accurate number or if it is the same for the museum visitors. The museum doesn't have a ticket office, so it is very difficult to get a lot of interesting information.

Question 6-

I am not sure to understand this question, but the two founders of MUSA got public and private funding to build the museum and all the sculptures have been placed within the Marine Park.

Question 7-

I am looking forward to do that, and to enlarge MUSA's exhibit areas in other sites, but we have to constitute the Chart, the board, and a solid team to make that happen. I hope to have this constituted by the end of July... All social, educational, artistic, environmental programs are operating with volunteers by now.